

REVUE

DU

MONDE INVISIBLE

paraissant le 15 de chaque mois



DIRECTEUR :

M^{GR} ÉLIE MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE
PROFESSEUR A LA SORBONNE

SEPTIÈME ANNÉE

1904-1905



RÉDACTION ET ADMINISTRATION

29, RUE DE TOURNON, 29
PARIS



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LES POSSESSIONS

I

Des Esprits mauvais peuvent, quand Dieu le permet, s'emparer d'un homme, s'établir en lui, se substituer à lui, et se servir de ses organes pour produire des phénomènes particuliers. Quels sont les signes qui nous permettent de reconnaître la possession démoniaque et de la distinguer de certains phénomènes nerveux, désignés aujourd'hui sous le nom vague et général d'hystérie? Que faut-il penser de l'enseignement de la théologie et des affirmations contemporaines de la science touchant cette question? Sommes-nous en présence d'une antinomie irréductible entre la science et la théologie?

J'examinerai, d'abord, la question en théologien, nous l'étudierons, ensuite, au point de vue scientifique, en faisant la part de l'inconnu.

II

Que le démon produise quelquefois des phénomènes extraordinaire dans le corps et dans les organes de certains hommes, c'est un fait que nous retrouvons fréquemment dans les Évangiles et dans la vie de quelques saints. Nous y voyons que le Sauveur guérit les malades *qui étaient tourmentés par les esprits immondes*; que sur l'ordre du Sauveur *ces esprits sortaient des corps, en criant : Tu es le Christ, Fils de Dieu*; que les démons, chassés par la parole de Dieu, *se précipitaient dans un troupeau de porceaux, et se jetaient dans la mer*. La foule elle-même qui suit Jésus et lui demande des guérisons miraculeuses nous paraît

convaincue de la réalité de ces possessions, elle supplie le Sauveur de chasser l'esprit qui fait souffrir ses malades, *les roule à terre et les précipite dans le feu*. La foule croit à la possession, et le Sauveur confirme cette croyance par les ordres absolus qu'il donne au démon vaincu.

L'Évangile ne nous parle pas ici des phénomènes *psychiques* de la possession. Il ne nous apprend pas que les possédés étaient doués de seconde vue, de bilocation, de la science des langues, de la prévision de l'avenir, de la vue à travers les corps opaques. Il insiste au contraire sur les phénomènes de l'ordre *somatique*, matériels. Le possédé écume, se déchire lui-même, se roule à terre dans d'effrayantes convulsions, il fait entendre des hurlements, se débat, les yeux convulsés, les membres raidis.

D'autres fois les effets démoniaques n'ont pas cette violence, mais c'est bien le démon, au témoignage de la foule, qui fait perdre aux malades la vue, l'ouïe, le mouvement. La foule supplie le Sauveur qui ne contredit pas, d'ailleurs, leur croyance, de chasser l'esprit impur, de guérir ainsi les aveugles, les paralytiques, les sourds, les muets qui se précipitent à ses pieds.

Voilà donc des faits certains : c'est la possession, c'est-à-dire l'irruption du démon dans le corps humain, sa présence violente, tenace, prolongée dans l'organisme humain, avec les ravages qu'il y cause, les phénomènes extraordinaires qu'il produit, tantôt en se servant des membres du possédé, tantôt en bouleversant son cerveau, tantôt en s'emparant de tous les centres du mouvement et de la sensibilité.

Je ne veux pas chercher, en ce moment, les raisons pour lesquelles Dieu permet cette horrible tentation, ni les circonstances qui peuvent la provoquer.

Nous n'avons pas le droit, nous catholiques, de contester la parole et l'enseignement du Sauveur, de nier ces possessions et les miracles de guérison instantanée qui les terminent, de déchirer l'Évangile, et de dire, au nom d'une prétendue science : « Cela est faux, la possession n'existe pas. »

Non, cela n'est pas faux, la possession démoniaque est une réalité, la guérison miraculeuse est une réalité, et je

n'admettrai jamais que le Sauveur se soit trompé, ni qu'il ait voulu nous tromper en croyant et en faisant croire à l'intervention sensible, matérielle du démon.

Dans quel état physique, intellectuel et moral se trouvaient ces possédés que la parole de Dieu guérissait, voilà ce qu'il faudrait essayer de déterminer. Cette étude nous permettrait de conclure ainsi : Le Sauveur a reconnu comme possédés, des hommes, des femmes, des enfants, qui présentaient tels caractères physiques, intellectuels et moraux. Quand nous retrouverons des hommes, des femmes, des enfants qui présenteront ces mêmes caractères, nous dirons à l'exemple du Sauveur et de la foule qui admirait les prodiges divins : nous sommes en présence d'une intervention du démon.

Il n'est pas possible, en effet, que Dieu permette ces possessions, selon les lois de sa justice et de sa sagesse, et qu'il ne nous donne aucun moyen certain d'en reconnaître les conditions et la réalité. Il n'est pas possible que le Sauveur se trompe, et qu'il attribue au démon, à une cause préternaturelle, des troubles qui ne sont que l'effet naturel d'une maladie.

On nous dira, peut-être, qu'il n'est pas facile de déterminer, dans tous les cas, les caractères de cette intervention démoniaque; j'en conviens, mais on n'a pas le droit de dire que cette constatation est impossible, qu'elle est au-dessus des forces de la raison. Il y a des cas où il est possible, facile de reconnaître cette intervention. Cela me suffit.

III

Je reste encore sur le terrain de la théologie, et je constate un second fait, c'est que, depuis son origine, et dans tous les temps, l'Église a cru à la réalité des possessions démoniaques, qu'elle a institué des cérémonies et des pratiques spéciales, des exorcismes pour les faire cesser; qu'elle a choisi des ministres, des diacres chargés spécialement de la mission de chasser les démons; qu'elle a toujours encouragé la foi et

les prières à des saints, favorisés de Dieu pour exercer une action bienfaisante et plus puissante dans l'expulsion des démons.

Il suffit de lire l'histoire de l'Église, la vie de ces saints, les procès-verbaux de leur canonisation si l'on veut savoir ce qu'il faut penser de la possibilité et de la réalité des possessions.

Nous voyons, enfin, les théologiens recueillir les enseignements de l'Évangile, des docteurs, des Pères des premiers siècles, de la tradition, les préciser, les compléter, les expliquer et formuler une doctrine autorisée et définitive sur les possessions. Ils ne se contentent pas d'affirmer le fait de la possession, ils nous donnent des règles sûres qui nous permettront de faire la part du naturel et du préternaturel, de ce qui appartient aux forces connues ou pressenties de la nature et de ce qui est l'œuvre d'une entité étrangère, esprit ou démon.

Nous n'avons pas le droit de traiter légèrement de si graves autorités, de faire litière de l'enseignement des Pères, des docteurs, des théologiens les plus célèbres qui s'inspirèrent de l'Évangile, de sourire de leur crédulité et de dire à ceux qui en répètent les paroles : « Vous êtes des ignorants, ces témoignages n'ont aucune valeur, la science explique tout cela. »

Ce dédain orgueilleux nous laisse d'ailleurs indifférent. Non, la science n'explique pas tout cela, nous le prouverons, j'en ai la confiance, mais il n'est pas permis à des catholiques de traiter avec cette légèreté présomptueuse l'enseignement de nos théologiens et de la tradition.

IV

Il s'est trouvé un grand Pape qui a fait une étude approfondie de cette question, c'est Benoît XIV. Ce Pape a tracé d'une main sûre les principes qui doivent nous guider dans la recherche des signes de la possession. Nous retrouverons ces principes, consacrés par l'autorité de l'Église, dans le rituel romain. Nous en donnons la substance, et nous

en reproduisons les expressions. Qu'il s'agisse des exorcismes, qu'il soit question de la canonisation des saints et de l'examen critique des miracles, ces principes doivent être respectés, le théologien ne peut pas *prudement* s'en écarter.

Nous empruntons ces citations au rituel romain, titre X, chapitre « de l'exorcisme des possédés du démon ».

« L'exorciste doit être un prêtre pieux, prudent, d'une vie intègre, humble et désintéressé. Avant tout, il ne doit pas croire facilement qu'une personne est possédée du démon, et il doit se souvenir des règles et des signes qui lui permettront de ne pas confondre le possédé avec les malades, quelle que soit, d'ailleurs, leur infirmité. Quelles sont donc ces marques de la possession ?

« Parler facilement et comprendre une langue qu'on n'a jamais apprise; voir et faire connaître des choses éloignées et cachées; faire des actes qui supposent des forces qui sont au-dessus de l'âge et de la condition du sujet. On peut ajouter à cette nomenclature d'autres phénomènes du même genre. Plus ces phénomènes sont nombreux, plus sont grandes aussi les probabilités en faveur de l'intervention du démon.

« Pour mieux s'éclairer, l'exorciste interrogera le possédé; après avoir fait la cérémonie de l'exorcisme, il lui demandera ce qu'il a éprouvé dans son âme et dans son corps, il connaîtra ainsi les paroles qui ont une influence plus efficace sur le mauvais esprit, et il s'en servira plus souvent.

« Qu'il n'oublie pas les feintes et les ruses dont se servent les démons pour tromper l'exorciste, ils ont l'habitude de mentir, de ne révéler leur présence qu'avec de grandes difficultés, afin d'éloigner l'exorciste fatigué et découragé et de faire croire que le sujet n'est pas tourmenté par le démon.

« D'autres fois, après s'être manifestés un instant, ces esprits se cachent, ils cessent de tourmenter le malade pour lui faire croire qu'il est délivré... ils font naître toutes sortes de difficultés pour que le malade ne se soumette pas à l'exorcisme et que son état lui paraisse une maladie naturelle, *infirmi-tatem esse naturalem*; ils le plongent dans le sommeil pendant l'exorcisme et lui donnent une vision qui le trompe sur son état; ils lui inspirent le désir de repousser les

ministres de l'Église et de s'adresser aux mages et aux devins, en lui faisant croire que ces sorciers lui ont jeté un sort. Elles sont innombrables les ruses du démon, l'exorciste ne prendra jamais trop de précautions pour les déjouer¹. »

Tel est l'enseignement de Benoît XIV et de tous les théologiens. Aujourd'hui encore, l'Église en fait la règle de conduite du prêtre qui exorcise les possédés; elle s'en inspire dans les procès canoniques touchant la canonisation des saints, elle en adopte les critères pour distinguer les phénomènes qui sont ou naturels ou préternaturels, ou démoniaques ou divins.

Je m'incline avec respect devant ces leçons de l'Évangile, ces enseignements et cette pratique constants de l'Église, ces sages et hautes prescriptions de Benoît XIV, dans son ouvrage magistral sur la canonisation des saints, devant ces thèses si fermes des théologiens qui s'inspirèrent de l'Évangile, de la tradition, des papes et des faits les mieux constatés.

Aussi bien, au début de ses instructions sur les exorcismes des possédés, Benoît XIV insiste sur un point capital. Il recommande à l'exorciste, avant de recourir aux prières et aux cérémonies liturgiques, de s'assurer que la possession est réelle, que le sujet *n'est pas un pauvre malade dont la bile est agitée*; nous dirions aujourd'hui un hystérique ou un névrosé, que le médecin peut guérir, et que les prières tragiques de l'exorcisme pourraient épouvanter.

Or, pour constater, comme le veut Benoît XIV, que l'on ne se trouve pas en présence d'un malade, il est évident qu'il faut recourir aux lumières de ceux qui s'occupent de la guérison des maladies, c'est-à-dire de l'homme de science, du médecin. Le diagnostic sera donc l'œuvre simultanée du médecin et du théologien, il ne sera pas l'œuvre exclusive de l'un ou de l'autre, et c'est dans cet accord de la science et de la foi que l'on trouvera les garanties nécessaires pour éviter l'erreur.

1. Rituale Romanum, titulus X, caput primum, *De exorcisandis obsessis a dæmonio*.

J'estime que cette doctrine est large, sûre, et que la raison peut s'en contenter. Si le médecin parvient à établir par des preuves scientifiques certaines que le sujet est hystérique, que ses contorsions, ses accès de clownisme, ses crises de fureur et de rage, la dépravation qu'il révèle dans ses goûts, dans ses gestes, dans ses paroles indiquent un trouble naturel et profond dans le cerveau et dans le système nerveux; qu'un traitement approprié, et l'isolement feront cesser, disparaître définitivement ces symptômes et ces manifestations effrayantes; que les antécédents du malade, l'hérédité, le milieu et l'entourage habituel de sa vie expliquent suffisamment le caractère quelquefois obscène de ses hallucinations et de ses cris, si le médecin établit cela scientifiquement, sans engouement pour les hypothèses audacieuses en vogue, il faudra bien tenir compte de son sentiment. C'est le cas de rappeler la prescription de Benoît XIV : *Si votre sujet n'est pas un malade que la science peut guérir.*

Dans certains cas, le sujet est à la fois *hystérique et possédé*. Par l'hystérie le sujet relève du médecin. Voilà une fille débauchée qui a couru les rues, et qui vient échouer dans un hôpital. Son cerveau est hanté par les images obscènes de tout son passé; ces images expliquent ses rêves; ses rêves habituels expliquent ses hallucinations, ses paroles, ses gestes, ses mouvements, dans le désordre des crises que la raison et la volonté ne dominent plus, et ne savent plus discipliner. Qui voudrait contester l'hystérie?

Mais il arrive aussi que d'autres symptômes, d'autres phénomènes, des épiphénomènes *qui ne sont pas de la compétence du médecin*, viennent, dans l'évolution de la maladie, se surajouter aux désordres de l'hystérie, en modifier le caractère, et déceler la présence d'une cause étrangère et intelligente qui trouve ici un milieu favorable à son action. Ce sujet est *hystérique*, j'en conviens; mais il est aussi autre chose, il est *possédé*, et si le théologien a besoin du médecin, celui-ci ne peut pas se passer du concours du théologien s'il veut expliquer scientifiquement l'état psychique total de son sujet.

Des adversaires incrédules et rationalistes, dont M. l'abbé

Véronet accepte trop légèrement les conclusions, refusent de reconnaître la sagesse de cet enseignement de Benoît XIV et des théologiens. Ils énumèrent les règles du rituel, et ils s'écrient : « Cela n'est pas scientifique ! » Les esprits simples se laissent prendre à ces déclarations ; ils tremblent devant les hypothèses les plus fantaisistes, par lesquelles on essaie aujourd'hui d'ébranler la foi dans les âmes, ils restent persuadés que nous n'avons aucun moyen scientifique de distinguer le naturel et le préternaturel.

Au fond de tout cela, il y a un malentendu qu'il importe de dissiper.

Qu'il ne soit pas toujours facile de démontrer par des raisons empruntées *aux sciences naturelles*, à la biologie, à la physiologie la réalité de l'intervention d'une cause étrangère dans *tous* les phénomènes qui caractérisent la possession, j'en demeure certain, et qui voudrait le contester ?

Mais, en dehors des arguments empruntés aux *sciences naturelles*, nous trouvons d'autres arguments, d'une très haute valeur, empruntés *aux sciences religieuses*, à la philosophie morale, à la théologie, à l'observation de l'âme et de ses facultés. Les arguments présentés par les plus grands génies ont une autorité incontestable et forcent l'adhésion de notre esprit.

Ne dites pas : « Ce fait de possession n'est pas scientifique », votre raisonnement serait faux. Contentez-vous de dire : « Ce phénomène de possession n'est pas *encore* démontré par les *sciences naturelles*, mais il est démontré par les *sciences religieuses*, et la certitude religieuse vaut bien la certitude biologique, ou physiologique. » Il n'est rien de plus téméraire que de nier *a priori* la valeur des signes du préternaturel, posés par Benoît XIV, parce que les sciences naturelles ne peuvent pas encore nous en donner une preuve évidente, et de négliger l'autorité incontestable de la science religieuse qui est une science réelle, d'un ordre différent.

IV

Que le médecin choisisse donc avec soin les moyens physiques qui lui permettront de rétablir l'équilibre dans le système

nerveux, dans ce cerveau détraqué, je le veux bien. Que la guérison du sujet par des moyens physiques soit quelquefois suivie de la guérison dans l'ordre moral, c'est encore possible, car le médecin peut faire disparaître les conditions physiques, favorables à l'action incontestable d'une puissance étrangère. Il faut, cependant, observer que dans certains cas de possession tous les moyens employés par la science échouent, et ne déterminent ni guérison, ni amélioration, tandis qu'une prière, une invocation produira quelquefois instantanément la guérison que la thérapeutique des savants n'a pas pu obtenir.

Que le lecteur lise avec attention les savants et sages articles sur le démonisme qui ont paru dans cette revue, il restera convaincu par les témoignages décisifs des auteurs païens et des Pères de l'Église de la réalité des possessions démoniaques. Cette réalité possède tous les caractères d'un fait historique certain. Aujourd'hui même dans certains groupes spirites, affranchis de la suggestion, de l'hallucination, de la superstition, de la mauvaise foi, nous pouvons encore être témoins des mêmes phénomènes de possession. Les garanties d'observation scientifique et de sincérité n'y manquent pas.

C'est ainsi que des faits positifs et l'enseignement toujours identique de nos théologiens à travers les siècles viennent confirmer les déclarations de l'Église et produisent la certitude touchant la réalité des possessions.

Je pourrais m'arrêter là, dans une controverse avec des catholiques qui n'ont pas rejeté l'enseignement de la foi, et leur rappeler qu'il serait bien téméraire de nous opposer les hypothèses contestables et éphémères de certaines sciences. Soyons catholiques, soyons prêtres, et ne rougissons pas de la vérité, si impopulaire qu'elle soit. Nous y perdons beaucoup et nous n'y gagnons rien.

Mais, je ne m'adresse pas seulement à des catholiques, je parle aussi aux incrédules. Le problème de la possession se présente alors sous un aspect nouveau; c'est ainsi que nous allons l'examiner.

(A suivre.)

Élie MÉRIC.

LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN

(Suite)



L'autre document est un rapport médical relatif à huit personnes de la paroisse de Langres, diocèse de Bayeux, également prétendues possédées. Voici ce rapport :

« Nous soussignés, Nicolas Andry, conseiller, lecteur et professeur royal, docteur, régent et ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, censeur royal des livres, etc., avons examiné avec tout le soin possible le mémoire qu'on nous a présenté; en conséquence de quoi, certifions avoir trouvé dans ledit mémoire quatre cas singuliers qui nous paraissaient passer les forces de la nature et ne pouvoir être attribués à aucune force physique, savoir :

« 1^o Que les personnes y mentionnées...

« 2^o Que souvent elles pèsent, dans le temps de leur syncope, au moins le double de ce qu'elles pèsent dans leur état naturel, de sorte que deux hommes ont eu quelquefois de la peine à porter un enfant de dix ans. Bien plus, que quatre hommes n'ont jamais pu, plusieurs fois et en différents temps, enlever une autre de terre où elle était étendue, quelque effort qu'ils fissent pendant un temps considérable; et dès qu'un prêtre y fut arrivé et qu'il eut commandé au démon de lui rendre la connaissance et la liberté de se relever elle-même, elle recouvra l'une et l'autre. De plus, que deux hommes la portant un autre jour, dans ce même état, deux autres hommes s'étant joints à eux pour les aider à la porter, son corps devint tout à coup si pesant qu'ils eurent toute la peine à gagner sa maison, quoique proche, déclarant

qu'ils auraient eu moins de peine à porter chacun un sac de blé.

« 3°

« 4° Qu'il y en a une qui, voulant se jeter un jour par la fenêtre d'un escalier d'un second étage, demeura suspendue debout en l'air, sans aucun appui sous les pieds, et sans tenir à rien, pendant tout le temps qu'il fallut pour monter à cet étage et la retirer. Qu'elle s'est mise une autre fois un talon sur le bord extérieur du linteau de la fenêtre d'une chambre, l'autre pied en l'air, et tout le corps penché sans se tenir à rien. Qu'elle s'est assise sur le bord intérieur d'un puits, tout le corps en dedans, sans aucun appui sous les pieds, et pendant tout cela toujours en syncope.

« Lesquelles choses énoncées dans ces quatre articles, certifions comme ci-dessus passer les forces de la nature et ne pouvoir être attribuées à aucune force physique; le tout sans prétendre rien aux autres articles qui peuvent être du ressort de la physique et de la médecine.

« ANDRY,

« WINSLOW.

« Fait à Paris, le 4 mars 1834.

« Après avoir lu et examiné le mémoire ci-dessus, après avoir appris de plus l'inutilité des remèdes employés par les médecins, nous croyons que la physique ne peut expliquer quelques-uns des faits énoncés, tels, par exemple, que d'être suspendu en l'air sans tenir à rien, etc., et que la nature toute seule, en santé ou en maladie, ne les peut produire.

« En foi de quoi, adhérant aux quatre articles extraits par nos confrères, MM. Andry et Winslow, sans rien décider sur les autres articles, nous avons signé à Paris, ce 7 mars 1835.

« CHOMEL, *conseiller, médecin du roi, associé vétérinaire de l'Académie royale des sciences et docteur régent de la Faculté de médecine de Paris;*

« CHOMEL FILS, *docteur régent de la Faculté de médecine de Paris.* »

III

Les lévitations ont eu souvent une telle durée qu'elles ont pu se fixer nettement dans la mémoire des artistes et être reproduites par la peinture et la gravure.

Le musée du Louvre possède un tableau de Murillo, catalogué sous le n° 550 *bis* et appelé le *Miracle de San Diego* (fig. 14).

La figure 15 est la réduction d'une gravure faite d'après un tableau de Nic. La Piccola; il représente saint Martin de Porres, qui était mulâtre et de l'ordre des Frères Prêcheurs, se précipitant à travers les airs vers un crucifix placé sur l'autel ¹.

Dans la figure 16, on voit saint Pierre d'Alcantara s'élever également vers un crucifix ². Dans la figure 17, c'est le même prodige avec sainte Jacinthe.

Les figures 18, 19, 20 et 21 se rapportent à saint Joseph de Cupertino, l'homme qui posséda au plus haut degré cette singulière propriété. La figure 18 le montre volant vers l'hostie au moment de la bénédiction, la figure 19, arrivant à travers les airs jusqu'au pape Urbain VII pour lui baiser les pieds; la figure 20, volant dans une église par-dessus la tête des assistants pour se porter vers une statue de la Vierge. Enfin dans la figure 21, il s'élève en consacrant l'hostie ³. On m'a signalé de plus un tableau du cavalier Mazzanti, gravé en 1780 par Gaspard Froy et représentant Joseph de Cupertino, partant de son monastère dans les airs, en présence de deux moines ⁴.

1. Saint Martin de Porres présentait souvent aussi le phénomène de la bilocation. (RIBET, *Mystique*, II, 188.)

2. RIBET, *Mystique*, II, 592.

3. Je connais, dit Césaire d'Heisterbach (liv. IX, c. 30) un prêtre, de notre ordre, qui par une faveur de Dieu, toutes les fois qu'il dit la messe avec dévotion, est élevé d'un pied en l'air pendant tout le canon jusqu'à la communion; s'il dit la messe plus vite ou moins dévotement, ou s'il est dérangé par le bruit des assistants, cette faveur lui est ôtée.

4. On rapporte que lorsque, en 1650, le duc de Brunswick arriva à Assise, l'aspect du saint qui se mit à planer au-dessus du sol en lisant sa messe le détermina à embrasser le catholicisme. (*Psych. Stud.*, 4, 24, 247.) Un jour, lors d'une de ses lévitations, saint Joseph de Cupertino retomba sur le sol. Le Frère Junipero se précipita vers lui; il ne put empêcher la chute, mais il raconta que le

La figure 22 montre saint Thomas de Cora s'élevant au moment où il donne la communion.

La figure 23 se rapporte au Frère Humile de Bisignand, de l'ordre des Mineurs réformés de la province de Calabre, mort en 1631.

J'ignore quel est le personnage que représente la figure 24 exécutée d'après une admirable statuette en bois appartenant à M. Gagneur de Patornay.

On connaît huit planches différentes d'une gravure représentant le pape Pie VII en lévitation, avec cette inscription :

PIUS VII, PONT. MAX,

Savonæ in extasim iterum raptus, die assumptionis

B. Mariæ V.

XIII Kalendas Septembris 1811

Une gravure italienne représente sainte Catherine de Sienne se tenant en l'air pendant que des prêtres écrivent ses paroles. Une autre représente la même sainte également en l'air avec l'inscription :

S. Caterina miracolosamente transporta in Siena.

IV

J'en ai, je crois, assez dit pour montrer que la lévitation est un phénomène parfaitement réel et beaucoup plus commun qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord.

Les lecteurs qui voudront approfondir davantage la question pourront lire : Dans la *Mystique divine, naturelle et diabolique* de GËRRES ¹, les chapitres XXI, XXII et XXIII du

corps du saint lui avait paru *léger comme un fêtu de paille*. (GORRES, II, 257.) Joseph de Cupertino, malade depuis l'âge de sept ans, s'habitua dès cette époque à l'abstinence par esprit de mortification. Pendant le carême des Franciscains, du 6 janvier au 10 février, il ne mangeait qu'une fois par semaine. Durant les six autres semaines du carême, il mangeait le dimanche et le jeudi, quelques herbes amères, quelques fèves ou fruits, et ne prenait rien les autres jours. Il tombait en extase cataleptique à l'église en entendant certains chants, certaines musiques Il mourut à soixante ans.

1. Traduction française en 5 volumes. Paris, Poussielgue, 1882.

2^e volume (De la marche extatique... Comment les extatiques s'élèvent en l'air... Du vol dans l'extase... Explication de ces phénomènes) et le chapitre XIX du 4^e volume (Du vol diabolique... Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés);

Dans la *Mystique divine* de l'abbé RIBET ¹, le chapitre XXXII du 2^e volume (Dispense de la loi de pesanteur... Suspension, ascension, vol extatique... Agilité surnaturelle en dehors de l'extase. Courses aériennes de sainte Christine l'admirable... Énergie de cette attraction ascensionnelle... Marche sur les eaux... Explication de ce phénomène);

Enfin dans la *Physique de la Magie* que vient de publier récemment en Allemagne le baron KARL DE PREL, le chapitre VII du 1^{er} volume, chapitre qui a pour titre : *Gravitation et lévitation* et où le savant auteur essaie d'établir une théorie physique du phénomène basée sur la polarisation de la pesanteur.

J'espère être agréable à mes lecteurs en donnant ici un long extrait de ce chapitre dont je dois la traduction au Dr Hahn, bibliothécaire de la Faculté de médecine à Paris.

Le langage humain n'est pas le résultat du raisonnement scientifique; il a pris naissance avant toute science. C'est ce qui fait que les termes par lesquels on désigne les phénomènes naturels ne sont pas conformes à la doctrine scientifique mais à l'idée que s'en faisait l'homme préhistorique. Celui-ci ramenait toujours les choses de la nature à sa propre mesure et là où, par exemple, il voyait du mouvement, il supposait la vie. Encore aujourd'hui mouvement et vie restent associés dans le langage; ainsi lorsque le vent agite les feuilles d'un arbre on dit qu'elles se meuvent. Le naturaliste devrait, rigoureusement, protester contre de semblables expressions, qui désignent le phénomène tel que nous le voyons mais non tel que nous le comprenons. La science est donc constamment obligée de parler la langue de l'ignorance, celle des conceptions préhistoriques de l'univers; et ce qui prouve quelles profondes racines celles-ci ont conservées en nous, c'est le plaisir que nous fait éprouver la poésie. Le poète lyrique qui donne la vie à la nature inanimée flatte ces conceptions primitives qui sommeillent au fond de notre être, transmises à nous par hérédité.

1. Paris, Poussielgue, 1883. 3 vol. gr. in-8.

Notre langage renferme encore un bon nombre de ces éléments paléontologiques, et bien des traces de cette interprétation subjective des phénomènes naturels se retrouvent non seulement pour notre sens interne mais pour tous nos sens. Il en résulte une grande confusion dans les discussions scientifiques.

Lorsque nous ramassons une pierre, il nous semble qu'une sorte d'activité émane de cette pierre, qu'elle fait comme un effort pour se rapprocher du sol en pesant sur notre main, c'est ce sentiment que nous exprimons en disant : « La pierre est lourde. » Nous pensons désigner ainsi la nature de la pierre. Ce sentiment s'est à un tel point généralisé que chacun de nous se croit autorisé à dire : « Tous les corps sont pesants. » Voilà encore une expression contre laquelle le naturaliste devrait protester; car pris en lui-même, un corps n'est pas lourd; il ne semble le devenir que lorsqu'il se trouve dans le voisinage d'un autre corps qui l'attire. Notre langage moderne transforme le fait d'attraction passive en une propriété de la pierre; il place dans la pierre même la cause de la pesanteur qui réside en dehors d'elle. Étant donné que la terre attire la pierre tenue dans la main (nous faisons abstraction de l'attraction réciproque de la pierre sur la terre, pour plus de simplicité), la pierre paraît être lourde, mais ce n'est là qu'une apparence; si nous pouvions supprimer la terre, il serait facile de le constater; alors seulement la véritable nature de la pierre apparaîtrait et celle-ci se montrerait sans poids. Si nous replaçons la terre à proximité de la pierre, son état naturel se trouverait modifié; c'est ce que nous appelons *pesanteur*. Bref le mot pesanteur indique un rapport entre deux corps et non la nature de l'un d'eux; c'est la constatation d'une action exercée sur la pierre, mais non l'énoncé d'une cause résidant en elle. Ce n'est pas dans la pierre qu'il faut chercher la cause de la pesanteur mais hors d'elle et, si cette cause vient à être supprimée, la pierre cesse d'être pesante. C'est en se servant de ce même langage de l'ignorance que les astronomes disent que la terre pèse des milliards de kilogrammes; mais, si nous pouvions supprimer le soleil (et toutes les étoiles fixes), le poids de la terre serait nul. Si nous faisons disparaître le corps attractif, l'autre n'est naturellement plus attiré, car c'est uniquement dans l'attraction que consiste la pesanteur. En un mot, la gravitation ne caractérise d'aucune façon l'état effectif et invariable des corps.

Mais, dira-t-on, ces considérations sont assez stériles puisqu'en raison de l'impossibilité où nous sommes de nous soustraire à l'attraction de la terre, des corps sans pesanteur ne peuvent s'offrir à notre examen. Cette réflexion n'est pas juste. Certainement nous ne pouvons supprimer la terre; mais peut-être sa force d'attraction pourrait-elle être annulée par la mise en jeu de forces capables de transformer, sous des conditions données, la gravitation ou lévitation. Nous connaissons une force de ce genre opposée à la gravitation : c'est le

magnétisme minéral. De plus, de nombreuses observations faites dans le domaine de l'occultisme se rapportent précisément à la lévitation, phénomène qui doit son nom à ce que l'on y voit la pesanteur naturelle des corps diminuée ou abolie. Des milliers de témoins assurent avoir vu des tables rester suspendues en l'air, rien qu'en appliquant les mains sur elles, ou même en les tenant au-dessus d'elles à une certaine distance. Voilà cinquante ans que les spirites affirment le fait; leurs adversaires, au lieu d'examiner la chose, répondent simplement : « La lévitation est impossible, parce qu'elle est contraire à la loi de gravitation. » C'est la répétition continuelle de la scène caractérisée par une ancienne réponse d'oracle : « Il entra un sage et avec lui un fou : le sage examina avant de juger; le fou jugea avant d'examiner. »

L'exemple de l'aimant suffit déjà à prouver que, dans certaines circonstances, la lévitation est possible; reste à savoir si elle peut se présenter encore dans d'autres conditions. Du moment qu'une exception à la loi de gravitation est constatée, d'autres sont, sans doute, possibles. Il peut exister dans la nature d'autres forces capables de l'emporter sur la force d'attraction de la terre. Une première raison de ne pas opposer à cette hypothèse une fin de non recevoir, c'est que nous ne savons même pas en quoi consiste la gravitation. Nous en constatons les effets, mais son mode d'action physique nous échappe. Tous les physiiciens savent que le processus de l'attraction est encore une énigme. La science aurait donc des raisons majeures pour examiner le phénomène de la lévitation; il est évident en effet que la connaissance des conditions sous lesquelles la gravitation se trouve annulée ne peut qu'éclairer le phénomène même de la gravitation. Il est non moins évident, d'après tout ce qui précède, que la lévitation ne peut être comprise qu'à la lumière de nos notions sur la gravitation: c'est donc par l'étude de celle-ci que nous devons commencer.

Newton, le premier, a donné la démonstration rigoureuse de la gravitation déjà soupçonnée dans l'antiquité. Voici l'énoncé de la loi qu'il a établie : « Tous les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. » Ce fut la première loi terrestre à laquelle on attribua une valeur universelle; elle est vraie pour la pierre lancée par un gamin aussi bien que pour la comète qui arrive des profondeurs de l'espace. Tel est le fondement sur lequel a pu s'établir la science moderne de l'astro-physique; science qui part de ce principe que toutes les lois terrestres, loi de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, etc., ont une valeur universelle. Newton savait bien qu'il n'avait découvert que la loi de la gravitation mais non sa cause. Il a lui-même avoué ne pas connaître la nature de la gravitation. Il dit : « Je n'ai pu encore réussir à déduire des phénomènes observés la raison de cette gravitation; je ne forge pas des

hypothèses (*hypotheses non fingo*¹). » Dans une lettre à Bentley, il dit : « La gravitation doit être occasionnée par quelque impulsion qui agit d'une façon continue et d'accord avec certaines lois, je laisse à mes lecteurs le soin de juger s'il s'agit d'une impulsion matérielle ou immatérielle. »

Le problème à résoudre ne se range donc pas sous la rubrique *Gravitation*, mais sous la rubrique *Gravitation et Lévitation*. Voici ce que dit Newton dans sa lettre à Bentley : « Il est inconcevable que la matière brute, inanimée, puisse agir sur la matière, à distance, sans un intermédiaire matériel. » Pour expliquer cette action à distance, nous pouvons, d'après les règles de la logique, énoncer sous deux formes différentes la proposition de Newton et dire, ou bien : « Il est concevable que la matière animée puisse agir à distance », ou bien : « Il est concevable que la matière inanimée puisse agir à distance par intermédiaire. » La première formule renonce à une solution scientifique et suppose la matière animée, comme l'a fait d'abord Maupertuis et récemment Zoellner. La dernière formule reste dans le cadre des sciences naturelles et implique une conception qu'on trouve déjà chez Newton. Celui-ci supposait l'espace partout occupé par une matière, l'éther, véhicule des phénomènes tels que chaleur, lumière, gravitation, électricité, etc. Avant même la publication de son ouvrage, il écrivait à Boyle : « C'est dans l'éther que je cherche la cause de la gravitation. » De même que la loi de la gravitation n'a pu être découverte que par la généralisation d'une loi terrestre, de même nous ne pouvons découvrir la cause de la gravitation qu'en donnant une valeur cosmique à une force terrestre agissant à distance. La science astronomique ne devient une possibilité humaine qu'en présupposant l'universalité des lois terrestres; car celles-ci seules sont accessibles à une vérification expérimentale.

Il existe une force terrestre agissant à distance, qui nous paraît appropriée à l'explication de la gravitation : c'est l'électricité. Dans un mémoire sur « Les forces qui régissent la constitution intérieure du corps » publié en 1836 et reproduit par Zoellner², Mossoti a déjà fait ressortir que la gravitation peut être considérée comme une des conséquences qui régissent les lois de la force électrique. Faraday voulait déterminer expérimentalement les relations qui pouvaient exister entre la gravitation et l'électricité. Il parlait de cette prémisse que, si ces relations existent, *la gravitation devait renfermer quelque chose qui correspondrait à la nature duale et antithétique des forces électro-magnétiques*. Il avait bien reconnu³ qu'au cas où une semblable qualité existerait « il n'y aurait pas d'expressions assez fortes pour faire ressortir l'importance de ces relations ». En effet ce serait

1. NEWTON, *Principia*, III.

2. ZOELLNER, *Wissenschaftl. Abhandl.* 417-459.

3. FARADAY, *Rech. expér. sur l'électricité*.

là un fait d'une importance tout à fait extraordinaire, car alors la pesanteur ou gravitation se présenterait à nous comme une *forme modifiable sous certaines conditions*, et sa démonstration aurait pour la science une valeur plus grande que toute autre découverte. Les expériences de Faraday ne donnèrent pas, il est vrai, de résultat positif, mais ce physicien n'en conserva pas moins la ferme conviction que ce rapport existe. Il est fâcheux que Faraday n'ait pas cherché à découvrir ces relations là où elles existent réellement, c'est-à-dire dans les phénomènes de lévitation de l'occultisme.

En 1872, Tisserand a fait de son côté à l'Académie des sciences¹ une communication sur : « Le mouvement des planètes autour du soleil d'après la loi électro-dynamique de Weber. » Il a prouvé que les mouvements des planètes s'expliquent aussi bien par la loi de Weber que par celle de Newton, et que cette dernière n'est qu'un cas particulier de la précédente. Plus récemment Zöllner est revenu à cette idée : « La loi de Weber, dit-il, tend à se dévoiler à l'esprit humain comme une loi générale de la nature, régissant aussi bien les mouvements des astres que ceux des éléments matériels... Les mouvements des corps célestes s'expliquent, dans les limites de notre observation, aussi bien par la loi établie par Weber pour l'électricité que par la loi de Newton. Mais, comme celle-ci n'est qu'un cas particulier de la loi de Weber..., il faudrait, conformément aux règles d'une induction rationnelle, substituer cette dernière loi à la loi de Newton pour l'étude des actions réciproques entre particules matérielles en repos ou en mouvement². »

Si donc la pesanteur ou la gravitation est un phénomène électrique, elle doit être modifiable et polarisable par les influences magnétiques et électriques. C'est ce que prouve l'aimant quand il agit en sens inverse de la pesanteur. Celle-ci dépend de la densité et de la cohésion des molécules; la cohésion elle-même ne serait que de l'électricité enchaînée.

L'hypothèse qui fait de l'attraction du soleil sur les planètes un phénomène électrique gagnerait en vraisemblance si l'attraction que Newton attribue à la lune et dont l'effet se traduit par les marées, pouvait être imitée électriquement; or, si d'un liquide on approche un bâton d'ambre rendu électrique par le frottement, on voit se former à la surface de ce liquide une sorte de renflement en bourrelet. — Cette hypothèse gagnerait encore en vraisemblance si l'on pouvait mettre en évidence, dans notre système solaire, le fait de la répulsion électrique. C'est précisément le cas de la queue des comètes. Le noyau des comètes, en sa qualité de masse fluide parsemée de gouttelettes, est soumis à l'action de la gravitation et obéit à la loi de Kepler. La

1. *Comptes rendus*, 30 sept. 1872.

2. ZÖLLNER, *Natur der Kometen*, 70, 127, 128.

queue, c'est-à-dire les vapeurs formées aux dépens du noyau, se comporte d'une façon toute différente. Ces vapeurs ne sont pas attirées par le soleil, mais repoussées par lui selon le prolongement de la ligne droite qui relie le soleil au noyau et qu'on appelle le rayon vecteur. Tout liquide en voie de vaporisation s'électrise, comme on le sait; nous sommes donc autorisés à supposer que les vapeurs développées aux dépens du noyau cométaire sous l'influence de la chaleur solaire sont également électrisées. Comme les électricités de même nom se repoussent, il y aurait lieu de penser que la queue des comètes subit sa répulsion tout simplement parce qu'elle est chargée d'une électricité de même nom que celle du soleil. Mais, lorsque les comètes se rapprochent du soleil vers l'époque du périhélie, le processus d'ébullition qui a débuté à la surface de la comète doit gagner de plus en plus en profondeur, et il peut arriver que de nouvelles substances chimiques y prennent part et que le signe de l'électricité dont les vapeurs sont chargées vienne à changer, c'est-à-dire que ces vapeurs acquièrent une électricité de nom contraire à celle du soleil¹. Dans ces conditions et en raison de l'universalité supposée des lois de la nature, il pourrait se former une queue de comète dirigée vers le soleil, c'est-à-dire attirée par lui comme le noyau lui-même. C'est par ce raisonnement que Zöllner expliquait l'apparence présentée par la comète de 1823 qui présentait deux queues, l'une dirigée vers le soleil, l'autre en sens opposé, et faisant ensemble un angle de 160°².

L'examen de ce phénomène cosmique nous permet de supposer que la gravitation est identique avec l'attraction électrique, mais que par le changement de signe de l'électricité, la gravitation peut être changée en lévitation et réciproquement. Il en résulte pour la science la possibilité de modifier ou d'abolir la pesanteur dans des conditions soumises à des lois. Si la science réussissait à déterminer ces conditions et à en faire l'application technique aux mystères de la nature, la vie humaine s'en trouverait modifiée plus profondément que par toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour. L'hypothèse de Faraday attribuant à la gravitation le caractère antithétique de l'électricité serait vérifiée; nous pourrions l'appliquer, et, du même coup, les phénomènes de lévitation si nombreux dans l'occultisme perdraient leur caractère paradoxal...

1. Il ressort des expériences de M. Bennet (*La lumière électrique*, n° du 16 janvier 1892, p. 104 et suiv. (que le simple contact de métaux ou autres substances ayant une affinité différente pour le fluide électrique peut changer le sens de l'électrisation).

2. ZÖLLNER, *Wissensch. Abhandl.* II, 2, 639-640.

Albert de ROCHAS.

(A suivre.)

LE MÉDIUM POLITI A PARIS



Le Récit de M. R. De Albertis.

Nouvelles expériences de M. de Rochas, sur l'extériorisation de la sensibilité à grande distance.

Nous avons promis de revenir sur les séances que le médium romain, M. Auguste Politi, a tenu dernièrement à Paris. On avait annoncé que M. de Rochas en aurait parlé dans l'*Indépendance belge*. Maintenant, le colonel nous informe qu'il devait, en effet, donner à ce journal une série d'articles sur les sciences psychiques, mais que les occupations de son installation nouvelle à Grenoble et à l'Agnélas l'avaient empêché jusqu'ici de donner suite à son projet. « Du reste, ajoute-t-il, j'aurais fort peu parlé de Politi, qui ne nous a donné qu'une répétition affaiblie des phénomènes d'Eusapia. » Le colonel se propose d'en reparler, toutefois, au point de vue des transmissions des contractures à très longues distances — expériences que le colonel a reprises à l'Agnélas avec un de ses anciens sujets (M^{lle} Lux, de l'*Extériorisation de la sensibilité*), qu'il avait fait venir de Paris.

Le seul récit *complet* des séances données par Politi à Paris est, pour le moment, celui qui a été publié dans le *Messagero* de Rome, par M. Richard De Albertis.

M. De Albertis est un brillant publiciste italien qui a habité longtemps Paris, et qui revient chaque année passer trois mois à Joinville-le-Pont (Seine), ayant épousé une Française: Il a beaucoup voyagé en Extrême-Orient, où il avait tout d'abord été envoyé par son gouvernement étudier les places chinoises; il y fonda ensuite une entreprise indus-

trielle et commerciale qui lui procura des richesses. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'un vulgaire *barnum*, mais d'un homme absolument désintéressé dans les recherches médiumniques; enfin, d'un homme à l'esprit ouvert, ainsi qu'il paraît, d'ailleurs, par le rapport des séances qu'il a publié et que nous allons résumer pour nos lecteurs.

Ces détails ne sont pas dépourvus d'importance. En effet, ainsi qu'on le verra plus loin, M. De Albertis s'est trouvé à Paris dans une position assez embarrassante — disons même assez fautive — vis-à-vis des autres expérimentateurs du groupe. Il ne lui fallait pas beaucoup d'esprit pour le comprendre; il lui en a fallu, peut-être, pour reconnaître que cela tenait uniquement à la force des circonstances, et pour ne pas s'en fâcher. Il avait traité avec Politi, au nom de M. de Rochas et de son groupe, pour le faire venir en France. Il n'avait pas précisément *accompagné* le médium romain à Paris, comme nous l'avons dit dans la note qui se trouve à la page 283 de la livraison de septembre, et qui — soit dit en passant — ne doit pas être mise sur le compte de M^{me} Ellen Letort, auteur de l'article dont ladite note est précédée. Mais enfin, il s'est trouvé à Paris en même temps que Politi; il a assisté, presque malgré lui, à la plupart des séances; les phénomènes se produisaient surtout autour de lui. M. De Albertis a éprouvé le besoin d'expliquer cette affaire, spécialement à l'intention des gens qui n'ont pas beaucoup d'expérience à ce sujet; il l'a fait avec une chaleur qui ne paraît pas jouée, avec une franchise que l'on sent être sincère.

LES TRANSMISSIONS DES CONTRACTURES COMMENT ON PEUT RECONNAITRE UN VRAI MÉDIUM

D'ailleurs, parmi les phénomènes observés chez Politi, à Paris, il en est un certain nombre pour lesquels le moindre soupçon ne paraît pas justifié. Cela s'est produit surtout au sujet des expériences auxquelles M. de Rochas a fait allusion dans la lettre dont il est parlé plus haut et qui se rapportent à ce qu'il appelle la « transmission des contractures ».

« Les personnes qui désirent s'occuper de ces recherches, écrit M. De Albertis, et qui n'ont pas de temps à perdre autour d'un guéridon, apprendront sans doute avec satisfaction la possibilité de reconnaître assez facilement les vrais des faux médiums, sans avoir recours à la camisole de force, aux cages et aux ligotements. Le colonel de Rochas, déjà bien connu par ses travaux sur l'extériorisation de la sensibilité, a pensé qu'un médium doit être doué de certaines facultés physiologiques, différentes de celles des autres hommes; que son organisme doit sans doute offrir quelque anomalie cachée ou manifeste, de façon à révéler l'étrange puissance qu'il s'attribue. Un homme qui soulève en l'air une table rien qu'en posant une main dessus: qui transporte des objets d'un endroit à un autre, sans y toucher; qui produit l'apparition passagère de fantômes, ne peut pas précisément être pareil à tous les autres mortels. »

M. De Albertis rappelle que les savants eux-mêmes ont, jusqu'à présent, négligé ces observations. Les médiums ont presque toujours refusé de s'y soumettre, ou s'y sont soumis de mauvaise grâce. « Les spirites purs, qui sont encore plus intransigeants que les antispirites et souvent aussi plus sots, au lieu d'insister afin que les sujets subissent les examens dont il s'agit et qui auraient donné les premières garanties que l'on a le droit d'exiger avant d'accepter des phénomènes aussi absurdes vis-à-vis de la science, sont accourus au secours des médiums récalcitrants. A leur avis, les expériences magnétiques et hypnotiques déplaisent aux esprits, et nuisent à la médiumnité. Même à Paris, dans le premier groupe d'expérimentateurs, entièrement composé d'hommes sortis de l'École polytechnique ou de l'Université, il se trouva quelqu'un qui tâcha de s'opposer aux observations préventives de M. de Rochas... Pour ma part, aidé par Politi, qui voulait absolument être étudié sous tous les rapports et qui se soucie de sa médiumnité bien moins qu'on ne le suppose, j'ai insisté afin que le colonel fût libre d'effectuer toutes les recherches qu'il jugeait à propos. »

Les premières expériences de ce genre, dont nous parle M. De Albertis, sont déjà connues, surtout par l'*Extériorisa-*

tion de la sensibilité, de M. de Rochas. Ce dernier prit un mouchoir et le serra fortement dans sa main, après quoi il le tendit au médium, en lui disant : « Serrez-le à votre tour et rendez-le moi. » Politi obéit, mais lorsqu'il voulut ouvrir la main pour rendre le mouchoir, sa main se contracta, les doigts se crispèrent et le poignet fut agité d'un tremblement convulsif. En attendant, les traits de sa figure exprimaient une sensation de douleur assez forte. M. de Rochas saisit la main de Politi entre les siennes, la frotta, souffla dessus et, un instant après, la contracture avait cessé. Naturellement, M. de Rochas n'avait pas fait connaître au sujet l'expérience qu'il allait tenter.

« Alors le colonel banda les yeux à Politi et passa plusieurs fois sa main à une distance de deux centimètres à peu près, sur le côté intérieur du poignet, où bat l'artère. Enfin, il pinça fortement dans l'air, toujours à deux centimètre de distance. Politi émit un cri de douleur et fit un bond en arrière. Il avait ressenti le pincement, comme si on le lui avait fait directement sur la peau.

« M. de Rochas se fit apporter un verre d'eau et le mit entre les mains de Politi, qui le garda pendant quelques minutes. Alors le colonel sortit de la chambre, en emportant le verre. Un instant après, le médium, qui était près de moi, fit un bond et alla se cogner contre un meuble. Il se serrait le buste des deux bras en criant :

« — Non, non, assez !

« Qu'était-il arrivé ? Politi, en tenant le verre entre ses mains, avait transmis à l'eau une petite partie de son fluide, de sa sensibilité. Dans la pièce voisine, le colonel avait plongé un bout de bois dans l'eau ; cela avait suffi pour que le médium ressentit des douleurs atroces. »

M. De Albertis fait observer que le rapport entre ces phénomènes et ceux médianimiques est évident. Si un être humain peut ainsi extérioriser un fluide, qui est en lui, il paraîtra assez naturel que le même sujet, toujours en extériorisant un fluide, parvienne consciemment, ou inconsciemment, à déplacer des objets à distance et à produire d'autres phénomènes médianimiques de caractère physique.

D'autres expériences du même genre ont été faites par M. de Rochas quelques jours plus tard, à Joinville-le-Pont. Le colonel invita le médium à plonger une canne dans un petit bassin, qui se trouve dans le jardin de la villa. Quand M. de Rochas plongea à son tour une canne dans la même eau, le bras de Politi se contracta violemment.

L'expérience, exécutée de cette façon, donne lieu de supposer qu'il peut s'agir de suggestion, voire même de fraude. Aussi l'on fit tourner à Politi le dos au bassin, de manière à ce qu'il ne pût apercevoir quand M. de Rochas plongeait la canne; après avoir laissé passer quelques minutes, l'expérience donna les mêmes résultats satisfaisants.

Pour ce qui a trait aux expériences précédentes, l'on pourra toujours supposer que le médium hyperesthésié pouvait percevoir par l'ouïe ou par le tact étrangement hyperesthésié ce que l'on avait soin de cacher à ses yeux. Il n'en est pas de même pour les expériences suivantes, qui n'ont pas uniquement le don d'être absolument étonnantes, mais tout aussi bien celui d'être nouvelles dans leur genre.

SUR LA MARNE ET SUR LES RAILS DU TRAMWAY

Voici le récit de M. De Albertis à ce sujet :

« Un matin, de Rochas, Politi et moi nous nous rendîmes sur le rivage de la Marne qui baigne la commune de Joinville-le-Pont, en la coupant en deux parties. Cette rivière a une largeur de 150 mètres environ, une profondeur qui varie de 5 à 10 mètres; son cours est assez lent.

« De Rochas monta dans un bateau et se fit conduire au milieu de la rivière; Politi et moi nous prîmes une autre embarcation et nous suivîmes le cours de l'eau, en nous éloignant du colonel jusqu'à 400 mètres.

« Il avait été convenu entre le colonel et moi que, lorsqu'il m'aurait fait un signal en élevant sa canne en l'air, je dirais au médium de plonger sa propre canne dans l'eau. Politi devait tourner le dos à de Rochas pour ne pas voir quand ce dernier aurait touché l'eau à son tour.

« Il en fut fait ainsi. Le colonel donna le signal; je transmis l'ordre à Politi, qui plongea le bâton et attendit. Quelque temps après, le bras du médium fut violemment secoué, sa main se contracta; l'homme résista autant que possible, mais l'on voyait que la canne était comme attirée vers le fond de la rivière. J'élevais ma canne à mon tour, pour avertir de Rochas que le phénomène se produisait en ce moment. Il me déclara plus tard que mon signal correspondait à l'immersion de sa canne, avec 3 ou 4 secondes de retard — le laps de temps qui était peut-être nécessaire au parcours de la force magnétique.

« L'on renouvela à plusieurs reprises cette expérience, qui donna toujours les mêmes résultats. Notre bateau était placé à peu près dans la même ligne que celle du colonel.

« Lorsque nous voulûmes essayer d'agir latéralement, le colonel aborda sur le rivage. Politi et moi, nous restâmes en bateau, et nous nous dirigeâmes, en ligne droite, vers l'autre côté de la rivière; les effets magnétiques ne dépassèrent pas 50 mètres. Cela prouve que la décharge magnétique se propage sur une masse d'eau courante qui ne dépasse pas 50 mètres de surface latérale et se prolonge au moins sur 400 mètres de longueur¹. Des expériences que nous fîmes quelque temps après, le long des rails du tramway, laissent supposer que cette force peut être transmise à des distances bien plus fortes sur terre.

« Les expériences sur les rails ont été exécutées de la manière suivante :

« Le colonel se plaça sur le pont de Joinville qui traverse la Marne, près du tramway de Champigny. Voici ce qui avait été convenu entre lui et moi, à l'insu de Politi :

« Il était 9 heures 40 du soir. Politi et moi nous devions nous éloigner du colonel, en suivant les rails dans la direction de Champigny. Chaque 20 ou 30 mètres, je devais ordonner au médium de toucher le rail avec sa canne. L'un de ces contacts devait avoir lieu à 9 heures 55 précises.

1. En tout cas, cette conséquence ne devrait pas se généraliser ainsi. Un sujet plus ou moins sensitif que Politi pourra peut-être donner des résultats plus ou moins étendus que ceux que l'on a obtenus avec lui.

« Nous nous mimés donc en chemin, après avoir réglé ma montre sur celle de M. de Rochas. Ainsi que je l'ai dit, Politi ignorait ce qui avait été arrangé entre nous; par conséquent, lorsque nous fûmes parvenus à une centaine de mètres du colonel et que le médium toucha le rail, il resta surpris de ne point recevoir de décharge.

« — Sans doute sommes-nous trop loin, me dit-il.

« — Qu'à cela ne tienne, répondis-je; nous avons la consigne de marcher et de ne point songer à autre chose.

« A mesure que nous nous éloignons et que je répétais à Politi l'ordre de toucher le rail, il obéissait, mais avec nonchalance; il considérait évidemment l'expérience comme ratée.

« Enfin, voilà 9 heures 54. Nous sommes à 1.100 mètres du colonel. Je laisse encore passer 55 secondes, après quoi j'ordonne à Politi de toucher le rail. Il obéit, le sourire aux lèvres, mais à peine a-t-il eu le temps d'approcher sa canne du fer, qu'il jette un cri de douleur et un juron en pur patois romain. Je vois sa main se contracter, les tendons du poignet vibrer brusquement. En faisant un effort, le médium arrache sa canne des rails, la jette loin de lui et se frotte la main. L'expérience avait réussi d'une façon indéniable.

« Il fallait pourtant la répéter, ainsi qu'il avait été convenu avec M. de Rochas. Nous nous éloignons encore, en attendant l'autre décharge, qui doit avoir lieu à 6 heures précises.

« Nous marchons ainsi 200 mètres encore. A deux reprises Politi, devenu plus craintif, puisqu'il ressent encore de la douleur à la main, touche le rail, sans aucun résultat. A 6 heures et quelques secondes la deuxième décharge a lieu enfin.

« Ces expériences, que nous avons renouvelées le jour suivant à une distance moins grande, mais en variant davantage la forme des phénomènes, peuvent être répétées à volonté, par qui que ce soit. »

A propos de ces phénomènes, M. De Albertis écrit :

« Certains d'entre eux peuvent être attribués à la suggestion : impossible de repousser *a priori* cette hypothèse. Dans ce cas, ils servent tout au moins à prouver que Politi est un

sujet sur lequel on peut entreprendre des expériences de suggestion et en obtenir des effets physiques, visibles, bien plus convaincants que ceux de la transmission de la pensée à distance, toujours difficiles à contrôler et qui, en tout cas, se produisent à l'improviste et ne peuvent pas être répétés à volonté. »

Quoique cette période ne soit pas trop claire, il paraît probable qu'en parlant de suggestion, M. De Albertis fait allusion à la « suggestion mentale », c'est-à-dire à la télépathie. Dans la plupart des expériences en question, il n'est même pas nécessaire de supposer une suggestion mentale à grande distance, c'est-à-dire provenant du colonel de Rochas; il suffit de supposer que l'agent inconscient était M. De Albertis lui-même, qui se trouvait à côté du percipient. (Dans l'expérience sur la Marne, cette hypothèse n'est peut-être pas admissible.)

Nul doute que M. de Rochas n'ait parfaitement compris la chose, comme il l'a bien démontré dans son *Extériorisation de la sensibilité* (page 31 et *passim*). Il ne manquera pas de trouver le moyen de tourner cette difficulté dans les nouvelles expériences qu'il a entreprises avec M^{lle} Lux et dans celles qu'il a encore l'intention de faire avec Politi lui-même, en se rendant tout exprès à Rome, l'été prochain.

Une dernière conséquence que M. De Albertis tire de ces expériences est la suivante :

« Une fois prouvé que Politi, à l'état de veille, subit les suggestions d'une façon si puissante et si formelle, ceux qui l'accusent de fraude nous permettront bien de discuter avant tout sa responsabilité, à l'état de transe, quand même ses trucs — si trucs il y a — seraient bien constatés — ce que l'on ne peut pas encore absolument affirmer.

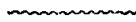
(A suivre.)



LE DÉMONISME

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)



3° **Par la doctrine de l'Église** que révèlent les décrets des Souverains Pontifes, les actes des conciles et les rituels.

On connaît, car les historiens en ont beaucoup parlé, les bulles d'Alexandre IV, de Grégoire IX, d'Innocent VI, d'Innocent VIII et de Sixte V, qui défendent très sévèrement l'exercice de la magie. C'est donc qu'ils la croyaient malfaisante et démoniaque. — Les conciles d'Agde en 506, d'Orléans en 511, d'Auxerre en 586, de Narbonne en 589, de Reims en 625, de Tours en 813, de Paris en 829, d'Angers en 1294, de Valladolid en 1322, de Cologne en 1357, de Rouen en 1445 défendent aussi très sévèrement la magie et portent des peines ecclésiastiques telles que l'excommunication contre ceux qui y recourent. — Enfin tous les rituels renferment des exorcismes contre les infestations ou obsessions démoniaques provenant de maléfices.

L'Église croit donc à l'existence de ces maléfices, et par conséquent de la magie ou sorcellerie.

4° **Par l'opinion de tous les théologiens**, dont l'unanimité apporte une certitude absolue en fait de doctrine. Or il n'est pas un seul manuel de théologie morale qui ne parle de la magie et de la sorcellerie comme ayant toujours existé et existant encore, et qui n'indique la gravité du péché que commettent ceux qui s'y livrent, et les moyens de se préserver ou de se délivrer des maléfices.

5° **Par la tradition, la conviction et l'histoire de tous les peuples.** Nous avons prouvé, surtout dans le chap. II, que la magie a existé et été puissante chez tous les anciens peuples et que tous y croyaient. Porphyre, qu'on peut appeler le théologien du paganisme, résume ainsi l'ancienne doctrine :

« Un des plus grands maux que commettent les démons malfaisants, c'est que, étant les auteurs de toutes les calamités qui désolent le monde : des pestes, des disettes, des tremblements de terre, des sécheresses, des incendies et de tant d'autres fléaux, ils en rejettent l'odieux sur ceux dont les œuvres sont le contraire des leurs. C'est par l'entremise de ces mauvais démons que s'accomplissent les sortilèges. La magie n'est autre chose qu'un effet de leurs opérations, et les hommes qui nuisent à leurs semblables par des enchantements rendent de grands honneurs aux mauvais démons et surtout à leur chef. »

Dans les temps chrétiens, la sorcellerie et la magie sont punies de très grosses peines par les édits des rois mérovingiens : et bien des faits sont cités : par exemple, un fils de Frédégonde meurt, et des sorcières avouent qu'elles ont causé sa mort à l'instigation du préfet Mummol qui, maléficié lui-même, ne pouvait être sauvé qu'en se substituant une victime illustre ; Mummol avoue avoir eu en effet recours à la magie. Les deux autres enfants de Frédégonde meurent ensuite, et Clovis, fils de Chilpéric par une première femme, est accusé de leur mort, parce qu'il aimait la fille d'une magicienne ; la fille et la mère avouent y avoir contribué en effet, et Chilpéric, convaincu de la culpabilité de son fils, l'abandonne à la vengeance de Frédégonde. La reine Brunehaut, disent les chroniqueurs, mérita sa fin malheureuse, parce qu'elle usa de charmes contre son fils et sa bru.

Charlemagne, dans plusieurs capitulaires, renouvelle toutes les peines anciennes contre les sorciers, et veut que la peine de mort soit infligée à toute personne convaincue d'en avoir fait mourir une autre par des sortilèges. Grimoald, duc de Bénévent et ennemi du grand empereur, fut convaincu de s'être servi de différentes personnes, qui l'avouèrent, pour

faire périr, au moyen de certaines poudres, les bœufs du monarque ¹.

Nous lisons dans la vie de saint Bernard qu'une femme adultère réduisit le corps de son mari, par le moyen de sortilèges, à un tel état de consommation qu'il ne pouvait ni vivre ni mourir. Il fut amené au saint, qui, touché de compassion pour l'état pitoyable de cet homme, le fit porter devant l'autel, et là, en vertu du Saint-Sacrement, il défendit au démon de tourmenter davantage cet homme, qui, à l'instant même, fut guéri et rendu à son premier état.

Dans les siècles suivants, on prit toutes sortes de mesures contre les sorciers.

Or, on ne peut pas accuser le monde entier jusqu'à Notre-Seigneur d'abord, ensuite depuis Notre-Seigneur jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, d'avoir été assez crédule et assez superstitieux pour employer tout son esprit à inventer et à perfectionner tant de méthodes différentes, si elles n'avaient jamais produit aucun résultat; ou d'avoir été assez méticuleux et assez insensé pour remplir les tribunaux de ses plaintes, si elles n'avaient jamais eu rien de fondé; ou enfin d'avoir été si aveugle que tous les tribunaux, après des examens prolongés, aient cru voir quelque chose là où il n'y avait rien; surtout quand dans cet immense espace de temps il se trouve des siècles comme le siècle de Charlemagne, le siècle de Philippe-Auguste et de saint Louis, et le siècle de Louis XIV.

§ 3. — *Quelles sont les différentes espèces de magie et peut-on sur chacune citer des faits bien certains?*

Tous les théologiens distinguent dans les opérations magiques qui nous occupent ici deux sortes de sorts : le *philtre* et le *maléfice* strictement dit ou *véniéfice*.

I. **Le philtre.** Il y en a aussi de deux sortes : 1^o celui qui

1. Quand même certains faits, surtout relatifs à Frédégonde et Brunehaut, ne seraient pas suffisamment prouvés, mais seulement inventés par la haine, la croyance et la conviction des peuples n'en subsistent pas moins.

consiste à inspirer un amour charnel, violent et comme irrésistible pour une personne, et 2^o celui qui a pour but au contraire d'empêcher les relations conjugales, soit en inspirant au mari de l'horreur pour sa femme, soit en le rendant impuissant envers elle.

1. Quant au premier, il est certain que l'appétit sexuel peut être déprimé ou surexcité par des moyens artificiels : mais il en est aussi qui sont fournis par la magie ou perfectionnés par elle. L'homme soumis à l'influence d'un philtre purement naturel se trouvera à peu près dans la même exaltation envers toutes les femmes, au moins celles dont l'extérieur a de quoi charmer et attirer, et aussi l'emploi de ces moyens a toujours pour résultat un épuisement qui finit quelquefois par la mort. Quand au contraire le démon n'est pas étranger dans ces phénomènes, la nature fournit en quelque sorte l'enveloppe extérieure, et le fond est l'œuvre du diable, et alors l'homme ou la femme se trouvent vivement portés, et cela tout d'un coup, vers une personne en particulier, celle que désigne le sorcier, et les jouissances qui sont le résultat de ces philtres diaboliques font comme l'effet d'une vision produite par l'esprit du mal. Assurément, on pourrait encore résister par la force de la volonté, qui reste toujours libre : mais presque toujours l'entraînement est si grand qu'on y cède. Dans le chapitre précédent nous en avons cité un exemple bien frappant tiré de la vie de saint Basile. En voici quelques autres dont on ne peut pas douter.

Saint Jérôme lui-même, dans la vie de saint Hilarion, raconte qu'un jeune homme employa, d'après le conseil des prêtres d'Esculape, un philtre pour gagner l'amour d'une jeune fille qui se détournait de lui, et y réussit parfaitement. — Brognoli, très saint religieux, rapporte de son côté qu'une jeune fille de Venise, âgée de dix-sept ans, reçut un philtre du domestique de son père qui s'était épris d'elle, et on l'entendit s'écrier pendant la nuit : « Je vais mourir si l'on ne me conduit pas vers lui. » Ses parents accoururent et ne purent rien comprendre au langage de leur fille jusque-là si timide et si modeste ; mais le démon, qui possédait leur servante, trahit le coupable, qui prit la fuite. Brognoli, appelé

le lendemain, demanda à la jeune fille si c'était bien de propos délibéré qu'elle avait prononcé les paroles qu'on avait entendues; elle répondit qu'elle s'était tout à coup sentie éprise d'amour pour ce domestique, que son esprit et son imagination en avaient été troublés, qu'elle se sentait comme dans un nuage et qu'une force invincible lui avait mis ces paroles sur les lèvres. Elle fut guérie par l'emploi de moyens spirituels. — On connaît le martyr de saint Cyprien et de sainte Justine. Un jeune et riche païen s'étant épris de Justine à cause de sa beauté, avait le plus grand désir de l'épouser, mais elle repoussait toutes ses avances. Le païen s'en alla trouver Cyprien, magicien des plus renommés, qui lui promit de vaincre Justine au moyen d'un philtre. Il s'adressa donc aux démons qui, en effet, employèrent toute leur puissance contre la jeune vierge; mais par la prière, le jeûne et le signe de la croix, elle résista à tous leurs efforts, et ils furent obligés d'avouer à Cyprien qu'ils ne pouvaient rien contre une vraie chrétienne : preuve de plus qu'on peut toujours résister. Cyprien alors se fit chrétien et il fut martyrisé avec Justine à Nicomédie.

2. Quant aux moyens magiques pour déprimer ou affaiblir l'appétit sexuel légitime, Bodin raconte qu'étant, en 1567, procureur du roi à Poitiers, on lui dénonça plusieurs sorcières, et qu'il lui fut alors démontré qu'il y avait bien des manières d'empêcher tout rapport entre un homme et une femme, que l'appétit sexuel pouvait être lié ou dans les deux à la fois, ou dans l'un seulement, de sorte que l'un des deux se trouvant épris d'amour pour l'autre, celui-ci ne le pouvait supporter. — En 1560, raconte-t-il encore, le juge criminel de Tours fit jeter dans une tour obscure la voisine d'une jeune mariée qui l'accusait, non sans raison, d'avoir noué son mari, et il la menaça de l'y laisser toute sa vie, si elle ne dénouait l'homme qu'elle avait ensorcelé. Deux jours après, la prisonnière fit savoir au jeune marié que le charme était rompu; l'impuissance cessa en effet, et le juge la fit sortir de prison. — Le fait est que l'Église elle-même autrefois, au moment des mariages, excommunait les noueurs d'aiguillettes, c'est-à-dire ceux qui voudraient faire plusieurs nœuds à une ban-

delette pour empêcher les rapports conjugaux entre les nouveaux mariés. Ce n'était pas simplement pour calmer l'imagination : cette menace l'eût plutôt excitée; mais c'est qu'elle était convaincue que cela pouvait se faire, et que cela s'était fait plusieurs fois par des philtres avec l'aide du démon. Plusieurs médecins très célèbres s'en étaient convaincus par eux-mêmes et en avaient rendu témoignage.

II. Le maléfice proprement dit ou vénéfice peut s'exercer de plusieurs manières.

1^o D'abord *sur les éléments eux-mêmes, la terre, les moissons, les fruits*, etc. Nous avons vu que dans l'antiquité on en était persuadé; et cette persuasion existait non seulement dans le peuple, mais chez des philosophes qui raisonnaient beaucoup, comme Porphyre, dont nous avons cité le témoignage, Jamblique, etc.

Sans doute les esprits forts ne manquent pas de dire à ce sujet : « Les démonologues croient qu'un sorcier peut, par la médiation de Satan, faire grêler, multiplier les insectes, etc., et l'Église a eu la simplicité d'exorciser les nuées. C'est tout simplement absurde. » — Assurément un sorcier, par l'intermédiaire du diable, ne saurait faire grêler ni pleuvoir, en créant de rien la pluie ou les grêlons. Dieu seul le peut. Mais quand Dieu le permet, le démon peut se servir des causes secondes, et opérer en grand ce que l'homme peut faire en petit, condenser les vapeurs, les congeler, et transporter dans les froides régions de l'atmosphère des molécules d'eau qui retomberont en grêlons. Ce pouvoir, quoique surhumain, n'est pas, à proprement parler, surnaturel. On n'a donc pas le droit de nier sans examen les aveux des sorciers et les déclarations des témoins, du moins quand il y a des faits bien prouvés, tel que peut sembler celui de Jacques VI, roi d'Écosse. Il avait fait punir sévèrement des sorciers et sorcières convaincus, mais il avait épargné Agnès Sampson, comme moins coupable. Cependant, elle fut après mise à la question et elle avoua tout et confessa même des choses si extraordinaires que le roi l'accusa d'imposture. Pour lui prouver que c'était vrai, elle lui rapporta tout ce que lui et la

reine s'étaient dit, dans le plus intime secret, la première nuit de leurs noces; elle ajouta aussi qu'une conjuration des sorcières s'était faite contre lui et qu'il en sentirait bientôt les effets : ce qui ne tarda pas à arriver. Pendant qu'il revenait de Norvège, ramenant la reine, en 1590, les sorcières se rassemblèrent pour exciter une tempête contre lui, et cette tempête s'éleva en effet épouvantable. Mais, chose surprenante, toute la flotte n'en ressentit absolument rien, excepté deux vaisseaux : celui qui portait le roi, qui fut séparé des autres, ballotté par des vents contraires et menacé de se briser sur les rochers, et celui qui contenait les joyaux de la reine, lequel s'abîma entre Leith et Kinghorn. Le procès qui suivit éclaira encore davantage les choses.

Les inquisiteurs d'Allemagne, comme le rapporte Gorres, voulant savoir ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans ce prétendu pouvoir sur les nuées, permirent à une sorcière, à qui ils promirent sa grâce, de se retirer dans un lieu planté d'arbres et d'exciter une tempête. Celle-ci ayant agité de l'eau, il s'en éleva une vapeur qui se condensa en nuée, d'où le tonnerre se fit entendre si violent que les inquisiteurs en furent effrayés; la sorcière leur demanda où ils voulaient qu'elle dirigeât la grêle : ils désignèrent des terres en friche, et la nuée y fondit aussitôt en grêle.

Cependant, il n'est pas à croire que Dieu le permette souvent, autrement tout serait bouleversé dans la nature. Mais dès lors qu'il est admis que le démon peut intervenir, il n'est point ridicule du tout, quand on craint qu'il y soit pour quelque chose, d'exorciser et de conjurer les nuées, ou plutôt de prier Dieu qu'il enchaîne le démon et l'empêche de nuire. Celui qui croit à l'intervention du démon et à l'efficacité de la prière dans les fléaux, loin de considérer ces pratiques comme puérides, déplorera plutôt leur abolition ou leur cessation.

2^o Ensuite *sur les animaux*. Il est certain qu'il y a bien des maladies qui peuvent être données par des sortes de poisons et que bien des prétendus sorciers ne sont pas autre chose que des empoisonneurs de bestiaux. Mais il est certain aussi qu'il y a des maladies données surhumainement, que rien de naturel ne peut causer et qui tourmentent ou même

emportent des étables entières avec des symptômes qui ne se voient que là, et que les poudres qu'on a pu jeter n'ont rien de vénéneux : la main qui les manipule n'en reçoit rien, elles choisissent leurs victimes et donnent le mal que veut celui qui les dirige ; leur vertu est donc alors subordonnée au pacte dont elles sont un symbole, et comme un sacrement diabolique, opérant ce dont par elles-mêmes elles sont incapables. Pour notre part, nous avons été avertis plusieurs fois de choses étranges arrivant à des animaux après menace d'un sorcier vrai ou prétendu, et après mûr examen nous avons trouvé là quelque chose d'inexplicable humainement. Alors nous avons recommandé de bien nettoyer l'étable, de rechercher partout, d'enlever tout, et de la faire reblanchir, puis nous sommes allés la bénir, et en plus nous nous sommes servis de la bénédiction indiquée dans le rituel pour les animaux, et tout cessa. On voudra bien croire que ce n'était point affaire d'imagination.

3^o Enfin *sur les hommes*, qui ayant un corps peuvent être atteints aussi bien que les animaux, lesquels du reste ne sont frappés, par l'intermédiaire de la sorcellerie, que pour atteindre l'homme. Nous avons connu de ces maladies avec des circonstances si étranges et des actes si singuliers que nous sentions bien que la main du démon avait passé par là, et elles finissaient par des exorcismes. Certaines maladies extraordinaires ont été données, au moyen de malélices, par la parole, le regard, l'insufflation et surtout l'attouchement, et il s'y produisait de ces choses dont l'imagination n'eût pas été capable. Plusieurs fois même, les sortilèges avaient eu lieu sans que la personne contre qui ils étaient dirigés pût s'en douter. Aussi, non seulement des théologiens, mais des juristes, des magistrats, des médecins célèbres, et des plus déliants et des plus hostiles au merveilleux, par esprit de secte, ont été bien des fois obligés d'y reconnaître une cause surhumaine, après examen commencé avec un esprit prévenu.

Quand il s'agit de faire enlever le maléfice par le démon, quelquefois il ne le veut qu'à la condition qu'il le fera retomber sur un autre, et si le sorcier oublie d'en désigner un, ou

si celui qu'il désigne lui est soustrait, il le fait retomber sur le sorcier lui-même, et plusieurs ont été de la sorte frappés de mort subite par le démon : preuve encore d'opération surhumaine¹.

§ 4. — *Les magistrats chargés autrefois de juger et de punir les sorciers étaient-ils aussi cruels que crédules, ainsi qu'on l'a dit ?*

Assurément nous ne nierons pas qu'il dut y avoir des juges trop crédules et trop superstitieux, qui cédèrent trop aux préjugés de l'époque, et d'autres qui, sur les plaintes de populations entières qui se disaient ravagées par les sorciers, se laissèrent emporter à punir trop sévèrement. Mais nous soutenons que c'était l'exception et que les juges d'alors ont été singulièrement calomniés par les libres-penseurs, parce qu'ils étaient religieux.

1^o Examinons d'abord si dans les procès de sorciers les magistrats ne furent pas en général *trop crédules*. — Non, assurément. On le voit par les écrits et la manière d'agir de De Lancre, chargé sur les plaintes d'une multitude de personnes d'une mission spéciale sous Henri IV, puis de Boguet, de Bodin, de Rémy, etc. Les *Mémoires* de Chenu, avocat à Bourges, au grand siècle de Louis XIV, rapportent aussi bien les procès de sorciers du Berry, de la Sologne et de la Brie, et ils montrent avec quel soin les juges procédaient, comment ils interrogeaient, comment les coupables niaient d'abord tout, et comment les juges arrivaient adroitement à

1. Comme nous aurons occasion d'y revenir bientôt, nous ne citerons ici qu'un exemple, mais un exemple bien frappant, de maléfices, qui prouve que Dieu peut permettre que des innocents en soient victimes, mais alors ils peuvent en retirer grand bien pour leur âme.

Le P. Lagarde, Jésuite très pieux, ayant dénoncé au capitaine du vaisseau sur lequel il était monté, un magicien avéré, celui-ci le fit enfermer d'abord, puis débarquer sur les côtes de Bretagne. En descendant du vaisseau, le magicien jeta sur le P. Lagarde un regard sinistre et, s'approchant de lui, il toucha son vêtement et lui souffla à l'oreille des paroles intelligibles. Au même instant le Père éprouva du malaise, une sorte de tremblement l'envahit, la tête lui tourna, et ses nerfs se contractèrent. Sans s'effrayer de ces symptômes : « Va, malheureux, dit-il au magicien, je ne crains pas tes maléfices. Si Dieu permet que j'en sois victime, je souffrirai tout pour sa gloire, et il n'en résultera que du bien pour mon âme. » Vainement on appela les médecins : ils déclarèrent que le Père était en proie à un mal inconnu à la science, et assisté par un bon prêtre, il mourut, comme martyr, souffrant horriblement et pardonnant à son assassin.

les faire se couper et enfin à obtenir des aveux complets. Dans un de ces procès il y eut jusqu'à 500 témoins et dans un autre 250, et ces procès duraient des mois entiers, et la sentence ne se portait que quand certitude entière était acquise, sans laisser l'ombre d'un doute. Était-ce agir avec trop de crédulité? Et il est à remarquer que c'est précisément dans les siècles les plus éclairés, sous les règnes d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, qu'il y eut le plus de procès de sorciers, alors encore que la magistrature comptait dans son sein les hommes les plus intelligents, tels même que depuis elle n'en a pas revu beaucoup qui les valaient.

Il y avait bien sans doute les prétendues *marques des sorciers*, sur lesquelles nos esprits forts ont tant plaisanté. — Mais d'abord est-il si étrange et si déraisonnable de croire que, quand Jésus-Christ marque par ses sacrements d'un caractère ineffaçable les chrétiens qui deviennent ses enfants, les parfaits chrétiens qui deviennent comme ses soldats, et les prêtres ses ministres, le démon, ne pouvant détruire entièrement les caractères du baptême, de la confirmation et du sacerdoce, ait voulu du moins en empêcher l'effet, et avoir aussi, lui que des saints Pères appellent « le singe de Dieu », sa consécration à lui, et posé sur certains hommes qui lui appartenaient spécialement une marque extérieure de prise de possession? Les Juifs avaient bien la circoncision comme marque extérieure de consécration au Dieu véritable, et quand après ils voulaient se consacrer aux idoles, ils faisaient des marques visibles contre la circoncision. Les prêtres de Baal et d'autres, avec un fer chaud, gravaient sur leurs bras le nom de leur dieu : c'était une marque de consécration. On a marqué autrefois les soldats, on a marqué les esclaves, on a marqué les prisonniers de guerre, on a marqué les criminels; l'Apocalypse dit que les prédestinés seront marqués du signe de Dieu, et que les sectateurs de l'Antéchrist porteront le caractère de la bête. Les marques donc en général étant regardées comme un signe d'appartenance ou d'esclavage, on ne doit pas trouver bien étonnant que le démon ait voulu s'en servir sur ceux qui avaient fait un pacte avec lui et promis de lui appartenir toujours.

En second lieu, si les marques diaboliques sont souvent invoquées dans les procès de sorcellerie et prennent dans l'histoire une place peut-être démesurée, la faute en est aux sorciers eux-mêmes. Pour se donner plus de crédit et se faire craindre, ils étaient les premiers à se prétendre en relations suivies avec le très puissant Satan et à se dire marqués par lui. A défaut du démon, ils ont dû plus d'une fois se faire cette marque eux-mêmes. Ils n'avaient donc aucun droit de se plaindre si leurs calculs se sont plus d'une fois aussi retournés contre eux.

En troisième lieu, les juges d'alors savaient fort bien que ces marques pouvaient quelquefois être naturelles, qu'elles étaient fort difficiles à reconnaître d'une manière certaine, et que, si c'était le démon qui les avait faites, il pouvait fort bien aussi les faire disparaître. C'est pourquoi ils ne les regardaient que comme un *confirmatur*, mais non comme une preuve infaillible, et ils exigeaient toujours d'autres preuves plus sûres avant de condamner les sorciers.

Mais, si ces sorciers étaient si puissants, *comment ne maléficiaient-ils pas leurs juges?*—Ils l'ont bien essayé quelquefois, mais Dieu ne leur a jamais permis de réussir, parce qu'il en eût résulté l'impunité d'un crime que lui-même ordonne de punir.

2^o Examinons ensuite *si les juges n'ont pas été trop cruels.*—Non encore, au moins en général, dans les pays catholiques. Pour ces causes de sorcellerie, la magistrature possédait une foule de documents qui nous font complètement défaut, elle appliquait des lois peut-être un peu sévères, mais proportionnées au génie et aux besoins de l'époque, et ordonnancées par des législateurs initiés à une science entièrement négligée de nos jours. Ils connaissaient la théologie, la science la plus certaine de toutes, que nos incrédules se font une gloire d'ignorer. Enfin ils consultaient des médecins habiles et consciencieux. De Lancre, dont le nom excite encore une sorte d'horreur chez nos libres-penseurs, écrit : « Je trouve très bon que les juges ne punissent pas les maléfices des sorciers, quelque évidents qu'ils leur paraissent, si la preuve n'est pas entière. » Est-ce là le fait d'un esprit cruel et prévenu? Il usait toujours au contraire d'une grande pru-

dence et d'une grande clémence. « D'ailleurs, demande Bodin, pouvait-on se dispenser de sévir contre les sorciers, quand les faits étaient parfaitement prouvés et avoués par les coupables eux-mêmes, *sans aucune torture préalable*, et quand les populations alarmées et au comble de l'irritation en présence des maux affreux que leur causait un tel fléau, vociféraient contre les magistrats prévaricateurs et se fussent chargées elles-mêmes au besoin du rôle de juge et de bourreau, et quand les textes de la loi étaient si clairs? » Il est à remarquer qu'en France on ne recourait pas ordinairement à la torture préalable, mais seulement quand les faits étaient bien prouvés et qu'on se trouvait en présence de malfaiteurs hardis et obstinés à nier, et ce ne fut jamais guère que d'affreux scélérats qui y furent condamnés.

En Angleterre et en Allemagne, les sorciers furent jugés plus sévèrement qu'en France, mais c'est uniquement grâce à la réforme protestante. Il faut voir, en effet, en quels termes Luther les abomine et les condamne impitoyablement. Après la guerre de Trente ans, le pays tout entier était dans une désolation profonde; ayant perdu toute foi à la Providence, il eut recours aux puissances infernales, et les arts ténébreux de l'enfer avec toutes sortes de crimes et de forfaits se répandaient partout, et le peuple en rejetait toute la faute sur les sorciers. Chaque accusation était reçue avec avidité; les juges devaient procéder avec une grande rigueur; alors bien des innocents furent condamnés: il suffisait presque d'être accusé pour être jugé coupable, et on employait une torture telle que, pour en être délivré, on avouait tout ce que demandaient les juges et on nommait des complices qui ne l'étaient point. On en vint même à dénoncer des juges et jusqu'à des princes, et comme ceux-ci ne pouvaient pas récuser des témoignages qui avaient la même valeur et offraient les mêmes garanties qu'auparavant, la flamme des bûchers se retournait contre ceux qui les avaient allumés. Voilà les fruits du protestantisme; mais c'est encore la coutume des libres-penseurs et des incrédules de n'accuser jamais les protestants et de passer par-dessus leurs iniquités les plus grandes pour les attribuer toutes aux catholiques.

(A suivre.)

LES ANGES ET LES BÉATITUDES

(Suite.)

§ 6. *Où s'explique la connexion qui existe entre la sainteté et la science.*

L'une et l'autre est à la fois passive et active, donnée et reçue. La sainteté vient de Dieu qui la dépose dans notre âme et, de notre part, elle réclame un effort de la volonté qui doit l'acquérir, la mériter, la faire sienne. La science nous vient également de Dieu qui nous a révélé ce qu'il fallait savoir, soit que la révélation se trouve consignée dans les livres saints, soit qu'elle nous ait été transmise par la tradition, soit enfin qu'elle représente le dépôt sacré de l'Église seule interprète légale de l'Ancien et du Nouveau Testament : c'est la science sacrée de ce qu'il nous faut connaître pour atteindre la fin suprême de notre existence.

La science naturelle a ses principes dans la science sacrée ; premièrement, parce que tout ce que l'on connaît vient de Dieu, et, secondement, parce que les livres saints nous exposent l'origine des choses, base de toute science. — Ces deux genres de science demandent, elles aussi, un effort croissant, effort de l'intelligence qui dans le but de venir en aide à l'humanité, en lui procurant le bien spirituel et le bien temporel (seules fins que doive avoir en vue la science), se livre à des recherches laborieuses, qui ont donné naissance à toutes sortes d'études ayant nom dans le domaine spirituel : philosophie, dogmatique, morale, exégèse, droit ecclésiastique, théologie pastorale, etc. ; dans le domaine temporel : géographie, géologie, météorologie, astronomie, minéralogie, physique, chimie, botanique, zoologie, médecine, jurisprudence, etc.,

toutes sciences nécessaires aux arts, à l'industrie et aux métiers que se partage le genre humain.

Mais cette autre science, l'histoire, que nous apprend-elle? C'est qu'avant la venue du Christ et malgré tous les efforts de l'intelligence, qui cependant était alors ce qu'elle est aujourd'hui, le genre humain demeurait plongé dans une ignorance abominable dont le seul peuple hébreu fut en partie préservé parce qu'il était à l'aurore de la vérité qui devait se lever sur le monde. Partout ailleurs, en Grèce comme en Égypte, les philosophes païens laissaient grouiller l'homme dans l'immoralité la plus immonde et l'on dirait que l'homme n'avait sa raison que pour adorer les bêtes, se détruire et violer la nature.

C'est à partir de l'ère chrétienne et avec elle que se développe, en même temps que l'intelligence humaine, le progrès civilisateur en toutes sortes de connaissances. Quelques siècles de lutte contre les ténèbres, et le génie humain est porté à des hauteurs que durant quatre mille ans il n'avait songé à atteindre, ne les soupçonnant même pas.

Et pourtant, la lumière du Christ, lorsqu'elle ouvrit nos yeux à la plénitude de la vérité, ne se proposait pas de nous conduire à la recherche de trésors terrestres; bien au contraire, c'était afin d'arracher nos cœurs à la terre, d'allumer en eux le feu de la charité et de les élever jusqu'à la conquête du ciel. — Comment alors expliquer que deux tendances aussi opposées : l'aspiration à une vie surnaturelle et l'étude des choses de la vie présente, se soient donné la main, et que ce qui fait les grands saints ait suscité tant de philosophes qui laissent si loin derrière eux les rares génies de l'antiquité? — C'est que, de fait, la sainteté et la science sont amies intimes, et que le christianisme, en élevant le cœur de l'homme, a développé son esprit dans les mêmes proportions, ainsi que l'exprime l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* au chapitre xciii de son III^e livre, conjointement avec le Psalmiste inspiré. « C'est moi qui donne la science aux hommes, et j'accorde aux petits une intelligence plus claire que celle que les hommes peuvent donner. J'éleve un esprit humble, au point qu'il pénètre en un moment plus de secrets

de la vérité éternelle qu'un autre n'en apprendrait dans les écoles en dix années d'études. »

Aussi, la sainteté ne se contente pas de marcher de pair avec la science ; elle la favorise, elle la procure : comme dans les Apôtres, par exemple, eux qui, d'ignorants bateliers, sont devenus, au contact du divin Maître et sans avoir appris autre chose qu'à s'humilier et à aimer, les colonnes de cette religion chrétienne mère des sciences, des arts et des belles-lettres. Depuis lors, la plupart des grands saints furent de grands savants et la plupart des grands savants sont de grands chrétiens, des hommes de foi. En doutez-vous ? — Ouvrez la *Vie des saints*, consultez l'histoire. — De tout temps d'ailleurs, l'humanité fut imbue du lien qui unit inséparablement le savoir à la religion ; témoin les oracles que l'on allait consulter et l'érudition que l'on attribuait aux prêtres en même temps que la dignité sacerdotale. Le christianisme en rendant féconde cette union aussi rationnelle que naturelle, l'a ennoblie ; il en a fait la base de l'éducation. Partout où l'on aperçoit l'éternel clocher porter haut sa croix d'or, on sait que là, au pied de cette tour, s'abrite une école.

Mais, direz-vous, les saints, les gens pieux, ne sont pas toujours des savants ou des chrétiens instruits, si vous entendez par instruction une connaissance plus ou moins approfondie des choses de ce monde et si vous ne regardez pas comme la plus précieuse des connaissances celle que l'homme a de Dieu dans l'intimité d'une foi simple et de la dévote charité.

D'un autre côté, l'on rencontre plus que jamais des philosophes irréligieux et des savants qui se targuent d'athéisme, s'évertuant à faire mentir leur inspirateur, celui qui n'a jamais dit la vérité : « Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. » (Gen., III, 5.) Tristes dieux ! — Pardonnez-leur, ô mon Dieu, car ils ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils écrivent.

Voici la raison d'un contraste aussi étrange : l'ordre engendré par la vérité a été et demeure, pour l'homme, renversé par la faute originelle, et depuis que l'homme est tombé aveuglé par les ténèbres, tout saint n'est plus nécessairement

un savant et tout savant n'est plus un saint. Et nous déduisons de là, avec saint Thomas d'Aquin qui a si bien concilié en son bon cœur et en sa sublime intelligence l'extrême science et l'extrême sainteté, que parmi les hommes un inférieur peut très bien illuminer son supérieur, c'est-à-dire lui communiquer la vérité.

Cela est impossible chez les anges où, comme nous venons de le voir, la science et la sainteté sont une même chose. Un ange moins élevé en gloire ne saurait illuminer celui qui lui est supérieur.

Pour l'homme, il est facile de saisir ce qui s'observe à chaque instant. On a vu l'esclave de Fabiola instruire celle-ci dans la vraie foi et en faire une sainte. — *Moralement*, l'homme religieux étant plus près du Très-Haut, se trouve être supérieur à un athée, et cependant, un athée plus instruit des connaissances profanes, pourra enseigner une science naturelle à tel saint qui ignorait cette science.

Au ciel c'est autre chose ! Au ciel, où il n'y a qu'un seul genre de supériorité et d'infériorité, la supériorité et l'infériorité morales, au ciel, les anges sont d'autant plus élevés en gloire qu'ils sont plus parfaits en volonté et en intelligence, et ils sont d'autant plus parfaits qu'ils participent davantage à la vérité du souverain Bien. Or c'est le plus ou moins d'élévation dans la gloire qui constitue pour les anges la supériorité et l'infériorité. Mais chez les anges, être savant c'est être saint, et être saint c'est être savant.

Donc, chez eux, communiquer la vérité, qui est pour eux la seule chose communicable, c'est à la fois instruire et sanctifier, puisque la sainteté ne saurait être communiquée sans la science, l'une comme l'autre étant la vérité ; ce qui fait qu'un ange supérieur en dignité est également supérieur en science et en sainteté ; de sorte que pas plus qu'ici-bas un pauvre n'enrichit un riche, là-haut un ange inférieur ne peut illuminer un ange supérieur.

Dans les cieux l'illumination se propage, se communique constamment de haut en bas. — Un ange plus élevé illumine un ange moins élevé ; un chœur plus brillant éclaire un

chœur moins brillant; une hiérarchie suprême envoie ses rayons à une hiérarchie extrême.

§ 7. *Le ciel considéré comme une triple voie purgative, illuminative et unitive pour les anges éclairés dans ce mystérieux chemin par la splendeur du divin Soleil de justice.*

Le ciel une voie! — Pour arriver où? — N'avons-nous pas redit en mainte occasion que la voie c'est la terre, court chemin de notre vie conduisant au ciel qui n'a point d'au-delà! — C'est ainsi, il faut le maintenir. Pourtant, ne ravalez pas la gloire céleste, pour stable qu'elle soit, à l'immobilité perpétuelle d'une chose inerte qui contraigne ses bienheureux à l'inactivité; ce serait faire du ciel un séjour moindre que la terre qui n'est que son portrait. Priveriez-vous de mouvement la force de tous les anges moteurs de l'univers: ces esprits tout-puissants auxquels vous donnez des ailes plus rapides que l'air et que vous avez vus d'un seul acte escalader l'empyrée? — Ah! il avait raison l'orateur sacré, lorsqu'il dépeignait l'ensemble du monde angélique comme « une immense armée qui s'avance à travers l'éternité, dans le mystère de l'essence divine *pour en pénétrer de plus en plus les profondeurs* ». L'infini! Ces milliards d'anges d'un trait éternel auront à le traverser, chacun dans un autre sens, toujours, sans jamais arriver au bout.

Ainsi le ciel est une voie; les cieux sont mille voies. Si l'on n'y parvient plus au terme du mérite déjà atteint: si l'on n'y voit plus la grâce se changer en gloire, du moins y avance-t-on durant des siècles éternels sans jamais s'arrêter, et cela, pour explorer la gloire, en jouir sous des aspects toujours nouveaux; car éternellement Dieu, seigneur de ces vastes domaines, souverain de ces régions illimitées, se rend à la rencontre de ses invités, et ceux-ci à leur tour s'empressent de se porter vers Dieu afin d'habiter les cieux avec Lui, se sentir chez eux partout où il est chez Lui. Et il est dit que cet échange hospitalier, cette conversation entre Dieu et les

anges constitue pour ceux-ci une voie semblable à celle où nous avons observé l'homme, triple voie graduée que l'on appelle *purgative, illuminative, unitive*.

C'est là le mystère dont l'explication est d'une importance capitale, puisqu'il est la raison d'être de la disposition hiérarchique du royaume des cieux, disposition dont les ordres sont constitués en vue du gouvernement de l'univers.

Avant tout, il y a une différence notable selon que la triple voie en question est suivie par l'ange dans la hiérarchie céleste ou par l'homme dans la hiérarchie ecclésiastique.

L'homme ici-bas progressait dans sa voie de mérites en mérites *par la sanctification vertueuse*. L'ange progresse en érudition, *de connaissances en connaissances*, par la justice et la science de la gloire. — Comparé au trajet corporel d'un homme qui marche, le progrès de l'illumination spirituelle se fait en cadences rythmées plus rapides ou moins rapides, suivant la vélocité de l'esprit. Les pas y sont remplacés par des actes à la fois intellectuels et volontaires, et ces actes, au lieu de se succéder un à un comme les pas de la marche, se succèdent trois à trois. Attendu que dans le sens de l'érudition angélique par rapport aux profondeurs de la divinité, la purgation, l'illumination et l'union ne font, à trois, qu'un seul degré du trajet, un seul pas angélique qui dès lors est triple.

Il y a par conséquent une différence entre le trajet illuminatoire de l'ange qui se poursuit, à chaque degré, en trois actes angéliques, et le trajet de l'ange dans l'univers où l'ange personnellement se déplace en un seul acte ainsi que nous l'avons démontré au chapitre XI (n° de février 1902) de notre première partie en traitant de l'agilité des anges. — Ajoutons que l'illumination affecte plutôt l'être que la personne, et que l'ange y est plutôt porté qu'il ne se porte : Dieu le pousse, l'entraîne et le ravit.

Il est assez difficile de saisir cette gradation des voies scientifiques chez l'ange que nous avons longuement admiré comme un être on ne peut plus intelligent et comme un docteur en possession de toutes les sciences imaginables voyant Dieu face à face. Comment admettre encore pour l'intelli-

gence angélique si intimement unie à Dieu une voie unitive; comment admettre une voie illuminative pour cette intelligence déjà toute éclairée des clartés de la gloire; comment admettre une voie purgative où cette docte intelligence soit purifiée d'une ignorance quelconque?

Nous sommes ici en présence d'un mystère qui, comme tous les mystères, défie notre raisonnement sans pourtant choquer notre raison. Notre raison faite pour la vérité ne saurait être froissée par la vérité qui au contraire l'agrandit, la fortifie et la charme. Faisons-le paraître, tout mérite en reviendra à l'ange de l'école.

Une pensée à laquelle nous avons recours pour la centième fois nous soulage du poids du mystère. — Dieu est infini, l'ange n'est pas infini. En voyant Dieu, en le contemplant, en le saisissant, l'ange ne le peut voir tout à fait, ne le peut comprendre tout à fait, ne peut le saisir tout à fait. Pour peu que Dieu soit déjà vu, déjà compris, déjà possédé, s'il veut davantage se montrer, se faire comprendre et s'offrir à l'avidité intellectuelle de l'ange, l'ange aura de la besogne pour toute l'éternité; il y a là de quoi satisfaire et exciter un progrès éternel. En voie d'un tel progrès, les grands anges dévoreront l'infini comme l'aigle dévore l'espace; les petits anges voletteront comme les colibris. Les uns ont l'envergure lente du héron, les autres dépasseraient les oiseaux les plus rapides.

Disons que pour lier connaissance avec Dieu comme les anges, il fallait préalablement posséder à fond comme eux tous les genres de sciences, et que cette colossale érudition n'était qu'une préparation rudimentaire à leur étude éternelle de Dieu, où Dieu est leur maître et eux ses disciples. — Devant Dieu, l'ange est un ignorant; Dieu peut donc le purifier de son ignorance relative, et cela indéfiniment, de plus en plus, toujours, toujours; et toujours purifié, il sera toujours, en comparaison avec Dieu, un ignorant purifiable; parce que Dieu est science infinie tandis que la science et l'intelligence de la créature ont leurs bornes. — De cette façon l'on conçoit que l'ange puisse être instruit par Dieu, et qu'éternellement instruit il puisse l'être éternellement.

Or on peut dire de l'illumination scientifique des esprits célestes et de leur union avec Dieu ce que nous venons de dire de leur purgation.

Bien que Dieu soit tout-puissant, il doit, lorsqu'il traite ses créatures, soit pour les créer, soit pour les conserver ou les perfectionner, il doit, à moins d'agir par miracle, soumettre son acte à un commencement, à un achèvement et à une fin, opérant ainsi en trois périodes à cause des complications nécessaires de l'être créé qui est loin d'être simple comme Dieu. Tout être créé en effet nous apparaît, soit dans son essence, soit dans sa nature, soit dans sa voie ou son activité, avec un milieu et deux extrémités dont l'une est son commencement et l'autre sa fin. Le milieu ou moyeu de la créature est son trajet du commencement à la fin. — C'est ainsi qu'un voyageur part, chemine et arrive.

Les anges, eux aussi, voyageurs célestes dans l'infini de la divinité, sont constamment partants, cheminants et arrivants. Ils partent d'une béatitude et, bienheureux, ils cheminent pour arriver à un nouveau bonheur. Toujours, toujours, d'étapes en étapes, de béatitudes en béatitudes ils vont, avancent, courent, volent, ils se dépêchent comme des gens qui craignent de se retarder à force que le bonheur rend le bonheur désirable. Leur traversée est rendue délicieuse par l'agrément qu'ils goûtent à explorer la gloire; et ils n'éprouvent aucune fatigue. La rapidité de la course au lieu de les exténuer les délasse, car très rapides, leurs mouvements constituent ce repos éternel que nous souhaitons aux nôtres lorsqu'ils vont rejoindre les anges.

Ne riez pas, lecteur! Vos yeux non plus ne se fatiguent à parcourir ces lignes; nous désirons au contraire qu'ils s'y complaisent. On aime tant à regarder! C'est pour cela que le Créateur a fait les anges tout yeux. — Lorsque assis au penchant d'une colline vous contemplez la belle nature, votre regard satisfait se repose avec délices sur les fleurs qui couvrent le sol et sur le tendre feuillage des arbres; il observe les moindres détails de la vie; suit les papillons, atteint au vol des capricieuses hirondelles, plane avec la cigogne et l'épervier, trace le contour des champs cultivés, des

prairies, des bois aux teintes variées; il mesure l'étendue, vogue sur les eaux d'un lac ou d'une rivière lointaine, fouille l'horizon de la plaine, gravit la montagne au flanc drapé d'azur, au sommet blanchi par les glaciers; il va, il vient, monte et descend pour remonter encore de la terre à la voûte des cieux, et c'est en vain que mille charmes essaient de fixer son choix. — Dites, est-ce donc une peine pour la vue que de parcourir tant d'espace en un clin d'œil; n'est-ce pas plutôt un bien-être qui remplit votre âme d'une douceur ineffable et sans regret? — L'ange lui aussi vit par la vue, et se déplace comme elle; il a le bonheur de se dépenser dans la contemplation de Dieu.

La divinité est une infinitude de charmes sublimes que perçoit seule infiniment l'intelligence divine, et dont des intelligences les plus élevées n'ont *préalablement* la moindre idée. Car bien qu'elles regardent Dieu directement par l'esprit sans nécessiter comme nous l'intermédiaire des fenêtres de l'âme, elles ne perçoivent de son essence que la surface visible au jour de la gloire et les effets de sa puissance à mesure qu'elle suscite des êtres ou les conserve.

L'ange ne pénètre les profondeurs de la divine essence que pour autant que Dieu se manifeste par l'illumination.

Dieu dévoile-t-il aux regards de l'ange une sublimité de sa divine essence, il *purifie* cet ange de l'ignorance qu'il avait de cette sublimité, et fortifie son intellect par une grâce actuelle spéciale. Cet ange ainsi fortifié et préparé pour une *nouvelle vision de Dieu* entre, par rapport à la nouvelle connaissance qu'il va faire de la divinité, dans la *voie purgative*.

Maintenant, que cet ange est prévenu et préparé, et qu'il a perçu comme l'aurore d'une nouvelle sublimité, Dieu l'illumine, c'est-à-dire qu'il fait rayonner sur lui, *en proportion de la gloire de cet ange*, la splendeur de la sublimité nouvellement perçue. L'ange reçoit un nouveau degré de déification et l'on dit qu'il se trouve dans la *voie illuminative*.

Vient alors la troisième période où l'ange ainsi illuminé, divinisé et tout épris de la sublimité dont il est désormais pénétré, se voit ravir par Dieu, resserre son union avec Dieu,

s'unit plus étroitement à Dieu dans le sens de cette sublimité et dans la proportion dans laquelle Dieu l'en a illuminé. Cet ange a fait un pas dans la gloire; il est entré dans la *voie unitive* d'une nouvelle sublimité.

C'est comme cela que chaque ange en particulier et que tous les anges ensemble avancent, dans leur triple voie. Ils grandissent en Dieu ou plutôt ils s'élèvent en sa divinité de sublimités en sublimités sur les hauteurs de la vérité. Tel le touriste alpestre. Parvenu au sommet de la montagne, il se trouve en présence d'une autre montagne à gravir. Il s'est débarrassé de son fardeau superflu. A mesure qu'il monte il se réjouit du spectacle de la nature. La cime atteinte, c'est le repos et le contentement.

Voltaire imagina un géant colossal qui d'une enjambée franchissait l'Atlantique, un pied en Europe et l'autre au Canada. — Les anges sont ces géants dont la grandeur défie l'imagination de Voltaire, et que lui reléguait au rang des personnages fabuleux.

Si ces esprits, comme nous, avaient des membres, d'un pas ils escaladeraient les plus hautes montagnes. Or chacun de nos pas requiert trois mouvements : un mouvement pour lever le pied, un mouvement pour le porter en avant, un mouvement pour le poser ferme, ce qui rend plus admissible encore les trois périodes de la locomotion intellectuelle sur le chemin de la vérité.

L'on aura compris que nous désignons par *sublimité* un aspect de la divine essence. En effet, Dieu n'est pas seulement l'infinitude du *Beau*, il est *une infinité de beautés* plus sublimes, plus ravissantes les unes que les autres. Chaque fois que Dieu se montre sous l'une d'elles, c'est pour les anges un soleil inconnu qui se lève à l'horizon de leur existence pour les illuminer de ses feux en une journée de gloire, et les mener à la jouissance de ces célestes soirées où l'on se repose au sein de l'union divine comme l'enfant entre les bras de sa mère. Or le ciel est semblable aux régions où le soleil changeant le crépuscule en aurore ne trace la courbe de l'occident que pour reprendre aussitôt sa course divine. Et le soleil des anges est comme un prince qui pour une nouvelle fête revêt des

ornements neufs. C'est le matin réveillant la nature par des charmes qu'elle ne soupçonnait pas et sans lui laisser deviner les charmes du lendemain.

*
* *

L'illumination *scientifique* est passive parce que l'intelligence angélique y est plutôt mue et sollicitée qu'elle n'agit.

Ayant admis que pour les esprits célestes la science fait un avec la sainteté, il faut conclure que l'illumination scientifique est en même temps *sanctifiante*. Et comme telle elle a quelque chose d'actif de la part de l'ange.

La vérité est flamme autant que lumière. Pendant que la splendeur des sublimités divines éclaire l'intelligence, leur ardeur embrase la volonté suivant les mêmes phases du progrès déifiant.

C'est pourquoi dans la voie purgative l'esprit, en même temps que d'une ignorance relative, est purifié d'un certain manque de pureté. D'ailleurs, immaculé comme les élus glorieux, l'ange tend à s'éloigner davantage de tout ce qui n'est pas Dieu, à se détacher de soi par conséquent. L'ange se purifie en quelque sorte de son propre être afin de se simplifier encore, pour se disposer à cette assimilation, qui lui est offerte avec Dieu infiniment simple.

Dans la voie illuminative son désir d'être plus à Dieu s'accroît; Dieu désire ennoblir l'ange d'une noblesse supérieure à toutes celles qu'il avait auparavant; l'ange désire s'identifier à Dieu en toute humilité et se l'identifie, le divinise par le cœur pendant qu'il le défie par l'esprit.

Dans la voie unitive l'ange s'unit à Dieu par l'esprit; oui, mais aussi par charité. Dieu s'unit à l'ange par communion intellectuelle et l'ange s'unit à Dieu par la dilection.

L'on peut regarder la voie purgative des anges comme l'œuvre de Dieu le Père à qui est attribué tout commencement. Puis, si l'on considère Dieu le Fils comme étant la Sagesse et le Verbe qui parle lumière, il est permis de lui rendre grâce pour la voie illuminative. Enfin la voie unitive, chef-d'œuvre d'amour, reviendra au Saint-Esprit, personne qui unit les deux autres en un seul Dieu.

C'est ainsi que divinement embrasés et tout rayonnants des clartés et des feux de l'auguste Trinité, les anges des trois triades, astres de la gloire éternelle, gravitent au plus haut des cieux, mus en vertu d'attractions sublimes. Ils se lèvent et s'élancent à la recherche d'orbites infinis. Géants de sainteté et de science, ils parcourent leurs voies et se reposent à tourner leurs rondes en des soirées ravissantes suivies d'aurores toujours plus belles.

Semblable doctrine vous étonne? — Songez qu'au moment où vous lisez ceci le soleil, blême image de ces astres angéliques, se lève pour quelque peuple, décline pour tel autre, respandit au zénith pour un troisième, et qu'en cette course perpétuelle d'une triple lumière qui vous entraîne à raison de 24 kilomètres par seconde, l'astre du jour fond quelque part les glaces de l'hiver, réjouit ailleurs le printemps, plus loin allume l'été, en cette même seconde où sonnent à la fois toutes les heures du matin, du jour et de la nuit sur la terre et sur tous les globes de son immense rayon.

Ce que le Créateur a réalisé dans l'éphémère corporéité, n'en doutez pas. Il en pose aisément l'idéal dans la plénitude des esprits immortels où rien ne recommence sans commencer autre chose; où les anges comme vous se font illusion croyant être immuables, tant les abuse la quiétude de leur bonheur : Pour eux c'est Dieu qui tourne !

*
* *

Non seulement le soleil éclaire ses mondes, il les dirige. De même le Très-Haut tout en disposant les esprits célestes selon trois hiérarchies pour les illuminer et selon neuf chœurs pour qu'ils régissent et éclairent spirituellement l'univers, les gouverne comme un prince gouverne son peuple.

De là triple conception du royaume des cieux qu'il nous faut étudier séparément : monarchie, hiérarchie, organisation ordinale.

Alfred VAN MONS.

(A suivre.)

LE PAPE ET LES MÉDECINS CATHOLIQUES

Les vrais miracles

Le docteur Boissarie nous prie de publier la communication suivante :

Un très grand nombre de journaux ont reproduit le récit d'une audience que le Saint-Père avait bien voulu nous accorder, le 12 avril dernier, pendant le pèlerinage des médecins à Rome.

Ce récit, exact dans son sens littéral, pourrait être détourné de sa signification réelle, si nous ne rappelions dans quelles circonstances nous avons recueilli ces graves enseignements.

Le Saint-Père venait de recevoir deux ou trois cents médecins qui lui apportaient l'hommage de leur fidélité, de leur dévouement ; à la tête du pèlerinage, Monseigneur l'évêque de Tarbes avec les médecins du Bureau des constatations, les membres de l'Hospitalité, un certain nombre de miraculés ; c'était Lourdes avec toutes ses institutions, avec toute son histoire remplie depuis un demi-siècle de miracles et de guérisons... Le Saint-Père devait se rappeler le passage de son Encyclique du 2 février dernier où il disait : « A Lourdes, des prodiges quotidiens, dus à l'intercession de l'immaculée Mère de Dieu, fournissent de splendides arguments pour confondre l'incrédulité moderne... »

En outre, nous avons fait passer sous ses yeux le résumé de la guérison de Rudder, l'homme à la jambe cassée, le récit si émouvant de la guérison du loup de Metz.

Ces deux exemples, choisis entre mille, devaient l'amener à nous dire : « Il ne faut jamais prononcer le mot de miracle à la légère, nous vivons à une époque où, plus que jamais, on peut invoquer la suggestion... *mais nous savons que la cicatrisation d'une plaie, que la consolidation instantanée d'une fracture ne peuvent être rangées dans les effets de suggestion.* »

Le Saint-Père voulait ainsi nous rappeler, dans une circonstance où tout semblait l'y convier, le principe admis par tous les hommes de science pour marquer la limite des lois naturelles, la distinction que nous devons toujours faire entre deux ordres de phénomènes absolument distincts ; d'un côté les plaies, les destructions de tissus, avec des réparations instantanées, et, de l'autre, les troubles fonctionnels ou nerveux qui peuvent disparaître sous l'action de causes naturelles.

Il y a bientôt deux ans, Léon XIII nous disait que les médecins peuvent constater les guérisons, mais que le miracle relève d'une autorité plus haute. « Sous la direction de votre évêque, nous disait-il, vous êtes dans une voie sûre ; continuez vos études avec confiance. » *Sous la direction de votre évêque* : c'était là l'autorité compétente.

Ce mot de miracle, qui divise souvent les hommes de science, doit être écarté de nos préoccupations, nous observons en médecin, et nos conclusions ne peuvent s'étendre au delà de notre domaine.

Nous avons été heureux de recueillir ces grands enseignements de la bouche même du Souverain Pontife, de voir confirmer les principes qui nous ont servi de guide dans la direction de nos travaux.

Dans cette année du cinquantenaire de l'Immaculée-Conception, l'étude du miracle prend une place plus importante dans les préoccupations du monde savant. L'histoire de Lourdes étant étroitement liée à ces études, nous devons demander une direction à l'abri de toute cause d'erreur ; cette direction se résume dans ces deux indications : séparer aussi complètement que possible les guérisons des maladies nerveuses des guérisons des affections organiques, soumettre tous ces résultats au jugement de l'autorité compétente ; se rappeler enfin que la suggestion ne peut cicatriser une plaie ou souder instantanément une jambe cassée.

En nous parlant du procès de béatification en cours, le Saint-Père n'a fait allusion à aucun fait, à aucun miracle en particulier. Il a voulu nous rappeler avec quel soin et quelle sévérité toutes les preuves et tous les témoignages doivent être discutés.

Dr BOISSARIE.

COMMENT LE CURÉ D'ARS

FUT PERSÉCUTÉ PAR LES DÉMONS

(Suite.)

Voilà des témoignages bien nets, bien précis, et dont le curé d'Ars n'était pas avare ; n'importe ! les démentis persévèrent. Ils portaient surtout des rangs du clergé, qu'on a tort, soit dit en passant, de supposer crédule. La crédulité est en raison inverse de la foi. « Philosophes : race crédule ! » a dit un ancien.

Il faut croire à quelque chose : ce besoin est si fort, si impérieux dans l'homme qu'il préfère croire trop, croire tout, plutôt que de ne rien croire ; il préfère abdiquer toute raison plutôt que de renoncer à toute foi. Qui ne croit pas en Dieu, est d'autant plus près de croire au diable. Mais quand on a soumis sa raison aux divins enseignements de la foi, qu'a-t-on besoin de croire autre chose que ce que Dieu a révélé et que l'Église enseigne ?

Les confrères du curé d'Ars se montraient donc, en général, peu disposés à admettre la réalité de ces manifestations diaboliques ; ils leur cherchaient des causes naturelles et physiologiques, et croyaient en trouver dans les jeûnes et les veilles immodérées du saint homme : explication sommaire et commode plus que satisfaisante. « Si le curé d'Ars vivait
« comme les autres, disaient-ils, s'ils prenait sa dose de
« sommeil et de nourriture, l'effervescence de son imagina-
« tion se calmerait, son cerveau ne se peuplerait pas de
« spectres, et toute cette fantasmagorie infernale s'évanoui-
« rait¹. »

1. Nous n'avons qu'un mot à dire touchant les soi-disant explications physiologiques des phénomènes de ce genre. Si ces explications peuvent être admises, lorsqu'il s'agit de se rendre compte de faits entourés de circonstances patholo-

Ainsi a-t-on coutume de raisonner quand on juge avec des idées préconçues ; ainsi a raisonné tout le dix-huitième siècle, et encore aujourd'hui, dans un certain monde, on ne sait pas raisonner autrement. Le sens des choses surnaturelles s'est tellement affaibli parmi nous, que nous ne pouvons nous décider à croire aux phénomènes qui dépassent la sphère naturelle où nous respirons habituellement. Nous aimons mieux nier ces faits, les attribuer à l'illusion et à la supercherie, que de nous donner la peine de les examiner sérieusement, et de nous exposer ainsi à rencontrer quelque agent invisible et supérieur dont nous redoutons la présence. Le merveilleux effraie autant qu'il attire ; nous voulons le connaître et n'osons l'approcher.

Au plus fort de ces préventions, voici ce qui arriva : — ce drame infernal a été raconté de la même manière par les différentes personnes qui en furent témoins ; un de ces témoins vit encore et s'est offert à en signaler les détails. — C'était dans l'hiver de 1826 ; il y avait à Saint-Trivier-sur-Moignans un vénérable curé, nommé M. Granger, qui s'était mis en rapport avec l'abbé Vianney, dès les premiers jours de son ministère à Ars ; il avait su l'apprécier et il le voyait souvent. Jaloux de procurer à ses paroissiens le bienfait de la présence au milieu d'eux d'un prêtre si mortifié et si zélé, il le pria de se joindre aux missionnaires qui donnaient alors les exercices du grand jubilé. M. Vianney consentit à tout ce que son voisin voulut ; il resta trois semaines à Saint-Trivier, prêcha de temps en temps et confessa beaucoup.

giques concomitantes, qui en décèlent la nature, et qui, d'habitude, ne lui font pas défaut, il devient impossible de leur attribuer la même cause quand ils se trouvent unis, comme chez M. Vianney, à l'accomplissement si régulier de toutes les fonctions de l'organisme, à cette sérénité d'idées, à cette délicatesse de perception, à cette sûreté de jugement et de vue, à cette plénitude de la possession de soi-même, au maintien de cette miraculeuse santé qui ne connaissait presque pas de défaillance, au milieu de l'incessante série de travaux qui absorbaient l'existence du curé d'Ars. Et, du reste, ces phénomènes extraordinaires, sensibles pour lui, ne étaient-ils pas, en lieu des circonstances, également pour les autres ? Les témoignages ici ne manquent pas. Faudra-t-il, pour se donner le vain plaisir de douter, mettre sans motif en suspicion des dépositions respectables et désintéressées ! Disons-le : un scepticisme obstiné à l'endroit des faits d'ordre surnaturel, tels que ceux dont nous retraçons l'histoire, impliqueraient, chez les catholiques surtout, une infirmité morale autrement certaine que la créance raisonnée à laquelle de prétendus *esprits forts* veulent bien donner le nom d'aveugle crédulité.

Comme les vexations auxquelles il était en butte, de la part du démon, faisaient alors grand bruit, ses confrères s'en amusaient et lui disaient sur le ton du badinage : « Allons ! allons ! cher curé, faites comme les autres ; nourrissez-vous mieux : c'est le moyen d'en finir avec toutes ces diableries. »

Un soir, on le prit sur une gamme plus haute ; la discussion s'anima du côté des contradicteurs, et leur raillerie s'échappa en jets plus amers et moins contenus. Il fut convenu que toute cette mystique infernale n'était que rêverie, délire, hallucinations et le pauvre curé fut traité, en toutes lettres, de visionnaire et de maniaque. Il ne répondit pas un mot à ces savantes diatribes ; il se retira dans sa chambre, insensible à tout, sauf à la joie d'avoir été humilié. Un instant après, MM. les rieurs se souhaitaient une bonne nuit et gagnaient leur appartement respectif, avec l'insouciance de sages qui, s'ils croyaient au démon, n'avaient du moins qu'une foi très médiocre à son intervention dans les affaires du curé d'Ars.

Mais voilà qu'à minuit ils sont réveillés en sursaut par un horrible fracas : la cure est sens dessus dessous ; les portes battent ; les vitres frissonnent ; les murs chancellent ; de sinistres craquements font craindre qu'ils ne s'écroulent. En un instant, tout le monde est debout. On se souvient que le curé d'Ars a dit : « Vous ne serez pas étonné si, par hasard, vous entendez du bruit cette nuit. » On se précipite dans sa chambre... il reposait tranquillement. « Levez-vous, lui crie-t-on, la cure va tomber ! — Oh ! je sais bien ce que c'est, » répondit-il en souriant. Il faut aller vous coucher ; il n'y a rien à craindre. » On se rassure et le bruit cesse.

A une heure de là, quand tout est redevenu silencieux, un léger coup de sonnette retentit. L'abbé Vianney se lève et trouve à la porte un homme qui avait fait plusieurs lieues pour venir se confesser à lui. Il se rend aussitôt à l'église et y reste jusqu'à la messe, occupé à entendre un grand nombre de pénitents.

Un des missionnaires, M. l'abbé Chevalon, de pieuse mémoire, ancien soldat de l'Empire, demeura si frappé de

cette étrange aventure, qu'il disait en la racontant : « J'ai promis au bon Dieu de ne plus plaisanter sur ces histoires d'apparitions et de bruits nocturnes; et quant au curé d'Ars, je le tiens pour un saint. »

Le lecteur aura remarqué, sans doute, la coïncidence des événements de la nuit avec l'arrivée soudaine d'un pécheur venu de loin pour se confesser. C'était chose ordinaire, qui, après de nombreux précédents, avait fini par devenir un indice presque infaillible. Chaque fois que les taquineries du démon redoublaient de fréquence et d'intensité, le curé d'Ars prévoyait que la grâce lui amènerait bientôt quelque grand pécheur à convertir: ses pressentiments étaient rarement trompés : si bien que, par la suite, au lieu de se troubler de cette recrudescence de colère infernale, il l'accueillait comme le signe avant-coureur des miséricordes de Dieu et des consolations réservées à son ministère. Souvent, quand il se levait après une nuit de lutte et d'insomnie cruelles, il trouvait, à la porte, des étrangers qui avaient marché toute la nuit et qui le priaient d'entendre leur confession.

L'esprit du mal variait ses moyens d'attaque : il ne se contentait plus de frapper aux portes et de troubler le repos de M. Vianney par des bruits effrayants, il était sans cesse à imaginer de nouveaux tours dont l'audace déguisait mal la faiblesse. Souvent il se cachait sous son lit, voire sous son chevet, et faisait, toute la nuit, retentir à son oreille tantôt des cris aigus, tantôt des gémissements lugubres, des plaintes étouffées, de faibles soupirs; quelquefois il l'entendait geindre bruyamment comme un homme qui se livre à un travail pénible, d'autres fois râler comme un malade à l'agonie.

« Le démon est bien fin, disait-il un jour, dans son catéchisme, mais il n'est pas fort : un signe de croix le met en fuite. Tenez, il n'y a pas encore trois jours qu'il faisait un grand tapage au-dessus de ma tête. On aurait dit que toutes les voitures de Lyon roulaient sur le plancher... Pas plus loin qu'hier soir, il y avait des troupes de démons qui secouaient ma porte; ils parlaient comme une armée d'Autrichiens : je ne comprenais pas un mot de leur jargon. J'ai fait le signe de la croix; ils sont tous partis. »

Il y eut une nuit où il fut réveillé en sursaut et se sentit soulevé en l'air : « Peu à peu *je perdais mon lit*, dit-il; je « m'armai vite du signe de la croix et le *grappin* me « laissa. »

Une autre nuit, le diable imagina de prendre la forme d'un coussin très doux, très moelleux, dans lequel la tête du pauvre curé enfonçait voluptueusement comme dans de la ouate; en même temps il en sortait un gémissement plaintif. Il avoua que cette fois il eut grand'peur; il lui sembla que ce nouveau genre de piège mettait son âme en péril. Il invoqua le secours du ciel, et l'illusion disparut.

Ayant été appelé à Montmerle, après la mission de Saint-Trivier, le démon le suivit sur ce nouveau théâtre de son zèle, et comme il devait y faire beaucoup de bien, le mauvais esprit s'appréta lui-même à lui faire le plus de mal qu'il pourrait : c'est pourquoi il le molesta de son mieux et sans répit. Dès la première nuit il le traîna dans son lit tout autour de sa chambre, en sorte qu'il ne put pas fermer l'œil. Le lendemain M. Vianney s'étant rendu à l'église de bonne heure, suivant son habitude, trouva la foule entourant son confessionnal; mais à peine y fut-il assis, qu'il se sentit soulevé et ballotté comme s'il avait été emporté dans une frêle barque sur un courant rapide.

Il a souvent cité ce fait, et la première fois que M. l'abbé Toccanier, alors vicaire de Montmerle, vit le saint prêtre, dont il devait être plus tard le compagnon et l'ami, M. Vianney lui dit : « J'ai fait une mission chez vous, anciennement, et je « m'en suis bien vu avec le *grappin*. Il s'amusa, la nuit, à « me promener dans ma chambre sur un lit à roulettes. »

Les effets que nous avons mentionnés jusqu'ici semblent indiquer que la malice et la lutinerie ne sont pas étrangères au royaume des esprits. « Leurs manifestations, dit le savant Gorres, ont quelque chose d'indéterminé, de singulier, quelquefois de bruyant et d'espiègle. On dirait qu'ils aiment à regarder, de temps en temps, à travers ces masques comiques, et à voir les pauvres mortels se pavaner dans leur sotte gravité et s'enorgueillir de leur vaine civilisation *qui ne croit pas mais qui tremble*; qu'ils aiment à descendre parmi eux, dans

un moment de bonne humeur, pour les agacer et se moquer d'eux. Toutefois, *on voit qu'ils redoutent ceux qui ne badinent pas avec eux*. L'ironie a une certaine affinité avec l'esprit malin. Aussi y a-t-il quelque chose de dérégulé et de désagréable dans le comique de ces esprits, et, à travers leurs plaisanteries, nous avons vu plus d'une fois percer comme un éclair de lumière équivoque du feu qui les dévore¹. »

C'est ainsi que nous avons entendu le curé d'Ars se plaindre de ce que le démon avait voulu le tuer... Quand il alla à Saint-Trivier pour y prêcher le jubilé, il partit à pied, avant le jour, et sans être accompagné; il marchait en récitant son chapelet; l'air autour de lui était rempli de lueurs sinistres: l'atmosphère était comme embrasée, et, de chaque côté de la route, les buissons lui paraissaient en feu. C'était Satan qui, prévoyant les heureux fruits que M. Vianney allait faire dans les âmes, enveloppé du fluide ardent qui le dévore, le suivait pas à pas, cherchant à l'effrayer et à le décourager. Lui, cependant, n'en continuait pas moins son chemin, confiant en la très efficace protection de la Mère de Dieu et de son bon ange, et ne voyant dans ces nouvelles manœuvres de l'ennemi, que le présage des bénédictions de Dieu sur ses travaux. En effet, son passage à Saint-Trivier fut marqué par les plus consolants triomphes de la grâce.

1. *Mystique*, II^e part., liv. V, ch. xxiii.

(A suivre.)



BIBLIOGRAPHIE

Les Phénomènes odiques, ou Recherches physiques et physiologiques sur les dynamides du Magnétisme, de l'Électricité, de la Chaleur, de la Lumière, de la Cristallisation et de l'Affinité chimique considérés dans leurs rapports avec la **Force vitale**, par le baron Charles DE REICHENBACH. — Traduction française par Ernest LACOSTE, ingénieur, membre des académies d'Aix et du Var, officier d'Académie. — Préface par le colonel DE ROCHAS.

1 volume in-8° de 564 pages, avec nombreuses figures dans le texte. — Prix : 8 francs. (Paris, Chacornac, 11, quai Saint-Michel.)

Reichenbach, mort à Leipsick en 1869, à l'âge de 60 ans, était docteur en philosophie, mais il s'occupa surtout de géologie et de chimie appliquée à l'industrie. Il découvrit la paraffine et la créosote et créa en Moravie de nombreux établissements dont la prospérité fut une source de richesses pour le pays et pour lui. Le roi de Wurtemberg l'en récompensa en lui conférant le titre de baron.

Esprit très observateur et très sagace, il avait remarqué l'influence exercée sur le système nerveux de certaines personnes par un grand nombre de radiations émanant, soit de substances inertes qui présentent, comme l'aimant et les cristaux, des molécules nettement orientées, soit d'organismes vivants, tels que les végétaux et les animaux. Il les étudia avec méthode, classa sous le nom générique d'*od* toutes celles qui produisaient les mêmes effets sur les sensitifs et essaya de les définir en comparant leurs actions avec celles des autres forces déjà connues. Le résultat de ses recherches fut consigné dans plusieurs livres, dont le plus important est celui dont nous publions la première traduction française.

Tout récemment MM. Blondlot et Charpentier ont également classé sous le nom générique de *rayons N* un certain nombre de radiations ayant pour caractère commun d'augmenter la lumière de quelques corps fluorescents ou phosphorescents.

Il est probable que l'*od* et les rayons N comprennent beaucoup de radiations communes et nous espérons que notre livre guidera utilement les savants français dans la voie nouvelle où s'est engagée la physique.

A. R.

Le Gérant : P. TÉQUI.

LES POSSESSIONS

(Suite et fin.)

VI

Certains écrivains, plutôt rationalistes que catholiques, ont prétendu que la sagesse des théologiens était en défaut, que les règles de discernement du miracle posées par Paul V, par Benoît XIV, et recueillies dans le Rituel n'avaient aucune valeur, et que nous cherchons en vain un signe scientifique certain pour reconnaître et caractériser la présence du préternaturel.

D'où ces conséquences fausses, contre lesquelles nous protestons : 1° il y a une opposition irréductible entre la théologie et la science; 2° nous n'avons que de simples probabilités pour reconnaître le miracle, c'est-à-dire le fait surnaturel qui sert de base à la démonstration de la divinité de la religion chrétienne; 3° l'Église n'a plus de marques scientifiques certaines pour se prononcer dans les procès de canonisation des saints; 4° les exorcismes qui supposent les possessions, sont des institutions surannées et des souvenirs de notre ignorance.

Ces conclusions nous suffiraient pour apprécier la valeur du nouveau système de critique adopté par certains apologistes dont la témérité nous effraie. Ces apologistes nous parlent sans cesse des rayons X, du télégraphe sans fil, etc., etc., pour arriver à cette conclusion de l'école rationaliste : le préternaturel est indiscernable.

On suppose donc faussement qu'il est *toujours* très difficile de discerner le préternaturel, qu'il y faut de longues études

et une science éprouvée. On oublie que si, dans certain cas, le discernement du préternaturel offre de grandes difficultés et comporte une rare prudence, il n'en est pas de même dans tous les cas. Souvent, en effet, le bon sens suffit, et son témoignage est aussi important, aussi autorisé que celui des savants dans le domaine des faits qui confinent à l'ordre scientifique,

Voici, par exemple, la stigmatisée de Coux dont le colonel de Rochas nous a raconté l'histoire : « On la voyait souvent suspendue en l'air, soit à l'église, soit chez elle; parfois son voile de communion lui était enlevé lorsqu'elle se dirigeait vers la sainte table et, à ce moment, un cierge allumé se trouvait entre ses mains sans secours humain et disparaissait de même; en d'autres occasions, on la voyait subitement renversée à terre et on entendait, au même instant, des claquements répétés comme si de violents soufflets eussent été appliqués sur ses joues que l'on voyait immédiatement enflées, rougies et même noircies. On parlait de stigmates sanglants apparaissant et disparaissant subitement sur diverses parties de son corps. On racontait que ces faits étranges se produisaient beaucoup plus fréquemment le vendredi que les autres jours de la semaine. Enfin on lui attribuait la faculté de voir et d'entendre ce qui se passait au loin, de lire les pensées et même quelquefois de prédire l'avenir. »

On rencontre assez souvent des phénomènes de cet ordre dans la vie de quelques saints, avec des variantes plus ou moins accusées. Assurément, si des témoins dignes de foi nous affirment leur réalité, je serai disposé à les croire, en vertu de la certitude historique, et je me contenterai de prendre toutes les précautions nécessaires pour établir la véracité des témoins. Mais je n'exigerai pas de ces témoins une culture scientifique élevée, je ne demanderai pas des preuves et des démonstrations empruntées à la physique, à la chimie ou aux principes de la physiologie pour me persuader, par exemple, que les phénomènes de la stigmatisée de Coux que nous venons de rapporter, supposent manifestement l'intervention objective d'une entité étrangère.

Il en est de même de la résurrection d'un mort, de la gué-

raison instantanée d'un aveugle de naissance et de ces miracles que les théologiens ont l'habitude de désigner sous le nom de miracles de premier ordre. Pour les constater scientifiquement le bon sens suffit, avec la connaissance commune des lois générales de la nature.

On s'étonne et on se trouble de rencontrer sous la plume d'un apologiste qui se prétend catholique des assertions telles que celles-ci :

« Tous ces phénomènes, écrit l'abbé Véronnet, que le Rituel romain et l'enseignement commun des théologiens nous donnent comme des marques du surnaturel, nous les retrouvons dans la malade de Grèzes, et nous avons vu que tous pouvaient, au moins dans certains cas, s'expliquer rationnellement sans avoir besoin de recourir à l'intervention d'un être extranaturel... La possession diabolique serait-elle donc indiscernable? Il se peut, poursuit l'abbé Véronnet, qu'il en soit ainsi, scientifiquement parlant, et que nous en soyons réduits sur ce point à de simples conjectures, plus ou moins probables¹. »

Voilà donc l'irréductible antinomie entre la science et la théologie.

Parler et comprendre une langue qu'on n'a jamais apprise, voir à de longues distances malgré tous les obstacles matériels, discerner les choses cachées, tous ces phénomènes, séparés ou réunis, témoignent l'exercice d'une puissance qui est au-dessus des forces de la nature, l'intervention d'une entité étrangère plus forte que nous.

Cette règle posée par Benoît XIV, et appliquée sans cesse par l'Église, n'a aucune valeur scientifique aux yeux de M. l'abbé Véronnet qui explique ainsi le phénomène constaté. Le sujet voit et lit dans le cerveau d'un autre individu. Il n'est pas nécessaire qu'une entité étrangère bonne ou mauvaise intervienne, il suffit au sujet de recevoir les radiations cérébrales d'un autre sujet.

« Il suffirait d'admettre, écrit M. Véronnet, qu'en vertu d'une sensibilité surexcitée, telle qu'on la retrouve chez tous

1. Je ferai observer que M. Véronnet ne dit pas : *dans certains cas*.

les hystériques et les hallucinés, la malade de Grèzes percevait d'une manière inconsciente les impressions émanées du système nerveux et en particulier du cerveau des personnes présentes. »

L'auteur va bientôt s'égarer dans les régions des prédictions et des conjectures les plus étranges. Il oublie les sévérités de l'observation scientifique et les exigences de la science expérimentale. Par des *peut-être* habilement placés, il arrive aux conclusions les plus imprévues; je pourrais dire à la négation de la certitude, au scepticisme universel.

« Il n'est pas étonnant, écrit M. Véronnet, de trouver des personnes qui jouissent de *la vue à distance*, par perception de radiations éloignées, ou même de la pénétration des pensées, par perception des radiations cérébrales, c'est-à-dire des images de toute personne présente. Comme toute qualité naturelle, celles-ci pourront se développer par la répétition des mêmes actes. Beaucoup de personnes qui ne s'en doutent pas pourront s'apercevoir qu'elles les possèdent, à un degré plus ou moins élevé, et qu'elles peuvent les perfectionner, comme, depuis qu'on parle davantage des sourciers, beaucoup de personnes se sont trouvés cette sensibilité spéciale qui s'est ensuite développée chez elles avec une grande facilité. Ces qualités pourront encore se conserver et se généraliser par l'hérédité, comme toute qualité naturelle et... *peut-être* verra-t-on une génération qui saura se passer en partie de la parole, de l'écriture et du télégraphe pour la communication de ses pensées. Est-ce rêverie pure? Qui oserait l'affirmer après les merveilles insoupçonnées que l'on a vu se réaliser. »

I. — Quand un sujet comprend, parle, écrit une langue qu'il n'a jamais apprise, c'est qu'il voit ces signes dans le cerveau d'une personne présente, c'est qu'il en reçoit des radiations cérébrales qui s'implantent dans son propre cerveau. Donc, ce phénomène est naturel. Voilà la première objection.

Les apôtres, au lendemain de la Pentecôte, prêchaient à une foule composée de toute sorte de peuples, ils en étaient

compris, ils n'avaient pas cependant dans leur cerveau les signes conventionnels de la langue de chacun de ces peuples et de ces individus.

Quand saint François Xavier prêchait l'Évangile aux peuplades sauvages, de toute langue, suspendues à ses lèvres, et qu'il faisait pénétrer dans leur âme la vérité chrétienne, il est incontestable que ces peuplades ne lisaient pas dans son cerveau, qu'elles ne recevaient pas simultanément des radiations cérébrales si diverses, que le cerveau du saint ne pouvait pas émettre instantanément des vibrations ou des ondulations qui correspondaient à tous les idiomes de ces sauvages qui lui étaient inconnus.

L'objection ne tient pas debout.

II. — On nous dit que si un possédé parle grec, arabe ou hébreu, « c'est qu'il lit dans le cerveau des personnes présentes ». Mais, répondrons-nous, si aucune des personnes présentes ne connaît cette langue, il faudra bien chercher une autre explication.

Or, on a vu dans des réunions spirites des médiums parler une langue qu'ils ne connaissaient pas et que personne ne connaissait autour d'eux.

III. — Que faut-il entendre par ces vibrations cérébrales qui me feraient connaître les pensées d'une autre personne? Quand je parle à haute voix, j'ébranle l'air, j'envoie autour de moi des ondes sonores qui sont entendues de tous les assistants. Mais pour comprendre le sens de ces ondes sonores, il faut une éducation spéciale, un long exercice. J'ai appris à comprendre et à interpréter les sons, comme j'ai appris à lire, à écrire, à parler.

Il ne suffit pas d'émettre des ondes sonores pour être compris. Que je parle latin, grec ou hébreu, devant un public qui ne connaît pas ces langues, je prononcerai des syllabes, des mots, des phrases, j'agiterai l'air autour de moi, mais personne ne comprendra ce que je dis, personne ne devinera ma pensée.

Ce n'est donc qu'après avoir appris à connaître la corrélation de l'idée et du son que j'arrive à interpréter la parole et à comprendre la pensée de celui qui me parle, et cette cor-

rélation connue est la condition nécessaire, indispensable de l'échange de sentiments et de pensées.

Or, si je ne peux pas comprendre, sans préparation, sans éducation, la parole articulée, à plus forte raison en sera-t-il ainsi d'une vibration cérébrale dont l'existence n'a jamais été constatée et de laquelle je ne sais rien. On suppose donc : 1° que le cerveau émet une vibration spéciale; 2° qu'il projette cette vibration à l'extérieur; 3° que cette vibration se propage selon des lois inconnues; 4° qu'en vertu d'une affinité ou d'une parenté quelconque elle choisit au loin un autre cerveau accordé pour l'impressionner; 5° qu'elle pénètre dans ce cerveau, sous forme d'image, et qu'elle devient ainsi visible à un autre esprit; 6° qu'elle fait naître une pensée qui n'est que la reproduction, ou un écho de la pensée du cerveau expéditeur.

Vous demandez des explications et des preuves, on vous donne des hypothèses les plus invraisemblables, des inventions qui déconcertent la raison et qui défient la discussion.

Une vibration cérébrale qui communique *une pensée*, d'un cerveau à un autre cerveau! N'est-ce pas contraire à toutes les lois et à tous les principes de la psychologie? La généralisation, l'abstraction, l'intelligence, la volonté ne sont pas des fonctions du cerveau comme la mémoire et l'imagination. Ces facultés ne sont pas liées à un organe, elles appartiennent à l'âme; elles ne peuvent pas se transmettre à un autre cerveau, sous forme de vibration cérébrale, et il ne faut pas penser à les localiser. Que notre cerveau transmette une vibration cérébrale à un autre cerveau, je n'en sais rien, ce n'est pas impossible. Mais, que mon cerveau transmette à un autre cerveau une pensée abstraite, générale, absolue sous la forme particulière, concrète d'une vibration matérielle, c'est une contradiction. On constate une contradiction, on ne la réfute pas.

« Qui dit fonctions intellectuelles, écrit le Dr Ferrand, dit toute une série d'opérations dont les idées sensibles ont pu être le point de départ, mais qui évoluent dans un domaine tout différent, et auxquelles *il est impossible d'attribuer un siège anatomique distinct.*

« Par exemple, la généralisation ou l'abstraction et la formation de l'idée générale et les opérations qu'elle sert à effectuer, les hypothèses mêmes auxquelles elle donne lieu, les raisonnements qu'elle permet, tout ceci échappe *au domaine organique* et s'accomplit sans que rien nous permette d'en déterminer le siège.

« Nous connaissons, au contraire, le lieu et l'organe des opérations sensibles, de l'image : nous savons par quelle voie elle entre dans l'économie vivante, dans quel lieu elle s'y dépose et y marque sa place, où la mémoire la conserve et où l'imagination l'évoque, l'influence qu'elle y exerce et les réactions et les déterminations qu'elle y provoque...

« L'intelligence n'est pas une fonction physiologique, elle ne résulte pas d'un concours de fonctions physiologiques : elle opère sur le résultat de ces fonctions, mais elle en diffère par la nature même de ces opérations que la conscience nous révèle et dont *nous ne pouvons trouver nulle part ni le lieu ni l'organe.* » (*Annales de philosophie chrétienne*, décembre 1896.)

Il me serait même bien difficile d'admettre que mon cerveau transmette *une image* à distance à un autre cerveau. Je pense à une maison, à un arbre, à une rivière. Je me recueille, et j'envoie à cinquante ou cent kilomètres, sous forme de radiations, la photographie de cette maison, de cet arbre, de cette rivière. Il m'a suffi, dit-on, de me recueillir et de *vouloir*, pour avertir cet homme, appeler et retenir son attention, et lui donner les visions de ma photographie.

Et l'on ajoute : « Peut-être verra-t-on une génération qui saura se passer en partie de la parole, de l'écriture et du télégraphe pour la communication de ses pensées. »

Si l'auteur nous disait : Peut-être qu'on découvrira ou qu'on inventera des moyens plus perfectionnés que le télégraphe avec fil ou sans fil pour la communication des pensées, je m'empresserais de souscrire à cette prédiction, car la science progresse toujours. Je dirais même : il est certain que l'on inventera de nouveaux moyens de communication. Ce que nous avons déjà vu nous permet d'annoncer ce que nous verrons demain.

Mais ce que je ne peux pas croire, c'est que sans recourir à de nouveaux procédés, à de nouveaux moyens *physiques* ou *chimiques*, et par un seul acte de ma volonté, je puisse aujourd'hui ou plus tard m'entretenir mentalement avec un ami que j'ai laissé à Constantinople ou à Pékin. Non, cela n'est pas possible, et si un tel phénomène se produisait, je dirais : cela n'est pas naturel ; la communication est l'œuvre d'un autre agent ; nous sortons du domaine de la science expérimentale et des faits naturels.

Je répéterai ce que j'ai dit bien des fois : Dès l'origine du monde, en se connaissant, l'homme a connu sa nature et ses facultés fondamentales. Or, si l'homme possédait naturellement les facultés de recevoir et de transmettre non seulement des images, mais encore des pensées, à de longues distances, mentalement, par un seul acte de volonté, il est évident que nous le saurions, que nous aurions conscience de cette faculté, que nous en ferions usage depuis longtemps, et que la Providence ne voudrait pas nous cacher et rendre inutile une faculté dont les effets *immenses* changeraient les conditions de l'ordre social.

Je n'exagère pas. Voyez-vous cet homme qui aurait dans son essence quelque chose de l'immensité et de l'*omniprésence* de Dieu ! De son cabinet de travail, par un acte mental, il envoie des messages sur tous les points du globe, il est présent partout, il agit partout, il s'entretient avec tous les hommes, dans toutes les langues, et il leur fait connaître ses pensées, et il en reçoit des réponses ; il est arrivé à se « passer de la parole, de l'écriture et du télégraphe ». Ne voyez-vous pas que l'ordre social en serait bouleversé ?

Or, l'homme n'a jamais cru qu'il possédait cette faculté extraordinaire, jamais il n'a essayé d'en faire usage, jamais, malgré tous ses efforts et toutes ses expériences, l'homme éveillé n'arriverait encore aujourd'hui à soutenir mentalement et réellement une conversation avec un autre homme à une distance éloignée.

Voyez les contradictions de cette nouvelle théorie de la télépathie. Personne ne sait encore ce que c'est que cette radiation cérébrale, cette force psychique, ce

fluide mystérieux qui prend toute sorte de noms et qui transporterait nos images, à travers l'espace sans limites. Il faudrait bien, cependant, nous en donner une définition claire avant d'aller plus loin, et se mettre d'accord. Je n'insiste pas.

M. Véronnet prétend que cette radiation cérébrale peut franchir jusqu'à mille kilomètres, sans être interceptée. Pourquoi mille plutôt que dix mille, puisque cette force ne peut pas s'épuiser? Encore une affirmation gratuite! Mais, voici que cette radiation qui franchit des distances immenses, qu'aucun obstacle ne peut arrêter, arrive par exemple, dans une ville de cent mille habitants; elle ne se trompe pas de rue et de maison, elle ne s'arrête pas en chemin, dans le cerveau d'un inconnu, elle entre dans la maison, elle s'introduit dans la chambre, elle va trouver la personne intéressée, sans hésitation et sans erreur, et elle fait apparaître dans son cerveau l'image d'une personne qui, à cette heure même, court un grand danger, ou vient de mourir. C'est la télépathie! C'est ainsi qu'on prétend expliquer les pressentiments et l'action à distance, entre les esprits.

Après nous avoir fait cette description de la force psychique ou de la radiation cérébrale, à travers l'espace, dans les phénomènes de télépathie, ces mêmes écrivains se ravissent, et ils nous apprennent que, dans certains cas, il suffirait d'un écran pour arrêter cette force extraordinaire qui franchirait, cependant, des milliers de kilomètres sans être interceptée!

M. l'abbé Caudron, dans sa réponse spirituelle à l'abbé Véronnet, a signalé cette contradiction que l'on retrouve, d'ailleurs, dans tous les écrivains favorables à l'interprétation naturelle de la télépathie.

On a souvent raconté, écrit M. Caudron, le cas de Ludovic Quintard qui, à l'âge de cinq ans, en 1894, indiquait sans hésiter le tiroir où se trouvaient des objets cachés, traduisait des langues étrangères, l'anglais, l'espagnol, le grec, etc., et donnait la solution des problèmes les plus difficiles. Pour expliquer ce prodige, on a prétendu que cet enfant reproduisait les pensées gravées dans le cerveau de sa mère ou des personnes qui l'interrogeaient.

Cette communication de cerveau à cerveau se faisait sans qu'il eût besoin de s'aider de la vue, car il devinait aussi bien la pensée de sa mère « en fermant les yeux qu'en lui tournant le dos ». Encore un cas de puissantes radiations cérébrales !

Oui, mais pourquoi faut-il que comparé au cas précédent, celui-ci présente une anomalie étrange ? En effet, si la mère de cet enfant « va se placer derrière un paravent, aussitôt Ludovic ne voit plus rien, ne sent plus rien. Les radiations sont interceptées et les communications coupées ». — « Comment des radiations cérébrales qui, là, peuvent franchir jusqu'à sept et dix kilomètres, et, dans les espérances futures, jusqu'à mille kilomètres, sans être interceptées, sont-elles ici arrêtées par un simple paravent ? Pourquoi cette anomalie ? »

VII

Il faut bien nous arrêter devant une dernière difficulté. Essayez de comprendre la formation de l'image dans le cerveau. Je regarde une fleur, à quelques pas de moi. Des vibrations lumineuses partent de cette fleur, elles impressionnent le nerf optique, elles se répètent le long du nerf jusqu'au centre sensoriel dans le cerveau, aussitôt j'éprouve une sensation, je vois cette fleur. Tout semble donc se terminer à la modification matérielle d'un centre matériel, tangible, mesurable, dans le cerveau, dans l'écorce cérébrale.

Or, vous n'ignorez pas que toutes les cellules de notre corps, que notre corps tout entier se renouvelle en quelques années, en quelques mois, et que pas une seule de nos cellules n'échappe à cette loi absolue de la désassimilation. Nous sommes ici sur le terrain scientifique, en face de faits bien constatés.

Mais, si l'image n'est pas autre chose, comme vous le prétendez, qu'une cellule modifiée, qu'une vibration cérébrale, elle est condamnée à disparaître avec la cellule, et à subir elle aussi la loi de désassimilation, de telle sorte qu'après quelques mois, il ne devrait plus rester une seule des

anciennes images dans mon cerveau. Que si, au contraire, ces images se conservent indéfiniment, c'est qu'elles ne sont pas matérielles, et il faut les chercher ailleurs. L'image succéderait à la modification cérébrale qui en est la condition, mais elle ne serait ni cette modification cérébrale, ni ce changement d'état d'une cellule matérielle et vivante, ni cette vibration mystérieuse d'un centre sensoriel dont je suis loin d'ailleurs de contester la réalité.

Et si l'image conservée ne se trouve pas dans le cerveau, si elle persiste mystérieuse dans l'âme, liée seulement, par des lois psychiques, à la modification cérébrale qui est la *condition* de son apparition, que devient la théorie de la radiation, appliquée à l'imagination? Nous sortons du domaine de la physique et de la chimie, nous passons dans les régions abstraites de la philosophie: le problème doit être résolu par d'autres arguments.

Il reste donc vrai que la connaissance sans conjecture ou divination des pensées secrètes, la vue des objets et des événements à longue distance, la transmission muette de la pensée résistent à toutes nos explications naturelles, et que ces phénomènes, comme l'ont enseigné Pie V, Benoit XIV et tous les théologiens sont l'œuvre d'une cause préternaturelle, ange ou démon. Il ne faut pas accuser d'ignorance ou de superstition ces théologiens qui étaient convaincus de l'intervention des esprits dans l'univers, et il faut éviter l'engouement pour des hypothèses bruyantes que la vraie science repousse aujourd'hui et balaira demain.

VIII

M. V... prétend aussi expliquer naturellement l'extase et la lévitation des saints, cette glorieuse manifestation de la puissance de l'âme sous la main de Dieu.

Voici sa thèse: « L'action de s'élever en l'air et d'y planer quelque temps, constitue-t-elle un phénomène essentiellement préternaturel? Bien téméraire serait celui qui oserait l'affirmer au nom de la science, après tout ce que nous avons

vu et tout ce que les faits examinés nous laissent soupçonner.

« Autrefois on aurait déclaré *a priori* qu'il était impossible à un ballon inerte et sans moteur de s'élever en l'air. Actuellement, on soulève des centaines de kilogrammes au moyen du fluide magnétique produit par un électro-aimant... »

L'auteur essaie de justifier scientifiquement son assertion : « Quand nous voyons le système nerveux suspendre pour notre organisme toutes les lois de la nature, faire qu'un poêle froid produise une brûlure, qu'un vésicatoire ne produise aucun effet, que l'imagination produise des épanchements sanguinolents, qu'il arrête absolument toute circulation, même les mouvements du cœur, jusqu'à produire la mort apparente pendant plusieurs jours, on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas suspendre également, et en apparence seulement, la loi de gravitation, en produisant une quantité de fluide magnétique suffisante.

En restant dans cet ordre d'idées et dans la logique de cette argumentation, le rationaliste dira à son tour : Quand on voit le système nerveux produire de tels résultats sur notre organisme, on se demande pourquoi il ne produirait pas aussi tous ces prodiges dont la description remplit l'Évangile, pourquoi il n'aurait pas rendu l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, le mouvement aux paralytiques, la parole aux muets, la vie à Lazare? Nous arrivons ainsi non seulement à la négation des miracles de l'Évangile, mais il faut aller jusqu'à la négation de tout préternaturel.

Nous retrouvons ainsi dans cette argumentation fautive et dangereuse les erreurs familières aux rationalistes, aux ennemis et aux négateurs les plus violents de la divinité de Jésus-Christ.

Quand on peut déduire logiquement d'un principe de telles conclusions, c'est que ce principe est faux ; on doit l'écartier. *La puissance de la suggestion n'est pas illimitée.*

J'ajoute que cette explication des phénomènes préternaturels n'est pas scientifique parce qu'elle ne repose pas sur des faits certains. Sainte Thérèse, en extase, s'élève et plane dans les airs. Voilà un fait certain et fréquent dans la vie de quelques saints. Nous y voyons un miracle et le signe d'une

intervention divine. On nous répond : Qui sait? Peut-être que le système nerveux dont l'action sur tout l'organisme est si puissante, produit un fluide qui permet à l'homme de neutraliser la loi de la gravitation et de se promener en l'air. Donc la lévitation n'est pas un phénomène préternaturel.

Nous répondons : Prouvez-nous qu'il en est ainsi, prouvez-nous que le système nerveux produit ce fluide, faites-nous connaître son origine, sa loi, ses effets, pratiquez des expériences qui nous feront voir des hommes, des neurasthéniques sans doute, s'élever de terre à votre commandement, et flotter dans les airs.

Vous vous contentez de nous dire : « *Qui sait? peut-être*, un fluide encore inconnu. » Quand nous aurons découvert ce fluide, nous pourrons discuter. Jusque-là votre théorie ne repose sur rien.

Je ne connais pas la nature intime de l'électricité, j'en conviens. Mais je sais que je peux la produire par le frottement, par le contact avec un corps électrisé, par induction. C'est une force que je connais assez pour la discipliner et pour m'en servir. Or, qui a vu le fluide de la lévitation? Qui a constaté son existence? Qui a pu déterminer ses lois et s'en servir? Personne. Il n'est donc pas scientifique d'établir entre ces deux fluides un rapport fondé sur l'analogie. Cette analogie n'existe pas.

On me rappelle que par un électro-aimant nous pouvons produire du fluide magnétique, et soulever des centaines de kilogrammes. C'est juste. Mais, il faudrait prouver que mon système nerveux produit lui aussi assez de fluide magnétique, pour me permettre de m'élever dans les airs. C'est précisément ce qui est en question. Comment! la nature humaine serait douée de cette puissance extraordinaire, et nous n'en saurions rien!

On nous prédit aussi une république idéale où toutes les lois de la nature, ces lois que l'on disait immuables, seront profondément bouleversées. En ce temps-là les hommes ne se serviront plus des pieds pour marcher, ni des locomotives pour voyager. Notre système nerveux produira un fluide qui

nous rendra plus légers que l'air. Nous pourrions nous élever, nous promener dans l'espace et nous diriger sans boussole et sans ballon.

Les distances seront supprimées pour les relations sociales et la communication des pensées. Notre cerveau plus affiné produira des radiations puissantes qui contiendront nos pensées et nos images. Par un acte de volonté, après quelques instants de recueillement, nous pourrions lancer ces radiations vers le cerveau d'un ami, quelle que soit la distance, sans prendre la précaution de le prévenir. Ce cerveau récepteur recevra les radiations cérébrales, il les déchiffrera, il arrivera même à les emmagasiner. Sans nous éloigner du coin du feu, malgré la neige, les vents et les tempêtes, sans fil et sans conducteur, par des radiations cérébrales innombrables, nous pourrions causer avec nos amis et nos parents.

N'avais-je pas raison de dire que ces théories aux apparences scientifiques, hérissées et gonflées d'expressions techniques les plus prétentieuses finissaient en roman et nous transportaient au pays des chimères?

Pourquoi chercherait-on à perfectionner les aérostats? Si les théories que je viens d'exposer étaient sérieuses, il serait plus utile de chercher le moyen de faire produire du fluide magnétique à notre système nerveux et de nous faire monter dans les airs!

Il n'est pas au pouvoir de l'homme de changer sa nature et de se donner de nouvelles facultés. Ici le transformisme est une chimère. L'homme a toujours vu et verra toujours par les yeux, il entendra par les oreilles, il marchera sur ses pieds. Pour obéir à la loi de sa constitution, l'auteur de la nature lui a donné des appareils merveilleux. Newton exprimait un fait incontestable quand il disait : Celui qui a fait l'œil connaissait les lois de l'optique. L'homme reste immuable, par constitution.

Qu'il règne une grande inégalité entre les créatures au point de vue du développement de l'organe, de son étendue, de son acuité; que certains troubles nerveux puissent modifier la puissance de l'organe; que l'on puisse encore atteindre

ce résultat par de nouvelles découvertes, télescope, microscope, téléphone, etc., etc., qui voudrait le contester? Mais, remarquez bien qu'il ne s'agit pas de nouvelles facultés qui changeraient la nature de l'homme, ou d'un nouveau sens qui viendrait s'ajouter à ceux que nous connaissons. La science perfectionne l'organe, elle ne le crée pas.

De même, l'ordre et l'harmonie de l'univers reposent sur la fixité des lois générales de la nature, et cet ordre est la base de toutes les sciences. Supposez que cet ordre n'existe pas, que nous ne soyons sûrs de rien, que toutes ces lois puissent être violées, bouleversées par la volonté de l'homme, c'en est fait des sciences de la nature et de l'harmonie de l'univers dans la stabilité de ses phénomènes et de ses lois. Il ne reste que le scepticisme universel. On pourra toujours dire : Il en est ainsi, *peut-être, qui sait, c'est possible*, la vérité d'aujourd'hui c'est l'erreur de demain. Et toutes les fois qu'il plaira à Dieu d'intervenir dans l'univers pour signaler sa puissance par un phénomène nouveau, on dira : c'est l'effet d'une cause naturelle encore inconnue.

Non, il n'en est pas ainsi. Chaque être n'a reçu qu'une puissance limitée, qui circonscrit son action, qui le fait tel qu'il est; et, quand cette limite est dépassée, j'y vois une intervention étrangère et supérieure. Les forces de la nature sont limitées, elles aussi, par des lois que la science et l'expérience nous font connaître. Et, quand ces lois sont violées, en apparence, c'est qu'une autre force supérieure et une autre loi se révèlent et traduisent l'intervention d'une cause étrangère.

Je ne connais pas toutes les lois de la nature: une telle prétention serait insensée, mais je connais certaines lois avec une absolue certitude, et, quand un phénomène dépasse ces forces et ces lois, je peux le discerner. Cela me suffit.

Je n'ai pas voulu m'enfermer dans l'étude particulière de la possédée de Grèzes, j'ai préféré élargir le débat et l'élever¹.

1. Dans un excellent article sur *la possession diabolique*, M. l'abbé Caudron a démontré la réalité de la possession démoniaque, à Grèzes, et il a réfuté solidement les arguments de M. l'abbé Véronnet.

Il ne faut sacrifier ni les droits de la science, ni les revendications légitimes de la théologie. Il serait bien étrange que le dernier résultat de la science fût l'amer découragement du scepticisme universel! On ne repose pas sur cet oreiller.

Élie MÉRIC.



LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN

(Suite.)



V

La lévitation du corps humain n'est qu'un cas particulier du phénomène qui consiste à modifier l'attraction exercée par la terre sur les corps qui se trouvent à sa surface. On vient de voir que, suivant l'hypothèse du savant allemand, l'organisme humain serait susceptible de dégager une force capable d'agir en sens inverse de la pesanteur.

J'ai déjà eu l'occasion de citer, soit dans le présent article, soit dans l'étude que j'ai publiée en 1897, un certain nombre de faits confirmant cette hypothèse; je vais en rappeler quelques autres.

Beaucoup de magnétiseurs affirment qu'on peut rendre un objet lourd ou léger en le magnétisant ¹.

Allan Kardec rapporte, dans le *Livre des Médiûms*, qu'il a vu plusieurs fois des personnes faibles et délicates soulever avec deux doigts, sans effort et comme une plume, un homme fort et robuste avec le siège sur lequel il était assis, cette

1. Nous affirmons, dit M. de Mirville (*Des Esprits*, éd. de 1858, p. 300), que nous-même, sur un simple signe que nous transmettions à un magnétiseur, son somnambule, porté sur mes propres épaules, devenait à notre volonté infiniment plus léger ou nous écrasait de tout son poids; et nous vous affirmons encore que, sur un simple signe de nous à son magnétiseur, placé à l'autre extrémité de la chambre, ce somnambule, dont les yeux étaient hermétiquement bouchés, se laissait rapidement entraîner, ou bien, obéissant à notre nouvelle intention, demeurerait tout à coup si bien cloué sur le parquet, que, courbé horizontalement et ne reposant plus que sur l'extrémité de la pointe des pieds, tous nos efforts (et nous étions quatre) ne le faisaient plus avancer d'une seule ligne : « Vous attelleriez dessus six chevaux, nous disait le magnétiseur, que vous ne le feriez pas bouger davantage. »

D'après les Hollandistes, saint Vincent Ferrier prit un jour dans ses mains et plaça sur un char une pièce de bois que six hommes auraient eu de la peine à soulever. Une autre fois, il fit porter au couvent par un écolé et sans fatigue une poutre qu'une paire de bœufs n'aurait pu traîner.

faculté étant du reste intermittente chez les sujets. Il y aurait là un phénomène du même ordre qu'on peut rapprocher de l'expérience suivante rapportée par le célèbre physicien David Brewster, membre de la Société royale de Londres, dans une de ses *Lettres à Walter Scott sur la Magie naturelle* :

« La personne la plus lourde de la société se couche sur deux chaises de telle façon que le bas de ses cuisses repose sur l'une et les épaules sur l'autre. Quatre personnes, une à chaque pied et à chaque épaule, cherchent à la soulever et constatent d'abord que la chose est très difficile. Quand elles ont repris, toutes les cinq, leurs positions primitives, la personne couchée donne deux signaux en frappant deux fois les mains l'une contre l'autre; au premier signal, elle et les quatre autres aspirent fortement; dès que les poumons sont pleins d'air, elle donne le second signal pour l'élévation, qui se fait sans la moindre difficulté, comme si la personne soulevée était aussi légère qu'une plume.

« J'ai eu plusieurs fois l'occasion de remarquer que, lorsqu'une des personnes qui soulevaient n'aspirait pas en même temps que les autres, la partie du corps qu'elle s'efforçait de soulever restait au-dessous des autres.

« Bien des personnes ont joué successivement le rôle de porteur ou de porté; elles ont toutes été convaincues que, par le procédé que je viens de décrire, ou bien le poids du fardeau était amoindri, ou bien la force des porteurs était augmentée.

« A Venise, la même expérience fut répétée dans des conditions encore plus étonnantes. L'homme le plus lourd de la société fut élevé et porté à l'extrémité de l'index de six personnes. Le major H... déclare que l'expérience manque quand la personne à élever est couchée sur une planche et que l'effort des autres s'exerce sur cette planche. Il considère comme essentiel que les porteurs se trouvent en contact immédiat avec le corps humain à élever. L'occasion m'a manqué pour vérifier ce fait par moi-même. »

Il y a une trentaine d'années, on parvint à constater,

à l'aide d'appareils mécaniques, que certaines personnes pouvaient produire des variations dans le poids des corps par leurs propres émanations, et, au mois d'août 1855, le Dr Robert Hare, professeur émérite de chimie à l'Université de Pensylvanie, montrait au Congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences comment il s'était servi d'une balance à ressort pour manifester une augmentation de 18 livres dans le poids d'un objet avec lequel son sujet ne communiquait qu'au travers de l'eau. La description et le dessin de cet appareil se trouvent dans l'ouvrage que le Dr Hare publia, l'année suivante, à New-York, sous le titre : *Experimental investigation*. Nous ne le reproduisons pas parce que nous allons le retrouver perfectionné par sir Crookes.

A plusieurs reprises cet illustre chimiste avait été vivement sollicité de soumettre au contrôle de sa science d'expérimentateur les phénomènes attribués à des personnes habitant alors Londres. En juillet 1870, il répondit à ces demandes par un article inséré dans le *Quarterly Journal of Science*¹, d'où j'extrais le passage suivant, qui montre avec quelle défiance il abordait ce genre d'études :

« J'ai lu la relation d'une quantité innombrable d'observations, et il me semble qu'il y a bien peu d'exemples de réunions tenues avec l'intention expresse de placer les phénomènes, avec les conditions expérimentales, en présence de personnes dûment reconnues aptes, par la direction de leurs études, à peser et à apprécier la valeur des preuves qui pourraient se présenter². Les seules bonnes séries d'expériences probantes dont j'ai connaissance ont été tentées par le comte de Gasparin, qui, en admettant la réalité des phénomènes, arrivait à la conclusion qu'ils n'étaient pas dus à des causes surnaturelles.

« Le spiritualiste pseudo-savant fait profession de tout connaître : nul calcul ne trouble sa sérénité, nulle expérience n'est difficile, pas de lectures longues et laborieuses, pas de

1. Vol. VII, p. 316. — Juillet 1870.

2. Les expériences de la *Société dialectique* de Londres n'étaient point encore publiées.

tentatives pénibles pour exprimer en langage clair ce qui a charmé le cœur et élevé l'esprit. Il parle avec volubilité de toutes les sciences et de tous les arts, submergeant son auditeur sous les termes d'*électro-biologie*, *psychologie*, *magnétisme animal*, etc., véritable abus de mots, qui montre plutôt l'ignorance que le savoir. Une pareille science banale n'est guère propre à guider les découvertes qui marchent vers un avenir inconnu ; et les vrais ouvriers de la science doivent, au plus haut degré, prendre garde à ce que les rênes ne tombent pas en des mains incompétentes et incapables.

« Le vrai savant a un grand avantage dans les investigations qui déjouent si complètement l'observateur ordinaire. Il a suivi la science dès le commencement, à travers une longue suite d'études, et il sait par conséquent dans quelle direction elle le mène ; il sait que, d'un côté, il y a des dangers, de l'autre des incertitudes, et d'un troisième côté, la vérité presque absolue.

« Il voit une certaine étendue devant lui. Mais, quand chaque pas se dirige vers le merveilleux et l'inattendu, les précautions et le contrôle doivent s'accroître plutôt que diminuer. Les chercheurs doivent travailler, quoique leur travail soit petit en quantité, pourvu que son excellence intrinsèque fasse compensation. Mais, même dans ce royaume des merveilles, cette terre de prodiges vers laquelle la recherche scientifique envoie ses pionniers, y a-t-il quelque chose qui puisse être plus étonnant que la délicatesse des instruments auxiliaires que les travailleurs apportent avec eux, pour les aider dans les observations de leurs sens naturels ?

« Le spiritualiste parle de corps pesant 50 ou 100 livres, qui sont élevés en l'air sans l'intervention de force connue ; mais le savant chimiste est accoutumé à faire usage d'une balance sensible à un poids si petit qu'il en faudrait dix mille comme lui pour faire un grain. Il est donc fondé à demander que ce pouvoir qui se dit guidé par une intelligence, qui élève jusqu'au plafond un corps pesant, fasse mouvoir sous des conditions déterminées sa balance si délicatement équilibrée.

« Le spiritualiste parle de coups frappés qui se produisent dans les différentes parties d'une chambre, lorsque deux personnes ou plus sont tranquillement assises autour d'une table. L'expérimentateur scientifique a le droit de demander que ces coups se produisent sur la membrane tendue de son phonautographe.

« Le spiritualiste parle de chambres et de maisons secouées, même jusqu'à en être endommagées, par un pouvoir surnaturel. L'homme de science demande simplement qu'un pendule placé sous une cloche de verre et reposant sur une solide maçonnerie soit mis en vibration.

« Le spiritualiste parle de lourds objets d'ameublement se mouvant d'une chambre à l'autre sans l'action de l'homme. Mais le savant a construit des instruments qui diviseraient un pouce en un million de parties, et il est fondé à douter de l'exactitude des observations effectuées, si la même force est impuissante à faire mouvoir d'un simple degré l'indicateur de son instrument.

« Le spiritualiste parle de fleurs mouillées de fraîche rosée, de fruits et même d'êtres vivants apportés à travers les croisées fermées, et même à travers de solides murailles en briques. L'investigateur scientifique demande naturellement qu'un poids additionnel, ne fût-il que la millième partie d'un grain, soit déposé dans un des plateaux de sa balance, quand la boîte est fermée à clef; et le chimiste demande qu'on introduise la millième partie d'un grain d'arsenic à travers les parois d'un tube de verre dans lequel de l'eau pure est hermétiquement scellée.

« Le spiritualiste parle des manifestations d'une puissance équivalente à des millions de livres, et qui se produit sans cause connue. L'homme de science, qui croit fermement à la conservation de la force et qui pense qu'elle ne se produit jamais sans un épuisement correspondant de quelque chose pour le remplacer, demande que lesdites manifestations se produisent dans son laboratoire, où il pourra les peser, les mesurer, et les soumettre à ses propres essais.

« C'est pour ces raisons et avec ces sentiments que je commence l'enquête dont l'idée m'a été suggérée par des

hommes éminents qui exercent une grande influence sur le mouvement intellectuel du pays. »

Avant de chercher à construire des instruments spéciaux, M. Crookes voulut se mettre en rapport avec un certain nombre de *sujets* et s'assurer, par les procédés usuels, de la nature et de la réalité des phénomènes qu'il avait à étudier.

« Je vis, dit-il¹, en cinq occasions différentes, des objets dont le poids variait de 25 à 100 livres, être momentanément influencés de telle manière que moi et d'autres personnes présentes, nous ne pouvions qu'avec difficulté les enlever au-dessus du plancher. Désirant établir d'une manière certaine si cela était dû à un fait physique ou si c'était simplement l'influence de l'imagination qui faisait varier la puissance de notre propre force, je mis à l'épreuve les phénomènes avec une machine à peser, dans deux circonstances différentes où j'eus l'occasion de me rencontrer avec M. Home chez un ami. Dans le premier cas, l'accroissement de poids fut généralement de 8 livres pour des poids de 36 livres, 48 livres et 46 livres : expériences qui furent faites successivement et sous le plus rigoureux contrôle. Dans le second cas qui eut lieu quinze jours plus tard en présence d'autres observateurs, je trouvai que, dans trois expériences successives dont les conditions furent variées, l'augmentation de poids fut de 8 livres pour des poids de 23 livres, 43 livres et 27 livres. Comme j'avais l'entière direction des essais susmentionnés, que j'employai un instrument d'une grande exactitude et que je pris tous les soins voulus pour calculer la possibilité des résultats obtenus par fraude, je n'étais pas sans m'attendre à un résultat satisfaisant, lorsque le fait fut convenablement expérimenté dans mon propre laboratoire.

1. *Recherches sur les phénomènes du spiritualisme*, p. 37.

Albert de ROCHAS.

(A suivre.)

LE MÉDIUM POLITI A PARIS

(*Suite et fin*)

Les séances médianimiques du groupe de l'École Polytechnique. Les causes de leur insuccès. L'obstacle du filet de la cage. — MM. De Albertis et Taton indispensables. — La « possession ».

Les expériences sur l'extériorisation de la sensibilité à grande distance sont de beaucoup les plus importantes entre celles qui ont été exécutées avec le médium Politi à Paris. Ainsi que le dit M. de Rochas, dans la lettre dont nous avons reproduit quelques lignes, « Politi n'a donné qu'une répétition affaiblie des phénomènes d'Eusapia ». Est-ce bien la peine de s'étendre beaucoup à parler d'une série de séances si peu réussies? Non, évidemment. Néanmoins, elles ne méritent pas, non plus, d'être tout à fait négligées à cause de certaines circonstances qui les ont marquées et qui ne sont pas absolument dépourvues d'intérêt pour ceux qui suivent les études médianimiques. Une séance ratée peut parfois être tout aussi importante qu'une autre bien réussie, si l'on examine les causes qui ont peut-être produit le mauvais résultat en question.

On sait que le groupe dont il s'agit était composé du colonel de Rochas, du Dr Dariex, des ingénieurs Baclé et Taton, de M. Louis Lemerle et de M. Guillaume de Fontenay. Douze séances eurent lieu à l'École polytechnique, quatre à la villa de M. De Albertis, à Joinville-le-Pont, la dernière chez M. Taton. M. de Fontenay avait préparé un appareil photographique 18×24 et un autre appareil, pour la production de

la lumière de magnésium, très perfectionné, capable d'être mis en action à distance, sans que l'opérateur fût obligé de quitter la « chaîne ».

La pièce était éclairée par une lampe rouge de photographie; on s'est servi aussi d'une de ces lampes à phosphore, dont Crookes affirme avoir eu de bons résultats, mais dont nos expérimentateurs ne purent tirer grand profit.

Malheureusement, des obstacles de toutes sortes ne tardèrent point à surgir.

D'abord, les expérimentateurs s'étaient proposé de prendre toutes les précautions imaginables pour rendre la fraude absolument impossible. Ni la visite des vêtements du médium, ni la camisole de force, ni les autres systèmes adoptés généralement dans ce but ne leur ayant paru offrir des garanties d'une certitude, pour ainsi dire, mathématique, ils eurent recours à une cage en bois, d'un mètre carré de large sur deux mètres de haut, dont les parois étaient constituées par un filet en ficelle. On avait pensé que le filet avait sur la toile l'avantage de ne pas isoler complètement le médium de la « chaîne » formée par les expérimentateurs.

Politi fut donc enfermé à clef dans sa cage.

De ce moment, plus de phénomènes. Quelle pouvait bien être la raison de ce fait?

Les incrédules répondront : — Ce n'est pas malin : les phénomènes étaient produits en fraude par le médium.

En réalité, la question n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Avant tout, il est peu probable qu'en de pareilles conditions, Politi aurait permis qu'on l'enfermât dans la cage. Mais ce n'est là qu'un détail. L'argument le plus important, c'est que, lorsque Politi était hors de la cage, des phénomènes se produisaient *sans doute à la lumière*, à quelque distance du médium, dont les pieds et les mains étaient strictement contrôlés. Ces phénomènes étaient des déplacements et des lévitations d'objets, surtout de meubles tels que cette chaise dont nous avons parlé plus haut — phénomènes d'importance secondaire, si l'on veut, mais bien constatés.

A ce qu'il paraît, le 13, dans son délire, elle revivait ses

premiers jours et parlait le premier langage qu'elle avait entendu. La poésie a été reconnue être une espèce de berceuse que les *ayahs* ont l'habitude de répéter aux enfants; en causant elle s'adressait sans doute aux domestiques hindous: aussi, l'on comprit, entre autres choses, qu'elle demandait qu'on l'emmenât au bazar pour y acheter des bonbons.

L'on pouvait reconnaître une suite dans tout le cours du délire. D'abord il y fut question des connaissances avec lesquelles la malade avait été en rapport pendant sa première enfance; ensuite elle passa comme une revue de toute son existence, jusqu'à ce qu'elle fut parvenue, le 16 mars, à l'époque où elle se maria et eut des enfants qui grandirent.

Il est curieux de constater qu'après une période de soixante-six ans, pendant laquelle jamais elle n'avait parlé l'hindoustani, le délire lui avait remémoré ce langage de sa première enfance. Actuellement, la malade parle avec autant de facilité le français et l'allemand que l'anglais, mais, quoiqu'elle connaisse quelques mots d'hindoustani, elle est absolument incapable de parler cette langue ou même d'en composer une seule phrase. Ce qui prouve que les premiers propos qu'elle tint dans le délire étaient réellement en hindoustani, c'est que la malade n'a jamais connu d'autres langues en dehors de celles que j'ai nommées plus haut. Une dame qui avait passé une bonne partie de son existence dans l'Inde et qui connaissait l'hindoustani, reconnut la poésie pour être un chant fort répandu parmi les *ayahs* et traduisit quelques-uns des propos que la malade adressait à ses interlocuteurs imaginaires.

Le *Lancet* fait suivre cette communication du Dr Freeborn par les remarques de quelques médecins, entre autres le Dr C. A. Mercier qui dit :

Ce cas est l'exemple le plus frappant — j'allais dire le plus dramatique — d'un état de choses qui, à un degré moins accentué, n'est pourtant pas rare, et qui, en étant anormal, ne peut pas se dire irrégulier. On avait bien connaissance de quelques cas du même genre, mais ils étaient loin d'être si complets, si extraordinairement parfaits, si bien documentés.

Il faut remarquer que ce n'était pas uniquement le langage oublié qui venait d'être si étrangement rappelé à la mémoire de la vieille dame dans son délire. C'est sa personnalité tout entière qui se trouvait reportée à ses premières années; la malade vivait derechef de la vie de son enfance. La malade ne parlait pas uniquement *de ses connaissances d'alors*, mais s'adressait tout aussi bien à elles; par exemple quand elle demandait d'être emmenée au bazar pour y acheter des friandises.

Or, c'est là ce qui arrive dans certains cas de démence sénile. Quoique M. le Dr Freeborn n'en ait pas parlé, je ne doute aucunement qu'en rentrant en elle-même, la dame se trouvait avoir complètement oublié ce qu'elle avait fait et dit pendant cette période de sa maladie¹... Les souvenirs de l'enfance restent non seulement enregistrés dans notre cerveau, mais encore ils nous reviennent avec une fréquence et une vivacité plus forte que ceux de l'âge viril. Nous remarquons souvent dans la démence que la malade oublie, non seulement les événements du jour, mais tous les autres encore, en dehors de ceux de l'enfance, lesquels se manifestent avec tant de véhémence et de persistance, qu'ils finissent par dominer toutes les autres pensées conscientes : alors la personne âgée se trouve revivre, littéralement, son enfance...

On dirait que l'édifice des souvenirs soit érigé dans le système nerveux par couches, de telle façon que le souvenir de chaque événement se superpose au souvenir précédent; il semble ensuite que, dans la perte sénile de la mémoire, la disparition des couches supérieures permet à celles qui restent de regagner une vitalité nouvelle.

Le fait que la vieille dame n'était pas aliénée dans la stricte signification du terme, mais seulement sujette au délire par maladie corporelle, ne sert qu'à corroborer ma doctrine favorable, selon laquelle le délire et la démence ne sont qu'une même chose...

On est donc autorisé à *supposer* que, si les phénomènes ne

1. Le Dr Freeborn déclare que c'est bien cela.

se produisaient plus lorsque le médium était enfermé dans la cage, c'est que la constitution de cette cage gênait en quelque sorte les manifestations. Pourquoi cela? Voici l'explication que nous donne M. De Albertis comme une simple hypothèse.

Reportons-nous aux expériences d'extériorisation de la sensibilité exécutées auparavant par M. de Rochas. Ce dernier, de la même façon dont il s'était servi de l'eau, des rails, etc., comme conducteurs de la supposée « force magnétique », s'était servi aussi d'un tronc d'arbre. Il touchait avec sa canne le pied du tronc, Politi en faisait autant pour la partie supérieure, et il ressentait la contracture. Mais si, au lieu de toucher le tronc, il touchait les feuilles ou bien les branches supérieures, l'effet devenait nul, ou à peu près. La même chose arrivait avec le fer : le phénomène se produisait si le colonel et Politi se trouvaient aux deux extrémités d'une barre de fer; il n'en était rien si l'on se servait d'un treillis également en fer.

Quand on cherche à se rendre compte de cette anomalie apparente, on est immédiatement frappé par l'idée que le supposé « fluide magnétique », ou autre, se transmet le long d'un corps, à peu près comme il arrive de l'électricité, du son, etc., mais se propage jusqu'à se disperser, lorsque le corps en question n'est pas composé d'une masse homogène mais se subdivise en de nombreux rayons : branches d'arbre, mailles de filet., etc.

Dans ce sens, la cage en filet pouvait neutraliser, intercepter les fluides qui s'extériorisaient du corps du médium.

La science médianimique est encore à son enfance; il est fort difficile de se prononcer sur cette hypothèse sans avoir bien examiné la question par de nouvelles expériences. Mais l'hypothèse de M. De Albertis n'a rien d'absurde, ni même d'in vraisemblable en elle-même.

Les expérimentateurs de Paris ne s'obstinèrent naturellement pas dans l'emploi de la cage et ils durent se contenter d'un autre genre de contrôle, qui ne la remplace pourtant qu'en partie. Le médium se déshabilla complètement en la présence de l'un de ces messieurs, l'ingénieur Taton, et fut

visité, dans toutes les parties du corps, par le Dr Dariex. Après cela il se rhabilla (toujours sous les yeux du délégué du groupe), d'un pantalon et d'un veston de toile. On répéta cette opération tous les soirs, avant la séance: à la fin, M. Taton assistait à la toilette de Politi lorsque celui-ci se rhabillait.

Mais un nouvel obstacle devait bientôt surgir. Au cours de la première séance, Politi fut contrôlé par MM. De Albertis et Taton, qu'il connaissait déjà — surtout le premier; on avait pourtant décidé que dans les autres séances ce serait au tour des autres expérimentateurs d'exercer le contrôle sur le médium.

Ce projet ne put être réalisé. Politi ne s'endormait pas lorsqu'il avait à côté de lui MM. Lemerle, Dariez ou de Fontenay. Des demi-heures se passaient, pendant lesquelles Politi soupirait ou toussait, comme s'il était pris de suffocation — mais la transe n'arrivait pas. M. De Albertis essaya de lui tenir la main, sans quitter sa place; le médium s'endormait alors presque de suite, mais, à peine entrancé, il réclamait la présence de M. De Albertis à son côté et l'on devait céder, pour ne pas perdre encore du temps.

« L'on comprendra aisément, ajoute de M. De Albertis, la contrariété que me causait cette affaire. Le groupe de Paris s'était adressé à moi pour faire venir Politi à Paris; le médium habitait chez moi à Joinville-le-Pont. Tous les membres du groupe m'ont toujours témoigné, de vive voix et par écrit, la plus parfaite confiance. Malgré cela, je me mets à leur place et je n'ai pas de peine à reconnaître que l'impossibilité dans laquelle nous nous sommes trouvés de confier le contrôle à des personnes inconnues du médium, n'a certainement pas contribué à la garantie des phénomènes vis-à-vis des autres expérimentateurs. Afin de rendre moins grave cet état de choses, j'obtins de changer d'habits, comme le médium. J'ai voulu faire aussi ce sacrifice d'amour-propre à la manifestation de la vérité!...

« La même chose arriva à l'ingénieur Taton; lui non plus, ne put se faire remplacer... »

Ce n'est pas tout.

D'habitude, la transe du médium romain est assez tranquille. Une fois la chaîne faite, il replie sa tête et s'endort,

après un laps de temps de quelques minutes seulement, si le milieu est favorable, après une demi-heure à peu près, s'il y a des éléments contraires. La trance s'annonce d'abord par la respiration difficile, par le tressaillement des nerfs des poignets, serrés par les contrôleurs; enfin le médium étend les bras, émet de longs soupirs : la trance est complète. Politi se retire alors dans le « cabinet médianimique ».

Au contraire, au cours des séances à l'École polytechnique, Politi se montra toujours inquiet, énervé. Lorsque M. De Albertis l'invitait à demeurer tranquille, à s'endormir, à ne pas résister à la trance, Politi répondait :

— Mais je ne le fais pas exprès. Je me sens suffoquer, comme si l'on me saisissait à la gorge...

Enfin, il s'endormait. Mais la plupart du temps, quand les phénomènes de lévitation de la table, l'attouchement de mains invisibles, le mouvement des objets avaient commencé depuis peu, voilà que Politi s'agitait, se tordait, tâchait de délivrer ses mains de celles des contrôleurs et étendait le bras droit vers un point de la chambre, en criant :

— Va-t-en! va-t-en!...

Ensuite, le corps devenait rigide, Politi glissait à terre, en proie à une crise de nerfs qui lui faisait donner des coups de poing, des coups de pied et l'envoyait frapper fortement de la tête contre le parquet. Alors, d'une voix étouffée, il disait :

— Rompez la chaîne! Faites la lumière!

Parfois ces crises arrivaient lorsque Politi s'était déjà retiré dans le cabinet médianimique : c'était pis encore.

Bref, il se produisait ce phénomène, ou cette série de phénomènes que les spirites appellent *possession*. Enfin, l'on voit aisément l'extrême difficulté qu'il y a à obtenir de bons résultats en des séances où de pareils incidents se répètent sans cesse¹.

Les phénomènes obtenus peuvent être classifiés ainsi qu'il suit :

1^o La chaise qui avait été placée derrière le drap du

1. Des lettres de Rome nous apprennent que cette « possession » de M. Politi a encore augmenté depuis le retour du médium en Italie; elle a même pris une forme tout à fait choquante.

« cabinet médianimique » pour servir au médium, s'avança jusqu'au côté opposé de la chambre, en passant derrière le dos de Politi. Alors, l'on aperçut, à la lumière rouge, la chaise qui s'élevait et s'abaissait sur deux jambes, en battant la mesure sur l'air que les expérimentateurs chantaient pour obéir à une recommandation du médium entrancé.

2° Un guéridon placé derrière M. Taton bougea plusieurs fois pendant que le médium était dans la « chaîne », les mains et les pieds contrôlés; il se souleva même en partie.

3° La table autour de laquelle on formait la chaîne, fut à plusieurs reprises soulevée complètement de terre — c'est-à-dire de ses quatre pieds. M. de Fontenay obtint un instantané remarquable d'une de ces lévitations complètes. Politi y figure en transe, bien contrôlé; tous les membres du groupe sont autour du meuble, formant la chaîne. Malheureusement, chaque fois qu'un tel phénomène se produisait, la plupart des expérimentateurs, s'adressant à la mystérieuse personnalité qui semblait diriger les manifestations, lui disaient : « C'est inutile que tu te fatigues à mouvoir la table. Nous avons déjà vu cela avec Eusapia; nous voulons des apparitions, des fantômes — pas autre chose. » Ces expérimentateurs pouvaient avoir raison, à un certain point de vue; seulement, tout cela ne profitait guère à la bonne marche des séances, surtout parce qu'il est difficile d'arriver ainsi, d'emblée, aux phénomènes les plus rares et les plus merveilleux, dans un groupe qui n'était évidemment pas encore bien « fusionné ».

4° La chaise laissée vide par Politi, lorsqu'il se fut retiré de la chaîne et qu'il fut entré dans le cabinet médianimique, a été soulevée et jetée sur la table, dans les bras des expérimentateurs.

5° Depuis la troisième séance jusqu'à la dernière, l'on put observer plusieurs lumières rondes — des espèces d'étincelles — qui partent d'un point quelconque de la pièce, pas trop loin du cabinet médianimique, tracent une courbe dans l'espace et ensuite s'éteignent. Elles se forment parfois en l'air; en d'autres occasions elles partent de la tête ou des

épaules de l'un des assistants. Dans ce dernier cas, la personne dont se détache la lumière ressent comme une petite tape sur l'épaule ou sur la tête : aussitôt la lumière se met en mouvement et trace sa courbe. On put voir de ces étincelles à la hauteur du plafond, où le médium ne pouvait absolument pas arriver. Dans la quatrième séance, l'on vit apparaître sur le drap du cabinet médianimique une petite croix lumineuse. — Naturellement, il ne faut pas oublier que Politi était déshabillé avant toutes les séances, visité par un docteur et rhabillé ensuite avec des vêtements procurés par les expérimentateurs.

6° Enfin, après la quatrième séance, l'on constata plusieurs matérialisations, ou prétendues matérialisations, de figures fuyantes et imparfaites. Elles furent bien plus rares, bien moins importantes que celles observées avec Politi à Rome. Elles étaient surtout si peu éclairées, que l'on ne pouvait pas discerner les traits du visage. D'après M. De Albertis, l'on vit une figure lumineuse, dans laquelle on parvint seulement à distinguer la forme du crâne et l'ampleur des épaules. Le Dr Dariex nous affirme avoir bien aperçu de près les vêtements de l'apparition : malheureusement, ils avaient une certaine ressemblance avec ceux du médium — ce qui fait qu'il ne lui est pas possible de se prononcer sur l'authenticité du phénomène.

Comme on le voit, le bilan des séances de ce groupe se réduit à bien peu de chose. Peut-être — fort probablement, même — cela ne dépendait pas du médium, mais des expérimentateurs. Aussi les résultats obtenus furent bien meilleurs dans les séances tenues par le deuxième groupe — séances dont M. De Albertis publie le compte rendu, que nous négligeons, puisque nos lecteurs connaissent déjà celui qu'a publié dans notre *Revue* l'un des expérimentateurs, M^{me} Ellen Letort. Il n'est personne, parmi ceux qui sont un peu familiarisés avec les expériences psychiques en général, et celles médianimiques en particulier, qui ne connaisse pas l'influence absolument prépondérante qu'a sur la réussite des séances le milieu où elles se passent.

C'est là le plus grand obstacle à l'organisation de séances

tenues par des groupes savants : rien n'est plus malheureux pour la propagation des sciences psychiques. C'est comme pour l'observation de certains phénomènes astronomiques fort rares et importants : on prépare toutes choses à grand frais de déplacements, d'instruments perfectionnés, etc. ; — au dernier moment, un léger nuage passe : tout est perdu.



LE DÉMONISME

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)



§ 5. — *L'Église n'a-t-elle rien à se reprocher relativement aux sévices exercés contre les sorciers?*

Là comme partout ailleurs, l'Église n'a guère joué que le rôle de conciliatrice et de pacificatrice. Mais cette Église, à qui on a tant reproché d'avoir allumé les bûchers pour y jeter de pauvres monomanes, pouvait-elle rester sourde aux supplications des populations terrifiées par tant de crimes épouvantables commis par les sorciers? Cependant les conciles, pendant longtemps, se bornèrent à frapper d'anathèmes ceux qui recouraient à la magie et à les soumettre à une pénitence canonique plus ou moins rigoureuse. C'est l'autorité civile elle-même qui, voyant le peu de cas que faisaient ces criminels des peines canoniques, comprit qu'il était impossible d'arrêter un fléau qui grandissait sensiblement, si la justice ecclésiastique n'était pas aidée par la justice civile.

L'Église n'a donc jamais manqué d'indulgence, et si l'on a un reproche à lui faire, ce serait plutôt d'en avoir eu trop. C'est bien ce que lui reprochaient les juges royaux, car elle n'a jamais livré aux supplices ceux que la justice séculière lui abandonnait. Les Templiers connaissaient si bien la mansuétude de l'Église qu'ils avaient demandé à être jugés par elle.

Rien de plus beau même que les instructions données au sujet des sorciers par la Chambre apostolique; on peut les

voir tout au long dans Gorres, tome V. En voici une rapide analyse :

Il ne faut pas arrêter une personne sur le soupçon de maléfice ou l'accusation d'une personne malade ou de sa famille; mais il faut avant tout que le maléfice soit prouvé. On doit d'abord interroger avec le plus grand soin les médecins de la personne malade, pour savoir d'eux s'ils regardent la maladie comme naturelle. Ceux-ci doivent constater leurs observations dans un procès-verbal détaillé, afin que leurs jugements puissent au besoin être contrôlés par un médecin plus expérimenté. Le juge doit appeler des témoins impartiaux et ne pas s'en rapporter à ceux qui croient avoir reçu quelques dommages, ni à leur famille.

S'il y a eu possession et si l'exorciste a été assez imprudent pour demander au démon si c'est par un maléfice qu'il est entré, il faut bien se garder de procéder pour cela seul contre ceux qu'il a nommés, parce que le démon est le père du mensonge et qu'il peut bien, avec la permission de Dieu, posséder quelqu'un sans qu'il y ait eu maléfice.

Les juges ne doivent pas non plus se décider facilement à procéder contre une sorcière sur le bruit public seulement, quoiqu'il faille en tenir quelque compte, mais ils doivent en étudier avec soin la source. Ils ne doivent pas permettre non plus que le gardien ou autre personne quelconque suggère à l'accusé ce qu'il y a à répondre dans les interrogatoires, car il est certain par l'expérience que, trompés par ces sortes de personnes, les accusés avouent souvent des choses auxquelles ils n'ont jamais pensé. Il faut leur laisser tout le temps nécessaire pour se défendre. Après avoir entendu la défense les juges réuniront, au besoin, des jurisconsultes expérimentés, et s'ils ne sont pas d'accord entre eux, ou si l'affaire est difficile, qu'on n'emploie jamais la torture avant d'avoir consulté la Sacrée Congrégation, en lui envoyant copie fidèle de tout le jugement.

Si les juges croient devoir employer la question à l'égard des accusés, qu'ils ne les interrogent point sur tel ou tel crime en particulier et ne cherchent point à leur suggérer ce qu'ils doivent dire, mais leur demandent seulement la vérité en général. On ne doit employer pour la question ni cordes, ni poids aux pieds, ni instruments qui déchirent les membres. Les juges ne doivent en ordonner la répétition que dans les affaires les plus difficiles et après en avoir obtenu la permission de la Sacrée Congrégation... La torture ne doit jamais durer plus d'une heure, et encore seulement dans les cas les plus difficiles et lorsqu'il y a des preuves convaincantes contre l'accusé. Son témoignage doit être contrôlé ensuite, et s'il se trouve faux il perd toute sa force et doit être considéré comme arraché par l'ennui ou la torture.

Si l'accusé a nommé des complices, on ne doit jamais procéder contre ceux-ci sur cette simple dénonciation.

La conduite des juges pendant toute l'affaire doit être exactement consignée dans les actes, afin qu'on puisse toujours l'apprécier.

Pouvait-on, pour ces temps-là, rendre une ordonnance plus humaine et plus sage? On voit que tout l'effort de l'Église se portait à adoucir des législations trop dures. De plus, comme les excès d'un zèle intempérant allaient quelquefois trop loin chez les populations, Rome ne manqua pas d'intervenir et de recommander surtout de s'appliquer à détruire la racine du mal en instruisant le peuple.

Enfin comme c'était, pour les raisons que nous avons indiquées, surtout en Allemagne qu'il y avait eu des excès dans les jugements et les condamnations de sorciers, ce fut un prêtre catholique, un Jésuite allemand, le P. de Spée, qui, au commencement du dix-septième siècle, sut trouver le moyen d'y mettre fin. Il eut le courage, au moment où personne ne l'osait, d'écrire un livre contre les punitions infligées aux sorciers. Il représenta aux princes que les juges justifiaient leur conduite par les ordres qu'ils recevaient de plus haut, et il leur dit qu'il y avait là pour eux, comme pour leurs conseillers, une responsabilité terrible, que c'était un crime de jouer avec le sang humain, et qu'ils rendraient un jour compte à Dieu de toutes ces exécutions sanglantes. Il ébranla ainsi les convictions les mieux affermisses, alors on commença à s'apercevoir de ce que ces procédés avaient de monstrueux et, grâce à lui, les bûchers s'éteignirent¹.

§ 6. — *Existe-t-il encore des sorciers?*

Il faut ici bien distinguer les pays infidèles et les pays chrétiens.

1^o Dans les pays infidèles, les mœurs sont restées à peu près ce qu'elles étaient et le démon y règne encore pleine-

1. Quant à de Spée, il en reçut la récompense que le monde a coutume de donner aux bienfaiteurs les plus vertueux. Il avait ramené au catholicisme tout un village; pendant qu'il s'y rendait pour célébrer la messe, il fut attaqué par les hérétiques et reçut cinq blessures; Il n'en célébra pas moins le saint sacrifice, à la fin duquel il tomba d'épuisement, et il mourut peu de temps après, à l'âge de quarante-quatre ans.

ment en maître; aussi voyons-nous dans les *Annales de la Propagation de la Foi* que les sorciers y sont aussi nombreux et aussi puissants qu'autrefois et que le démon se sert d'eux, de leur prestige et de la puissance qu'il leur donne, pour faire obstacle à la diffusion de la religion catholique.

2° Dans les pays chrétiens, au contraire, il est certain que le nombre des sorciers est bien diminué; il n'y en a presque plus. Cela tient à deux raisons : l'une du côté du démon, qui, grâce à la franc-maçonnerie, à l'hypnotisme, au spiri-tisme, n'a plus guère besoin de sortilèges pour dominer les hommes; l'autre du côté de l'homme, qui, devenu plus éclairé et plus civilisé, cherche beaucoup moins à recourir à la sorcellerie. Cependant il se produit encore des événements où il est bien difficile de ne pas reconnaître la main des sorciers. Tels sont, par exemple, les faits singuliers arrivés en 1849 dans la ferme de Guillonville, canton d'Orgères (Eure-et-Loir), pour lesquels M. le curé de Cormainville fut autorisé à faire des exorcismes, et qu'il attesta dans une lettre à M. de Mirville; tels encore ceux qui se passèrent pendant deux mois et demi, du 26 novembre 1850 au 15 février 1851, au presbytère de Cideville (Seine-Inférieure), et à propos desquels Robert Houdin signa à M. de Mirville cette déclaration : « Malgré ma ferme résolution de ne jamais intervenir dans des discussions étrangères à mon art (de prestidigitat-ion), je dois convenir et même affirmer que le plus grand nombre des faits pratiqués à Cideville, sur une telle échelle et dans des circonstances si ingrates, défient absolument toutes les ressources de cet art. »

§ 7. — *Conclusions théologiques.*

1° Quand un sorcier veut revenir à Dieu, comme il y a toujours pacte explicite ou implicite avec le démon, le confesseur doit procéder avec lui comme nous l'avons dit au chapitre précédent pour les pactes. De plus, il doit exiger qu'il répare, autant que la chose est possible, tout le tort qu'il a causé par ses maléfices.

2° Il faut lui faire livrer ou brûler ses livres de magie, et voir s'il ne serait pas coupable aussi d'hérésie, d'apostasie, d'idolâtrie, de sacrilège, et agir avec lui en conséquence.

3° Pour ceux contre qui le sortilège a été exercé, il faut recourir aux moyens spirituels, leur recommander la prière, la mortification et la fréquentation des sacrements, et quelquefois aussi, selon les besoins et les occurrences, recourir aux exorcismes, au moins aux exorcismes privés.

4° Il est quelquefois important de rechercher le signe extérieur du maléfice pour le détruire en le jetant au feu. Si on ne peut le trouver et qu'on puisse forcer, par un moyen quelconque, le sorcier de le détruire lui-même, qu'on l'y force, même en le frappant, c'est le cas de légitime défense; on peut le frapper aussi pour empêcher qu'il ne vous touche pas. Sans doute, les théologiens disent qu'il ne serait pas permis de lui faire enlever le maléfice s'il ne devait l'enlever que par un autre maléfice, *quia non sunt facienda mala ut eveniant bona*; mais il faudrait pour cela qu'on en fût en quelque sorte moralement sûr; car, presque toujours, il peut s'enlever autrement, et si le sorcier fait de lui-même un autre maléfice pour l'enlever, c'est à sa malice seulement qu'il faut l'imputer, dit très bien Clément Marc.

CHAPITRE VII

LE DÉMONISME DANS LES SABBATS

Si l'on parle assez peu maintenant des sabbats démoniaques, on en parlait beaucoup autrefois. Ce nom a sans doute été emprunté au sabbat ou jour de repos des Juifs, soit parce que le démon a toujours voulu singer et pervertir les œuvres de Dieu, et a cherché ainsi à donner des significations honteuses aux mots les plus saints; soit parce que les Juifs ont toujours eu la principale direction des œuvres démoniaques, et par conséquent de ces assemblées.

Il est cependant des auteurs qui veulent trouver l'étymologie du sabbat démoniaque dans les mots grecs : *σαβαζιος*, Bacchus; *σαβαζω*, je me livre aux plus indécentes folies de l'ivresse; *σαβαχαι*, bacchantes; *σαβασμος*, cri des bacchantes en fureur; *σαβοή*, oh! Bacchus! et en ce sens, qui après tout est le vrai en lui-même, les sabbats auraient été la continuation des plus détestables et honteux mystères du paganisme.

Nous allons dire en premier lieu ce qu'étaient les sabbats démoniaques, d'après les récits qui nous semblent le plus authentiques, et ensuite comment il faut entendre et expliquer toutes ces choses étranges¹.

I. — *Nature des sabbats.*

Il est certain que bien des mystères et des obscurités planent encore sur ces sabbats, que les démons et leurs adeptes avaient le plus grand intérêt à ne pas divulguer. Ils se tenaient le plus ordinairement, dit-on, dans la nuit du jeudi au vendredi, quelquefois dans celle du mercredi au jeudi, et quelquefois enfin dans celle du vendredi au samedi, sur le sommet des montagnes ou dans les bois, ou enfin dans des plaines désertes où l'herbe ne pouvait pas croître. On mettait alors des sentinelles pour en garder les abords et veiller à ce qu'aucun profane ne pût s'y introduire. Il arriva cependant plus d'une fois qu'ils furent tout à coup interrompus par l'arrivée imprévue de quelques personnes faisant le signe de la croix : alors c'était un vacarme affreux, tous disparaissaient aussi vite qu'ils étaient venus, et tout rentrait dans le silence.

Ces sabbats étaient le rendez-vous des sorciers et sorcières, magiciens et magiciennes, et de ceux qui voulaient se soumettre à Satan. La plupart au moins d'entre eux portaient

1. Nous disons : *ce qu'étaient...*, parce que nous croyons que ces sabbats n'existent plus maintenant, soit parce qu'ils ne sont plus en rapport avec nos mœurs, et que le démon est tout à fait *opportuniste*, c'est-à-dire qu'il sait parfaitement prendre la couleur du temps afin de dominer davantage; soit parce qu'ils sont avantageusement remplacés pour le diable par les *réunions maçonniques et spirites*.

imprimée sur leur chair une marque, qui par un certain mouvement les avertissait de l'heure du ralliement. Ils devaient le soir se frotter d'une pommade dans laquelle il entraient de l'ache, de la jusquiame, de la ciguë, du pavot, de l'aconit, de la belladone, etc., puis se coucher et s'endormir; c'était alors qu'ils étaient emportés par l'esprit, souvent à cheval sur un bâton, un manche à balai, un bouc ou quelque animal immonde; d'autres s'y rendaient à pied, mais comme emportés avec une vitesse vertigineuse à laquelle ils ne pouvaient résister. La passion du sabbat chez les personnes qui y avaient pris goût, comme celle des anciens mystères païens, devenait terrible et presque irrésistible, et à leur retour elles se trouvaient comme brisées et épuisées de lassitude, ainsi d'ailleurs que cela arrive plus d'une fois après des noces. Les démons y étaient très souvent reconnaissables, ainsi qu'un certain nombre de personnes, mais beaucoup aussi étaient masquées. Au milieu, sur une sorte d'autel, trônait une idole, un démon par exemple à tête et à pieds de bouc, ou même sous la forme d'un énorme crapaud, ou encore un homme ou au moins une apparence d'homme avec un masque de bouc. Chacun venait lui prêter hommage et l'adorer, lui baiser les pieds, les mains, les hanches ou d'autres parties du corps moins honorables encore. Sous la queue du bouc était souvent une figure d'homme noir, sans doute maître Léonard, grand diable, que les sorciers venaient baiser et adorer; les familiers seuls étaient admis au baiser de la bouche. Tout cela se faisait avec crainte et tremblement et la plus aveugle servitude, et tous ceux qui avaient prêté cet hommage avouaient que, du moment qu'ils s'étaient donnés au diable, il n'y avait plus moyen de se séparer de lui, et que s'ils le faisaient ils en seraient châtiés cruellement. C'est pour cela que personne, pour ainsi dire, n'osait se soustraire à sa tyrannie. Tous aussi devaient lui offrir quelque chose, ne fût-ce qu'un fil de leur vêtement.

Il y avait au sabbat trois sortes de plaisirs principaux : *les orgies, les danses et la luxure.*

La chair des chevaux, des chiens, des chats, des porcs, et aussi la chair humaine, par exemple celle des pendus, des

assassinés, et surtout celle des enfants non baptisés qu'on y avait amenés et égorgés, constituait les principaux aliments des festins. On faisait aussi de la soupe de chair humaine, dont on mangeait jusqu'à en vomir. Pour les petits enfants, on leur suçait le sang par la tête et le nombril; le cœur, les poumons et le foie appartenaient au maître, et les principaux membres au roi et à la reine du sabbat, qui étaient ordinairement un sorcier et une sorcière renommés, ou quelques personnes notables qu'on voulait affilier ou qu'on avait affiliées tout récemment. On prisait surtout le cœur des enfants non baptisés que le démon coupait en petits morceaux et distribuait selon son bon plaisir aux assistants. On y buvait un vin enivrant.

Puis les danses commençaient au son de la musique; mais comme il ne peut pas y avoir d'harmonie dans le mal, la musique qui dirigeait les mouvements était on ne peut plus dissonante : l'un soufflait sur un bâton au lieu d'une flûte et en faisait cependant sortir des sons; un autre se servait d'un crâne de cheval en guise de guitare; un autre frappait avec une massue contre un chêne qui lui servait de cymbale ou de tambour; d'autres jouaient des castagnettes, et aux sons aigus des violons se joignaient en manière de trompettes les voix rauques ou perçantes des démons. C'était un charivari capable d'étourdir les oreilles les moins délicates; cependant tous devaient être ou feindre d'être satisfaits et remercier le diable de la belle musique qu'il leur avait fait entendre, autrement ils auraient été punis de leur impolitesse. Mais aussi plus la musique était discordante, plus les danses étaient voluptueuses, emportant danseurs et danseuses dans un tourbillon effréné, comme dans certaines de nos danses tournantes; plusieurs personnes étaient nues ou ne gardaient qu'une chemise.

Il n'est pas étonnant après cela qu'on se soit donné, comme dans les mystères du paganisme, à toute la rage des appétits sexuels, et livré à des accouplements hideux, soit entre hommes et femmes, soit entre personnes du même sexe, soit avec des démons revêtant la forme d'homme ou de femme. Qui comprendra jamais combien les passions qu'on

veut assouvir à tout prix donnent de goûts dépravés, à qui il faut des choses contre nature, et combien les démons méprisent l'homme et sont tyranniques envers ceux qu'ils ont réussi à dominer entièrement!

La rage de la luxure ne pouvait suffire ni aux démons ni à leurs adeptes : il fallait encore la rage de l'impiété, aussi on faisait la parodie sacrilège de tous les mystères du christianisme. Au lieu d'eau bénite, il y avait dans un trou de l'urine du maître dont on aspergeait les assistants; on amenait des enfants à qui on administrait le baptême démoniaque (lequel a été remplacé de nos jours par le baptême civil). Si l'enfant avait l'âge de raison et avait déjà été baptisé, le démon cherchait, avec ses griffes passées sur le front, comme à effacer le caractère du baptême, puis il lui versait une sorte d'eau mêlée d'urine, lui faisait adorer l'idole dont nous avons parlé, et enfin jurer d'être à lui et de ne servir que lui, de renoncer à Dieu, à Jésus-Christ, à la sainte Vierge et aux saints et à son premier baptême, d'outrager la sainte Vierge et les saints par ses paroles et ses actions, de ne jamais se servir d'eau bénite, de ne jamais se confesser à moins que ce ne soit pour commettre un sacrilège, de ne jamais s'approcher de la sainte table à moins que ce ne soit pour abuser de la sainte hostie, et de cacher à tous ses rapports avec le démon et les mystères du sabbat. Pour confirmer ses promesses l'initié recevait plus tard la confirmation, où on lui donnait de nouveaux parrains, et il promettait de plus au démon de lui amener de nouvelles victimes.

Il y avait souvent aussi une messe célébrée solennellement par un démon ou bien par un prêtre sacrilège, et alors ce n'était qu'un tissu d'indignités. Au *Credo* on disait : « Je crois en Lucifer et en son fils Béalzébub, qui a été conçu de Léviathan, le Saint-Esprit. » A l'élévation, le vacarme devenait épouvantable, et ensuite les assistants étaient aspergés du sang du Christ, quand c'était un prêtre qui avait consacré, et tous criaient comme les Juifs : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants! » D'autres fois on enfonçait un couteau dans le sang du Christ, ou bien on clouait une hostie sur une croix, et les assistants venaient la percer; quelquefois on en

vit tomber quelques gouttes de sang, et le couteau enfoncé dans le calice devenir tout sanglant¹. Ce n'était pas seulement le *Credo* qu'on contrefaisait, mais aussi toutes les autres prières. Les commandements s'y récitaient ainsi : « Tu adoreras Lucifer, comme le vrai Dieu, et tu n'en aimeras point d'autre que lui. Tu blasphémeras assidûment le nom de Jésus. Tu commettras sans difficulté la fornication, l'adultère. Tu convoiteras la femme et les biens de ton prochain, etc. » La Salutation angélique s'adressait à la future mère de l'Antéchrist. Dans la confession, on s'accusait de tout le bien qu'on avait pu faire : la chasteté, l'humilité, le pardon des injures, etc., étaient des crimes ; le libertinage, l'orgueil, la colère, etc., des vertus, et ceux qui n'avaient pas fait assez de mal étaient battus. Il y avait aussi les litanies sataniques, avec des invocations épouvantables.

C'est aussi dans ces sabbats qu'on apprenait l'art dange-

1. Le curé d'Ascain, près de Bayonne, avoua lui-même devant les tribunaux qu'il y avait vingt ans qu'il assistait au sabbat, qu'il avait renoncé à Dieu et reçu le sacerdoce de Satan, comme pour remplacer le sacerdoce divin qu'il avait reçu de son évêque. Souvent il avait voulu quitter sa vie criminelle, mais le démon avait si bien fait par ses mauvais traitements, qu'il l'avait empêché d'avouer ses crimes en confession et d'en détourner les autres par le sacrement de pénitence. — Un autre, P. Bocal, âgé de vingt-sept ans, comparut aussi devant les tribunaux. Soixante-dix témoins déclarèrent l'avoir vu au sabbat, et l'accusèrent d'avoir, la nuit qui précéda sa première messe, célébré celle de Satan avec une grande pompe. Il répondit qu'il avait voulu par là s'exercer à dire la messe. Il fut dégradé par son évêque et exécuté avec un autre prêtre nommé Migalena, âgé de soixante et un ans, convaincu aussi dans le procès de Madeleine Bavan, au parlement de Rouen, qui eut à juger les célèbres possédées de Louviers dont nous parlerons plus tard. — Cette Madeleine Bavan, tourière au couvent, avait été victime de son tempérament et des mauvais prêtres qui avaient été donnés pour confesseurs au couvent, et quand les autres furent condamnés à mort, elle fut pendant quelque temps retenue encore en prison en attendant le même sort. Elle y fut touchée de la grâce de Dieu, et son confesseur, l'abbé des Marets, prêtre de l'Oratoire, lui conseilla d'écrire, par manière de confession et de testament, l'abrégé de toute sa vie, ce qu'elle fit, prenant pour base de ce travail la dernière confession qu'elle avait faite pour se préparer à la mort. — Elle se levait pendant la nuit, appelée une ou deux fois par une religieuse, et alors elle se sentait enlevée, sans pouvoir distinguer ni comment ni par qui, et portée dans le lieu du sabbat, où elle vit à peu près toutes les horreurs dont nous avons parlé ; entre autres choses elle vit un samedi saint une femme apporter son enfant nouveau-né, qu'on crucifia en lui enfonçant des clous aux pieds et aux mains, à travers des hosties, puis on lui enfonça d'autres dans la tête en guise de couronne, et on lui perça le côté, puis on se servit de son corps pour les maléfices ; deux hommes, qui avaient refusé de prendre part à ces abominations, furent aussi crucifiés et mis à mort. Un jeudi saint, on apporta un enfant tout rôti, et les assistants le mangèrent, etc., etc. Elle n'allait jamais au sabbat sans être accompagné de l'abbé Picard, son curé, son confesseur et son corrupteur ; l'abbé Boullé, son vicaire, y allait aussi. Elle y fut mariée au diable Dagon, puis promue à la dignité de *princesse du sabbat*, quand elle eut promis d'ensorceler toute sa communauté.

reux de composer et d'administrer des poisons qui donnaient une mort prompte comme la foudre, ou qui hébétaient et faisaient mourir de langueur; des poisons qui, répandus dans les champs, semés le long des chemins ou des haies ou placés dans les étables, rendaient les animaux furieux ou les faisaient mourir.

De Lancre rapporte que ceux de Logrono, qui étaient accusés de magie, croyaient voir au sabbat des flammes dans lesquelles ils se jetaient sans éprouver aucun mal, et ils disaient qu'on leur avait donné à entendre que c'étaient là ces feux de l'enfer dont on voulait les effrayer¹.

II. — *Explications.*

Il y a au sujet des sabbats démoniaques quatre opinions principales.

1^o La première nie absolument tout : selon elle il n'y a jamais eu de sabbats ni de sorciers. Tout ce qu'on en raconte est insensé; ce fut affaire simplement d'imagination, d'hallucinations, de forfanterie, etc. Les uns, pour se faire valoir ou se faire craindre, disaient y être allés et avoir vu telle ou telle chose; les autres n'osaient pas en dire moins : ils y étaient allés aussi et avaient vu telle ou telle personne; d'autres enfin, ayant l'imagination toute remplie de ces récits, et souvent saisis de frayeur, s'imaginaient avoir vu ceux qui y allaient, prenant les moindres rassemblements pour des réunions de sorciers. Tout au plus y eut-il quelques rassemblements de certaines personnes qui se donnaient comme sorciers ou sorcières et se travestissaient au besoin en diables pour en imposer à la crédulité des peuples: et les procès de sorcellerie ne sont que la suite des superstitions et une des iniquités du moyen âge. — Telle est l'opinion de tous les libres-penseurs, que partagent beaucoup de chrétiens de nos jours qui trouvent plus commode de nier simplement les

1. Dans les *Mémoires* de ce De Lancre, juge au parlement de Bordeaux, qui condamna tant de sorcières, on trouve une multitude de faits très frappants au sujet du sabbat, et avoués par les criminels eux-mêmes.

choses que de les examiner sérieusement. Quelques autres plus sensés, comme par exemple Colin de Plancy (*Dictionnaire infernal*), ne veulent pas non plus admettre l'existence des sabbats, dont les saints Pères et les auteurs païens n'ont jamais rien dit, et dont on ne parle plus maintenant.

Nous avons déjà dit pourquoi il n'y a plus maintenant de sabbats, et pourquoi anciennement il n'y avait pas de sabbats proprement dits : les anciens mystères les valaient bien et même pis. Cependant : *a)* la *Loi salique* constate déjà l'existence des sabbats. — *b)* Un canon du concile d'Ancyre vers la fin du quatrième siècle fait mention d'illusions diaboliques, et de transports sur des bêtes à des assemblées nocturnes diaboliques ; qu'est-ce autre chose que le sabbat ? — *c)* Apulée parle d'un onguent magique qui permet de se transporter par l'air à de longues distances. — *d)* Les néoplatoniciens citent aussi le transport comme un des dons divins conférés par l'initiation. — *e)* Les druides, même après l'établissement du christianisme, ainsi que beaucoup d'hérétiques gnostiques ou manichéens, ont continué à tenir des assemblées nocturnes dans des lieux déserts, montagneux et boisés, et toutes ces assemblées étaient vraiment un horrible sabbat. — *f)* Jean de Salisbury au douzième siècle parle de sabbats et de banquets nocturnes dans lesquels on mange des enfants, comme existant de temps immémorial.

Qu'on remarque bien aussi que ce n'est pas au moyen âge, comme nous l'avons déjà dit, qu'il y eut le plus de procès de sorciers relatifs au sabbat, mais bien dans l'ère moderne, et surtout sous les règnes d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, où les juges avaient une réputation de lumière et d'intégrité bien supérieure à celle des juges de notre époque. Or, comment pourrait-on admettre que tant de personnes auraient par forfanterie, sans y être contraintes par aucune torture, avoué une culpabilité qui n'aurait pas existé, pour le plaisir d'être publiquement brûlés ? Quand d'un autre côté ces faits étaient aussi bien prouvés que n'importe quel fait historique, les nier absolument, c'est tout simplement battre en brèche toute certitude historique.

2° La seconde opinion, tout opposée, admet comme réel

tout ce qu'on raconte au sujet des sabbats, non seulement tout ce que nous avons dit, mais même ce que nous n'avons pas voulu dire comme trop invraisemblable, l'adoration par exemple d'un vrai crapaud et bien d'autres choses. Elle admet aussi que les sabbats existent toujours, quoique un peu plus rares, dans nos contrées.

Nous ne discuterons pas cette opinion, que nous trouvons trop entachée de crédulité et par conséquent trop exagérée, car parmi ceux qui ont pu prendre part aux sabbats, plusieurs assurément ont été trompés et d'autres ont cherché à charger plus ou moins les couleurs, et par là-même ont plus ou moins dénaturé la vérité, et la croyance populaire a été plus ou moins égarée. Or, pour nous, en fait de diabolisme, nous voulons bien admettre ce qui est certain et prouvé, mais cela seulement. Pour le reste, ou nous le rejetons, s'il nous semble inadmissible, ou au moins nous restons sur la réserve.

(A suivre.)

COMMENT LE CURÉ D'ARS

FUT PERSÉCUTÉ PAR LES DÉMONS

(Suite et fin.)

Une des fantaisies les plus bizarres du démon, celle qui trahit le mieux ses ignobles instincts, est l'histoire du tableau contre lequel il s'est acharné si longtemps. M. Vianney avait sur son palier, à la place même où l'on voit encore aujourd'hui une image grossière de la sainte Vierge, une toile qu'il aimait beaucoup, bien que ce fût une œuvre très médiocre. La vue de cette peinture parlait à son âme et l'attendrissait en lui rappelant le plus chaste et le plus divin de nos mystères : c'était une Annonciation.

Voyant que le curé d'Ars honorait cette sainte image d'un culte particulier, que faisait ce méchant *grappin*? Tous les jours il la couvrait outrageusement de boue et d'ordure. On avait beau la laver, on la retrouvait, le lendemain, plus noire et plus contaminée que la veille. Ces lâches insultes se renouvelèrent jusqu'à ce que M. Vianney, renonçant aux consolations qu'elle lui donnait, prit le parti de la faire enlever. Beaucoup ont été témoins de ces odieuses profanations, ou du moins en ont pu observer les traces sensibles. M. Renard dit avoir vu ce tableau indignement maculé : la figure de la sainte Vierge n'était plus reconnaissable.

Ce fait doit être mis au rang de ceux dont il est le moins permis de douter. Nous avons entendu le curé d'Ars y faire publiquement allusion, et, parmi ses auditeurs assidus, il n'en est point qui n'en sache les détails par cœur.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter la série entière de ces persécutions et de ces combats qui durèrent

autant que la vie de notre héros. Il y avait peu de sujets de conversation sur lesquels il fût plus fécond et plus intarissable que sur celui-là. Il ne faisait aucune difficulté de répondre aux questions sans nombre qu'on lui adressait à ce propos; quelquefois, il ne les attendait même pas : c'était lui, le premier, qui racontait sur un ton aimable et plaisant ses plus récentes aventures avec le *grappin*.

« Monsieur le curé, lui disaient ses missionnaires, le démon nous laisse bien tranquilles. Nous avons beau vivre près de vous, nous ne voyons rien, nous n'entendons rien; c'est apparemment que nous n'en valons pas la peine. — Oh! répondait-il, c'est que vous êtes bien sages. — Ces bruits, ces voix que vous entendez dans la nuit, tout ce tintamarre ne vous fait pas peur? — Oh! non, jé sais que c'est le *grappin* : ça me suffit. Depuis le temps que nous avons affaire ensemble nous nous connaissons; nous sommes camarades... D'ailleurs, le bon Dieu est meilleur que le diable n'est méchant; c'est Lui qui me garde. Ce que Dieu garde est bien gardé. »

Que de fois, dans cette courte visite d'une heure après midi, où, pendant plusieurs années, il nous a été donné de voir de si près la sainteté, M. Vianney nous a dit gaiement à mes confrères et à moi, — il me semble l'entendre encore avec sa petite voix, si faible et si douce : — « Aujourd'hui, le *grappin* est venu gratter à ma porte; il ne m'a pas laissé dormir... » ou bien : « Aujourd'hui, il était bien en colère : c'est bon signe. Il soufflait comme un bœuf!... » Et en disant cela, M. le curé imitait la respiration forte et bruyante du *grappin*.

Sur la fin de sa vie, les attaques du démon furent moins vives et moins continuelles : elles cessèrent tout à fait les six derniers mois. Auparavant déjà, ses malices étaient moins noires et ses menées plus timides : c'étaient comme les derniers traits d'un ennemi qui se retire, désespérant de vaincre ou comme les voix confuses d'une armée en déroute, qui se perdent et s'éteignent dans le lointain. Le prince des ténèbres ne venait plus guère l'importuner la nuit; il se contentait de troubler l'instant de repos que le curé d'Ars prenait après son repas et dont il avait un extrême besoin.

Tantôt il lui donnait le charivari à sa porte, contrefaisant tour à tour le grognement d'un ours, le hurlement d'un loup, l'aboiement d'un chien; tantôt il l'appelait de sa voix rude et insolente : « Vianney! Vianney! viens donc! » lui donnant à entendre que de nombreux pénitents l'attendaient.

C'est très souvent que le saint homme nous a confié, soit aux uns, soit aux autres, le désappointement qu'il eut un jour, lorsque le diable, détachant un précieux bénitier, qui était à la tête de son lit, le mit en pièces sous ses yeux.

Plus tard, une statue de sainte Philomène avait été entreposée dans une des salles basses du presbytère, jusqu'à ce qu'elle fût bénite par M. Vianney et envoyée dans une paroisse de l'Auvergne, en reconnaissance des bienfaits obtenus par l'intercession de la chère et glorieuse thaumaturge. Le jour où cette bénédiction eut lieu, le curé d'Ars dit à son missionnaire et aux personnes présentes à la cérémonie : « Pendant tout le temps que sainte Philomène a été ici, le démon a fait des siennes... Cette statue l'ennuyait; il a bataillé autour d'elle tant qu'il a pu, mais il s'attaquait à forte partie. »

Après cet ensemble de choses prodigieuses et cette masse imposante de preuves et de témoignages, on a moins de peine à croire que l'incendie du lit de M. Vianney, survenu trois ans avant sa mort, soit l'œuvre du démon¹.

Voici le fait dans toute sa simplicité, et ici, je n'ai qu'à évoquer mes souvenirs personnels, car j'étais présent. Plusieurs mois du plus intime et du plus doux tête-à-tête me mirent en position d'apprendre beaucoup de choses, qui devaient plus tard entrer dans la composition de cet ouvrage.

Un matin, on était aux jours gras et on célébrait, pour la première fois, les *Quarante heures* à Ars : la foule était énorme, le travail de Dieu dans les âmes plus profond et plus éclatant que jamais. En sortant de très bonne heure pour me rendre à l'église, je fus saisi, sur le seuil de la porte, d'une odeur de roussi si infecte et si pénétrante que je faillis être renversé. Je traversai rapidement la place. La sainte messe, le

1. Gorres, dans sa *Mystique diabolique*, II^e part., liv. V, c. xxiii, cite plusieurs cas d'incendie allumé par le démon.

catéchisme et quelques confessions me conduisirent jusqu'à sept heures. Quand j'eus fini, je trouvai tout le village attroupé autour de la cure. J'aurais pu croire à un événement tragique, s'il n'avait été manifeste, en regardant cette foule, que l'impression générale était la gaieté : on riait, on plaisantait, on s'interpellait d'un bout de la place à l'autre, et les mots de lit et de *grappin* étaient tout ce que je pouvais saisir dans ce brouhaha.

« Qu'est-ce? demandai-je en m'approchant d'un groupe. — Comment! vous ne savez pas que le diable a mis le feu, cette nuit, au lit de M. le curé? Voyez, voyez!... » Je vis, en effet, à travers la porte entre-bâillée de la cour, quelques hommes passer en emportant des débris à demi consumés, j'entrai et allai droit à la chambre de M. Vianney, où je trouvai tout le désordre et toutes les traces d'un incendie à peine éteint. Le lit, le ciel de lit, les rideaux et ce qui était à l'entour, quelques tableaux qui tiraient leur valeur de la dévotion du serviteur de Dieu, les vieilles peintures sur verre qu'il aimait tant et dont il nous disait quelques jours auparavant, que « *ses bons saints* étaient la seule chose en ce monde à laquelle il tint encore un peu et qu'il n'avait pas consenti à les vendre parce qu'il voulait les laisser en héritage aux missionnaires », tout avait été consumé. Le feu ne s'était arrêté que devant la chasse de sainte Philomène, et, à partir de ce point littéralement pris, il avait tracé du haut en bas une ligne droite et d'une précision géométrique, détruisant tout ce qui était en deçà de la sainte relique, épargnant tout ce qui était au delà. Comme il s'était allumé sans cause apparente, il s'était éteint de même : et c'est chose vraiment remarquable et en quelque façon miraculeuse, qu'il ne se soit communiqué, par les épais rideaux de serge, au plancher si noir et si enfumé, qui aurait dû flamber comme de la paille. Ce qu'il y eut aussi de très particulier, c'est que M. le curé, qui était survenu au milieu de ce déménagement et de ce pêle-mêle, n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Il croisa plusieurs personnes chargées de débris; il ne leur fit aucune question. Je le trouvai à la sacristie, et je voulus lui dire quelques mots de l'accident qui mettait le pays en émoi; il se

contenta de faire une petite moue, accompagnée d'un geste d'indifférence. Ce ne fut qu'après la sainte messe, en signant les images, qu'il s'interrompit tout à coup; — je le vois encore, la plume levée, son regard doux et profond arrêté sur moi : — « Il y a longtemps, me dit-il, que je demandais cette grâce au bon Dieu : il m'a enfin exaucé... Je pense que cette fois je suis bien le plus pauvre de sa paroisse; ils ont tous un lit, et moi, grâce à Dieu, je n'en ai plus... » Puis, sans autre réflexion, il se mit à signer les autres images que la foule lui présentait.

« Pauvre Monsieur le curé! » dis-je avec un accent tel qu'il crut voir de la pitié là où il n'y avait que de l'admiration. « Oh! reprit-il, il y a moins de mal que si c'était le plus petit péché véniel. » Une fois déjà, il avait exprimé la même pensée, dans une circonstance que l'on connaîtra plus tard.

A midi, quand il vint me voir, nous causâmes un peu plus au long de l'événement de la nuit. Je lui dis qu'on s'accordait généralement à le considérer comme une mauvaise plaisanterie du démon, je lui demandai s'il croyait vraiment que l'esprit malin y fût pour quelque chose. Il me répondit très positivement avec le plus grand sang-froid : « Oh! mon ami, c'est bien visible! Ne pouvant brûler l'homme, il a voulu se donner le plaisir de brûler son lit... Il est en colère, ajouta-t-il, c'est bon signe : il va nous venir de l'argent et des pécheurs. »

C'est alors qu'il me fit cette belle et profonde réflexion : « Le démon n'est jamais plus fâché que lorsqu'il voit que, de ce même argent dont il se sert pour corrompre et perdre les âmes, nous faisons sortir leur salut. » En effet, M. Vianney reçut dans la semaine des sommes importantes pour son œuvre des missions, et il y eut un mouvement extraordinaire à Ars, durant quelques jours.

Il me parla aussi des *Quarante heures*, des bienfaits de cette sainte institution, des joies que la présence visible de la sainte Eucharistie ajoutait aux charmes ordinaires du pèlerinage. Ses yeux étaient pleins de larmes; son âme débordait dans chacune de ses paroles. « C'est bien une autre flamme, disait-il, et un autre incendie!... C'est un incendie d'amour. »

On est tenté de se demander si Satan a quelquefois pris un corps pour tourmenter sa victime, s'il lui est apparu visiblement et sous quelle forme? Nous ne pouvons répondre que par deux faits. M. Vianney vit, un jour, à trois heures du matin, un gros chien noir, les yeux flamboyants, le poil hérissé, grattant la terre du cimetière, à l'endroit où avait été déposé, quelques jours auparavant, le corps d'un homme mort sans confession. Cette vue l'effraya beaucoup. On lit dans la légende de saint Stanislas de Kostka que, pendant une maladie qui vint à la suite de ses mortifications, l'angélique jeune homme vit aussi le démon sous la forme d'un horrible chien prêt à s'élaner sur lui. L'affreuse vision se renouvela trois fois, et trois fois il la mit en fuite avec le signe de la croix.

M. Vianney a encore raconté que le diable lui était apparu sous la forme de chauves-souris qui remplissaient sa chambre et voltigeaient autour de son lit; les murailles en étaient toutes noires.

Il est une autre question que le lecteur se sera faite sans doute. Le curé d'Ars a-t-il été seul à entendre les bruits dont nous avons parlé, ou bien a-t-on des exemples que d'autres personnes aient été témoins immédiats de ces manifestations surnaturelles? Les exemples, il est vrai, n'en sont pas très nombreux. Il en est pourtant d'assez remarquables, sans parler de ceux que nous avons mentionnés en commençant.

En 1829, au plus fort de cette lutte, un jeune prêtre du diocèse de Lyon, le fils de la bonne veuve d'Écully avec laquelle nous avons fait connaissance dès les premières pages de ce livre, et qui rendit de si touchants services à M. le curé, l'abbé Bibost, vint à Ars faire une retraite auprès de l'homme de Dieu. M. Vianney, qui avait encouragé et guidé ses premiers pas dans la carrière sacerdotale, le reçut avec une extrême bonté, et voulut qu'il logeât chez lui.

« Je connaissais particulièrement ce prêtre, dit M. l'abbé Renard, et la Providence me favorisa en faisant coïncider avec le sien un voyage que je fis dans ma paroisse natale. Dès notre première entrevue, la conversation tomba sur les choses extraordinaires qui se passaient à Ars, et dont la

rumeur remplissait le pays : « Vous couchez à la cure, lui dis-je, eh bien ! vous allez me donner des nouvelles du diable. Est-il vrai qu'il y fait du bruit ? L'avez-vous entendu ? — Oui, me répondit-il, je l'entends toutes les nuits. Il a une voix aigre et sauvage qui imite le cri d'une bête fauve. Il s'attache aux rideaux de M. le curé et les agite avec violence. Il l'appelle par son nom ; j'ai saisi très distinctement ces paroles : « Vianney ! Vianney ! que fais-tu là ? Va-t'en ! va-t'en ! » — Ces bruits et ces cris ont dû vous effrayer ? — Pas précisément. Je ne suis pas peureux, et, d'ailleurs, la présence de M. Vianney me rassure. Je me recommande à mon ange gardien, et je viens à bout de m'endormir. Mais je plains sincèrement le pauvre curé ; je ne voudrais pas toujours demeurer avec lui. Comme je ne suis ici qu'en passant, je m'en tirerai aussi bien que mal, à la garde de Dieu ! — Avez-vous questionné M. le curé là-dessus ? — Non, la pensée m'en est venue plusieurs fois, mais la crainte de lui faire de la peine m'a fermé la bouche. Pauvre curé ! pauvre saint homme ! Comment peut-il vivre au milieu de ce tapage ? »

En 1842, il vint à Ars un ancien militaire attaché, dans ce temps-là, à une brigade de notre gendarmerie départementale. Ce brave homme s'était levé à minuit, et mêlé à un groupe de pieux fidèles, il attendait, à la porte de l'église, l'arrivée de M. Vianney. Comme le saint curé tardait à paraître, il avait senti le besoin de s'isoler, et, pour vaincre le sommeil, il avait fait quelques pas autour de la cure. Cet homme était triste : il avait eu de récents chagrins ; il lui en restait un sentiment vague d'inquiétude et de terreur religieuse dont il ne se rendait pas compte. Ce sentiment le poussait vers Dieu, mais il hésitait au seuil du confessionnal. La vérité l'attirait et lui faisait peur : beaucoup d'âmes ont connu ces combats... Pour l'amener à faire le pas décisif, il fallait une force plus grande que celle de ses réflexions aidées du silence de la nuit.

Tout à coup il est arraché à sa rêverie par un bruit étrange qui semblait partir de la fenêtre du presbytère. Il écoute... une voix forte, aigre et stridente répète, à plusieurs reprises, ces mots qui arrivent très distinctement à son oreille :

« Vianney! Vianney! viens donc! viens donc!... » Ce cri le glace d'horreur. Il s'éloigne, en proie à la plus vive agitation. Une heure sonnait en ce moment à la grande horloge du clocher. Bientôt M. le curé paraît, une lumière à la main. Il trouve cet homme encore tout ému; il le rassure, le conduit à l'église, et, avant de l'avoir interrogé et d'avoir entendu le premier mot de son histoire, il le stupéfie par ces paroles : « Mon ami, vous avez des chagrins; vous venez de perdre votre femme, à la suite de ses couches. Mais ayez confiance; le bon Dieu viendra à votre aide... Il faut d'abord mettre ordre à votre conscience; vous mettrez ensuite plus facilement ordre à vos affaires. »

« Je n'essayai pas de résister, dit le gendarme, je tombai à genoux comme un enfant, et je commençai ma confession. Dans mon trouble, je pouvais à peine lier deux idées; mais le bon curé m'aidait. Il eut bientôt pénétré le fond de mon âme; il me révéla des choses dont il ne pouvait avoir connaissance et qui m'étonnèrent au delà de toute expression. Je ne croyais pas qu'on pût lire ainsi dans les cœurs. »

A la *Providence*, au dire de Catherine et des autres directrices que nous avons interrogées, on entendait, la nuit, des bruits de pas dans les escaliers et dans les dortoirs. On faisait enquête sur enquête, et l'on ne découvrait rien.

En 1857, un missionnaire d'Ars, que de cruelles douleurs tenaient éveillé, entendit, à minuit, des coups violents frappés contre le mur de son alcôve, à un endroit où personne ne pouvait avoir accès. La religieuse qui le soignait les a entendus comme lui.

Parmi tant d'âmes bourrelées qui ont trouvé le repos à Ars, nous savons deux malheureux qui, la veille du jour où sont tombées leurs chaînes criminelles, ont entendu toute la nuit des bruits affreux, des coups frappés à la porte et contre le mur de l'appartement où ils avaient leur dernière entrevue. Le moment était grave et solennel : il décidait de leur éternité.

Nous omettons beaucoup d'autres traits, parfaitement avérés, pour ne pas étendre hors de toute mesure un chapitre déjà long. Cependant, cette étude serait incomplète si nous

ne rappelions qu'il est venu à Ars, à diverses époques et de divers lieux, plusieurs personnes donnant des marques plus ou moins évidentes de possession. Deux de ces malheureux, un homme et une femme, sont connus de tous les habitants d'Ars; ils y ont fait de fréquentes apparitions, et ont presque toujours trouvé aux pieds de M. Vianney un peu de soulagement et de réconfort, dans un état des plus extraordinaires et des plus effrayants.

Sans se prononcer d'une manière ouverte et sans consentir, pour des raisons fondées sur la prudence et l'humilité, à pratiquer les exorcismes, M. Vianney les traitait au saint tribunal, l'un comme si le corps seulement, l'autre comme si l'âme et le corps eussent été possédés. Au milieu des crises les plus violentes, nous les avons vus se calmer instantanément sous la bénédiction et la parole du saint prêtre de Jésus-Christ. Mes confrères et moi avons assisté à des scènes d'un caractère à tout le moins fort étrange. Nous pourrions redire ici des choses prodigieuses que nous avons entendues, si elles se rapportaient plus directement à notre sujet, et si elles n'impliquaient, de notre part, la prétention de résoudre une question que nous ne pouvons ni ne voulons préjuger, manquant à la fois de lumière et d'autorité pour cela. Mais nos lecteurs ne nous pardonneraient pas de leur avoir dérobé la connaissance d'une pièce que nous trouvons dans des manuscrits très authentiques, et qui se présente avec tous les signes de la plus incontestable sincérité, sous le titre de « Dialogue entre une possédée des environs de Puy-en-Velay et le curé d'Ars. » Ce colloque a eu lieu l'après-midi du 23 janvier 1840, dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, en présence de huit témoins. Voici le résumé ou plutôt la reproduction littérale qui en a été faite sous la dictée de M. Vianney.

La possédée. — Je suis immortelle.

Le curé. — Vous êtes donc la seule personne qui ne mourrez pas.

La possédée. — Je n'ai fait qu'un péché dans ma vie, et je fais part de ce beau fruit à tous ceux qui veulent. Lève la main, absous-moi! tu la lèves bien quelquefois pour moi.

Le curé, lui parlant latin. — *Tu quis es?*

La possédée, lui répondant dans la même langue : *Magister Caput*. (Et continuant en français, mais en français diabolique) : Vilain crapaud noir, que tu me fais souffrir!... Nous nous faisons mutuellement la guerre; c'est à qui vaincra l'autre. Mais, quoi que tu en aies, il t'arrive bien de temps en temps de travailler pour moi : tu crois ton monde disposé, et il ne l'est pas... Pourquoi fais-tu l'examen de conscience de tes pénitents? à quoi bon tant de recherches? est-ce que celui que je leur fais faire ne suffit pas?

Le curé. — Tu dis que tu fais l'examen de conscience de mes pénitents? Ils ont pourtant recours au bon Dieu avant de s'examiner.

La possédée. — Oui, du bout des lèvres. Je te dis que c'est moi qui fais leur examen. Je suis plus souvent dans ta chapelle que tu ne penses : mon corps s'en va, mais mon esprit demeure... J'aime bien quand on y cause... Tous ceux qui y viennent ne sont pas sauvés .. Tu es un avare!

Le curé. — Il m'est difficile d'être avare. J'ai peu, et le peu que j'ai, je le donne de bon cœur.

La possédée. — Ce n'est pas de cette avarice que je parle, c'est d'une autre. Tu es avare des âmes; tu m'en arraches tant que tu peux; mais je tâcherai bien de les ravoïr... Tu es un menteur! Il y a longtemps que tu dis que tu veux t'en aller, et tu restes toujours. Que fais-tu donc là? Tant d'autres se retirent pour se reposer! que ne fais-tu comme eux! Tu as bien assez travaillé. Tu voulais aller à Lyon. (C'était vrai; M. Vianney, dans ce temps-là, songeait beaucoup à Fourvières.) A Lyon, tu serais aussi avare qu'ici. Tu voulais te retirer dans la solitude. (C'est vrai encore; il était combattu entre ces deux idées d'une retraite à Fourvières ou à la Trappe.) Pourquoi ne le fais-tu pas?

Le curé. — Qu'as-tu encore à me reprocher?

La possédée. — Je t'ai bien interloqué, dimanche dernier, pendant la messe. Hein! te rappelles-tu?... (Ce dimanche était le deuxième après l'Épiphanie. Le curé d'Ars a avoué que, jusqu'à l'évangile, il avait ressenti un trouble extraordinaire.) Ta *robe violette*¹ t'a écrit dernièrement. Mais j'ai si beau et si bien fait qu'elle a publié une chose essentielle : ce qui l'a fort contrariée. (M. Vianney avait effectivement reçu ce jour-là une lettre de son évêque.)

Le curé. — Monseigneur me laissera-t-il partir?

La possédée. — Il t'aime trop! Sans cette... (ici la possédée a désigné la très sainte Vierge sous un nom que notre respect pour la glorieuse Mère de Dieu nous défend même d'insinuer), tu serais déjà loin. Nous avons bien fait tout ce que nous avons pu auprès de la *robe violette* pour te faire déguerpir, nous n'avons pas réussi à cause de... (la sainte Vierge). Ta *robe violette* est aussi avare que toi : elle me

1. Mgr Raymond Devie, évêque de Belley.

fait également bien souffrir. N'importe, nous l'avons endormie sur un abus qui est dans son diocèse... Allons ! lève la main sur moi, comme tu le fais sur tant d'autres qui viennent ici tous les jours. Tu crois les convertir tous, tu te trompes. C'est bon pour un moment, mais je les retrouve ensuite. J'ai bien aussi quelques-uns de tes paroissiens sur mon catalogue.

Le curé. — Que dis-tu d'un tel ? (Un prêtre d'une vertu éprouvée.)

La possédée. — Je ne l'aime pas ! (Ces mots furent prononcés avec une rage concentrée et accompagnés d'effroyables grincements de dents.)

Le curé. — Et un tel ?

La possédée. — A la bonne heure, celui-là ! il nous laisse faire ce que nous voulons. Il y a des crapauds noirs qui ne me font pas tant souffrir que toi. Je sers leur messe. Ils la disent pour moi...

Le curé. — Sers-tu la mienne ?...

La possédée. — Tu m'ennuies !... Ah ! si la... (la sainte Vierge) ne te protégeait pas !... Mais patience ! nous en avons fait tomber de plus forts que toi... Tu n'es pas encore mort... Pourquoi te lèves-tu si matin ? Tu désobéis à la *robe violette* qui t'a ordonné d'avoir soin de toi... Pourquoi prêches-tu si simplement ? Tu passes pour un ignorant. Pourquoi ne prêches-tu pas en grand, comme dans les villes ? Ah ! comme je me plais à ces grands sermons qui ne gênent personne, qui laissent les gens vivre à leur mode et faire ce qu'ils veulent ! A tes catéchismes, il y en a bien qui dorment, mais il y en a d'autres à qui ton simple langage va jusqu'au cœur.

Le curé. — Que penses-tu de la danse ?

La possédée. — J'entoure une danse comme un mur entoure un jardin.

Dans une autre circonstance, une malheureuse, donnant aussi des marques de possession, dit à M. Vianney : « Que tu me fais souffrir !... S'il y en avait trois comme toi sur la terre, mon royaume serait détruit... Tu m'as enlevé plus de quatre-vingt mille âmes. » Le curé d'Ars se tournant vers son missionnaire, lui dit : « Entendez-vous, Monsieur le missionnaire, le démon prétend qu'à nous deux nous détruisons son empire, et que nous lui avons enlevé vingt mille âmes !... » Le chiffre de quatre-vingt mille avait été prononcé d'une manière très distincte : l'humilité seule du saint curé lui faisait réduire des trois quarts. Il s'adressa ensuite à la fille de la possédée : « Vous commencerez aujourd'hui une neuvaine à sainte Philomène, et vous m'amènerez votre mère demain, à la sacristie : j'entendrai sa confession, après que

j'aurai dit la sainte messe. En attendant, faites-la mettre à genoux : je vais lui donner ma bénédiction. » La pauvre enfant suppliait le serviteur de Dieu de vouloir bien délivrer sa mère. Il s'en défendit, prétextant qu'il n'y était pas autorisé.

Le lendemain, la jeune fille parla de réunir sept hommes qui devaient porter sa mère à l'église. Il ne fallait, assurait-elle, rien moins que ce nombre-là pour exécuter cette périlleuse manœuvre. On lui répondit : « Le saint curé vous a dit de lui amener votre mère : cela suffit; vous n'aurez besoin de personne. » L'énergumène se laissa, en effet, conduire comme un agneau, sans opposer la moindre résistance.

Cette femme passa dix jours à Ars, fit une confession générale, reçut Notre-Seigneur et partit beaucoup plus calme. Elle avait dit devant plusieurs personnes, dans un moment où le mauvais esprit l'agitait : « Quel *sale* pays que votre Ars! *comme il y sent mauvais! tout le monde sent mauvais ici...* Parlez-moi de la *Rotonde* (lieu de plaisir très connu des mauvais quartiers de Lyon); c'est là qu'il sent bon, la rose, le jasmin et l'œillet!... » Puis, s'adressant à ceux qui l'entouraient : « Ah! si les damnés pouvaient venir à Ars, ils en profiteraient mieux que vous tous! »

Quelqu'un lui demanda : « Qui est-ce qui fait tourner les tables? » Elle répondit : « C'est moi... le magnétisme, le somnambulisme : tout cela est mon affaire. »

Les faits qui viennent de passer sous nos yeux dans leur effrayante réalité n'étonneront que ceux qui sont demeurés systématiquement étrangers à l'histoire de la sainteté dans le monde. Les légendes du bréviaire en sont pleines. Il est peu de monuments hagiographiques qui n'en offrent les traces¹. La tradition de ces faits n'a jamais cessé dans le monde : plus

1. Il y a un livre dont nul ne peut, sans abjurer sa foi, décliner le témoignage et la compétence : c'est le rituel romain, l'organe le plus pur et le plus autorisé de la doctrine orthodoxe, le monument le plus authentique de la tradition. Non seulement l'existence des démons y est affirmée à chaque page, mais les ruses de Satan, ses manœuvres tortueuses, ses noires entreprises contre les hommes y sont signalées minutieusement, je dirai presque décrites.

Qu'on lise ces exorcismes : « Créature de l'eau sois exorcisée!... Seigneur, que cette eau qui sert à vos mystères ait la puissance de chasser les démons!... Partout où tu seras jetée, que l'esprit immonde soit mis en fuite, que tout

nombreux et plus éclatants aux temps privilégiés où la foi était plus vive et la piété plus tendre, ils deviennent plus rares et plus obscurs en nos jours de défaillance et d'affadissement; à aucun moment ils ne disparaissent tout à fait.

Quelques-uns nous accuseront d'avoir bravé, en écrivant ce chapitre, les règles du simple bon sens. Il auraient raison s'il s'agissait de choses renfermées dans le domaine du bon sens; mais celles que nous venons d'exposer dépassent de beaucoup ses limites.

Trop étroit pour les comprendre, il ne peut exiger qu'elles se raccourcissent pour se mettre à sa portée : c'est à lui de s'étendre et de se proportionner à elles en complétant par l'expérience les lois qu'il s'est faites, et en se mettant ainsi en état de saisir ce qui lui échappait auparavant. Car de nier simplement serait ici comme ailleurs un procédé par trop puéril et anti-philosophique. C'en serait fait alors de toute vérité : nous ne pourrions plus croire à notre propre témoignage.

Une fois que la critique s'est emparée de ces faits et a rempli son devoir en les discutant sincèrement, il faut se résigner à les adopter tels qu'ils se présentent; il ne s'agit plus dès lors que de savoir comment la raison doit les comprendre. Or, il en est de l'explication de ces faits comme de l'acceptation : il ne s'agit pas de ce qui a dû être, mais de ce qui a été réellement. Vouloir rejeter complètement ce qu'il y a d'objectif dans ces phénomènes, s'obstiner à n'y voir que la création fantastique et les jeux d'une imagination frappée, sous l'unique prétexte que cela ne peut pas être autre chose, c'est évidemment sacrifier le monde extérieur et ses lois. Si des percep-

caprice, que toute ruse, que toute malice ténébreuse du diable s'évanouisse!... »

Dans la magnifique préface que l'Eglise chante le samedi saint, à la bénédiction solennelle des fonts, les diverses déclarations diaboliques sont clairement dénoncées. Le prêtre ordonne à tout esprit immonde, au nom du Dieu vivant, de s'éloigner de cette eau qui doit servir à la régénération des âmes. Les termes qu'il emploie sont très remarquables : il veut que la « méchanceté de la fraude diabolique disparaisse sans laisser de traces, *tota nequitia diabolicæ fraudis absistat*; qu'il ne reste dans cette eau aucun mélange d'une vertu contraire, *nilhil hic loci habeat contrariæ virtutis admixtio...* » Il parle « de circonvolutions insidieuses de subreptions latentes et hypocrites, d'infection corruptrice : *non insidiando circumvolet, non latendo subrepat, non inficiendo corrumpat...* » S'il y a quelque chose d'étrange, c'est l'inattention avec laquelle des chrétiens, soumis pourtant de cœur et d'esprit à la sainte Eglise, passent à côté de ces formules si claires, si positives, sans être frappés des conclusions qu'elles renferment.

tions aussi claires, aussi fréquentes ne sont que des rêves, rien n'empêche de regarder comme un songe la vie tout entière.

On aura beau faire et beau dire, il y aura toujours des choses qui resteront inexplicables autrement que par l'intervention d'une puissance au-dessus et en dehors de la nature. Et ce n'est pas une des moindres preuves de la grandeur de l'homme que le ciel et l'enfer se disputent ainsi sa conquête, et l'estiment assez pour entrer directement en lutte à cause de lui.



LES ANGES ET LES BÉATITUDES

(Suite.)

Le royaume des cieux (suite)

II

DE LA MONARCHIE

« Dieu veut régner et régner par ses fils. »

La monarchie est de tous les gouvernements le plus naturel et le plus parfait, parce que seul il consacre l'intégrité de la souveraineté, rendant le souverain absolument indépendant de ses gouvernés. C'est comme la tête régnante sur le reste du corps. On a comparé la monarchie à la famille qui en est la base : le monarque est un père couronné : les sujets sont ses enfants. — La raison d'être de la monarchie est le bonheur et la prospérité du peuple ; car c'est pour son bien-être qu'on le gouverne, c'est-à-dire pour la fin de la société qui en définitive n'est autre chose que le bonheur d'un chacun et de tous, l'homme étant créé pour être heureux. — Le monarque a donc pour mission de rendre son peuple heureux et cette mission il la tient de Dieu, principe de toute souveraineté, de toute autorité, de toute domination ; — c'est aussi Dieu qui par la révélation biblique a inspiré pour le monarque la dénomination de *roi*, qui veut dire recteur du peuple¹ ; ainsi que l'indiquent les livres des rois.

Telle est la forme de gouvernement que notre divin Maître a donnée à son Église, et dont il nous fait un précepte de demander l'extension en disant : « Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre règne arrive » ; parce que « Dieu veut régner et régner par ses fils », dit Gratry. (Com. Ev. S. Matth. 1, 5.) Or les fils de Dieu, ce sont les chrétiens ; nous l'avons soutenu avec l'Écriture, ce sont aussi les anges.

1. Le titre d'empereur a été ajouté par les hommes qui désignent d'ailleurs le monarque de diverses manières.

La monarchie que le Christ a fondée, c'est l'Église catholique : elle réunit dans son sein l'universalité du monde visible et l'infini du monde invisible : toutes les créatures et tous les siècles et même l'éternité ainsi que le veut Rohbacher. (*Hist. univ. de l'Égl. cath.*, tome I, liv I.) Et le divin Fondateur nous désigne bien son Église comme un royaume s'étendant à tous les royaumes de la terre lorsqu'il dit : « Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » (Johan., III, 5.) Et il en fait le ciel quand nous montrant ces petits enfants dont les anges voient la face du Père, il dit : « Si vous ne vous convertissez et ne devenez semblables aux enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (Matth. XVIII, 3.)

La régime gouvernemental qui a Dieu pour roi n'est-il pas la monarchie par excellence, et celui qui a fondé une monarchie n'en est-il pas roi par excellence ?

Aussi, le Christ déclare sa royauté au gouvernement romain et cela au risque de sa vie : « Es-tu le roi des Juifs ? lui demande Pilate. — Tu le dis, répond le Christ, mais mon royaume n'est pas de ce monde. — Tu es donc roi, insiste le juge. — Tu le dis, affirme le divin condamné : *je suis roi.* » (Les quatre Évangélistes, vers la fin.) — Comme l'avait prédit le père des douze tribus d'Israël, et malgré l'astuce de Satan, le sceptre n'était point sorti de Juda et l'ange avait pu dire à la Vierge Mère : « Voilà que vous concevrez un fils et lui donnerez le jour, et vous le nommerez Jésus — qui veut dire Sauveur. — Assurément, il sera grand, il sera célèbre Celui-là et il sera appelé Fils du Très-Haut : et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son aïeul, et il régnera dans la maison de Jacob éternellement et son règne n'aura point de fin. » (Luc, I.)

Tel est le roi, tel est le royaume. Ouvrez l'histoire et voyez si cette monarchie du Christ n'a pas tous les caractères que nous donnons à la monarchie. — Plus un royaume approchera de ce type, plus il sera parfait.

Mais la monarchie du Christ a, en outre, un caractère qui lui est exclusif : elle seule a le droit et la faculté de réunir avec fruit sur une seule tête les deux pouvoirs : le pouvoir

temporel et le pouvoir spirituel, et cette circonstance constitue un des signes les plus caractéristiques et les plus catholiques de la rédemption du genre humain par le Christ, et de la réintégration de l'ordre primitif. — « Si les hommes avaient persévéré dans l'état primitif de la nature intègre, ils constitueraient encore aujourd'hui, sans aucun doute, une seule société; unis qu'ils seraient, très étroitement, *arctissime*, sous le règne de Dieu même par le ciment de la charité. Cette *distinction* des deux puissances due à la défaillance d'une nature corrompue par le péché et condamnée à la dissolution de la mort serait demeurée superflue. » (*Dem. R. Jus eccl.*, t. I, ch. 1, § 31.)

En réparant la faute originelle le Christ a rétabli la fusion des deux pouvoirs dans sa divine royauté, au sein de l'Église catholique. Condamné à mort par l'empire romain à cause de cette royauté, ainsi que l'indique l'épithète que le lieutenant d'Auguste fit inscrire sur la croix comme titre du verdict : « Celui-ci est le roi des Juifs », mais ressuscité d'entre les morts, le Christ a établi son lieutenant à lui sur le trône des césars afin que le pape — titre qui signifie Père des chrétiens — régnât sur Rome et sur le monde entier. C'est bien ainsi que le comprirent les souverains des premiers âges de l'ère chrétienne, eux qui se considéraient comme les vassaux du vice-roi de Jésus-Christ. Aussi plusieurs monarques s'efforcèrent-ils de consolider l'institution divine contre les envahissements des ennemis du christianisme lorsqu'ils concédèrent aux pontifes romains de quoi former autour de la Ville éternelle un royaume indépendant.

D'ailleurs l'ordre qui exige l'union, sinon l'identité absolue des deux pouvoirs, paraît si naturel, que la plupart des peuples de l'antiquité, comme encore de nos jours trois nations diamétralement étrangères l'une à l'autre, la Russie, la Turquie et la Chine, ont depuis toujours fait d'un seul homme les « deux fils de l'huile sainte » qui désignent les deux oints du Seigneur, les deux Christ, les deux souverains du pouvoir sacré et du pouvoir civil, le roi et le pontife que l'ange du Dominateur montra à Zacharie. (*Zach.*, iv.) Mais ces nations qui croyaient mettre les choses

au point en confiant à un même potentat les « deux branches d'olivier » n'ont abouti qu'au despotisme; car la primauté spirituelle y a été adjointe et par conséquent soumise à la primauté temporelle, et donnée à un homme par les hommes.

Le Christ au contraire a uni dans la papauté la suprématie temporelle à la suprématie spirituelle que lui seul, en tant que Dieu, a le pouvoir de conférer à l'homme, consacrant la préséance que le spirituel doit avoir et a naturellement sur le temporel. Et confirmant ainsi la bonne entente que le salut des peuples réclame entre deux puissances qui ont pour mission de s'entr'aider l'une l'autre, comme le corps et l'âme s'entr'aident dans la personne humaine. C'est ce qu'exprime ce passage des Nombres (xxvii, 21) : « S'il faut entreprendre quelque chose, Éléazar, le grand prêtre, consultera le Seigneur pour lui. A sa parole Josué sortira et entrera, et les enfants d'Israël avec lui, et le reste de la multitude, »

*
* *

Sachant que « Dieu n'a fondé les empires qu'en vue de son Christ » (Le Roy : *Le règne de Dieu*), l'implacable ennemi de Dieu, du christianisme et du genre humain, tout en laissant les nations barbares suivre la voie de l'erreur dans une paix relative, ne cesse de semer la zizanie sur le sol des monarchies chrétiennes; et il s'y prend avec une méthode remarquable que déjouera tôt ou tard d'une façon plus remarquable encore la souveraine sagesse par le ministère des anges.

L'assaut qu'il allait livrer aux royaumes de la chrétienté et qui commence sérieusement de nos jours, Satan l'a préparé de longue date en fomentant des schismes et des hérésies dont les plus décisifs furent le schisme d'Orient et l'hérésie du seizième siècle.

Dans tous les pays catholiques il a ébranlé les deux colonnes qui soutiennent l'édifice monarchique; il a mis aux prises les deux pouvoirs puis il a soulevé la révolution, fait naître le socialisme démocratique, et l'anarchie. — Il y a cent ans nos pères ont eu en spectacle un régicide populaire; aujourd'hui, conséquence directe, nous assistons au suicide d'un peuple.

Ce n'est pas l'esprit du bien et de la charité chrétienne qui

arme les nations les unes contre les autres; c'est Satan qui fait de ces temps de progrès la dérision d'une paix armée jusqu'aux dents.

L'intérieur des puissances répond à leur extérieur; là, partout, Satan a commencé par provoquer la séparation de l'État d'avec l'Église; puis il a retiré à l'Église la protection de l'État; enfin, il a armé l'État contre l'Église.

Mais le coup de maître de celui qui avait frustré le premier homme de sa dignité spirituelle a été de ruiner la dignité temporelle du plus grand des hommes. — Faut-il espérer que Dieu réintégrera le pouvoir temporel des papes ou bien permettra-t-il à Satan de poursuivre ses menées jusqu'à l'avènement de l'Antéchrist? — Et cet Antéchrist que sera-ce; un tyran universel qui contrecarrera le Christ jusqu'à renverser la papauté pour en finir avec le monde? — Tout cela c'est l'avenir que nous ignorons. Nous ne sommes certains que de deux choses, c'est que ce ne sera pas l'Antéchrist qui détruira le monde; car Dieu seul qui a créé le monde a ce pouvoir; et que le christianisme actuel ne cessera sur la terre que pour faire *immédiatement* place au règne absolument universel du Christ.

Dès que les anges feront retentir la trompette du jugement dernier pour la résurrection des morts et que le Christ apparaîtra dans sa majesté, ce sera l'annonce d'un nouvel ordre de choses. La face de la terre sera transfigurée; les démons enchaînés pour toujours avec les réprouvés au fond de l'enfer; les élus définitivement glorifiés non plus comme âmes en personnalités, mais comme hommes dans l'intégrité de leurs personnes, et cela aux cieux en compagnie des anges. Et les cieux seront l'universalité des régions supersidérales unies aux espaces de l'univers, où seules ces choses qui n'ont pas eu d'âmes immortelles conserveront la nature de la matière entretenue par les anges pour la joie des saints. Et ce sera en Dieu un royaume immense, infini; la monarchie éternelle du Christ Roi d'éternelle gloire et de sa Mère Reine des anges et des saints.

Alfred VAN MONS.

Le Gérant : P. TÉQUI.

LE NATUREL ET LE PRÉTERNATUREL

I

Nous avons reproché à M. Véronnet de supprimer les règles du discernement du surnaturel posées par l'Église, sans les remplacer, et d'avoir émis cette affirmation qui nous conduirait au scepticisme : le surnaturel est indiscernable.

A ces fausses négations nous avons opposé ces affirmations : 1° les règles de discernement enseignées par l'Église sont conformes à la science et à la raison ; 2° ces règles nous permettent de discerner sûrement le surnaturel. Il serait plus exact de dire : le préternaturel.

Le *Cosmos*¹ reprend aujourd'hui cette grave question qui a été soulevée à propos de la possédée de Grèzes, et de la possession en général. Essayons de distinguer la vérité de la conjecture, et les hypothèses, des principes certains.

II

Il est incontestable que les sciences naturelles ont fait d'immenses progrès et qu'elles ont introduit des idées nouvelles, des aperçus nouveaux, des facteurs encore inconnus dans le problème du préternaturel.

Il est également certain qu'il ne faut pas recourir sans cesse, comme on est tenté de le faire, à l'intervention du préternaturel, à l'action des démons. Il ne faut pas oublier que Dieu gouverne le monde par des lois générales et cons-

1. Ch. de Kirwan, 2 et 9 juillet 1904.

tantes, fondement reconnu de toutes les sciences; que le préternaturel ne doit pas se supposer, mais qu'il faut le prouver; que le miracle est un phénomène rare, éclatant, d'un caractère particulier et qu'il serait également faux et ridicule de le considérer comme un facteur ordinaire de l'ordre de l'univers.

Je reconnais, enfin, volontiers, qu'il ne faut pas décourager, qu'il faut, au contraire, louer et soutenir les savants qui essaient par des recherches loyales, désintéressées, courageuses d'approfondir ces problèmes mixtes de l'union de l'esprit et de la matière, de l'âme et du corps, de la pensée et du cerveau, de la physiologie et de la psychologie. Nous sommes encore au seuil de ces recherches, un immense horizon se découvre devant nous; il ne faut pas nous exposer par des affirmations tranchantes et par des condamnations intolérantes aux démentis les mieux justifiés de la science de demain.

La question de l'hypnotisme qui occupe une si grande place dans la science contemporaine ne m'effraie pas davantage. C'est à la suite de longues et consciencieuses recherches, et l'un des premiers parmi les écrivains catholiques que j'ai fait connaître mon opinion sur la légitimité et, dans certains cas, l'utilité incontestable de l'hypnotisme médical¹. Je persiste encore à croire, avec l'unanimité morale des médecins et des savants de tous les pays, qu'il faut réprouber hautement l'hypnotisme de foire ou de salon, pratiqué par des aventuriers et des désœuvrés, et qu'il ne faut pas réprouber l'hypnotisme médical, pratiqué aujourd'hui dans tous les hôpitaux et avec un sage discernement par les savants les plus estimés.

Tel est, sans doute, le sentiment de M. de Kirwan, quand il écrit : « Les pratiques de l'hypnose sont dangereuses, personne ne le conteste. Elles demandent à n'être appliquées qu'avec une extrême circonspection, par des opérateurs d'une honorabilité éprouvée, sans aucune intention d'utiliser le concours possible d'agents en dehors de la nature, et seule-

1. *Le Merveilleux et la Science*, onzième édition.

ment dans des cas graves et pour un but exclusivement charitable ou scientifique. »

Je suis heureux d'ajouter que tel est aussi le sentiment des théologiens et des philosophes catholiques les plus estimés. Dans les *Études religieuses* des Pères Jésuites, le P. Roure a rappelé l'utilité thérapeutique et la licéité de l'hypnotisme médical. Le P. Coconnier, de l'Ordre de Saint-Dominique, a soutenu la même thèse, avec une grande abondance de preuves, dans la *Revue thomiste*, et dans son livre : *L'Hypnotisme franc.* Nous avons reproduit dans cette Revue l'étude magistrale de l'*Ami du Clergé*, dont la compétence théologique et l'orthodoxie sont universellement reconnues. Nous retrouvons encore les mêmes conclusions dans la *Revue néo-scolastique* de Louvain, dirigée avec un talent philosophique de premier ordre, par un thomiste consommé, Mgr Mercier, professeur de l'Université catholique de Louvain.

« Que les faits si troublants de l'hypnotisme soient naturellement expliqués par la suggestion, l'auteur le montre clairement, *et personne n'en doute plus aujourd'hui*¹. »

Le Dr Ferrand, de l'Académie de médecine, s'est occupé plusieurs fois de l'hypnose, avec la compétence du savant et du chrétien, dans des pages magistrales. Il a défendu les conclusions que j'appellerai classiques, en faveur de l'hypnotisme médical dans le *Monde*, et dans les *Annales de philosophie chrétienne* (année 1885).

M. de Kirwan n'a donc rien à craindre quand il se déclare partisan de l'hypnotisme, dans certaines conditions, et sous certaines réserves que la morale et la religion nous commandent de respecter.

Sur tous ces points, nous sommes d'accord.

III

Laissons ces préliminaires, et examinons la question de fond, c'est-à-dire, le cas de la possédée de Grèzes, la Sœur

1. L. V. H. *Revue néo-scolastique de Louvain*. Dixième année, p. 110.

Saint-Fleuret. M. de Kirwan résume exactement les objections de l'abbé Véronnet, et ses affirmations tranchantes :

« 1^o Cette religieuse éprouve de cuisantes douleurs de brûlures et de morsures, les premières désorganisant les chairs aux endroits où la brûlure a été ressentie, les secondes ayant ouvert des plaies avec empreintes de dents. — C'est un effet de son imagination surexcitée, répond M. Véronnet.

« 2^o Elle témoigne d'une horreur violente et furieuse à la vue ou à l'approche des choses saintes, comme eau bénite, crucifix, hostie consacrée. — C'est, répond M. Véronnet, le fait d'une âme scrupuleuse arrivée à une perversion du sens religieux.

« 3^o Elle distingue, sans aucune indication extérieure, l'eau bénite de l'eau non bénite, le pain azyme de l'hostie consacrée. — C'est qu'elle lit, répond notre contradicteur, dans la pensée du prêtre qui lui présente successivement les mêmes objets apparents, les uns consacrés ou bénits, les autres, non, la qualité de ces objets.

« 4^o Enfin, si elle répond en langue caraïbe à une question qui lui est posée dans cette langue, c'est qu'elle lit, selon M. Véronnet, la question et la réponse dans la pensée de l'interrogateur. »

M. de Kirwan conclut ainsi : « Nous n'avons assurément aucune qualité pour trancher la question de savoir si la Sœur Saint-Fleuret était possédée du diable ou non, mais ce que l'on ne saurait nier, c'est que les faits signalés la concernant, tant considérés séparément que dans leur ensemble, paraissent difficilement explicables par les lois de la nature. »

IV

M. de Kirwan ne s'occupe donc ni de la pratique de l'Église dans la canonisation des saints, ni des règles si sages et si fermes formulées par le génie de Benoît XIV, ni du grave péril et du trouble profond auquel on expose les âmes, quand on prétend, avec M. Véronnet, que le préternaturel est indiscernable. N'oublions pas que, dans certains cas, ce préternaturel,

c'est le miracle, c'est-à-dire le fondement de la religion. M. de Kirwan s'est placé sur un autre terrain pour réfuter notre contradicteur.

Que l'imagination, agissant sur les nerfs vaso-moteurs, détermine quelquefois dans le corps des troubles sensibles, sous l'influence de la suggestion ou d'une violente émotion, nous le reconnaissons volontiers. Mais cette influence de l'imagination n'est pas illimitée, elle atteint *la fonction de l'organe, plutôt que l'organe*; elle s'arrête à la surface, elle produit des phénomènes superficiels, tels que la rougeur, l'enflure, l'exsudation sanguine, etc., et on ne prouvera jamais que l'imagination puisse, par exemple, reproduire instantanément des chairs saines, guérir subitement « une jambe cassée au-dessous du genou, depuis huit ans, avec solution de continuité entre la partie inférieure et la partie supérieure du tibia et du péroné, d'ailleurs gangrenée, purulente, pouvant être retournée, le talon en avant et les orteils en arrière, ainsi que cela s'est vu dans la guérison miraculeuse de Pierre de Rudder, le 7 avril 1875 ».

Ne dites donc pas que le préternaturel est indiscernable; la raison et la science protestent contre cette assertion. Il y a des cas où le préternaturel est très facile à constater; la présence de la cause supranaturelle et son intervention sont incontestables, et pour les nier il faudrait contester l'harmonie des lois générales de la nature et le principe de causalité.

Mais, il y a aussi des cas où cette présence et cette intervention de la cause supranaturelle n'ont plus le même caractère de certitude. Il est permis de suspendre son jugement et d'attendre les preuves plus sérieuses qui justifient l'assentiment.

Voici, par exemple, le phénomène des stigmates. Pourquoi nier *a priori* et d'une manière générale que l'influence de l'auto-suggestion puisse produire ce phénomène singulier. Nous voyons, d'abord, des théologiens très sérieux et très estimés, tels que le grand Suarez, et d'autres, dont le P. Coconnier a rappelé les témoignages, accepter l'explication naturelle de la stigmatisation. Nous savons aussi que les

stigmatisés démoniaques se rencontrent quelquefois dans la mystique chrétienne, et il n'est pas un seul théologien qui n'admette que, dans certains cas, les stigmates soient l'œuvre du démon qui contrefait l'œuvre de Dieu.

Or, le démon agit sans doute sur nos organes; et c'est par une action particulière sur les nerfs vaso-moteurs qu'il produit la déchirure et l'effusion du sang. Pourquoi donc l'imagination ne pourrait-elle pas, sous l'influence décisive de l'image, arriver au même résultat? Je n'y vois pas d'impossibilité.

Dans certains cas, au contraire, ainsi dans la stigmatisation de saint François d'Assise et de quelques saints, le phénomène prend un caractère surnaturel qui nous paraît incontestable; il appartient à la mystique surnaturelle, il est l'œuvre de Dieu, et ce caractère éclate, non seulement dans les circonstances, dans la vie, dans les œuvres des justes que Dieu se plaît à glorifier, il se manifeste encore dans le *processus*, ou dans l'évolution de la stigmatisation.

Je ne peux donc pas admettre cette affirmation de M. de Kirwan : « L'imagination saurait difficilement aller jusqu'à produire des stigmates... Autrement, on pourrait, avec la même vraisemblance, mettre sur le compte du système nerveux en surexcitation, la reproduction de chairs saines en la place d'un chancre au visage, comme cela s'est vu à Lourdes, etc. » Ici, la conclusion ne découle pas des prémisses, et il n'est pas besoin d'un grand effort de logique pour voir, par exemple, une différence profonde entre l'apparition *lente, progressive* des stigmates et la guérison *instantanée* d'un chancre au visage, ou d'une jambe cassée.

Quand je vois dans le corps de la Sœur Saint-Fleuret, une brûlure au deuxième degré avec désorganisation des chairs, et l'empreinte des dents qui implique une morsure profonde; quand j'entends cette Sœur affirmer que le phénomène a un caractère objectif et une cause externe, qu'elle est l'œuvre du démon, je m'abstiendrai d'affirmer ou de nier avant d'avoir examiné très attentivement les conditions et la réalité du phénomène, la nature, les antécédents, la mentalité du sujet, l'enseignement de la théologie mystique et les exemples du

même genre que nous rencontrons dans la vie de quelques saints qui furent tourmentés par les démons. Mais, il serait souverainement imprudent d'affirmer *a priori* que le sujet est halluciné, et que le phénomène est une conception de son cerveau. De telles affirmations se prouvent, et elles ne peuvent se prouver que par la *théologie* et la *physiologie*.

V

Est-il vrai que la Sœur Saint-Fleuret lisait dans la pensée de son exorciste et qu'elle distinguait ainsi l'eau bénite de l'eau naturelle et l'hostie consacrée du pain azyme? N'est-il pas plus vraisemblable que cette connaissance supranormale lui venait du démon?

Je sais que quelques philosophes catholiques ont prétendu que le cerveau d'une personne pouvait projeter des images dans le cerveau d'une autre personne. Mais, dans le cas présent, il ne s'agit pas de transmission d'images. Que l'eau soit bénite ou non, cela ne change pas sa condition matérielle, et la bénédiction n'appartient pas à la catégorie des images. Que l'hostie soit consacrée ou non, les apparences ne changent pas, et les paroles de la consécration n'appartiennent pas à la catégorie des images. Si l'exorciste a pu, sans le vouloir, et même contre sa volonté, projeter des images dans le cerveau de la possédée, il a transmis les images d'hosties qu'aucun caractère matériel externe ne pouvait différencier. Il en va de même de l'eau bénite. Et si la Sœur a pu les distinguer, il en faut chercher l'explication ailleurs que dans la transmission d'images, dont il est très difficile, d'ailleurs, d'établir la réalité.

« On peut concevoir, écrit M. de Kirwan, que dans certaines circonstances, et moyennant un concours de conditions donné, soit le fluide vital, soit quelque radiation inconnue, puisse transporter et reproduire plus ou moins fidèlement dans un autre cerveau l'image fortement imprégnée dans ce but sur un premier cerveau, et nulle intervention préternaturelle n'est indispensable pour expliquer la chose. »

Mais, l'exorciste qui voulait voir si le sujet distinguerait une hostie consacrée d'une hostie qui ne l'était pas, n'a jamais cherché à projeter dans le cerveau de son sujet une image qui aurait faussé l'expérience; il s'est abstenu de toute attention et de toute action sur la pauvre possédée; et, d'ailleurs, la consécration n'est pas une image transmissible à un autre cerveau.

Et même, dans l'hypothèse très contestable où une radiation encore inconnue pourrait reproduire dans un autre cerveau l'image fortement imprégnée dans ce but, il resterait à prouver qu'il en est ainsi, et qu'un agent étranger ne se sert pas, mystérieusement, de ces radiations pour reproduire lui-même une image dans le cerveau qu'il veut troubler.

Mais ce n'est pas seulement l'image, c'est encore, indirectement et accidentellement, la pensée, selon M. de Kirwan, que l'on pourrait transmettre à un autre cerveau. Serait-il vrai, par hasard, que la crainte exagérée de l'idéalisme nous jette dans le matérialisme, et nous expose aux plus graves dangers? De concessions en concessions on arriverait à ces conclusions qui seraient un désastre pour la philosophie.

« Si des images, écrit M. de Kirwan, peuvent, dans certaines circonstances et conditions déterminées, se transmettre d'un cerveau à un autre par fluide vital, ondes hertziennes, radiations encore inconnues ou autre agent matériel, on peut concevoir que les images formées dans le cerveau de l'opérateur pour formuler son ordre mental s'impriment dans le cerveau de la personne soumise à son influence avec la même intensité et dans le même ordre, et que l'élaboration de la pensée en résultant, s'établisse d'elle-même sur ces images identiques. »

Il faudrait donc admettre que nous sommes organisés de telle sorte que nous pouvons projeter nos images dans un autre cerveau, par l'intermédiaire d'un fluide qui n'est pas encore déterminé. Nous lancerions ces images, comme nous lançons, sans doute, nos pensées par les ondes sonores, par les vibrations de la parole articulée. Mais, si c'est bien une loi générale de la nature humaine de transmettre ces images, tous les hommes devraient avoir la faculté de se servir de ce moyen de communication, comme ils se servent de la parole ou du son.

En est-il ainsi? Non. Le nombre des personnes qui jouiraient de cette faculté est infiniment restreint; nous ignorons même les conditions requises pour transmettre les images, et les personnes, *médiums* ou autres, qui nous donnent le spectacle de ce phénomène, reconnaissent que leur faculté est capricieuse, irrégulière, qu'elle déjoue toutes les prévisions, que neuf fois sur dix elle trompe l'attente des expérimentateurs.

Nous ne sommes donc pas en présence d'une loi générale de la nature, d'une loi fondamentale de notre être, et ce serait abuser étrangement des mots que d'identifier cette transmission mystérieuse de l'image avec la communication de la pensée par l'écriture ou par le son.

Je demande des preuves et des faits et l'on me présente des suppositions sans fin. Je demande en vain que l'on prouve clairement les propositions suivantes : 1^o les images sont des molécules, emmagasinées par millions dans notre cerveau, sous les conditions de l'espace et du temps; 2^o nous avons la puissance de faire sortir ces molécules, de les faire voyager à travers l'espace, jusqu'à une distance inconnue, car, on nous parle de mille kilomètres et plus, et ces molécules ainsi expédiées, se conservent, cependant, dans notre cerveau, qui les retrouve quand il en a besoin; 3^o ces molécules vont trouver leur destinataire; on ne sait pas si elles entrent par l'oreille, par les yeux, ou d'une autre manière, mais elles pénétreraient dans le cerveau du destinataire, elles s'y installeraient exactement à la place et dans l'ordre qu'elles occupaient au cerveau expéditeur; 4^o et à cette occasion, le cerveau du destinataire recommencerait exactement sur ces données sensibles le travail intellectuel qui aurait été fait par la pensée de l'expéditeur; 5^o et c'est ainsi que l'on pourrait échanger non seulement des images, mais encore des pensées, avec des personnes qui ne seraient pas prévenues de l'envoi de ces messages, et qui seraient étonnés, sans doute, de voir tomber ces molécules-images dans leur cerveau.

Quel entassement de suppositions! Quel roman!

J'attends d'autres preuves pour croire que la victime volontaire de Grèzes lit couramment dans le cerveau de l'exorciste qui veut la délivrer.

Élie MÉRIC.

LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN

(Fin.)



Pendant les deux ans que le savant anglais a consacrés à ces recherches, il a trouvé neuf ou dix personnes possédant ce qu'il appelle le *pouvoir psychique* à un degré plus ou moins grand, mais cette faculté était si puissante chez M. Home et chez M^{me} X..., que c'est avec ces deux personnes qu'il a, par raison de commodité, exécuté les trois séries d'expériences que je vais analyser et qui, nous le rappelons, ont toutes eu lieu dans le laboratoire de M. Crookes¹.

PREMIÈRE DISPOSITION

L'appareil destiné à expérimenter l'altération de poids d'un corps consistait en une planche d'acajou de 0^m90 de long sur 0^m24 de large et deux centimètres et demi d'épaisseur.

A chaque bout, une bande d'acajou large de 4 centimètres était vissée et formait pied. L'un des bouts de la planche reposait sur une table solide, tandis que l'autre était supporté par une balance à ressort ou *peson* suspendu à un fort trépied; le peson était muni d'un index enregistreur automatique de manière à indiquer le maximum de poids marqué par l'aiguille. L'appareil était ajusté de telle sorte que, la planche d'acajou étant horizontale et son pied reposant à plat sur le support, l'index de la balance indiquait trois livres anglaises comme fraction du poids supporté.

1. Le lecteur aura déjà remarqué que M. de Rochas établit la réalité du phénomène sans se prononcer encore sur la cause. Cette question reste réservée; je loue la prudence du savant écrivain.

En présence de M. Crookes, de son frère, de son aide de chimie, du Dr William Huggins, membre de la Société royale de Londres, et de M. Sergeant Cox, docteur en droit, le sujet assis sur une chaise posa légèrement la pointe de ses doigts sur l'extrême bout de la planche d'acajou, dans une position qui fut constatée par des traits au crayon; presque aussitôt les observateurs virent descendre l'aiguille de la balance, qui remonta au bout de quelques secondes. Ce mouvement se répéta plusieurs fois, comme sous des émissions successives de la force psychique, et l'on percevait distinctement le mouvement d'oscillation de l'autre extrémité de la planche. Le sujet prit alors deux objets qui se trouvaient à sa portée, une petite sonnette et une boîte d'allumettes ordinaire, en carton, qu'il plaça sous ses doigts, pour montrer qu'il n'exerçait aucune pression : on ne tarda pas à voir le mouvement se reproduire avec plus d'intensité encore, et l'enregistreur automatique montra que l'index était descendu jusqu'à neuf livres; c'est-à-dire qu'il avait indiqué une augmentation de six livres dans la fraction du poids supporté par le peson.

Afin de voir s'il était possible de produire un effet notable sur cet instrument en exerçant une pression à l'endroit où le sujet avait mis ses doigts, M. Crookes monta sur la table et se tint sur un pied à l'extrémité de la planche; le Dr Huggins, qui observait l'index de la balance, constata que le poids entier du corps (140 livres) ne faisait fléchir l'index que d'une livre et demie, ou de deux livres quand M. Crookes donnait une secousse. Cette flexion tenait évidemment à ce que, le pied ayant plus de quatre centimètres de largeur, une partie du poids du corps agissait en avant de l'arête antérieure de la bande d'acajou, autour de laquelle il faisait tourner la planche; tandis que, le sujet plaçant ses doigts en arrière de cette même arête, une pression quelconque de sa part ne pouvait produire aucun effet, et même eût eu pour résultat d'entraver l'abaissement de l'autre extrémité. En admettant même que trompant la surveillance des yeux qui l'observaient, le sujet eût pu porter un instant ses doigts en avant de l'arête de la bande, il est facile de se convaincre, par un

simple calcul de proportion, que, pour faire descendre l'index jusqu'à neuf livres, il aurait dû produire du côté de *b* un effort supérieur à son poids tout entier, ce qui est inadmissible pour un homme assis.

DEUXIÈME DISPOSITION

Crookes voulut toutefois écarter jusqu'à l'idée de cette objection par le dispositif suivant.

Il prit une planche d'acajou semblable à celle de l'appareil précédent, mais sans les deux bandes formant pieds : près de l'extrémité il en fixa une autre, taillée de manière à faire l'office du couteau d'une balance, reposant sur un solide bâti.

L'extrémité fut encore suspendue à un peson, mais l'index mobile de cet instrument se terminait par une fine pointe faisant saillie et pouvant marquer sa trace sur une plaque de verre enfumée disposée de manière à se déplacer horizontalement devant lui sous l'action d'un mouvement d'horlogerie.

Si le peson est au repos et que le mouvement d'horlogerie vienne à marcher, il en résultera sur la plaque une trace blanche horizontale parfaitement droite. Si le mouvement est arrêté et qu'on place des poids sur l'extrémité de la planche, il en résultera une ligne verticale dont la longueur dépendra du poids appliqué. Si, pendant que le mouvement d'horlogerie entraîne la plaque, le poids de la planche et par suite la tension de la balance viennent à varier, il en résultera une ligne courbe d'après laquelle on pourra calculer la tension en grammes à n'importe quel moment de la durée des expériences.

A l'extrémité on plaça un large vase de verre plein d'eau, de telle manière que son centre de gravité fût précisément dans le plan vertical passant par l'arête du couteau. Dans ce vase on introduisit un vase de cuivre hémisphérique percé de plusieurs trous à sa partie inférieure et relié par un bras rigide à un support immobile, de telle manière qu'il y avait un intervalle d'au moins cinq centimètres entre lui et le vase de verre.

Ces dispositions avaient pour but d'empêcher que l'immersion de la main du sujet dans l'eau du vase de cuivre pût produire un effet sensible sur le peson, soit par suite de la force de réaction développée par l'effort même de l'immersion, soit par un choc quelconque imprimé aux parois du vase de verre. En effet la main entière de l'un des témoins, plongée dans le vase de cuivre, ne provoqua aucun mouvement de l'aiguille du peson.

L'appareil étant ainsi disposé, Home fut introduit dans la chambre et prié de mettre ses doigts dans l'eau du vase, ce qu'il fit pendant qu'on lui tenait son autre main et les pieds; lorsqu'il dit qu'il sentait une influence s'échapper de sa main, M. Crookes fit marcher le mouvement d'hologerie et presque aussitôt on vit osciller l'extrémité de la planche et l'index du peson tracer sur la plaque de verre la courbe que nous reproduisons dans la figure 30.

TROISIÈME DISPOSITION

Le contact par l'eau ayant été démontré aussi efficace que le contact direct, M. Crookes voulut éprouver si la force en question pourrait impressionner le poids, soit en touchant simplement un objet fixe en contact avec l'appareil, soit encore en se tenant simplement à côté.

On conserva donc l'appareil précédent, en supprimant les vases comme inutiles; M. Home plaça ses mains sur le support fixe à une dizaine de centimètres de l'appareil, un témoin mit ses mains sur les mains de M. Home et son pied sur ses pieds; puis on opéra comme précédemment et on obtint sur la plaque la courbe de la figure 31.

Un jour M. Home se déclarant mieux disposé que d'habitude, se plaça à un mètre de l'appareil; on lui tint solidement les pieds et les mains et on obtint la courbe de la figure 32.

Les courbes des figures 30, 31 et 32 sont en vraie grandeur; l'échelle verticale qui les accompagne représente la tension en grains¹ et l'échelle horizontale le temps en secondes.

1. Chaque division correspond à 1.000 grains, c'est-à-dire à 6 grammes 4 décigrammes.

On voit que les tensions maxima ont été respectivement, dans chaque expérience, de 5.500 grains (33 grammes), 9.000 grains (58 grammes) et 10.000 grains (64 grammes).

QUATRIÈME DISPOSITION

M. Crookes, convaincu que la force psychique existe plus ou moins développée chez tous les sujets, imagina un appareil beaucoup plus sensible pour en constater les manifestations. Nous en donnons ci-contre le plan et l'élévation.

Un morceau de parchemin mince est fortement tendu sur un cercle de bois, de manière à former une sorte de tambour de basque. B C est un léger levier parfaitement équilibré pivotant en D autour d'un axe horizontal. A l'extrémité se trouve une pointe d'aiguille verticale touchant la membrane; au point C une autre pointe d'aiguille, faisant saillie horizontalement et touchant une lame de verre noircie à la fumée; cette lame verticale peut être entraînée parallèlement au plan vertical dans lequel se meut le levier, par un mouvement d'horlogerie; des trous sont percés dans la paroi du cercle, pour permettre à l'air de circuler librement au dessous de la membrane. Des expériences préalables exécutées par plusieurs personnes permirent de constater que des chocs sur le support fixe ne communiquaient aucun mouvement au levier, et que la ligne tracée par l'index restait parfaitement droite quand bien même on cherchait à secouer le support et qu'on frappait du pied sur le plancher.

M^{me} X... fut introduite dans le laboratoire. Sans qu'on lui eût expliqué le but de l'instrument, on la pria de placer ses mains sur le support fixe, successivement en divers points plus ou moins éloignés de l'appareil; à chaque fois, bien que M. Crookes tint ses mains sur les siennes, pour s'assurer s'il n'y avait aucun mouvement conscient ou inconscient de sa part, on vit le levier osciller et la pointe tracer les diverses courbes reproduites dans la figure 34, à une échelle un peu plus grande que nature, pour permettre de bien distinguer les petites oscillations; en même temps, on entendait venir

du parchemin des bruits semblables à ceux qu'auraient produits des grains de sable projetés à sa surface; quelquefois les sons se succédaient aussi rapidement que ceux d'une machine d'induction, tandis que, d'autres fois, il y avait plus d'une seconde d'intervalle.

Un fragment de graphite placé sur le parchemin était projeté, à chaque coup, à la hauteur d'un demi-millimètre environ.

Quelques jours après, Home essaya à son tour l'appareil; il étendit la main droite au-dessus et à 20 centimètres environ de la membrane; Crookes lui tenait fortement le bras droit et un autre témoin le bras gauche. Après être demeuré dans cette position une minute, M. Home dit qu'il sentait le fluide passer; on fit alors marcher le mouvement d'horlogerie et l'on vit l'index osciller: les mouvements étaient beaucoup plus lents que dans le cas précédent et n'étaient point du tout accompagnés des coups vibrants dont il a été fait mention, mais les oscillations présentaient une amplitude beaucoup plus considérable.

Sir Crookes fait observer que les phénomènes de cette nature sont généralement précédés par un refroidissement de l'air tout particulier :

« Sous son influence, dit-il, j'ai vu des feuilles de papier s'enlever et le thermomètre baisser de plusieurs degrés. Dans d'autres occasions, je n'ai remarqué aucun mouvement réel de l'air, mais le froid a été si intense que je ne puis le comparer qu'à celui qu'on ressent lorsqu'on tend la main à quelques pouces du mercure gelé ¹... »

« Après avoir été témoin de l'état pénible de prostration nerveuse dans lequel quelques-unes de ces expériences ont laissé M. Home, après l'avoir vu dans un état de défaillance presque complète, étendu sur le plancher, pâle et sans voix, je puis à peine douter que l'émission de la force psychique ne soit accompagnée d'un épuisement correspondant de la force vitale ². »

1. *Rech. sur le spirit.*, p. 144.

2. *L. c.*, p. 67.

Il semble qu'une enquête aussi précise ne doive rien laisser à désirer; cependant un certain nombre de lecteurs demanderont peut-être pourquoi d'autres savants n'ont point fait d'expériences analogues et avec d'autres sujets.

Je répondrai d'abord que, outre celles du Dr Hare et du Dr Dusart que j'ai signalées plus haut, il y a eu encore celles de M. Boutlerow, professeur de chimie à l'Université de Saint-Petersbourg, pendant l'hiver de 1891¹. La tension normale du dynamomètre étant de 100 livres, elle fut portée jusqu'à 150 livres, les mains de M. Home étant mises en contact avec l'appareil d'une manière telle que tout effort de sa part aurait diminué la tension au lieu de l'accroître.

Je ferai observer ensuite que les facultés dont nous nous occupons sont tout à fait anormales, que rien n'est plus variable, plus mobile que leurs effets, et qu'il est difficile, non seulement de trouver des sujets, mais encore de saisir l'occasion d'expérimenter sur eux avec des appareils préparés à l'avance et dans certaines conditions qui, ici comme pour l'électricité, sont nécessaires pour la production bien nette des phénomènes.

VI

La plupart des faits que nous avons cités peuvent certainement s'expliquer par des considérations analogues à celles qu'a développées Karl du Prel; mais il me paraît non moins certain que quelques autres paraissent dus à des forces tout à fait différentes de celles que nous sommes habitués à considérer en physique et je terminerai cette étude déjà longue quoique encore bien incomplète² en rappelant un cas de lévitation qui laisse fort loin derrière lui tous les autres : ce sont les pérégrinations de la Santa-Casa de Notre Dame de Lorette³.

1. Crookes, *Recherches sur le spiritualisme*, p. 39.

2. Chaque jour mes lectures m'apportent de nouveaux cas, soit anciens, soit contemporains.

3. Cette célèbre chapelle a, dans ses œuvres, 9 m. 60 de long, 4 m. 18 de large et 4 m. 30 de haut; les murs sont en maçonnerie de moellons faits d'une pierre sablonneuse tendre et couleur de brique.

Je prie le lecteur de ne me considérer, ici comme pour quelques autres de mes citations, que comme un simple compilateur, un rapporteur qui expose les diverses pièces d'un procès en laissant à chacun le soin de juger du degré de confiance qu'elles méritent.

Je me contenterai donc d'extraire les détails essentiels du phénomène d'une longue dissertation que lui a consacrée l'abbé Lecanu dans le *Dictionnaire des prophéties et des miracles* faisant partie de l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne.

« Le 10 mai 1291, sur le sommet aplati d'une colline entre les villes de Fiume et de Tersatz, mais plus près de cette dernière, dans un lieu appelé Rauniza, les habitants aperçurent un édifice qu'ils n'avaient pas vu auparavant.

« On accourt, on examine; le bâtiment est construit de pierres de petit appareil, taillées et cimentées, *posé sans fondations sur la terre*, surmonté d'un clocher. On pénètre dans l'intérieur; l'édifice forme un carré oblong, le plafond est peint couleur d'azur, divisé en compartiments, semé de petites étoiles dorées. Une frise règne autour, représentant des vases de formes diverses inclus dans des cerceaux. Les murs sont recouverts d'un enduit, sur lequel on a représenté au pinceau divers mystères de la religion. Une porte latérale a donné l'entrée, une fenêtre s'ouvre à main droite; en face est l'autel dominé par une croix grecque avec le crucifix peint sur toile et collé, et la légende : *Jésus de Nazareth, roi des juifs...* »

« La sainte Vierge apparut à ce moment en songe au vénérable Alexandre, curé de Tersatz, et lui dit : « Sache que la demeure sacrée récemment apportée dans votre pays, est la maison même où j'ai pris naissance et où j'ai passé presque toute ma jeunesse... les Apôtres la consacrèrent... Après avoir été environnée des plus grands honneurs dans la Galilée pendant de longs siècles, elle a émigré de la ville de Nazareth vers vos rivages parce qu'elle s'est trouvée mise en oubli par la perte de la foi. »

« Alexandre ayant raconté ce songe au gouverneur du pays, on envoya à Nazareth des commissaires pour vérifier le fait; ces commissaires constatèrent, par le témoignage des habitants et par leurs propres yeux, la disparition de la sainte

demeure, prirent les mesures exactes des *fondations qui étaient demeurées au niveau du sol* et s'assurèrent que le temps de l'enlèvement coïncidait avec celui de l'apparition en Dalmatie.

« Le bonheur des habitants de Tersatz ne fut pas de longue durée. Au bout de trois ans et sept mois la sainte maison disparut. L'émotion fut grande dans tout le pays. Le pieux gouverneur, pour consoler ses ministres de la perte qu'ils venaient de faire, éleva à ses frais une autre maison pareille à la première; ses successeurs l'enfermèrent dans une église magnifique...

« La sainte maison avait été transportée de l'autre côté du golfe Adriatique, au milieu d'un bois, à mille pas du rivage, près de Recanati dans la marche d'Ancône. Des bergers l'aperçurent les premiers pendant la nuit, environnée d'une céleste splendeur, qui attira leurs regards. L'un d'eux prétendit même l'avoir vue traversant les airs et se posant après sur la terre. »

Les bois environnants étaient peuplés de bandits qui, plus d'une fois, assassinèrent les pèlerins qui s'étaient hâtés d'accourir. Aussi le séjour de la sainte maison fut-il très court dans cette station: au bout de huit mois, elle la quitta pour se rendre à deux milles de là sur une petite éminence où elle ne se trouva point encore à son gré, car, quatre mois après, elle descendit du sommet de la colline et s'établit, à la distance d'un jet de pierre, au milieu de la voie publique, au point où elle se trouve encore aujourd'hui.

« Le Souverain Pontife, Boniface VIII, ordonna à l'évêque de Recanati de prendre les mesures nécessaires pour arriver à la constatation authentique de faits si extraordinaires. Une députation, composée de seize personnes, partit donc de Recanati pour Tersatz. Les députés prirent les dimensions de la chapelle que les habitants venaient d'élever en place de la sainte maison; ils trouvèrent qu'elles se rapportaient exactement à celles qu'ils avaient levées avant leur départ; ils se dirigèrent de là vers la Palestine, constatèrent l'existence des fondations au lieu indiqué, en prirent les dimensions, consultèrent les traditions et se convinquirent que tout était conforme à ce qui leur avait été annoncé d'abord. Leur retour à Recanati leva les derniers doutes. »

Albert DE ROCHAS.

M^{GR} AUGUSTE JEAN III DE BOURBON**ROI DE FRANCE**

Ma grand'mère fut une femme au cœur d'éponge pour les parasites et les rapaces grouillant dans son ombre. Ma grand'mère meilleure que l'oie se laissant écorcher vive, donnait sans regarder; se laissait tout prendre par faiblesse. — C'est la caractéristique de la bonté. La pauvre chère âme avait la peur d'être suppliciée par quelques proches acharnés à troubler sa raison d'octogénaire. Elle revint à Dieu sans avoir jamais retrouvé les mémoires manuscrits qu'elle nous avait promis parce qu'ils étaient écrits par le grand aïeul paternel.

Celui-ci était le docteur Jean-Baptiste-Eugénie Duman-
gin, médecin en chef de l'hospice de l'Unité (la Pitié), en 1793. Il fut le premier des quatre médecins (P.-J. Pelletan, P. Lassus, et N. Jeanroy), qui signèrent le procès-verbal d'autopsie de Louis-Charles de France, le 24 prairial de l'an III de la République (12 juin 1795). Document bizarre car on y lit cette phrase restrictive : « On a trouvé au Temple le corps mort d'un enfant qui nous a paru être âgé d'environ dix ans, et que les commissaires nous ont dit être celui du fils du défunt Louis Capet. »

Il est extraordinaire que ces témoins de l'ultime visite n'aient pas ajouté à leur texte des précisions absolues et nettes sur la reconnaissance formelle du petit cadavre « ayant tout les désordres apparents d'un vice scrofuleux existant depuis longtemps ». C'est un fait incroyable que sur quatre témoins, indépendants d'esprit, peut-être aussi d'opinion, il ne s'en soit pas trouvé au moins un qui n'ait pas connu antérieurement, et reconnu le misérable défunt.

Pas un qui ait osé écrire : « On a trouvé le corps mort du Dauphin. » S'il n'y avait pas eu la substitution, affirmée plus tard par des témoignages irrécusables et troublants, on aurait fait appeler Madame Royale — qui, à cette époque, avait dix-sept ans — pour veiller son frère délivré de l'horreur de vivre.

Des notes prouvent que le petit prisonnier était muet, lorsqu'on colportait les charmantes reparties du Dauphin. L'étrange, l'inattendu, ce qui demeure inquiétant pour les dessous de l'histoire, c'est cette phrase brève ouvrant large la porte aux hypothèses équivoques. Était-ce par crainte des représailles de la raison d'État laquelle, a dit Laubardemont, avec dix mots fait pendre un innocent? Pourquoi cette précaution illogique : « corps d'enfant qu'on a dit être celui du Dauphin. »

Pourquoi le cadavre autopsié le 21 prairial, mis en terre le 22, n'a-t-il été l'objet du procès-verbal précité que quatre jours ensuite? Attendait-on que la chaux eût dévoré ce qui en restait? Hélas! on est toujours l'esclave de ses ennemis. En politique, les dupes sont toujours les honnêtes gens.

Si nos notes de voyage n'avaient pas un cadre limité, il faudrait rappeler que la veuve du fameux cordonnier Simon, réfugiée à l'hospice des Incurables depuis vingt ans, persista, et jusqu'aux ténèbres de son agonie, à soutenir que l'énigmatique prisonnier, « cinq à six mois avant sa mort était plein de force et n'avait aucun des symptômes de la maladie dont il était atteint... qu'elle ne doutait pas qu'il avait été enlevé de la prison du Temple; qu'elle avait été informée de ce fait, dans le temps, par le cuisinier de la prison, et de la translation au Temple d'un enfant rachitique et contrefait ».

Pourquoi la Convention n'aurait-elle pas rendu à l'ambassade d'Autriche le petit Dauphin en même temps qu'elle lui remit sa sœur? Un gouvernement fort et victorieux n'avait rien à craindre d'un enfant réputé malingre, scrofuleux et chétif déjà condamné à disparaître.

Pourquoi le cœur de Louis XVII, conservé par le docteur Pelletan, reconnu authentique à la suite de minutieuses enquêtes, et devenu le trésor du marquis de Dreux-Brézé,

fut-il refusé par la duchesse d'Angoulême, alors qu'en 1817 le ministre de l'Intérieur le voulait faire déposer à la Basilique de Saint-Denis? Singulier acte d'égoïsme cruel, ou d'oubli nécessaire, ce refus d'une sœur ayant comme son frère courbé son orgueil dans les geôles. Est-ce parce que pour gouverner les hommes, il faut plus les mépriser que les aimer?

*
* *

Ma très chérie grand'mère, martyre aussi des siens embusqués derrière l'héritage, me contait souvent « qu'on devait trouver... qu'on trouverait des papiers secrets du grand-père Jean-Baptiste Dumangin dans ce qui restait des reliques de défunt son aimé mari.

La mort l'emporta comme un duvet. Quelques-uns des héritiers s'opposèrent sottement — ô aveugles et sourds! — à la pose des scellés. On ne trouva rien. Qui sait même si le beau portrait du docteur Dumangin, reproduit ici, n'a pas été vendu à quelque brocanteur. A quoi bon insister, il faut prendre bien des précautions pour paraître avoir raison.

Il a fallu un fait nouveau pour évoquer la mémoire, toujours en fleur funéraire, hélas! de notre bonne-maman répétant souvent, très souvent : qu'elle avait entendu dire qu'après la Terreur, le docteur Dumangin avait juré n'avoir pas reconnu Louis XVII dans le douloureux mort, au Temple.

Ce souvenir s'enchaîne à une visite faite au prince Henri-Jean-Edmond de Bourbon, troisième fils de Naundorff et de Marie-Caroline Van Kervel. Sa mère, la princesse de Bourbon, née Duquesne de Brughem, existait encore. Dans l'intérieur très modeste, des médaillons du grand-père Naundorff stupéfient l'esprit, si souvent sceptique, par ressemblance, et de profil surtout, avec le masque de Louis XVI. Même coupe du maxillaire; menton et nez bourbonien, très purs; expressivité du regard d'une excessive et attractive douceur; même renflement frontal.

En posant les médaillons dans une certaine coulée de lumière fluide, on en arrive à chercher machinalement quel est le véritable roi, si on ignore les noms. Celui qui signa, malgré

les foudres de Louis XVIII et les pièges déconcertants de sa police, Charles-Louis, duc de Normandie, pouvait-il bien être un imposteur, un faussaire, un escroc, quand sans ne l'avoir jamais rencontré, un voyant, qui fut célèbre à cette époque, Thomas Martin de Gallardon, « brave homme de campagne, très simple, très sincère et d'une honorabilité inattaquable », reconnut Louis XVII dans Naundorff; et, véritable paysan du Danube, s'en alla, sans tambour ni trompette, déclarer à Louis XVIII régnant « qu'il occupait le trône de son neveu ».

Jamais Martin ne se rétracta. Malheureusement pour beaucoup de gens, la vérité apparaît tellement nue qu'on s'empresse de la déguiser. La conscience qui proteste... voilà l'unique force.

*
* *

Raconter une conversation au courant d'une visite entraîne toujours avec elle du roman. On apprend, au flot des paroles, que de Naundorff devenu guérisseur de maladies mentales; de sa fille Jeanne, à qui son esprit tendrement paternel écrivait de charmantes lettres; et des Adelberth de Bourbon, il restait un petit-fils portant le nom de Charles XI, revenant chaque année à Paris faire dire une messe en reconnaissance de l'évasion miraculeuse. Sa profession de roi en effigie, à celui-là, n'a pas satisfait son existence, car il est devenu commerçant sans avoir mis à son enseigne un titre royal illusoire.

Son neveu Auguste-Jean Naundorff, né à Maëstricht, le 6 novembre 1872, marié le 7 février 1898 à Fanny-Marie-Madeleine Cuillé, avait revendiqué, en 1891 et dans sa ville natale, le droit, par filiation justifiée, de remplacer le nom paternel par celui de Bourbon. Ce qui lui fut accordé.

Avec son frère, Auguste-Jean de Bourbon signant maintenant Jean III, roi de France et de Navarre, aurait été établi marchand de vins à Lunel; et c'est dans l'Hérault qu'il se serait marié.

Aujourd'hui, la destinée semble avoir changé. On recommence à parler de cette famille Naundorff que le gouver-

nement néerlandais a reconnue issue du sang royal. Qu'elle a qualifié dans l'acte de décès du prétendant (10 août 1845) « de duc de Normandie, fils du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette-Jeanne-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, reine de France et de Navarre ».

Au fait, qu'est-ce qu'est l'espérance? Un rayon de soleil sur les ruines.

En causant avec le prince d'aspect sympathique; un peu gauche de manières; très timide, ou peut-être trop respectueux du regard, malgré sa tournure militaire; parlant comme s'il cherchait à se rappeler un vieil air oublié dans son accent où le timbre hollandais domine: n'ayant pour toute parure mondaine qu'une épingle fleur de lys à la cravate, on apprit quelques faits curieux.

Trois des petits-fils de Naundorff le Grand se sont mariés dans la patrie perdue, en France. Depuis le jugement de Maëstricht, ils gardent honorablement le nom de Bourbon. Tous le portent avec résignation, mais aussi avec la plus royale des fiertés... celle du malheur. Il est des blessures dont on ne peut ni guérir, ni mourir.

D'après le prince Jean III, c'est le 31 octobre 1794 que le Dauphin aurait été enlevé, et sortit du Temple dans la charrette de linge sale d'une blanchisseuse. A sa place, on aurait mis un enfant muet ayant nom Tardif. Ensuite, un autre orphelin nommé Gonnhaut, pris aux enfants perdus, recueillis à l'Hôtel-Dieu (1795), aurait définitivement remplacé Louis XVII et Tardif.

Une autre version, sans preuve flagrante, prétend que c'est dans le cercueil de l'enfant Gonnhaut qu'on aurait favorisé l'évasion du Dauphin.

La femme de chambre de Marie-Antoinette et la berceuse de Louis XVII, la bonne M^{me} de Rambaud, reconnut Naundorff comme étant bien le prince évadé, notamment à certains stigmates, ou cicatrices angulaires, qu'elle désigna exister sur le corps du prétendant. On la fit passer pour folle, et la duchesse d'Angoulême ne voulut jamais la recevoir. Cependant, M^{me} de Rambaud, à la face du Dieu vivant, avait déclaré ne pas se tromper. Elle persista quand le proscrit chassé

partout, plus tard accusé d'escroquerie afin d'être mieux replongé dans la fosse commune des martyrs de la calomnie, lui désigna le nom des douze femmes de la Maison royale, en détaillant sans erreur tout ce qu'il y avait dans la chambre de son enfance.

Le Livre l'a écrit à propos des sceptiques et des égoïstes : « Ils ont des yeux pour ne pas voir; des oreilles pour ne pas écouter. » Il n'y a que les fabricants de monuments funèbres pour graver la mémoire des hommes et des choses, et encore sur le marbre, cela dure davantage.

*
* *

Il y a quelques jours, l'unique fille survivante de Louis XVII, M^{me} veuve Marie-Thérèse de Clercq, née de Bourbon, sollicitait de la municipalité d'Aperdoorn la faveur de voir la tombe de son père, feu le Dauphin de France, réparée et entretenue. La Ville a fait restaurer le monument stélaire.

Chaque année, à Paris et à Saint-Roch en la chapelle de la Vierge, une foule dans laquelle on revoit la comtesse de la Tour du Pin Chambly, les baron et baronne de Grandcourt, le comte Le Gonidec, etc.; quelquefois en tête, et au priedieu d'honneur, Jean III, chef de la Maison royale de France, ses frères Louis et Charles. Le prince Louis habite l'Algérie.

A Notre-Dame-des-Victoires a eu lieu, cette année, une messe grégorienne pour l'expiation de la vie d'angoisses et de souffrances réservées, ici-bas, à Louis XVII décédé à Delft (Hollande). Aujourd'hui on discute sur l'authenticité du cercueil en plomb découvert lors des fouilles récentes du cimetière, dit de Sainte-Marguerite (Paris). Dès 1847, l'abbé Hamet avait soutenu que ce cercueil contenait bien les restes de Louis XVII. Il en était d'autant plus certain que la duchesse d'Angoulême, sa sœur, y venait prier, en sanglotant et chaque jour Toussaint, durant la Restauration.

Véritablement, s'il contenait les cendres royales, pourquoi la Monarchie, souveraine maîtresse, ne les avait-elle pas

fait transporter à l'église béatifique de Saint-Denis, suprême refuge des épaves royales?

Masquez la sottise... mettez-lui des oripeaux; payez et décorez les aboyeurs, elle fera son chemin dans le monde.

Or, Louis XVIII avait fait ordonner des recherches pour découvrir les fosses des victimes de la grande tempête révolutionnaire, même sous la direction de ce commissaire de la section jacobine, Dusser, qui avait présidé à l'enfouissement. Il prétendit qu'on avait mis l'enfant martyr dans une fosse séparée, mais qu'il ne pouvait se rappeler l'endroit, après vingt et un ans (février 1816).

Le portier du cimetière, encore à son poste, depuis vingt-huit ans, affirma « qu'on déposa le corps dans la fosse commune ». La veuve du fossoyeur Valentin dit la même chose, en ajoutant « que son mari l'avait retiré du charnier la nuit qui suivit la mise en terre, et remis dans une fosse à part ». « Seulement qu'elle ne savait pas où. » Plus tard, le jardinier en chef du Luxembourg, Toussaint Charpentier, confirma l'enlèvement du cercueil et le transport dans un autre cimetière.

Allez donc débrouiller l'histoire. Cette sœur survivante refusant le cœur de son frère, dûment reconnu et authentifié; cette sœur allant gémir sur une fosse qu'on savait vide; et cette mort foudroyante du médecin des Tuileries, Desault, et de son apothicaire Choppart, quelques jours avant l'autopsie.

On dit que la vipère n'a plus de venin quand elle a mordu. Pauvre humanité, les hommes en ont toujours.

*
* *

L'état civil de Delft a reconnu « Charles-Louis de Bourbon, duc de Normandie, Louis XVII (connu sous le nom de Charles-Guillaume Naundorff), né à Versailles, etc.; époux de Madame la duchesse de Normandie, née Johanna Einert (11 février 1874).

Quand on autopsia Naundorff, on retrouva au milieu du bras gauche les trois cicatrices d'inoculation, et de forme triangulaire à base renversée, désignées par sa berceuse

M^{me} de Rambaud; n'est-ce pas la clef du mystère? S'il n'y avait eu que faux, comédie et duperie, l'affaire, autrement intéressante que celle de Dreyfus, ressusciterait-elle, non plus comme une légende apocryphe, mais comme une révélation tardive surgie triomphante des persécutions, proscriptions et supplices moraux dont fut abreuvé jusqu'à la lie l'évadé du Temple.

Le fils direct du martyr est mort officier supérieur dans l'armée hollandaise; et la famille attend tout de Dieu sans rien espérer des hommes. Les miracles viennent d'en haut, jamais d'en bas.

Qui sait, si la destinée infligeait une nouvelle invasion à notre patrie, on ne verrait point Auguste Jean III de Bourbon prouver, une fois de plus, en offrant sa vie en sacrifice sous le drapeau tricolore, qu'il est véritablement un fidèle enfant de France?

Jules et Cytha LE TEURTROIS.

PHOTOGRAPHIES TRANSCENDANTALES

A ROME

(Revue des études psychiques.)

Quand nous nous occupons de recherches transcendantales, en disposant d'un bon médium, nous sommes à même, assez souvent, de constater des phénomènes si étonnants, que le témoignage de tous les sens, alors même qu'il est affirmé par plusieurs personnes, et qu'il est renouvelé, ne parvient pas à nous convaincre que nous n'avons pas été le jouet d'une hallucination. C'est pourquoi la photographie spirite est l'une des preuves les plus recherchées, puisqu'elle nous confère un attestat supérieurement objectif et permanent de ce qui est arrivé.

Je sais bien que c'est là une arme à deux tranchants, parce que, si d'un côté elle peut servir de preuve inattaquable, dans certains cas elle peut tout aussi bien se prêter à bien des duperies.

C'est en considération de ce dernier cas que je crois indispensable de joindre aux rapports que l'on publie les noms, dates et circonstances de lieux et de temps, afin que tous ceux qui le désirent soient à même d'entreprendre les recherches nécessaires pour s'assurer de la rigoureuse exactitude du récit.

Ceci posé, il faut dire que j'avais décidé avec quelques amis qui m'aident, depuis quelques années, dans mes recherches, de tâcher d'obtenir des photographies transcendantales. Nous avons même déjà obtenu quelques résultats, pas trop brillants, à vrai dire, mais qui pouvaient nous encourager à persévérer dans nos efforts. C'étaient des lueurs informes — comme des principes de « matérialisation » qui apparaissaient sur le cliché, à côté du médium.

Les médiums dont nous nous proposons de nous servir étaient tous les deux très puissants. C'étaient M. Philippe Randone, comptable employé de l'État, jeune homme studieux et modeste, et son aimable sœur, M^{lle} Uranie, elle aussi employée de l'État, lesquels se prêtaient volontiers et avec le plus grand désintéressement à la grande cause pour laquelle nous luttons.

Le soir du 9 mars de l'année courante, M. Randone se rendit chez Cocconari, sur le cours Umberto I, à l'enseigne de l'*Iris*, et y fit emplette d'une demi-douzaine de plaques Lumière, qu'il plaça lui-même dans son appareil photographique (un « Murer » 9×12, bon marché). — Le matin suivant, comme s'il avait été poussé par une puissante suggestion, il essaya d'obtenir une photographie spirite, en se servant de la médiumnité de sa sœur, qu'il fit asseoir sur un fauteuil, le dos tourné à un placard qui servait de fond. Ceci fait, en pleine lumière du jour, il pointa et ouvrit l'objectif, avec l'espoir que quelque esprit, tout en restant invisible, impressionnât la plaque, comme il est arrivé en tant de cercles spirites.

En ce moment toutefois, étant lui-même un bon médium, ainsi que nous l'avons dit, il sentit qu'il tombait en *trance* : il s'endormit.

Quand il se réveilla, sans savoir depuis combien de temps il était resté sans connaissance, il se trouva assis avec l'appareil (qui était à obturateur fermé) entre les mains, et devant lui, sa sœur qui se réveillait à l'instant même avec peine du sommeil médiumnique.

Lorsqu'on développa la plaque, elle présenta une impression fort bizarre : à côté du médium on voyait une femme appuyée sur lui, de telle façon qu'elle lui adhérait de tout le côté droit.

Cette femme était en chemise, les bras nus, l'échancrure de la chemise ornée d'une dentelle qui, au premier abord, donnait l'idée d'une couronne. Elle avait la tête comme détachée du cou. La figure avait dans le cliché et dans la positive qu'on tira aussitôt, des traits caractéristiques ; néanmoins, elle paraissait presque transparente : en tout cas, bien moins opaque que le restant du corps. La paroi de la chambre cou-

verte de papier couleur marron, ornée de grands fleurons, avait complètement disparu; à sa place, en tournant le cliché dans le sens longitudinal, l'on voyait une suite de boulevards qui aboutissaient à une surface d'eau.

La chose était si étrange, que l'on songea d'abord à une double impression de la plaque, — mais, après un examen approfondi, l'on dut écarter cette supposition.

En premier lieu, le paquet de plaques avait été acheté intact la veille; M. Randone en avait lui-même extrait les plaques qu'il avait de ses propres mains placées dans l'appareil. Comment admettre qu'un magasin tel que l'*Iris* mette en vente des plaques déjà impressionnées, en modifiant ainsi les paquets portant la signature de la maison Lumière? — Et quand même l'on admettrait cela par simple hypothèse, comment expliquer la disparition du papier à fleurons et des cheveux du médium? Peut-être parce qu'ils étaient trop sombres et qu'ils n'avaient laissé aucune empreinte sur le bromure d'argent, déjà décomposé en partie par une première impression. Mais alors, pourquoi ne voyait-on même pas le cadre d'un petit tableau (un « chromo »), qui pourtant se détachait vivement sur le fond sombre?

Il reste à discuter l'honnêteté du médium. Or, toutes les personnes, assez nombreuses, qui le connaissent intimement peuvent garantir, non seulement son honnêteté, mais encore son exagération en matière de scrupules, ce qui l'entraîne jusqu'à garder le silence, même avec nous, sur des phénomènes fort importants, s'ils ne se sont pas réalisés en notre présence.

D'ailleurs, même en admettant que le médium ait voulu nous tromper — peut-être par suggestion — comment aurait-il photographié, pendant la nuit, ce corps de femme que l'on voit adhérent à celui de sa sœur, puisqu'il n'y avait pas d'autre femme chez lui, et que son logement est sans cesse surveillé par des amis qui habitent sur le même palier? Toutefois, si l'on songe à l'adhérence des deux corps, l'on ne peut guère admettre l'hypothèse de deux poses différentes¹.

1. Nous croyons que M. Carreras se trompe sur ce point. Un photographe habile sait parfaitement comment s'y prendre pour jouer ce tour. On a de nombreux exemples même en dehors des photographies transcendantes. — *N. de la R.*

Il est aussi utile de dire qu'aucune peinture du plafond n'a de rapports avec les fortifications de la photographie, que la chambre ne contient aucun tableau du même genre et qu'il n'y a même pas des glaces qui puissent réfléchir des images du dehors.

Toutes ces hypothèses, avec bien d'autres encore, ont été examinées et écartées, parce qu'elles ne soutenaient pas l'analyse critique la plus élémentaire. Et cela après avoir aussi consulté des personnes techniques très compétentes en fait de procédés photographiques.

Il restait l'hypothèse de l'influence spirite — une hypothèse qui, d'ailleurs, n'était pas trop étrange pour nous qui avons assisté et assistions toujours à toutes sortes de phénomènes médianimiques.

Ce qui suit prouvera aux lecteurs que telle était vraiment la vérité.

Je vis la photographie en question deux jours après qu'elle avait été développée, et je fus immédiatement frappé de la grande ressemblance de la figure du fantôme avec celle d'une jeune fille que j'avais connue quelques années auparavant, mais que j'avais complètement perdue de vue depuis deux ans déjà : Joséphine Baruzzi, née à Bagnacavallo (en province de Ravenne).

Je songeais d'abord à un hasard, tellement était loin de moi l'idée que cette jeune femme, que j'avais connue florissante de santé, avait cessé de vivre; néanmoins, l'idée de cette bizarre ressemblance me hantait de telle façon, que je décidai d'écrire au maire de Bagnacavallo pour savoir où se trouvait M^{lle} Baruzzi.

Quelques jours plus tard, je reçus la carte postale suivante :

Bagnacavallo, 20 mars 1901.

Monsieur Carreras. — Rome.

Je suis à même de vous informer que, conformément à des informations que j'ai puisées ici, M^{lle} Joséphine Baruzzi, bonne d'un capitaine, est morte en Sardaigne, en février 1900.

Le Maire,
TATINI.

Cette carte postale ne pouvait que conférer plus de valeur à ma supposition : elle me confirmait, en effet, le décès de la jeune fille, et elle ajoutait qu'elle était morte en Sardaigne, et par conséquent, selon toute probabilité, dans une ville de mer : ainsi s'expliquait quelque peu la vue des boulevards sur l'eau.

Il ne sera pas inutile que je dise que Joséphine Baruzzi avait été, quatre ou cinq ans auparavant, employée dans un institut dirigé alors par une de mes tantes — depuis décédée. — Joséphine était très attachée à cette dame, qui l'aimait bien aussi.

Quelques jours avant que l'on exécutât la photographie, j'avais obtenu de la tante en question plusieurs communications médianimiques. Je crus, par conséquent, pouvoir envisager un certain rapport — assez vague, en vérité — entre la manifestation de ma tante et celle de Joséphine Baruzzi.

A peine avais-je reçu la carte postale, je me mis à la recherche du père et de la sœur de la morte, et je finis par les trouver. L'un tout aussi bien que l'autre reconnurent dans la photographie leur Joséphine. Sa sœur Thérèse, qui habite dans le palais Chigi, outre la ressemblance de la figure, remarqua la forme de l'avant-bras du fantôme, et expliqua que Joséphine avait les bras *tout d'un seul morceau*, c'est-à-dire aussi gros au poulx que près du coude. Le père, surpris, me demanda comment je me trouvais en possession d'un portrait de sa fille en chemise. Pour le moment, je m'en tirai par une explication quelconque.

J'appris alors du père que la jeune fille avait voulu épouser, malgré qu'il s'y opposât, un certain Pantaleo Missera, Sarde, venu sur le continent pour faire le service militaire, pendant lequel il resta en qualité d'ordonnance chez un capitaine. Lorsqu'il eut achevé son engagement, Missera avait emmené avec lui Joséphine Baruzzi, qui, par conséquent, était partie en désaccord avec sa famille.

A peine s'était-elle embarquée, la jeune fille avait été frappée d'une maladie; quelque temps après son arrivée en Sardaigne, elle était morte.

En attendant, le portrait du fantôme avait été reconnu par

d'autres personnes encore, auxquelles je montrai la photographie sans les prévenir d'aucune façon, pour ne pas les suggestionner.

Je produis ici deux des attestations que je recueillis :

Je déclare avoir spontanément reconnu Joséphine Baruzzi dans la photographie qu'on m'a présentée, et dans laquelle on voit une autre jeune femme et les boulevards d'une ville.

24 mars 1901.

Sophie BELLITI,
via del Velabro, 15, Rome.

J'atteste avoir reconnu, dans la photographie dont il est question plus haut, Joséphine Baruzzi, que je connaissais parfaitement. Cette jeune fille était un *médium*.

25 mars 1901.

Adalgise PISTELLI,
via Calabria, 12, Rome.

Je me procurai une photographie de Joséphine, exécutée une dizaine d'années avant sa mort; malgré le temps passé, il est aisé de constater la ressemblance qui existe entre elle et la photographie du fantôme.

Il nous restait à éclaircir l'énigme des boulevards et de la marine.

Après de longues recherches, je parvins à établir que les boulevards appartenaient au côté Est du fort Michel-Ange, à Civita-Vecchia.

En rejetant l'hypothèse d'une double impression de la plaque, pour les raisons que j'ai dites ci-dessus, quel rapport pouvait-il donc exister entre la forteresse et la morte?

Évidemment, cette image ne présentait autre chose qu'une pensée matérialisée de Joséphine : quelque chose qui devait l'avoir vivement impressionnée. Or donc, si l'on songe que c'est justement de Civita-Vecchia que partent les paquebots pour la Sardaigne, que la jeune femme s'était embarquée dans ce port, qu'elle était tombée malade pendant la traversée, et qu'elle était morte peu de temps après son arrivée, il

n'est pas malaisé de comprendre qu'elle devait avoir un très vif souvenir de tout ce qui se rapportait à son dernier voyage.

A cela je pourrais ajouter certaines communications que nous obtinmes postérieurement, au moyen du médium, dans lesquelles plusieurs détails nous étaient confirmés, et où il était question de quelque chose qui était arrivé à Joséphine et qui avait trait à la forteresse. Mais je ne crois pas devoir relater ces communications, puisqu'elles contiennent des choses qu'il faudrait avant tout éclaircir, d'autant plus qu'il paraissait desdites communications que Joséphine se trouvait en état de trouble.

Mon désir était de poursuivre les recherches en Sardaigne pour savoir si ce qui avait été dit dans les communications était exact, pour constater si, lorsqu'elle mourut, Joséphine Baruzzi portait une chemise avec une dentelle pareille à celle que l'on voit dans la photographie; j'aurais voulu... mais je ne pensais pas que certaines parties de la Sardaigne, surtout du côté de Pasada et Siniscola, ressemblent aux centres les plus éloignés de l'Afrique, et avec toute ma bonne volonté je ne pus rien obtenir si ce n'est la confirmation du genre de maladie dont mourut Joséphine. C'est beaucoup si, sur tant de lettres que j'écrivis aux autorités, à des médecins et à des particuliers, j'obtins deux réponses évasives!

Il me semble que, de ce que j'ai dit, l'identité de la morte résulte presque certaine. Si je dis *presque*, c'est même par un simple scrupule d'investigateur, parce qu'il nous resterait toujours à nous demander si ce fut vraiment l'esprit de Joséphine Baruzzi qui se montra, ou si un autre esprit — par exemple celui de ma tante, n'a pas pris cet aspect pour se faire reconnaître par moi et pour appeler plus spécialement mon attention sur les communications que j'avais reçues d'elle, en me fournissant ainsi une preuve indirecte de sa présence.

Il nous restait, après cela, à savoir si la photographie avait été obtenue au moyen du fantôme invisible, ou bien matérialisé. L'examen des ombres produites par la chemise m'avait fait incliner vers cette dernière hypothèse.

Les faits ne tardèrent pas à éclaircir ce point obscur de l'affaire.

*
* *

Après avoir obtenu ce premier résultat, si satisfaisant, nous étions tous désireux d'avoir d'autres photographies transcendantes. Alors, le chevalier Victor Benedetti, en compagnie d'un autre secrétaire au ministère du Trésor, son ami, se rendit le soir du mercredi 17 mars 1901 au même magasin de Coccognari, acheter un paquet de six plaques Lumière. Après les avoir contremarquées, il les plaça lui-même dans un appareil photographique, contremarqué lui aussi, qu'il confia à M^{me} Zénaïde Mazza, une spirite de la première heure, scrupuleuse et honnête, de façon à nous permettre d'avoir pleine confiance. Cette dame habite dans la même maison que M. et M^{lle} Randone; par conséquent ceux-ci n'ont qu'à descendre un étage pour l'appeler, le cas échéant. L'appareil avait donc été remis à cette dame pour qu'elle le gardât soigneusement et, en même temps, pour qu'il fût prêt, au besoin.

Dans la matinée du 18 mars, M. Philippe Randone se sentit poussé, comme par une suggestion irrésistible, à tenter une autre photographie transcendante, en se servant de la médiumnité de sa sœur.

Alors, il débarrassa la chambre de la table qui était au milieu, il plaça un fauteuil et une chaise l'un auprès de l'autre, avec l'idée que le médium devait s'asseoir dans le premier et qu'un esprit matérialisé pouvait prendre place dans la deuxième, ainsi que cela s'était fait une première fois.

La jeune fille s'endormit immédiatement, tout debout qu'elle était; son frère l'aida à s'asseoir sur la chaise, qui était plus près d'elle que le fauteuil.

Aussitôt il vit se former autour de sa sœur comme des flocons de coton blanc, qui ne tardèrent pas à se condenser, en formant un nuage blanc, près du fauteuil, à la droite du médium.

M. Randone, un peu à cause de l'étonnement, un peu parce qu'il se sent comme poussé par de forts courants fluidiques qui l'entraînent çà et là par la chambre, ne parvient pas à courir à la porte d'entrée afin d'appeler M^{me} Mazza.

Un coup de sonnette retentit. M. Randone, rappelé à lui-même par ce bruit subit, s'efforce de vaincre la force mystérieuse qui l'agite et, chancelant, il va ouvrir.

Avant de sortir de la chambre il se tourne instinctivement et il voit que la vapeur blanchâtre s'est transformée en un fantôme représentant une femme.

C'était M^{me} Buratti — une amie de la maison, institutrice dans une école municipale — qui avait sonné. Quand elle sut de quoi il s'agissait, elle s'arrêta sur le palier, sans trop savoir que faire.

M. Randone monte rapidement à l'étage au-dessus et, d'une voix étouffée, demande à M^{me} Mazza l'appareil photographique, en ajoutant qu'il y avait une « morte » matérialisée à côté de sa sœur; il invite avec insistance la dame à venir la voir.

M^{me} Mazza suppose qu'il s'agit d'un fantôme visible seulement pour le médium; néanmoins, elle saisit l'appareil et se rend dans le logement de M. Randone, où elle voit *parfaitement*, elle aussi, une figure blanche, au visage humain, avec les cheveux noirs, presque couchée au côté du médium, qui dort en gémissant fortement, comme le font d'habitude tous les médiums au moment où se produisent les phénomènes les plus remarquables.

Alors, elle tend l'appareil photographique à M. Randone, lequel, un peu à cause de l'émotion, un peu par suite du manque de lumière dans le coin où se trouve le médium, ne parvient pas à braquer l'objectif au point voulu. Par conséquent, en s'approchant à la fenêtre, il en ouvre tout grand les volets. Il se sent alors poussé par une force invincible à aller toucher le fantôme, comme si celui-ci voulait qu'il s'assurât de sa réalité objective; en effet, il s'approche, malgré lui, et il en touche les pieds avec la pointe d'un doigt. Il constate que ce corps matérialisé présente une solidité partielle, qu'il compare, d'une façon bien caractéristique, au « beurre de lait » (*ricotta*).

Quand M. Randone touche le pied du fantôme, sa sœur jette un cri aigu; le fantôme lui-même semble faire un mouvement.

Alors, il court à l'objectif et il l'ouvre, en faisant une pose

d'une trentaine de secondes, après quoi, il ne voit plus que sa sœur.

Pendant ce temps, M^{me} Mazza, dans la crainte que son fluide puisse faire manquer l'opération, après une minute à peu près, s'était retirée sur le seuil de la porte du logement avec M^{me} Buratti et M^{lle} Bernini, qui l'y avaient attendue, sans oser entrer, de crainte d'être trop frappées par la vue du fantôme; elles étaient aux écoutes, presque sans respirer, guettant la fin de cette scène inouïe.

A peine le fantôme eut-il disparu, que le médium se réveilla. M^{lle} Bernini se plaça aussitôt sur la porte d'entrée, pendant que M^{mes} Buratti et Mazza faisaient une perquisition minutieuse dans le petit logement, afin de pouvoir s'assurer d'une manière complète et absolue, pour les étrangers à la maison, qu'à cette heure il n'y avait chez les Randone que ceux-ci, qui ne bougèrent pas de la chambre.

Le fantôme était resté matérialisé pendant 10 à 12 minutes, n'avait émis aucun son et n'avait pas bougé: il parut seulement qu'il s'ébranla lorsque M. Randone le toucha. Il semblait en outre qu'il perdit peu à peu de sa densité, pendant la pose, à tel point que M^{me} Mazza et M. Randone craignaient que le résultat ne fût négatif.

On développa la plaque devant six personnes. La plaque qui a servi à la photographie avait été contrôlée — on s'en souvient — et elle a été reconnue comme une de celles contre-marquées. Quand on la développa, on y trouva une figure qui dans la négative ne se distinguait pas bien, mais qui, une fois imprimée, parut comme le fantôme d'une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, habillée en blanc, les cheveux longs, noirs, qui lui couvraient la figure en bandeaux.

A cause de la hâte et de l'agitation avec lesquelles la pose avait été exécutée, la partie inférieure du fantôme avait manqué.

De qui était donc cette mystérieuse figure qui s'était manifestée à nous d'une façon si extraordinaire, en plein jour, sans que l'on « formât la chaîne », sans invocations, spontanément? Aucun de nous ne la connaissait. Cependant, dans plusieurs communications successives, obtenues par la bouche

de M^{lle} Randone *entrancée*, le voile du mystère a été soulevé en grande partie.

En effet, il se manifesta une personnalité qui déclara, avec un certain trouble dans ses idées, que c'était elle qui avait paru la veille; que de son vivant, elle était jeune et jolie, si jolie, qu'elle était fiancée; qu'elle était morte en 1889; que ses parents avaient coupé et gardé un coin du voile qui l'enveloppait; qu'on lui avait coupé les cheveux derrière la nuque; que ses cheveux étaient très beaux; qu'elle avait été riche et fille de prince (*principessina*); qu'elle avait habité un château dans la commune d'Ar...¹. Ensuite, dans une série de communications qui continuent encore, elle fournit d'autres détails. Elle dit qu'on l'appelait *Bébella*; qu'elle avait eu *une quantité de choses rouges* sur le visage; qu'on l'avait laissée exposée au public pendant trois jours; que les paysans allaient la voir et disaient : « Quel dommage! elle était si jolie! » qu'elle s'était vue portée et enterrée *bien en haut, au milieu du bois*, dans une chapelle qui a une fenêtre d'où l'on peut voir l'emplacement où elle est enterrée; qu'il y a une lampe allumée dans la chapelle; à ce sujet elle a même ajouté : « Dites donc à Camille que la lampe n'est pas toujours allumée comme il voudrait. » Lorsqu'elle est morte, il y avait tout autour beaucoup d'*hommes rouges*; de son vivant elle se rendait chez les religieuses et elle y jouait « aux dames ».

Tous ces détails, fournis un peu chaque jour, finirent par me permettre d'imaginer quelle était la famille à laquelle avait pu appartenir la morte. Je commençai alors à prendre des informations et j'appris que le prince M... avait réellement perdu en Ar..., en 1889, une fille de seize ans et demi, frappée de néphrite venue à la suite de la scarlatine. Elle s'appelait Isabella, d'où le petit nom de *Bébella*, qui était pourtant connu seulement par la famille et par les intimes de la maison, ainsi que cela m'a été confirmé par une personne

1. En dérogeant à mes habitudes, je ne publie pas les noms en entier, parce que la famille à laquelle la morte aurait appartenu est une des plus importantes de la haute aristocratie ligue au Vatican, et par conséquent esclave de préjugés qui arrivent jusqu'à mettre une vénérable dame en lutte entre ses sentiments de mère et ses devoirs de catholique! — *Note de l'auteur.*

qui était certainement en état de le savoir. Elle était jolie, bien faite, avec beaucoup de cheveux; elle avait réellement été exposée en public pendant trois jours; elle avait été enterrée dans une chapelle privée, placée dans la partie la plus élevée du parc voisin du château qui date du moyen âge¹; le corps de musique d'Ar... qui portait alors des uniformes rouge écarlate (les *hommes rouges*) avait pris part à l'enterrement.

Comme l'esprit de *Bébella*, qui se manifeste avec des manières très aimables, vraiment dignes d'une jeune fille bien élevée, disait sans cesse de vouloir parler à sa mère, j'eus la hardiesse de me rendre chez la respectable dame, à laquelle je rapportai toutes les circonstances de cette affaire, je lui montrai aussi la photographie obtenue et une mèche de cheveux que nous avions reçue, au moyen d'*apport*, par sa fille supposée².

La dame déclara ne point reconnaître la morte en cette petite partie de visage que l'on voit dans la photographie, et elle ajouta que les cheveux que je lui montrais étaient plus noirs et plus lisses: que sa fille n'avait jamais été fiancée et qu'on ne lui avait jamais mis le voile dont elle parlait et dans lequel elle s'était montrée enveloppée. En dehors de cela, elle me confirma *tous* les détails que j'ai rapportés ci-dessus. Je dois même ajouter qu'en examinant un portrait d'Isabella, exécuté lorsqu'elle se portait bien, tout en tenant compte de l'énorme différence qui existe entre une jeune fille habillée et florissante de vie et l'apparition vague d'une morte, on doit reconnaître que le nez de cette dernière, surtout la narine visible, ressemble beaucoup à celui de la première; — ce dont la respectable dame a convenu à son tour³.

En attendant, pour ce que j'ai rapporté et par suite d'autres

1. Connaissant la localité, j'avais cru d'abord que la communication était inexacte parce que le cimetière de la commune se trouve loin d'Ar... dans un site bas: au contraire; *Bébel* la avait complètement raison. — *Note de l'auteur.*

2. Quelques journaux spirites ont publié le récit d'*apports* et de déplacements instantanés et inexplicables d'objets, qui se sont produits chez M. Randone. Des personnes dignes de foi ont attesté ces faits. — *N. de la R.*

3. Nous avons demandé à M. Carreras si M^{lle} Randone n'avait jamais été à Ar... et si elle n'avait jamais entendu parler de la fille du prince M... — M. Carreras nous répondit que M^{lle} Randone appartient à une famille piémontaise, qu'elle ne se souvenait même pas d'avoir jamais entendu nommer la famille des princes M... et qu'elle n'a jamais été à Ar... — *N. de la R.*

communications fragmentaires qui continuent encore, mes amis et moi nous sommes d'avis que l'esprit qui s'est manifesté est vraiment celui d'Isabelle M...

Nous aurions peut-être pu éclaircir plusieurs points si la mère avait consenti à assister à une communication de sa fille supposée; mais elle, tout en le désirant vivement, puisqu'elle pleure encore cette fleur qui lui a été sitôt enlevée, n'a pas pu le faire, parce que cela a été défendu pour son conseiller spirituel.

J'ajouterai à cela que la princesse M... avait été informée jadis d'une apparition de *Bébella* dans le château de famille; qu'elle s'y rendit alors et qu'elle y resta, seule, pendant toute une nuit, avec l'espoir de la voir: mais qu'elle ne vit rien, peut-être parce que, ayant éloigné tous les domestiques, elle avait, sans le savoir, empêché que le phénomène se produisît, puisque le médium était évidemment l'un deux.

Le 27 juin, au moment où M^{lle} Randone, déjà habillée, était en train de mettre son chapeau pour sortir, son frère vit se former autour d'elle des flocons blancs, comme l'autre fois. Alors, il saisit sa sœur, qui tombait en *trance*, et la fit asseoir sur un fauteuil. Il courut immédiatement à l'étage supérieur pour appeler M^{me} Mazza. Celle-ci descendit aussitôt, entra et vit au fond du couloir, dans la salle à manger, M. Randone qui braquait l'appareil vers un coin de la chambre demeuré invisible du point où elle se trouvait. Elle parcourait le couloir, mais quand elle arriva dans la chambre, le médium était en train de se réveiller et le fantôme avait disparu.

M. Randone avait vu se former à côté de sa sœur un fantôme entouré d'étoffes blanches. Il était visible depuis la tête jusqu'à un pied, qui paraissait couvert d'un bas. Le fantôme a été photographié; malheureusement, à cause du manque de lumière, de la rapidité de l'apparition, et de ce que le visage ne s'était pas bien formé, la photographie a mal réussi.

En même temps que se produisait l'apparition, on eut un *apport* d'une bande de crêpe vert et de quelques passiflores. Les apports de fleurs continuèrent le jour suivant en pleine lumière, en présence de cinq hommes; je les ai moi-même parfaitement constatés, de mes propres yeux.

Dans la dernière photographie il y a tout au moins un détail intéressant : les cheveux du fantôme sont bouclés, justement comme les avait *Bébella*. On aurait dit que l'être qui se manifestait avait voulu répondre à l'objection de la dame au sujet de ses cheveux.

En terminant ce récit, je me bornerai à faire remarquer l'importance exceptionnelle de ces apparitions de fantômes tangibles, en pleine lumière du jour, sans que l'on ait formé la « chaîne », sans aucun préparatif.

Je ne puis me dispenser d'adresser à M^{lle} et à M. Randone mes remerciements les plus affectueux, pour l'amabilité et le désintéressement complet avec lesquels ils se sont prêtés à ces expériences, en supportant bien des dérangements personnels, dans le but de propager dans l'humanité la foi *prouvée* en une existence d'au-delà.

De telle façon, la vérité, moyennant la coopération de toutes les personnes de bonne volonté, fait irruption parmi nous, triomphante, comme la lumière du soleil qui se lève!

Henri CARRERAS,

Direction supérieure des Postes et Télégraphes, Rome.

Je déclare en conscience que tout ce qui me concerne dans le récit de M. Carreras est de pure vérité.

Zénaïde MAZZA,

Institutrice aux écoles municipales.

Via Sardegna, 22.

Rome, le 15 septembre 1901.

M. Carreras, qui est spirite, parle comme un spirite et donne à son récit un caractère un peu subjectif. A part cela, ainsi que les lecteurs ont pu le voir, il examine les faits avec soin et intelligence.

Nous aurions bien voulu compléter ce récit par la reproduction en phototypie, ou en héliotypie, des photographies en question. Des difficultés qui ont surgi au dernier moment ne nous l'ont pas permis, au moins pour le moment. Nous tenons toutefois les photographies à la disposition des lecteurs qui désireraient les examiner.

Point nécessaire de faire remarquer l'importance de ces phénomènes, pour l'explication desquels il n'est pas possible d'avoir recours à l'hypothèse de l'hallucination, etc. Si on veut les contester, on doit dire franchement que l'on suspecte M. et M^{lle} Randone d'avoir fait jouer à

une poupée le rôle de fantôme, et d'avoir pastiché les photographies en question. Le doute est tout naturellement proportionné à la vraisemblance de ce que l'on veut vous faire croire. Les spirites qui ont assisté à des séances médiumniques où se sont produites des « matérialisations », ceux qui connaissent personnellement M. et M^{lle} Randone, ceux qui ont constaté chez eux d'autres phénomènes merveilleux, seront tout naturellement portés à admettre la vérité du récit de M. Carreras.

Les autres auraient tout au moins désiré quelques témoignages supplémentaires. Nous n'en avons en effet qu'un seul, qui paraît d'ailleurs fort respectable : celui de M^{me} Z. Mazza. Elle affirme avoir *parfaitement* vu le fantôme, qui avait un *visage humain*. On peut regretter qu'elle ne l'ait pas examiné de plus près, et surtout qu'elle ne se soit pas arrêtée dans la chambre jusqu'au bout. D'autant plus on regrettera que la peur ait empêché M^{me} Buratti et M^{lle} Bernini de constater l'apparition. Si elles avaient eu le courage d'entrer, de demeurer là tant que le fantôme ne se serait pas *évanoué devant leurs yeux*, le phénomène aurait eu une importance extraordinaire.

Espérons que l'apparition se renouvellera une troisième fois, et qu'alors on fera constater le phénomène par des témoins oculaires, si c'est possible — surtout au moment où le fantôme se forme et se décompose.

Quant à l'« identité de l'esprit », on aura bien d'autres occasions de l'établir *à peu près*, et on n'en aura jamais aucune de l'établir *d'une manière absolue*.



LE DÉMONISME

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)

3° La troisième opinion, qu'embrassait déjà Roger Bacon au treizième siècle, et que suivent aussi avec des nuances très peu différentes l'abbé Lecanut et Gorres, rejette d'abord tous les voyages dans les airs pour se rendre au sabbat. Il y avait là simplement rêves dont les onguents pouvaient être plus ou moins la cause : ce qui cependant ne détruit pas le diabolisme. Pourquoi n'admettrait-on pas en effet certaines fascinations, ou sortes de magnétisations provenant de Satan ? Et s'il s'en est mêlé, on s'explique plus facilement que les suggestions aient été les mêmes chez plusieurs, et aient persévéré à leur réveil, comme cela arrive chez les hypnotisés à qui on le commande par suggestion ; on ne s'expliquerait même autrement qu'avec bien de la difficulté que tous aient rêvé la même chose à peu près. Il peut y avoir aussi des substances, des moyens artificiels qui provoquaient le sommeil magique, et les onguents dont se frottaient les sorcières devaient en être là. Mais les personnes qui y étaient comme naturellement disposées, ou dont l'imagination était tout à fait surexcitée, n'avaient quelquefois plus besoin d'onguents ni de breuvages pour s'y disposer : c'est ce qui montre comment plusieurs se passaient en effet de l'onguent des sorcières.

Il a été aussi plus d'une fois reconnu et prouvé que ceux qui croyaient avoir été ainsi transportés dans les airs et avoir assisté au sabbat n'étaient pas sortis de leur lit. Du reste, plusieurs (et Madeleine Bavan elle-même était de ce nombre)

doutaient s'ils n'avaient pas été le jouet de quelque illusion et si tout ce qu'ils avaient vu ou fait était bien réel. Préd disposés qu'ils étaient, par l'habitude et par l'influence de Satan par qui ils se laissaient conduire, à ces sortes de visions, n'est-on pas autorisé à croire qu'ils ne pouvaient rêver autre chose? Il leur semblait donc assister à leurs réunions favorites, y être transportés au milieu des airs, et le lendemain à leur réveil ils se trouvaient épuisés par le cauchemar, qui leur paraissait une réalité, de sorte que beaucoup y crurent de bonne foi et le certifièrent même devant les juges.

En second lieu, cette opinion admet qu'il y eut de vrais sabbats, où l'on se rendait à pied, mais en très petit nombre, parce que Dieu ne doit pas laisser aux démons et à leurs prestiges plus d'espace et de jeu qu'il n'en a donné à ses anges à l'égard des saints. On peut donc supposer dans bien des cas des visions produites par une extase diabolique où, comme dans l'extase divine, la sphère de vue et d'action s'agrandit pour l'âme, qui peut bien alors croire son corps transporté avec elle.

En troisième lieu, quant aux voluptés du sabbat, elle les explique en ce sens que les appétits humains proviennent d'ardeurs intérieures et que c'est à l'intérieur aussi que l'homme en cherche la satisfaction : les organes extérieurs ne jouent alors qu'un rôle subordonné, et les appétits, une fois surexcités, vont demander aux puissances infernales et aux visions de l'enfer les satisfactions qu'ils convoitent. C'est ainsi que souvent les festins et les orgies, les danses et les copulations du sabbat n'ont eu de réalité que dans l'esprit qui les a conçus. Mais alors la vision a été tellement vive, que l'instinct appétitif a eu satisfaction plénière sans le secours des organes qui lui correspondent, et qui dans l'état ordinaire sont chargés de le satisfaire. D'autres fois aussi les organes ont été entraînés par la surexcitation de l'imagination et ont goûté eux-mêmes les plaisirs sensuels qu'ils désiraient. D'autres fois, enfin, dans ce sommeil extatique dont nous avons parlé, ils ont cru avoir les rapports sexuels qu'ils désiraient, et plusieurs personnes se rencontrant dans le même ravissement et les mêmes désirs, et se trouvant satis-

faites à leur réveil, ont cru avoir eu vraiment ensemble de ces rapports qui, dans le fait, n'avaient existé qu'en imagination.

4^o La quatrième opinion, que suit Bizouard, sans rejeter l'imagination et les extases diaboliques, qui assurément ont dû jouer un certain rôle dans les sabbats et en créer qui n'ont jamais existé, admet qu'il y eut aussi des transports à travers l'espace dans les airs, et Gorres reconnaît lui-même qu'il a été prouvé que plusieurs personnes endormies dans leur lit par les onguents ne se trouvaient plus après ni dans leur lit ni dans leur maison. De Lancre, Bodin et Rémy citent un certain nombre de faits minutieusement éclaircis et bien prouvés, où le sabbat a été réel, les transports dans les airs aussi, comme aussi les festins, les danses et les rapports sexuels.

Ainsi, Rémy rapporte que le juge ayant permis à des sorcières de se frotter de pommade, elles le firent et furent visiblement transportées dans l'air. — L'évêque de Pampelune, François Sandoval, dans son *Histoire de Charles-Quint*, raconte le fait suivant à l'occasion d'un procès de sorcières qui fut porté devant le Conseil d'État de la Navarre. Voulant se convaincre par ses propres yeux de la vérité des faits qu'on imputait aux sorcières, il promit sa grâce à l'une d'elles, si elle voulait exercer en sa présence ses œuvres magiques. Elle accepta la proposition et demanda seulement qu'on lui rendit sa boîte d'onguent qui lui avait été enlevée. Après s'en être frottée, elle monta sur une tour avec le commissaire et beaucoup d'autres personnes, puis s'étant mise à la fenêtre, elle cria : « Es-tu là ? » Et tous les assistants entendirent dans l'air une voix qui répondit : « Oui, j'y suis. » Alors la magicienne se mit à descendre de la tour, la tête en bas, en se servant de ses pieds et de ses mains comme un écureuil, et lorsqu'elle fut arrivée à peu près au milieu de la tour, elle prit son vol et les assistants la suivirent des yeux jusqu'à ce que dans le lointain l'horizon l'eut soustraite à leurs regards. Tous étaient dans la stupéfaction, et la Commission fit annoncer publiquement que celui qui lui ramènerait cette femme aurait pour récompense une grosse somme d'argent.

Elle fut amenée au bout de deux jours par des bergers qui l'avaient trouvée. Le commissaire lui demanda pourquoi elle n'avait pas volé plus loin pour échapper à ceux qui la cherchaient; elle répondit que son maître n'avait pas voulu la transporter au delà de trois lieues, et l'avait laissée dans un champ où les bergers l'avaient trouvée. On lui fit néanmoins grâce cette fois, comme on le lui avait promis. — Dans un sabbat, le prêtre Vocal qui y disait la messe y faisait une bonne collecte qu'il remettait à sa mère, et cet argent n'était pas donné en songe. — Dans les endroits où se tenaient les sabbats, l'herbe était singulièrement foulée et on y trouvait des empreintes multipliées de pas. — Les sabbats de Nouan en Sologne et d'Olivet ont été jugés en 1614 par le lieutenant criminel d'Orléans, et tous les coupables avouèrent ce que nous avons dit. — Le médecin Pierre d'Albano s'efforçait, dit Bodin, de persuader qu'il n'y a pas d'esprits, et bientôt il est prouvé qu'il est un des plus grands sorciers d'Italie. — Guillaume de Line, docteur en théologie, disait en chaire que tout ce qu'on débite sur les sorciers n'est qu'une fable et qu'il n'en faut rien croire; et un jour lui-même est accusé de magie et on le trouve muni d'un pacte par lequel il promettait à Satan de prêcher que la magie est une absurdité, et alors il avoue tout. — De Lancre et Bodin eux-mêmes ne furent forcés que par des faits bien patents de croire aux prestiges démoniaques, qu'ils ne voulaient d'abord pas admettre.

Pour nous, bien résolus de n'admettre que les faits certains, nous ne voulons cependant pas rejeter ceux qui sont bien prouvés; et tout en admettant le plus souvent les explications de Gorres, nous croyons avec Bizouard qu'il y a eu des faits de sabbat réel et de transport dans les airs, quoiqu'ils n'aient pas dû être nombreux; et aussi des horreurs réelles de débauches et d'impureté, comme il s'en commettait dans les anciens mystères et dont le diable n'a pas voulu que les siècles les plus chrétiens fussent entièrement privés, sans cependant pour cela que nous acceptions tous les détails qui semblent par trop répugnants.

CHAPITRE VIII

OBSESSIONS ET INFESTATIONS DIABOLIQUES

Nous tâcherons de résoudre avec netteté et exactitude les trois questions suivantes : 1° Qu'est-ce qu'on entend par obsessions et infestations? 2° Pourrait-on en citer bien des exemples authentiques? 3° Ne pourrait-on pas les expliquer sans l'intervention sensible du démon?

I. — *Qu'est-ce qu'on entend par obsessions et infestations diaboliques?*

Ces deux mots sont quelque peu synonymes. On dit encore *hantise*, parce que ce mot, qui signifie par lui-même « fréquentation familière », ne se prend guère qu'en mauvaise part et par là même peut très bien s'appliquer aux interventions, apparitions, ou actions fréquentes du démon près de quelqu'un.

Le mot *infestation*, dans son sens propre, signifie ravages et vexations causés par des incursions à main armée ou par des actes fréquents de violence et de brigandage; il peut donc très bien s'appliquer aux incursions et aux actes violents et répétés que feraient les démons dans un lieu ou une maison pour y faire sentir leur présence et leur puissance, et en vexer les habitants et leur nuire. Il se dit donc surtout des lieux.

Le mot *obsession* au contraire s'applique surtout aux personnes, et il marque l'assiduité auprès de quelqu'un qu'on veut assiéger, pour ainsi dire, afin d'en prendre possession, et qu'on veut isoler des autres, qu'on attaque et qu'on tourmente pour le lasser à force d'importunités et le faire céder. Il ne peut donc pas à proprement parler s'appliquer à des apparitions ou à des attaques isolées du démon, quelque violentes qu'elles soient; aussi de celles-là nous ne parlerons

pas ici. Il pourrait bien mieux s'appliquer à des tentations violentes et prolongées ou fréquentes; aussi on l'y applique quelquefois. Cependant ici, comme le font généralement les auteurs qui traitent ce sujet, nous nous restreindrons aux attaques visibles ou au moins sensibles des démons dans un but évidemment mauvais, c'est-à-dire dans le but de faire illusion aux âmes, de les tromper, de les éloigner de Dieu, de leur faire perdre le goût de la ferveur, de la mortification et de l'humilité, de les corrompre en les poussant à satisfaire leurs sens et quelquefois même en leur procurant des moyens de contenter les passions les plus honteuses par des copulations démoniaques, et finalement de les perdre et de les damner.

II. — *Peut-on citer bien des exemples authentiques d'infestations et d'obsessions démoniaques?*

Mgr Le Camus, dans sa *Vie de Notre-Seigneur*, prétend « qu'en dehors de sa manifestation au paradis terrestre, sous la forme du serpent, nous ne voyons pas dans l'histoire biblique que Satan se soit jamais révélé d'une manière visible, et que dans la tentation même de Notre-Seigneur, qui a été un fait réel, il aurait cherché à agir sur Jésus, comme il agit sur nos âmes, en évoquant des imaginations, en multipliant les illusions, et en murmurant des sollicitations dangereuses, mais que rien n'indique qu'il ait été vu par Jésus-Christ. » Le Dr Le Mesnant des Chesnais prétend de son côté que dans l'histoire ecclésiastique on ne pourrait guère citer de faits d'infestations ou d'obsessions sensibles d'une authenticité parfaite. — Et nous, nous répondons avec Dom Maréchaux, Bénédictin très distingué, qu'il y en a un très grand nombre, et que pour s'en convaincre il suffit de lire les vies de saints écrites par les Bollandistes.

Nous allons seulement en citer quelques-uns.

I. INFESTATIONS DE MAISONS. — Saint Augustin, dont on ne suspectera certes par l'autorité, rapporte que le tribun Hes-

perius possédait au territoire de Fussales une métairie nommée Zubedi, où les esprits malins tourmentaient ses esclaves et son bétail; il pria le saint évêque de s'y rendre pour les chasser. Saint Augustin, ne le pouvant lui-même, y envoya un de ses prêtres, qui y offrit le saint sacrifice, et de suite la vexation cessa. — Saint Césaire, du temps de Théodoric, rendit le même service au médecin Elpide dont la maison était aussi infestée par des lutins qui y jetaient sans cesse des pierres; infestation qu'il fit cesser par ses prières. (Bolland.) — La maison d'un officier était également infestée de lutins; les hommes et les animaux eux-mêmes étaient épouvantés et vexés de leurs attaques incessantes; on jetait des pierres aux gens qui étaient à table, et la maison se remp'issait de souris et de serpents, etc. Taint Théodore y passa la nuit en prière, y jeta de l'eau bénite partout, et la maison fut aussitôt délivrée. (Bolland.)

Passons à des exemples plus rapprochés de nous. Au milieu du dix-huitième siècle, le P. Richard, professeur de théologie, fit une dissertation au sujet d'infestations incessantes du démon dans une maison de la paroisse Saint-Jacques à Amiens. Cette maison fut habitée successivement par Catherine de Lâtre, Antoinette Desgranges, Gabrielle Debre-melle, Marie Jumelle, M^{me} d'Armanville, enfin M. Leleu. C'étaient des roulements de pierres, des déchargements de voitures de briques, des coups effroyables sur les portes, les fenêtres et les meubles, des hurlements, etc., qu'on entendait sans cesse. Bien souvent les voisins et les ouvriers qui ne travaillaient pas trop loin les entendaient aussi très bien. Quelquefois même ceux ou celles qui habitaient la maison reçurent des coups violents sur leurs corps sans rien voir; d'autres fois ils voyaient des flammes sortir du grenier et éclairer toute la maison. Deux prêtres et des laïques voulurent y passer plusieurs nuits pour s'assurer de la chose, et ils sentirent à quatre reprises différentes un tel ébranlement dans la maison qu'ils crurent qu'elle allait s'écrouler, puis c'étaient des bruits étranges, des coups violents, des cris, un jargon inintelligible, etc. Les faits sont attestés par un nombre considérable de témoins que la relation cite par leurs noms

propres. Le P. Richard termine ainsi : « Il y aurait folie à ne point croire des témoins de tout sexe, de tout âge, de caractères et d'états différents, dont la plupart, j'en suis sûr, aimeraient mieux mourir que de mentir. Toutes ces personnes conspireraient-elles à tromper le public sans le moindre intérêt pour elles ? Ce serait un prodige plus grand que celui qu'on refuserait de croire. » Aussi le 4 mars 1746, l'évêque d'Amiens approuva cette dissertation avec d'autant plus de confiance qu'il avait entendu lui-même dix des principaux témoins. Bizouard cite des faits analogues arrivés en Angleterre, en Alsace et à Constance vers la même époque, et au dix-neuvième siècle à Saint-Quentin, à Vaugirard, à Sézanne, à Levroux, à Dôle, en Allemagne, en Pologne, etc.

II. OBSESSIONS. — Saint Athanase d'Alexandrie, un des plus grands docteurs de l'Église, a rapporté avec de longs détails dont *il garantit l'exactitude, l'obsession de saint Antoine*, si ridiculisée dans les siècles d'incrédulité, et qui cependant ne renferme rien que n'aient vu aussi les siècles les plus modernes. Tout commence par l'infestation : les esprits malins troublent le saint personnage et lui livrent mille petits combats pour l'empêcher de prier ; il résiste et Dieu permet l'obsession : le corps de Saint Antoine, pour accroître son mérite, est livré à toutes ces vexations dont nous avons déjà parlé et dont le bruit se fait entendre au loin.

L'obsession de saint Benoît ne fut ni moins étrange, ni moins violente, ni moins longue que celle de saint Antoine. Elle est racontée par un autre docteur de l'Église, saint Grégoire le Grand, qui, comme il l'affirme, a recueilli le tout de la bouche des quatre principaux disciples de saint Benoît lui-même : Constantin, son premier successeur au Mont-Cassin, Simplicie qui fut le second, Valentinien longtemps abbé du monastère bénédictin de Latran, et Honorat qui gouverna le monastère de Subiaco après saint Benoît. Tous quatre étaient des saints et avaient connu intimement leur maître ; il y a donc, en raison de leur accord parfait, certitude complète, ou bien elle ne sera nulle part. A Subiaco le démon

vient voleter autour du saint d'abord sous la forme d'un oiseau, et à son aspect Benoît sent s'élever en lui une si violente tentation de la chair, que pour la vaincre, par un mouvement héroïque, il se roule tout nu sur les épines et éteint dans son propre sang le feu impur qui brûle en lui. Puis pour le distraire lui et ses disciples dans leurs prières, le démon se montre sous la forme d'un petit moricaud, et pour le chasser Benoît recourt à des coups de verge. Au Mont-Cassin, il apparaît sous un aspect plus terrifiant : c'est un monstre incandescent qui vomit les flammes par les yeux et la bouche avec des hurlements et des vociférations qui sont entendus de tous les moines, puis il allume un incendie fantastique, il renverse brutalement une muraille qui écrase un jeune moine, à qui le saint redonne la vie, etc.

Au dixième siècle, Dieu suscita *saint Romuald*, fondateur des moines Camaldules, dont la vie a été écrite par saint Pierre Damien, aussi docteur de l'Église, sur la relation de ses disciples les plus recommandables : n'est-elle pas également digne de foi ? Un soir, tandis qu'il psalmodiait les Complies, les esprits de malice entrent dans sa cellule, le jettent par terre et le rouent de coups. Romuald, levant les yeux au ciel, s'écrie : « O bien-aimé Jésus, m'avez-vous abandonné ? » A cette invocation les esprits méchants sont mis en fuite, et une suavité pénétrante d'amour divin remplit le cœur du saint. Il se relève de terre et poursuit son office ; toutefois le sang coulait encore de son front par une blessure que le démon lui avait faite, et dont il garda la cicatrice toute sa vie. Bien des fois, par la suite, saint Romuald vit les démons sous des formes de vautours qui semblaient guetter un cadavre, ou de géants monstrueux à la peau noire.

Bien d'autres Pères du désert et des saints de l'ancien temps eurent à lutter aussi contre des obsessions terribles ; un peu plus tard, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Jean de la Croix, saint Jean de Dieu, saint Philippe de Néri, etc. ; et ces obsessions ne sont pas moins authentiques.

Parmi les saintes qui eurent à souffrir des obsessions de la part du démon, citons d'abord *sainte Françoise Romaine*, si célèbre dans les annales de l'Église par l'assistance visible que

lui prêtait ordinairement son bon ange. Mais aussi les apparitions diaboliques ne lui manquèrent pas, et elles offrent cette progression, cette stratégie que faisait remarquer saint Antoine à ses disciples. Tout d'abord le diable se présente sous des abords inoffensifs en apparence : c'est un faux ermite qui frappe à la porte du palais où habitait la sainte ; c'est un vieillard qui l'accoste dans les rues de Rome ; une nuit c'est un jeune homme qu'elle met en fuite en éveillant son mari. Mais après viennent des menaces et des scènes horribles. Une nuit le diable la transporte sur le haut d'une maison et fait mine de la précipiter dans la rue ; une autre nuit il apporte dans sa chambre un cadavre infect sur lequel il la roule, de sorte que ses vêtements en gardèrent une puanteur que rien ne put faire disparaître complètement. Plus tard il vient à elle sous les traits de son confesseur, ou bien se déguise en ange de lumière pour la tenter d'orgueil, et elle voit quatre démons s'agenouiller devant elle, en protestant qu'elle est une grande sainte. Enfin ce sont des coups et des violences : toutes les personnes qui habitent dans sa maison entendent le bruit des terribles flagellations que le démon lui inflige : il la jette rudement par terre, et on la relève toute livide, les cheveux en désordre, les vêtements souillés et déchirés, la bouche pleine de cendre et le corps tout couvert de meurtrissures : plusieurs personnes même la virent frappée sous leurs yeux et toute frissonnante sous les coups redoublés de nerfs de bœuf que lui portent des mains invisibles, et la sainte avoue que le diable qu'elle voit, elle, sous une forme terrifiante, est un supplice plus affreux que tous les coups dont il la martyrise, et qu'elle se jetterait dans une fournaise pour ne pas le voir. Tout cela est tiré des relations des amies intimes et des filles spirituelles de la sainte, qui toutes en furent témoins et ne se contredisent en rien.

Les obsessions de sainte Colette, qui eut pour mission de réformer l'ordre de saint François, ne le cèdent guère à celles de sainte Françoise. Les démons lui apparaissent sous toutes sortes de formes, et veulent se jeter sur elle comme des lions et des serpents. D'autres fois ils la molestent en remplissant sa cellule de mouches importunes, de limaçons, d'escargots,

etc. Enfin ils la frappent avec des bâtons longs et noueux, qui semblent lui broyer les os, et ils s'en servent aussi pour faire du vacarme pendant son oraison ; et ces bâtons sont si peu imaginaires qu'on en trouva plusieurs épars dans sa cellule ou son oratoire. Mais, chose plus singulière encore, elle eut la faculté, pour mieux les convaincre, de faire voir à plusieurs de ses confesseurs ces formes hideuses de démons. Ceux-ci, en les voyant, se sentirent tranquillisés par la présence de la sainte, à qui seule ils en voulaient ; cependant ils disaient que cette vision était si horrible qu'elle eût été capable de leur faire perdre l'esprit, si elle s'était présentée à leurs regards en son absence.

Notre-Seigneur dit à *sainte Madeleine de Pazzi* qu'il voulait la combler de faveurs pendant une extase de huit jours, mais qu'ensuite il la laisserait en proie à toute la fureur de l'enfer sans lui faire sentir aucunement sa présence. Ces démons en effet lui firent entendre des mugissements effroyables de bêtes féroces, avec les plus épouvantables blasphèmes : en même temps ils lui faisaient voir les péchés les plus affreux des hommes. Puis tantôt ils la jetaient du haut en bas des escaliers, tantôt ils la mordaient sous la forme de serpents venimeux et lui causaient d'horribles souffrances. Lorsque le soir, épuisée, elle voulait donner quelque repos à son corps, ils la tourmentaient encore de toutes sortes de manières ; une nuit, ils lui serrèrent tellement la poitrine et la gorge, que tous les traits de son visage en étaient contractés et que sa voix affaiblie pouvait à peine faire entendre une plainte ; une autre fois, comme elle était couchée sur son sac, elle fut déchirée et battue pendant cinq longues heures de la manière la plus cruelle, il lui semblait qu'on dépeçait ses membres les uns après les autres. Cependant rien ne lui fut plus pénible que les tentations proprement dites qu'elle eut à souffrir. Elles étaient telles qu'il lui semblait qu'il n'y en avait aucune au fond de l'enfer qui n'eût fondu sur elle et ne lui eût causé d'insupportables douleurs : tentations contre la foi, de sensualité, de gourmandise, contre la pureté, contre la pauvreté, contre l'obéissance, tentations surtout d'horrible désespoir. Elle criait, elle pleu-

rait, appelait Dieu à son secours, et Dieu semblait s'être fait tout à fait sourd. Elle se croyait devenue un vrai borbier de vices et de péchés, et au milieu de ces diverses tentations, les démons continuaient à lui apparaître sous des formes de plus en plus hideuses, menaçaient de la tuer et la maltrahaient toujours. A leur vue elle tombait en défaillance, on la voyait pâlir et tout son corps était inondé de sueur. Enfin, après avoir jeûné cinquante jours au pain et à l'eau, le jour de la Pentecôte 1590 elle eut un ravissement et son visage devint tout resplendissant de gloire, et, comme elle le dit, elle se sentit tirée de la fosse aux lions. Cette horrible obsession avait duré cinq ans.

Le démon apparut aussi bien des fois à *sainte Thérèse* et la fit horriblement souffrir! elle en triomphait avec le signe de la croix et l'eau bénite.

(A suivre.)



VARIÉTÉS

PHÉNOMÈNES SPIRITES CURIEUX

La femme du clergyman X... est médium; depuis une vingtaine d'années elle est sous le contrôle d'une jeune fille indienne nommée Vera par le clergyman. Cet esprit, dans une foule de circonstances, lui a donné d'excellents avis. Il y a trois ans, il vint dans une nouvelle résidence, et Vera lui apprit que les influences y étaient bonnes et que dans une pièce, non occupée, était morte de phtisie, il y a plusieurs années, une jeune fille qui était un excellent esprit. Elle donna toutes sortes de détails sur cette personne et sur sa tombe au cimetière; tout était exact à la lettre. Il y a quelques mois le clergyman reçut la visite d'une jeune dame à laquelle il proposa d'habiter la chambre dont il a été question plus haut et dont l'exposition était très agréable. Elle plut beaucoup à la jeune dame qui s'y trouva très heureuse. Tout alla bien jusqu'au début de mai, où des bruits insolites la réveillèrent dans la nuit; malgré cela, la jeune dame y resta et plusieurs nuits de suite les bruits se répétèrent; alors elle prit peur et il fallut la loger ailleurs. Le clergyman demanda des explications à Vera qui dit que les bruits émanaient de la jeune fille morte dans cette chambre et où elle revenait vers l'anniversaire de sa mort, parce qu'il y avait eu des difficultés entre ses proches et le vieux recteur qui avait précédé le titulaire actuel. Celui-ci fit des recherches dans les registres de la paroisse et trouva que le recteur avait refusé aux parents de la morte de placer une croix sur sa tombe; il avait fallu mettre une pierre tombale en marbre.

(*Light*, 2 juin.)

CAS DE PRÉMONITION

M. Arthur Percival, travaillant à Philadelphie sur un échafaudage, tomba et rendit le dernier soupir pendant qu'on le transportait à l'hôpital Sainte-Marie. M^{me} Percival avait rêvé la nuit précédente que son mari tombait du haut d'un pont et se tuait. Elle passait précisément non loin de l'endroit où travaillait son mari, quelques minutes avant l'accident, et elle se sentit poussée à s'y rendre. Elle arriva juste à temps pour voir son mari emporté vers l'hôpital sur un brancard. Elle suivit le brancard à distance et en arrivant à l'hôpital tomba évanouie. Lorsqu'elle revint à elle, on lui apprit que son mari était mort.

(*Philosophical Journal*, 4 août.)

CAS ÉTRANGE DE CATALEPSIE

Une paysanne de la commune de Scanno (Abruzzes), Giuseppina Macario, actuellement âgée de trente ans, est atteinte d'une maladie singulière que les médecins qualifient catalepsie. Depuis dix ans, elle se nourrit d'un peu de pain, de lait et de café, le tout ne faisant que trente à quarante grammes par jour, et pendant de longues périodes elle jeûne totalement ne prenant que quelques grammes d'eau sucrée de loin en loin. Elle est alitée depuis huit ans, conservant constamment la même position sans qu'il se produise d'escarres de décubitus; l'embonpoint est suffisant malgré le peu de nourriture ingérée et les muqueuses ne sont pas décolorées; les seuls mouvements qu'elle fait sont involontaires et produits pendant des convulsions qui surviennent à des intervalles plus ou moins longs. La malade ne ressent aucun besoin naturel et toute son activité est concentrée dans la sphère psychique. Elle annonce

de nouveaux phénomènes morbides très complexes qui doivent lui survenir, et prédit, paraît-il, l'avenir avec une merveilleuse précision ; beaucoup de réalisations de ses prophéties lui ont valu une grande popularité. L'afflux des curieux est si grand que les carabiniers gardent l'habitation par mesure d'ordre public.

(*Riv. di Studi psichici*, mai-juin.)

LE CAS DE M^{me} LAY FÛNVIELLE

Nous donnons ici une énumération, bien courte et bien succincte, relativement à ce qui fut accompli, des faits qui marquèrent, à Toulouse, dans la ville des capitouls, le séjour de Julia.

Une enfant devait subir l'amputation d'une jambe. Le père désolé vient consulter Julia. Celle-ci supprime le traitement suivi jusqu'alors et défend d'administrer une potion ordonnée le matin même. Elle conseilla seulement des frictions sur la jambe malade et des prières. Le père, incrédule, fait quand même composer la potion par un pharmacien, mais quand il veut donner les premières cuillerées à la malade, le liquide se trouve transformé en granules semblables à des grains de plomb. Croyant à une erreur de l'apothicaire, le père retourne chez ce dernier. Mais à peine a-t-il franchi la porte de l'officine que la potion reprend d'elle-même son aspect primitif. Deux fois de suite le phénomène se renouvelle. Le lendemain, à la consultation, « Julia » se déclare l'auteur des transformations faites, dit-elle, dans un but de conversion et de protection. Le père suit dès lors les conseils donnés. Quinze jours après son enfant était guérie ; elle jouait et courait avec ses camarades.

Les médecins venaient de définitivement abandonner un enfant atteint d'une fièvre typhoïde et chez lequel l'agonie était commencée. On se précipite, dans cette extrémité, chez Julia. L'esprit déclare que la tâche qu'on lui demande d'accomplir est bien difficile. Cependant il affirme que l'enfant sera sauvé s'il vit encore quand les consultants rentreront. Le fait se vérifie. Dans la journée une réaction salutaire se produit et la guérison s'achève en quelques jours.

*
* *

Un jeune homme était à l'hôpital. On avait diagnostiqué chez lui un cas de folie et on allait l'enfermer dans une maison de santé. La mère consulte Julia. Celle-ci déclare le malade absolument sain d'esprit; elle le reconnaît seulement troublé par les désordres qu'occasionne dans son organisme la présence d'un tænia. Elle ordonne un traitement et fait plus encore : elle déclare que l'infortuné sera successivement la victime de trois de ces parasites, lesquels se développeront à des intervalles qu'elle fixe. On écoute ses conseils : le jeune homme est guéri, puis repris et guéri encore. A l'heure actuelle même, on le débarrasse du troisième tænia prédit.

*
* *

Une mère consulte dernièrement pour sa jeune fille en proie à des crises nerveuses, continuelles, dont l'intensité faisait craindre un dénouement fatal. Julia déclare la malade victime de mauvais esprits ayant intérêt à sa mort. Elle ordonne des prières et promet d'agir elle-même. M^{me} Lay Fonvielle, amie de la consultante, donne à celle-ci, pour sa fille, une bouteille de quinquina. A la rentrée de la maman, une crise terrible se déclare. Un médecin appelé croit l'enfant perdue, fait, pour la forme, une ordonnance et prescrit un lavement. Dans son affolement, la mère se trompe et donne en lavement la bouteille de quinquina rapportée de chez Julia. Le

lendemain, la jeune fille était revenue et Julia consultée déclara que c'était elle qui avait provoqué une crise suprême, que c'était elle encore qui avait fait commettre l'erreur relative au lavement en faisant administrer du quinquina magnétisé par elle et elle conclut en déclarant la malade guérie pour toujours, ce qui se vérifia. Phénomène curieux : on retrouva, le lendemain, sous le lit de la malade, le chat de la maison, mort et absolument desséché.

*
* *

Un cheval de course est volé à son propriétaire qui consulte Julia. L'esprit envoie le consultant à Saint-Sébastien en lui recommandant de bien faire attention à la marche et à l'allure des chevaux qu'il verra et non à leur robe. Le cheval est ainsi retrouvé, peint et maquillé par ceux qui l'avaient dérobé.

*
* *

A maintes reprises, Julia a fait retrouver des objets perdus et découvrir des sommes cachées. A ce propos, mentionnons le cas d'un incrédule, possesseur d'une prairie, laquelle, disait-on, recélait un trésor. Par curiosité, il consulte Julia. Celle-ci voit un coffret renfermant une somme importante, caché près d'un vieux tuyau de drainage. Elle voit également une nappe d'eau souterraine et elle déclare que le consultant sera amené à croire par la vue de ce qu'elle déclare exister, mais puni de son incrédulité par la perte immédiate de sa découverte. On fait des fouilles et la prédiction s'accomplit : le coffre est découvert, mais au moment où on allait le saisir, un éboulement survient, découvre la nappe d'eau annoncée, mais précipite au fond le coffret et son contenu. Jamais on ne l'a retrouvé : la nappe seule sert à des irrigations et à la mise en valeur des terrains autrefois desséchés et incultes.

(*Journal du Magnétisme*, août et septembre.)

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

La récente catastrophe de New-York

Monseigneur,

La catastrophe de New-York, dont les journaux parlent encore, a coûté la vie à mille personnes. Presque toutes ont été brûlées vives. Quelques-unes ont été noyées. Le bateau qui les portait, le *Général-Slocum*, se trouvait à ce moment dans un passage de l'Est-River où les secours étaient difficiles. Faut-il ranger ce sinistre parmi les sinistres maritimes, ou parmi ceux d'incendie? Cette question que nous ne posons qu'avec un serrement de cœur paraîtra cruelle et inutile au premier aspect. Nous l'expliquerons dans un moment.

Un autre malheur maritime fut le naufrage du steamer *La Bourgogne*, en juillet 1898. La cause fut exclusivement maritime. Le bateau sombra dans un brouillard. Les victimes furent aussi nombreuses qu'à New-York. L'incendie du Ring-Théâtre à Vienne, en 1881, fit quatorze cent soixante victimes. L'incendie de notre Opéra-Comique, il y a une dizaine d'années, n'en fit guère moins. L'incendie du Théâtre-Français, en février 1901, fut le moins terrible de tous, mais ce fut encore un grand malheur. Au total, cette épouvantable récapitulation se résout par un chiffre de plusieurs milliers de morts, et les causes de la mort sont au nombre de deux seulement.

Toutes ces victimes étaient nées à des heures différentes, en des lieux et sous des astres différents. Voilà donc plusieurs milliers d'horoscopes dissemblables qui se résolvent néanmoins tous dans une fin commune, dans un mensonge uniforme. Que deviennent, ici, les prévisions de l'astrologie? Toutes ces victimes portaient dans les lignes de leurs mains la carte géographique de leur voyage terrestre. Cette expression saisissante a impressionné plus d'un esprit crédule. Quand les deux mains prédisent les mêmes choses, ce qui arrive rarement, mais quelquefois néanmoins, la destinée est fatale. On n'y échappe point. Tous ces noyés si divers auraient dû porter dans la main, sur le *mont de la Lune* qui fait face au pouce, la croix fatidique dénoncée communément par les chiromanciens. Toutes les victimes du feu auraient dû porter à la racine de l'annulaire le signe formé de

petites lignes entre-croisées, à peu près comme celles qui forment le signe musical dièse. Beaucoup de chiromanciens le considèrent comme celui d'une fatalité par le feu.

Les chiromanciens ne sont pas toujours d'accord entre eux, et ce signe, en d'autres temps, était traduit tout autrement, mais je veux que l'interprétation actuelle soit la bonne.

Quand j'ai produit cette objection pour la première fois¹ (et sûrement je ne l'inventais pas) un occultiste en renom me répondit amèrement : « Je croyais pourtant que quelques personnes avaient échappé au naufrage de la *Bourgogne*. »

Je fus étonné de l'embarras de cette raison, car mon adversaire était un homme remarquablement instruit, intelligent et habile. Sept ou huit passagers sauvés n'infirmèrent pas l'observation qui portait sur la masse des victimes. Sur mille naufragés qui avaient péri, il n'y avait pas deux horoscopes semblables, et l'horoscope des survivants n'était d'ailleurs pas connu.

Inutile de dire que la même remarque s'applique à tous les autres genres de divination.

Les catastrophes qui font tant de victimes sont la démonstration la plus péremptoire du néant d'autant d'horoscopes. Plus elles sont terribles, plus elles prouvent l'inutilité des superstitions divinatoires. Or c'est là, c'est dans la curiosité inquiète de l'avenir que réside à peu près, en pratique, tout l'occultisme. Nous ne recherchons, du moins la plupart du temps, les choses cachées, que pour connaître les choses futures et nous délivrer du doute que l'avenir tient en suspens sur chacun de nous.

Toute cette science noire s'écroule quand il est évident que ses prophètes ne peuvent rien nous prédire. Et il faut bien que cette évidence soit mise en lumière, non certes pour que les chrétiens y cherchent l'occasion d'une lugubre victoire sur les ennemis de leur foi, mais pour que ces leçons terribles que la Providence donne à tous, ne soient pas perdues pour tous.

Veillez, Monseigneur, agréer tous mes respects en Notre-Seigneur.

G. Bois,

11, rue d'Arcole, Paris.

1. V. *Péril occultiste*, ch. IV.

Ermitage. Lourdes, le 9 juillet 1904.

Monseigneur,

Toutes nos félicitations à M. Frédéric Moeneclay et à la *Revue du Monde Invisible*, d'avoir eu le courage de parler de la question Louis XVII, si peu étudiée, sans parti pris, et dont l'article « Une visite au docteur Martin » prouve si bien que Louis XVIII, Charles X et Henri V, savaient parfaitement leur règne illégitime. *Fait historique*, si bien prouvé dans les deux numéros de votre Revue des mois d'octobre et de novembre derniers.

Comme l'auteur « adjure ses lecteurs, au nom des droits imprescriptibles de la *justice et de la vérité*, d'avoir le courage de dire ce qu'ils savent », je me permets de lui envoyer, par votre bienveillant intermédiaire, comme appui de sa thèse, un extrait, ci-joint, de la *Gazette Béarnaise* (de Pau) du 13 février dernier, qui me tombe sous la main. Il a pour titre :

Monseigneur Auguste, Jean III de Bourbon, roy de France.

C'est signé par Jules Le Teurtrois et sa femme qui sont les propriétaires du journal.

C'est un journal hebdomadaire mondain, mais non sectaire, et je crois les signataires, que *je connais*, incapables de mensonges.

J'aurais bien aussi deux petits faits anecdotiques à relater, touchant le personnage actuel à qui reviendrait légitimement le trône de France, dans le cas si improbable qu'il puisse surgir. La raison d'État, le cas du prince, existant toujours...

Mais passons; ce que je pourrais apprendre ne touchant pas le *fait historique* de l'intervention du message de Martin, si bien constaté.

Que ceux qui auraient encore des doutes et de l'appétit aillent trouver le dernier témoin oculaire, existant encore, le docteur Martin, fils du remarquable et intègre messenger.

Je ne doute pas, Monseigneur, qu'au point de vue psychologique, la Revue ne se prononce pas théologiquement sur ce cas :

Le fait de Martin, de Gallardon, était-il imaginaire, rusé, diabolique ou divin?...

Si vous ne trouvez pas l'insertion opportune dans la Revue, je vous prie instamment de vouloir bien communiquer cet appoint à la question, à l'auteur de « Une visite au docteur Martin ».

Veillez agréer, Monseigneur, nos hommages respectueux.

G. ROUBAUD.

Enseignement Supérieur libre

ÉCOLE PRATIQUE DE MASSAGE ET DE MAGNÉTISME

Fondée en 1893

*Sous les auspices de la Société magnétique de France, inscrite à l'Université de France,
Académie de Paris (n° 77), le 26 mars 1895*

Direction : MM. H. DURVILLE, les docteurs ENCAUSSE (PAPUS),
MOUTIN et RIDET.

Administrateurs : MM. BEAUDELOT, DEMAREST et DURVILLE,
23, rue Saint-Merri, Paris-IV.

L'École pratique de Massage et de Magnétisme, fondée en 1893, autorisée par l'État en 1895 et classée avec les Grands Établissements de l'Enseignement supérieur libre, forme des *Masseurs et des Magnétiseurs praticiens dignes en tous points de la confiance des Malades et des Médecins*, et met la pratique du Massage et du Magnétisme à la portée des gens du monde.

L'enseignement, qui est donné par les *Médecins* directeurs de l'École et par les *Professionnels* les plus distingués, se divise en :

Enseignement théorique et pratique. — Enseignement clinique.

L'enseignement *théorique et pratique* a lieu les lundi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, à 9 heures précises du soir, du 25 octobre au 30 juin. Il comprend :

Anatomie. — Professeur : MM. les *Docteurs* MOUTIN et RIDET.

Physiologie. — Professeur : M. le *Docteur* ENCAUSSE (PAPUS).

Physique magnétique. — Professeur : M. H. DURVILLE. Professeur adjoint : M. ED. DACE.

Histoire et Philosophie du Magnétisme et du Massage. — Professeur : M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Théories et Procédés. — Professeur : M. H. DURVILLE.

Massage hygiénique. — Professeur : M. SOURY.

Massage magnétique. — Professeur : M. H. DURVILLE.

Massage médical. — Professeurs : MM. HÉNAULT et SOURY.

Massage orthopédique. — Professeurs : MM. DEMÉ et HÉNAULT.

Pathologie et Thérapeutique. — Professeur : M. H. DURVILLE.

Cette partie théorique et pratique comprend :

Division du Massage. — Division du Magnétisme.

La durée des études est d'une année scolaire (8 mois), au bout de laquelle les élèves sont soumis à un examen public, et ceux qui ont les aptitudes voulues reçoivent le *Diplôme de Masseur praticien* ou celui de *Magnétiseur praticien*, représentés par les fig. ci-contre au 5^e de leur grandeur naturelle. Les deux *Diplômes* peuvent être remis à quelques élèves ayant suivi tous les cours, et qui, à l'examen, obtiennent le plus grand nombre de points.

Nota. — La direction de l'École considère que le *Magnétisme* doit former la base scientifique, théorique et pratique du *Massage*. C'est pour cette raison que presque tous les cours sont communs aux deux divisions. Néanmoins, en raison de l'importance des études, les élèves qui aspirent au *Diplôme de Masseur praticien* sont dispensés du *Cours d'Histoire*; et les aspirants au *Diplôme de Magnétiseur praticien* sont dispensés du cours de *Massage orthopédique*

Tous les autres cours sont communs aux deux divisions.

L'*Enseignement clinique* a lieu à la Clinique de l'École, toute l'année, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin, sous la direction de M. le Docteur ENCAUSSE et de M. DURVILLE. Là, après avoir écouté les démonstrations cliniques faites par les professeurs, des malades de toute nature, reçus à cet effet, sont confiés aux élèves qui, de ce fait, acquièrent une solide instruction pratique.

Ceux qui désirent profiter des avantages que le *Diplôme* confère, sont priés de se faire inscrire à la direction de l'École, 23, rue Saint-Merri, Paris-IV^e, le jeudi et le dimanche, de 10 h. à 11 heures, ou les autres jours, de 1 h. à 4 heures.

Le Droit d'Inscription à tous les Cours est de 75 francs.

Le Droit d'Inscription à l'examen est de 25 francs.

Les gens du monde qui n'aspirent pas au *Diplôme*, et qui veulent seulement acquérir les connaissances suffisantes pour pratiquer avec succès le *Massage* et le *Magnétisme* au foyer domestique, peuvent suivre une partie des cours aux conditions suivantes :

<i>Les cours théoriques et pratiques seulement (environ 90 leçons)</i>	50 fr.
<i>Les cours cliniques seulement (environ 95 leçons)</i>	30 fr.
<i>Les cours d'un seul professeur (de 10 à 25 leçons).</i>	20 fr.

L'enseignement de l'École est essentiellement libéral.

Les élèves inscrits ne sont pas tenus de suivre régulièrement les cours; ils peuvent même apprendre chez eux au moyen de *cours et traités spéciaux*, contenant le programme des études, et venir seulement aux répétitions de la dernière quinzaine et même ne venir qu'à l'examen.

Par ses relations avec les Cliniques médicales, les maisons de santé,

les Établissements d'hydrothérapie à Paris et dans les villes d'eaux, les médecins spécialistes et les Malades, la direction de l'École favorise le placement de ses élèves.

COURS DE L'ÉCOLE

(Indication des ouvrages nécessaires aux élèves pour acquérir les connaissances exigées par le règlement statutaire de l'École.)

Anatomie. — *Précis d'Anatomie descriptive à l'usage des Masseurs et des Gens du monde, avec Figures, par le docteur G. RIDET, 6 fr.*

Physiologie. — *Précis de Physiologie synthétique, avec Figures, par le docteur ENCAUSSE (PAPUS), 4 fr.*

Physique magnétique. — *Physique magnétique, par H. DURVILLE, 2 vol. reliés, 6 fr.*

Histoire. — *Histoire et Philosophie du Magnétisme, par ROUXEL, 1 vol. relié, 3 fr.*

Théories et Procédés. — *Théories et Procédés du Magnétisme, par H. DURVILLE, 2 vol. reliés, 6 fr.; Analogies et différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme, par BERCO, 1 fr.*

Massage. — *Le Massage manuel, théorique et pratique, par le docteur BERNE, relié, 8 fr.*

Pathologie et Thérapeutique. — Pas de cours imprimé spécialement pour cela. Tout ce qui est nécessaire à l'instruction des élèves se trouve dans les *Conseils pratiques* que le professeur H. DURVILLE publie dans le *Journal du Magnétisme*. Une quarantaine sont indispensables. La collection complète, contenue dans 6 vol. du *Journal du Magnétisme*, 30 fr.



Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

UNE NOUVELLE PHASE DE L'HYPNOTISME

I

Il s'est formé à la Salpêtrière, sous la direction prudente et savante du professeur Dejerine, une école nouvelle qui se détache des manœuvres de l'hypnotisme, et qui ne partage pas l'enthousiasme des disciples de la première heure pour les théories de Charcot et de Bernheim. Ce n'est pas l'idée théologique ou religieuse qui arrête ces observateurs, ils ne s'en occupent pas, ils ne veulent ni l'attaquer, ni la servir : ils se placent sur le terrain des faits acquis, des guérisons obtenues, des observations scientifiques bien déterminées, et ils essaient, sous le nom de *psychothérapie*, de fonder une méthode de traitement qui permettra de soigner les malheureux hystériques et neurasthéniques, sans leur demander de livrer au médecin, quelquefois empirique, nos plus hautes facultés, la raison et la volonté. Ils ont obtenu déjà des résultats sérieux qui soutiennent et autorisent leurs espérances. Leur conviction communicative leur assure le succès. Les amis du spiritualisme s'en réjouiront avec eux.

Au traitement des hystériques par l'hypnotisme et la suggestion, ces observateurs ont substitué le traitement par l'isolement, le repos, la suralimentation et la persuasion¹. Nous étudierons bientôt le rôle et les effets de l'imagination dans la persuasion ; elle occupe, peut-être, la place principale de ce nouveau traitement des affections nerveuses, qui déconcertent encore les plus célèbres praticiens.

1. Nous renvoyons le lecteur qui voudrait approfondir cette question au remarquable ouvrage que les docteurs Camus et Pagiez, anciens internes de la Salpêtrière, viennent de publier, sous ce titre : *Isolement et psychothérapie*. Voir aussi : *Les psychonévroses et leur traitement moral*, par le Dr Dubois.

II

Quelles sont les raisons qui expliquent la défaveur actuelle de l'hypnotisme et la tendance à lui substituer le traitement par l'isolement et la persuasion ?

L'hypnotiseur crée dans son sujet un état psychique et physique très dangereux, il abaisse et diminue la personnalité humaine, il amoindrit et il diminue la fière et nécessaire puissance de nos facultés les plus élevées. Je n'oublierai jamais le sentiment profond d'étonnement, de douleur et de pitié que j'éprouvais quand je voyais un malheureux hypnotisé, fasciné, endormi, hébété, dont les mouvements automatiques et incertains trahissaient les profondes blessures faites au libre arbitre et à la raison. D'un sujet qui est un homme, l'hypnotiseur fait un automate inconscient et amoindri.

La répétition des expériences d'hypnotisme sur un même sujet détermine ainsi un état d'âme, un état organique, une constitution qui prive le sujet des infinies ressources de sa raison et de sa liberté, ou du moins, qui en diminue considérablement la valeur.

En effet, l'hypnotiseur sépare dans le sujet les facultés supérieures, raison et volonté, des facultés inférieures et sensibles; il paralyse les premières, ou du moins, il en suspend l'exercice, il met son sujet dans l'impossibilité de raisonner et de vouloir librement, il le condamne à penser et à vouloir aveuglément, sans résistance, au gré de l'hypnotiseur, de telle sorte que c'est l'hypnotiseur qui se sert du cerveau de l'hypnotisé et qui met en branle l'automate humain. L'hypnotisé est un fou, irresponsable et inconscient.

Quand vous hypnotisez *fréquemment* un sujet, vous l'habituez ainsi à ne plus raisonner, à ne plus agir librement, à ne plus posséder la plénitude de sa souveraineté dans l'intérieur de son être et de ses facultés, et vous l'exposez à subir, sans résistance, les influences et les suggestions qui lui viennent du dehors. Vous créez ce que j'appellerai l'état *suggestible*

qui le livre presque sans défense au milieu où il vit et aux causes physiques et morales qui agissent sur lui, à tous les moments de sa vie.

En suspendant ainsi, ou en détruisant la force de résistance qui est dans l'homme, en habituant un sujet à accepter sans protestation, au commandement de la parole ou du geste, la suggestion de l'hypnotiseur, on fait de ce sujet un être inutile qui se laisse emporter comme l'atome dans le tourbillon des décompositions matérielles, on le dégrade, on lui fait perdre le sentiment de la personnalité et de la responsabilité.

Je comprends que ce danger effraie des esprits sérieux, des philosophes de bonne foi.

Ce n'est pas l'âme seule qui se trouve ainsi bouleversée, l'organisme lui-même se détraque sous l'influence *répétée* de l'hypnotisme, il acquiert une prédisposition morbide, il contracte une névrose d'un ordre particulier, maladie étrange qui l'expose à tomber en sommeil, sous l'influence d'une cause physique déterminante, et sans le concours de l'hypnotiseur.

C'est donc l'homme tout entier, l'homme corps et âme, le composé humain que l'hypnotisme *répété* expose aux plus graves dangers.

III

Les docteurs Camus et Pagniez ont signalé ces dangers et ces méfaits de l'hypnotisme répété, ou de l'abus de l'hypnotisme; ils ont recueilli les dépositions concluantes des savants les plus estimés, les plus compétents, et ils ont ébranlé, je l'avoue, la confiance dans l'innocuité et l'efficacité thérapeutiques d'un traitement qui affaiblit si cruellement l'intégrité nécessaire de notre volonté.

Briquet nous dit : « Il ne faut pas employer la fascination comme moyen de traitement général de l'hystérie; on peut tout au plus s'en servir passagèrement comme d'un moyen de calmer quelque accident important. Les inhalations de chloroforme produisent les mêmes résultats que la fascina-

tion, elles endorment pour un temps plus ou moins long, mais, le plus souvent, les accidents reparaissent¹. »

« Il en est de même, écrit le Dr Brachet, du magnétisme et de l'électricité. Ces moyens dont la thérapeutique attendait de si grandes merveilles contre les affections nerveuses sont bien souvent déjà tombés en désuétude². »

Le Dr Gilles de la Tourette qui nous a laissé des études si importantes sur l'hypnotisme et la suggestion, est plus explicite et plus sévère dans ses critiques.

« L'hypnotisme, écrit ce savant auteur, n'est pas autre chose qu'un paroxysme hystérique *provoqué* au lieu d'être *spontané* ; il agit comme les paroxysmes en modifiant profondément le terrain hystérique.

« Avant donc de tenter l'hypnotisation, il faut faire une étude approfondie du malade et dire qu'on risque souvent beaucoup pour gagner peu. Quelle sera l'attitude du médecin qui s'est posé en thérapeute, en présence d'une attaque qu'il a lui-même provoquée et qu'il est le plus souvent impuissant à enrayer ?

« Lorsqu'un sujet a été souvent hypnotisé, il n'est pas rare de le voir retomber spontanément de lui-même, sous l'influence de la provocation la plus fortuite, dans un état semblable à celui où il avait été déjà plongé³. »

On a souvent cité l'exemple de ces malheureux anorexiques qui retrouvent l'appétit, sous l'influence de l'hypnotisme et qui recommencent à manger. Mais, ces malades, répond le Dr de la Tourette, ne s'alimentent pas, on les alimente ; manger par suggestion hypnotique, ce n'est pas manger.

Effrayé, le célèbre observateur ne craint pas de nous dire : « Ce que le médecin qui essaie de déterminer le sommeil artificiel doit avoir constamment présent à l'esprit, c'est qu'il ne peut savoir à l'avance si les effets qu'il va produire au lieu d'être curatifs ne seront pas, simplement, *désastreux*⁴. »

D'autres médecins, connus et appréciés, partagent ce sen-

1. Dr Briquet, *L'hystérie*, p. 645.

2. Dr Brachet, *Traité de l'hystérie*, p. 421.

3. Dr Gilles de la Tourette, *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, p. 583.

4. Dr Gilles de la Tourette ; cité par Grasset, *Hypnotisme et suggestion*, p. 353.

timent et augmentent nos inquiétudes et nos défiances : « Il ne faut pas oublier, écrit le Dr Levillain, que cette arme puissante est une arme dangereuse, en raison des accidents nerveux qu'elle peut produire, crises d'hystérie, accès de manie, folie même; il n'est pas rare, en effet, de provoquer des crises, de les produire même chez des sujets qui n'en avaient jamais eu, en insistant, sans motif valable, sur les manœuvres d'hypnotisation près des malades qui les acceptent mal¹. »

« Développer ce mode pathologique de la croyance (l'hypnotisme), c'est contribuer à la ruine de la personnalité et à l'établissement du régime de l'automatisme². » — « Il ne faut pas demander à l'hypnose la guérison d'un état purement mental, ni même d'une névrose grave et profonde comme l'hystérie³. » — « Même entre les mains d'un médecin compétent, à plus forte raison entre celles d'un ignorant, la pratique de l'hypnotisme peut comporter dans le domaine médical des conséquences d'ordre pathologique assez variées; les unes immédiates, les autres plus éloignées; les unes bénignes et passagères, les autres sérieuses et tenaces... Parmi les agents provocateurs de l'hystérie, l'hypnotisme figure au premier rang, pour les raisons d'affinité fondamentale que nous avons indiquées plus haut... Les accidents neurasthéniques secondaires aux séances hypnotiques sont très fréquents⁴. »

IV

Étrangers, de parti pris, à l'idée religieuse, ces explorateurs de l'hypnose dans le sujet humain ne pouvaient pas, cependant, se désintéresser de toute morale et négliger entièrement le côté philosophique de la question. Ils devaient s'arrêter devant cette *mainmise* de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé, devant cette effrayante et temporaire abdication de la raison

1. Dr Levillain, *La neurasthénie*.

2. Dr Duprat, *Gazette des sciences médicales*, octobre 1892.

3. Dr Grasset, *Hypnotisme et suggestion*, p. 368.

4. Dr Dupré, *L'hypnotisme devant la loi*. Rapport fait au Congrès de 1900.

et de la volonté entre les mains d'un homme, et nous faire connaître leurs impressions.

Je laisse de côté l'école matérialiste; ce n'est pas le moment de la réfuter; je citerai les témoignages très importants de deux savants de premier ordre, le Dr Binet et le Dr Wundt.

« Quoi que l'on pense, écrit Binet, de l'hypnotisme, et quant à moi, j'estime que c'est une méthode de premier ordre pour la pathologie mentale, il est incontestable que cette méthode d'expérimentation qui constitue une mainmise sur un individu, présente des inconvénients pratiques très graves; elle ne réussit pas chez toutes les personnes, elle provoque chez quelques-unes des phénomènes nerveux importants et pénibles et, en outre, *elle donne aux sujets des habitudes d'automatisme et de servilité* qui expliquent que certains auteurs, Wundt en particulier, aient considéré l'hypnotisme comme une immoralité...

« Dans l'hypnotisme nous avons une tentative d'asservissement d'une intelligence, et c'est là ce que Wundt considère comme une immoralité; le sujet devient la chose de l'expérimentateur; on pèse sur lui jusqu'à ce que sa résistance soit vaincue et sa servilité complète; et le résultat de cette tentative est de le rendre plus suggestible, plus servile pour une autre occasion ¹. »

Le savant allemand dont Binet vient de nous exposer l'opinion est en effet très sévère contre l'hypnotisme, et il n'hésite pas à le réprouver. Il n'y voit pas seulement une influence physique nuisible, une influence psychique dangereuse, une diminution dans la force de résistance du cerveau, une tendance à faire du malheureux sujet une victime des impulsions et des influences qu'il n'a plus la force d'écarter, il croit y reconnaître aussi une violation de la dignité humaine, un outrage à la morale, une atteinte grave à notre personnalité.

Il écrit : « La législation actuelle ne tolère pas l'esclavage; elle ne l'admet pas même et à juste titre dans les cas où quelqu'un se déclare prêt à se faire librement l'esclave d'autrui. Sans doute, la dépendance dans laquelle l'hypnotisé

1. Dr Binet, *La suggestibilité*, p. 1, 242.

se trouve à l'égard de l'hypnotiseur n'est qu'un esclavage à temps, mais, tant qu'elle existe, elle constitue un esclavage avec circonstances aggravantes, parce qu'elle enlève à l'esclave, non pas seulement le droit d'agir, mais encore la possibilité d'agir sur sa propre volonté. De tous les rapports qui puissent relier l'homme à l'homme, celui-là est le plus immoral qui fait de l'un la machine de l'autre. Et il n'en est pas seulement ainsi quand l'homme devenu machine sert à des visées immorales, mais, ce rapport, comme tel, indépendamment de la manière dont on l'utilise, est immoral. Or, les choses ne changent pas, que ce rapport soit libre ou forcé dans son origine¹. »

La question est-elle résolue? Après avoir lu ces textes si clairs, si absolus, après avoir relu ces déclarations des médecins, des physiologistes, des savants les plus compétents, il semble que l'hypnotisme doive être réprouvé, et que son action néfaste ne fait que de profonds ravages dans le corps et dans l'âme du malade hypnotisé.

Mais si vous parcourez la *Revue de l'hypnotisme* du Dr Bérillon que nous avons sous les yeux; si vous lisez Bernheim, Liébeault, Delbœuf, vous apprendrez qu'un nombre considérable de médecins, parmi lesquels nous trouvons des praticiens célèbres, sont d'une opinion contraire, ils se félicitent, au contraire, de recourir à cet hypnotisme où Binet reconnaît *une méthode de premier ordre pour la pathologie mentale*, et ils obtiennent, par la suggestion, des guérisons et des résultats qui paraissent extraordinaires.

« J'en appelle, dit Bernheim, aux nombreux élèves et confrères qui, depuis de longues années, m'ont fait l'honneur de suivre ma clinique. Si vous avez vu un seul fait qui atteste un inconvénient sérieux de la méthode suggestive bien appliquée, dites-le! *J'ai vu bien des névroses guéries, je n'en ai vu aucune provoquée par la suggestion! J'ai vu bien des intelligences restaurées et rendues à elles-mêmes, je n'en ai vu aucune affaiblie par la suggestion.* »

1. Wundt, *Hypnotisme et suggestion*, traduction Keller, p. 156. — Nous avons pris nos citations dans *Isolément et psychothérapie*, par Jean Camus et Philippe Pagniez, anciens internes de la Salpêtrière.

Le Dr Bernheim cite les savants praticiens et professeurs dont les noms figurent; d'ailleurs, parmi les collaborateurs de la *Revue de l'hypnotisme*, et il ajoute : « Ni les docteurs Liébeault, Dumontpallier, Dejerine, Auguste Voisin, Bérillon, Porel, Ladame, ni les professeurs Ébing, de Vienne, Hirt, de Breslau, Tukey, de Londres, Van Eeden, d'Amsterdam, Moll, de Berlin, ni tant d'autres qui suivent les errements de notre école et font de la suggestion thérapeutique, *n'ont vu sur des milliers de sujets le moindre inconvénient sérieux en résulter* ¹. »

Dans une des dernières séances de la *Société d'hypnologie et de psychologie*, présidée par le Dr Voisin (août 1904), le Dr Damoglou insistait sur la valeur thérapeutique de la suggestion hypnotique et de la psychothérapie : « L'hypnotisme, disait ce docteur, sous le contrôle de la médecine, de la physiologie et de la psychologie, est devenu une branche de la neurologie : il est un élément de premier ordre en thérapeutique; bien appliqué, *il soulage toujours, guérit souvent, et ne nuit jamais*, témoin les observations suivantes ². »

On vient d'ouvrir à Moscou des infirmeries pour le traitement hypnotique de l'alcoolisme; les guérisons se sont élevées à 50 o/o : « Il est venu une telle quantité de personnes, écrit le Dr Orliczky, de Moscou, désireuses de guérir, qu'on a été obligé de donner des numéros, et que, trois mois à l'avance, toutes les heures de consultation étaient retenues. Durant six mois environ, 500 personnes se sont adressées à la direction de l'infirmerie, et plus de 100 personnes attendent leur tour. On se propose d'agrandir cette entreprise et d'y appeler de nouveaux médecins. »

Il nous serait facile de reproduire un nombre plus considérable de témoignages, aussi décisifs, en faveur de l'hypnotisme, ces témoignages et les faits qui les justifient remplissent les revues spéciales; ils nous viennent des savants les plus sérieux et les plus estimés, de France et de l'étranger.

Celui qui découvrirait le moyen d'obtenir les effets heureux

1. Dr Bernheim, *Hypnotisme, suggestion psychothérapie*, p. 672.

2. *Revue de l'hypnotisme*, août 1904, p. 46.

de l'hypnotisme et d'en éviter les inconvénients, sans endormir le sujet, sans porter atteinte à sa raison et à sa volonté, par une action naturelle et intelligente sur l'imagination du malade, celui-là rallierait tous les suffrages et ferait disparaître les scrupules légitimes de certains théologiens. On croit avoir trouvé ce moyen, c'est la psychothérapie.

Vous savez comment procède l'hypnotiseur : 1° il endort le malade, et le prive momentanément de sa raison et de sa volonté; 2° par le geste ou la parole il fait apparaître dans son cerveau une image sensorielle, un personnage, une scène, un bruit; 3° il donne à cette image la plus grande intensité par la suggestion répétée; 4° le malade, privé de sa raison et de sa liberté, n'a plus la puissance de contrôler la valeur de l'image auditive ou visuelle et de se rendre compte de son impression; 5° c'est l'image qui, devenue souveraine, détermine l'hallucination, et imprime un mouvement profond à l'organisme tout entier.

Le psychothérapeute (médecin qui traite par l'influence de l'esprit sur le corps) procède autrement. Il n'endort pas le sujet, il ne confisque ni sa raison, ni sa volonté, il n'essaie pas de faire naître une image brutale et violente dans son cerveau. Il se contente d'isoler le malade, de le soustraire à toutes les influences qui ont contribué à lui faire perdre l'équilibre moral, de lui prescrire le repos et la suralimentation, il a recours, enfin, à une persuasion lente et progressive pour faire concourir toutes ses forces vives et latentes au rétablissement de sa santé.

Le psychothérapeute agit donc, lui aussi, sur l'imagination, mais il le fait autrement que l'hypnotiseur. La différence de traitement est fondée sur la différence qu'il est facile de reconnaître entre la suggestion et la persuasion. Quelle est cette différence? Essayons de la déterminer.

Élie MÉRIC.

DISCOURS ANNUEL

DU

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES PSYCHIQUES DE LONDRES

En continuant à occuper cette place pour une nouvelle année, mon devoir est d'adresser un discours à la Société, et je le remplirais avec plaisir si j'avais eu récemment l'occasion de faire quelques recherches personnelles sur l'un des phénomènes importants auxquels s'intéresse la Société. Il me faut donc me borner à faire quelques observations générales sur certains aspects de nos études et à essayer d'examiner notre situation.

Dans ce but, je me propose de vous parler un peu sur chacun des points suivants, sans prétendre nullement épuiser chacun de ces sujets :

1^o Les explications courantes de la lucidité et de la clairvoyance ;

2^o Les étranges phénomènes physiques qui accompagnent quelquefois l'état de transe ;

3^o Les idées auxquelles je me suis arrêté au sujet de ces facultés ultra-normales.

Je parlerai d'abord de la lucidité et de la clairvoyance pendant l'état de transe ; par quoi j'entends le fait, le fait qui me semble indiscutable, que dans certaines conditions la bouche peut dire et la main peut écrire des choses tout à fait en dehors de la partie normale de l'esprit qui les dirige ordinairement.

Il y a beaucoup de questions intéressantes qui se posent au sujet de cette faculté : la bouche et la main paraissent obéir non aux centres cérébraux ordinaires, mais à quelque région du cerveau plus automatique et moins consciente, à

la partie qui agit dans les rêves, dans l'hypnose et, en général, dans les automatismes; de sorte que l'esprit habituel, normal de celui qui écrit ou parle ne semble pas être mis à contribution. Et cependant, il y a un esprit qui agit avec son caractère, des idées qui lui sont propres. Les questions intéressantes sont celles-ci : Quel est l'esprit qui agit? Et comment la connaissance nouvelle, possédée par l'organisme, a-t-elle été acquise?

Les deux principales explications que l'on a coutume de proposer sont :

1^o La télépathie due aux vivants ;

2^o Le renseignement direct donné par les esprits des morts.

On a tant dit pour et contre ces hypothèses qu'il est peut-être inutile de récapituler les arguments employés; d'autant plus que dans le dernier volume, considérable à tous les points de vue, publié par la Société, le professeur Hyslop a traité ce sujet en détail et avec le plus grand soin, et quant à moi, je tiens à lui exprimer ma reconnaissance pour la conscience avec laquelle il a fait ce travail et sa précieuse contribution à la science. Je sais, par expérience, combien est fastidieux ce genre de travail et le temps qu'il faut pour commenter, sans rien oublier, une longue série de messages relatifs à des sujets domestiques pour lesquels les personnes étrangères manquent, naturellement, de tout renseignement et de tout intérêt, et combien il est difficile de faire passer dans le rapport imprimé un peu de l'intérêt ressenti quelquefois si vivement pendant la communication par ceux à qui les moindres faits et traits personnels cités ont été familiers depuis l'enfance.

Il est certain que de tels rapports doivent forcément paraître très ennuyeux aux étrangers, absolument comme une conversation de famille qu'on entendrait en chemin de fer sur « Harry » et l'« oncle Tom » et « Lucy », etc., si elle dure longtemps et qu'aucune occasion ne se présente pour changer de compartiment, devient d'un ennui accablant.

La patience, cependant, est une des vertus que l'on doit apprendre quand on veut étudier. La grosseur du rapport du

professeur Hyslop peut empêcher beaucoup de personnes de commencer même à le lire ; mais je ferai remarquer qu'une grande partie du rapport consiste en commentaires, en discussions d'hypothèses et en un compte rendu d'expériences entreprises avec l'aide d'étudiants et de collègues de l'Université de Colombie, dans le but de trouver des explications, et tandis que le rapport complet restera là pour tout étudiant futur qui voudra l'examiner en détail, il est possible pour tous ceux qui savent lire et sauter avec intelligence les passages d'intérêt secondaire de prendre connaissance, dans ses traits principaux, de l'œuvre importante et magnifique du professeur Hyslop.

Mais laissons là cette digression.

Revenons au sujet de la lucidité en général. Je tiens à exprimer mon intime conviction qu'une explication basée sur la télépathie comme une *vera causa* ne suffit pas. La télépathie est la seule faculté humaine ultra-normale dont toute personne engagée dans ces recherches soit disposée à admettre l'existence, c'est-à-dire à l'admettre comme un simple fait, résumant certains phénomènes observés.

Mais ses lois sont inconnues et son pouvoir et sa signification ne sont pas encore apparents. Elle n'est probablement qu'une des facultés humaines que la science n'a pas encore reconnues, et il peut arriver que ce soit une erreur d'essayer de s'en servir pour expliquer un grand nombre d'autres facultés qui sont peut-être d'une étendue ou d'une valeur semblable, quoique cet essai soit naturel et convenable. Il faut essayer une clef dans toutes serrures pour être sûr que ce n'est pas un passe-partout, et si elle en ouvre seulement une ou deux, c'est autant de gagné.

La télépathie elle-même pourtant a besoin d'une explication. Une idée ou une pensée dans l'esprit d'une personne se réfléchit et apparaît obscurément dans l'esprit d'une autre personne. Comment cela se fait-il ? Est-ce un phénomène physique se produisant dans un milieu physique ou éther reliant les deux cerveaux ? Est-ce une fonction physiologique primitive du cerveau, ou est-ce une faculté psychologique primitive ? Et dans ce dernier cas qu'elle en est la signification ?

Peut-être ne peut-il y avoir d'action immédiate directe entre deux esprits ; peut-être doit-il y avoir un intermédiaire — sinon un milieu physique, du moins un milieu psychologique — ou bien encore une troisième intelligence agissant à la fois sur l'agent et le percipient ou en communication avec les deux ?

Jusqu'à ce que nous puissions répondre à ces questions — et quant à moi je doute que j'aie réussi même à les formuler convenablement — il est à peine possible de regarder l'influence télépathique, même venant de l'assistant, comme une explication légitime de beaucoup de traits de clairvoyance ou de lucidité notés dans les messages pendant l'état de transe.

On peut la considérer comme l'explication la moins forcée, mais on ne peut, avec certitude, la donner définitivement comme la seule bonne, même si elle répondait facilement aux faits ; encore moins est-il admissible, excepté comme hypothèse tout à fait vague et hasardée, de se servir de cette explication à chaque occasion au delà des limites de l'expérience dans une région complètement inconnue, et de supposer que le médium lit les pensées d'étrangers sans aucune connexion avec lui et inconscients d'un rapport avec lui, tandis qu'il n'a jamais été montré expérimentalement que la pensée peut être lue dans ces conditions.

On doit supposer que ces étrangers sont moins familiers avec ce qui concerne la personne donnée ostensiblement comme celle qui se communique au moyen du médium en transe qu'elle ne le serait elle-même ; pourquoi alors ne pas se contenter de supposer l'action de son intelligence persistant de quelque manière et imaginer l'action inconsciente de personnes absentes ou étrangères ? Nous avons pour le faire des raisons évidentes et peut-être toutes-puissantes. Il est facile de supposer que des personnes vivantes sont au courant chacune d'un ou deux des faits cités par la clairvoyante. Elles existent ces personnes, tandis que nous ne sommes pas du tout sûrs de la continuation de l'existence de la personne qui se donne comme le communicateur. En réalité, c'est justement la chose que nous voudrions pouvoir prouver : c'est-

à-dire que nous voudrions pouvoir maintenant montrer scientifiquement la vérité sur cette question. Aussi je demande que ceux d'entre nous qui sont convaincus de la continuation de cette existence soient aussi patients que possible avec ceux d'entre nous qui ne le sont pas. L'impatience n'est pas à sa place dans ces difficiles questions, auxquelles de tout temps quelque portion de l'humanité s'est vouée sans jamais arriver à satisfaire tout le monde.

Relativement à l'action des esprits désincarnés, on peut supposer qu'ils occupent eux-mêmes temporairement et animent quelque partie du corps du médium et par ce moyen contrôlent une partie suffisante du mécanisme physiologique pour produire le message qu'ils veulent. L'opinion que nous avons sur une telle hypothèse dépend de l'idée que nous nous faisons de nos pouvoirs normaux : elle tire sa vraisemblance à première vue de la théorie que nous sommes nous-mêmes des entités auxquelles les noms populaires d'âmes, d'esprits, etc., ont été donnés; dont on peut dire qu'elles forment, qu'elles habitent et contrôlent un certain assemblage d'atomes terrestres que nous appelons corps; et par le moyen duquel nous, comme agents psychologiques, arrivons à transmettre des messages plus ou moins compréhensibles à d'autres intelligences vêtues du même vêtement charnel : employant pour cela des procédés physiques tels que les vibrations de l'air, ou les traces laissées par l'encre sur le papier.

Étant donné que nous sommes de semblables entités mentales ou intelligences psychologiques avec le pouvoir de faire croître et former de la matière par l'acte de se nourrir, nous devons noter en passant le fait important que la fabrication de nos corps dont je viens de parler est l'œuvre de notre esprit subconscient, et que c'est une chose qu'il est complètement en dehors du pouvoir de notre conscience d'accomplir. Nourrissez un enfant, et, règle générale, inconsciemment il deviendra un homme, phénomène qui est au-dessus de notre influence et de notre intelligence, et dépasse absolument notre habileté d'exécution la plus complète.

Remarquez de plus que c'est le même esprit inconscient

ou la même partie subconsciente du corps — appelez-la comme vous voudrez — qui dirige presque tous les processus vitaux ordinaires, et dispose de notre nourriture, ou nous donne une indigestion, comme cela lui plaît. J'ai l'air de m'amuser à sortir de mon sujet, mais cela est important et se rattache à ce qui suit. Cela est peut-être même d'une importance capitale dans toute la question des rapports réciproques de l'esprit et de la matière.

L'hypothèse qui cherche à expliquer le contrôle du corps du médium en transe par l'influence d'esprits désincarnés suppose qu'une machine compliquée comme notre corps peut être employée occasionnellement, non seulement par l'esprit ou l'intelligence qui l'ont pour ainsi dire fabriquée, mais temporairement et avec difficulté par d'autres esprits ou intelligences autorisés à s'en servir.

Il y a beaucoup de difficultés ici et l'une d'elles est la supposition que de telles intelligences existent.

A s'en tenir là, j'avoue que la supposition ne me paraît pas très improbable; connaissant ce que nous connaissons avec certitude de l'univers matériel, de son immensité, du nombre de mondes habitables qu'il contient (je ne dis pas habités, nous n'en avons pas encore de preuves, mais habitables): considérant aussi l'absurdité de l'idée que nos sens, si peu nombreux, nous auraient instruits sur les possibilités d'existence qui peuvent être associées dans nos esprits avec l'idée généralisée d'« habitable »; remarquant aussi l'immense variété de vies qui pullulent partout sur cette planète aussitôt que les conditions le permettent, je crois impossible de nier la probabilité qu'il y a dans l'espace une immense catégorie de vies et d'intelligences dont à présent nous ne savons rien.

En réalité, nous sommes nous-mêmes sur cette planète et dans ce corps seulement pendant quelques révolutions de la terre autour du soleil; un millier de mois : c'est plus que ce que nous appelons « l'existence » de la plupart d'entre nous.

Où nous étions ou ce que nous étions auparavant, où nous serons et ce que nous serons après, ce sont des questions

liées intimement et nécessairement l'une avec l'autre, comme Platon le pensait, et qui jusqu'à présent restent et paraissent devoir rester toujours sans réponse¹.

Mais, si l'on croit à la possibilité d'une diffusion, d'une généralité de la vie et de l'esprit beaucoup plus grande que celles auxquelles on était accoutumé de penser, — généralité, diffusion égales peut-être à celles de la matière, — quelle probabilité y a-t-il que les différentes classes de vie et d'esprit se mêlent, entr'agissent l'une sur l'autre? Il n'y a là aucune probabilité *a priori*; c'est purement une question d'expérience et d'observation.

Par l'observation, nous apprenons qu'en règle générale, les habitants visibles et sensibles de ce monde semblent absolument libres de conduire leurs affaires et ne sont troublés que par leurs conflits mutuels ou leur coopération. Jusqu'à quel point cet isolement est-il apparent ou réel, je ne le chercherai pas maintenant. Je crois que les philosophes admettraient que cette *apparence* d'isolement et d'indépendance aurait probablement lieu même dans un monde où l'influence et le contrôle seraient des réalités; et certainement il y a eu de tout temps des personnes appelées religieuses, qui ont senti plus ou moins une direction.

Mais, même en supposant que l'indépendance et l'isolement sont les conditions normales, il ne s'ensuit pas qu'une intervention ou une collision occasionnelle soit impossible. Il en est ainsi avec les mondes matériels : — ordinairement, ils voguent pacifiquement dans l'immensité de l'espace, sans embarras, dirigés, c'est vrai, mais inconscients de cette direction, et peut-être que beaucoup d'entre eux, ceux dont l'atmosphère physique se trouve extradense, ou dont la vision est limitée pour quelque autre raison, s'enorgueillissent à l'idée de leur complet isolement qu'ils appellent peut-être leur splendide isolement. Mais nous qui voyons plus loin, à travers notre atmosphère plus claire, nous les héritiers d'Aristote, de Copernic et de Galilée, qui contemplons les globes

1. Ces questions ne sont pas sans réponse pour la philosophie spiritualiste et pour la religion. Elles sont connues et résolues.

célestes, nous savons que cette liberté apparente est illusoire, que leurs mouvements sont dirigés par une force dont ils sont inconscients et que même leur apparence extérieure d'isolement ou de préservation de tout danger extérieur est exposée à une fin soudaine et violente, car nous savons que parfois il peut arriver une rencontre avec quelque autre monde semblable, une collision, une catastrophe et l'éclat qui en résulte, nous l'appelons une nouvelle étoile¹.

Dans le monde psychologique, avons-nous jamais rencontré quelque phénomène également ultra-normal, quelque intervention d'origine externe se produisant au milieu de notre état normal et tranquille? A-t-on des exemples d'éclosion soudaine d'intelligence ou de caractère dépassant le type humain, d'informations obtenues autrement que par des moyens normaux, de révolution dans nos idées sur Dieu et l'humanité et sur le sens de l'existence? Avons-nous toujours bien accueilli, n'avons-nous pas ou maltraité un prophète, ou un voyant de première importance? Ou, sans aller si haut, sans sortir de notre vie de famille, ne nous sommes-nous jamais trouvés dans quelque circonstance étrange, nous croyant la proie d'une hallucination, mais d'une hallucination ayant un sens, en voyant l'image ou en entendant la voix d'amis ensevelis? Ou, pour descendre encore, n'avons-nous jamais été témoins de mouvements d'objets matériels qui n'avaient été remués par aucune cause connue, aucun habitant normal de cette planète?

Y a-t-il des preuves de faits semblables? Les opinions diffèrent. Pour moi, je crois à ces faits. Une partie de l'extrême difficulté qu'il y a à accepter un phénomène non habituel consiste dans l'idée, *a priori*, qu'il est contraire aux lois de la nature, et dès lors impossible. Nous ne pouvons cependant pas dire positivement que ceux-ci sont contraires aux lois de la nature. Tout ce que nous pouvons raisonnablement dire, c'est qu'ils sont contraires aux habitudes de la

1. Je sais bien que les collisions entre deux globes habitables doivent être extrêmement rares et que les collisions entre des masses nébuleuses doivent être beaucoup plus communes. Mais, ni l'habitabilité des masses s'entre-choquant, ni la fréquence des collisions n'importent au sens de ce que je dis; je tiens seulement à insister sur la rareté et sur la possibilité du phénomène.

nature; ou mieux encore, qu'ils contredisent ce que nous avons toujours vu ou qu'ils viennent s'y ajouter. Entre le mot « impossible » et ceux-ci : « contraire à l'ordre de la nature », il y a un abîme.

D'où vient l'antagonisme — l'antagonisme irréductible, mais, espérons-le, sur le point de disparaître, — entre la science orthodoxe et la croyance que l'humanité a souvent adoptée, dont s'occupe consciencieusement notre Société, la croyance que ces irruptions se produisent parfois? Il vient, je crois, de l'horreur que la science a pour l'inintelligible : elle ne peut rien faire d'un agent capricieux et désordonné, et elle préfère en ignorer l'existence. Elle est accoutumée à simplifier ces problèmes par des méthodes d'abstraction, des méthodes puissantes et pratiques qui ignorent ou éliminent les causes trop embarrassantes, trop complexes ou trop triviales, pour qu'on en tienne compte. Par une longue suite d'ignorances heureuses, elle a peut-être acquis l'habitude de penser qu'elle peut encore maintenant mettre de côté ces causes troublantes. Cela pourtant est en dehors de son pouvoir. L'abstraction est un procédé très utile, mais qui ne sert qu'à empêcher d'observer une chose; elle ne peut véritablement exclure de l'univers¹ ce qui est trop complexe ou ce qui paraît un désordre.

... Introduisez une araignée ou quelque autre animal vivant dans la balance ou dans quelque appareil délicat du physicien, et il se trouvera jeté dans la confusion pendant un moment. Quelque chose de capricieux et de désordonné est intervenu et gâte tout. C'est justement l'espèce d'ennui qu'éprouverait un savant s'il était introduit tout d'un coup au beau milieu d'une séance. Cependant, il viendrait à l'esprit d'un expérimentateur sérieux, même si une araignée était une chose absolument nouvelle pour lui, de la saisir, de la garder et de lui faire tisser sa toile pour peut-être plus tard s'en servir; mais, ordinairement, l'araignée sera rejetée comme gênante, et c'est le biologiste qui sera chargé de l'étudier.

1. James Ward, *Naturalism and Agnosticism*, vol. I.

S'il n'y avait pas de biologiste, si l'on n'avait encore jamais vu de bête vivante, et que l'araignée eût échappé, profitant de la confusion qu'elle aurait causée, il est difficile de se figurer l'accueil qui serait fait au récit de l'expérience par la société scientifique qui l'entendrait; ça ne pourrait être qu'une incrédulité plus ou moins polie.

De même, à ce que j'imagine, un être humain, se baissant vers un monde de fourmis, pourrait lui infliger des catastrophes ou y accomplir des miracles qui révolutionneraient ce petit monde. Je suppose que la fourmi, dans les pays peuplés, doit déjà avoir été exposée à de tels événements et avoir accumulé et transmis à ses descendants des légendes à ce sujet; mais, aux fourmis des contrées inexplorees, les exploits de quelque marin naufragé pourraient se présenter comme des événements nouveaux et incroyables. Et on remarquera que les actions accomplies par l'homme dépasseront les pouvoirs de la société des fourmis, non seulement en grandeur, mais en nature. Par exemple, il pourra produire des chocs électriques, ou des concentrations des rayons du soleil par le moyen de lentilles.

Maintenant, pour la très grande majorité, les phénomènes physiques que l'on dit avoir lieu en présence d'un médium n'ont en eux-mêmes rien d'extraordinaire : la production d'odeurs, par exemple, l'introduction de fleurs et autres objets, les mouvements des meubles, les épreuves photographiques, tout cela peut être obtenu par des moyens normaux, pourvu que le temps et l'occasion nécessaires soient donnés; la seule chose à expliquer est comment ces choses se produisent-elles dans les conditions données, plus ou moins rigoureusement établies pour empêcher leur production normale. C'est là un champ de bataille bien connu sur lequel en passant nous jetons un coup d'œil.

Mais il y a d'autres phénomènes qui impliquent un effet produit au delà des limites du pouvoir humain. Par exemple, la prétendue résistance de la peau et des nerfs humains au feu sous l'influence de l'émotion religieuse ou d'un état de transe; ou bien l'extraction d'un objet solide hors d'une boîte restée fermée: ou bien, ce qu'on dit beaucoup plus

commun, la matérialisation ou l'apparition de formes humaines temporaires.

J'avoue n'avoir jamais vu, moi-même, une seule de ces choses accomplies dans des conditions satisfaisantes; mais le témoignage de sir William Crookes et d'autres personnes à ce sujet est très détaillé: et il est presque aussi difficile de résister à leur témoignage que d'accepter les faits attestés. Bien plus, quelques-unes des personnes ici présentes croient que ces choses leur sont parfaitement familières.

Examinons donc, à la lumière de nos connaissances actuelles en physique, si ces choses sont tout à fait impossibles et absurdes, au point qu'aucun témoignage ne suffirait pour détruire notre incrédulité; ou bien si nous devons consentir à examiner les preuves et nous préparer à des enquêtes sur les cas qui nous seront présentés; avec soin, avec le scepticisme voulu, bien entendu, mais sans préjugé, sans parti pris.

Un des trois exemples cités semble, à certains égards, le plus simple, le mieux défini, en tant qu'il ne se rattache pas à la physiologie qui nous est moins familière et qu'il s'agit seulement de phénomènes physiques. Je veux parler du phénomène communément désigné sous les mots de: « passage de la matière à travers la matière », — le passage ou la filtration d'un corps solide inorganique à travers un autre sans dommage ni violence. Les exemples que l'on donne de ce fait sont les nœuds faits et défaits avec un lien sans bouts, l'extraction d'une bille de billard d'une coque restée fermée, l'enchevêtrement de deux anneaux fermés. Je n'ai jamais vu un exemple digne de foi d'aucune de ces choses. Je connais des cas d'anneaux passés autour d'objets qui paraissaient trop larges pour cela, par exemple: un anneau autour du pied d'un verre à vin, ou autour du pied d'une table ronde, ou autour du poignet d'un homme¹. Mais je n'ai jamais vu

1. L'anneau de fer passé au poignet de Husk était, suivant le Dr George Wyld, miraculeusement petit, c'est-à-dire trop petit pour avoir jamais pu passer autour de la main. — Voir *Proceedings S. P. R.* vol. III, p. 460, où se trouve le compte rendu des recherches faites sur ce phénomène par sir William Crookes, M. Victor Horsley et d'autres, qui conclurent que l'anneau pouvait être arrivé à occuper la position qu'ils constatèrent par l'effet de forces naturelles connues.

un exemple permanent et indéniable de ce qu'on pourrait appeler un miracle physique ; et je ne sache pas qu'il y ait au monde une seule chose de ce genre, comme par exemple deux anneaux de bois différents, d'une seule pièce et passés l'un dans l'autre ; et encore peut-être l'habileté du botaniste ou du jardinier pourrait-elle arriver à obtenir ce résultat en forçant des arbres à croître dans des conditions favorables. Mais je suppose qu'un botaniste pourrait découvrir si le résultat a été obtenu par quelque moyen naturel.

On a montré une couple d'anneaux en cuir d'une seule pièce, découpés dans une seule peau et passés l'un dans l'autre ; mais cet enchevêtrement peut avoir été obtenu en profitant de l'épaisseur de la peau et en la découpant habilement. Un verre à vin et des coquetiers passés ensemble à travers un morceau de bois ont été présentés à Berlin et l'on a bien voulu me les prêter pour que nous les examinions. Mais quoique l'on affirme que la production a eu lieu dans des conditions supernormales, je suis certain qu'il y a eu là seulement des moyens mécaniques d'une ingéniosité ordinaire pour arriver à une construction habile et trompeuse. Voici un objet semblable consistant en un anneau de bois autour du col d'un vase en verre, récemment fabriqué dans le laboratoire de sir William Crookes tout à fait normalement et que l'on m'a permis de vous montrer.

Relativement au passage anormal de la matière à travers la matière, je ne sache pas que sir William Crookes en ait jamais attesté aucun exemple ; la seule preuve scientifique que je connaisse est celle donnée par le professeur Zollner, qui, bien qu'extrêmement curieuse, embarrassante et détaillée, ne laisse pas un sentiment de conviction dans un esprit débarrassé de tout préjugé.

Par conséquent, ce qu'il y a de plus simple pour moi, ou pour tout savant d'aujourd'hui, c'est de considérer le cas du passage de la matière à travers la matière non seulement comme non prouvé, mais comme impossible, et de refuser de l'examiner. Cependant tant de choses extraordinaires sont arrivées que je ne nierais pas absolument qu'un jour viendra où nous ménagerons une petite place pour quelque chose de

semblable. S'il en était ainsi, tout au plus se hasarderait-on à suggérer qu'on pourrait invoquer les dernières découvertes sur la structure probablement complexe de l'atome matériel avec des intervalles très larges en proportion des agrégats constituants pour expliquer l'interpénétration de deux solides. A présent, les difficultés d'une telle hypothèse sont énormes et j'avoue mon complet scepticisme au sujet de ces phénomènes; il faudrait des preuves d'une force extraordinaire pour me convaincre.

« Mais, me dira-t-on, trouvez-vous les mouvements d'objets sans contact, ou les matérialisations plus faciles à croire? » Oui, certainement. Je suis disposé à soutenir que j'ai moi-même assisté à des exemples de ces choses; et je suis certainement prêt à les prendre en considération.

Supposez qu'un objet qu'on ne touche pas vogue ou se meuve dans l'air, ou soit soulevé et flotte au-dessus du sol, comment considérerons-nous la chose? C'est justement ce que pourrait faire un animal vivant, et ainsi la première hypothèse qui se présente naturellement c'est qu'un être vivant est là : (a) le médium lui-même se servant d'un truc ou d'un mécanisme caché, (b) un compère — peut-être un compère inconscient parmi les assistants, (c) une individualité inconnue et invisible autre que les personnes présentes. Si dans ce cas les lois ordinaires de la nature étaient suspendues ou si l'on pouvait s'assurer que le poids d'un morceau de matière a disparu, ou qu'une nouvelle force a été introduite autre que les forces connues, il y aurait alors de nouvelles difficultés; mais jusqu'à présent on n'a pas essayé d'établir aucune de ces choses. Il faut reconnaître, il est vrai, qu'ordinairement on n'accorde qu'une attention insuffisante à cet aspect des phénomènes physiques anormaux. Si un corps pesant est soulevé dans de bonnes conditions, nous devrions toujours essayer de savoir (je ne dis pas que ce soit facile) où a passé son poids; c'est-à-dire ce qui le supporte, ce qui finalement le supporte.

Par exemple, si les expériences étaient faites dans une chambre suspendue, le poids de cette chambre, mesuré par une balance extérieure, ne subirait-il aucun changement quand

une table ou une personne située à l'intérieur entrerait en lévitation? Ou bien les influences agissant à l'intérieur atteindraient-elles les corps extérieurs? Questions auxquelles on pourrait répondre, en se donnant la peine d'organiser un laboratoire psychique : je ne pense pas qu'un tel laboratoire existe, mais il pourrait exister, il existera un jour si le côté physique de la psychologie expérimentale arrive jamais à être reconnu comme formant une branche de la physique orthodoxe.

O. LODGE.

(*A suivre.*)

TRAITEMENT HYPNOTIQUE

DANS LES MALADIES ORGANIQUES INCURABLES

Quel sentiment pénible éprouve le docteur lorsque les parents d'un malade, atteint d'une maladie incurable du système nerveux, lui demandent avec angoisse s'il est vraiment possible que la médecine soit impuissante dans ce cas-là ! On prescrit généralement à ces sortes de malades un régime tonique, on leur affirme que la maladie, quoique pénible, peut être néanmoins combattue par un traitement énergique. Mais cela ne console pas le malade pour longtemps, et bientôt il devine confusément qu'on le trompe. Il lui paraît, toutefois, peu admissible qu'il soit condamné irrémédiablement, lorsqu'il éprouve encore tant de vigueur. Il essaie tous les moyens, s'adresse à des charlatans ou des empiriques et, grâce au mirage trompeur de quelque cure miraculeuse, en éprouve parfois un soulagement prolongé.

Les malades qui ont pleinement connaissance de leur état se jettent, à corps perdu, vers ce qui leur paraît pouvoir leur procurer un soulagement. Dans ce cas ils sont très crédules et faciles à suggestionner. Cette circonstance comporte une indication directe : la suggestion est le traitement qui leur convient, principalement la suggestion dans l'hypnose. En fait, on a trop rarement recours à ce procédé pour les malades dont je parle ici. Plusieurs exemples empruntés à la clinique de l'académicien Bechterew (année scolaire 1902-1903) montrent ce qu'on peut obtenir dans cette voie.

I. — Voici un malade, jadis télégraphiste, K. S. Il fut admis à la clinique le 1^{er} octobre 1902. Il souffrait d'un fort amai-

grissement des mains, de sorte qu'il lui était impossible de s'en servir. Il avait, de plus, des douleurs dans les bras et dans le dos, une constipation opiniâtre, un abattement complet et des hallucinations visuelles. La maladie avait commencé quatre ans auparavant. La main gauche avait été prise dans un engrenage; un mois après, elle avait commencé à lui faire mal et à maigrir, les mouvements des doigts devenaient de plus en plus difficiles; la peau se couvrit d'abcès sans douleur; puis, peu à peu, la peau des mains et du thorax devint insensible à la douleur et à la température. Plus tard la maladie s'étendit au bras droit et, un an après, il dut renoncer à son travail du télégraphe. Il est de taille moyenne et de constitution normale; le teint du visage et des muqueuses est sans pâleur; la peau de la tête, des extrémités et du corps jusqu'à la ligne des mamelles est doublée d'une grande quantité de graisse. Les deux poignets portent des traces de brûlure; quelques phalanges des doigts sont complètement déformées. Dans les muscles atrophiés l'examen électrique montre la réaction de dégénérescence; à signaler encore une scoliose marquée des vertèbres dorsales supérieures. Le sens du toucher est normal sur tout le corps; l'insensibilité à la température et à la douleur est complète, notamment dans la peau de la tête, des bras et du thorax jusqu'à la ligne des mamelles. Les exceptions comprennent seulement la région de la 2^e branche de la 5^e paire gauche où la sensibilité à la température est seulement affaiblie. Rien de spécial du côté des organes des sens, sauf un nystagmus très prononcé et l'affaiblissement de la sensibilité des muqueuses de l'œil, du nez, de la bouche et du pharynx. La déglutition des aliments froids se fait avec difficulté. Les réflexes rotuliens et achilléens sont très nets; à noter aussi la trépidation épileptoïde du pied, le réflexe simultané de Babinsky et la démarche spastique assez prononcée. La constipation est opiniâtre, l'émission de l'urine légèrement embarrassée, l'érection affaiblie. Tout cela indique clairement que le malade a de la syringomyélie occupant la partie cervicale de la moelle épinière et s'étendant jusque dans le cerveau. Du côté psychique, on remarque tantôt une irrita

tion, tantôt un abattement complet et de l'apathie; quand le malade est constipé, il a des hallucinations visuelles : des têtes de femmes et des corps nus passent devant ses yeux. Ces visions paraissent plus fortes à la vue des femmes, de sorte que le malade les évite et refuse de se dévêtir en présence de la masseuse.

Pendant le premier semestre de l'année scolaire 1902-1903, on traita avec zèle les muscles du malade par l'électricité; on pratiqua des bains de soude et le massage; on lui administra des purgatifs, de la strychnine, etc. Cependant on ne constatait aucune amélioration. Le malade se décourageait de plus en plus, se désolait de son sort, parlait aigrement de la médecine en présence du docteur et pensait au suicide.

En décembre 1902, je commençai à le traiter par l'hypnotisme. Le malade tomba tout de suite dans un profond sommeil, et je produisis facilement les phénomènes suivants : catalepsie, automatisme, diverses hallucinations pendant le sommeil, suggestions post-hypnotiques, fascination. Je suggère alors au malade que sa maladie s'améliore, qu'il a plus de force dans les bras, qu'il n'a plus de douleur ni aux mains, ni au dos. Je lui suggère ensuite qu'il dormira d'un sommeil réparateur, et qu'il avalera facilement les aliments froids. Le malade, au bout de trois mois, se sent parfaitement bien; il est plein des plus belles espérances; et, plus le temps s'écoule, plus il devient suggestible. Sans l'endormir on peut lui suggérer tout ce qu'on veut, lui peindre tout sous des couleurs riantes, produire la vision d'un coq se promenant sur la table, l'arrivée d'un orchestre militaire; on peut lui défendre de voir ou d'entendre les dames qui assistent à la soirée musicale de la clinique : même, on est encore parvenu à lui rendre la sensibilité de la peau (douleur et température). Il est vrai qu'il y a quelque différence de finesse dans le tact des parties saines et dans celui des parties malades, mais cette amélioration se soutient et le malade reconnaît parfaitement la piqure d'une épingle. De même la peau redevient normalement sensible au froid et à la chaleur. Quant aux purgatifs qui agissaient difficilement

d'abord, ils produisent un meilleur effet. Enfin, il n'y a plus d'hallucinations.

Si le traitement hypnotique n'était pas intervenu, le malade, ne voyant pas d'amélioration dans sa santé, se serait énervé : son accablement aurait augmenté ; il aurait probablement quitté la clinique et, pour quelque temps du moins, aurait cessé de se traiter. Grâce à l'hypnotisme, il a éprouvé le soulagement que je viens de dire.

Je me suis arrêté à un de ces cas. Il y en a beaucoup de pareils, et la sphère de l'application de l'hypnotisme, dans les maladies incurables, est très vaste. Cette application n'est pas quelque chose de nouveau. Sans vouloir faire ici une revue de toute la littérature qu'elle comporte, nous voulons dire seulement que les travaux de Bechterew¹, Bernheim², Bérillon³, Liébeault⁴, Farez⁵, et beaucoup d'autres⁶, fourmillent de cas analogues. Cependant le traitement hypnotique dans les maladies organiques incurables est encore une chose trop rare, c'est pourquoi je me permets d'y ajouter encore quelques exemples.

II. — Voilà un autre malade. A. J., âgée de 14 ans, souffrant de la même affection que le malade précédent, mais à un moindre degré : même scoliose dorsale, même atrophie des muscles du poignet, de l'avant-bras, du bras et de l'épaule,

1. M. le professeur W. M. Bechterew a le premier démontré que, dans les maladies organiques du système nerveux, on peut parfois complètement restituer quelque fonction perdue, en ne se servant que du traitement hypnotique. — Voir son travail : *Maladies nerveuses*, tome I, Kazan, 1894, surtout les chapitres : « Compression de la partie lombaire de la moelle épinière, compliquée de crises de somnambulisme et accompagnée de lésions rhumatismales des articulations, traitée avec succès par l'hypnotisme » et « Importance de l'hypnotisme comme agent thérapeutique ».

2. Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, etc.* Paris, 1891

3. Bérillon, Tremblement à forme parkinsonienne traité avec succès par la suggestion hypnotique. *Revue de l'hypnotisme*, V, 1900.

4. Liébeault, *Thérapeutique suggestive.* Paris, 1891.

5. Farez, Traitement hypnotique d'un cas de névrose trémulante chez une femme de 76 ans. *Revue de l'hypnotisme*, 1902, III.

6. Si l'on parcourt la dernière année de la *Revue de l'hypnotisme* on trouve encore quelques communications sur ce sujet. Par exemple : Dr Stembo (Vilna). *Un cas de paraplégie consécutive à une atrophie musculaire d'origine articulaire, traitée par divers moyens et finalement guérie par la suggestion.* La guérison dure depuis à peu près quatre ans. (*Revue*, IX, 1902.) — Dr David, *Névralgie ancienne du nerf radial, guérie par la suggestion hypnotique.* (*Id.*, X, 1902.) — Dr Jules Voisin, *Hystérie traumatique, guérie par la suggestion hypnotique.* (*Ib.*, I., 1903.) Dans tous ces cas le traitement sans l'hypnotisme était complètement inefficace.

insensibilité à la douleur et à la température siégeant à la peau du cou jusqu'à la ceinture et aux bras. On l'a traitée longtemps de la même façon que l'autre malade. La maladie n'empire, ni ne diminue visiblement, mais la guérison attendue si impatiemment par la malade ne s'effectue pas.

Récemment, au bain, elle s'est brûlé le bras qu'elle a posé sur un tuyau chaud; une plaie se forme sans provoquer la moindre douleur. La malade est plongée assez rapidement dans l'état d'hypotaxie, mais plusieurs séances sont nécessaires pour qu'on obtienne un sommeil plus profond. Maintenant, au réveil, elle a une amnésie complète. La suggestion hypnotique est exécutée exactement et la malade accepte facilement la suggestion à l'état de veille. Le traitement continue comme auparavant et M^{lle} J. constate une amélioration manifeste; elle n'a plus de douleurs, saisit facilement les objets, écrit mieux et, ce qui est essentiel, recommence à sentir la douleur et les changements de température. Il résulte de tout cela que le triste visage de la petite malade prend une expression de gaité; elle est pleine d'espoir en l'avenir.

III. — Voici encore une malade de 22 ans qui est depuis trois ans en traitement à la clinique. Elle a une méningomyélite transversale lombaire qui s'est développée d'une manière aiguë à la suite d'une fièvre (?). Un traitement persévérant amena d'heureux résultats : elle sait retenir son urine et ses excréments et peut marcher sur des béquilles; toutefois cela lui devient impossible, si, dans les couloirs, elle rencontre une personne inconnue; elle s'effraie, chancelle et tomberait inévitablement, si on ne la retenait. Outre cela, ses jambes sont encore faibles et cette faiblesse, qu'elle ressent, lui est insupportable. Elle est souvent triste et pleure en secret. On la soumet à l'hypnotisme, on obtient un sommeil profond, suivi d'amnésie. Le résultat est le suivant : la malade est toujours de bonne humeur, marche facilement sans se préoccuper des personnes qu'elle peut rencontrer; elle ne tombe même pas, si on l'effraie exprès et lui dit qu'elle va tomber. Outre cela elle ne sent plus cette faiblesse importune dans les jambes.

IV. — Un officier de cosaques, âgé de 36 ans, atteint de tabes, peut également, grâce à l'hypnotisme, descendre sans crainte un escalier et marcher dans sa chambre. La maladie l'a réduit à la plus triste situation; il est complètement épuisé; des crises gastriques le tourmentent souvent; les articulations métacarpo-phalangiennes du pouce gauche et les cartilages des côtes sont atteints de lésions tabétiques; les mouvements des jambes sont tout à fait ataxiques; il éprouve de fréquents accès de douleurs lancinantes. Le sommeil hypnotique est profond; toutefois ni ses douleurs ni ses crises gastriques ne cèdent à la suggestion; l'hypnotisme lui permet cependant de marcher sans difficulté et d'être de fort bonne humeur.

Il est très appréciable d'obtenir ce résultat, même s'il n'y a rien à faire ou à espérer de plus.

V. — Voilà un jeune officier de 27 ans. Il a une myélite lombaire d'origine syphilitique. Il ne peut retenir ni son urine, ni ses excréments. Par suite d'un catarrhe de la vessie, l'urine a une odeur très désagréable. Malgré toutes les mesures prises pour guérir ce catarrhe, on ne peut s'en rendre maître et l'atmosphère qui entoure le pauvre jeune homme, éloigne de lui les autres malades. C'est avec difficulté qu'il peut marcher sur des béquilles. Il est malade depuis trois ans déjà et n'est marié que depuis quatre. De temps en temps, il arrive que les bains de vapeur, les frictions, etc., donnent un effet satisfaisant mais passager, après quoi la maladie empire. Cela suffit pour que le malade tombe dans le plus grand abattement et soit de mauvaise humeur; il y a des jours où le malade est insupportable et se querelle avec tout le monde.

Séance d'hypnotisme. Léger sommeil sans amnésie. Catalepsie, automatisme, contracture et paralysie suggérés, amnésie suggérée, suggestion post-hypnotique et fascination, tout réussit, mais pas toujours. En se réveillant, le malade change d'humeur, il remercie le docteur en lui serrant la main, est calme et regarde sa maladie en philosophe, comme si ce n'était pas lui qui fût malade : il est très calme et de

bonne humeur. Il suffit d'une séance pour une semaine entière.

Il est vrai qu'on pourrait obtenir un pareil effet sans hypnotisme, par exemple en faisant changer le malade de local, en lui ordonnant un nouveau traitement, en lui promettant une foule de choses, mais tout cela est accompagné de tracas et de dépenses : au contraire pour ce qui est de l'hypnotisme, la chose est fort simple. Une séance d'hypnotisme dure tout au plus 20 minutes, et c'est suffisant.

Il y a des cas où l'hypnotisme peut faire bien plus qu'aucune autre méthode de traitement ; et, parfois, sans l'hypnotisme, le traitement aurait été de toute impossibilité.

VI. — Voici une jeune fille de 25 ans, demoiselle de comptoir dans un magasin. Elle se plaint d'irritabilité, de faiblesse, de maux de tête fréquents, de manque d'appétit, d'insomnie et de tendance à être constipée. Elle se dit malade depuis cinq mois et tousse plusieurs fois sourdement en parlant au docteur. La malade est de petite taille et de faible constitution. Elle est pâle et un peu amaigrie depuis ces derniers quatre mois. La peau est pâle, flasque, les yeux cernés, les mains froides et moites. La sensibilité à la piqûre est excessive, par places, surtout du côté gauche à la poitrine. Les réflexes conjonctivaux, cornéens et pharyngiens sont nets. Il n'y a pas de rétrécissement du champ visuel (examiné sans périmètre). Les réflexes tendineux sont forts et proportionnellement égaux. A la percussion, la malade ressent une légère douleur au niveau des vertèbres dorsales. La langue est chargée, les bruits du cœur sont nets, le pouls est mou et bat à 96. Après les mouvements, il monte facilement jusqu'à 114 et même 120. Au sommet des deux poumons, on remarque des râles crépitants qui subsistent malgré une respiration forte et la toux ; la sonorité pulmonaire est plus prononcée à gauche. Évidemment nous avons ici affaire à une hystérie associée à une tuberculose commençante. La malade vit uniquement de 25 roubles qu'elle gagne par mois au magasin. Lui conseiller d'aller se traiter à la campagne, de quitter le service qui est assez fatigant, serait

simplement l'effrayer : elle ne saurait où aller et n'en aurait pas les moyens. Elle se plaint surtout de fréquents maux de tête, de manque d'appétit, d'insomnie et de constipation. Lutter contre tous ces symptômes, lorsque la malade est forcée de continuer son travail est chose fort difficile. Nous sommes en présence d'un cercle vicieux. La maladie amène de violentes crises de faiblesse, la perte de l'appétit, des maux de tête, et tout cela, en affaiblissant la malade, aggrave la maladie pulmonaire. Je suis porté à croire que la guérison de cette pauvre fille peut s'effectuer seulement avec l'aide de l'hypnotisme¹. J'endors la malade ; comme c'est une hystérique, elle tombe dans un profond sommeil et devient un fidèle instrument entre les mains du médecin. En outre du traitement hypnotique, elle prend du bromure de sodium et de la teinture de convallaria maialis. Cela la fortifie, règle le cœur et écarte l'irritabilité. On lui donne encore du podophyllin contre la constipation. Je lui suggère qu'elle n'a pas de maux de tête, que l'appétit revient et je vois renaître à mes yeux la malade. Il est vrai que je lui conseille de ne pas trop se fatiguer au magasin, d'épargner ses forces, de travailler seulement pour ne pas être réprimandée, de se bien reposer aux fêtes. Le troisième jour du traitement la malade recommence à manger, dort tranquillement, a l'estomac réglé, ne souffre plus de maux de tête ; l'accablement disparaît quoiqu'elle n'ait pas absorbé la moindre dose du traditionnel gaïacol. De toux, il n'en est plus question. Cependant la tuberculose pulmonaire continue encore (pendant deux mois).

Je crois que, sans l'hypnotisme, on n'aurait jamais pu obtenir un tel changement dans l'état général de la malade, vu l'obligation où elle se trouve de continuer son travail au magasin.

Il est vrai que cet exemple n'est pas entièrement conforme au titre de ma communication. En tout cas cette personne est sérieusement atteinte et se trouve dans des conditions qui ne peuvent qu'aggraver sa maladie.

1. La suggestibilité excessive des phthisiques est notée par M. Bérillon. — Voir les débats au sujet de la communication de M. P. Regnault : « *La psychologie du tuberculeux pulmonaire* », *Revue de l'hypnotisme*, 1, 1903.

VII, — Voici encore un autre cas. C'est une demoiselle de 26 ans. Il y a deux ans, à la suite d'un état fébrile, elle tombe malade d'une méningo-encéphalite aiguë, dont la conséquence fut une hémianopsie gauche avec une nette réaction hémioptique pour la couleur blanche et les autres. La malade vit exclusivement de son travail à la machine à écrire et cette perte du champ visuel gauche la gêne excessivement. A cause de cela la tête lui tourne souvent pendant le travail. Elle chancelle en marchant, trébuche et se cogne aux objets qui sont à gauche. Elle a déjà été traitée dans plusieurs cliniques sans aucun résultat. Outre cette maladie elle présente encore des stigmates d'hystérie, par exemple, une hémihyperesthésie gauche. Dans l'hypnotisme, en un profond sommeil, on lui suggère que la perte du champ visuel gauche ne l'empêche pas de travailler et la malade travaille aisément depuis plus de six mois.

Une fois par semaine, les jours de fête, elle se présente à l'ambulance psychothérapeutique que je dirige. C'est avec autant de facilité qu'on écarte les autres symptômes. Dans de pareils cas il n'y a que l'hypnotisme auquel on doit recourir et cela procure, d'un coup, tout ce qui est indispensable à la malade.

Pareils exemples sont très fréquents. Il est incontestable que, pour la plupart, tous nos moyens thérapeutiques soulagent les malades simplement parce que ceux-ci y ajoutent foi, c'est-à-dire, sont suggestibles à l'état de veille. Pourquoi donc borner notre traitement à une méthode si imparfaite que la suggestion à l'état de veille? Pourquoi recourir à la suggestion armée, ou à des cures toujours coûteuses et difficiles, telles que nouveaux médecins, pèlerinages, voyages, etc.? Il est bien plus simple de suggérer pendant l'hypnose.

(Revue de l'hypnotisme.)

LE DÉMONISME

(L'Ami du Clergé)

(SUITE)



Il nous est impossible ici de passer sous silence *l'obsession du P. Surin*, l'exorciste des religieuses de Loudun, parce qu'elle est d'un genre à part et dura pendant vingt ans. Pendant huit ans surtout, il fut à peu près muet et parut comme un idiot, et en dehors de là il était d'une faiblesse de tête affreuse. Dans la Compagnie de Jésus, dont il était membre, tous le regardaient comme un fou, excepté un seul qui mieux éclairé n'y voyait qu'une épreuve qui aurait sa fin, aussi lui portait-il un très grand intérêt : mais le Père, croyant sincèrement qu'il se trompait, ne le voulait pas écouter. Dieu permit cependant qu'on le voulût garder par compassion, mais comme il en vint à ne pouvoir ni marcher, ni se soutenir, ni s'habiller, ni remuer, ni même porter un morceau à sa bouche, on lui donna pour gardien, avec tout pouvoir sur lui, un Frère peu intelligent qui, sous prétexte d'en venir à bout, allait jusqu'à le frapper avec un gros bâton noueux, même sur la tête ; son visage en était tout meurtri et sa tête gonflée de meurtrissures noires ; et cependant, — ce qui le faisait souffrir encore bien davantage, — il avait conservé toute son intelligence ; à ceux qui lui demandaient ce que c'était, il répondait que c'étaient des coups qu'il avait reçus à la guerre, et on pensait que dans sa folie il s'était heurté contre des meubles. Un Père assez renommé étant entré un jour dans l'infirmierie, où il était assis sur son lit, et l'ayant regardé longtemps, crut devoir pour le ramener à son bon sens lui donner un bon soufflet, et s'en alla ensuite ; le Père ne se plaignit même

pas. D'autres s'amusaient à lui dire des choses absurdes et insensées, croyant qu'il était sans discernement.

Ce qui le faisait le plus souffrir, c'est qu'il se croyait définitivement damné, au point qu'il se confessa un jour de tous les actes de vertu qu'il avait faits. Son confesseur lui dit : « Mon Père, on vient à confesse pour dire ses péchés et non ses vertus. — C'est vrai, repartit le P. Surin, je le sais bien, mon Père; chez un autre ce pourraient être des actes de vertu, mais chez moi c'est un mal, parce que chaque être doit agir conformément à sa fin, eh bien! moi, je suis damné, je ne dois donc faire que le mal, je dois haïr Dieu; alors tout acte prétendu de vertu et d'amour de Dieu est un mal, puisque c'est contraire à la volonté de Dieu qui m'a damné. » Il disait cela avec un tel sentiment de conviction que le confesseur ne put s'empêcher de s'écrier : « Oh! pauvre Père, que je vous plains! Soyez persuadé que Dieu aura enfin pitié de vous. » Et cela lui fit du bien. Plusieurs autres confesseurs lui firent au contraire un mal affreux en prenant pour de gros péchés ce qu'il leur accusait et en lui disant : « Vous avez sans doute résisté à la grâce, et Dieu se lasse enfin de vous chercher en vain : il est des âmes qu'il abandonne à cause de leur orgueil. »

Quand il fut un peu mieux, sa faiblesse de tête était encore telle qu'il était incapable de lier deux idées ensemble. Cependant, aussitôt qu'il était en chaire, ce n'était plus le même homme, et sa diction devenait singulièrement éloquente et persuasive. Un jour qu'un très grand prédicateur était annoncé, devant la duchesse de Longueville et d'autres dames de la cour, il fit défaut et on pria le P. Surin, le seul qui se trouvait présent, de le remplacer, et il parla avec une éloquence si entraînant que tous les auditeurs en furent dans le ravissement. Une autre fois, à une prise d'habit, le supérieur lui permit de prêcher, à condition qu'il serait là lui-même pour le juger; ce jour-là il était obsédé plus que jamais d'idées de désespoir et de damnation, néanmoins il parla si bien de l'amour de Dieu, qu'il fit pleurer tous ceux qui l'écoutaient. Du reste, lui-même se trouvait heureux au fond de son cœur d'être tenu pour fou, à l'exemple de Notre-Seigneur.

La tentation de se donner la mort dura chez lui pendant sept ou huit ans avec une violence extrême; elle provenait de la conviction intime où il était que Dieu voulait qu'il se rendit en enfer le plus tôt possible, de sorte que se tuer ne devait plus être pour lui un péché, mais un acte de soumission à la volonté de Dieu. En allant dans les rues, il ne voyait jamais un puits sans qu'il fit quatre ou cinq pas pour se jeter dedans, mais une force invisible le retenait; lorsqu'il allait vers une rivière, il prenait toujours la pente pour s'y précipiter; pendant la nuit, il allait chercher des couteaux pour se les enfoncer dans la gorge, et une fois il en garda un dans sa main pendant la nuit tout entière, sans pouvoir arriver à se l'enfoncer. Plus de vingt fois il alla à la sacristie pour chercher une corde afin de se pendre derrière le tabernacle où reposait le Saint-Sacrement, et son désir était qu'on le vit ainsi pendu; mais Notre-Seigneur qui veillait sur lui voulait ou qu'il ne trouvât pas ce qu'il cherchait, ou que les forces lui manquassent pour exécuter son dessein. Quand il était dans sa chambre en repos sur son lit, il songeait toujours à aller se jeter par la fenêtre, désirant que son corps fût trouvé sur le pavé, afin que la justice de Dieu fût satisfaite.

Toute sa force et sa capacité se réduisaient à s'occuper sans cesse l'esprit de son malheur d'avoir mérité par ses péchés occultes d'être damné dès cette vie; et il n'attendait que l'heure de mourir pour être jeté dans les abîmes de l'enfer. Aussi, le jour comme la nuit, il ressentait des impressions si grandes de la colère de Dieu qu'il n'y a pas dans le monde de peine qui en approche, en sorte que, quoiqu'il vit bien qu'il n'était pas en enfer actuellement et qu'il ne brûlât pas encore, il avait des vues imaginaires de Jésus-Christ comme du plus grand ennemi qu'il pût avoir: toute sa majesté était devant lui sans aucun trait de bonté, ayant les démons pour ministres de sa justice, et dans cet état il sentait les foudres de la colère divine, et se voyait en horreur à la sainte Vierge et aux saints, et il restait là comme une bête de somme attachée à la muraille. Une fois même il fut saisi d'une terreur si épouvantable qu'il tomba par terre, comme si la foudre l'eût frappé.

Il aurait eu, dit-il, cent révélations de sa damnation, qu'il ne l'aurait pas regardée comme plus certaine.

Tout cela est tiré des *Mémoires* du P. Surin écrits par lui-même, et un grand nombre des Pères de la Compagnie en ont rendu témoignage.

Outre une très grande hauteur de sainteté et une très profonde humilité, le P. Surin puisa dans ses obsessions mêmes une science de spiritualité des plus élevées, des plus pures et des plus rares, comme ses ouvrages en font foi. De plus, il passa des peines les plus extrêmes de l'obsession aux ravissements les plus enivrants de la grâce de Dieu. Après la communion il ressentait quelquefois des touches divines et des traits d'amour si fortifiants qu'il se sentait porté comme naturellement, ainsi qu'on l'a vu dans bien des saints, aux choses les plus répugnantes à la nature, et à un zèle si brûlant pour les intérêts de Dieu que sa chair même en ressentait les atteintes. Dans la journée il lui arrivait souvent d'éprouver un si grand besoin de Jésus-Christ qu'il se sentait défaillir; alors il recourait à la communion spirituelle, et après il se trouvait tellement réconforté et enflammé d'amour que les tressaillements en passaient jusque dans ses entrailles; une vie toute divine circulait dans tous ses membres et lui apportait des délices bien supérieurs à tout ce qu'on pourrait imaginer ou rêver sur la terre : il sentait vraiment Jésus-Christ qui était en lui et pénétrait tous ses membres d'une manière inexplicable, de sorte qu'il semblait que son âme fût déjà dans la gloire, et quand il parlait en public, ses lèvres exhalaient tellement le feu divin qui brûlait son cœur, que tous les assistants s'en trouvaient eux-mêmes tout enflammés.

Arrivons maintenant au dix-neuvième siècle et commençons par *l'obsession de Jeanne-Marie Auberger*, que Bizouard raconte très au long et qu'il est impossible de nier, comme on le verra. M^{lle} Denis, personne d'une piété très éclairée, avait par un motif de zèle rassemblé autour d'elle, à Lyon, un certain nombre de jeunes filles pour les former à la piété; c'était comme un atelier d'ouvrières en soie. En 1846, elle crut devoir, pour le bien des autres, en renvoyer un certain nom-

bre ; de là des colères et des calomnies contre elle. Elle avait gardé Jeanne-Marie Auberge, dont le caractère était difficile, mais susceptible de formation. Cette jeune fille lui disant que la sainte Vierge lui apparaissait, M^{lle} Denis, convaincue que c'était le démon, lui ordonna de lui dire : « Retire-toi, Satan ! » et de lui cracher au visage. La jeune fille obéit, et l'apparition se changeant en un horrible fantôme lui dit : « Tu as bien fait pour ton âme, que je voulais perdre, mais je me vengerai sur ton corps. » Alors commença l'obsession. Le démon la renversait, l'étranglait presque, lui arrachait les cheveux avec des menaces et des jurements. Puis M^{lle} Denis ayant ordonné au démon de se manifester à toute la maison, ce fut alors un tintamarre infernal que toutes les jeunes filles entendirent, des gémissements plaintifs, des cris d'animaux féroces, des grattements sur les planchers, des craquements de barres de fer, et des bruits affreux partout. Les jeunes filles étaient jetées hors de leur lit, et il leur semblait qu'un serpent énorme se repliait sous les matelas, et elles se trouvaient lancées au milieu du dortoir. On a vu jusqu'à quinze fois de suite M^{lle} Denis tirant à elle le traversin, tandis qu'un agent invisible le tirait de son côté, de sorte qu'il était étendu horizontalement et agité comme dans le vide. Le frère de M^{lle} Denis, esprit fort, en riait d'abord et ne voulait pas y croire ; mais un jour il fut témoin de faits si étranges qu'il se déclara convaincu et même se convertit entièrement.

Le médecin de l'établissement tenait aussi ces faits comme absurdes et ne voulait pas y aller. Mais ayant appris que M. Denis, frappé de tout ce qu'il avait vu, d'incrédule qu'il était, était devenu chrétien pratiquant, il voulut examiner minutieusement les faits ; il entendit la voix aigre et stridente de l'être invisible qui parlait à Jeanne-Marie et il vit un fil de fer comprimant ses paupières et terminé par deux crochets pénétrant fort avant dans ses tempes et qu'il eut bien de la peine à arracher. Une autre fois, il vit une de ses oreilles percée par une vis et l'autre par un écrou, ses joues cousues avec du gros fil et sa langue traversée vers le frein, repliée en arrière et nouée avec du gros fil. Un matin, la voix stri-

dente de l'être malfaisant s'écria : « Je vais faire rire le docteur, mais ce soir ce sera autre chose, » et aussitôt Jeanne-Marie qui filait se trouva tout à coup affublée d'une quantité de vieux rubans de toutes les couleurs attachés autour de son bonnet et pendant sur ses épaules, et une ceinture de gros bouquets tenus par une vieille corde faisait plusieurs fois le tour de sa taille. Mais le soir, les deux seins de la pauvre fille se trouvèrent traversés avec du gros fil, serrés et noués de manière à former un étranglement de ces organes, ce qui lui causait des douleurs atroces, puis soudain elle s'écria : « Voilà qu'il me frappe sur la tête avec un marteau ! Oh ! qu'il me fait mal ! » Le docteur écarta les cheveux à l'endroit douloureux, et vit la tête d'une pointe enfoncée dans le crâne, et une fois délivrée elle était presque aussitôt guérie.

Le docteur fut enfin complètement convaincu et en rendit lui-même témoignage à la justice. Car sur des bruits calomnieux et infâmes qu'on fit courir sur l'établissement, le commissaire de police, douze agents et six gendarmes, avec des menottes, y firent un jour invasion ; mais comme ils ne trouvèrent là que trente-cinq jeunes filles inoffensives, très calmes et occupées de leur travail, ils se retirèrent après une perquisition minutieuse qui dura sept heures. Néanmoins, les calomnies continuant encore, l'affaire fut évoquée devant la justice ; mais toutes les jeunes filles attestèrent qu'il ne s'était jamais rien passé contre les mœurs dans la maison, que M^{lle} Denis était une vraie mère pour elles toutes, et qu'elles se feraient plutôt couper le cou que de reconnaître que ce n'était pas le diable qui était l'auteur de tout ceci, tant elles en étaient sûres. Aussi toutes furent-elles élargies, et M^{lle} Denis, pour en finir, fut condamnée à cinq francs d'amende pour avoir tenu illégalement une école, quoique pourvue d'un diplôme, et n'avoir pas déclaré à l'Université son changement de résidence.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle vivait à Rome *Anna-Maria Taïgi*, vénérable mère de huit enfants. Quand son procès de canonisation fut ouvert, les déposants prêtaient serment à chaque fois de ne dire que la plus exacte

vérité, et c'étaient ceux qui l'avaient le mieux connue. Citons-en quelques extraits :

Le démon prit bien souvent la forme d'un vénérable religieux afin de l'exhorter à abandonner son genre de vie. Les esprits infernaux la tentèrent aussi, et sous les formes les plus séduisantes, et par les suggestions les plus humiliantes; elle leur opposait le bouclier de la patience et de la prière. Se voyant déçus, ils se tournaient contre son corps, tantôt en la saisissant à la gorge, tantôt en l'accablant de coups épouvantables. Elle avait obtenu la conversion d'un jeune débauché : elle dut payer cette grâce bien cher. Les esprits infernaux, se rendant visibles, essayèrent de l'étrangler, après l'avoir accablée d'injures; ils lui livraient des assauts incessants, surtout aux époques de ses peines intérieures. La pauvre femme entendait des voix qui lui criaient : « Qui t'a donné à entendre que l'éternité existe? Tout finit avec le corps... Oh! insensée, considère ce qu'ont pensé, ce que pensent les gens d'esprit! Regarde aussi les prêtres qui débitent ces fables, comme ils vivent! S'ils y croyaient, ils ne seraient pas si fous. Amuse-toi! amuse-toi! » et autres suggestions sur tous les points de la religion, surtout contre le Saint-Sacrement. Le démon lui apparut sous diverses formes, tantôt comme religieux ou abbé, tantôt comme prélat, ou comme un beau jeune homme, en l'excitant à des choses indignes et à des actions qui dénotaient l'esprit impur et corrompueur.

Celui qu'on appelait et qu'on appelle encore « le saint homme de Tours », le vénérable *M. Dupont*, mort en 1876, eut aussi à soutenir les obsessions de Satan. Les assauts commencèrent durant les veilles des Adorations nocturnes, dont il fut le promoteur et le propagateur infatigable. Pendant qu'il reposait sur le lit de camp des adorateurs, en attendant son tour de veille, il se vit à plusieurs reprises violemment tiré par une main invisible et jeté au milieu de la chambre; d'autres fois il fut lancé en l'air avec un mouvement giratoire inexplicable. Ces luttes nocturnes se renouvelèrent par la suite et eurent bien des témoins. Tandis qu'il prenait les eaux à Bourbon-l'Archambault, on entendit dans sa chambre un vacarme épouvantable pendant deux nuits, comme si un voleur avait pénétré chez lui et qu'une lutte corps à corps se fût engagée. Comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas appelé au secours, il répondit : « Je

n'ai pas besoin des secours humains, ils sont inutiles¹. »

Il est bien peu de personnes qui n'aient entendu parler des obsessions du *vénérable curé d'Ars*, qui durèrent environ trente ans. Comme elles sont plus connues, nous ne nous y arrêterons pas².

Nous en avons dit assez pour montrer la nature des obsessions et faire voir qu'il y en a toujours eu un assez grand nombre, et dans notre siècle aussi bien que dans les siècles précédents. Nous citerons cependant, pour terminer, dans tous ses détails, un exemple dont nous avons eu pleine connaissance nous-même, appartenant non plus à des âmes d'élite, mais à une personne tout ordinaire, et montrant les choses sous un jour encore quelque peu nouveau. Les choses se sont passées à Romorantin (diocèse de Blois) et nous ont été minutieusement relatées dans des lettres que nous possédons encore, lesquelles sont écrites par une personne des plus pieuses et des plus judicieuses de la ville; nous la connaissons intimement, et tous à Romorantin n'ont jamais eu pour elle que la plus grande estime. Nous donnerons dès extraits de ses lettres, en changeant seulement les noms des deux femmes, que nous ne pouvons pas encore livrer à la publicité.

Voici la première lettre; elle est datée de Romorantin le 30 septembre 1882 :

Le confesseur de Françoise Malard étant très embarrassé au sujet de ce qu'elle lui disait, en parla avec sa pleine et entière permission à M. le curé³, et tous les deux résolurent de la mettre en rapport avec moi pour vérifier ses dires. Je la connaissais comme étant très régulière aux offices de la paroisse; je l'emmenai donc après les vêpres se promener à la campagne pour la faire causer, et quoiqu'elle ne fût pas très communicative, voyant l'amitié que je lui témoignais, elle s'ouvrit à moi et me dit :

« Depuis quatre ans, je vois le démon m'apparaître sous la forme d'un homme ayant de longs cheveux et comme des griffes, et il me

1. Tiré de sa *Vie* écrite par M. l'abbé Janvier, son confesseur, dont tous ceux qui la connaissent attestent la sincérité et la perspicacité.

2. Voir sa *Vie*, par l'abbé Monnin, 2 vol. in-12, 7 fr. 50. Paris, Téqui.

3. C'était alors M. Mennier, un des prêtres les plus intelligents et les plus judicieux qu'ait jamais possédés le diocèse de Blois, et peu porté par lui-même à admettre l'extranaturel.

sollicite au mal, il me prend souvent dans ses bras, me tire de mon lit, me pose à terre sur le carreau, et là il fait de moi ce qu'il veut, d'autant plus que souvent je perds connaissance. Je reste dans cette position environ une heure, ne pouvant remuer, car il me tient fortement. Souvent il éteint ma lumière; un soir que je voulais veiller très tard pour voir ce qu'il ferait, il a éteint ma chandelle neuf fois, parce qu'à chaque fois je la rallumais; enfin la dixième fois, je me dirigeai à tâtons vers mon lit et quand je fus auprès il me tira par derrière et me fit tomber, et là j'ai perdu connaissance. Le lendemain, qui était un dimanche, ma mère, qui n'a jamais rien su, fut surprise de ne pas m'entendre me lever pour aller à la messe, et vint me trouver. Elle me vit à terre, sans connaissance au bas de mon lit, et, croyant que je m'étais trouvée mal, elle alla chercher deux voisins pour me remettre au lit, et demanda un médecin qui ne comprit rien à ma maladie et dit que c'était de la faiblesse. Je ne repris connaissance que vers le milieu de la journée. Mon confesseur m'avait recommandé de me munir d'une alène pour le piquer s'il venait à moi; j'ai voulu le faire, mais il m'a arraché mon alène des mains, et depuis ce moment-là, c'est lui qui me pique trois ou quatre fois par semaine, tantôt au côté droit, tantôt au côté gauche, tantôt ailleurs; je perds beaucoup de sang et j'ai bien de la peine à le nettoyer sans que ma mère s'en aperçoive. Un jour qu'elle était absente, je vis à côté de moi un énorme chien noir qui me suivit partout, et me regardait sans cesse pendant que je m'en allais à mon travail; il me tira même par derrière et me fit tomber; les personnes qui me virent crurent que j'avais fait un faux pas. »

Je lui dis alors : « Vous vous trompez peut-être... Si vous voulez, j'irai passer une nuit avec vous, et nous verrons. » C'était le désir de M. le curé, et elle y consentit.

Je m'y préparai par la prière, la communion, le jeûne et l'aumône, et le soir je me présentai chez elle et dis à sa mère : « Si vous voulez, je vais veiller avec votre fille, nous avons l'une et l'autre de l'ouvrage pressé, nous nous tiendrons compagnie. » Craignant qu'elle ne dit et ne fit peut-être tout cela pour se rendre intéressante, je l'observais attentivement, et j'avais continuellement les yeux fixés sur ses mains. Toutefois j'avais peur que le diable ne vint et ne soufflât la chandelle; aussi j'avais emporté avec moi des allumettes et des bougies sur lesquelles le diable ne devait avoir aucun pouvoir. La nuit se passa assez bien, et vers cinq heures je lui dis : « Eh bien! la nuit est passée et rien n'est arrivé. » — « Je me sens toute mouillée, me répondit-elle, et le côté me fait mal », et elle se découvrit un peu pour me faire voir plusieurs trous sanguinolents au côté, comme si des sangsues venaient de la piquer, et sa chemise était pleine d'un sang tout frais ainsi que son corset.

J'ai ainsi passé avec elle de quatre-vingts à cent nuits. La seconde

nuit, nous avons couché ensemble, et il était convenu qu'elle dormirait pendant que je veillerais. Vers minuit elle s'est écriée : « Le voilà qui veut m'emporter ! » Alors je l'ai prise et serrée fortement contre moi, et elle me dit : « Il me laisse, le voilà parti. » Plusieurs fois j'ai cousu sa chemise du bas en haut tout au long, et lui ai ficelé tout le corps et lié fortement les mains ; le bas de la chemise était aussi fortement rattaché aux pieds du lit, et le haut au chevet. Le matin, tout était défait et impossible de retrouver ni dans le lit, ni dans les coins de la maison, le moindre bout de corde.

Quand le diable venait, il s'approchait par le pied du lit, et quand François m'en avertissait, je faisais le signe de la croix et il s'en allait. Quand elle me disait : « Je me sens le côté froid », j'allumais une bougie et je la trouvais toute mouillée depuis la hanche jusqu'à l'épaule : c'était presque curieux, car elle avait dû être mouillée en droite ligne avec de l'eau, toujours du côté gauche, et le drap de dessus n'avait rien. Plusieurs fois je lui ai passé autour du corps mon cordon de saint François, un scapulaire et des médailles, ou bien le cordon de saint Thomas d'Aquin. J'entendais vers minuit un bruit léger comme le trottement d'une petite souris : j'allumais bien vite la bougie, et je voyais la chemise de François à moitié décousue, mon cordon de saint François très proprement coupé en plusieurs morceaux, ainsi que le scapulaire, les médailles et le cordon de saint Thomas disparus.

Un nuit, avec le même appareil, je lui avais fait mettre en plus un grand pantalon, puis un jupon ; le matin, le pantalon, le jupon et tout le lit étaient pleins de sang, et elle avait été piquée en plusieurs endroits. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces blessures se guérissaient comme par enchantement pour faire place à d'autres.

Elle me disait : « Quand je le vois, il est presque toujours tout nu, et il me fait de grands reproches de ce que je ne couche pas seule, parce que, quand vous êtes là, il ne peut pas faire de moi ce qu'il veut. » Plusieurs fois j'ai lié son corps à mon corps et ses bras à mes bras, et les cordes qui nous attachaient ensemble n'en étaient pas moins coupées, mais toujours de son côté, et me restaient pendues.

Nous avons passé toutes les deux ensemble plusieurs nuits de jeudi saint à l'église et je lui disais : « Si vous sentez quelque chose, vous m'avertirez », et vers le milieu de la nuit, elle me disait : « Je viens de sentir comme une souris qui m'a passé sur la jambe. » Nous sortions alors toutes les deux, et elle était pleine de sang.

Je rapportai aux prêtres tout ce qui s'était passé, et ils convinrent qu'il y avait quelque chose de satanique, et comme je les pressais de la guérir enfin, parce que c'était trop cruel de laisser souffrir ainsi une pauvre personne sans la secourir, M. le curé me dit : « Vous ne savez pas, ni moi non plus, si elle veut être guérie. » Cette parole me jeta dans l'étonnement, et je me demandais s'il était possible qu'elle con-

sentit à ces infamies. Je l'interrogeai là-dessus et elle me répondit : « J'y ai souvent pris plaisir, j'ai même souvent communiqué dans cet état mauvais, et j'y prends encore plaisir de temps en temps, et je cède à la tentation, parce qu'il me fait trop souffrir quand je ne l'accepte pas. — Cependant, lui dis-je, si vous mouriez dans cet état, vous iriez tout droit en enfer, car vous êtes bien plus coupable que si vous péchiez avec des hommes. — Je le sais bien, me répondit-elle, aussi ma conscience n'est guère tranquille. »

Voilà environ onze ans que j'ai connaissance de toutes ces choses, et il y avait alors déjà quatre ans qu'elles avaient commencé, ce qui fait environ quinze ans. Depuis environ cinq ans, elle ne le voit plus en personne, mais il la pique toujours, et elle le sent encore quelquefois venir la nuit sur elle. Elle se confesse maintenant presque tous les huit jours, et communique quelquefois, du moins quand elle n'a pas donné son consentement, car il lui arrive encore parfois de le donner, quoique bien plus rarement.

Elle m'a dit qu'il lui avait offert beaucoup d'argent si elle voulait se donner à lui, mais qu'elle n'a pas accepté et n'a jamais voulu lui faire aucune promesse.

Agréez, etc.

Céleste DUFOUR.

La seconde lettre est datée de Romorantin le 27 février 1888, et vient de la même personne :

L'obsession continue toujours, mais bien moins forte; cependant il la pique toujours, mais seulement du côté gauche, et elle répand encore bien du sang... Je lui demande si elle y prenait encore plaisir. — « Non, me répondit-elle, il m'ennuie au contraire à présent et me fait toujours bien souffrir. Je n'ai pas encore pu garder de scapulaire, il ne veut pas m'en souffrir. — Comment, lui dis-je, est-il donc venu la première fois? L'aviez-vous demandé? — Oh non! je ne savais même pas trop ce que cela voulait dire. Je l'ai accepté pourtant. — Mais au moins, n'aviez-vous pas de mauvaises pensées, de mauvais désirs que vous aviez envie de satisfaire? — Oui, dit-elle, c'est pour cela que, sur ses paroles flatteuses, je me suis amusée avec lui. J'ai été ensuite plusieurs fois demandée en mariage, et je n'ai jamais voulu me donner à un autre. »

Troisième lettre, de la même, du 21 mars 1892 :

Françoise Malard est toujours la même; elle ne consent pas, mais souffre toujours et croit que cela ne finira qu'avec elle. Elle n'a pas cru nécessaire d'en parler à son nouveau confesseur, mais sa dévotion diminue, car elle ne se confesse plus guère que tous les mois...

Quatrième lettre, du 2 novembre 1898 :

Françoise Malard est à peu près ce qu'elle était il y a six ans, elle est encore piquée par une main invisible environ trois fois par semaine et répand toujours bien du sang. « Mais pourquoi, lui dis-je, n'en parlez-vous pas à votre confesseur? Elle me répondit : « C'est inutile, puisque je n'y consens pas; je suis trop vieille du reste à présent pour y consentir. » Et les choses en restèrent là. Eh bien! pour moi, il me semble que, quoiqu'elle n'éprouve plus de plaisir sensuel, elle n'est pas fâchée au fond que certaines relations continuent, car si elle voulait fortement les faire cesser, elle en parlerait à son confesseur et elle y arriverait en prenant tous les moyens qu'il lui indiquerait.

Mais il y a là quelque chose qui flatte son orgueil et son amour-propre! Elle n'est pas comme une autre! Il doit rester aussi en elle quelque chose de l'affection qu'elle a donnée autrefois et qui n'est pas complètement brisée. La femme est ainsi faite...

III. — *Ne pourrait-on pas expliquer tous les faits d'obsession sans admettre l'intervention sensible du démon?*

Quelques-uns l'ont soutenu. Mgr Le Camus et le Dr Le Mesnant des Chesnais ont même prétendu, d'après saint Cyprien et Théodore de Mopsueste, disent-ils, qu'il en fut ainsi de la tentation de Notre-Seigneur au désert, que le démon aurait seulement cherché à agir sur lui comme il agit sur nous, évoquant des imaginations, multipliant les illusions, et murmurant des sollicitations dangereuses.

Cette opinion est contraire : 1^o à l'Évangile, où tout indique une action extérieure : et les pierres que montre le démon, et le transport sur le pinacle du Temple, d'où il lui dit de se jeter en bas, et le transport sur une haute montagne, et la prostration devant lui qu'il demande; 2^o à l'opinion générale, on peut même dire universelle, des Pères et des commentateurs qui, dit Maldonat, ont admis à l'unanimité ici une tentation extérieure; 3^o au bon sens et à la raison, qui nous enseignent qu'en Notre-Seigneur les facultés sensibles étaient dans une dépendance absolue de la raison, et qu'en conséquence il ne pouvait être le jouet d'une hallucination, et ceci semble bien conforme à la foi. Impuissant donc à

troubler son imagination, le diable, pour le tenter, était réduit à le combattre en lui apparaissant extérieurement.

Si donc la tentation d'Adam, notre père commun selon la nature, et celle de Notre-Seigneur, notre père commun selon la grâce, furent extérieures et sensibles, pourquoi n'y en aurait-il pas d'autres? Pourquoi le diable y aurait-il renoncé? Et pourquoi Dieu, pour des raisons très sages, ne le permettrait-il pas quelquefois?

On comprend facilement aussi que ces sortes de tentations et d'obsessions s'adressent de préférence aux saints qui ont d'abord surmonté les tentations ordinaires; alors en effet l'esprit mauvais, en désespoir de cause, tente les grands moyens et essaie d'intimider les serviteurs de Dieu par des visions effrayantes et de les terrasser par des assauts furieux. Il n'est pas étonnant non plus que les Pères du désert aient été particulièrement en butte à ces obsessions; séquestrés en effet de toute créature et placés en dehors des appâts du vice et des séductions du péché, ils n'offraient aucune prise au diable, qui en était réduit à les assaillir en face et comme à visage découvert. Il en était de même des saints et saintes qui avaient toujours été, dès leur bas âge, des anges de pureté et sur qui par conséquent les séductions ordinaires n'avaient absolument aucune prise.

On comprend aussi que le démon ait voulu attaquer certains pécheurs parfaitement convertis pour les ramener comme de force à lui, et aussi d'autres qu'il avait peur de voir s'adonner entièrement à la sainteté; et enfin que pour plusieurs il ait réservé ces assauts-là pour les derniers instants, afin de troubler leur agonie, quand il ne lui restait plus que peu de temps, et que Dieu de son côté l'ait permis pour augmenter leurs épreuves, et ainsi leur récompense et leur gloire.

Nous avouerons cependant très volontiers qu'il est certaines obsessions qui n'ont rien eu d'extérieur, et qu'on doit même y ranger toutes celles où les choses extérieures et sensibles ne sont pas évidentes et prouvées, parce qu'il ne faut point admettre sans raison et sans preuves l'extraordinaire

ou l'extranaturel, d'autant plus qu'il y a bien des personnes dont l'imagination est assez facile à troubler.

Mais quand il est évident qu'il n'y a rien d'humain et que les faits sont bien certains et ne peuvent être sérieusement ni niés, ni contestés; quand il s'agit d'hommes comme saint Antoine ou saint Benoît, ces patriarches de la vie religieuse dont tous admiraient la sagesse, que les philosophes visitaient pour les consulter, dont les païens eux-mêmes cherchaient à toucher les vêtements, à qui les empereurs ou les rois écrivaient pour se recommander à leurs prières, eux et leur famille¹; quand enfin ces obsessions ont eu un grand retentissement extérieur, quand aux environs tous étaient à même de voir et d'entendre, et quand tous voyaient et entendaient la même chose, et l'attestaient, au besoin même, par serment, comment expliquer tous ces faits sans l'intervention sensible du démon? La chose serait beaucoup plus extraordinaire et extranaturelle que cette intervention sensible. Disons même que ce serait alors vraiment miraculeux.

Mais peut-on admettre qu'un être aussi fin et intelligent que le démon recoure à des apparitions souvent si grotesques et si ridicules? — Pourquoi pas? Le vieux serpent n'est pas libre d'agir comme il veut, Dieu lui impose des limites et le force à ramper et à manger la terre; mais sa malice est telle et sa haine si grande que, quand elles ne peuvent se traduire que par des haines grotesques et des grimaces, incapables de se contenir elles éclatent quand même; et le diable au moins affirmera sa force et son action, il arrivera à troubler certaines âmes, à les vexer, et à en faire pécher quelques-unes. C'est ce qu'il veut.

IV. — *Les copulations sexuelles.*

Quant aux *copulations sexuelles* dans lesquelles on appelle *incube* le diable quand il joue le rôle de l'homme, et *succube*

1. Il est à remarquer que les plus fortes obsessions ont été dirigées contre des personnages remarquables par leur sainteté, leur jugement, leur perspicacité, leur bon sens pratique, leur caractère mesuré et peu impressionnable aux choses imaginatives.

quand il remplit les fonctions de la femme, Gorres cherche à tout expliquer par des illusions provenant cependant du démon. Toutefois un certain nombre de faits cités par lui disent quelque chose de plus; nous croyons donc que, même à s'en tenir à Gorres, il faut reconnaître ici trois genres de faits.

Les premiers ne renferment guère qu'une espèce de surexcitation ou d'inflammation des organes sexuels, et de satisfaction dans les puissances intérieures qui y correspondent, et cela dégénère parfois en hystérie libidineuse excessivement difficile à guérir, et le démon peut bien y être pour quelque chose.

Les seconds proviennent d'une véritable illusion démoniaque; alors l'imagination surexcitée et troublée représente les choses comme si elles étaient réelles. La personne sent comme quelqu'un qui la saisit, qu'elle croit voir par moment, et qui accomplit avec elle les actes copulatifs ou d'autres actes impurs, et elle n'est plus maîtresse d'elle-même, d'autant plus que les jouissances sexuelles sont surexcitées en elle et qu'elle s'y affectionne singulièrement. Par la raison qu'il ne faut admettre l'extraordinaire et l'extranaturel que quand il est bien certain et prouvé, nous ne demandons pas mieux que de nous en tenir à cette opinion quand elle peut suffisamment expliquer les faits.

Mais il y a certainement un troisième genre de faits, où il faut admettre apparition réelle et copulation réelle. Alors l'imagination n'est pas surexcitée et jouit même d'un certain calme; la personne ne voudrait point d'abord du démon, mais elle finit par être dominée par lui, parce qu'elle s'y est donnée auparavant plus ou moins, elle en souffre même beaucoup, mais elle n'est pas la plus forte. Dans ces cas-là, le démon joue bien plus souvent le rôle d'incube que celui de succube, soit parce que par orgueil il aime mieux jouer le premier rôle, celui qui domine l'autre, que le second; soit parce que l'homme passionné est ordinairement assez fort et assez hardi pour se procurer près d'une femme la satisfaction qu'il veut, tandis que la femme plus craintive ne l'ose pas

toujours, et qu'elle regarde quelquefois comme un honneur de copuler avec le démon ¹.

Disons même qu'il est impossible de nier ce genre de faits après les témoignages si nombreux, si clairs et si frappants des saints Pères. Qu'il nous suffise de citer les paroles de saint Augustin : « Les faits de démons incubes ou succubes sont si multipliés qu'on ne saurait les nier sans impudence; l'autorité de tant de personnages graves, les récits de faits indiscutables tant chez les peuples civilisés que chez les peuples barbares, les aveux enfin de plusieurs milliers de personnes doivent être pris en considération. » (*De Civit. Dei*, vx.)

V. — *Conclusions pratiques.*

Elles découlent de ce que nous avons dit.

Le confesseur ne doit jamais repousser durement une personne qui se croit obsédée, mais au contraire avoir compassion d'elle; et cependant ne pas admettre trop facilement les faits, les étudier d'abord avec soin et sans parti pris, puis les peser et les juger de son mieux, en admettant le moins d'extraordinaire et d'extranaturel possible; mais ne jamais décourager la personne qui s'adresse à lui, lui inspirer au contraire la haine du péché et du démon, et la volonté bien déterminée de briser toute affection désordonnée, de combattre à outrance et de ne jamais admettre ce qui n'est pas bien; l'exciter à se confesser souvent, et gagner assez sa confiance pour qu'elle lui fasse des confessions bien franches; chercher après cela à la rendre humble et mortifiée; lui ins-

1. Utrum prolem ex hujusmodi congressu dæmonis cum muliere nasci possibile sit? — Saint Thomas répond, avec beaucoup de raison, que le démon n'ayant pas la puissance divine ne saurait créer, et qu'étant esprit il ne saurait engendrer. Mais le pourrait-il à l'aide du corps sous lequel il apparaît? Alii negant simpliciter. Quibusdam vero videtur quod generare potest, non quidem per semen ab eo aut a corporibus assumptis decisum, sed per semen alicujus hominis ad hoc acceptum (utpote quod unus et idem dæmon sit ad virum succubus, et semen ab eo receptum in mulierem transfundit ad quam fit incubus). Sed proculdubio generatio tali modo facta, virtute humani seminis fit; unde homo sic genitus non esset filius dæmonis, sed viri cujus fuit semen acceptum. — Et quoad seminis translationem, notat idem Doctor quod dæmon, sive per velocitatem motus, sive per aliqua fomenta, remedium adhibere potest ne seminis minuat vis fecundativa. (*De Potent.*, q. vi, art. 8; *S. Theol.*, 1^a p., q. ii, art. 3.)

pirer encore une grande confiance et une grande dévotion à Marie, au Sacré-Cœur de Jésus et au signe de croix; recourir aux exorcismes privés (dont nous parlerons dans le chapitre suivant), selon qu'il le jugera prudemment utile. Il devra en être de même de la sainte communion, qu'il pourra quelquefois permettre très fréquente ou assez rare selon les circonstances et d'après ce qu'il croira le meilleur pour l'obsédé.

CHAPITRE IX

POSSESSIONS DIABOLIQUES

Nous allons d'abord tâcher de nous rendre compte de ce qu'est la possession diabolique; puis l'établir par des faits, dont nous discuterons les principaux; enfin nous étudierons les exorcismes et les différents remèdes à employer dans les cas de possession.

I. — *Qu'est-ce que la possession?*

I. Ici la possession est l'état d'une personne actuellement sous la puissance du démon qui est entré en elle, qui parle et agit par elle, et s'est saisi pleinement de toutes ses facultés inférieures et des membres de son corps.

Les natures corporelles peuvent agir les unes sur les autres, et les plus fortes dominer les plus faibles. Il doit en être de même des natures spirituelles ou intelligentes, qui peuvent se compénétrer jusqu'à un certain point, sans cependant se fondre ensemble. C'est ce qui montre que le démon, étant un esprit supérieur au nôtre, peut le dominer et le saisir jusqu'à un certain point, surtout dans ses facultés inférieures qu'il peut dominer de beaucoup, et à plus forte raison dans ses organes et les membres de son corps, Dieu

ayant fait les corps pour être régis par les esprits, comme nous l'avons dit au chapitre I^{er}.

Cependant le démon n'arrivera jamais à absorber ou détruire la personnalité de l'homme et à lui substituer la sienne propre, parce qu'alors il y aurait destruction de notre être propre, ou au moins une confusion absolument contraire à l'ordre établi par Dieu, qui lui-même ne veut jamais enlever à qui que ce soit sa personnalité, ni violer le sanctuaire de la liberté humaine, ni contraindre la volonté à faire des choses qu'elle ne veut pas. A plus forte raison donc le démon ne pourra jamais forcer la liberté et la volonté humaines et exercer un empire complet sur elles; il pourra seulement par le moyen des sens qu'il gouvernera, les endormir ou les assoupir, comme elles le sont dans le sommeil, et alors l'homme ne portera aucune responsabilité de ce qui se passera dans cet état, à moins qu'il ne l'ait voulu quand il avait conscience de lui-même. C'est si vrai que rendu à lui-même le possédé, généralement au moins, ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé en lui dans l'état de possession; c'était un autre qui agissait en lui à son insu.

Dieu fit voir à sainte Hildegarde que le démon n'entrait point dans le possédé avec sa propre forme, mais le pénétrait comme de son ombre pour le faire agir et parler sans qu'il s'en doutât ou s'en aperçût, au moins d'une manière réflexe. C'est pour cela que les possédés, même quand ils disent ou font des choses absolument contraires et répugnantes à leurs idées et manières d'agir habituelles, n'en paraissent aucunement étonnés.

Lorsque le démon s'empare des puissances motrices pour les faire servir à ses fins, dit Gorres, il peut agir sur elles soit en doublant leur énergie, soit au contraire en l'affaiblissant — Dans le premier cas, il produit des opérations qui dépassent la mesure ordinaire, et qui se manifestent au dehors soit par des phénomènes terribles, d'une nature sauvage, quand les possédés, par exemple, transportés d'une aveugle rage, se jettent sur ceux qui les entourent, se déchirent eux-mêmes, bouleversent ou brisent tout autour d'eux; ou bien par des phénomènes tout à fait extraordinaires, quand, par

exemple, ils sont élevés au plafond d'une chambre ou se replient entièrement sur eux-mêmes, etc. — Dans le second cas, les puissances ainsi affaiblies ou liées par le démon sont réduites à une inaction complète ou ne produisent que des mouvements imparfaits; par exemple, le possédé devient sourd, muet, ou ne prononce que des sons inarticulés, etc.; cela quelquefois arrive subitement après des mouvements violents et saccadés.

Il en est de même des organes de la nutrition. Il est des possédés qui sentent une faim que rien ne peut rassasier, et qui dévorent tout ce qui se présente à eux; d'autres qui éprouvent au contraire un dégoût profond pour tout aliment, et ce sont quelquefois les mêmes personnes qui passent ainsi d'un extrême à l'autre; on a remarqué aussi que bien des possédés écumaient par la bouche, comme des chiens enragés.

On en voit aussi qui, par suite de l'altération des poumons, émettent comme des flammes par la bouche, et exhalent une odeur de soufre. On a remarqué également que quand c'était le diable qui parlait par la bouche des possédés, leur voix n'avait plus du tout le même timbre, mais en prenait un tout particulier, bref et saccadé, que l'homme aurait peine à imiter; d'autres fois ils imitent le cri de certains animaux, et en font entendre plusieurs à la fois, et même plusieurs voix plus ou moins humaines.

On a constaté enfin des altérations singulières et en sens contraire sur les organes génitaux, sur le système nerveux et sur la circulation du sang, aboutissant soit à un sommeil léthargique, soit à une insomnie prolongée.

Il faut bien observer que chez la plupart des possédés, la possession n'est pas continuelle, mais seulement passagère et les reprenant de temps en temps à l'improviste, et quand ils s'y attendent le moins; et en dehors de la possession ils reviennent complètement à leur état habituel.

Disons enfin que le bon Dieu ne permet pas généralement au démon de faire durer cet état trop longtemps, comme il ne lui permet pas de posséder beaucoup de personnes, mais seulement un très-petit nombre, et encore pour celles-là il

limite singulièrement sa puissance naturelle, car Dieu aime infiniment plus l'homme que le diable ne peut le haïr : aussi la plupart du temps les possessions tournent au bien spirituel des possédés.

II. Les *causes* qui donnent lieu à la possession sont multiples et quelquefois bien difficiles à connaître. La malice des démons est bien la première, il faut ensuite la permission de Dieu. Les démons ne sont pas sans étudier les caractères qui y sont plus aptes, et comme prédisposés. Le tempérament le plus accessible aux opérations de ce genre est assurément, disent les auteurs, le mélancolique, parce que c'est lui qui s'ouvre le plus largement aux influences du dehors, et chez qui les extrêmes opposés se retrouvent le plus facilement; le colérique vient tout après lui et le flegmatique occupe le dernier rang.

Mais pour que le démon puisse posséder une personne, il faut encore autre chose; par exemple, un sort jeté sur elle ou contre elle, est un stimulant pour le démon. Mais on reconnaît généralement qu'il faut aussi, du moins presque toujours, une faute de la part de la personne elle-même, soit de colère, soit de désir de vengeance, soit d'impureté, soit de sensualité, soit de curiosité, soit d'orgueil. Il n'est point nécessaire que cette faute soit grave, mais au moins ordinairement Dieu attend quelque faute de la part de cette personne pour permettre au démon de s'en emparer; et si cette faute est légère, c'est pour la lui faire mieux expier et la faire arriver à une plus grande sainteté. Nous croyons cependant que Dieu a dû permettre quelques possessions sans qu'une faute ait été commise comme cause préalable ou occasionnelle, mais alors c'est que le possédé en devait tirer de grands fruits pour le bien de son âme.

II. — *Les faits de possession.*

Les faits en général ne sauraient être niés, car il y a toujours eu des possédés. — Il y en avait beaucoup du temps de Notre-Seigneur, comme les saints Évangiles en font foi;

on peut bien croire qu'il y en eut davantage qu'auparavant, parce que le démon qui croyait bien que sa puissance allait être brisée en partie, fut emporté à une rage plus grande. Mais ce n'était point une innovation; chez les Juifs personne n'en était étonné; c'est donc qu'il y en avait toujours eu.

La preuve encore, c'est qu'il y avait dans l'ancienne loi des sortes d'exorcismes pour chasser les démons, et quand les Phariséens disent que c'est par Béalzébub, prince des démons, que Jésus les chasse, il leur répond : « Si c'est par Béalzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils ? »

Il y en avait chez les païens : les Actes des martyrs citent un grand nombre de possédés délivrés par eux et convertis.

Il y en eut du temps des Pères de l'Église. Saint Jérôme qui, certes, n'était pas un petit esprit, en raconte plusieurs faits dans la vie de saint Hilarion¹. Saint Hilaire, saint Paulin, saint Jean Chrysostome rapportent des faits du même genre dont ils avaient eu parfaite connaissance. Saint Sulpice-Sévère, dans la vie de saint Martin, raconte aussi bien des faits semblables, dont il pourrait, dit-il, citer des milliers de témoins. Les possédés étaient enlevés en l'air, où ils restaient longtemps les bras étendus, sans aucun soutien visible; les démons exorcisés par le saint poussaient d'horribles rugisse-

1. L'un des premiers citoyens de la ville d'Ayla, nommé Orion, étant possédé par une légion de démons, fut amené, chargé de chaînes, devant le saint. Dès qu'Orion l'aperçoit, il se jette sur lui et le soulève très haut en l'air. Tous les assistants poussent des cris, craignant que ce corps exténué par les jeûnes ne soit brisé; mais le saint leur dit en souriant : « Laissez-le faire », puis il met une main sur les cheveux d'Orion et de l'autre saisit ses mains, en disant deux fois aux démons : « Soyez tourmentés ! » Orion pousse alors de grands cris, le derrière de sa tête se renverse et touche la terre et il pleure, puis on entendit sortir de sa bouche comme différentes voix et les cris confus d'une grande foule. Ce fut tout; il était délivré. — Un jeune officier des gardes de l'empereur Constance étant possédé, obtint de lui la permission de se rendre près d'Hilarion. Le saint commande à toute sa suite de se retirer et ne garde que ceux qui l'accompagnaient de plus près. L'officier est alors enlevé en l'air par le démon, et quoiqu'il ne le sache aucunement, il se met à parler très purement le syriaque, et le démon avoue qu'il est entré contraint par des charmes. « Je ne te demande pas comment tu es entré, réplique Hilarion, je te commande de sortir. » Et de suite l'officier fut délivré. — Un autre possédé, nommé Marsitas, brisait ses chaînes et blessait tout le monde, comme un taureau furieux. Quand il est conduit près d'Hilarion, les cénobites eux-mêmes sont épouvantés à la vue de ce furieux qu'une foule de gens contiennent à peine. Néanmoins, Hilarion commande de le délier : « Baisse la tête, lui dit-il, et viens ici. » Le possédé obéit en tremblant. Le saint ayant ensuite exorcisé le démon, renvoya cet homme parfaitement guéri.

ments et déclaraient s'appeler, l'un Jupiter, l'autre Mercure, etc., et le saint renvoyait tous les possédés entièrement délivrés.

Les possessions furent très fréquentes *au moyen âge*, et les écrits de saint Pierre Damien, de Pierre le Vénérable, de saint Odilon, de saint Odon, de saint Bernard, etc., qu'on ne saurait suspecter de mensonge, ni même d'exagération, en rapportent bien des exemples¹.

Dans l'*ère moderne*, les possessions ne furent pas moins nombreuses qu'au moyen âge. Nous citerons seulement et discuterons, au moins quelque peu, les trois principales.

Celles de Loudun d'abord. Il y a là deux choses à examiner : les possessions elles-mêmes et le sort jeté par Grandier. Les possessions sont vraiment indéniables; aussi n'ont-elles été contestées que cinquante ans après le calviniste Aubin, sans renseignements, sans vraisemblance, sans preuves, et cependant c'est lui que suivent encore nos esprits forts. Les possessions durèrent six ans entiers; les quatorze religieuses Ursulines du couvent de Loudun furent possédées. Elles appartenaient aux grandes familles de France, et c'étaient d'excellentes religieuses. Après que le démon fut chassé, sous la direction du P. Surin, elles devinrent des saintes. Assurément elles n'ont pas voulu jouer la possession. Pourquoi en effet l'auraient-elles fait? Pour être méprisées, passer pour folles, perdre toutes leurs élèves et se voir réduites à la misère? (Car tout cela arriva.) Et comment pendant toute leur vie, et même à l'heure de la mort, pas une ne se serait-elle démentie?

Mais en supposant même par impossible qu'elles eussent voulu jouer la possession, elles n'auraient jamais pu réussir.

1. On amène un jour à saint Bernard une femme de haute condition, très âgée et depuis longtemps possédée du démon. A peine pouvait-elle respirer. Privée de la vue, de l'ouïe et de la parole, agitée de convulsions violentes, elle tirait tellement la langue qu'elle semblait un monstre et non une femme. Saint Bernard exhorta le peuple à prier avec ferveur, ce qu'il fit lui-même, puis il commença la sainte messe. Après le *Pater*, mettant la sainte hostie sur la patène, il la tint élevée au-dessus de la tête de cette femme, en disant : « Esprit malin, voici ton juge... C'est par sa puissance terrible que je te commande de sortir du corps de sa servante. » Le démon alors la tortura d'autant plus terriblement qu'il se sentait forcé de la quitter. Le saint remonta à l'autel et, après la fraction de l'hostie, donna la paix au diacre qui la communiqua au peuple, et à l'instant même la possédée fut complètement guérie.

Comment en effet échapper toutes à la vigilance de tant de témoins, observateurs clairvoyants, prêtres, magistrats, médecins? Treize juges choisis parmi les plus capables, cinquante médecins, le commissaire royal de Laubardemont, Gaston d'Orléans frère du roi, les examinent tous de près, interrogent et usent de tous les moyens en leur pouvoir pour arriver à la vérité, et finalement tous sont convaincus qu'il y a vraie possession, et signent des procès-verbaux différents, mais arrivant tous à la même conclusion. Des savants viennent aussi à Loudun pour se rendre compte des choses, ils interrogent les religieuses en latin, en grec, en turc, en arabe, etc., et reçoivent toujours une réponse exacte des religieuses dans la langue où elles sont interrogées. L'exorciste leur commande intérieurement seulement, et il obtient une obéissance complète et immédiate. Puis, comment des religieuses auraient-elles pu s'élever en l'air et y rester longtemps sans point d'appui, se ployer, sans manquer à la modestie, le corps de toutes sortes de manières, que les plus habiles jongleurs seraient absolument incapables d'imiter?

Il y eut beaucoup d'exorcismes, et chacun affaiblissait la force du démon, mais sans le faire sortir, car il était de la gloire de Dieu que les démons ne sortissent pas de suite¹. Les religieuses y gagnèrent de leur côté beaucoup en humilité, en abnégation, en obéissance, en piété et en sainteté.

Ces possessions donnèrent lieu aussi à bien des conversions. Mylord Montaigu et d'autres gentilshommes anglais,

1. L'un d'eux fit même cette déclaration : « Je voudrais bien sortir, car je souffre plus même qu'en enfer, puisqu'on me méprise et qu'on me force d'agir pour la gloire de Dieu; mais je suis forcé de rester encore, car si nous étions sortis dès le premier exorcisme, on aurait nié la vérité de la possession. » Un autre voulait, comme signe de départ définitif, écrire son nom sur la main de la religieuse, afin, disait-il, qu'au moins son nom fût porté dans le ciel; mais il fut forcé, en sa place, d'écrire le nom de saint Joseph d'une manière très visible, en caractères rouges parfaitement marqués. Un autre, après les plus vives résistances, fut obligé d'écrire le nom de Marie. Un autre ne partit qu'après une rude discipline que le P. Surin avait ordonnée à la religieuse jusqu'à ce qu'il fût parti. « Le fouet à moi! s'écria le diable, non, non! » La religieuse obéissante se donna la discipline pendant près d'une heure; elle était tout en sang et le diable résistait toujours; elle s'arrêtait enfin, épuisée, pour aller retrouver le P. Surin quand elle se dit à elle-même : « Eh bien! non, je n'irai pas, je suis une lâche il m'a dit de me la donner jusqu'à ce qu'il lût parti, j'obéirai, dussé-je en mourir! » (Voilà ce qu'étaient ces religieuses.) A peine eut-elle recommencé qu'elle se sentit complètement délivrée. Enfin, le dernier démon ne quitta la place que quand la mère supérieure, sur la demande du P. Surin, eut fait vœu de demander, pour être humiliée, à n'être plus que simple Sœur converse.

protestants, se sentirent singulièrement ébranlés après avoir vu ce qui se passait là, et ils en donnèrent l'attestation au greffe; le lendemain, mylord Montaigu vint trouver le P. Surin, pour lui dire qu'après de tels miracles il se faisait catholique; il alla ensuite à Rome auprès du pape Urbain VIII et fut ordonné prêtre. D'autres protestants anglais et français, qui avaient aussi été témoins de ce qui se passait à Loudun, l'imitèrent dans sa conversion. Des incrédules et des impies revinrent à la foi et aux pratiques religieuses par suite de ce qu'ils avaient vu là et entendu, et parmi les conversions les plus éclatantes on peut citer celle si connue de M. de Quériolet, jusqu'alors un des impies les plus forcenés qui aient jamais existé. D'autres se trouvèrent singulièrement raffermis dans la piété et amenés à une vie vraiment sainte; de sorte que cette possession tourna grandement à la gloire de Dieu. Aussi Bossuet, que personne n'accusera jamais d'être un petit esprit, était pleinement convaincu, ainsi que tous les grands évêques de ce temps-là, de la vérité de cette possession.

(*A suivre.*)



VARIÉTÉS

MADAME D'ESPÉRANCE

M^{me} d'Espérance, lors de son voyage à Oberammergau, en juin dernier, vint passer deux jours avec ma femme et moi, à notre grand plaisir. Je portai la conversation, entre autres, sur la possibilité de séances nouvelles, dans l'intérêt de la science, mais à cet égard tout espoir doit être abandonné. La raison en est la ferme conviction où se trouve M^{me} d'Espérance qu'une semblable série d'expériences serait préjudiciable à sa santé actuellement bien rétablie. Entre autres ennuis, attaques et dommages auxquels sa médiumnité l'avait exposée, il y a surtout deux faits qui ont causé un si grand préjudice à sa santé que, malgré son dévouement habituel, elle ne voudrait plus sous aucun prétexte courir des risques semblables.

Le premier de ces faits se produisit à l'époque où M^{me} d'Espérance vivait en Angleterre ; il concerne la séance où la figure matérialisée d'Yolande fut saisie brutalement. Il en résulta non seulement une sensation momentanée d'agonie et de terreur mortelle, mais une maladie grave et prolongée. Le second fait, de nature vraiment extraordinaire, se rapporte à une dématérialisation partielle subie, la disparition de toute la partie inférieure de son corps ayant été constatée par plusieurs assistants. Pendant la maladie de deux ans consécutive à ce phénomène si inattendu et si malheureux, ses cheveux devinrent tout blancs, puis tombèrent. Ma femme fut très heureuse de voir qu'aujourd'hui M^{me} d'Espérance possède une chevelure foncée, contrastant avec les cheveux presque blancs qu'elle portait en été 1894, neuf mois après la malheureuse séance d'Helsingfors.

Qui pourrait se porter garant que même dans des séances

tenues avec des personnes sceptiques, le mieux intentionnées, elle ne courrait pas le risque d'une nouvelle mésaventure? En dépit de toutes les précautions prises, quelque phénomène fâcheux inattendu pourrait se produire. Les personnes sérieuses, celles qui ne rejettent pas avec dédain tout témoignage humain, trouveront dans les ouvrages déjà publiés un nombre suffisant de preuves en faveur de la réalité des manifestations... Cependant M^{me} d'Espérance était disposée à faire une exception dans un but de charité... L'offre qu'elle fit ne put se réaliser...

Je me suis entretenu avec M^{me} d'Espérance de deux sujets qui, à mon avis, présentent un intérêt général. Je lui racontai entre autres que le fragment de voile que j'avais coupé à l'une des séances d'Helsingfors était encore intact, alors que, dans la règle, les substances matérialisées disparaissent plus ou moins vite; elle m'apprit alors que les objets de cette nature persistent toujours du moment qu'ils ont passé entre beaucoup de mains ou ont été souvent maniés. Je voulus aussi savoir d'elle comment il se faisait que Carl du Prel ne se fût pas encore manifesté, d'autant plus que durant sa vie il avait souvent affirmé son intention de se manifester après la mort, si cela lui était possible. M^{me} d'Espérance répliqua que, selon son expérience personnelle, il était de règle qu'il pouvait se passer des années avant qu'un esprit dégagé pût se communiquer avec succès, d'ailleurs il se peut que du Prel n'ait pas encore trouvé le médium qui lui convient. Son propre père, qui s'était trouvé dans la plus étroite affinité avec elle, ne put se manifester que six années après sa mort, et encore fut-ce par un autre médium; au bout de vingt-cinq ans seulement, il put se communiquer par sa fille cependant douée d'une si puissante médiumnité. En ce qui concerne du Prel, il se peut encore qu'actuellement il soit trop occupé de problèmes nouveaux pour songer à se manifester dans le plan terrestre.

Pour conclure, je saisis cette occasion pour répéter quelle impression favorable produisent les manières affables, franches, loyales et calmes de M^{me} d'Espérance sur tous ceux qui ont le bonheur de la connaître. Le Dr Egbert Müller a donné un curieux témoignage de la valeur de cette femme

exceptionnelle, en disant il y a quelque temps que, tout convaincu qu'il est que les phénomènes spirites sont l'œuvre de Satan, il doit faire une exception pour ceux qu'elle a produits

(*Light*, 1^{er} septembre.)

L'ENFER CHINOIS

On sait que le soulèvement de la Chine est dû, pour une grande part, au fanatisme religieux.

Nous n'avons pas ici l'intention d'expliquer les particularités des croyances des Boxers; voici, à titre de curiosité, leur théorie de l'enfer, que Confucius avait un peu négligée et qui est par conséquent plutôt traditionnelle que dogmatique.

Sitôt dépouillée de son enveloppe humaine, l'âme chinoise est recueillie par des démons qui parcourent l'espace munis d'une chaise à porteurs. Ils installent l'esprit défunt dans leur palanquin et cinglent à toute vitesse sur l'enfer, où ils sont reçus, dès le seuil, par le dieu du Destin. L'enfer chinois est divisé en une foule de compartiments. A la tête de chaque division se trouve un juge président entouré d'un nombreux état-major d'assesseurs, de substituts et d'officiers judiciaires de tout ordre. Dans chaque division l'on juge un crime bien défini : le meurtre, le vol, le blasphème. Les châtiments diffèrent d'une division à l'autre. Ils consistent en supplices douloureux et éternels. Les menteurs sont parmi les plus maltraités : un démon farouche les assomme méthodiquement, à la gloire de la Vérité.

Des cas fort embarrassants peuvent laisser les juges perplexes. L'âme dont il s'agit d'apprécier le passé terrestre compte parfois à son actif autant de bonnes actions que de mauvaises. Dans ce cas, on la renvoie sur terre et le dieu du Destin lui octroie, par une grâce spéciale, diverses occasions

de faire le bien. Si elle n'en profite pas, elle passera toute une existence d'homme dans un corps difforme ou malade. Les pauvres diables atteints d'une affection incurable passent en Chine, pour expier de la sorte un grand péché commis dans une existence antérieure. Si une femme observe sur terre une conduite exemplaire, elle renaîtra avec une figure d'homme : c'est monter en grade. Suivant les philosophes chinois, la vertu est du sexe masculin ; le crime du sexe féminin.

Ce n'est là qu'une opinion des philosophes chinois. Et ils ne sont pas infaillibles, non plus que les dieux qu'ils ont créés à leur image. Les Yu-Li citent le cas d'une erreur judiciaire qui provoqua jadis un scandale terrible dans l'enfer chinois : un homme vertueux, qui avait passé sa vie dans le culte de la justice et de l'honneur, fut soumis, par la faute d'un démon mal familiarisé avec la topographie de l'Hadès jaune, à une série d'horribles châtiments. Afin d'éviter toute réclamation, les juges infernaux font absorber à l'âme qui attend leur sentence une tasse de « thé d'oubli », breuvage merveilleux qui lui ôte complètement la mémoire. La croyance au thé d'oubli est très répandue dans le Céleste-Empire.

(Autorité du 10 août.)



LE RÊVE PRÉMONITOIRE DU D^r GIBIER

Le Dr Gibier, spirite français bien connu, fondateur de l'Institut Pasteur de New-York, est mort récemment d'accident. Il souffrait depuis douze jours d'un lumbago et dans la première nuit où il put trouver du sommeil, après cette rude atteinte, il fit le rêve qu'il se trouvait en voiture seul, qu'il était lancé dehors et tué. Le lendemain matin il parla de son rêve à sa femme qui en fut très effrayée, mais il rit de sa

frayeur. Le même jour il sortit en voiture non pas seul, mais avec sa belle-mère: son attelage s'emporta et il fut précipité sur le sol et tué.

(*Light*, 7 juillet.)

UNE PROPHÉTIE

Dans le premier quart du vingtième siècle, de grands bouleversements se produiront en Europe. Les gouvernements républicains seront la règle, les monarchies l'exception. Au début du premier quart du siècle, la reine Victoria mourra soudainement. Le prince de Galles montera sur le trône, mais périra peu après de mort violente. Le duc d'York lui succédera et sera le dernier des monarques d'Angleterre. Dans une quinzaine d'années la république sera établie dans ce pays. Dans l'intervalle la Grande-Bretagne aura perdu les Indes. Après cette perte, la puissance de la Grande-Bretagne déclinera rapidement. La France jouira d'une paix et d'une prospérité relatives, avec un gouvernement républicain qui persistera pendant vingt-cinq ans au moins. — La prophétie émane d'un personnage de Washington, écrivain et fonctionnaire éminent.

(*Light*, 9 mai, d'après *Religiophilosophical Journal*.)

ALPHABET DES HABITANTS DE MERCURE

Voici ce que dit M. Erny, en faisant allusion à l'alphabet de la planète Mars, dont parle M. Flourney dans son livre : *Des Indes à la planète Mars* :

« Cela ne m'a pas étonné, car j'ai eu occasion de voir l'alphabet des habitants de Mercure, obtenu par les Brahmes, grâce à leur procédé psychique qui consiste en ceci : dans plusieurs villes de l'Inde, ils envoient des yoguis ou adeptes entraînés à opérer facilement la sortie de leur corps astral ; les brahmes ordonnent à chacun de ces yoguis de se transporter sur telle ou telle planète (comme par exemple Mercure) et d'y faire telles ou telles observations qu'ils contrôlent les unes par les autres et qui leur fournissent ainsi une base solide.

« C'est grâce à des documents brahmaniques, ajoute M. Erny, que j'ai pu avoir des alphabets lunaires (alphabets des habitants de la lune), planète qui, contrairement aux dires de nos savants, est parfaitement habitée, mais du côté qui n'est jamais tourné vers la terre. On sait que la lune ne nous montre invariablement qu'un côté de sa sphéricité ; aussi ne peut-on faire d'observations astronomiques que de ce côté, tandis que l'autre, qui échappe à l'œil humain, peut être vu et examiné par l'œil psychique des yoguis. »

(*Paix universelle*, 15 juillet.)



LES DERNIERS ENFANTS PRODIGES

Si incroyable que cela paraisse, l'Université de la Nouvelle-Orléans vient de délivrer un certificat médical à un étudiant

de *cinq ans* et nommé Willie Gwin. Les examinateurs ont ensuite déclaré en séance publique que le jeune Esculape était le plus savant ostéologue auquel ils eussent jamais délivré un certificat. Willie Gwin est le fils d'un médecin connu.

A ce propos, les journaux transatlantiques publient une liste de leurs enfants prodiges.

L'un d'eux, à peine âgé de onze ans, a récemment fondé un journal appelé *The Sunny Home*, qui dès le troisième numéro tirait déjà à vingt mille exemplaires. Pierre Loti et Sully Prudhomme sont les collaborateurs du Chatterton américain.

Parmi les prédicateurs célèbres des États-Unis on cite le jeune Denis Mahan, de Montana, qui dès l'âge de six ans (il en a actuellement neuf) étonna les fidèles par sa profonde connaissance des écritures et par l'éloquence de son verbe.

Parmi les *boys* prodiges du nouveau monde, il faut en citer un autre, l'ingénieur George Steuber, qui compte treize printemps, et Harry Dugan, le plus fameux voyageur de commerce des États-Unis, qui n'a pas encore atteint sa neuvième année. Harry Dugan vient de faire une tournée de mille milles (environ seize cents kilomètres) à travers la République étoilée, où il a fait des affaires colossales pour la maison qu'il représente.

En Europe les enfants prodiges sont rares. L'Allemagne cependant se vante d'avoir donné le jour à Henri Weber, un émule de Mozart qui, quoique à peine âgée de sept ans, a déjà composé plusieurs remarquables sonates et « fughette » et termine un opéra qui, dit-on, étonnera le monde musical.

En Victor Righetti, l'Italie peut se glorifier d'avoir produit un grand sculpteur de dix ans, dont la dernière œuvre, la *Madone et l'Enfant*, touche au sublime de l'art.

(*Soir*, de Bruxelles, du 26 juillet; le *Messenger*, 1^{er} septembre.)



TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Je n'ai certes pas la prétention d'avoir un « cœur d'éponge » ni d'être « meilleure qu'une oie », comme la grand'mère de l'étonnant couple Le Teutrois, auteur de l'article intitulé : Mgr Auguste Jean III, roi de France, paru dans le numéro d'août de votre revue. Cependant je crois être assez au courant des faits historiques concernant l'extinction de la branche aînée des Bourbons pour que vous veuillez bien me permettre également de traiter cette question, aussi brièvement que possible. Un second article me suffira pour compléter celui que je vous envoie aujourd'hui, et pour rétablir la filiation de la famille Naüdorff, singulièrement embrouillée par les fidèles de Jean III.

Cette question, un peu oubliée au milieu de tant de préoccupations plus importantes, est remise à l'ordre du jour par la publication de la *Correspondance intime de Naüdorff*, que vient de faire paraître M. Otto Friedrichst, et dont plusieurs journaux, les *Débats* entre autres, se sont occupés.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

E. LE NORMANT DES VARANNES.

Je crois que *Louis XVII Jean III* vaudrait mieux que le titre que j'avais mis en tête de ma première page.

Le Gérant : P. TÉQUI.

L'IMAGINATION DANS L'HYPNOSE

I

Que le sommeil, naturel ou provoqué, contribue puissamment, dans un grand nombre de cas, au rétablissement de la santé, nous ne pouvons pas en douter. Quand on peut obtenir d'un malheureux neurasthénique qu'il se sépare des causes, des hommes, des influences qui le troublent habituellement, qu'il se retire dans la paix de la solitude, qu'il écarte les émotions agitantes, qu'il cesse en quelque manière de penser, qu'il s'endorme naturellement, et qu'il entre ainsi doucement dans un autre monde favorable au rétablissement de l'équilibre dans son âme et dans son corps, il est certain qu'on a fait un grand pas vers la guérison. Toutes les ressources et toutes les forces physiques ou morales du sujet malade entrent en jeu, et exercent une action simultanée et convergente favorable au rétablissement de la santé.

Ce traitement est indépendant de la suggestion, mais il n'est pas indépendant de l'imagination. C'est celle-ci, au contraire, qui, dans la paix mystérieuse du sommeil, exhume de l'oubli, et fait apparaître des images qui exercent leur action salutaire sur l'organisme tout entier.

L'étude approfondie de l'hypnotisme a contribué à faire connaître le rôle et l'efficacité du sommeil dans le traitement des maladies du système nerveux. On a mieux compris que le sommeil calme l'hyperactivité morbide des centres nerveux en isolant le cerveau des causes d'excitation inutiles ou nuisibles. On a eu le sentiment plus précis du recueillement universel de notre dynamisme biologique dans le sommeil. On a mieux apprécié les observations pénétrantes

de nos grands philosophes sur les rapports de l'âme et du corps, du cerveau et de la pensée, pendant le sommeil.

« Je me suis appliqué, écrit le Dr Grasset, à faire ressortir l'avantage qu'il était possible de retirer de *l'hypnotisme employé seul, sans suggestion*, chez certains malades agités et irritables; il n'y a aucun inconvénient à les laisser plongés dans l'état d'hypnotisme pendant plusieurs heures consécutives. A leur réveil, les symptômes les plus ennuyeux ont disparu comme par enchantement. »

« L'emploi du sommeil provoqué, écrit le Dr Bourdon de Méru, peut être utilisé avec une durée plus ou moins prolongée, dans le traitement d'un grand nombre d'états nerveux. Ce sommeil est éminemment réparateur, rien ne le vaut pour dissiper la fatigue la plus profonde. C'est un sédatif puissant; il a le plus souvent besoin d'être prolongé. Pendant le sommeil prolongé, il se fait un travail latent où les suggestions antérieures germent et mûrissent dans le domaine du subconscient, leur effet se trouvant ensuite, pour ainsi dire, décuplé. »

Le Dr Wetterstrand, de Stockholm, s'exprime ainsi : « On a donné dans beaucoup de cas trop d'importance à la suggestion et pas assez au sommeil. Le traitement par le sommeil profond et prolongé répond à des indications précises. Dans les formes nerveuses caractérisées surtout par des troubles psychiques, le sommeil profond est extrêmement bienfaisant, et plus sa durée pourra être prolongée d'une façon ininterrompue pendant des jours, même pendant des semaines, plus le malade bénéficiera de son efficacité. Il n'est pas nécessaire de le réveiller pour l'alimenter et pour pourvoir à ses divers besoins. Tous ces actes sont automatiquement accomplis pendant le sommeil.

« Le dormeur ne ressent aucun malaise; il a, au contraire, la sensation d'un repos bienfaisant, ce qu'il est facile de constater par son aspect et l'expression de ses traits. C'est une méthode dont le moindre mérite est d'être inoffensive¹. »

1. *Revue de l'hypnotisme*, août 1904, *Le sommeil, agent curatif*, par le Dr Lemesle, professeur à l'École de psychologie de Paris.

Le Dr Liébeault résumait dans cet aphorisme les effets salutaires du sommeil : « Dormir, c'est guérir. »

Le sommeil naturel et spontané, et le sommeil provoqué par des moyens naturels ou de convention, produisent donc le même résultat : ils reposent l'organisme fatigué, ils soulagent et délivrent le cerveau oppressé par la tension et les fatigues de la veille, ils renouvellent les provisions dynamiques que nous dépensons ensuite dans le labeur de la vie, ils contribuent à nous délivrer des influences morbides qui troublent en nous la marche régulière et accoutumée de la vie.

Les physiologistes ne font pas de distinction essentielle entre le sommeil spontané et le sommeil provoqué ou l'hypnose. Ils ne voient dans les deux cas qu'une détente favorable de la force nerveuse : la force vitale cesse, un instant, d'être sous la dépendance vigilante de la volonté, elle agit spontanément, automatiquement, dans le sens de la guérison et de la santé.

Les causes les plus diverses peuvent produire l'engourdissement et le sommeil, c'est la chanson qui endort l'enfant, c'est le bruit monotone de la mer ou de la rivière qui bat les murs de votre maison, c'est le balancement du navire qui vous emporte, c'est un chant lointain, une mélodie rêveuse, c'est l'universel assoupissement de la nature dans les longs soirs d'été.

D'autres fois, pour nous faire oublier nos souffrances, nous provoquons le sommeil par des narcotiques d'une efficacité certaine, qui ne sont pas toujours sans danger. Mais, nous n'aurons jamais la pensée de supposer que nous sortons de l'ordre naturel et que ce sommeil provoqué soit l'œuvre d'une entité inconnue.

Qu'un malade s'assoie commodément dans un fauteuil, avec la pensée bien arrêtée de se laisser endormir par son médecin, qu'il se soumette à des passes magnétiques, ou à des pressions sur des points hypnogènes, il ne me viendra jamais à l'esprit de supposer que cet état physique d'hypnose produit par une cause physique est un phénomène surnaturel. L'hypnotisme est un des moyens, — et ces moyens sont innombrables, — d'endormir un sujet. Dans son imagination

le sujet se représente l'état du sommeil, il y arrête volontairement son attention, sous la direction et l'action de l'hypnotiseur; il s'endort. C'est la première phase de l'état de sommeil, favorable à la suggestion.

II

L'hypnotiseur dit à l'hypnotisé : Votre jambe est paralysée, vous ne pouvez plus marcher. Il lui présente une poupée, en lui disant : C'est une belle fleur. Il lui offre un verre de vinaigre, en affirmant que c'est une excellente liqueur; il se dresse devant lui, en s'écriant : Voici une bête féroce. Il lui annonce une exécution musicale admirable, et il produit une horrible cacophonie; il s'adresse ainsi successivement à la vue, à l'ouïe, au tact, à l'odorat, au goût, à tous les sens par lesquels nous entrons en communication avec le monde extérieur.

Le sujet endormi fera tous les gestes d'un homme qui admire et sent une belle fleur, il éprouvera la plus agréable sensation, en croyant déguster un verre de liqueur, il reculera d'effroi devant le lion dont il croit entendre le rugissement, il se complaira dans l'audition de l'œuvre musicale qu'on lui a annoncée, il regardera sa jambe, et il se trouvera dans l'impossibilité de marcher.

Que s'est-il donc passé?

Quand vous dormez, si votre sommeil n'est pas profond, vous restez encore en communication, d'une manière très incomplète, d'ailleurs, avec le monde extérieur : une lumière qui traverse la chambre, l'aboïement d'un chien, un changement d'attitude, une mauvaise digestion, le bruit d'une chaise qui tombe deviendront le point de départ d'un rêve qui se déroulera dans votre imagination sans vous éveiller, parce que la sensation n'est pas assez violente pour vous rendre l'usage momentanément suspendu de la raison et de la liberté.

Dans l'hypnose nous retrouvons un phénomène analogue, avec des conditions qui ne sont pas identiques, vous dormez,

mais vous entendez encore la parole de l'hypnotiseur, comme vous entendiez l'aboïement du chien, le chant du coq, le bruit de la chaise renversée. L'hypnotiseur évoque dans votre esprit l'image d'un lion rugissant, d'un breuvage délicat, etc., vous voyez aussitôt dans votre imagination cette bête féroce, ce breuvage, cette fleur.

Mais une image qui apparaît dans votre esprit n'est jamais seule, elle fait partie d'un groupe d'images où elle occupe, en ce moment, la place principale. L'habitude, et des perceptions répétées, nous ont habitué à nous représenter par exemple une bête féroce se précipitant sur sa proie pour la dévorer, et cette vue fait naître en nous un sentiment d'effroi. Si j'entends parler d'une fleur, d'une rose, je penserai à ses couleurs et à ses parfums. Si on me présente un verre d'eau, comme une liqueur précieuse dont on me fait la description, je retrouverai dans mon esprit l'image suscitée par la description de l'hypnotiseur, je vois dans mon imagination, c'est là seulement que le phénomène se produit. Je vois une image principale, et, en même temps, le groupe d'images secondaires dont elle fait partie.

Quand vous dites au sujet hypnotisé : votre jambe est paralysée, vous ne pouvez plus marcher, le sujet ne marche pas. Pourquoi? Vous n'avez pas exercé une action directe et décisive sur les muscles et sur les nerfs du patient, vous avez simplement suscité une image; le patient, en vous écoutant, croit voir sa jambe liée ou enchaînée, il demeure convaincu qu'il en est ainsi, et il ne peut plus marcher.

Si vous lui dites qu'il est soldat, officier, général, ou homme d'église, évêque, cardinal, l'hypnotisé voit ces personnages dans son imagination, il les voit, avec une intensité d'autant plus puissante, que les centres supérieurs, c'est-à-dire la raison et la liberté, sont suspendus. Il se voit lui-même dans ces personnages, et il en prend l'attitude, les gestes, les paroles, les mouvements. Nous sommes là en présence d'actions réflexes, automatiques, inconscientes que l'on peut facilement augmenter ou diminuer.

Vous commandez au magnétisé de faire une action. Il s'éveille, et il vous obéit, il vous obéira, dit-on, jusqu'au

crime. J'en voudrais des preuves plus sérieuses. Quand vous avez commandé au sujet hypnotisé de frapper un individu, vous avez fait apparaître dans son esprit l'image de cet individu, vous avez fait naître un sentiment de haine, vous avez développé une prédisposition latente. Le sujet s'éveille, l'image persiste, elle devient l'occasion d'une impulsion, ou plutôt d'une tentation plus ou moins violente à laquelle ce sujet peut toujours résister. Si la suggestion est conforme au tempérament, aux habitudes, aux inclinations du sujet, il recevra volontiers l'ordre que vous lui intimez, et il l'exécutera. Si je commande à mon sujet hypnotisé et alcoolique d'avalier un verre d'eau-de-vie, il le fera. Mais si je commande à un sujet d'un tempérament calme, d'habitudes réfléchies et bienveillantes d'accomplir un crime, il ne le fera pas. L'acte automatique reste donc conforme à l'état moral du sujet; l'image trouve son efficacité dans une corrélation entre l'ordre reçu et le tempérament de l'individu, et cette efficacité ne dépasse jamais la puissance ordinaire de la tentation.

On me présente un malade qui souffre du cœur. Je l'hypnotise, je lui répète avec autorité qu'il va mieux, qu'il est guéri, qu'il se trouve dans un excellent état. Il me croit parce qu'il ne peut pas contrôler mon affirmation, il se fait une image de son cœur, il la voit avec une intensité puissante, l'image impressionne les centres et y provoque des actes réflexes. Je ne cherche pas encore à connaître le mécanisme de cette action, il me suffit de savoir que l'image y tient le rôle principal.

L'hypnotiseur suggère à son sujet de faire une action tel jour, à telle heure, et le sujet obéit. Les succès de ces suggestions à longue échéance paraissent extraordinaires et troublent l'observateur qui croit y découvrir une intervention extra-naturelle; il n'en est rien. L'hypnotiseur dit à son sujet : Vous porterez ce livre à cette personne, dans huit jours, à telle heure, à tel endroit. L'hypnotisé voit cette personne; l'image passe, comme tant d'autres souvenirs, dans la mémoire inconsciente, et, le jour venu, par suite d'un concours de circonstances, l'image émerge de nouveau, le souvenir se ravive et le sujet exécute la suggestion.

Que de faits aussi étranges nous pourrions relever dans la vie du somnambule et de l'homme distrait! Que d'exemples de dissociation entre les facultés dans l'homme intelligent, et de dissociation entre les centres nerveux dans certains animaux! Je mentionne seulement les *zoonites*, ou les animaux articulés.

Mais, s'il nous est impossible de voir une intervention préternaturelle dans les phénomènes de l'hypnose; si nous croyons que l'imagination nous en donne une explication rationnelle; si nous sommes persuadés que, dans certains cas, sous certaines conditions, l'hypnotisme pratiqué par des médecins nous rendra quelquefois les plus grands services, nous n'allons pas plus loin, nous condamnons l'abus de l'hypnotisme, et nous approuvons ces sages paroles du Dr Ferrand :

« Si l'on considère que l'hypnose tient les sujets qui y sont soumis dans un état qui est, à vrai dire, une mutilation de la personne humaine, mutilation par suppression des aptitudes supérieures de la personne et par exaltation de ses facultés automatiques: que l'état d'hypnose et l'hypnotisme sont de tous points comparables à une maladie et assimilables aux grandes névroses; que l'habitude de l'hypnotisme laisse les sujets dans un état de plus en plus avéré d'inconscience morbide; que ces maladies peuvent se substituer des plus facilement l'une à l'autre et conduire aux accidents les plus graves, — on doit admettre comme dûment motivée la suspicion, pour ne rien dire de plus, dans laquelle l'autorité ecclésiastique a tenu jusqu'ici ces pratiques, et conclure que, sauf les réserves que j'ai indiquées, il est bon de s'en abstenir¹. »

III

Tandis que les hypnotiseurs commencent par frapper d'inhibition nos facultés supérieures, de suspendre l'action de la raison et de la liberté, pour obtenir une exagération dans

1. Dr Ferrand, *Des suggestions dans l'hypnose*, p. 60.

les actes réflexes, automatiques, inconscients, les psychothérapeutes procèdent d'une manière différente. Ils n'endorment jamais leur sujet ni par des passes magnétiques, ni par les effluves du regard, ils ne cherchent pas à diminuer le rôle de la raison et de la volonté au profit de la suggestion, ils se contentent de la persuasion.

Que dans certains cas cette méthode soit insuffisante, que l'hypnotisme agisse d'une manière plus sûre et plus prompte, des faits sembleraient le démontrer. Mais il est des cas plus nombreux, où la persuasion, conjointement avec le repos, la suralimentation et l'isolement, suffit, sans présenter ces redoutables dangers de l'hypnotisme que nous venons de signaler.

Il faut apprendre à l'homme à se servir de sa raison et de sa liberté pour découvrir la vérité et faire le bien. C'est par ces grandes facultés que l'homme s'élève au-dessus de l'animal soumis aux lois de l'automatisme inconscient. Il est sage aussi de lui apprendre à se servir de sa volonté pour obtenir des modifications salutaires dans son organisme aux prises avec la maladie : l'âme doit dominer le corps.

Les médecins sont loin de s'entendre sur la définition, la nature et les effets de la suggestion qui produit les mouvements automatiques, coordonnés du sujet hypnotisé. Nous retrouvons ici cette variété d'opinions et d'explications que nous avons déjà signalée à propos de l'hypnotisme et de ses effets. Voici le sentiment de Bernheim :

« Je définis la suggestion dans le sens le plus large : c'est l'acte par lequel une idée est introduite dans le cerveau et acceptée par lui... Tout ce qui entre par l'oreille dans l'entendement, tout ce qui avec ou sans contrôle préalable est accepté par lui, tout ce qui persuade, tout ce qui est cru, constitue une suggestion par le sens auditif... Quelle que soit la porte d'entrée de l'idée dans le centre psychique, tantôt elle est transmise directement, et le rôle premier du cerveau se borne à l'accepter ; telle est l'idée communiquée par la parole, l'enseignement, la prédication, la persuasion ; l'idée est comprise dans la sensation, c'est la suggestion directe. Tantôt, au contraire, l'idée est créée par le cerveau à la suite de l'im-

pression reçue, c'est la suggestion indirecte. Ici intervient le rôle indirect de chaque cerveau¹. »

Je ne peux accepter ni cette définition, ni cette explication. Le prédicateur monte en chaire, il expose une thèse, il la défend par des preuves qui lui paraissent sérieuses, il réfute les objections de ses adversaires, il les invite à faire usage de leur raison pour reconnaître librement la valeur, l'autorité de ses arguments; il les provoque à penser. L'hypnotiseur n'agit pas ainsi; il commence par décapiter moralement son sujet, en frappant d'inhibition ses facultés supérieures; il le met dans l'impossibilité de penser, de réfléchir: son commandement agit d'une manière mécanique et fatale sur un cerveau qui ne peut pas se défendre, pour y provoquer, en suscitant une image, des mouvements automatiques, inconscients.

Je n'ai pas besoin de faire une analyse comparée de ces deux états pour reconnaître entre eux une différence profonde. La parole lumineuse de l'orateur qui s'adresse à des hommes libres, n'a rien de commun avec la suggestion par le geste, la parole ou l'image sur un cerveau qui ne peut ni se défendre, ni penser! L'orateur invite à penser, l'hypnotiseur force à agir.

D'après le Dr Babinski, le mot suggestion doit impliquer que l'idée qu'on cherche à insinuer est déraisonnable. « En effet, si on ne donnait pas à ce terme ce sens spécial, il serait synonyme de persuasion; c'est cette confusion du reste que l'on commet quand on prétend obtenir des guérisons par suggestion. Déclarer à un malade atteint d'une paralysie psychique que ce trouble est purement imaginaire, qu'il peut disparaître instantanément par un effort de volonté et obtenir ainsi la guérison, n'est pas une suggestion, bien au contraire, car l'idée émise loin d'être déraisonnable est éminemment sensée: le médecin en agissant ainsi, loin de chercher à suggestionner le malade, tend à annihiler la suggestion ou l'auto-suggestion cause de la maladie. Il n'agit pas par suggestion, mais par persuasion². »

Ainsi, d'après le Dr Babinski, la suggestion serait toujours

1. Dr Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie*.

2. Dr Babinski, *Revue neurologique*, p. 175.

et nécessairement chose déraisonnable. C'est une erreur. Il faudrait s'entendre sur les mots. Quand un médecin suggère à un malade la pensée qu'il peut, qu'il doit guérir : quand il fait naître dans son esprit l'image qui, par un mécanisme mystérieux, agit sur les centres nerveux et sur les organes pour amener la guérison, il est incontestable qu'il fait un acte raisonnable, et que, dans toutes les langues, cet acte est une suggestion.

Qu'il y fait des suggestions déraisonnables, mauvaises, je ne veux pas le contester, mais, que toutes les suggestions soient mauvaises, c'est une affirmation contraire à l'expérience et facile à réfuter.

A l'état de veille, quand je cherche à suggestionner une personne, je commence par avoir une idée claire, précise de l'acte qui sera l'objet de la suggestion, puis, je fais appel aux facultés de cette personne, à sa raison, à son cœur, à son imagination, pour l'amener à penser comme moi, et à reconnaître la vérité et l'utilité de la suggestion, et j'arrive, enfin, à lui faire partager mon sentiment. Ma conviction passe dans son cerveau, devenu docile, et y détermine l'action.

Mais, ces opérations supposent que je suis en présence d'une personne intelligente qui comprend ma parole et mes efforts, d'une personne libre qui peut me résister, et repousser ma suggestion, d'une personne qui assume la responsabilité morale de ce qu'elle fait.

Or, que voyons-nous dans l'acte de l'hypnose ? L'hypnotisé est mis dans un état où il n'est plus ni intelligent, ni libre, ni responsable ; il est décapité. L'hypnotiseur commande avec autorité, et cherche, par un commandement répété, à faire pénétrer ses ordres dans le cerveau de son sujet. Il ne discute pas ses objections, il n'essaie pas de le persuader, il lui dit : Te voilà général, magistrat, millionnaire, et le sujet, agit avec la précision de l'automate, comme s'il était réellement général ou magistrat.

Je ne vois donc aucun rapport entre la suggestion et le procédé de l'hypnotiseur. L'hypnotiseur ne suggère pas une pensée à un homme libre, il intime un ordre irrésistible à un

sujet qu'il vient de rendre inconscient; *il détermine un mouvement.*

On nous dit encore que « la suggestion est *l'acte* par lequel une idée bonne ou mauvaise est introduite dans le cerveau d'un individu, sans son contrôle ». Mais, c'est précisément *cet acte* qu'il faudrait expliquer et qu'on n'explique pas, pour donner à la définition sa valeur.

Ce qui demeure incontestable, c'est que l'hypnotiseur s'adresse à l'imagination de son sujet privé momentanément de sa raison, et que l'image tient la première place dans les phénomènes si étranges, mais naturels, que nous venons d'observer.

Élie MÉRIC.



LOUIS XVII ET JEAN III

I

Ce mois d'août 1904 a été particulièrement favorable au réveil des polémiques sur le fils infortuné de Louis XVI.

M. André Hallays y a consacré, dans les *Débats*, quatre feuillets; les deux premiers concernaient Martin, le voyant célèbre de Gallardon. Il y revient, dans les deux autres, à propos de la publication récente de M. Otto Friedrichst, *La Correspondance intime de Naündorff*. Le *Figaro* s'en est également occupé, et plusieurs autres journaux aussi, probablement.

La *Revue du Monde Invisible* a reproduit, sur la demande de M. G. Ronboux, de Lourdes, un article publié, le 13 février dernier, par la *Gazette Béarnaise* de Pau, dans lequel M. et M^{me} Le Teutrois, directeurs de ce journal, s'efforcent, avec plus de zèle que de précision, d'établir que Naündorff était Louis XVII; en foi de quoi, ils intitulent carrément leur article : *Mgr Auguste Jean III de Bourbon, roi de France*, se basant sur les déclarations de leur grand'mère, veuve, si nous avons bien compris, du D^r Dumangin, qui a du reste, à notre connaissance, affirmé à plusieurs personnes que l'enfant mort au Temple n'était pas le dauphin.

Le procès-verbal d'autopsie démontre de la façon la plus claire, et l'on peut dire la plus hardie, étant données les conditions périlleuses dans lesquelles opéraient les quatre médecins (dont deux au moins, Dumangin et Jeanroy, médecin de Madame Victoire, connaissaient parfaitement le fils de Louis XVI), qu'ils se sont trouvés en face du cadavre d'un inconnu.

Ce fait est aujourd'hui généralement accepté.

Les *Mémoires manuscrits* du Dr Dumangin le mettraient hors de doute. Malheureusement ils sont perdus et il ne sert de rien d'en parler. Il ne s'ensuit pas nécessairement de ce que l'enfant royal aurait survécu à sa captivité, qu'un des nombreux descendants de Naüendorff puisse être ainsi proclamé roi de France par ses partisans, quels que soient leur enthousiasme et leur désir d'imposer leurs convictions.

Antérieurement, dans cette même *Revue*, M. de Poulpiquet cherchait à établir, d'après les témoignages de personnes fort honorables, que Madame Royale ayant été mise en présence du corps de l'enfant, n'avait pas reconnu son frère et avait protesté. C'est une légende, basée de bonne foi sur des traditions de famille, mais qui ne supporte pas un examen sérieux.

Si l'enfant mort avait été le dauphin, on n'aurait pas manqué de le confronter avec sa sœur. Mais on ne pouvait s'exposer à une protestation ayant d'autant plus d'écho que plusieurs de ceux qui défilaient devant ce cadavre *savaient*, et beaucoup soupçonnaient, que c'était un substitué.

Rien parmi les papiers des Archives nationales ne peut faire supposer que depuis qu'ils étaient orphelins, la sœur de Louis XVII ait revu son frère, mort ou vivant, au Temple.

S'il eût été possible d'appuyer d'une ombre de vraisemblance cette visite funèbre, Eckart, dans sa *Vie de Louis XVII* composée par ordre, en 1816, pour affirmer la mort du pauvre petit roi prisonnier, n'eût pas négligé un fait de cette importance, coupant court à toute contestation. Et aucun des nombreux écrivains, ayant alors et jusqu'à nos jours soutenu la même thèse, n'y a fait la moindre allusion.

La famille royale savait parfaitement que le dauphin s'était échappé vivant du Temple. L'omission de son nom dans la chapelle expiatoire et dans les prières qu'on y disait, la défense formelle de célébrer aucun service funèbre pour lui à Sainte-Marguerite ou ailleurs, que nous savions par le curé de cette paroisse et qui nous a été confirmée par l'abbé Bossuet ; le refus du cœur conservé par Pelletan, de la mèche de cheveux coupée par Dumont sur la tête du petit cadavre, tout

le prouve, et le témoignage précis, persévérant, de la femme Simon le confirme absolument.

Aussi Louis XVIII, à sa seconde restauration, dut croire le secret de son usurpation enseveli pour jamais et la légende romanesque, absurde et sentimentale d'Eckart, acceptée partout.

Son illusion fut de courte durée.

Le 17 et le 18 janvier 1816, la Chambre des pairs et celle des députés votaient à l'unanimité une loi statuant qu'outre la chapelle expiatoire pour les victimes royales, il serait élevé un monument funèbre où l'on déposerait, dans l'église de la Madeleine, encore inachevée, les restes de Louis XVII.

Les commissaires chargés de l'enquête firent leur rapport le 19 mars.

Mais la visite de Martin eut lieu le 2 avril. Ce fut un coup de foudre. Quoi que pût penser le roi sceptique de la nature des révélations du voyant, l'existence de son neveu était connue et s'il achevait son œuvre sacrilège, serait proclamée bien haut.

Il recula de façon invraisemblable les fouilles qu'on devait faire à Sainte-Marguerite, et lorsque enfin, un jour du mois de juin, le clergé attendait, réuni au cimetière, le ministre de la police qui devait y présider, une dépêche de M. Anglès arriva, ordonnant de surseoir à l'exhumation.

Elle ne fut jamais reprise.

Le monument de Louis XVII resta inachevé et la chapelle expiatoire ne fut dédiée qu'à Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth.

II

En fait de ressemblance, tous les yeux ne voient pas de même. Il est difficile, cependant, d'identifier les cheveux crépus de Naündorff, tel que le représente une photographie faite de son vivant et publiée par ses partisans, avec les belles boucles blondes du dauphin et, toujours d'après des photographies de même provenance, c'est à leur mère, Johanna Einert, que ses descendants doivent leurs nez bourbonniens;

si bourbonniens qu'on prétendait Naüendorff d'origine juive.

Cependant Martin de Gallardon a reconnu en lui le petit roi qu'il n'avait jamais vu.

Il y a quelques observations à faire au sujet de cette reconnaissance. Nous les emprunterons aux lettres que M. le vicomte d'Orcet nous a adressées :

« Le *secret du roi* n'a été connu qu'après 1830... Je me trouvais alors à Langres, chez l'évêque du diocèse frère de mon père. Il m'exprima le désir d'être édifié sur ces divers rapports au sujet de Martin et me proposa d'aller en son nom m'en assurer à la source même. Je me rendis à Paris à la fin de 1830. Je fus présenté au R. P. Étienne, supérieur des Lazaristes... Il me promit de me mettre directement en rapport avec Martin... On racontait, ce qui était exact, que Martin avait eu, à la veille de la révolution de Juillet, de nouvelles révélations qui annonçaient de graves événements politiques et qu'il était l'objet des recherches de la police de Louis-Philippe... Il était caché chez une demoiselle Pitet¹ à Versailles...

« Je trouvai Martin préparé à ma visite. Il me dit qu'il avait reçu du R. P. Étienne l'ordre de répondre à toutes mes questions... Je lui dis que je ne venais lui demander que ce qui concernait le *secret du roi* qui n'avait été publié nulle part.

« Il commença son récit par la circonstance qui avait amené la révélation.

« — Un jour, le curé de Gallardon, M. Laperruque, vint me dire qu'il faudrait que j'aille à Chartres, chez M. le curé; où je trouverais deux personnages qui venaient pour me parler de la part du roi. J'y suis donc allé... j'ai trouvé deux messieurs très respectables et on m'a dit que c'étaient M. le duc Mathieu de Montmorency et M. le baron de Damas². — Martin, qu'ils me dirent, quand vous avez été devant le feu roi Louis XVIII... de la part de Dieu, vous lui avez dit des

1. C'était la nièce du curé de Gallardon, l'abbé Laperruque.

2. Nous abrégeons beaucoup le récit de Martin. On le trouvera plus complet dans l'*Histoire de Louis XVII*, d'après des documents inédits, officiels et privés, par M. Ed. Le Normant des Varannes, 1 vol. in-8°, prix : 7 fr. 50, chez Champion, libraire, 9, quai Voltaire, Paris.

choses que vous n'avez pas fait connaître. Eh bien, le roi Charles X, comme successeur de son frère, nous envoie vous demander de lui faire connaître ce secret dans l'intérêt du royaume.

« — Messieurs, que je leur répondis, c'est la chose que je ne peux pas faire, j'ai promis au pauvre défunt roi de n'en jamais parler... que le secret m'en suivrait dans la tombe... Mais M. le curé me dit que si c'était pour le bien de la France... il avait le pouvoir de me délier de ma promesse...

« Voilà donc ce que j'ai dit au roi :

« — Sire, Dieu m'envoie vous dire que vous n'êtes pas à votre place et de la rendre à celui à qui elle appartient.

« — ... A qui appartient-il donc (le trône) ?

« — A l'héritier légitime.

« — Quel est l'héritier légitime ? Mon frère n'avait qu'un fils qui est mort enfant dans sa prison. Où est-il donc, cet héritier légitime ?

« — Si vous voulez le savoir, cela vous est bien facile.

« De ce moment, le roi ne me fit plus de question. Je continuai de parler et je lui dis :

« — Afin que vous croyiez que c'est Dieu qui m'envoie, je vais vous rappeler une chose qui n'est connue que de Dieu et de vous. *Vous avez voulu tuer le roi votre frère.* C'était à une chasse de la Saint-Hubert. Durant tout le temps de la chasse vous avez suivi le roi... vous aviez un fusil à deux coups que vous deviez tirer pour faire croire que l'on avait aussi tiré sur vous. Le roi marchait le premier... Une branche vous a frappé à la tête au moment où vous alliez tirer sur le roi... et avant que vous ne vous soyez remis d'aplomb, vous avez entendu arriver la chasse.

« Peu de jours après on a publié que la reine était enceinte ; alors vous avez renoncé à votre dessein contre la vie de votre frère, et la reine a eu un fils.

« Je dois vous dire que si vous n'obéissez pas à l'ordre de Dieu, vous serez responsable de grands malheurs qui arriveront sur la France ; *un prince de votre maison sera assassiné, votre famille sera encore chassée de France* par une nouvelle révolution... gardez-vous bien de vous faire sacrer ;

vous seriez frappé de mort avant la fin de la cérémonie... »

On sait que Louis XVIII ne fut jamais sacré. On donna pour prétexte que persistant à dater son règne du 8 juin 1795, le pape refusait de sanctionner cette prétention qui supprimait le règne de Napoléon, reconnu par les puissances et sacré par Pie VII.

C'est en 1833 seulement qu'apparut en France Charles-Guillaume Naüendorff. La lettre, où il se déclare Louis XVII, apportée par M. de Saint-Didier à une des audiences du procès de Richemont, en 1834, fut une solennelle entrée en scène.

Le 28 septembre 1833 avait eu lieu à Paris la reconnaissance de Martin. Cédant aux sollicitations de M^{lle} Pitet, tête exaltée, et des premiers partisans de Naüendorff, il se décida à cette entrevue, moins décisive, toutefois, qu'elle ne le paraît dans l'enthousiaste récit de M. et M^{me} Le Teurtrois, auxquels nous ferons observer qu'un paysan — fût-il du Danube — ne pouvait s'en aller tout courant, *sans tambour ni trompette, déclarer à Louis XVIII régnant qu'il occupait le trône de son neveu*, par la raison fort simple que *Louis XVIII régnant* était mort depuis *huit ans*, et qu'ainsi que le lui avait prédit Martin en 1816, Charles X, son successeur, avait été détrôné par une révolution ayant porté au trône Louis-Philippe comme roi des Français.

Martin mourut peu après sa visite à Naüendorff, et de façon assez mystérieuse pour faire croire que sa mort n'avait pas été naturelle.

E. LE NORMANT DES VARANNES.

(A suivre.)

LA SCIENCE ET LE SURNATUREL

Monseigneur,

Abonné dès la première heure à la *Revue du Monde invisible*, je suis ses travaux avec le plus grand intérêt, et en particulier la série des études que vous y publiez sur les phénomènes situés à la limite du monde naturel et du monde préternaturel. Cette lecture m'a suggéré quelques réflexions d'ordre général, que je vous demande la permission de vous soumettre.

I

J'admets avec vous et avec tous les catholiques que les anges et les démons, les saints du ciel, les âmes du purgatoire et peut-être les âmes des damnés non seulement peuvent agir d'une façon purement spirituelle sur nos âmes, mais en outre peuvent produire — dans certaines conditions voulues de Dieu — des phénomènes sensibles, et qu'en fait ces agents préternaturels en produisent quelquefois. Il y a, me semble-t-il, un grand intérêt à se demander quel est dans ce cas leur mode d'action. C'est là un côté de la question que vos études ont jusqu'ici laissé un peu dans l'ombre, et c'est pourquoi je prends la liberté de vous le signaler.

Prenons, si vous le voulez bien, un cas concret, un phénomène de lévitation par exemple. Supposé prouvé, d'autre part, que cette lévitation est l'œuvre d'un agent préternaturel, ma curiosité n'est pas satisfaite, je voudrais pénétrer un peu plus avant ce mystère, et je demande : Que peut-on savoir de la façon dont cet agent préternaturel a procédé pour produire cette lévitation ?

Pour essayer de répondre à cette question, je vais être obligé d'entrer dans quelques considérations plus générales, dont je vous prie d'avance d'excuser la longueur, en vous demandant en même temps de vouloir bien noter que, dans tout ce qui va suivre, il ne sera question que de phénomènes de l'ordre sensible — je dis sensible de préférence à matériel, parce que le terme est plus compréhensif.

II

A priori, toute cause peut agir de deux manières : par elle-même; c'est-à-dire en appliquant directement à produire son effet les puissances propres de sa nature; en second lieu, en mettant en œuvre d'autres causes; à elle subordonnées, dont elle se sert comme d'instruments.

La cause première, Dieu, peut agir des deux façons, et en fait, sans sortir du monde sensible, nous constatons en Dieu ces deux modes d'action. Toutes les fois qu'un homme vient au monde, Dieu se sert de causes secondes ou instrumentales pour produire son corps, mais il crée son âme, il la crée *per se*, sans aucun intermédiaire, et cette création se traduit en un phénomène sensible, puisque c'est grâce à elle que la vie humaine se maintient sur la terre.

Après ce simple coup d'œil jeté au sommet de l'échelle des causes, descendons au contraire au dernier échelon. Il est bien évident que les causes qui occupent la dernière place dans la hiérarchie, n'en ayant pas au-dessous d'elles, ne jouiront pas du second mode d'action, l'emploi d'instruments, et ne posséderont que le premier, la mise en œuvre directe des puissances de leur nature. C'est ce que nous constatons dans les phénomènes de ce monde inférieur que l'on appelle inorganique. L'analyse qu'en ont faite les astronomes, les physiciens, les chimistes a permis de les attribuer à certains agents, forces mécaniques, chaleur, lumière, électricité, etc., dont les concours ou les conflits produisent l'innombrable variété de ces phénomènes. Ces agents sont

caractérisés par leur indépendance à l'égard les uns des autres, la fixité, la fatalité de leur action. Si j'abandonne au sein d'une même masse d'eau un caillou et un morceau de liège, les deux phénomènes inverses qui se produisent sont tous deux les résultats des actions simultanées de la pesanteur et de la poussée du liquide (principe d'Archimède). La pesanteur agit sur le liège, tout comme si la pression hydrostatique ne le ramenait pas à la surface, et la résistance du liquide s'oppose à la descente de la pierre, tout comme si la pesanteur ne l'entraînait pas au fond. La différence des deux phénomènes est due à la présence d'une troisième cause, dont l'action est également indépendante des deux autres, la masse, ou si l'on veut, la relativité des densités de la pierre et du liège par rapport à l'eau. Action uniquement *per se*, et action indépendante, voilà donc ce qui caractérise le mode d'action des causes secondes du monde inorganique.

III

Immédiatement au-dessous des phénomènes sensibles dus exclusivement aux agents du monde inorganique, viennent ceux du monde organisé, et d'abord du monde végétal. Voici un grain de blé : il contient des quantités déterminées d'un certain nombre de corps chimiquement simples, et ne contient pas autre chose. Ces corps simples ne s'y trouvent pas, il est vrai, dans un mélange quelconque, mais sous des combinaisons complexes. Ce n'est pas là du reste ce qui distingue plus particulièrement ce grain de blé d'un minéral quelconque. Ce qu'il offre de caractéristique, c'est que la répartition de ces composants n'y est ni homogène, ni encore moins livrée au hasard, mais affecte une structure organisée, formée depuis le centre jusqu'à la surface de couches superposées, qui sont les mêmes et dans le même ordre dans tous les grains de blé. On voit déjà que, s'il est relativement facile de faire l'analyse qualitative d'un grain de blé, il le serait beaucoup moins d'en faire l'analyse quantitative. Toutefois, il n'y aurait pas d'impossibilité en soi à admettre qu'un

chimiste, doublé d'un technicien habile, pourrait parvenir à reproduire un grain de blé, s'il ne devait manquer à ce produit artificiel de laboratoire quelque chose, qui est au contraire la propriété essentielle du vrai grain de blé : la vie. Nous voici en présence d'un agent tout différent en effet de ceux que nous venons de voir à l'œuvre dans le monde inorganique. Le principe vital ne peut se définir ni en qualité ni en quantité comme la chaleur ou l'électricité, ni se mesurer par ses effets, il n'est fixe ni en son siège, ni en son action. C'est un principe évolutif, constamment en mouvement, tout en restant spécifiquement le même; il n'est pas d'ordre spirituel, puisqu'il est périssable, ni presque d'ordre matériel, puisqu'il est insaisissable : c'est en somme le grand mystère de la nature.

Mais ce n'est pas l'être de ce principe actif qui nous intéresse en ce moment, c'est son mode d'action que nous avons à étudier. Tant que nous laissons ce blé au grenier, il semble mort et inerte, bien qu'en réalité son inactivité ne soit pas absolue. Mais, si nous le semons à l'automne, l'été suivant, il aura disparu pour laisser à sa place une récolte de paille et de nouveaux grains de blé, plus nombreux que la semence, sans compter ce que le moissonneur laissera attaché au sol. Comment cette multiplication s'est-elle faite? Y a-t-il eu transformation et accroissement spontanés, c'est-à-dire par le simple jeu sur elles-mêmes des activités internes du principe vital? Non : le principe vital a emprunté toute cette matière d'accroissement aux matériaux chimiques du grain semé, à ceux du sol et à ceux de l'atmosphère successivement ou simultanément. Cela représente un travail énorme : désagrégation de ces matériaux, adduction et fixation de leurs éléments utilisables au moyen de combinaisons chimiques et de constructions physiques, ascension verticale par la circulation constante de la sève, sans compter la résistance aux intempéries. D'où une seconde question : est-ce par sa propre force que le principe vital accomplit tout ce travail? Non encore. Il l'emprunte en totalité aux forces du monde inorganique; le principe vital les a simplement utilisées pour une organisation savante, prévoyante, patiente, mais sans

y ajouter aucune force, aucun travail de son propre fonds. A peu près comme un architecte construit une maison, ou plus exactement encore comme un ingénieur dirige une exploitation industrielle, sans agir par lui-même, sans produire le travail proprement dit. Ainsi le principe vital des végétaux est une cause seconde, qui n'agit pas directement et par elle-même, mais qui, pour produire le phénomène sensible qui est la vie végétale, met constamment et uniquement en œuvre des instruments, les forces du monde inorganique, qui lui sont subordonnées.

Cette conclusion ne préjuge rien à l'encontre de la théorie, plus ou moins établie, des fluides vitaux. Il suffit d'observer que ces fluides ou forces, s'ils existent, sont de simples transformations préalables des forces du monde inorganique, opérées par le principe vital. Nous voyons de même nos industriels transformer en mouvement la chaleur de combustion de la houille, ou d'une chute d'eau tirer une source d'électricité.

IV

Si nous passons du règne végétal au règne animal, nous constaterons le même mode d'action. Le germe vital de l'œuf — qu'il achève son évolution dans le sein de la mère, ou qu'après en être sorti il subisse encore une incubation plus ou moins longue — s'accroît et se développe par des procédés identiques à ceux du grain de blé. Sans doute, après sa naissance, l'animal se déplace pour trouver sa nourriture, et par ce mouvement il produit un travail de surcroît. Mais travail interne de développement et d'entretien, aussi bien que travail externe de locomotion, toute l'énergie dépensée est en définitive empruntée aux forces du monde inorganique, soit directement par ce que l'animal emprunte à l'air, à l'eau, à la chaleur solaire, à la lumière, etc. ; soit indirectement par les végétaux ou les autres animaux, dont il fait sa nourriture. L'évolution individuelle de la vie d'un animal est, comme celle du végétal, absolument assimilable par son mode de fonctionnement à une exploitation industrielle, dirigée par

cet ingénieur qu'est le principe vital. Ce principe de la vie animale est donc lui aussi une cause seconde, d'un nouvel ordre, supérieure à la précédente, mais qui, comme elle, ne produit les phénomènes sensibles de son ressort qu'à l'aide d'instruments, les causes secondes qui lui sont subordonnées.

Chez l'homme enfin, l'âme animale est remplacée par une âme spirituelle, qui est en même temps le principe vital de sa vie corporelle. Les phénomènes sensibles de cette vie corporelle, considérés en eux-mêmes, sont absolument analogues à ceux que nous présentent les animaux, et ce que nous venons de dire de ceux-ci s'applique ici à nouveau. Mais l'action extérieure de l'homme est beaucoup plus étendue; par les conquêtes accumulées de la civilisation, il est arrivé à mettre en œuvre pour son service les forces du monde inorganique, celles des végétaux par les soins de toute sorte qu'il leur donne et les produits qu'il en tire, celles des animaux qu'il domestique et fait travailler, celles enfin des autres hommes, car, pour l'être volontairement, nous n'en sommes pas moins les instruments les uns des autres. Tout ce travail extérieur se ramène chez l'individu soit à un travail musculaire, soit à un travail intellectuel, et comme ce dernier est fourni lui-même par le système cérébro-spinal, toute l'activité sensible individuelle de l'homme se réduit en dernière analyse à des opérations internes, d'ordre physiologique, dont le principe actif — je le répète une fois de plus — est encore une cause seconde purement directrice dans son mode d'action, c'est-à-dire n'agissant pas par elle-même, mais mettant en œuvre comme instruments les causes secondes qui lui sont hiérarchiquement inférieures.

Peut-être, Monseigneur, cette théorie vous semblera-t-elle côtoyer de trop près le matérialisme? J'espère ne pas encourir ce reproche, et je crois qu'il fallait bien prévoir au contraire que, l'unique principe vital de l'homme étant une âme spirituelle, il ne pouvait par lui-même produire aucun travail matériel, et que son rôle devait être purement directeur, organisateur des forces matérielles. Et où serait le mal, si nous pouvions nous dire que nous ne saurions même élever

nos cœurs à Dieu sans mettre à contribution les forces innombrables du monde inférieur, qu'il faut pourtant bien que Dieu ait créées pour sa gloire?

V

Et maintenant que nous avons passé en revue les causes secondes naturelles des phénomènes sensibles, si nous prenons le cas que j'ai supposé, d'un phénomène sensible produit par un agent préternaturel, et si nous nous demandons quel peut avoir été son mode d'action, allons-nous rompre brusquement avec les précédents? L'analogie nous invite au contraire à étendre à ce nouveau cas les constatations déjà faites. L'agent préternaturel possède une science de la nature qui dépasse celle de nos savants probablement beaucoup plus que nous ne pouvons l'imaginer, mais qui cependant est de même ordre. Il sera par rapport à nos ingénieurs ce que ceux-ci sont au regard de l'homme préhistorique, mais il agira en ingénieur, c'est-à-dire qu'il mettra en œuvre, lui aussi, toutes les causes secondes naturelles, y compris l'homme les dirigeant, les organisant, pour leur faire produire, le phénomène cherché, parce que pour obtenir ce résultat, il est obligé de se servir de ces instruments, n'ayant pas en lui-même une force qui puisse agir en leur lieu et place.

Lors même en effet qu'il se serait glissé dans les développements précédents une erreur qui en vicierait les résultats, il n'en resterait pas moins que l'agent préternaturel ne peut sans instruments et *per se* produire le moindre phénomène sensible. Car ce mode d'action, s'il lui appartenait, ne pourrait être inconscient, comme est celui de l'âme informant le corps humain, précisément parce que l'agent préternaturel est un pur esprit, une intelligence séparée dont le mode d'action est forcément conforme à sa nature, c'est-à-dire intelligent et libre. Il faudrait donc qu'il fût conscient, c'est-à-dire se réduisit à un simple acte de volonté, efficient par lui-même sans aucun instrument, mais alors, rien ne le diffé-

rencierait de l'acte créateur, qui ne peut appartenir qu'à Dieu.

Reprenons, pour conclure, notre exemple concret. L'oiseau qui vole, le nuage suspendu dans l'atmosphère, le ballon qui s'élève dans l'air et la table qui quitte le sol dans une séance de spiritisme, voilà quatre phénomènes de lévitation. Le dernier seul est préternaturel par son auteur, le démon. Mais, pour le produire, celui-ci est obligé, comme l'aéronaute, de recourir aux forces naturelles. La seule différence gît dans la supériorité de sa science et de sa technique sur les nôtres, actuellement incapables d'expliquer le mécanisme dont il se sert ou de le reproduire. Il lui faut vaincre la pesanteur de la table au moyen d'une autre force, à nous inconnue, mais préexistante, qu'il va chercher dans l'arsenal de la nature là où il sait qu'elle se trouve. Il ne peut pas plus créer l'une qu'il ne peut détruire l'autre. Donc, pour être préternaturelle par son auteur, la lévitation de la table n'en est pas moins un phénomène naturel, que notre science ne sait pas expliquer, mais qui est cependant encore du domaine de la science.

VI

Quelle devra donc être notre attitude en face de ces phénomènes que leur physionomie merveilleuse nous invite à attribuer aux agents préternaturels? Essayer de prouver qu'ils se refusent à toute explication scientifique possible? Peine perdue. Si cette preuve était faite, elle entraînerait à nier l'authenticité du fait, puisque, naturel ou préternaturel par son auteur, il faut qu'il ait une explication naturelle scientifique, connue de vous ou non, — à moins toutefois que nous soyons en présence d'un miracle ayant Dieu pour auteur immédiat, cas que j'ai implicitement écarté.

Il faut donc se rabattre sur l'étude des circonstances qui accompagnent le phénomène sensible et leur demander les critères qui décèleront la présence de l'agent préternaturel, et en l'absence de ces critères suspendre provisoirement notre jugement. Vous l'avouerez-je, Monseigneur? je crois,

comme vous, que le spiritisme est diabolique ; mais ce n'est pas le merveilleux des phénomènes médiumniques qui fait ma conviction, c'est le but hautement avoué des spirites de fonder une religion nouvelle. Voilà, à mon sens, la marque du démon : j'en conclus que les phénomènes dont les spirites sont les dupes, sont des prestiges diaboliques. La télépathie me paraît au contraire une matière à distinction et à doutes. Si l'avis télépathique a trait à un événement à venir, et que la vérification se produise, je suis obligé, pour ne pas admettre une coïncidence fortuite, de croire qu'il a été donné par un agent préternaturel. Si l'événement a précédé l'avis, ce qui peut être même lorsque le sujet les croit simultanés, je devais suspendre mon jugement.

VII

Je ne me fais pas d'illusions, Monseigneur. Le résultat des réflexions qui précèdent est assez mince, ou pour mieux dire, il est purement négatif, mais cela même n'est pas sans importance. Dans un procès, il importe d'abord d'établir à qui incombe le devoir de faire la preuve ; peut-être n'était-il pas inutile de poser la question. Il serait trop commode de dire aux hommes de science : « Vous n'avez pas réussi à donner une explication plausible de tel phénomène ; donc il est d'origine préternaturelle » — et, au point de vue apologétique, cela ne serait pas sans danger. Mieux vaut nous charger de ce qui nous incombe, faire la preuve directe de l'action préternaturelle. C'est ramener la question du terrain scientifique à celui de la philosophie, qui est bien davantage le terrain naturel de l'apologétique. N'est-ce pas d'ailleurs la conduite que nous trace une décision de l'Église, qui remonte déjà à quelques années ? En permettant aux médecins de continuer leurs recherches sur les états dits « profonds » de l'hypnose, moyennant quelques garanties et réserves, l'Église n'a-t-elle pas reconnu par là même la légitimité des recherches scientifiques dans les cas douteux, se refusant à les arrêter en deçà du préternaturel, ce qui revient à reconnaître

que la preuve du préternaturel incombe à la théologie, comme je le demande ?

Permettez-moi, Monseigneur, de réclamer votre appréciation sincère sur cette thèse, et, s'il y a lieu, vos critiques, et veuillez agréer avec mes remerciements anticipés l'hommage de mon profond respect.

M. DE L. V.,
ancien capitaine du génie.



REPONSE

Nous sommes tout disposé à traiter à fond cette grave et intéressante question, et à répondre aux difficultés qui nous sont proposées. Qu'il nous suffise, aujourd'hui, de rappeler à notre savant correspondant cette page que nous écrivions dans la *Revue du Monde invisible*, le 15 juin 1898, en tête de la livraison :

« Qu'un homme s'élève au-dessus du sol et viole ainsi la loi connue de la pesanteur qui attire tous les corps vers le centre de la terre, il neutralise la force attractive de la masse terrestre, il fait un acte opposé à l'hypothèse de Newton sur la gravitation universelle, et le vulgaire s'écrie : Voilà un fait miraculeux !

« La matière attire la matière, c'est un principe incontestable dont nous voyons à tout instant l'application facile dans l'immensité de l'univers. Mais nous pouvons supposer accidentellement l'existence d'une autre force attractive ou d'une force impulsive plus intense que celle qui soulève un instant le corps humain et le retienne en l'air. La loi de la gravitation universelle n'est pas violée, car on peut la formuler ainsi : tous les corps sont attirés vers le centre de la terre

tant qu'ils ne sont pas attirés par une autre force supérieure à celle de la masse terrestre.

« Il faudra donc chercher la cause de la lévitation, et on la découvrira tantôt dans une intervention démoniaque, tantôt dans une force naturelle qui se manifeste en des circonstances sûres, exceptionnelles, qui frappe vivement l'attention. Et nous dirons, tantôt, c'est un miracle, tantôt, c'est un prestige démoniaque, d'autres fois c'est un phénomène merveilleux mais naturel. Nous ne dirons pas *a priori*, ce fait est intrinsèquement et toujours surnaturel. »

C'est précisément la thèse que notre correspondant vient d'exposer avec sagesse et compétence. Nous l'examinerons prochainement.

Élie MÉRIC.



DISCOURS ANNUEL

DU

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES PSYCHIQUES DE LONDRES

(Suite¹.)

~~~~~

Les matérialisations, maintenant? Je ne prétends pas les comprendre, mais, comme je l'ai déjà fait entendre tout à l'heure, si jamais elles sont authentiques et objectives, elles peuvent, après tout, représenter seulement une modification singulière et surprenante d'une force vitale connue. Ainsi, de même qu'un mollusque, ou un crustacé, ou une tortue, peut extraire des matériaux de l'eau ou du milieu ambiant pour en faire une écaille, ou, analogie plus grande, exactement comme un animal peut s'assimiler les matériaux de sa nourriture et les changer en muscles, poils, peau ou os, phénomène merveilleux entre tous, et qui, pourtant, se présente chaque jour, de même je pourrais concevoir comme possible, si les preuves étaient satisfaisantes, que quelque autre intelligence ou individualité vivante ne se manifestant pas ordinairement à nos sens, quoique pouvant déjà être en contact constant avec notre univers physique, parce qu'il posséderait ce qu'on pourrait appeler un corps éthéré, pourrait pendant un certain temps utiliser les particules terrestres se trouvant sur sa route, et en fabriquer un semblant de corps capable d'impressionner nos sens ordinaires. La chose est

1. Ce discours est rempli d'hypothèses gratuites, d'erreurs, d'assertions dangereuses. L'orateur se déclare panthéiste, sans le savoir, il n'a pas la notion exacte de l'unité et de l'identité du moi; la survivance de l'âme est pour lui un thème à rêveries. C'est un esprit égaré qui rêve dans les ténèbres. L'importance de sa situation explique cette reproduction. E. M.

extrêmement invraisemblable, mais n'est cependant pas unimaginable. Et il n'est pas physiquement impossible que quelques-uns de ces agrégats temporaires demi-matériels soient incapables d'impressionner nos yeux et impressionnent cependant la plaque photographique ; mais ici j'avoue que les preuves pour moi manquent tout à fait et je n'ai jamais vu un exemple satisfaisant de ce qu'on appelle une photographie spirite<sup>1</sup> ; et il n'est pas facile d'imaginer l'espèce de rapport, en plus du témoignage, qui en pareil cas serait convaincant ; à moins que les photographies ne puissent être produites à volonté.

L'authenticité des photographies de personnages invisibles, dont on parle quelquefois ici, est d'une faiblesse surprenante. Par exemple, dans un livre récent, anonyme et peu sérieux, que l'on dit écrit par un membre de cette société, deux photographies de ce genre sont reproduites et on les donne comme obtenues dans des conditions irréprochables ; mais rien que par le récit on devine un simple truc de la part du photographe, à savoir qu'il devait avoir fait provision de fonds pour les assistants avec de vagues forces humaines peintes à l'avance au sulfate de quinine.

Les ingénieuses et habiles supercheries d'un prestidigitateur sont des *causæ verissimæ* et il faut leur faire une large place. Quelques-uns des phénomènes physiques que j'ai cités comme étant de ceux qu'on affirme avoir eu lieu, tels que les *apports*, les parfums, les mouvements d'objets, le passage de la matière à travers la matière, offrent une ressemblance dangereuse avec des tours de prestidigitation bien connus ; tours qui, bien faits, peuvent être tout à fait illusionnants. Aussi une extrême prudence est-elle nécessaire et il faut que les observateurs puissent tout contrôler, chose que les prestidigitateurs ne permettent jamais. Je n'ai jamais vu un prestidigitateur silencieux et se laissant contrôler. Les personnes bonnes et honnêtes sont souvent le plus facilement trompées, particulièrement par des protestations d'innocence offensée : ainsi certains membres et associés de cette société doivent

1. Que va répondre M. Crookes à cela ? Laissera-t-il mettre en doute par son éminent collègue l'authenticité des photographies de Katie King ? M. M.

être assez bons pour nous pardonner nous autres d'être d'un scepticisme (qu'ils trouvent stupide et absurde) au sujet de beaucoup de phénomènes auxquels ils croient eux-mêmes fortement. On ne peut forcer sa croyance. Et il est quelquefois difficile de donner des raisons satisfaisantes de sa foi ou de son incrédulité sur un sujet particulier.

Une question nous est souvent posée par des personnes qui ne réfléchissent pas : « Croyez-vous à ceci, à cela ? » Ordinairement, c'est : « Croyez-vous aux fantômes ? » Question qui, ordinairement, n'a aucune signification dans l'esprit de la personne qui la pose, et celle-ci n'en serait pas plus avancée si elle recevait une réponse catégorique : affirmative ou négative.

La meilleure réponse est que ce qui doit nous occuper, ce n'est pas la croyance, mais les recherches; et si nous sommes forcés d'en dire davantage, il faut changer la réponse en une demande de définition du terme employé. Rarement alors on nous suivra.

Mais supposons qu'on insiste. Cette société, par exemple, n'est pas dans le cas d'un questionneur frivole; presque chaque nuance d'opinion, et probablement presque chaque degré d'intelligence, existe parmi ses membres; et vraiment il serait salubre, dans l'état actuel de nos connaissances, que chacun de nous eût une nuance d'opinion différente. De plus quelques-uns d'entre nous ont voué la plus grande partie de leur vie à ces sujets et sont beaucoup plus avancés que moi-même; mais, cependant, si quelqu'un tient à ce que je lui dise quelle sorte de conviction s'est formée dans mon esprit, comme savant, par une familiarité d'une vingtaine d'années avec ces questions qui nous occupent, je lui répondrai très volontiers aussi franchement que je pourrai.

Je suis donc d'abord, pour des raisons toutes personnelles, convaincu de la persistance de l'existence humaine au delà de la mort du corps, et bien que je sois incapable de justifier cette croyance d'une manière complète, cependant je l'ai acquise par des preuves scientifiques; c'est-à-dire qu'elle est basée sur des faits et sur l'expérience, bien qu'il me soit impossible d'expliquer catégoriquement<sup>1</sup> comment les faits

1. Quelle regrettable réticence!

ont produit cette conviction. Qu'il me suffise de dire, pour le moment, que ce n'est pas d'une manière simple et claire, ni d'une manière qui puisse être saisie en une heure ou deux, excepté pour ceux qui ont sérieusement étudié le sujet, et qui ont par conséquent le droit d'avoir une opinion.

Si l'on me demande si j'associe les mouvements physiques et les autres phénomènes physiques avec la persistance de l'existence après la mort, je dois répondre non. Les phénomènes se produisent toujours en présence de vivants, et la supposition naturelle au premier abord, c'est qu'ils sont dus à des vivants d'une manière inconnue; que lorsqu'ils ne sont pas des trucs, ils représentent une extension inattendue et encore inconnue du pouvoir musculaire humain: pouvoir qui, soit dit en passant, quoique nous y soyons bien accoutumés, est, dans sa manifestation tout à fait normale, un phénomène des plus remarquables, et philosophiquement d'une extrême signification; mais il serait trop long d'expliquer entièrement ce que je veux dire ici. Qu'il me suffise de dire que par l'action des êtres vivants, les procédés ordinaires de la diminution ou de la dissipation de l'énergie peuvent être détournés ou suspendus ou renversés<sup>1</sup>; des poids peuvent être soulevés qui, dans un monde inorganique, seraient tombés, des rivières peuvent être déviées et la face de la terre changée; et, chose surprenante entre toutes, une assemblée de personnes peuvent s'asseoir et décider, ou selon toute apparence décider si une certaine chose arrivera ou n'arrivera pas.

Si l'on insiste, je dois confesser que je ne vois pas comment l'hypothèse de la continuation de la personnalité humaine, alors que le corps et les muscles n'existent plus, peut aider à expliquer les mouvements physiques ultra-normaux; sauf que, puisque les mouvements sont une indication de ce que nous appelons ordinairement la volonté libre et l'intelligence, ils supposent l'action de quelque être vivant.

Mais alors je ne vois aucune raison pour limiter les possibilités de l'existence — existence interplanétaire ou extra-

1. Voir la théorie des « démons de Maxwell » et les bactéries nitrifiantes qui sont un fait accepté maintenant.



spaciale à nos amis qui ont récemment habité cette planète.

Laissant donc de côté ces phénomènes physiques pour le moment, supposez que l'on me demande encore : Pensez-vous que les messages obtenus pendant l'état de trance sont toujours dus à l'influence des morts ? Je devrai répondre que quant au contenu, à l'esprit du message, j'ai connu des cas qui indiquent avec beaucoup de force que l'on a affaire à une portion persistante de la personnalité disparue ; et quelquefois, quoique rarement, l'influence actuelle d'une personne morte se manifeste.

Mais si, par influence, on se figure que je veux dire dans tous les cas une influence consciente, la communication directe avec une conscience entière de ce qui se passe, il faut me laisser expliquer que, dans la plupart des cas, j'ai des doutes énormes. Il me semble beaucoup plus souvent que c'est à une intelligence de personne rêvant<sup>1</sup> ou à une partie subconsciente de l'esprit persistant que nous avons affaire, mais non à une partie inconsciente. Cela me paraît être encore une véritable espèce de télépathie, une télépathie entre deux consciences. Ici l'emploi de ce terme est une extension de son emploi ordinaire, mais un emploi qui semble nécessaire. (Voir M<sup>rs</sup> Sidgwick, *Proceedings S. P. R.*, vol. XV, p. 17-18.)

Le médium quand il est réveillé ne se rappelle pas ordinairement, n'est pas réellement conscient de la communication qu'il a dite ou écrite ; pour qu'il se souvienne, il faudra qu'il revienne à l'état de trance. Et je ne me figure pas le communicateur tant qu'il sera pareil à nous, se rappelant ou étant véritablement conscient pendant que sa mémoire est mise à contribution, et il ne retrouvera ainsi la mémoire que quand il retombera dans le même état de rêve ou de demi-conscience, ou de subconscience. Il peut y avoir cependant tous les degrés de mémoire, analogues aux différents degrés de

1. On me permettra de souligner ce passage qui confirme si bien les vues que j'ai émises au sujet du travail de M. Hyslop. (Et c'est ici pourtant un spiritualiste convaincu qui parle.) C'est pendant le sommeil que s'impriment une foule de communications inconscientes entre vivants. C'est avec ces documents directs ou indirects que le médium compose et ressuscite l'individualité disparue.

réminiscence des rêves ordinaires, au moment où nous nous réveillons ou après que nous sommes réveillés.

Bien plus, on dirait que la portion de la personne morte qui, dans cette hypothèse, est de nouveau individualisée en une certaine manière pour nous, et avec qui nous communiquons est une portion très fragmentaire<sup>1</sup>; si fragmentaire que si, à quelque autre moment, ou au même moment le même individu se manifeste autre part par l'intermédiaire d'un autre médium, quelquefois l'une des deux portions n'est pas, je crois, avertie de ce que dit l'autre, et elles sont capables de nier mutuellement leur bonne foi. Parfois cependant, d'après ce que j'ai observé, il y a eu une indication que la communication simultanée par deux médiums est connue et sentie; et je trouve qu'il serait utile que plus d'expériences et d'observations fussent faites dans cette direction; si l'on peut la suivre, on trouvera, j'espère, de ce côté, des renseignements extrêmement précieux. Les difficultés sont évidemment grandes et les occasions rares. Quoi qu'il en soit, on conviendra que cette double communication d'une intelligence sûrement unique, envoyant des messages différents et étrangers les uns aux autres, est un phénomène intéressant et instructif, s'il est bien réel, et qui s'accorde excellemment avec la lumineuse hypothèse de M. Myers sur le moi subliminal.

Car, à dire vrai, je ne soutiens pas que la totalité de chacun de nous est incarnée dans notre corps terrestre : il n'en est certainement pas ainsi dans l'enfance<sup>2</sup>; dans la vie adulte, la proportion est plus grande, mais pas beaucoup. Ce qui se manifeste dans ce corps est, je m'imagine, probablement, seulement une portion, une portion individualisée et définie d'un tout beaucoup plus vaste. Ce que peut faire le reste de mon moi pendant ces quelques années où je suis ici, je n'en sais rien : peut-être est-il endormi; mais probablement il

1. Cette définition de la personnalité et des apparitions est fautive et dangereuse.

2. Ici, l'auteur est panthéiste; sa thèse des *portions individualisées* ne repose sur rien.

E. M.

E. M.

n'est pas aussi complètement endormi chez les hommes de génie<sup>1</sup> et peut-être chez les personnes qu'on appelle « médium », n'est-il pas complètement inactif.

O. LODGE.

(*A suivre.*)

1. Si c'est là l'explication du génie, cela suppose que la partie de nous-même non incarnée est la plus intelligente. Elle doit vraiment s'ennuyer! Comment ne pas voir les conséquences plus que bizarres d'une théorie qui veut que toutes les âmes soient faites sur le même patron?

M. M.



## OBSERVATION DE VERTIGE DE LA LOCOMOTION

TRAITÉ AVEC SUCCÈS

PAR LA SUGGESTION HYPNOTIQUE

---

Une opinion courante encore aujourd'hui, même parmi les médecins, est que seuls sont hypnotisables les hystériques et tous les déséquilibrés du système nerveux, chez lesquels, par le fait de la maladie ou de l'éducation, la volonté se trouve affaiblie ou insuffisamment développée.

« Rien n'est moins vrai que cette assertion : les hystériques sont seuls hypnotisables », écrivait Bernheim, il y a plus de dix ans. Et un peu plus loin, il ajoutait : « Plus la neurasthénie s'approche de l'hypochondrie, plus l'imagination est obsédée par des sensations et des idées qui s'y sont incarnées de longue date; en d'autres termes, plus l'auto-suggestion domine le cerveau, moins, en général, la suggestion d'autrui a prise sur lui. »

La vérité de ces affirmations de Bernheim nous est démontrée par la pratique de chaque jour.

Si nous obtenons surtout chez les hystériques les manifestations de l'hypnotisme, par contre il nous arrive d'échouer dans nos tentatives près de malades de cette classe. Et ces échecs sont encore plus nombreux chez les abouliques, surtout mélancoliques.

D'autre part, nous obtenons des succès souvent rapides et très marqués, chez des individus paraissant jouir d'un fonctionnement nerveux parfaitement équilibré, et même chez certains sujets doués d'une grande énergie de la volonté.

L'hypnose, ou sommeil provoqué, est en effet une des nombreuses manifestations de cette propriété du système

nerveux, qui nous est commune à tous, et que l'on appelle la suggestibilité.

Comme les autres manifestations de cette propriété nerveuse, elle paraît dépendre surtout des circonstances extérieures qui peuvent agir sur notre émotivité. Suivant le tempérament et la constitution de chacun, les circonstances susceptibles d'influencer notre suggestibilité seront plus nombreuses ou plus rares.

Là est la cause de nos succès et de nos insuccès.

L'art du médecin qui pratique l'hypnotisme est donc, vis-à-vis de chaque sujet, de trouver les moyens d'exciter la suggestibilité de son système nerveux, de savoir le placer dans les conditions les plus favorables à cette excitation et surtout de savoir profiter des circonstances qui peuvent le mieux y contribuer.

Mais la constatation d'une forte volonté chez un sujet ne doit pas, à elle seule, nous faire craindre d'avance un échec ; dans certaines circonstances, l'énergie de cette volonté, loin de nuire au succès, peut y aider.

Le fait suivant m'a paru en être la preuve.

La malade dont je veux vous parler est, en effet, un de ces types admirablement doués au point de vue de l'énergie de la volonté. Sa vie tout entière en est la démonstration.

Agée de trente ans, petite, maigre, d'une constitution rachitique, avec un facies pâle, presque misérable, elle a toujours été souffrante, mais n'a jamais fait de grande maladie.

« Je n'en avais pas le temps », me disait-elle en riant, le jour où je l'interrogeai sur sa santé antérieure.

Douée d'une grande activité intellectuelle, ayant le travail facile, elle est entrée fort jeune à l'École normale et est une institutrice fort capable.

Elle fut remarquée par ses chefs et, malgré ses apparences malingres, ce fut toujours elle que, dans sa région, on choisissait pour relever des écoles tombées ou en installer de nouvelles.

Partout où on l'a envoyée, elle a réussi dans sa mission, malgré son peu d'apparences extérieures, malgré des difficultés administratives nombreuses auxquelles s'ajoutaient

l'obligation de soutenir sa famille, la préoccupation constante de la mauvaise santé de sa mère qu'elle aime tendrement, ainsi que de l'avenir de ses sœurs.

Aussi on peut affirmer qu'elle doit ses succès à sa remarquable énergie et à la constante possession d'elle-même.

A ma première visite, je constatai que chez elle toutes les fonctions végétatives étaient en grande souffrance, mais sans aucune lésion organique.

Dyspepsie avec inappétence, anémie, aménorrhée, insomnie.

On venait de lui imposer six semaines de repos avant de l'envoyer prendre un nouveau poste où tout était à refaire.

Deux de ses tantes, qui ont en moi la plus grande confiance comme médecin, et en particulier au point de vue hypnotique, l'avaient vivement engagée à venir passer chez elles ces six semaines, afin de profiter de ma présence dans leur pays.

Pendant les quelques jours qui séparèrent son arrivée de ma première visite, les bonnes tantes n'avaient cessé de lui répéter sur tous les tons que je la guérirais, et tant et si bien que j'étais ardemment désiré par elle et avec une confiance égale à celle de ses tantes.

Cet enthousiasme des tantes plaçait la jeune fille dans les meilleures conditions pour le cas où je croirais utile de lui faire de la suggestion hypnotique. Néanmoins, tout en faisant une première prescription contre son inappétence et sa dyspepsie, je me demandais ce que l'hypnotisme pourrait avoir d'utile dans la circonstance et, je l'avoue, si un sujet, doué d'une volonté aussi ferme, n'offrirait pas une grande résistance.

C'est pourquoi je me proposais de me retirer sans faire aucune tentative de ce genre, mais je vis que les tantes attendaient autre chose de moi que mon ordonnance.

Il n'y avait donc pas à reculer, surtout en face d'un sujet si bien préparé. Je me levai alors et, sans autre préambule, me plaçant devant la jeune fille qui, debout, tournait le dos à la fenêtre, je pris ses deux mains. Le jour éclairait mon visage. D'un ton calme, mais ferme, je lui dis : « Fixez mes yeux et écoutez-moi :

« La nuit prochaine, vous dormirez sans cauchemars, ni rêves; vous dormirez d'un sommeil complet et profond jusqu'au moment où vos tantes viendront vous réveiller. Vous vous éveillerez alors, mais pas avant. »

La jeune fille parut un peu étonnée; les tantes étaient radieuses. Je les laissai dans cet état et partis aussitôt en leur disant : « A demain ! »

J'avais fait ce que quelques-uns appellent la suggestion à l'état de veille. Nous avons maintes fois entendu ici et ailleurs le Dr Bérillon protester contre cette expression. Je partage entièrement son opinion sur ce point. L'état de veille dans lequel se trouvait cette jeune fille n'était pas l'état normal, mais un état spécial dans lequel, par suite de l'influence de ses tantes, la suggestibilité de son système nerveux, au moment de ma visite, dominait tout son être psychique.

N'est-ce pas, du reste, par cet état que passent tous les sujets qui s'endorment? Ce n'est plus véritablement l'état de veille normal, c'est un état d'émotivité dans lequel il y a comme une première inhibition de toute l'activité psychique au profit de la suggestibilité de l'individu.

Tout le secret de l'hypnotisme est là : savoir faire naître et saisir les circonstances propices à l'excitation de la suggestibilité de chacun.

Suggestionnée par moi, dans cet état spécial, la jeune fille dormit profondément toute la nuit et jusqu'au moment où l'une de ses tantes vint la réveiller.

Mon rôle, dès lors, devint bien facile. Pour intéresser ses tantes et dans un but thérapeutique, le lendemain je lui fis une seconde suggestion.

*Je lui dis de s'endormir.* Et bientôt je pus faire constater aux tantes les phénomènes classiques de léthargie, d'anesthésie, d'automatisme, de catalepsie, de somnambulisme et d'amnésie au réveil.

Avant de la réveiller, *je concentrai son attention* sur l'amélioration rapide qu'allaient éprouver toutes ses fonctions organiques. J'eus soin d'en faire l'énumération en insistant sur chacune.

J'attirai aussi son attention sur le complet repos qu'allait éprouver son esprit toujours préoccupé de l'avenir.

Comme complément de mes suggestions, je la prévins que l'expression de tristesse de sa figure allait disparaître sous l'influence d'un sentiment de gaieté qu'elle ressentirait très nettement et qui se refléterait sur son visage.

Le résultat fut des plus remarquables sur tous les points et, au bout des six semaines, la jeune fille était réellement transformée. Le succès, je le dois un peu au changement de vie, d'air, à quelques médicaments prescrits dans ma première ordonnance; mais je le dois plus encore au concours des tantes qui avaient si bien préparé le sujet et qui, à chaque nouveau progrès, ne cessaient d'exprimer, devant la jeune fille, leur admiration pour une si puissante méthode de traitement. J'estime que je le dois aussi à une cause dont je parlerai à la fin de cette communication.

Je renouvelai partiellement à peu près toutes les semaines la longue séance de ma seconde visite.

Au moment du départ, l'anémie n'avait pas disparu, les règles n'étaient pas encore revenues, mais l'état général accusait une amélioration des plus satisfaisantes.

Comme la jeune fille était assez triste de quitter ses tantes (dont l'une d'elles pleure toujours quand elle fait des adieux), je pris une de ses mains et, comme la première fois, je lui dis sans l'endormir : « Écoutez, demain, quand vous quitterez vos tantes, vous ne pourrez pas pleurer. » Et me retournant vers la tante pleureuse et qui écoutait mes paroles avec enthousiasme, je lui dis, en appuyant mes doigts sur son cou :

« Vous non plus, vous ne pourrez pas pleurer. »

C'est alors que ces dames me racontèrent que M<sup>lle</sup> X..., qui n'a jamais été incommodée dans les quelques traversées qu'elle a faites sur mer, ne peut voyager en chemin de fer. Très rapidement elle est prise de vertiges et de vomissements qui la rendent malade durant tout le voyage.

« Si vous pouviez l'en débarrasser, me dit une de ses tantes, ce serait lui rendre un fameux service, car elle va avoir deux jours de voyage en chemin de fer pour regagner son nouveau poste. »



J'avais tout motif d'espérer qu'une suggestion bien faite la débarrasserait de cet autre trouble si pénible. Pour être plus certain du succès, je ne me contentai pas de l'état émotif dans lequel je venais de faire une suggestion à l'occasion des pleurs du départ, et j'endormis tout à fait M<sup>lle</sup> X...

« Vous n'aurez pas de vomissements pendant votre voyage; bien plus, vous n'aurez même aucun des malaises que vous ressentez d'ordinaire en chemin de fer. Bien plus encore, vous aurez faim, vous mangerez avec plaisir et vous digérerez très bien. » Avant de l'éveiller, je lui rappelai une dernière fois que mon influence sur elle persisterait après son départ et malgré les distances.

Cette dernière suggestion est souvent fort utile à faire, comme nous le verrons dans le cas présent.

La jeune fille partit le lendemain matin et, quand je vis les tantes dans la journée, elles me racontèrent qu'en effet le départ avait été gai, et que personne n'avait eu envie de pleurer.

Quelques jours après, je recevais de la jeune fille une lettre dont j'extrai le passage concernant son voyage :

« Toutes les fois que je voyageais en chemin de fer, j'étais prise immédiatement de maux de tête, suivis de vertiges et de nausées qui aboutissaient à des vomissements. Il me semblait que tout dansait autour de moi. J'avais le mal de mer et, cependant, j'ai voyagé bien des fois sur mer sans ressentir le moindre malaise. Mon voyage, cette fois, s'est effectué dans les meilleures conditions possibles. J'avais eu cependant bien du chagrin de quitter mes tantes, mais je n'ai rien ressenti. J'ai admiré longtemps les différents paysages qui se déroulaient devant mes yeux sans avoir de vertiges. J'ai bien mangé, j'ai bu et je n'ai pas eu mal au cœur. J'ai même lu et causé avec des personnes qui voyageaient avec moi et je n'ai même pas été incommodée par l'indisposition de l'une d'entre elles. En arrivant chez moi, je n'étais pas fatiguée et je me suis aussitôt occupée de mon déménagement. »

Quelque temps après, elle m'écrivait que sa santé continuait à être bonne, mais qu'elle avait de nouveau perdu le sommeil.

Je lui donnai par lettre le conseil suivant : « Chaque soir, une fois couchée, laissez une de vos mains sur les draps comme si j'allais vous la prendre, et comptez lentement. Avant d'être arrivée à trente, vous dormirez.

Quinze jours après, elle me répondait : « Merci, mon bon docteur, de votre lettre qui m'a fait beaucoup de bien. Je suis bien mieux, je dors à peu près toute la nuit depuis que je suis votre prescription. Je compte à peu près jusqu'à vingt-cinq et je m'endors au bout de ce temps d'un sommeil profond. »

D'ordinaire la visite d'un inspecteur lui causait une grande émotion. Je lui avais dit qu'il n'en serait plus de même à l'avenir.

Dans sa lettre, se trouve aussi ce passage : « J'ai eu l'autre jour la visite d'un de mes inspecteurs ; sa venue ne m'a produit aucune impression. Il a été charmant et fort étonné de constater la présence de 105 élèves. »

Le fait de la disparition du vertige de la locomotion par la suggestion hypnotique rend déjà cette observation intéressante. Mais des faits semblables ont été souvent relatés ; c'est un de plus qui vient s'ajouter à la liste déjà longue des bienfaits du traitement hypnotique.

Aussi n'est-ce pas ce fait qui me paraît le plus intéressant à retenir de cette observation, mais le suivant :

Chez cette jeune fille, qui ne connaissait l'hypnotisme que de nom, et n'a encore sur cette science que des données vagues et peut-être très erronées, toutes mes suggestions se réalisaient avec une précision tout à fait remarquable. Le phénomène se produisait très rapidement et avec une intensité presque mathématiquement proportionnelle à l'énergie de l'ordre donné par moi.

Ces qualités de son hypnotisation étaient-elles dues seulement à l'influence de ses tantes et à sa confiance en moi ?

Sans doute, ces circonstances étaient favorables à son hypnotisation, mais n'expliquent pas les qualités remarquables de sa suggestibilité.

Et je crois qu'il faut en voir la véritable cause dans l'existence de cette énergique volonté dont la jeune fille a fait preuve toute sa vie.

Dès son entrée à l'école préparatoire, avec son ardent désir d'arriver à se suffire et à pouvoir aider les siens, elle a dû se faire une loi de l'obéissance à ses chefs. *Volontairement*, elle n'a plus obéi qu'à la volonté de ceux dont dépendait son avenir.

Et, grâce à l'énergie de sa volonté, cette obéissance a été complète et toujours dépourvue de toute hésitation. Secondée par son intelligence et la bonne possession d'elle-même, son énergique obéissance a été la cause des succès de cette jeune fille.

Les circonstances dans lesquelles j'ai été appelé à lui donner mes soins, m'ont fait apparaître à ses yeux comme celui d'où dépendait l'avenir de sa santé. Elle avait pleine confiance, elle s'est faite volontairement aussi passive que possible. Produit de son énergique volonté, cette passivité devait être rapide, intense dans ses manifestations, c'est ce qui a eu lieu.

Tel est le point sur lequel je tenais à insister. La forte volonté de la jeune fille m'a apporté un précieux concours.

Quand nous cherchons à émouvoir la suggestibilité d'un malade, c'est à son imagination que nous nous adressons. Mais nous rencontrons dans son intelligence et sa sentimentalité des forces qui peuvent contrarier ou aider notre action. On conçoit qu'il en soit de même pour la volonté. L'intensité des manifestations hypnotiques chez notre jeune fille, opposée à notre peu d'action sur les abouliques, nous montre d'une façon nette combien est fausse l'opinion encore courante dont je parlais au début de cette communication.

Elle nous porte en outre à penser que plus vive est l'activité psychique dans ses manifestations intellectuelles, sensibles et volontaires, plus nombreuses sont nos chances de suggestionner un sujet, du moment que nous évitons tout ce qui pourrait contrarier l'activité de ces facultés.

## LE DÉMONISME

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE ET FIN)

*Mais est-ce Urbain Grandier qui en fut cause en leur jetant un sort, au moyen d'une branche de rosier où tenaient plusieurs roses, que les religieuses vinrent sentir, après quoi elles se trouvèrent possédées, — et cela par jalousie et colère parce que les religieuses ursulines l'avaient refusé comme confesseur et lui avaient préféré l'abbé Mignon, prêtre très vertueux? — Nous ne voulons pas nous prononcer catégoriquement sur les détails qui peuvent laisser place au doute; mais nous dirons qu'il est bien difficile de ne pas admettre la culpabilité de Grandier dans la possession des religieuses de Loudun. Voici les faits.*

L'abbé Urbain Grandier était curé de la paroisse Saint-Pierre de Loudun, et chanoine de Sainte-Croix. D'une constitution robuste, de belles manières et d'une grande énergie de volonté, il était né pour dominer. Prédicateur distingué, homme de société, d'un esprit fin et pénétrant, il fit sensation dans la ville de Loudun. Mais il avait une forte inclination pour la volupté et se laissa trop dominer par elle. Accusé devant l'évêque de Poitiers, il fut mis dans les prisons de l'officialité, et un jugement de celle-ci l'interdit pour toujours dans la ville de Poitiers, et pour cinq ans dans le diocèse. Il en appela à l'archevêque de Bordeaux, qui annula le jugement

de l'officialité de Poitiers, et conseilla cependant à Grandier de quitter Loudun. Il voulut au contraire y rentrer, une branche de laurier à la main, et ne songea plus qu'à se venger. Il en voulait tout naturellement aux Ursulines qui, à cause de sa réputation, l'avaient refusé comme confesseur. Cela posé, tout ce qui suivit se comprend assez facilement.

Dans les exorcismes, les religieuses l'accusèrent sans exception, et sans jamais varier, et, chose étonnante, elles qui jusqu'alors n'avaient jamais voulu lui parler, une fois possédées se sentaient une forte inclination voluptueuse pour lui et il leur apparaissait dans une sorte de vision, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, pour les solliciter au mal; mais toutes montrèrent une grande énergie de volonté dans leur résistance pour ne jamais consentir au moindre désir volontaire de mal. Ainsi, soit lorsque le démon parlait par leur bouche, soit lorsqu'elles se possédaient bien elles-mêmes, elles accusaient Grandier de magie et de sortilège. Au cours du procès de magie, plus de soixante témoins ont attesté des adultères, des incestes, des sacrilèges commis par lui. Lui-même, pour justifier ses excès, écrivit contre le célibat ecclésiastique un livre qu'on trouva parmi ses papiers avec bon nombre de ses poésies obscènes. Au cours du procès il se montra froid et hardi et nia obstinément toute participation à la magie. Les juges examinèrent la cause avec le plus grand soin et la plus grande impartialité, tous cependant avec le plus grand désir de n'être pas obligés de condamner un prêtre et de donner du scandale à la population. Ils se préparèrent tous par la confession et la communion au prononcé du jugement, et ils le condamnèrent à l'unanimité à être brûlé comme coupable de magie et de bien d'autres crimes; et pas un seul d'entre eux, jusqu'à sa mort, ne conçut le moindre remords au sujet de cette sentence, et pas un prêtre ne la leur reprocha.

Ce n'est que cinquante ans après que les protestants d'abord, et depuis tous les libres-penseurs, la blâmèrent, comme si cinquante ans après, quand toutes les lumières qui pouvaient éclairer une affaire sont éteintes, on pouvait voir plus clair! En tout cas, Grandier n'eût-il pas été magicien, il

méritait bien le supplice qu'il a subi, car d'après même son propre aveu il était grandement coupable<sup>1</sup>.

Le second fait, celui de la *possession des religieuses* du Tiers Ordre de Saint-François de *Louviers* (Eure), n'est pas moins certain. Nous avons déjà vu la tourière Marie-Madeleine Bavent avouer être allée au sabbat avec son confesseur Mathurin Picard et le vicaire Boullé. Picard étant venu à mourir et ayant été enterré, en 1642, dans l'église près de la grille du chœur des religieuses dont il avait été le directeur, aussitôt dix-huit religieuses devinrent possédées, et furent pendant quatre ans dans un état d'emportement et de fureur démoniaques qui leur ôtait la liberté et l'usage de la raison. Elles vomissaient dans leurs accès, au milieu d'horribles contorsions, les paroles les plus infâmes contre le défunt, et les blasphèmes les plus épouvantables contre la religion et les sacrements en particulier. On voyait souvent ces malheureuses victimes le corps ployé en arrière, de manière que la tête touchait les talons. Les exorcistes parlaient au démon dans un latin philosophique très choisi, bien au-dessus de la portée des religieuses, quand même elles auraient su le latin, et les réponses se faisaient de même par leur bouche. Ce qu'on remarquait surtout dans les discours infernaux, c'était un orgueil immense et une haine intense du Christ, de la sainte Vierge, des saints et de l'humanité tout entière.

Le Père Ésprit, provincial de l'Ordre, a fait une longue dissertation pour prouver la vérité de cette possession dont il avait été témoin.

L'imagination, dit-il, a ses bornes, et un grand nombre de personnes ont vu ou entendu, comme les religieuses, les plats et les ustensiles de cuisine tomber rudement, les pupitres se renverser, les règles, les diurnaux se transporter ailleurs, les disciplines, les chapelets et les socques voler dans l'air et s'attacher à l'extrémité des voiles, des soufflets retentissants s'appliquer sur les joues, des tintamarres et des

1. On accusa Richelieu, contre qui il avait fait un libelle, d'avoir préparé et exigé sa condamnation. Mais d'une part, si Richelieu avait voulu se venger, il avait bien d'autres moyens; et d'autre part, les juges étaient trop indépendants, trop intègres, trop consciencieux, pour se laisser circonvenir ainsi, et surtout tous et sans aucune protestation.

Grandier avoua beaucoup d'autres fautes graves, fruit, dit-il, de la fragilité humaine; mais il nia jusqu'à la fin sa culpabilité comme sorcier. Commission

fracas épouvantables se faire dans les cheminées, une sorte de foudre remplir de feu la cellule d'une pauvre fille, la frapper et la jeter par terre sans la blesser, une autre emportée dans l'air par le nœud de sa corde et précipitée ensuite du grenier jusqu'au bas des escaliers, couverte de blessures et de sang, etc., etc. Sont-ce là des imaginations? Ou bien il faudrait avouer que les rêveries seraient plus étonnantes que la vérité elle-même.

Vu les dénonciations de la Bavent, l'officialité d'Évreux entreprit un procès contre la mémoire de Mathurin Picard, dont le corps fut exhumé et jeté à la voirie, sur la demande de Satan, qui devait après sortir des religieuses et qui de fait ne sortit point. Mais faut-il s'en étonner? N'est-il pas le père du mensonge? Il en résulta quatre procédures à la fois, en dehors de celle de l'officialité, car cette déplorable cause fut plaidée à Louviers, à Pont-de-l'Arche, à Évreux et à Rouen; et par jugement du parlement de Rouen, Picard et Boullé, l'un mort, l'autre vif, furent brûlés en grand appareil sur la place publique de Louviers, en 1647; le couvent fut détruit par ordre de justice, et la possession cessa quand les religieuses eurent été dispersées.

Enfin l'on a beaucoup parlé, au milieu du dix-huitième siècle, de la *possession de Landes* (diocèse de Bayeux), et c'est le troisième fait public que nous voulons signaler. Parmi les possédées, on remarqua trois filles de M. de Léaupartie, seigneur du pays, et plus de cinquante autres filles. Elles parlaient très facilement le latin, qu'elles ne connaissaient aucunement, et même traduisaient en très bon français. On les vit plusieurs fois courir à reculons, sans aucun faux pas, sur un mur très élevé, rester longtemps suspendues en l'air sans aucun soutien, et bien d'autres choses qui surpassaient toutes les forces humaines. Vingt théologiens, quatre médecins et l'évêque de Bayeux, puis douze docteurs de la Sor-

avait été donnée par M. de Laubardemont à deux Pères Capucins de travailler à sa conversion; mais ils eurent beau le prier et l'exhorter, il refusa de se confesser à eux, disant qu'il n'en avait pas besoin, s'étant confessé depuis peu. Il monta donc sur le bûcher sans paraître donner aucun signe de contrition. Il avait prié M. de Laubardemont de modérer la rigueur de la sentence: il lui fut accordé par compassion d'être étranglé avant que les flammes l'atteignissent: mais le feu ayant touché et brûlé la corde avant que le bourreau pût arriver à lui, il tomba vivant dans le brasier.

bonne, le médecin du roi et d'autres médecins de la faculté de Paris, ayant mûrement examiné les choses, reconnurent et attestèrent la vérité et la certitude de la possession. Comment résister à de tels témoignages? Il est vrai que l'évêque de Bayeux, par trop de condescendance pour les philosophes de l'époque, ne persévéra pas jusqu'au bout dans le même sentiment, il ne voulut plus reconnaître la possession qu'il avait précédemment admise, et défendit les exorcismes. Mais il ne pouvait détruire les faits publics et absolument inexplicables en dehors de la possession.

Nous arrivons enfin *au dix-neuvième siècle* où, quoi qu'on en veuille dire, les faits de possession n'ont point disparu du tout. — D'abord chez les nations païennes, comme l'attestent les lettres des missionnaires, les possessions sont toujours bien fréquentes. Mgr Augouard en raconte un grand nombre arrivées dans l'Oubanghi. — En France, nous citerons d'abord *Jeanne Sarrau*, de Bordeaux. La cause de sa possession semble être celle-ci : elle avait consulté un devin, puis une devineresse, avant son mariage. Elle se sentit après asséner un jour, entre les épaules, comme un coup de massue qui la jeta par terre en lui faisant pousser d'horribles hurlements. Quoique faible de complexion, elle renversait facilement quatre personnes qui la voulaient tenir. Elle aboyait comme un chien, grognait comme un porc et blasphémait d'une voix forte qui n'était point la sienne; alors son visage devenait affreux et cependant son pouls n'était point altéré. Elle frémissait au contact des objets bénits et sentait de loin l'arrivée de l'exorciste. On entendait dans ses crises les conversations de deux interlocuteurs qui parlaient sur des sujets bien au-dessus de sa capacité et de son instruction. Elle discernait fort bien ce qui était béni de ce qui ne l'était pas; l'eau bénite lui semblait bouillante; elle savait d'avance quelles personnes seraient là quand elle serait exorcisée et à quelle heure elle le serait. Elle comprenait le latin, le grec, l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'anglais, le russe, et obéissait à tout ce qu'on lui commandait dans ces langues, même quand les ordres étaient donnés si bas et de si loin qu'elle ne pouvait naturellement les entendre. Ses hurlements, ses mugis-



sements et ses contorsions n'avaient rien d'humain. Sa possession commença en 1823 et dura plus de deux ans.

Vers la même même époque, *Annette Trécourt*, du village de Cussey (Côte-d'Or), fut aussi possédée. Elle était aimée d'un jeune homme qui voulait l'épouser, mais la mère du jeune homme, qui était plus riche qu'Annette, s'y opposait, et pour être plus sûre d'empêcher le mariage, elle lui fit donner un jour cinq pommes qu'Annette mangea sans défiance. C'étaient autant de sorts, l'un pour la faire brûler, l'autre pour la noyer, un troisième pour la forcer de s'étrangler, etc. Aussi pendant longtemps elle se sentit invinciblement poussée à attenter à sa vie. Un jour elle fut horriblement brûlée, mais elle guérit au bout de sept mois. Une autre fois elle se jeta à l'eau dans un creux très profond où, dit-on, des charrettes tout attelées avaient disparu, mais elle surnagea comme du liège. A chaque fois qu'elle tenta de se suicider, elle ne le put; Dieu la protégeait évidemment. Aussi quand elle se sentait l'esprit libre, elle priait beaucoup et avec ferveur. Ici, comme chez d'autres possédés, se retrouvent les aboiements, les mugissements, les hennissements, les miaulements, etc. Elle sautait en l'air de cinq à dix pieds de haut, et faisait des tours de souplesse que n'eussent pu faire les meilleurs saltimbanques; et toujours ses vêtements la couvraient parfaitement<sup>1</sup>. Quand, à la suite des prières et des exorcismes, vint l'heure de la délivrance pour Annette, elle vomit en deux fois les pommes du maléfice, aussi vermeilles que si elle venait de les manger. Cependant depuis longtemps elle n'en avait point goûté, et, quoiqu'elle ignorât le maléfice, ces fruits depuis ce moment-là étaient devenus pour elle un objet de dégoût.

Nous pourrions encore citer la possédée de Rielles-Eaux, dans la Côte-d'Or, Reine Guétet et bien d'autres. Mais si l'on veut un exemple plus frappant, nous donnerons celui des *cent et quelques possédées de Morzines*, en Savoie, en 1860. De Merville, Ribet, Bizouard et d'autres en parlent assez longuement, et personne ne peut nier des faits qui ont été

1. On a remarqué cela à peu près dans toutes les possessions. Dieu ne permet pas qu'elles tournent à scandale contre la chasteté.

absolument publics, et en dehors de la possession il est absolument impossible de les expliquer.

On nous permettra bien de finir ceci par un souvenir personnel toujours vivant en nous. Nous avons dirigé pendant plusieurs années une personne très pieuse, très chaste, et avec cela très timide et un peu scrupuleuse, et qui, à la suite de certaines circonstances inutiles à relater ici, se trouva possédée du démon. Dans les moments de crise, il sortait de sa bouche une voix qui n'était pas la sienne et que ni elle ni aucun autre n'aurait pu imiter, et qui alors, sans qu'elle-même parût ni étonnée, ni honteuse, proférait des blasphèmes affreux avec une assurance inouïe, où perçait cette haine de Dieu qui n'existe qu'en enfer. Elle répondait aussi parfaitement en latin à une demande latine qu'elle ne comprenait point. Nous l'avons exorcisée plusieurs fois tout bas sans l'avertir, et elle répondait vite : « Pourquoi m'exorcisez-vous ? » Nous n'en continuions pas moins les exorcismes, et chaque exorcisme, sans chasser entièrement le démon, l'affaiblissait singulièrement et l'empêchait, au moins pendant un certain temps, de revenir. Un très pieux confrère qui nous succéda, après notre départ, fit comme nous et obtint les mêmes résultats, et cependant il ne peut pas affirmer qu'au moment de sa mort, où il l'assistait encore, elle était entièrement délivrée. Les faits n'ont jamais été publics, mais connus seulement de ses parents et de quelques amies, qui en étaient dans la désolation. Comme bien d'autres possédées, en dehors des crises elle reprenait entièrement possession d'elle-même, se confessait souvent et communiait alors tous les jours. Les vexations du démon tournaient à son bien spirituel, car elle n'en était que plus humble et plus fervente.

### III. — *Remèdes contre la possession; les exorcismes.*

Avant de se servir des remèdes et surtout des exorcismes, il importe de bien constater la maladie.

Quelques théologiens disent qu'il ne faut pas croire facilement qu'une personne est possédée du démon, parce que

cette possession est bien rare à notre époque. C'est vrai qu'il n'y faut pas croire facilement; le bon sens et surtout la prudence l'exigent. C'est vrai encore que les possessions sont très rares; elles l'ont toujours été, si l'on veut comparer le nombre de ceux qui sont possédés avec ceux qui ne le sont pas; mais pour nous, nous ne croyons pas qu'elles soient beaucoup plus rares à notre époque qu'à bien d'autres, et nous n'en comprendrions pas trop la raison. Aussi Lehmkühl et d'autres avec lui recommandent simplement aux prêtres et cela très sagement, de n'être en matière de possession ni trop crédules ni trop incrédules, de consulter avant tout le Rituel, et aussi au besoin, quand c'est possible, un médecin chrétien, ou au moins sage et prudent, parce qu'il est bien des effets qu'on peut expliquer naturellement par des affections hystériques, nerveuses ou autres.

Voici les indications très sages du Rituel, qui, lui aussi, recommande expressément de ne pas croire trop facilement à la possession : « *Signa obsidentis dæmonis sunt : ignota lingua loqui pluribus verbis, vel loquentem intelligere; distantia et occulta patefacere; vires supra ætatis seu conditionis naturam ostendere, et id genus alia, quæ cum plurima concurrunt, majora sunt indicia.* » Nous devons remarquer ici, ce que bien des auteurs n'ont pas fait, que ces paroles s'appliquent à toute action du démon envers nous, et n'impliquent point la possession proprement dite. Ainsi, dans le magnétisme démoniaque<sup>1</sup> et le spiritisme, on peut découvrir des choses cachées et voir ce qui est très éloigné. On peut du reste recourir aux exorcismes aussi bien pour les obsessions que pour les possessions, et c'est bien ce que dit le Rituel. Pour se convaincre d'une possession, il faut s'assurer par ces signes-là qu'il y a non pas simplement action, intervention, révélation, aide ou obsession du démon, mais que celui-ci s'est saisi pleinement de toutes les facultés inférieures et des membres du corps, et les fait agir à son gré, et opère par eux ce qui est au-dessus des forces humaines, ou contre toute volonté de celui qu'il possède; et les faits que nous avons cités peuvent jeter une grande lumière sur cette appréciation.

Quand le prêtre s'est bien convaincu qu'il y a possession véritable, ou du moins est arrivé à une grande probabilité à défaut de certitude, il faut alors qu'il use des moyens spirituels, qu'il prie d'abord lui-même (les saints n'ont jamais eu recours aux exorcismes sans s'être sigulièrement fortifiés par des prières ferventes contre le démon), ensuite qu'il recommande à la personne possédée de beaucoup prier dans les moments où elle est libre d'elle-même, de s'humilier, de se mortifier, de se confesser avec grandes franchise et contrition, et qu'il la fasse communier souvent même, s'il n'y a pas crainte de profanation, d'abus ou de scandale : car ce sont là des armes puissantes contre le démon ; puis, s'il le juge nécessaire ou utile, qu'il recoure aux exorcismes ; et les exorcismes sont toujours utiles, et ils deviennent nécessaires si la possession s'accroît et se prolonge.

Les exorcismes appartiennent à *l'adjuration*, qui est un acte de religion en vertu duquel quelqu'un prie ou commande au nom de Dieu pour que quelque chose d'important soit fait, empêché ou éloigné pour la gloire de Dieu. Il y en a de deux sortes : *l'adjuration déprécative* et *l'adjuration impérative*. Si c'est par la sainte Vierge, les saints, les saintes reliques, le ciel, ou autre chose en quoi respandit spécialement la divinité, il y a encore *adjuration*, mais *implicite* : on va à Dieu par la créature. Si l'adjuration s'adresse à des créatures sans raison, elle ne se fait qu'*indirectement* en priant les saints de vouloir bien se faire nos intercesseurs, et Dieu de vouloir bien par lui-même ou par les bons anges faire tourner ces créatures à notre bien, ou en défendant aux démons de s'en servir pour nuire. C'est ainsi que s'expliquent les exorcismes faits par l'Église sur le sel ou l'eau au baptême et à la bénédiction de l'eau, et les exorcismes employés encore dans d'autres bénédictions, par exemple celle de l'huile ; c'est dans ce sens aussi qu'autrefois on exorcisait les nuées ou les orages.

Quand l'adjuration s'adresse directement à Dieu, comme cela se fait dans certaines litanies, et à la fin des oraisons de l'Église : *Per Dominum nostrum Jesum Christum...* elle ne peut évidemment qu'être déprécative. Si elle s'adresse aux

hommes, elle est déprécative ou impérative, selon les circonstances. Si elle s'adresse aux démons, comme c'est ici le lieu, elle doit toujours être impérative, car il ne nous est pas permis de prier les démons ; ce serait du reste nous rabaisser, car par la vertu de Notre-Seigneur nous devons leur être bien supérieurs, et il nous est permis alors de leur commander, et même avec mépris pour les humilier davantage.

Tous les théologiens distinguent deux sortes d'exorcismes : les exorcismes *solennels* et les exorcismes *privés*. Il y a bien aussi les exorcismes qu'on pourrait, il nous semble, appeler *demi-solennels*, comme ceux qui doivent être prononcés contre le démon dans la cérémonie du baptême : « *Exorciso te, omnis spiritus immunde...* »

Pour l'*exorcisme privé*, qui se fait sans aucune cérémonie, il n'y a besoin d'aucune permission de l'évêque, à moins qu'il n'y ait loi expresse de sa part ; et il peut se faire ou bien avec toutes les prières indiquées dans le Rituel (mais alors en secret), pourvu qu'il y ait au moins réelle probabilité de possession, ou bien *sub formula brevi secundum beneplacitum proprium*, par exemple : « Ego, ut minister Dei, præcipio tibi (vobis), spiritus immunde (immundi), ut recedas (recedatis), ab hac creatura Dei. » Le vénérable serviteur de Dieu, Vincent Pallota, dit Clément Marc, se servait de cet exorcisme privé toutes les fois qu'il voyait que son pénitent se disposait à lui cacher quelques péchés, ou ne voulait pas se repentir, et il conseillait aux confesseurs de s'en servir aussi avec grande confiance et humilité. Saint Liguori recommande également de s'en servir pour les âmes qui sont obsédées de tentations très grandes. Les laïques peuvent aussi faire contre le démon un exorcisme privé, et rien même ne leur défend de se servir des prières du Rituel, mais alors en leur propre nom et non pas au nom de l'Église.

Quant aux *exorcismes solennels*, qui se font publiquement, en habit de chœur, dans l'église, aucune loi générale, dit Génicot, ne les défend ; mais un grand nombre d'évêques ont défendu à tout prêtre d'y avoir recours sans leur permission expresse, et l'on peut même dire que c'est devenu un usage général. Ce serait même, dit Gury, un péché grave de les faire

sans la permission de l'évêque, parce qu'il peut en résulter des scandales. L'exorciste ne doit faire que les questions qui peuvent aider à l'expulsion du démon, par exemple sur le temps et les causes de la possession, et servir à l'édification publique ; mais il ne peut pas être permis de poser des questions ou de donner des ordres n'ayant d'autre but qu'une vaine satisfaction d'orgueil ou de curiosité. Aussi les théologiens s'accordent-ils à dire qu'il pécherait mortellement s'il entretenait avec le démon de longues conversations vaines et inutiles, et véniellement s'il lui adressait seulement une ou deux questions oiseuses, pourvu encore que ce fût d'une manière impérative, car le péché arriverait bien plus vite et plus facilement à être mortel, s'il se mettait à plaisanter avec le démon ou à parler avec lui comme on cause avec quelqu'un qui vous est familier. — L'abbé Le Canut donne pour raison du peu de réussite des exorcismes dans la possession de Louviers la faute des exorcistes qui, au lieu de commander sévèrement au démon, appelèrent trop souvent sa présence, et lui demandèrent des signes pour prouver ce qu'ils voulaient démontrer aux incrédules, se fiant trop en lui et s'amusant à discourir avec lui sur toutes sortes de sujets, au lieu d'imiter saint Hilarion qui, au rapport de saint Jérôme, quand le démon voulait lui exposer en plusieurs langues les raisons pour lesquelles il s'était emparé d'un serviteur de l'empereur Constance, lui dit sévèrement : « Je ne te demande point pourquoi tu es venu, mais au nom de Jésus-Christ je te commande de t'en aller. »

Les exorcismes ne sont point des sacrements, par là-même ils n'ont pas d'effet infailible ; mais des sacramentaux, et comme tels ils n'ont pas non plus d'effet absolument infailible. Ils opèrent cependant d'une double manière : *ex opere operantis* de la part de l'exorciste, et de la sorte, plus l'exorciste est pieux et saint, plus il peut en général exercer d'empire sur le démon et le forcer de sortir vite ; et *ex opere operato ex parte Ecclesiæ*, et sous ce rapport les prières, la volonté et les mérites de l'Église leur communiquent toujours une très grande efficacité, et de la sorte on peut dire qu'ils obtiennent toujours ou bien un effet *complet* en chassant le

démon, ou bien un effet *incomplet*, mais très appréciable, en diminuant ses forces, et par là-même la violence ou la fréquence de ses attaques.

#### CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi que nous l'avons dit, en fait de démonisme il ne faut pas se montrer *trop incrédule*, car les démons jouent un grand rôle dans le monde et font beaucoup de mal aux âmes, dont ils perdent un si grand nombre. Il importe donc grandement de se garantir contre leurs assauts, et d'en garantir les autres, et aussi de les chasser des positions qu'ils ont enlevées comme de force; ce qu'on ne pourrait assurément pas faire si l'on ne voulait pas y croire.

Mais il faut encore moins se montrer *trop crédule*, parce que ce serait exposer la religion elle-même aux moqueries des impies, et aussi parce que, comme nous l'avons dit, l'extra-naturel ne se suppose pas, il doit se prouver; dès lors que Dieu nous a faits pour vivre avec la nature, il n'a pas pu permettre au diable d'en troubler l'ordre à son gré, et sans en laisser après lui des traces visibles.

Le meilleur moyen de se garantir ou de se délivrer du démonisme, c'est d'être bien soumis à Dieu, car alors il ne permettra pas que le démon ait la moindre puissance sur nous, à moins que ce ne soit sûrement pour le bien de notre âme: et ensuite de recourir avec foi et confiance aux armes qui ont toujours eu le plus d'efficacité contre le démon: la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, au crucifix, au signe de croix, à la sainte Vierge et aux saints Anges.

---

## LES PROPOS SCIENTIFIQUES

### DU DOCTEUR BÉRILLON

**Au sujet d'une entrevue. — La connaissance des « forces inconnues ». — Alphonse Karr et le Dr Bérillon. — La bougie et la télépathie.**

Il m'est arrivé quelquefois, à Paris, d'entendre des représentants de la science officielle parler de M. le Dr Edgar Bérillon, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, avec une sévérité que je ne croyais pas équitable. Je n'en ai pas fait trop de cas. Je trouvais tout naturel qu'on traitât de la sorte un homme qui avait eu le grand tort de pousser bien loin ses investigations dans une région dont les savants d'il y a quelque dix ans niaient même l'existence, et dont la plupart des savants d'aujourd'hui connaissent à peine la partie très limitrophe.

Seulement, je supposais qu'un homme habitué à être bafoué par les docteurs de l'Université devait être devenu prudent dans ses propres jugements, surtout lorsqu'il s'agit de sciences qui appartiennent à la même catégorie que celle dont il s'occupe.

J'ai dit que cela *devrait être*. Eh bien, il n'en est rien.

J'ai devant les yeux le numéro du 29 juillet de la *Liberté*, dont un rédacteur, M. André Gaucher, intrigué par les articles de M. Jules Bois sur l'*Au-delà et les forces inconnues*, a imaginé d'aller faire éclairer sa religion par M. le Dr Bérillon. Pourquoi par M. Bérillon, et non pas par M. Waldeck-Rousseau ou par M. Santos-Dumont, c'est ce que je ne saurais dire. M. Gaucher explique son choix en disant que



M. Bérillon est « un des hommes que les spirites seront le moins tentés d'accuser de cléricisme. » Admirable !

Or voilà la réponse que le directeur de la *Revue de l'Hypnotisme* a fait à son visiteur :

« Ne me parlez pas de *forces*. Je ne connais pas de forces(?!). L'essence des forces m'est inconnue. Elles présentent un je ne sais quoi qui m'échappe, un *quid divinum* qui ne ressortit pas à la science (?!) Ne me parlez pas davantage de matérialisme ou de spiritualisme. Pas plus que Claude Bernard, je ne saurais admettre ces distinctions, qui ne présentent à mon sens aucun caractère scientifique (??!!). Parlez-moi de faits. Là, je suis sur un terrain solide qui ne saurait se dérober. Observer des faits, expérimenter leurs causes, les relier par des lois, voilà l'œuvre scientifique par excellence. Le reste n'est que métaphysique. »

Vous avez donc entendu.

Avant tout, M. Bérillon *ne connaît pas de forces*. C'est un nouvel horizon pour la physique et la physiologie. Voyons, peut-être veut-il parler des forces dont il s'agit dans les articles de M. Jules Bois : *l'Au-delà et les forces inconnues*. Donc M. Bérillon veut dire que ce sont les *forces inconnues* qui lui sont inconnues. C'est ce qu'avait déjà fort judicieusement remarqué M. de la Palisse.

Après cela, nous apprenons que M. Bérillon « ne saurait admettre des distinctions telles que *matérialisme et spiritualisme!* » — Non, vraiment, c'est extraordinaire! Peut-être a-t-il voulu dire qu'il n'admettait pas que la question du spiritualisme ou du matérialisme puisse avoir d'autre fondement que les faits? Seulement, il ne l'a pas dit. Kant a été quelque peu plus clair, quand il a écrit ses *Prolégomènes à toute la Métaphysique future qui aura le droit de se présenter comme Science*.

Parlons donc des fait : « Observer des faits, expérimenter leurs causes, les relier par des lois, voilà l'œuvre scientifique par excellence. Le reste est métaphysique. »

Parfaitement. Quant à moi, je ne comprends pas bien ce que c'est que d' « expérimenter les causes des faits », mais quant au reste, je suis tout à fait de l'avis de M. Bérillon.

C'est ce que disait aussi Claude Bernard, lequel, tout en n'ayant certainement pas dit le non-sens dont le gratifie le rédacteur de la *Liberté*, a bien écrit : « *Ce ne sont pas les faits qui constituent la Science, mais les explications qu'on donne des faits et les idées que nous y attachons* <sup>1</sup>. »

C'est justement en citant ces mots de l'éminent physiologue, que le Dr Durand (de Gros), dont la *Revue de l'Hypnotisme* a toujours exalté les mérites scientifiques, ajoutait de son côté :

« Une pomme tombe ; voilà un fait réel, voilà une notion expérimentale ; mais cette notion d'un fait individuel, res-  
 « treinte à son objet propre, c'est-à-dire à ce fait individuel,  
 « est nulle et sans valeur aucune pour la science. Elle ne  
 « devient scientifiquement utile que lorsque le génie de la con-  
 « ception a fait sortir de son objet réel un objet idéal et  
 « transformé cette vérité étroite fournie par l'observation en  
 « une vérité universelle obtenue par la raison <sup>2</sup>. »

Mais M. Bérillon est du même avis. Lui-même n'a-t-il pas dit : « Observer les faits... LES RELIER PAR DES LOIS, voilà l'œuvre scientifique ? »

Si donc l'on examine les phénomènes médianimiques et si l'on constate, par exemple, l'apparition de fantômes matérialisés des trépassés (ce qu'on ne peut pas nier *a priori*, comme faisaient les scolastiques), voilà que, selon M. Bérillon n° 2, il faudra relier ces faits par des lois qui reconnaîtraient fort probablement l'existence d'un monde spirituel, c'est-à-dire de ce *spiritualisme* dont M. Bérillon n° 1 ne voulait pas admettre la possibilité scientifique, quelques secondes auparavant.

Continuons, M. Bérillon parle à présent de la *table tournante*. Et voilà son jugement :

« Une table tourne parce qu'on la pousse. Il n'y a pas d'autre explication. On la pousse, parce que le cercle des gens qui l'entourent est un cercle de névrosés, où le plus déséquilibré exerce l'ascendant... »

Et il conclut modestement :

1. *Revue des cours scientifiques*, 4 février 1865.

2. *Ontologie et Psychologie physiologique*, 1<sup>er</sup> chap., § II.

« Voilà le dernier mot de la science en ce qui concerne les phénomènes de la « table tournante. »

Ce qui veut dire que M. Bérillon en est encore à la fameuse théorie des *mouvements inconscients*, trouvée par MM. Chevreul, Faraday et d'autres savants vers 1853. Il ne lui est pas passé par la tête que les illustres physiciens qui ont vérifié le phénomène en question pouvaient bien avoir eu l'idée d'en contrôler la cause.

Parions que M. Bérillon n'a jamais entendu parler de l'appareil inventé par Thury, professeur de physique à l'Université de Genève, pour empêcher la pression des mains sur la table, et malgré lequel le phénomène se produisait comme d'habitude. Un autre appareil a été inventé par le physicien Crookes, et perfectionné par Butlerof, de l'Université de Saint-Pétersbourg. Un autre enfin est dû à Robert Hare, professeur de chimie à l'Université de Philadelphie.

Mais est-ce la peine de parler de cela, lorsque dans tous les comptes rendus de séances médianimiques il est question à tout moment de la *lévitation complète* de la table et — ce qui est mieux — du soulèvement de la table *sans contact* d'aucune personne, et en pleine lumière? Si l'on veut bien se donner la peine de lire, par exemple, l'*Extériorisation de la Motricité* de M. de Rochas, l'on trouvera à ce sujet les témoignages du professeur Ochorowicz et d'autres hypnotologues que la gloire de M. Bérillon n'a pas complètement jetés dans l'ombre.

Enfin, pour répondre à l'objection d'une hallucination des expérimentateurs, on a eu recours à la photographie; M. Crookes, de son côté, a inventé un appareil, dont il a donné le dessin et la description dans ses *Researches*, et grâce auquel les mouvements obtenus sans contact sont enregistrés par le dynamographe.

Après cela, n'est-ce pas le cas de répéter pour M. Bérillon ce qu'Alphonse Karr avait dit, dans ses *Guêpes*, de Babinet, de l'Institut :

« On lui demanda l'explication du mouvement des tables.  
« Babinet n'osa pas répondre qu'il ne la connaissait pas, et  
« donna l'explication. Mais, de grâce, n'était-ce pas plus  
« simple d'avouer son ignorance que de la prouver?

Quant à l'affirmation que, dans les cercles des gens qui entourent la *table tournante*, c'est le plus déséquilibré qui exerce l'ascendant ; il n'est, ma foi, absolument pas difficile d'y répondre. Je me souviens, à ce sujet, que Lombroso me disait un jour : « J'avoue qu'un examen attentif d'Eusapia Palladino ne m'a fait remarquer en elle d'autres stigmates appréciables de dégénérescence, en dehors de cette espèce de trou qu'elle a sur une tempe. » — Or, que M. Bérillon aille chercher la fine fleur des « toquées » de la Salpêtrière et qu'il les groupe autour d'une table : les phénomènes qui se produisaient en la présence d'E. Palladino ne se réaliseront pas. Donc, en cela, comme dans le reste, M. Bérillon se trompe. C'est fort simple.

On passe à parler de la télépathie. M. Bérillon expose sa théorie :

« Suivez mon raisonnement. J'imagine que je ne sache pas qu'on puisse allumer une bougie au moyen d'une allumette. Quelqu'un vient qui me déclare qu'à l'aide de l'allumette qu'il me montre il va allumer la bougie. — Fort bien — lui dis-je — essayez. — Et, en effet, il l'allume. Je crois donc qu'à l'aide d'une allumette on peut allumer une bougie. Supposez à présent qu'une autre personne m'affirme qu'elle allumera la bougie à distance, au moyen d'un geste. — Essayez, lui dis-je encore. — La personne essaie, fait le geste et la bougie ne s'allume pas.

— Oui, — dit la personne, — mais j'ai déjà fait l'expérience. — Il ne s'agit pas de cela, — répondrai-je ; — pouvez-vous la répéter ? — Mais je l'ai fait encore hier. — Il ne s'agit pas de cela ; pouvez-vous le faire aujourd'hui, maintenant, tout de suite, en vous plaçant, bien entendu, dans des conditions identiques ? — La personne ne répond pas. La bougie ne s'allume pas. Et voilà la télépathie. »

Jusque-là M. Bérillon parle. Mais à présent j'entre en scène à mon tour. Supposons un instant que, devant les propres yeux de M. Bérillon, l'expérience ait réussi. M. Bérillon déclare le fait acquis pour la science. Le jour après, le même sujet se présente à moi et me raconte son exploit de la veille. — Essayez, lui dis-je. — La personne essaie, fait un geste et

la bougie ne s'allume pas. — Oui, — dit la personne, — mais j'ai déjà fait l'expérience. — Il ne s'agit pas de cela, — répondrai-je; — pouvez-vous la répéter? — Mais je l'ai fait encore hier. — Il ne s'agit pas de cela; pouvez-vous le faire aujourd'hui, maintenant, tout de suite, en vous plaçant, bien entendu, dans des conditions identiques? La personne ne répond pas. La bougie ne s'allume pas. Et voilà que M. Bérillon n'avait donc pas vu plus long que son nez, la veille; ce qu'il avait constaté ne valait rien, parce que cela ne se renouvelait pas aujourd'hui, maintenant, tout de suite.

Est-ce bien la peine de gaspiller des mots pour montrer la parfaite absurdité de ce raisonnement? Un enfant comprendrait que, si on ne réussit pas à répéter le phénomène de la veille, c'est que les conditions de l'expérience, malgré les apparences, ne sont pas les mêmes. Il faut n'avoir aucune connaissance de ce que c'est qu'un *sujet* psychique pour lui dire: « Placez-vous dans des conditions identiques à celles d'hier. » On reste abasourdi en entendant dire ces choses-là par un hypnologue. Au surplus, dans les phénomènes spirites (s'ils sont réellement *spirites*), il faut compter aussi sur l'intervention des esprits — et alors!...

Nous nous bornerons à rappeler comment, dans la dernière livraison de cette *Revue*, le professeur Porro remarquait, ainsi que maints savants l'avaient fait avant lui, que l'étude des phénomènes psychiques ne constitue proprement pas une science d'*expérimentation*, mais une science d'*observation*, justement comme il est de l'astronomie et de la météorologie, dont il s'occupe. Jamais les hommes n'ont produit aujourd'hui, maintenant, tout de suite — ni jamais — des comètes, des tremblements de terre, des aurores boréales, etc.

Aux quelques phénomènes observés par nous-mêmes, il faut joindre ceux qui ont été observés par des personnes capables et dignes de foi. Mais on voit que M. Bérillon, en fait de phénomènes psychiques, n'a jamais expérimenté, n'a rien lu, rien cherché, et qu'il parle comme je pourrais parler, moi, du calcul infinitésimal, sans savoir exactement ce que c'est.

Après cela, le rédacteur de la *Liberté* place un sous-titre

solennel : *Le Spiritisme devant la Science*. La Science, c'est M. le Dr Edgar Bérillon, lequel, invité par son interlocuteur à conclure une bonne fois, déclare — assez heureusement, ma foi — « qu'il n'y a pas un seul phénomène *spirite* scientifiquement constaté ». Les caractères italiques du mot *spirite* sont de la *Liberté*; on comprend par là, ainsi que par l'ensemble de l'article, qu'on veut parler de tout phénomène médianimique, et non pas uniquement de ceux dans lesquels l'on aurait reconnu l'intervention des esprits.

J'ai dit que telle est *heureusement* la conclusion de M. Bérillon. Après de semblables prémisses, voyez-vous quelle piteuse figure nous aurions fait, s'il avait donné avis favorable à la réalité de phénomènes psychiques supernormaux?

Eh bien, non, qu'il parle d'hypnologie. le Dr E. Bérillon; — qu'il parle de ce qu'il connaît!

C. V.

---

## VARIÉTÉS

*LA VISION D'ARMAND CARREL*

« C'était quarante-huit heures avant la rencontre fatale. Je dînais avec Carrel et M<sup>me</sup> Carrel : une autre personne assistait également au diner. Quand l'appétit des convives fut satisfait, à ce moment où la causerie devient plus libre et plus intime, Armand Carrel, jusqu'alors aimable et communicatif, devint tout à coup soucieux. Son front se rembrunit et son esprit parut en proie à quelque amère pensée. Étonnés du silence qu'il gardait, nous lui demandâmes la cause de sa tristesse soudaine, et, après quelques hésitations, il nous raconta une vision qu'il avait eue la nuit précédente et qui l'avait fortement impressionné.

« Il travaillait à cette époque à une histoire de l'Empire. Pour être plus tôt à l'œuvre, il avait fait transporter un lit dans son cabinet, et aussitôt que les premières clartés de l'aube l'avaient éveillé, il prenait la plume. La veille du jour où il nous fit ce récit, il s'était endormi comme à l'ordinaire. Au milieu de la nuit, il se réveilla sans cause appréciable et son premier regard le glaça d'effroi. Une ombre se dressait devant lui. C'était une femme en longs habits de deuil, gémissante, éplorée. Carrel reconnaît avec une indicible terreur sa mère, qui habitait Rouen.

« Haletant, la sueur au front, il s'écrie : « C'est vous, ma mère? Mais de qui portez-vous le deuil? Est-ce que mon père serait mort? »

« Une voix lui répond : « C'est de vous, mon fils, que je porte le deuil » ; et l'ombre disparut.

« Carrel épouvanté se lève, court à la chambre de sa femme.

Il trouve M<sup>me</sup> Carrel tremblante et tout en larmes. Elle venait d'avoir exactement la même vision.

« Tel fut le récit que nous fit Armand Carrel. Je n'avais pas lu les journaux ce jour-là, et je ne pouvais prévoir l'aventure misérable où l'illustre publiciste allait trouver la mort. Le lendemain, il se battit et, cinq jours après, il n'était plus : la prédiction de l'ombre s'était accomplie. »

(*Phare de Norm.*, août.)



### CAS DE PRESSEMENT

L'un des collaborateurs de l'*Esphinge* raconte qu'il rencontra il y a un mois à Belem un de ses amis, M. B..., qui lui paraissait très préoccupé. Il lui raconta que sa femme, résidant à Toulon, en France, et dont il n'avait eu jusqu'alors que de bonnes nouvelles, lui avait apparu en songe portant de longs vêtements noirs. De là, un sentiment d'inquiétude indéfinissable. Peu après M. B... reçut une lettre lui apprenant que sa femme était malade, mais qu'il n'y avait aucune crainte d'issue funeste. Les terreurs reprurent, le pressentiment devint de plus en plus vif; il télégraphia et apprit par le télégramme de réponse que sa femme était morte.

(*Esphynge*, mai.)




---

Le Gérant : P. TÉQUI.



## L'IMAGINATION DANS L'HYPNOSE

(*Suite et fin.*)

### I

L'expérience semble confirmer ce que nous avons dit sur le rôle de l'*image* dans l'action de l'esprit sur le corps. Rien n'est plus intéressant que l'étude de ce rôle de la représentation, et de son retentissement profond dans l'organisme humain.

Dans une des dernières séances de la *Société d'hypnologie et de psychologie*, tenue sous la présidence du Dr Bérillon, nous avons entendu cette communication :

« Le 10 juin, j'essaie de provoquer chez ma convalescente la sensation d'une brûlure. A l'un de ses doigts, Barbe S... garde la cicatrice d'une brûlure qu'elle s'est faite au charbon, il y a six mois; à cette époque la brûlure avait produit une ampoule. — Avant cette expérience, en 1900, j'ai essayé, mais sans succès, de produire chez le paysan J. K... une rougeur sur la peau en suggérant que j'ai appliqué un sinapisme. Mais je n'obtiens pas de rougeur, et même je remarque que ce paysan n'éprouve qu'à un degré très léger cette sensation de chaleur et cette irritation de la peau qui sont un effet de la brûlure.

« L'idée me vient alors que cet homme du peuple ne s'est jamais, peut-être, appliqué de sinapisme et que, par conséquent, son cerveau est incapable de reproduire l'*image* qu'éveille l'application de ce remède et la sensation qu'il donne. C'est ainsi que le phonogramme du grammophone ne peut reproduire d'autres sons que ceux qu'on y a enregistrés.

« Peut-être même ce paysan russe se représente-t-il, dans son cerveau, une autre sensation qui lui est plus familière, celle, par exemple, que produit une friction avec de l'esprit-de-vin ou de l'essence de térébenthine qui sont d'un usage si répandu dans la médecine populaire.

« Ma supposition se trouve confirmée ; en effet, il ne s'est jamais appliqué de sinapisme. Quand, plus tard, il a eu occasion de se servir de ce remède, l'hypnose réussit à provoquer aussitôt chez lui et la sensation d'une brûlure et la rougeur nécessaire à l'endroit où il croyait avoir un sinapisme.

« En octobre 1900, à la Société des naturalistes de Saratow, où je faisais mon rapport, j'ai présenté cet homme et j'ai formulé l'hypothèse que si l'on réussit assez rarement à provoquer les résultats voulus de la brûlure imaginaire, c'est que le sujet ne *possède pas l'image de la réaction que l'on veut produire en lui.*

« Sans doute, il arrive à tout le monde des brûlures, même suivies de vésicules, mais, selon des manières différentes : l'un se brûle avec de la cire à cacheter, l'autre avec de l'eau bouillante, un troisième avec un verre de lampe ; ils ne sont pas en état de reproduire la réaction de la brûlure par le fer rouge.

« En outre, le sujet qu'on endort doit pouvoir être plongé dans le somnambulisme. Ainsi, dans le cas cité, je puis espérer que Barbe S... recevra la suggestion d'une ampoule par brûlure imaginaire. En effet, malgré la rareté relative de ce phénomène, ma supposition se réalisa. »

Le docteur endort profondément la jeune fille, il lui applique au côté dorsal de l'avant-bras gauche, à quelques centimètres de l'articulation du carpe, une pièce d'argent, de quinze millimètres et demi. Il appuie légèrement la pièce sur la peau en disant à l'hypnotisée : « Demain matin, vous aurez une ampoule à cet endroit, *ainsi que vous l'avez eue après votre brûlure au charbon*, car je viens de vous appliquer sur la peau un cercle de fer incandescent. Ne craignez rien, la brûlure est déjà faite. Ce sera, peut-être, un peu douloureux, mais vous dormirez d'un bon sommeil, la nuit ; demain matin vous aurez une ampoule. »

Une rougeur se produit aussitôt à l'endroit où le docteur vient d'appliquer la pièce, et persiste. A son réveil il lui semble qu'un abcès est en train de se former sur son bras, près du poignet, et elle fait voir sa peau rougie. Le lendemain matin, elle aperçoit trois petites vésicules sur son bras. A dix heures du matin, on voit, au milieu de la rougeur de forme ronde, deux vésicules qui se rejoignent, remplies d'une sérosité transparente, comme dans les brûlures au second degré.

Il est plus facile de constater la réalité du phénomène, si merveilleux qu'il paraisse, que d'en découvrir le mécanisme ou le *processus*.

L'hypnotiseur a mis son sujet dans un état où il ne peut plus se défendre; il a surexcité son imagination et l'a placé en face d'une représentation très vive d'une brûlure au second degré; l'image cérébrale a déterminé un trouble profond dans les vaso-moteurs, elle a provoqué la formation et l'apparition de la rougeur, des vésicules et de la sérosité.

Dans ce cas, c'est l'hypnotiseur qui s'empare de l'imagination du malade endormi, c'est lui qui surexcite l'imagination jusqu'à l'hyperesthésie; c'est lui qui fait apparaître l'image devenue souveraine, et c'est l'image qui, par un *processus*, encore inconnu, produit le phénomène constaté.

Ce n'est pas une action que l'hypnotiseur vient de provoquer, ce n'est pas une action intelligente et libre, c'est simplement un mouvement qui, parti de l'image cérébrale, aboutit au phénomène de la vésication.

Cette image existait antérieurement, à l'état de souvenir, dans l'*inconscient* du sujet malade et endormi; l'hypnotiseur ne l'ignorait pas: il a fait sortir cette image des limbes de la mémoire inconsciente, il l'a dégagée, il l'a fait apparaître au premier plan, dans un puissant relief; il a écarté les autres images et les autres souvenirs, et il a obtenu l'effet voulu.

## II

Il n'est pas toujours nécessaire d'endormir un sujet pour obtenir des effets physiques et psychiques très étendus. A

l'état de veille et par la suggestion on arrive au même résultat. L'efficacité de la suggestion sur un sujet qui reste en possession de ses facultés dépendra de l'autorité, ou du prestige du médecin, de la faiblesse et de l'impressionnabilité du sujet malade.

Le médecin se présente avec le prestige de ses connaissances médicales, d'une longue pratique, d'une réputation méritée. Il parle avec autorité et conviction. Il domine son sujet par un ensemble de facultés et de ressources qui assurent à sa parole une efficacité certaine. Il assure à son malade que ces pilules de mie de pain, ce verre d'eau, ce bleu de méthylène contiennent un remède énergique, dangereux, dont il faut user avec la plus grande prudence et qui produira la guérison. Il dit cela avec fermeté, en regardant fixement son malade, il pratique ainsi la suggestion à l'état de veille, sans interrompre dans son sujet l'usage de la raison et de la volonté.

Si le sujet est une nature faible, il subira facilement l'ascendant autoritaire de son médecin; il sera persuadé de l'efficacité redoutable de ce médicament inoffensif, il le prendra avec crainte et précaution; il continuera de voir dans son imagination échauffée cette pilule de mie de pain à laquelle sa guérison semble attachée; il la suivra dans son action bienfaisante à travers l'organisme, il aidera ainsi puissamment la force vitale ou nerveuse à repousser les obstacles, et à rétablir l'harmonie dans les fonctions de tout son être, et tant que l'image restera dans son esprit, jusqu'à ce qu'elle disparaisse dans l'inconscience des souvenirs, elle contribuera à réaliser le pronostic du médecin et le désir du malade suggestionné.

Nous ne sommes plus ici en présence d'un mouvement automatique succédant à l'abolition de l'intelligence et de la volonté. Le malade conserve ses facultés; il comprend la pensée de son médecin, il y croit, il arrive à la conviction absolue. S'il n'était pas convaincu, les conseils, les ordres, les pronostics, tous les éléments de la suggestion médicale à l'état de veille resteraient sans effet. Il est donc convaincu, et il tient à la disposition de sa conviction toutes les ressources de l'imagination et de la volonté.

Dans certains cas la puissance de la suggestion à l'état de veille s'étend aussi loin que la puissance même de l'âme sur le corps, où elle peut produire des effets profonds.

« Notre volonté s'exerce de deux manières sur les muscles volontaires (à fibres striées) ; nous pouvons leur commander de faire un mouvement, ou nous pouvons arrêter un mouvement commencé. Les muscles des membres, du cou, de la face, une grande partie des muscles du tronc sont des muscles à action volontaire. L'esprit (l'âme) possède sur eux un pouvoir moteur et un pouvoir d'arrêt.

« Les muscles respiratoires qui fonctionnent en dehors de notre volonté, lui sont pourtant soumis, au moins momentanément, puisque nous pouvons, à volonté, accélérer, diminuer ou arrêter les mouvements de notre respiration. »

L'âme agit aussi indirectement sur nos organes : « Nous avons vu ce que les émotions étaient capables de produire sur les sécrétions, sur les muscles lisses de l'œsophage, de l'estomac, de l'intestin, etc. ; il nous est possible de provoquer volontairement ces états émotionnels et d'agir par eux sur les divers organes. Il suffit à certaines personnes de penser à un aliment qui leur déplaît pour avoir des nausées et même des vomissements. La pensée (disons l'image) d'un bon repas fait sécréter la salive, fait venir l'eau à la bouche.

« La représentation mentale volontaire d'un spectacle émotionnant peut occasionner une accélération des battements du cœur. Ainsi la volonté produit des effets surprenants dans le domaine des mouvements volontaires et dans celui des actes dits involontaires <sup>1</sup>. »

C'est sur cette puissance de l'imagination que le médecin exerce l'efficacité de la suggestion, avec le concours volontaire, intelligent, conscient du sujet qui s'est soumis à son traitement, et par cette image il agit sur l'organe dont il veut modifier la fonction.

Est-ce à dire, comme on l'a prétendu, que toute idée, ou toute image est un commencement d'action, qu'elle se réalise, en

1. *Isolement et psychothérapie*, p. 139.

entraînant notre volonté? Non, la puissance de l'imagination ne va pas jusque-là. L'apparition de l'image peut, sans doute, exercer sur nous tantôt une attraction et une sympathie, tantôt une répulsion et une antipathie, mais nous conservons toujours, dans nos actes réfléchis, la faculté de céder ou de résister à cet attrait ou à cette répulsion. C'est une des formes de la lutte entre le plaisir et le devoir.

Quand une Sœur se trouve, par exemple, en présence d'un lépreux ou d'un cancéreux, toute la partie sensible de son être se révolte, et cette image produirait en elle un sentiment de répulsion et d'horreur. Mais les pensées surnaturelles de la foi fortifient et soulèvent son âme, elle domine l'impression de la nature, elle résiste à la répulsion, elle baisera avec amour la plaie repoussante du cancéreux.

L'image provoque donc une impression, mais elle ne provoque pas nécessairement une action, car nous pouvons résister à l'impression comme nous résistons à la tentation.

### III

Nous pouvons enfin produire en nous-même, dans notre corps et dans notre âme, dans notre organisme et dans nos facultés spirituelles les effets que le médecin produit sur le sujet de ses expériences, dans sa maison de santé. Écartons l'hypnose, la suggestion et l'auto-suggestion; le sujet reste complètement éveillé et en pleine possession de ses facultés.

Le sujet malade pense, avec une grande attention, à la guérison de sa maladie; il se persuade qu'il peut et qu'il doit guérir; il considère les raisons qui vont engendrer dans son esprit la conviction, il cherche et il emploie les moyens par lesquels il obtiendra l'effet voulu, il se fait dans son imagination une représentation qui a sa répercussion sur l'organe malade, et qui produit, enfin, la réaction salutaire de la guérison.

La persuasion remplace donc ici la suggestion; elle laisse toutes nos facultés dans leur intégrité. Elle est proportion-

nelle à l'autorité de l'expérimentateur et à la crédulité du sujet, elle est une application de la loi générale qui soumet les esprits faibles aux esprits forts, je devrais dire les hommes faibles aux hommes forts.

Mais nous sommes à la fois le sujet et l'objet quand nous cherchons à produire en nous-même, par notre volonté, les effets salutaires de la persuasion. « Je suis certain, écrit John Hunter, de pouvoir fixer l'attention sur une partie quelconque de mon corps jusqu'à ce que j'y éprouve une sensation <sup>1</sup>. »

C'est la même pensée que Broussais exprimait ainsi : « Lorsque l'intelligence s'occupe des idées relatives aux besoins d'un viscère ou aux fonctions d'un sens, les nerfs de ce viscère ou de ce sens sont toujours en action et font parvenir des sensations au centre de relation <sup>2</sup>. »

Le *processus* de la persuasion diffère donc de la suggestion par des points essentiels : ce n'est pas seulement parce que le sujet reste éveillé et maître de sa pensée et de sa volonté, c'est parce que cette pensée et cette volonté concourent au même résultat que la persuasion conserve un caractère tranché qui la sépare de la suggestion.

« L'individu qui est persuadé d'une chose fausse est arrivé à cette persuasion parce qu'il a insuffisamment employé ses fonctions psychiques supérieures, ou parce que celles-ci étaient insuffisantes, ou bien encore parce qu'il a laissé dominer l'élément émotif.

« Dans la suggestion, au contraire, ses fonctions psychiques supérieures ne sont pas du tout entrées en action. En résumé, la persuasion est l'ensemble des opérations qui font accepter, après contrôle, une idée par le cerveau et provoquent vis-à-vis d'elle un sentiment naissant.

« La suggestion souvent répétée détermine une aptitude plus grande à être suggestionné, augmente la suggestibilité, et par conséquent diminue l'exercice du sens critique et de la volonté. La persuasion souvent répétée, tout au moins par le même individu, augmente aussi dans le sujet l'aptitude à

1. Nack-Tecke, p. 8.

2. *Revue de Médecine*, juillet 1900.

être persuadé. Mais cette aptitude plus grande contient à sa base un contrôle, le sujet se laisse plus facilement persuader parce qu'il a remarqué qu'on ne le trompait pas : cette plus grande facilité à être persuadé, c'est la confiance.

« Il y a la même différence entre la suggestibilité et la confiance comme effets, qu'entre la suggestion et la persuasion comme causes.

« Tandis que l'individu suggestionné peut recevoir indéfiniment des suggestions fausses ou mauvaises, celui que l'on persuade réagira si on le trompe, il entrera en méfiance et cette réaction dépendra du développement de son sens critique.

« Les effets de la persuasion sont plus importants et plus nombreux que ceux de la suggestion : « Ce n'est pas en niant sa maladie, écrit le Dr Féré, que l'on peut guérir le scrupuleux ou l'aboulique, mais en lui démontrant qu'il peut guérir et qu'il peut aider à la guérison. Et il faut ajouter que même dans l'hystérie le plus souvent les effets de la suggestion ne sont que temporaires et n'ont pas pour résultat la guérison durable, si un traitement général ne vient pas modifier l'état somatique <sup>1</sup>. »

« Quant à l'étendue respective de la suggestion et de la persuasion, cette dernière a un domaine incomparablement plus grand. La suggestion détermine des mouvements, des phénomènes limités, fait disparaître des symptômes morbides, elle est incapable de faire accomplir au sujet des actes dans toute la force du terme, des actions dans lesquelles entrent en jeu son être physique et son être moral complet; elle ne peut régler une vie, former un caractère.

« C'est que la direction de la vie et le caractère dépendent du sens critique, de la volonté, que, par définition, la suggestion annihile. La persuasion, au contraire, en s'adressant aux fonctions psychiques supérieures, possède une action à laquelle ne peut prétendre la suggestion <sup>2</sup>. »

Nous voyons ainsi clairement les rapports et les différences de la persuasion et de la suggestion. Dans la persuasion, l'homme conserve sa raison et sa volonté; il en fait usage et

1. Dr Féré, *Pathologie des émotions*, p. 548.

2. Camus et Pagniez, *Isolement et psychothérapie*, p. 175.



il examine la valeur morale, l'autorité scientifique, la probité, la sincérité de celui qui lui parle; il ne peut pas, dans tous les cas, examiner et discuter ses prescriptions et ses affirmations, mais il sait que le médecin mérite sa confiance et qu'il doit l'écouter.

L'étendue de la persuasion n'est pas illimitée, comme on l'a prétendu, elle est limitée par la compétence de celui qui en fait usage, et par sa spécialité. Selon la diversité des cas, je me laisserai persuader par un médecin, par un jurisconsulte, par un ingénieur, mais je ne croirai pas sa parole, et sur toute matière, celui qui cherche à m'imposer sa pensée, ou sa manière de voir, avant tout, je demande qu'il soit honnête et compétent.

La persuasion tient un grand rôle dans la vie sociale, et nous la retrouvons à tout instant. L'orateur politique, à la tribune, le prédicateur dans la chaire, le professeur dans sa classe, tout homme qui parle ou enseigne cherche à faire pénétrer sa pensée dans le cerveau de ses auditeurs et à les persuader. Le médecin ne fait pas autre chose quand il affirme doucement et avec autorité à son malade qu'il doit guérir.

La suggestion hypnotique est tout autre chose; elle confisque ou suspend la volonté et la raison; elle met le sujet dans l'impossibilité de se défendre, elle détermine des mouvements automatiques, inconscients, elle détruit la responsabilité; elle substitue une volonté étrangère à notre volonté: elle affaiblit les ressorts de la volonté en brisant l'harmonie et l'équilibre de nos facultés; elle ne provoque pas un développement, elle produit un recul dans notre existence morale; elle est en opposition avec les lois de la personnalité: elle laisse le sujet dans l'impossibilité de réfléchir, de délibérer et de conserver la maîtrise de ses facultés.

Il n'est pas permis de comparer le disciple ou l'auditeur qui se laisse persuader par son maître, le malade qui écoute docilement son médecin au sujet qui se laisse hypnotiser et suggestionner, et qui obéira, ensuite, fatalement, sans le savoir, à l'ordre qu'il a reçu.

Mais nous pouvons, dans bien des cas, nous persuader nous-même, sans le secours d'une parole extérieure, et obte-

nir ainsi des résultats sérieux, dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. S'il s'agit d'une guérison à obtenir, l'attention, des lectures choisies, la considération des motifs favorables, certains exemples dont nous avons conservé le souvenir, et, principalement, une volonté forte seront des moyens plus efficaces et moins dangereux que la suggestion.

Si nous cherchons une amélioration morale, la délivrance d'une obsession, la victoire sur une tentation, la fin d'une habitude mauvaise, la guérison d'un défaut, nous pourrions recourir aux moyens déjà cités, attention, réflexion, lectures et considérations morales, et avant tout, cet appel à Dieu, constant, intense et profond, appel qui fait descendre en nous les énergies divines qui sauvent le corps quand il plaît à Dieu, et qui guérissent les âmes, dans le mystère bienfaisant d'une intervention dont nous connaissons, un jour, l'économie.

#### IV

Dans ces états si divers que nous venons de considérer, nous avons toujours rencontré l'image, c'est-à-dire une représentation qui exerce sur nous une influence considérable. Dans l'hypnose, dans la suggestion à l'état de veille, dans la persuasion, nous sommes toujours en présence d'une image, tantôt réglée et contrôlée, tantôt indépendante et souveraine. Il arrive souvent que nous contribuons nous-même, par l'attention, à donner à l'image une force décisive, au point de vue de l'effet à produire. Une image involontaire se présente à mon esprit, image impressionnante qui me cause un trouble profond. Je peux, après avoir subi ce premier choc imprévu, l'écarter par un petit effort, par une légère distraction, et elle descendra en moi, impuissante, oubliée dans les ténèbres de l'inconscient. Accident éphémère dont il me reste à peine un souvenir.

Mais, si, par l'attention répétée, soutenue, je tiens mon âme en présence de cette image, si j'en évoque fréquemment le souvenir, si je m'habitue à l'impression qu'elle a causée et que je ressuscite, l'image finira par s'imposer à moi, ce sera

une véritable obsession, qui diffère, d'ailleurs, essentiellement de l'hallucination.

Mais, de même que cette image réveille l'impression, ou la sensation première qu'elle a fait naître, une autre image que j'aurai fait naître volontairement pour obtenir une amélioration physique dans ma santé, un soulagement, une guérison, restera accompagnée de l'impression première qui doit me soulager ou me guérir.

L'attention fortifie l'image et concourt à son efficacité. Mais l'attention elle-même est soumise à la volonté : La force de l'attention est proportionnelle à la force de la volonté. Il faut vouloir fortement, quand on veut être maître de son attention, de son imagination et de son être tout entier. La volonté agit par l'image, et l'image lui reste soumise et lui emprunte sa valeur.

C'est en parlant de l'image que le professeur Dubois, de Berne, disait : « Toute représentation mentale est un acte commencé, elle est aussi une sensation à l'état naissant... Il suffit chez le chien d'une représentation mentale pour provoquer la sécrétion. Cette intervention de l'idée ne doit-elle pas être plus puissante encore chez l'homme dont la vie psychique est bien autrement riche et compliquée ? »

L'auteur confond la représentation mentale, c'est-à-dire l'image, avec l'idée. L'image diffère de l'idée; ne les confondons pas. Il se trompe aussi, quand il croit voir un acte commencé dans la représentation mentale, il y a des différences radicales entre le *mouvement automatique* et l'*acte commencé*; mais il a bien vu l'importance de l'image et de son action.

Si je voulais donner une conclusion pratique à cette longue étude sur l'imagination, je rappellerais la nécessité de former et de fortifier cette pièce maîtresse, qui est en nous la volonté. Dieu lui a soumis pendant la vie, avec les périls de la responsabilité, les autres facultés, et en particulier notre imagination. Il lui soumet aussi, dans une mesure qu'il n'est pas possible de déterminer, les organes de notre corps, la santé et la maladie. Respectons notre volonté, apprenons à nous en servir; ne la livrons jamais à un étranger. Elie MÉRIC.

# LA RÉGRESSION DE LA MÉMOIRE

ET

## LA FACULTÉ DE PRÉVISION <sup>1</sup>

---

On sait depuis longtemps que, dans certains cas et spécialement dans les derniers instants de la vie, la mémoire du passé revient avec une intensité et une précision remarquables. — J'ai constaté récemment qu'on pouvait déterminer expérimentalement le phénomène chez quelques sujets en les endormant au moyen de passes longitudinales : on leur fait parcourir ainsi en remontant toutes les phases de leur existence <sup>2</sup>.

Quand on réveille le sujet au moyen de passes transversales, on le ramène à l'état normal en repassant par les mêmes phases, cette fois dans l'ordre où elles ont réellement eu lieu ; on le vieillit, tandis que, par la manœuvre inverse, on le rajeunit.

Si, quand le sujet est réveillé, on continue les passes transversales, c'est-à-dire les passes vieillissantes, on le fait encore vieillir et on s'avance dans l'avenir. Pour le ramener à son âge véritable, il faut employer les passes longitudinales qui défont ce qu'ont fait les autres.

J'ai obtenu ces phénomènes d'une façon bien nette sur deux sujets et je vais reproduire ici les passages de mon registre d'expériences qui s'y rapportent. Pour plus de clarté, je rappellerai au lecteur que, chez la plupart des sensitifs, les manœuvres magnétiques déterminent une série de phases

1. *La Vie Nouvelle*, n° du 10 juillet 1904.

2. Voir à ce sujet un article paru dans la *Revue milanaise* : *Luce et Ombra*, qui sera reproduit prochainement dans la *Revue* de M. Delanne.

de léthargie alternant avec des phases de somnambulisme, comme le sommeil et la veille dans la vie ordinaire. Dans la léthargie, aussi bien que dans le sommeil normal, le sujet entend plus ou moins bien, mais ne peut pas parler; dans la phase de somnambulisme, il est, au point de vue physique, comme à l'état de veille, sauf qu'il présente l'insensibilité cutanée.

### 1<sup>o</sup> Cas de M<sup>me</sup> Lambert <sup>1</sup>

#### PREMIÈRE SÉANCE

J'endors M<sup>me</sup> Lambert avec des passes longitudinales en lui disant de se concentrer au lieu de s'extérioriser comme elle le fait habituellement <sup>2</sup>. Elle remonte ainsi le cours de sa vie jusqu'à l'époque qui précède sa naissance.

Elle commence par *se voir* à l'époque de sa première communion; puis elle se reporte au moment où sa mère fait une grave maladie avant d'entrer au château de R..., où elle est restée employée pendant plus de trente ans. Elle a alors quatre ou cinq ans. Elle ne se voit pas, mais elle voit le paysage et décrit la maison qui leur servait alors d'habitation et dont elle n'a conservé aucun souvenir à l'état de veille.

Continuation des passes longitudinales. — Elle éprouve une sensation de néant qui l'effraie beaucoup, puis une sensation vague comme celle d'une âme qui se forme. Elle se sent très fatiguée; je la réveille au moyen de passes transversales.

1. M<sup>me</sup> Lambert a près de quarante ans. Depuis plusieurs années elle sert à mes expériences : c'est un sujet exceptionnellement sensible et malheureusement sujette à de graves troubles nerveux. Elle habite Paris et je n'ai pu, dans un récent séjour que j'y ai fait, qu'amorcer avec elle l'étude relative aux phénomènes qui font le sujet de cet article, mais c'est avec elle que j'ai obtenu, pour la première fois, la vision de l'avenir. Chez elle, les phases de léthargie sont très rapidement franchies et à peine reconnaissables.

2. Il semble que les passes aient surtout pour effet de relâcher les liens qui unissent la matière astrale à la matière physique et de permettre à l'âme d'user de ses facultés propres entravées par le corps.

## SECONDE SÉANCE

Je lui fais rapidement remonter le cours du temps jusqu'à l'époque qui a précédé sa naissance.

Elle se voit alors comme une boule légèrement brillante errant dans l'espace, sans pensée. Elle n'a aucun souvenir d'une vie antérieure.

Je n'essaie pas de pousser plus loin en arrière et je la ramène d'abord lentement au temps présent à l'aide de passes transversales. Elle se sent dans le sein de sa mère dont elle partage vaguement les impressions. Au moment de sa naissance, elle éprouve une sensation nouvelle et bien nette, celle de respirer.

Quand M<sup>me</sup> Lambert fut revenue à son état normal (ce que je constatai par le retour de la sensibilité cutanée) je continuai les passes transversales sous le prétexte de la dégager plus complètement.

Au bout de quelques instants, sans lui faire de question, de peur de donner naissance à une suggestion, je la prie d'aller se regarder dans la glace et de me dire de quelle couleur étaient ses cheveux; elle les voit à moitié gris bien qu'en réalité ils soient complètement noirs. — Je continue les passes transversales, puis je lui dis de se lever. Elle se trouve très faible; elle se plaint chaque jour de perdre ses forces. Je l'interroge sur ses occupations, ses ressources; elle me répond qu'elle s'est décidée à vivre avec son frère cadet dont elle tient le ménage (actuellement elle vit seule; elle est persuadée, à l'état de veille, que son frère va se marier et c'est pour cela qu'elle n'habite pas avec lui).

Redoutant un accident dans cette voie encore inexplorée, je n'ose pas continuer davantage le vieillissement sans prévenir le sujet. Je lui demande si elle ne voit pas d'inconvénient à ce que j'emploie ma science magnétique à lui faire voir ce qui se passera pour elle au moment de la mort, moment que nul ne peut éviter. Elle s'y refuse obstinément et je la ramène par des passes longitudinales à son état normal.

Dans cet état, elle n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé

pendant le sommeil précédent. Je le lui raconte, ce qui n'avait pas d'inconvénient puisque mes expériences avec elle ne devaient pas se renouveler à cause de mon départ de Paris. Elle s'étonne d'avoir eu peur de la mort, elle qui tient si peu à la vie et qui a une si grande confiance en moi. Elle pense qu'au bout d'une ou deux séances, elle s'habituerait à cette idée et laisserait pousser son sommeil jusqu'au point que je jugerais utile. Cela m'engagea à tenter, le lendemain, une nouvelle séance qui donna les mêmes résultats et où je me butai à la même résistance que je ne crus pas devoir forcer.

## 2<sup>o</sup> Cas de Joséphine

Dès mon retour à Voiron, je tentai les mêmes expériences avec Joséphine<sup>1</sup>, sans rien lui dire de mes séances de Paris.

### PREMIÈRE SÉANCE

Je l'endors par des passes longitudinales de manière à obtenir la régression de la mémoire; puis je la réveille par des passes transversales. Quand elle est revenue à son état normal et qu'elle a repris la sensibilité, je continue les passes transversales sous prétexte de la dégager plus complètement.

Au bout d'une minute ou deux, elle me dit que je l'endors au lieu de la réveiller. Je l'engage à se laisser aller sans s'inquiéter de rien. — Phase de léthargie assez longue. Elle se réveille dans une phase de somnambulisme. Je lui demande si elle est toujours chez M. C... Elle me répond que non : elle

1. Joséphine a dix-huit ans. Elle est servante chez M. C., un de mes fournisseurs qui est spirite. Elle est fort sensible, fort régulière dans ses manifestations et a une bonne santé. Elle n'a jamais été endormie que par moi. Depuis plus d'un an, j'ai eu en moyenne avec elle deux séances pendant lesquelles nous avons obtenu la plupart des phénomènes magnétiques et tout spécialement la régression de la mémoire jusqu'à plusieurs existences antérieures. Elle présente des phases de léthargie très longues et très profondes.

l'a quitté depuis trois ans pour revenir dans son pays à M... Elle est maintenant chez ses parents et a vingt-cinq ans.

Nouvelles passes transversales; nouvelle phase de léthargie pendant laquelle elle est d'abord calme; mais au bout de quelques instants, sa figure exprime une vive douleur. Elle détourne la tête et cache sa figure dans ses mains; elle pleure et son chagrin paraît tel que M<sup>me</sup> C..., émotionnée, se retire dans une autre pièce.

Quand elle arrive à la phase suivante de somnambulisme, elle paraît encore très triste. Je lui demande ce qu'elle a. Elle ne veut pas me répondre et détourne de nouveau la tête comme si elle avait honte de quelque chose. Je soupçonne la cause de ses peines et je lui demande si elle est mariée maintenant. Elle me répond : « Non, il ne veut pas. Il me l'avait pourtant bien promis. — Dites-moi son nom; je tâcherai d'agir sur lui, de le raisonner. — Vous n'arriverez à rien : j'ai bien fait tout ce que j'ai pu. »

Je finis par apprendre qu'elle est toujours dans son pays, qu'elle a trente-deux ans et que son malheur lui est arrivé, il y a deux ans. Impossible d'avoir le nom du séducteur.

En présence de sa douleur qui nous émeut tous tant elle est vivement exprimée, je la ramène à son état normal par des passes longitudinales en passant par les mêmes phases de léthargie et de somnambulisme.

#### SECONDE SÉANCE

Même processus expérimental : d'abord régression de la mémoire par des passes longitudinales, puis marche vers l'avenir par des passes transversales. Après l'état normal, léthargie calme; réveil à l'âge de vingt-cinq ans dans son pays; seconde léthargie avec signes de douleur et de honte; second réveil à trente-deux ans. Je lui rappelle nos anciennes relations à Voiron et je finis par la persuader de se confier à moi. Elle murmure avec confusion le nom de son séducteur, c'est



un jeune cultivateur du pays, Eugène F..., dont elle a un enfant<sup>1</sup>.

Continuation des passes transversales : 3<sup>e</sup> léthargie; 3<sup>e</sup> réveil. Elle a alors quarante ans; elle est toujours à M..., elle est fort triste; son enfant est mort depuis peu et Eugène F... s'est marié avec une autre.

Continuation des passes transversales : 4<sup>e</sup> léthargie, 4<sup>e</sup> réveil. Elle a quarante-cinq ans et gagne sa vie en cousant des culottes pour un tailleur. Elle est très triste; elle n'a plus de nouvelles de ses anciens maîtres; Louise, sa meilleure amie de Voiron, lui a écrit trois lettres, puis la correspondance a cessé.

Je continue les passes transversales et, fatigué moi-même, je l'interroge au bout de quelques minutes de léthargie apparente sans m'être bien rendu compte si elle ne s'était pas avancée de plusieurs phases. Elle est maintenant très vieille; elle vit avec peine, grâce à sa couture, mais elle a fini par oublier un peu ses malheurs. Je lui parle alors de la mort. Je lui demande si elle ne désire pas savoir ce qui lui arrivera quand elle quittera cette vie. Elle dit que oui. — « Pour cela il faut que je vous fasse vieillir encore. » — Elle hésite beaucoup, mais finit par accepter quand je l'ai assurée que je la ramènerais à son état actuel.

Nouvelles passes latérales : au bout de deux ou trois minutes, elle se renverse sur le dos de sa chaise avec une expression de vive souffrance, puis elle glisse jusque sur le sol. C'est l'agonie et la mort. Je continue vivement les passes pour franchir ce mauvais pas et je l'interroge. Elle est morte; elle ne souffre pas mais ne voit pas d'esprit. Elle a pu suivre son enterrement et entendre ce qu'on disait d'elle : « C'est heureux pour la pauvre femme; elle n'avait plus de quoi vivre. » Les prières du prêtre ne lui ont pas fait grand-chose, mais sa promenade autour du cercueil a éloigné les mauvais esprits. Les idées spirites qu'elle avait puisées chez son ancien maître lui ont été très utiles parce qu'elles lui ont permis de se rendre compte de son état.

1. J'ai pris des renseignements dans ce pays. Eugène F... y est actuellement; appartient à une famille de cultivateurs aisés et est né en 1885.

Je n'ai pas cru prudent de pousser pour cette fois l'expérience. J'ai ramené le sujet à son état normal par des passes longitudinales qui ont provoqué, dans l'ordre inverse, les mêmes gestes caractéristiques de l'agonie et de la séduction pendant les phases de léthargie correspondantes.

A. DE ROCHAS.

L'Agnélas, 24 juin 1904.



## DISCOURS ANNUEL

DU

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES PSYCHIQUES DE LONDRES

*(Suite et fin.)*

L'imagination est admise dans la science, pourvu que ses inventions ne soient pas traitées comme des faits, ni même comme des théories, mais qu'elles ne servent pour ainsi dire que comme outils qui, bien maniés, sont essentiels aux progrès du savant. Imaginons donc, comme une hypothèse de ce genre, que notre moi subliminal — notre autre moi le plus grand des deux — est en contact avec un autre ordre d'existence<sup>1</sup> et qu'il est occasionnellement capable de communiquer, ou d'une manière ou d'une autre, peut-être inconsciemment, transmettre à la portion incarnée quelque chose des connaissances auxquelles il peut arriver. Cette conjecture, si elle est permise, pourrait conduire à une explication de la clairvoyance. Nous serions alors comme des bancs de glace flottant dans un océan, avec seulement une fraction exposée au soleil et à l'air et à l'observation : le reste — de beaucoup la plus grande masse — submergé dans le milieu environnant, submergé et de temps à autre en contact subliminal, ou sub-aqueux, avec les autres, tandis que les sommets, les bancs visibles, sont tout à fait séparés les uns des autres<sup>2</sup>.

Ou bien, renversant la métaphore, nous pourrions comparer notre état présent à celui des coques de navire

1. Il n'y a pas en nous deux *moi*, il n'y a qu'un *seul moi* sous des états différents.  
E. M.

2. Peut-être n'est-il pas superflu de dire qu'un iceberg flotte avec seulement le douzième environ de sa masse au-dessus de l'eau.

submergées dans un sombre océan parmi beaucoup de bêtes étranges, s'avancant en aveugle à travers l'espace; fières peut-être de se revêtir au passage d'une foule de mollusques comme ornements, allant se heurter contre les murs des bassins, au lieu de reconnaître sa destination, ignorant complètement le pont, les cabines, les mâts et les voiles, n'ayant aucune notion du sextant, du compas, du capitaine, de la vigie sur le mât, du lointain horizon, aucune vision des objets éloignés, des dangers à éviter, des destinations à atteindre, des autres navires auxquels on parlerait par d'autres moyens qu'un contact corporel. Au-dessus, le soleil et les nuages, l'espace et tout ce qui reste entièrement inaccessible aux habitants des régions sous-marines.

Incidemment, s'il m'était permis de me lancer dans une spéculation téméraire, je dirais que la plupart des différends sur la réincarnation me semblent, par cette hypothèse du moi subliminal, hypothétiquement conciliés. Il n'est peut-être pas nécessaire que ce soit la même portion d'individualité qui soit réincarnée, mais une autre portion du tout, et ainsi peu à peu chaque portion peut acquérir l'expérience et l'éducation pratique que donne l'existence sur un des morceaux de matière errants connus sous le nom de planètes habitables<sup>1</sup>.

Ainsi également se trouvent diminuées les difficultés relatives à la naissance, à la première enfance, à la mort récente. On est évidemment conduit à supposer qu'à mesure que le corps se prépare et que l'enfant grandit, la personnalité totale s'infiltré, pour ainsi dire, de plus en plus, jusqu'à ce que soit formé l'individu adulte : s'il en entre plus, ce sera ce que nous appelons un grand homme, — moins : un homme inférieur. Et à la mort, la portion qui avait été temporairement presque séparée et curieusement (?) éduquée, est de nouveau réunie au reste. Sera-t-elle capable de se réincarner complètement? N'influencera-t-elle jamais, étant dans un état de rêve, demi-

1. Il y aurait donc autant de portions dans notre âme que de planètes habitables? Ça en ferait beaucoup. Quel est même parmi les spiritualistes celui qui fera bon accueil à une telle hypothèse? Comment imaginer ces portions d'âme qui, à la mort, se réunissent? Se font-elles part alors de ce qu'elles ont appris? Ou ne sortent-elles pas de leur sommeil éternel, sauf celle dont c'est le tour d'aller s'incarner?

conscient et inconscient, n'influencera-t-elle jamais un autre corps, ou ne prendra-t-elle jamais part aux scènes auxquelles, pendant un certain temps, elle s'est tant intéressée<sup>1</sup>? Les occasions sont rares, le phénomène est rare; mais qui dira qu'il est impossible; qui dira que de ce que les communications sont vagues, hésitantes, incertaines, quelquefois erronées, et toujours incomplètes — quoique sans doute il y ait plusieurs degrés dans l'incomplet — il faille en conclure que leur résidu ne vaut rien<sup>2</sup>? C'est parfois presque comme si l'on essayait de causer avec quelqu'un d'endormi. Il est difficile de juger une personnalité par cette sorte de moyen. Je sais bien qu'il y a toute espèce de degrés dans l'éclat même de notre moi éveillé : nous ne nous montrons pas toujours à notre avantage, et de bizarres conceptions pourraient être formées de notre intelligence si un étranger nous jugeait par nos remarques sur le temps ou sur la récolte. On m'a dit que Browning avait cette habitude de parler du temps et de la manière la plus vulgaire.

Combien de fois n'avons-nous pas trouvé que la conversation d'une personne éminente, même en pleine santé physique, ne répondait pas à l'idée que nous nous faisons d'elle : idée formée peut-être par la connaissance de sa personnalité entièrement développée dans un moment d'inspiration. On raconte une histoire sur Tennyson, que j'ai entendue dernièrement : elle n'est peut-être pas vraie, mais elle est tout à fait vraisemblable. Une dame, grande admiratrice de Tennyson, et désirant depuis longtemps le voir, fut un jour, à sa grande joie, invitée à un dîner où elle se trouva en face de lui et elle était tout oreilles à sa conversation. Il parla très peu, cependant, n'étant évidemment pas très bien disposé, pour ne pas dire de mauvaise humeur, et la seule phrase qu'elle entendit distinctement fut : « I like mutton in chunks » (mot à mot : j'aime mon mouton en tronçons). Cette dame dut certaine-

1. Nous n'avons pas besoin de rappeler au lecteur que toutes ces rêveries d'une imagination dérégulée ne méritent pas l'attention d'un esprit sérieux.

E. M.

2. Tous ces caractères de communications sont tout naturels quand on suppose que celles-ci sont les résultats de renseignements acquis télégraphiquement pendant ce sommeil et conservés dans les mémoires subliminales soit du médium, soit d'autres vivants.

M. M.

ment s'en aller convaincue qu'elle avait été victime d'un tour et qu'on avait voulu lui faire passer pour « le barde » quelque personne prosaïque comme dans le dîner du « Golden Butterfly ».

Le fait qu'un esprit qui envoie souvent des messages n'apporte chaque fois le souvenir que des messages précédents donnés par le même médium et ignore les autres manifestations obtenues par d'autres médiums, est très d'accord avec ce que nous connaissons de la personnalité secondaire et multiple<sup>1</sup>. La personnalité complète ou complexe elle-même peut tout savoir peut-être; mais il semble qu'il ne soit pas possible d'entrer en communication avec cette personnalité complète; nous ne pouvons jusqu'à présent saisir que des fragments différents par des médiums différents, comme si l'incarnation temporaire était affectée ou réglée d'après le genre de corps occupé et ne pouvait se manifester d'une façon identique quand elle est gênée et limitée par les différents instruments mis à son service; justement comme un musicien exécutant exciterait naturellement des émotions différentes suivant qu'on lui donnerait alternativement un violon, un cor, une flûte ou un piano. De toute manière, nous ne pouvons guère espérer saisir plus que ce que nous avons supposé être la fraction qui s'était manifestée ici-bas pendant cette vie terrestre, et même pas tout, un fragment seulement. Le corps et le cerveau spécialement adaptés et éduqués, dont elle avait l'habitude de se servir, ne peuvent plus servir — l'orgue est brisé et l'organiste doit maintenant manifester son identité sur une flûte, ou un harmonium d'église de campagne.

Mais ni la télépathie, ni l'intervention des morts ne peuvent expliquer le prétendu pouvoir de la clairvoyance, la perception des choses inconnues à tout esprit humain.

Par exemple, la lecture de numéros ou de lettres pris au hasard et jetés dans un sac, ou un morceau de journal déchiré n'importe où et mis sous enveloppe cachetée sans

1. Rien de plus naturel dans l'hypothèse télépathique. Chaque médium ne dit que ce qu'il sait, et rien d'étonnant à ce que chacun ne sache pas tout.

avoir été regardé (si toutefois une chose pareille arrive), ni une prédiction qui ne serait pas une déduction. Ce sont là de vastes sujets et j'aurais quelque chose à en dire, bien qu'il soit très douteux que le moment soit venu d'en parler, car je ne suis pas du tout convaincu de la réalité de ces faits. Je dirai donc seulement d'une façon générale mon avis sur la vague hypothèse d'une âme du monde, ou d'un *esprit* immanent dont même la totalité de notre moi n'est qu'un fragment microscopique (puisque nous avons supposé que notre moi ordinaire est la partie la plus substantielle de notre moi subliminal). Pour cet *esprit*, l'espace et le temps ne seraient pas les barrières, les limitations qu'ils sont pour nous, le passé, le présent et le futur ne seraient pas, il est vrai, une seule et même chose, mais seraient cependant perceptibles d'une certaine manière et à volonté, aussi bien comme une simultanéité que comme une succession. Il n'aurait pas besoin de passer, de voyager d'un endroit à un autre. Eh bien ! je dois dire qu'une vague hypothèse de ce genre — hypothèse familière à tous les philosophes — traverse souvent mon esprit quand je pense aux problèmes de ce grand et merveilleux univers<sup>1</sup>.

Supposer que nous le connaissons tout entier, supposer que nous avons saisi ses principales lignes, que nous avons une idée exacte non seulement de ce qu'il y a en lui, mais du problème stupéfiant consistant à savoir ce qu'il n'y a pas et ce qu'il ne peut pas y avoir en lui, c'est le fait d'une intelligence bornée et présomptueuse venant d'une espèce de cerveau très pratique et très utile qui a à accomplir dans le monde un bon et solide ouvrage d'un genre commun, et a été restreint dans sa vue, disons par la Providence, afin qu'il pût faire cette seule chose et la faire bien. Quelques-uns de ces gnostiques ont été des savants, d'autres ont été des hommes de lettres, d'autres des politiciens et des hommes d'affaires; très peu se sont appelés eux-mêmes des philo-

1. Nous rencontrons toujours sous la plume du savant président les suppositions les plus fantastiques, les rêveries les plus délirantes. Est-il permis à un savant sérieux de s'abandonner ainsi, sans se moquer du public, à toutes les fantaisies de son imagination?

sophes, mais le monde ne les a pas considérés comme ses plus grands pilosophes.

On peut se fier à l'instinct de la foule, à la longue, mais seulement à la longue, et les grands hommes qu'il a choisis comme philosophes de première grandeur, — Platon dans les temps anciens, Kant dans l'ère moderne, — n'ont pas posé de telles limites à leur conception du possible : et il en a été de même des plus grands poètes, de ceux que l'humanité a canonisés parmi ses plus grand poètes, — Virgile, Wordsworth, Tennyson, — et ce n'est pas avec une vue obscurcie qu'ils ont regardé le présent de l'univers, ou le passé et le futur de l'homme.

... En attendant, qu'avons-nous à faire? Chercher, critiquer, découvrir, mais vivre aussi, vivre cette vie ici-bas et maintenant : aidés peut-être par la conviction, laborieusement acquise, qu'elle est seulement un entr'acte dans un drame plus splendide. Chez certaines personnes, la croyance a précédé et rendu vaine l'enquête : chez d'autres, la recherche a amené la croyance; chez d'autres encore la croyance persiste en dépit des efforts consciencieux de leurs recherches. Ceux qui se sentent sûrs d'une existence future peuvent en être reconnaissants. Pour les autres aussi, tout est bien s'ils emploient leur énergie à remplir leurs devoirs ici-bas et à moissonner les joies saines et naturelles qui sont à notre portée dans notre état présent.

O. LODGE.





# LA DORMEUSE DE THENELLES <sup>1</sup>

---

## Introduction

Le cas pathologique connu sous le nom de la « dormeuse de Thenelles » a alimenté pendant une vingtaine d'années les journaux politiques et a été l'objet d'articles intéressants dans quelques revues spéciales.

Pour ne pas laisser tomber dans l'oubli une des manifestations les plus extraordinaires de l'hystérie, je crois devoir résumer d'une manière succincte les faits dont j'ai été le témoin.

Mon intention est d'écrire une relation purement médicale ; et la réserve imposée au médecin traitant me fait un devoir strict de négliger tous les détails anecdotiques pour m'occuper exclusivement, dans cet opuscule, de ce qui peut offrir un intérêt scientifique.

Cette observation eût gagné en précision et en importance à être prise dans un hôpital, mais les circonstances n'ont pas permis que la malade y fût envoyée. Je dois donc me contenter d'un exposé sommaire, le seul possible pour un praticien absorbé par les nécessités de la clientèle.

Je souhaite que cette publication puisse servir de document aux spécialistes adonnés à la solution des problèmes captivants posés par l'hystérie, cette névrose capricieuse qui est loin de nous avoir livré tous ses secrets.

## Description du cas.

Parmi les premiers médecins qui se sont occupés de mon extraordinaire cliente, je dois citer les docteurs Bérillon et

1. Observation présentée à l'Académie de Médecine par M. le Pr Lancereaux, le 8 mars 1904 et à la Société d'Hypnologie et de Psychologie, par M. le Dr Paul Farez, le 26 avril 1904.

Gilles de la Tourette. M. le Dr Bérillon publia, dans la *Revue de l'Hypnotisme* du 1<sup>er</sup> avril 1887<sup>1</sup>, le premier article véritablement médical consacré à ce cas. Peu de temps après, en 1887, le Dr Gilles de la Tourette, accompagné du Dr Legué, examina la malade avec moi; reprenant l'observation publiée par le Dr Bérillon, y ajoutant ses propres constatations et utilisant les notes que je lui avais remises personnellement, il fit paraître dans les *Archives de Neurologie* (t. XV, n° 43, juin 1888, p. 92), une relation détaillée qu'il y a lieu de reproduire ici textuellement.

L'auteur, après avoir établi les antécédents héréditaires et morbides qui démontrent l'existence de la tare nerveuse, expose les circonstances dramatiques qui ont provoqué l'émotion initiale et il continue :

« M. B. <sup>2</sup> fut prise (31 mai 1883) d'attaques d'hystérie très violentes et très nettement caractérisées. Cette succession d'attaques dura environ vingt-quatre heures, et la malade resta après la dernière dans l'état léthargique où elle est encore aujourd'hui (7 avril 1887).

Le lendemain et les jours suivants, l'état de la malade ne se modifiant pas, il fallut songer à pratiquer l'alimentation artificielle car les dents étaient serrées par un violent trismus et l'introduction d'une sonde œsophagienne ne se faisait qu'avec de très grandes difficultés. On eut recours aux lavements de lait, de bouillon, de vin, et enfin de peptone. C'est avec ces derniers qu'elle se nourrit exclusivement à l'heure actuelle.

« Les selles étaient au début, d'après le dire de la mère, séparées par un intervalle de plusieurs jours : elles devinrent de plus en plus rares; la malade rendit involontairement des matières dures toutes les deux ou trois semaines et même plus rarement; la miction, également involontaire, devint aussi très rare; les règles ne reparurent pas.

« L'état de calme léthargique était interrompu à des distances variables, tous les mois, tous les mois et demi environ,

1. Bérillon, La léthargique de Thenelles, *Revue de l'Hypnotisme*, 1<sup>re</sup> année, n° 10. Avril 1887 (avec 2 figures).

2. Agée de 22 ans.

par des attaques convulsives, survenant brusquement, pendant lesquelles la malade se déchirait la figure et la poitrine avec ses ongles; plusieurs personnes étaient nécessaires pour la maintenir couchée; l'arc de cercle fut nettement observé. Ces attaques d'hystérie se terminaient par une salivation abondante semblable à des vomissements ou par des sueurs profuses; jamais l'intelligence n'a reparu, la perte de connaissance est toujours restée totale.

« L'anesthésie fut générale dès le début. Toutefois, un examen attentif permit de reconnaître au niveau de la partie moyenne du sternum une zone hystérogène très limitée, dont le moindre attouchement provoquait une attaque convulsive. Les mouvements, limités d'abord au tronc qui paraissait par des efforts de torsion fuir sous la pression du doigt, se généralisaient bientôt à tout le corps qui était agité par des secousses cloniques très énergiques.

« Un jour, la malade perdit une certaine quantité de sang par la bouche et par le nez; à partir de ce moment, la zone hystérogène disparut et il devint possible, sans provoquer aucune réaction, d'exercer de fortes pressions sur la partie moyenne du sternum.

« Peu de temps après, les mêmes phénomènes se reproduisirent dans le même ordre de succession: 1<sup>o</sup> apparition de la zone hystérogène; 2<sup>o</sup> épistaxis; 3<sup>o</sup> disparition de la zone; et cela à diverses reprises. Cette zone n'existe plus aujourd'hui et il y a plus de deux mois que la malade n'a pas eu de crises spontanées.

« 7 avril 1887. — Nous trouvons M. B. dans le décubitus dorsal; elle est très amaigrie, les joues sont pâles et creuses, le ventre excavé en bateau; néanmoins, la physionomie n'est pas cadavérique; et, bien que les traits soient sans expression, on ne se croirait pas en présence d'une femme qui, depuis quatre ans bientôt, ne s'alimente presque exclusivement qu'avec des lavements. Le tissu cellulo-adipeux a presque complètement disparu; cependant, lorsqu'on pince la peau, le pli ne persiste que très peu de temps.

« Parfois la face se colore légèrement; elle s'injecte même; mais ces phénomènes sont de courte durée; en résumé le

facies est celui d'une femme amaigrie, plongée dans un sommeil calme et profond. Lorsqu'on ouvre brusquement les paupières, les yeux apparaissent dans leur situation normale, la pupille moyennement contractée; mais le plus léger contact, l'impression de l'air, suffisent à les faire se convulser en haut, en strabisme divergent.

« La respiration est calme, légère et lente (16-18). Le pouls est régulier, assez rapide; il bat en moyenne quatre-vingt-quinze à quatre-vingt-dix-huit fois par minute. La température prise plusieurs fois dans l'aisselle donne de 37° à 37° 8.

« L'anesthésie de la surface cutanée et des muqueuses est totale; la malade ne réagit sous l'influence d'aucune excitation. Toutefois, l'introduction de la sonde œsophagienne ou celle de quelques gouttes de liquide dans la bouche provoque parfois un spasme très violent: quelquefois aussi il se produit un spasme convulsif de déglutition. La sensibilité cependant reparut à un moment donné, sous l'influence d'injections hypodermiques contenant chacune environ un milligramme de sulfate d'atropine. La réapparition se fit d'abord au niveau des pieds, qui devinrent sensibles à la piqûre; pendant plus d'une semaine, ces injections pratiquées tous les jours amenèrent une extension ascendante et symétrique de la zone sensible qui s'étendit au tronc et aux membres. La tête resta toujours insensible, et cette anesthésie reparut totale pour tout le corps après la cessation des injections hypodermiques.

« En enlevant les oreillers sur lesquels semble appuyée la tête de M. B., afin de rechercher s'il n'existe pas à la partie postérieure du tronc quelque zone hystérogène, nous remarquons que la tête ne repose pas directement sur ces oreillers; elle reste fixe, légèrement courbée en avant par suite de la contracture dont les muscles du cou sont le siège. La malade est du reste éminemment contracturable. Si on soulève un des bras on le voit garder la position donnée; il est raide, de même les doigts, et cette attitude peut persister des heures entières. Les réflexes rotuliens sont très exagérés et le simple relèvement du pied donne lieu à la trépidation spinale. Cette trépidation ne tarde pas à se généraliser à l'autre membre inférieur, et le corps tout entier est bientôt agité par la trépi-

dation qui l'envahit également. C'est à cette hyperexcitabilité musculaire qu'il est logique d'attribuer la convulsion des yeux en haut qui se produit aussitôt qu'on soulève les paupières. Pendant ces périodes d'excitation provoquée, la face se colore, le pouls devient plus rapide et la température s'élève à 37° 8.

« Les organes thoraciques et abdominaux paraissent sains ; la percussion indique que la vessie est presque complètement vide ; la miction est involontaire, les urines très peu abondantes ; de temps en temps on vide le rectum, toujours peu chargé de matières dures, à l'aide de lavements appropriés. »

Il y a peu de retouches à faire à ce tableau clinique pour en préciser l'exactitude. L'auteur a cependant omis de signaler la trémulation des paupières se manifestant au moindre contact, sous l'influence d'un léger souffle sur les yeux, ou même au cours des accès de contracture provoquée sur une partie quelconque du corps.

Les secousses de trépidation causées par le relèvement du bord interne du pied ou la percussion des tendons rotuliens n'avaient leur point de départ que du côté droit et, contrairement à ce qui se passe dans la trépidation spinale vraie, ces secousses n'étaient pas rythmées : elles se traduisaient par des oscillations rapides, à amplitude variable, paraissant s'arrêter pour reprendre plus fort et se généralisant, si l'on insistait, au membre opposé et même à tout le corps.

D'après les auteurs cette modalité est caractéristique de la fausse trépidation spinale d'origine hystérique.

Si l'on tient compte de ce processus tout spécial, et si l'on compare les convulsions produites par le relèvement de l'orteil ou la percussion des tendons du même côté à celles provoquées autrefois par la pression de la région présternale, on est amené à considérer ces mouvements cloniques comme étant de même essence.

### Incidents pathologiques.

Me trouvant aux prises, au début de ma carrière médicale, avec un cas tout particulièrement fertile en surprises, je mis

en œuvre toutes les ressources thérapeutiques à ma portée : électrisation, métallothérapie, etc., et c'est en m'adressant, d'une manière quelque peu empirique, au sulfate d'atropine, employé en injections hypodermiques, que j'obtins le résultat intéressant relaté dans l'exposé du docteur Gilles de la Tourette.

Le retour de la sensibilité par tranches horizontales, successivement ascendantes et régulièrement symétriques, démontre l'action *æsthésiogène* de l'atropine paraissant s'exercer chez notre malade par une influence directe sur les métamères de la moelle.

Les symptômes de contracture et de fausse trépidation spinale persistèrent jusqu'au réveil. Mais les grandes crises convulsives disparurent à partir des premiers mois de l'année 1887, pour ne reparaitre, comme nous le verrons plus loin, qu'à la période terminale.

A cette époque, l'état de M. B. entra dans une phase stationnaire, marquée de temps à autre par des manifestations morbides sans éclat et en apparence peu susceptibles d'intéresser l'observateur à cause de la difficulté d'interprétation des symptômes.

Je dois citer néanmoins plusieurs poussées d'œdème de la face faisant place à une légère coloration ictérique.

Ces poussées d'ictère furent surtout prononcées et généralisées en 1896 et en juillet 1900 sans que l'on pût constater de modifications appréciables dans les dimensions du foie.

Cette coloration des téguments, dans les circonstances spéciales où elle se produisait, donnait à la malade l'aspect d'une cachectique arrivée à l'extrême limite de sa résistance vitale. Peu à peu l'ictère ayant disparu la physionomie reprenait ses caractères normaux.

La température, prise fréquemment, était constamment supérieure à la normale de quelques dixièmes de degré et s'élevait légèrement à la suite des mouvements de contracture provoquée.

Le pouls battait environ quatre-vingts fois par minute au repos.

Le phénomène pathologique le plus important, précurseur

des accidents graves devant amener l'issue fatale, se produisit à la fin de l'année 1902.

La mère de la malade me fit appeler pour une légère saillie apparue sur l'avant-bras gauche, un peu au-dessous de l'extrémité supérieure du radius. Cette grosseur que la mère attribuait à un traumatisme provenant des manœuvres nécessitées pour arranger le lit de la malade, était de la dimension d'une pièce d'un franc et très légèrement colorée. Je prescrivis un pansement destiné à protéger le bras contre les chocs.

Quelque temps après, la maison occupée par la famille B. ayant été louée à d'autres personnes, M. B. fut transportée dans une habitation située à cent mètres environ de la première, mais beaucoup plus saine sous tous les rapports.

C'est là que je revis la petite tumeur du bras devenue plus violacée et fluctuante, tout en étant restée très peu volumineuse. Je la ponctionnai et il s'écoula une moyenne quantité de pus. L'incision ne fut pas sentie, mais je fus surpris, en introduisant un stylet dans la plaie, de pénétrer jusqu'à la tête du radius, de constater une altération du tissu osseux et de réveiller, par cet examen, la sensibilité de la malade qui opposait à mes investigations un mouvement de défense très marqué lorsque j'arrivais à la source du mal avec l'extrémité du stylet.

Cette manifestation de la sensibilité profonde était la première depuis les injections hypodermiques d'atropine.

Je conseillai un pansement antiseptique et des injections dans le trajet fistuleux qui persista et s'ulcéra un peu à l'orifice. Les examens pratiqués les jours suivants reproduisirent les mêmes symptômes de sensibilité.

La malade, à partir de ce moment, parut s'affaiblir progressivement et la région sacrée, qui avait supporté impunément un décubitus dorsal d'une durée de vingt ans, devint le siège d'une rougeur, suivie quelques semaines plus tard d'une escarre superficielle.

Une toux assez fréquente survint vers le 17 mai 1903 et une tuméfaction semblable à celle de l'avant-bras se montra à la face dorsale du pied droit, mais elle n'eut pas le temps de s'abcéder.

### Le réveil.

Vendredi 22 mai 1903, à neuf heures du matin, c'est-à-dire peu de jours après l'apparition de la toux, la malade est prise brusquement d'une grande crise d'hystérie semblable à celle du début de son état pathologique. Cette crise paraît s'éteindre au bout de quelques minutes mais elle reprend, un quart d'heure après, pour cesser et se renouveler à intervalles à peu près réguliers jusque dans l'après-midi.

A la suite de ces convulsions la résolution des membres se produit, les yeux s'entr'ouvrent et la mâchoire seule reste contracturée.

Le samedi 23 mai, la situation demeure stationnaire, sans crises nouvelles.

Le dimanche 24 mai, vers sept heures du matin, nouvelle crise très violente, reproduisant la grande attaque et durant près de quatre heures, sans interruption. A l'issue de cette crise, la mâchoire cesse d'être contracturée, mais la malade non encore éveillée peut cependant se mouvoir et se soulever sur son lit.

Le lundi 25 mai, les mouvements convulsifs ne se renouvellent pas. M. B. paraît entrer en contact avec le monde extérieur, ouvre les yeux, passe la main devant eux comme pour chasser un voile, paraît entendre et chercher à ressaisir. Un prêtre, qui se trouvait près d'elle, l'entretient des choses de la religion; et la malade, autrefois pieuse et élevée dans des sentiments chrétiens, semble percevoir et s'efforcer de comprendre les paroles prononcées devant elle.

Le mardi, 26 mai, à neuf heures du matin, je trouve M. B. plus éveillée. Sur mon ordre elle ouvre les yeux, me regarde et passe la main à plusieurs reprises sur ses paupières. Je la pince au bras et comme elle réagit par un mouvement de défense je lui demande ce que je viens de faire. Elle me répond d'une voix assez faible mais très nette : Vous me pincez.

Le regard est un peu vague, les pupilles légèrement dilatées et le strabisme divergent, comme toutes les autres contractions, a complètement disparu.



A partir de ce moment, l'attaque de sommeil, avec tous les symptômes accessoires, peut être considérée comme complètement terminée.

M. B. exhale des plaintes et se soulève à plusieurs reprises sur son lit. Je lui demande où elle souffre, elle montre sa poitrine.

A l'auscultation je trouve disséminés dans les deux poumons des râles qui dénotent une fonte rapide du tissu pulmonaire sur plusieurs points.

Je quitte la malade pour ne pas trop la fatiguer et je la revois le soir même à sept heures.

Je cherche à éveiller ses facultés intellectuelles. Elle me demande le mois dans lequel nous étions et le jour du mois ; je lui réponds : « Mardi. Et, demain, quel jour serons-nous ? »

Après hésitation elle dit : « Le jour du marché.

— Non, demain c'est mercredi, le marché se tient le jeudi.

— Oui, c'était comme ça dans le temps, du temps de mon grand-père. Où est-il, mon grand-père?... »

Un moment après, elle m'interroge sur ce qui la fait souffrir ainsi et, apercevant brusquement la plaie du bras que je venais de découvrir, elle a un vif mouvement de surprise et demande ce que c'est.

L'application du thermomètre la rend inquiète et elle désire savoir pourquoi on fait tout cela.

A ma question : « Avez-vous déjà été malade ? » elle répond d'un geste signifiant qu'elle ne se rappelle pas. Même réponse à cette question qui m'est inspirée par le souvenir d'un incident de son passé : « Vous a-t-on déjà arraché des dents ? »

Comme je m'éloigne un moment de son lit pour me rendre dans la pièce voisine, elle demande à sa mère où est le médecin.

Avant de sortir je pratique une injection de caféine.

Le mercredi, 27 mai, vers deux heures du soir, je retourne chez M. B., je la trouve beaucoup plus faible et très oppressée. Elle se soulève à chaque instant sur son lit, tousse fréquemment et demande un mouchoir pour cracher.

Sur ma déclaration que je vais lui faire une nouvelle piqûre, elle fait un mouvement énergique de protestation.

« Cependant je ne vous ai pas fait mal hier ?

— Si, vous m'avez fait mal. »

Elle me laisse néanmoins faire la piqûre ; et, comme j'essaie de la rassurer en lui faisant entrevoir sa guérison, elle m'oppose un geste très expressif de doute. Elle répond nettement et brièvement à quelques questions sur les souffrances qu'elle ressent.

Le soir même, la situation ayant empiré, la malade entre en agonie et meurt le lendemain jeudi, 28 mai, à sept heures du matin.

La température depuis le réveil avait été constamment inférieure à la normale. L'excitation morbide des centres thermogènes constatée pendant la période d'état avait fait place à une dépression telle que l'infection bacillaire ne se traduisait plus par les élévations de température qui l'accompagnent habituellement.

### Considérations sur le réveil.

Il est regrettable que l'entourage de la malade, obéissant à un sentiment d'humanité mal compris, se soit surtout efforcé de la tromper à son réveil sur la durée de la maladie et sur la qualité des personnes de son entourage.

Lorsque le retour à la vie normale fut complet, elle demanda son âge. Sa mère lui répondit vingt-deux ans, faisant abstraction des années de sommeil. Elle lui présenta une nièce, née la veille de l'attaque initiale, comme étant une de ses sœurs.

M. B. ne paraissait d'ailleurs pas reconnaître les personnes qu'elle avait fréquemment vues autrefois.

En présence de cette attitude de la famille, je ne pouvais entrer avec la malade dans des détails précis sur son passé : et, d'un autre côté, l'affaiblissement était tel que je devais, dans la crainte de faire souffrir la malheureuse qui n'avait plus que peu d'heures à vivre, me contenter de quelques constatations dont je vais exposer l'importance.

M. B., reprenant conscience de son existence, demande son âge et la date présente. Elle a peine tout d'abord à se représenter l'ordre de succession des jours; et cette réflexion que le marché avait lieu le jeudi, *dans le temps, du temps de son grand-père*, indique bien qu'elle se reporte par la pensée à une époque lointaine et qu'elle est subconsciente d'une lacune dans son existence.

Elle demande où est son grand-père, or ce dernier est mort il y a plus de trente ans.

Elle ignore si on lui a enlevé des dents; or, je savais, et c'était la raison de ma question, que deux ans avant sa léthargie une intervention maladroite d'un dentiste d'occasion lui avait valu une fracture du maxillaire inférieur, suivie de l'élimination d'un sequestre. M. le docteur Vieillard, de Ribemont, dut à cette époque lui donner des soins pendant plusieurs mois.

Elle avait donc perdu le souvenir des événements marquants qui avaient précédé son sommeil, tout en ayant conservé assez vivace la mémoire des faits plus antérieurs.

M. B. n'a pas davantage conservé le souvenir des incidents qui se sont produits pendant sa maladie, puisqu'elle est très surprise de constater une plaie sur son avant-bras, bien que cette plaie eût suivi une légère intervention chirurgicale relativement récente et qu'elle a parfaitement sentie.

Est-ce à dire qu'elle n'était pas à un certain degré consciente de ce qui se passait autour d'elle? Il n'est pas permis de l'affirmer. Et d'ailleurs M. le professeur Liégeois pensait le contraire lorsque, il y a quelques années, il essayait sur la malade de la suggestion. Il y a environ deux ans, M. le docteur Voisin, de la Salpêtrière, qui l'examinait en ma présence, exprimait la même opinion; et plus récemment, M. le docteur Paul Farez, professeur à l'École de psychologie, se montrait convaincu de la possibilité d'agir sur la malade à la fois par des manœuvres esthésiogéniques et par la suggestion pratiquée avec persévérance dans un milieu apte, sinon à secourir, du moins à ne pas contrarier les efforts du médecin.

Si M. B. s'était réveillée dans des conditions physiologiques normales, peut-être aurait-on pu ranimer peu à peu sa

mémoire défaillante et l'aider à évoquer dans son esprit les impressions ressenties pendant son sommeil. A moins d'admettre que la mémoire se soit effondrée, par suite de l'ébranlement des neurones cérébraux, dans les deux séries d'attaques qui ont marqué le début et la fin de son état morbide. Cela expliquerait la perte du souvenir des événements ayant précédé la première crise convulsive et l'oubli complet, sous l'influence des crises finales, de ce qui avait pu l'impressionner au cours de sa léthargie.

Cette perte de mémoire est la reproduction amplifiée de ce qui se passe chez les épileptiques, absolument inconscients, après leurs attaques, des circonstances en ayant entouré le début. Elle imprime sur l'affection de M. B. la marque de l'hystéro-épilepsie et justifie cette opinion de Charcot : « Le sommeil hystérique est une attaque hystéro-épileptique modifiée. »

Une particularité me paraissant d'une réelle importance m'a frappé pendant mes brefs entretiens avec ma cliente. Bien qu'à partir de l'âge de quinze ans elle eût fréquenté un atelier de couture d'une commune voisine où le patois picard est bien moins marqué qu'à Thenelles, elle s'exprimait avec un accent de terroir qu'elle n'avait pas à l'époque du début de ses accidents pathologiques, accent bien plus intense que chez les membres de sa famille.

Si l'on veut bien prendre en considération que, plus que tout autre habitant de Thenelles, elle s'est trouvée en contact pendant sa maladie avec une foule de personnes au langage correct, on peut conclure de ce fait que, si l'on admet que la malade a eu la perception de ce qui se disait près d'elle, cette perception devait être bien fugace puisqu'elle ne permit pas à l'éducation du langage de se faire, et que, bien au contraire, M. B. parlait à son réveil le patois de son enfance et non celui des années précédant son attaque.

Quelles qu'aient été les modifications psychiques produites au cours de cette extraordinaire affection, il faut remarquer que l'intelligence s'est retrouvée entière au réveil. La malade comprenait parfaitement les questions posées, y répondait avec toute la netteté compatible avec son état précaire de

santé et se souvenait très bien le mercredi de ce que je lui avais fait la veille.

Il était impossible de relever, à l'examen des organes, aucun indice de lésion matérielle des centres nerveux, pas plus que du système nerveux périphérique.

L'alimentation de la malade pendant son court retour à la vie normale se composa d'un peu de lait, de bouillon et de jaune d'œuf qui furent bien tolérés par l'estomac.

Les organes de la digestion paraissaient avoir repris leur fonctionnement régulier, tout au moins pour des aliments ne nécessitant pas une activité fonctionnelle excessive.

### Conclusion.

De l'exposé qui précède il ressort que l'affection de M. B., que j'ai eu la bonne fortune de suivre depuis le début des accidents jusqu'à la période finale, est le cas le plus extraordinaire d'attaque de sommeil hystérique qui ait été relaté à ce jour.

Tous les symptômes observés : sommeil, contracture, clignotement des paupières, trépidation spinale à oscillations inégales et se généralisant à tout le corps, début immédiatement après une série de grandes crises d'hystérie et terminaison suivant de près la reproduction de crises semblables ; tous ces symptômes sont classiques et permettent d'établir nettement le diagnostic.

Comme cause de cette affection nous relevons une impression morale violente, dont nous avons été le témoin, chez une prédisposée héréditaire.

Les observations faites au réveil ont permis de constater chez notre malade :

- 1° Une intelligence nette du présent ;
- 2° L'abolition du souvenir des faits ayant précédé de plusieurs années son sommeil et principalement de ceux approchant la crise initiale ;
- 3° La perte absolue du souvenir de ce qui s'est passé pendant sa léthargie ;

4° L'affaiblissement de la notion du temps et de l'ordre de succession des jours ;

5° La subconscience d'une lacune dans son existence.

Ce cas démontre la possibilité de vivre de nombreuses années dans l'état de sommeil hystérique et la possibilité de survivre à des attaques très prolongées.

Le mode de terminaison confirme l'opinion courante que cette terminaison est généralement consécutive à une ou plusieurs grandes crises d'hystérie.

On peut admettre que chez la malade qui nous occupe l'envahissement des organes par le bacille de Koch a provoqué l'excitation d'une zone hystérogène imprécise, excitation suffisante pour déterminer à un moment donné l'explosion des crises finales.

La première manifestation de l'intoxication bacillaire pourrait faire supposer qu'elle eut pour origine une piqûre septique faite par un visiteur désireux de s'assurer de l'anesthésie des téguments. Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle paraît justifiée par la marche des accidents infectieux.

Les conclusions à tirer de ce cas, au point de vue thérapeutique, consistent dans la nécessité de placer les malades de cette catégorie dans les conditions hygiéniques les plus satisfaisantes afin de leur permettre de résister aux causes d'affaiblissement résultant de leur état morbide spécial.

Il est non moins nécessaire de les soustraire à toutes les causes de contamination et de les entourer d'une surveillance de nature à dépister la formation de zones hystérogènes susceptibles d'amener le réveil par leur excitation.

Le séjour à l'hôpital est le seul moyen de satisfaire à ces divers desiderata. Il aurait en outre pour avantage, en soustrayant les malades à leur entourage, de les placer dans la meilleure situation pour ressentir avec avantage les effets de la suggestion, en admettant qu'elle fût applicable dans les cas de ce genre.

### Discussion.

M. RAFFEGEAU (du Vésinet). — S'il m'est permis d'exprimer un regret au sujet de la dormeuse de Thenelles, c'est qu'on n'ait pas eu recours, pour la réveiller, à un procédé dont je me suis servi utilement dans un cas analogue.

J'ai rapporté, en effet, ici même, en 1897, l'observation d'une jeune fille de treize ans qui m'avait été adressée par le regretté professeur Charcot et qui resta plus de quatre mois en léthargie.

Or, détail à noter; cette jeune fille, déjà grande pour son âge, mais non encore réglée, venait d'avoir quatre ou cinq angines tonsillaires; les amygdales étaient hypertrophiées et, touchant la luette, gênaient même le passage de la sonde avec laquelle j'alimentais la petite malade.

Celle-ci ouvrait la bouche, chose bizarre, de sept heures du matin à sept heures du soir; et la fermait pendant la nuit.

Après avoir essayé, pendant quatre mois, de toutes sortes de moyens pour la réveiller, je m'avisai enfin de profiter de ce qu'elle restait la bouche ouverte pendant le jour pour lui cautériser les amygdales, afin d'en diminuer le volume. Or, à peine le thermocautère eut-il été appliqué que la petite malade poussa un faible cri; et, quelques jours après, l'opération ayant été répétée, elle sortait de son long sommeil.

Depuis cette époque, j'ai souvent eu l'occasion de cautériser des amygdales hypertrophiées chez des hystériques et j'ai toujours constaté que cette petite opération avait pour résultat, soit d'atténuer les crises nerveuses, soit même de les faire disparaître.

En tout cas, le réflexe pharyngien est loin d'être négligeable et il eût été intéressant, je le répète, d'employer la cautérisation tonsillaire chez la dormeuse de Thenelles.

M. Paul FAREZ. — Il ne fallait pas y songer, car la malade présentait un trismus permanent : aucune force ne pouvait lui ouvrir la bouche; aussi était-on réduit à la nourrir par la

voie rectale. Pour réveiller cette malade, il était indispensable de combiner à la suggestion diverses pratiques esthésiogéniques; le Dr Charlier et moi avons convenu de nous y appliquer en commun pendant les vacances de 1903; la mort de la malade, en mai, a réduit à néant notre projet.

M. VOISIN. — Quoique anesthésique totale, au moins en apparence, cette malade entendait, au moins subconsciemment, ce qui se disait auprès d'elle. C'est ainsi que, par de simples paroles, j'ai pu provoquer chez elle des modifications vaso-motrices, en particulier de la rougeur de la face.

M. PAUL FAREZ. — Elle était même douée d'une certaine spontanéité. En effet, quand je voulais lui écarter les lèvres, lui relever la paupière, fléchir un membre en extension, étendre un membre en flexion, elle résistait énergiquement, comme une personne qui s'entête à vouloir le contraire de ce qu'on exige d'elle: dans cette résistance, elle déployait une force étonnante. Pour ce qui concerne ses zones hystérogènes, ses contractures, ses tremblements, ses trépidations localisées, tout cela résultait en grande partie de l'éducation, de l'entraînement, des suggestions que lui faisaient inconsciemment, sous diverses formes, l'entourage et les visiteurs. Au réveil, elle ne s'est rien rappelé de tout ce qui s'est passé pendant son sommeil; il n'en résulte pas que pendant ce dernier état, elle fut totalement inconsciente. Son état second, seul, était impressionné. Au réveil, c'est l'état prime qui reparait; et l'on comprend qu'il ignore le contenu psychologique de l'état second.

M. VOISIN. — Il est curieux de constater que l'infection bacillaire ait provoqué le réveil de la dormeuse de Thenelles. De même, Eudoxie que j'ai eue jadis, dans mon service à la Salpêtrière, s'est réveillée à l'occasion d'une pneumonie qui devait l'emporter.

M. PAUL FAREZ. — Ce rôle des agents toxiques a aussi été très net chez Gésine M., dont je rapportais tout récemment l'observation. Elle est sortie d'un sommeil hystérique qui durait depuis dix-sept ans et son réveil a coïncidé avec l'apparition de l'albumine dans ses urines.

M. BÉRILLON. — En 1887, dans la *Revue de l'hypnotisme*,



j'ai publié une longue étude, la première en date, sur la dormeuse de Thenelles. Déjà je pressentais que le milieu dans lequel vivait cette malade lui était physiquement et mentalement funeste. Je disais expressément ceci : « L'état d'incapacité, d'inertie mentale de cette malade, les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles elle se trouve, nécessitent son transport immédiat dans un asile où elle sera soignée et observée. Il appartient aux pouvoirs publics, aussi bien dans un but d'humanité que dans un but de moralité générale, de mettre un terme aux propos qui circulent dans le pays, en prenant l'initiative de ce transfert dans un asile. » On n'en a rien fait; la malade est restée endormie vingt années et elle a succombé à la tuberculose qui la guettait fatalement.

Dr CHARLIER.

---

## LES PARFUMS PRODUITS

### DANS LES SÉANCES SPIRITES

---

Monsieur le Directeur,

M'occupant depuis longtemps des phénomènes spirites, j'ai assisté à différentes reprises à des séances de matérialisations et j'ai pu constater la réalité des apparitions d'esprits, ainsi que les différents phénomènes qui se produisent ordinairement dans ces réunions, tels que : soulèvements de table sans contact, lueurs visibles pour tous les assistants, attouchements de mains, écriture directe, etc. Tous ces faits observés fréquemment en présence d'Eusapia Paladino sont bien connus aujourd'hui, mais je voudrais vous faire part d'une observation que je ne vois pas souvent relatée, mais que j'ai pu constater moi-même, celle de la production de parfums qui tout à coup se répandaient dans la salle, quelques instants avant que les matérialisations aient lieu. Souvent, dans les séances avec M<sup>me</sup> Bablin, une odeur très fine, légèrement éthérée, m'a annoncé le début des manifestations.

Étant fort sceptique de ma nature, j'étais tenté de croire que cette senteur provenait de ce qu'on débouchait un flacon d'éthier phosporé au moyen duquel il est possible de produire des fumées lumineuses dans l'obscurité. Je dois avouer que rien n'est venu confirmer ma supposition, mais je ne vous aurais pas écrit si je n'avais lu dernièrement dans l'ouvrage intitulé : *Enseignements spiritualistes*, de Stainton Mosès, le récit fait par M. Carlton, Templeman Speer, de faits analogues, c'est-à-dire de la production de parfums. Voici le récit imprimé à la page 10 de ce volume :

« IV. — Des parfums variés étaient toujours apportés à notre groupe; c'étaient surtout le musc, la verveine, le foin frais et une odeur inconnue, odeur d'esprit, nous dit-on. Quelquefois des brises chargées de senteurs glissaient autour de nous, d'autres fois des quantités de musc liquide, etc., étaient versées sur les mains des assistants, et, si nous le demandions, sur nos mouchoirs. A la fin des séances, presque toujours un parfum suintait de la tête du médium et plus on l'essuyait, plus il devenait abondant. »

Comme je n'ai pas de raisons pour douter de la bonne foi de M. Speer et que ces faits sont attestés également par son père, docteur en médecine, et par sa mère qui assistaient régulièrement à ces séances, j'admets l'authenticité de ce qui nous est raconté, et je rapprochais cette observation de celles que j'avais faites moi-même, sans pouvoir cependant me l'expliquer. Comment l'organisme d'un médium peut-il arriver à sécréter un parfum? Longtemps j'ai réfléchi sur ce fait incroyable sans le comprendre, lorsque dernièrement, en lisant le livre si documenté du Dr Ochorowicz sur *la suggestion mentale*, j'ai vu avec satisfaction que ce phénomène n'est pas aussi extraordinaire qu'il le paraît tout d'abord, puisque souvent il a lieu sous l'influence de la maladie. Dès lors, il devient facile de supposer que les intelligences qui se servent dans ces séances de lois qui nous sont encore inconnues, doivent être assez savantes pour produire dans les cellules du corps du médium les opérations chimiques nécessaires à la fabrication des parfums. Comme ces observations sont généralement ignorées du public, je crois utile de reproduire ici ce que dit le Dr Ochorowicz sur ce sujet, dans le chapitre intitulé : *Sympathisme et contagion*, p. 185 :

« Il ne faut jamais oublier, dit le Dr Monin dans sa remarquable étude séméiologique <sup>1</sup> que les ondes odorantes révèlent toujours des changements chimiques importants... et jouent dans tous les phénomènes biologiques un rôle capital. » (P. 4)

« La plupart des maladies ont leurs odeurs spéciales, qui, en marquant le degré de l'évolution pathologique, peuvent

1. Dr Monin, *Les odeurs du corps humain*, 2<sup>e</sup> édition, 1886.

même conduire à un diagnostic souvent certain. « Dans une chambre d'accouchée, l'odeur aigre indique au nez exercé que tout va bien, que le travail de la sécrétion lactée s'inaugure. Au contraire l'odeur ammoniacale lui fera craindre l'imminence du syndrome morbide connu sous le nom de fièvre puerpérale. » Le Dr Vidal (de Cassis) rapporte le fait suivant dans son *Traité de chirurgie* : « J-H. Petit, voyageant en Allemagne, distingua dans un « poêle » l'odeur de gangrène, parmi plusieurs autres non moins désagréables, et put ainsi guérir un homme qui se mourait de hernie étranglée. »

La perspiration cutanée et les sécrétions diverses de la peau répandent, autour de chaque individu, une odeur particulière. Cette odeur, ordinairement peu sensible, est fort bien perçue par certains sujets à l'odorat développé. Cadet de Gassicourt<sup>1</sup> a observé une jeune dame qui distinguait à l'odeur seule, les hommes et les femmes; elle ne pouvait supporter de sentir les draps de son lit, lorsqu'ils avaient été touchés par un autre que par elle. *Le Journal des savants* de 1864 rapporte qu'un moine de Hongrie reconnaissait, par l'olfaction, une femme chaste d'une femme qui ne l'était pas. Perty cite plusieurs cas de ce genre : il paraît que le cardinal Alexandre Albani, après avoir perdu la vue, distingua par olfaction les jeunes dames, des vieilles<sup>2</sup>. Debay<sup>3</sup> rapporte l'observation d'une somnambule qui, après avoir examiné à l'odorat vingt objets différents et en apparence inodores, tels que bagues, épingles, broches, etc., appartenant à dix personnes différentes, les tria et les distribua aux propriétaires sans s'être trompée.

« Il n'est même pas impossible que *certaines états physiques* se révèlent de la même manière, car il n'est pas douteux que la senteur cutanée subit des changements marqués sous l'influence de plusieurs émotions. « L'action du système nerveux sur la senteur cutanée, dit le Dr Monin, est fort importante. Assez fréquemment les excitations morales, les

1. *Dictionnaire des sciences médicales*. T. IV, p. 196.

2. Perty, *Anthropologie*, 1814, I. 187.

3. A. Debay, *Hygiène des douleurs*, Paris 1877, p. 32.

passions dépressives, les névroses l'exaltent ou la modifient. Gamberini (*Annali universali*, 1854) cite le fait d'un jeune homme qui, à la suite d'un amour contrarié et de violente jalousie, exhala de tout son corps une odeur fétide, nauséuse et très tenace. Le Dr Hammond (de New-York) a rapporté récemment (*Med. Record*, 21 juin 1877 et *Giorn. interv. delle science mediche*, anno V, p. 193) le fait d'un hypochondriaque dont la peau répand l'odeur des violettes; le fait d'une choréique, exhalant l'odeur du pin; le fait d'une hystérique, qui sentait l'ananas pendant ses crises; il parle aussi d'une autre, qui avait une transpiration limitée à la moitié gauche antérieure de la poitrine, et exhalant l'odeur de l'iris. Dans ce dernier cas l'examen chimique de la sueur fut fait, il décela la présence d'un éther butyrique. »

« J'ai moi-même observé, dit M. Ochorowicz, une hystérique, chez laquelle l'approche d'une attaque se trahissait par une odeur de gruyère. Chez une autre, l'application d'une plaque métalloscopique d'étain pendant quelques jours, communiqua à cette dernière une odeur très forte, rappelant le pétrole, nonobstant la propreté soignée de la malade.

« Dans les sueurs localisées (c'est le cas du révérend Stainton Mosès), continue le Dr Monin, ces bizarres anomalies osphrésiologiques sont loin d'être des raretés. Schmidt a connu un homme atteint d'hyperhydrose limitée aux mains et puant le soufre. Orteschi a observé une jeune fille qui, sans aucune supercherie, répandait une forte odeur de vanille, aux commissures des doigts... Toutes ces observations sont du ressort des troubles de l'innervation. Dans la léthargie (qui ne se produit guère que chez les hystériques<sup>1</sup>, la perspiration cutanée donne une odeur cadavérique, ajoutant encore au tableau si complet de la mort<sup>2</sup>. Il serait donc prudent de recourir dans ce cas au magnétisme qui pourrait transformer cet état en somnambulisme, ou bien à l'appréciation d'une somnambule, présentant le phénomène de sympathisme, et qui saura, sans doute mieux que nous, dis-

1. Ou plutôt chez les sujets *hypnotisables*.

2. Rapprocher ce fait de l'odeur cadavérique de Lazare, au moment de sa prétendue résurrection.

linguer une mort apparente. En tout cas, il ne faut pas rire de ce moyen avant de l'avoir essayé.

« Les états mentaux différents, s'exprimant par l'intermédiaire d'une action tropique du système nerveux, peuvent déterminer une senteur cutanée spéciale. « L'odeur exhalée par la peau dans les maladies mentales, odeur signalée en 1862 par Dagonet, a été surtout étudiée par Fèvre (de Toulouse) dans son travail sur les altérations du système cutané dans la folie. (Paris, 1876.) « L'odeur de la sueur chez les aliénés, dit-il textuellement, a des émanations spéciales, *sui generis*, pénétrantes et infectes, rappelant celle des mains constamment fermées, alliée à celle de bête fauve et de souris. Cette odeur se rencontre surtout chez les paralysés généraux et les déments confirmés. Elle s'imprègne aux vêtements, objets de literie, meubles, ainsi qu'aux appartements occupés par les aliénés; et elle est très tenace malgré les soins de propreté. Cette odeur dans la folie est si caractéristique que Burrows affirme que, s'il la sentait chez une personne, il « *n'hésiterait pas à la déclarer aliénée, même s'il n'avait pas d'autre preuve* ». Un autre psychiatre anglais allait plus loin : Knight prétendait pouvoir, d'après l'absence de cette odeur pathognomonique, découvrir la simulation de l'aliénation mentale. (Knight *observ. of the... Insanity*, etc. Londres 1827, p. 19.)

Cette exhalation pathologique peut même être localisée et occuper un territoire de la peau, correspondant aux troubles internes. Weirmitchelt observait que, dans les lésions des nerfs, *le territoire cutané correspondant* exhale une senteur comparable à celle de l'eau croupie... Il est compréhensible que la plupart des professions doivent avoir leurs odeurs spéciales. M. Monin ne trouve pas extraordinaire cette affirmation du fameux Vidocq : « Mettez-moi dans une foule : j'y reconnaitrai, entre mille, un *galérien*, rien qu'à l'odorat. » Clausel a observé six semaines, dans son service, un palefrenier malade de pneumonie, dont les sueurs conservèrent durant tout ce laps de temps, l'odeur manifeste de l'écurie.

« Chez les énurésiques, une odeur urineuse ou de souris,

pénétrante et que rien n'empêche, a souvent servi aux médecins militaires pour déceler l'imitation de l'incontinence. (Boisseau). C'est ainsi que, chez les constipés, apparaît aussi l'odeur fécaloïde de la peau; et nous avons vu maintes fois cette odeur perçue par les sujets, contribuer à l'hypochondrie, qui toujours guette ces sortes de malades. »

Dans la goutte, les sécrétions cutanées prennent une odeur spéciale comparée par Sydenham à celle du *petit lait*. Elle est *musquée* dans l'ictère (Boerhaave); *vinaigrée*, dans le carreau (Winslow); *miellense* dans la syphilis (Cullerier): urineuse dans les maladies urinaires (cystite); de *bière aigre* dans la scrofule (Stark in Hebra); de *pain chaud* dans la fièvre intermittente (Heim); dans le diabète, lorsqu'il y a des sueurs, elles sentent *le foin* (Lethan), ou plutôt *l'acétone* (Picot); pour Bouchardot, l'odeur est intermédiaire entre celle d'*aldéhyde* et d'*acétone*, parce qu'elle est due au mélange, en proportions variables, de ces deux corps... Elle est *ammoniacalé* dans le choléra (Drasch, Porker); acide dans la fièvre dite de lait; *douce* dans la période d'invasion de la peste (Diemerbroeck); *odeur du miel*, d'après Doppner, qui observait la peste à Vetlanka (*The Lancet* 1<sup>er</sup> février 1879); odeur *acétoformique* dans le rhumatisme, surtout au niveau des articles engorgés (Monin); odeur des *plumes nouvellement arrachées* dans la rougeole; du *pain nouvellement cuit* dans la scarlatine; de la *bête fauve* de la ménagerie dans la petite vérole (Heim); odeur *du sang* dans la fièvre typhoïde (Behier).

« Indépendante des sécrétions, cette odeur cutanée, écrivait audacieusement Fréd. Bérard, attire les mouches *sur un cadavre encore vivant*. Pour peu qu'elle soit marquée, elle annonce effectivement une mort prochaine: une sueur avec odeur cadavéreuse précède la mort, dit Boerhaave (aphorisme 728 de l'édit. princeps)... etc. »

Je pourrais trouver dans l'ouvrage récent de M. Santini de Riols, *Les parfums magiques*, quelques citations qui confirment les précédentes, mais il faut savoir se borner. Il me semble que les faits précédents montrent que certaines perturbations nerveuses sont capables de donner naissance à des sécrétions qui sentent: la violette, le musc, le foin,

l'ananas, l'odeur du pin, de l'iris, du soufre, etc. Or pendant la transe médianimique, qui se rapproche du somnambulisme, il est fort possible que les esprits agissent sur le système nerveux du médium pour y déterminer les modifications nécessaires à la production de ces parfums qui peuvent : ou se répandre dans l'air emportés par la force psychique qui se sent sous forme de courant d'air froid, ou être localisés dans des sueurs profuses, comme celles signalées avec le révérend Stainton Mosès.

Veillez excuser, cher Monsieur, la longueur de cette lettre et agréer, etc.

BECKER.





## SÉANCES AVEC SAMBOR

## AU PRINTEMPS DE 1902

(Documents originaux)

## NOTE DU TRADUCTEUR

Je dois le compte rendu qu'on va lire à l'obligeance de M<sup>me</sup> Véra Youdénitch, qui m'écrit qu'il est basé sur des notes prises par quelques-uns des assistants immédiatement après les séances. (Deux de ces assistants, partis de Saint-Pétersbourg, n'ont pu le signer.) Ce compte rendu m'a semblé assez curieux pour le faire connaître aux lecteurs des *Annales* : toutefois, je ne me dissimule pas qu'il est loin d'être aussi complet que nous serions en droit de l'exiger ; et il est évident qu'il ne convaincra que ceux qui sont déjà convaincus. Je ne l'envoie donc, à M. le D<sup>r</sup> Dariex qu'à titre de document. Les personnes qui ont signé ce compte rendu sont, je crois, toutes des spirites dans le sens étroit du mot.

M<sup>me</sup> V. Youdénitch m'a envoyé, en outre, le récit d'un curieux incident qui s'est passé à une de ces séances, et dont le compte rendu ne parle pas. Le voici : A un certain moment, trois chaises sont arrachées de dessous M<sup>me</sup> Youdénitch, Sambor (qu'elle tenait par la main) et son autre voisin ; ces trois personnes durent donc se lever. Après quelque temps, durant lequel on entendait ces chaises se remuer (les pieds du médium n'étant pas contrôlés, je suppose), deux d'entre elles s'enfilèrent l'une après l'autre sur le bras de M<sup>me</sup> Youdénitch (du côté du médium). Elle ramena la partie inférieure de son bras en arrière, de façon à resserrer les dossiers des chaises et les retenir, pour ainsi dire, à son bras. Elle éprouva alors la sensation suivante : il lui sembla que les sommets des dossiers *s'entr'ouvraient*, et les deux chaises tombèrent de son bras à terre.

Inutile de dire qu'on ne peut attacher une importance particulière à des sensations de ce genre éprouvées dans l'obscurité plus ou moins complète ; cependant, l'incident me paraît curieux, surtout rapproché de certains autres analogues.

M. PETROVO-SOLOVOVO

Durant le printemps de 1902, une série de séances en présence du médium S. F. Sambor eut lieu dans le logement de M. J. N. Olchowski (Cabinetskaïa, 7). Y prenaient part : M<sup>me</sup> E. N. Davidow, M<sup>me</sup> S. P. Schumacher, M<sup>me</sup> V. P. Youdénitch, M<sup>me</sup> S. R. Youdénitch, M<sup>me</sup> V. A. Schumacher, M. L. A. Stuchenberg, M. E. J. Speschnew, M. J. N. Olchowski, M. N. N. Olchowski et M. A. J. Boujinski.

Ces personnes assistèrent presque constamment à toute la série des séances, à très peu d'exceptions près. De temps en temps y prirent part des personnes invitées par hasard à une séance ; quelquefois un de ceux qui y assistaient généralement manquait.

Pour bien caractériser la composition du cercle, il faut noter que la plupart de ceux qui y prenaient part avaient déjà assisté à plusieurs reprises, durant les années précédentes, à des séances avec Sambor, et y avaient observé différents phénomènes.

L'appartement où avaient lieu les séances se composait de trois chambres disposées à la file : salle à manger, cabinet de travail, et chambre à coucher. Toutes les séances eurent lieu dans le cabinet de travail.

A partir de la troisième séance, le médium prenait place dans un coin de la chambre ; immédiatement derrière lui, se trouvait un double rideau suspendu à des anneaux mobiles. Le cabinet avait trois portes qui communiquaient avec les deux autres chambres et l'antichambre ; de l'antichambre, un couloir assez étroit, qui communiquait aussi par une porte avec la chambre à coucher, se dirigeait directement vers la cuisine. Avant le commencement de chaque séance, on fermait à clef cette dernière porte, celle qui s'ouvrait de la chambre à coucher dans le couloir, de sorte que la chambre à coucher, qui n'était pas grande, et à une fenêtre seulement, ne communiquait qu'avec la chambre où avaient lieu les séances.

On laissait généralement entr'ouverte la porte entre ces deux chambres.

Dans la chambre à coucher, brûlait une petite lampe à abat-jour rouge, posée sur une petite table de toilette ; la faible

lumière qu'elle répandait pénétrait également dans le cabinet. On formait la chaîne de la même façon que cela se fait généralement dans ces occasions. Tout le monde s'asseyait en cercle, prenant place devant le rideau.

Au milieu du cercle, on plaçait une table ronde, sur laquelle on mettait une boîte à musique, une mandoline, une sonnette et autres petits objets.

Aux séances dont il est question, et dont le nombre ne fut pas inférieur à dix, on observa une série de différents phénomènes dont la réalité n'est pas douteuse pour ceux qui y prirent part.

Une description détaillée des phénomènes les plus intéressants et les plus intenses sera donnée plus loin. Ici, nous énumérerons ceux d'entre eux qui, par eux-mêmes, ne présentent rien d'extraordinaire, et eurent lieu souvent à beaucoup de séances.

Des objets se déplaçaient comme, par exemple, des chaises, des tables; une petite table ronde se transportait doucement, par-dessus les mains jointes des assistants, dans le milieu du cercle. Les instruments de musique jouaient et volaient dans l'air; on entendait Olia chuchoter et causer; des sons d'un genre particulier se faisaient entendre dans différents endroits de la chambre et dans le bois de la table; la table se soulevait et s'abaissait; des chaises étaient arrachées de dessous les personnes assises dessus, et se déplaçaient d'elles-mêmes: le rideau s'agitait, des taches lumineuses prenant parfois la forme d'une main ou d'une tête apparaissaient sur le rideau, et aussi à une certaine distance; on entendait un bruissement et des coups derrière le rideau.

Ceux qui étaient assis le plus près de Sambor éprouvaient une série de contacts, tantôt d'une petite main, tantôt d'un corps vivant couvert de poil.

Des objets quelconques étaient enlevés à divers assistants, par exemple une montre ou un portefeuille retiré d'une poche, une épingle de cravate, etc., et étaient remis à d'autres personnes souvent assises du côté opposé du cercle. On entendait un chuchotement, puis le son d'une voix enfantine; l'être qui parlait était une petite fille, Olia, morte il

y a bien des années, d'après ce qu'elle annonça elle-même aux assistants; ou bien un jeune homme du nom de Friedrich. Ses phrases étaient simples et laconiques. En apparaissant, elle disait généralement : « Bonjour »; bien souvent, à une demande de produire un phénomène quelconque, elle répondait : « Je ne me suis pas encore séparée de vous », ou disait : « Chantez »; son chant favori était *Kol slaven*.

Passons maintenant aux phénomènes dignes d'une description spéciale et détaillée vu le degré de leur intensité et leur caractère extraordinaire. On peut les diviser en deux catégories, les phénomènes dits « physiques », et les phénomènes de matérialisation.

1° *Passage de la matière à travers la matière.* — Ce phénomène avait aussi eu lieu à plusieurs reprises aux séances de la saison précédente, et est, à ce qu'on dit, une des manifestations les plus caractéristiques produites par l'entremise de Sambor. Un des assistants assis à côté du médium avait sa chaise retirée de dessous lui; sur quoi, lui et le médium se levaient. Après cela, le médium commençait à bouger des mains, toutefois sans rompre la chaîne même pour un moment. A noter que, dans ces cas-là, les voisins du médium étaient particulièrement attentifs à ne pas lâcher pour une seconde la main de Sambor; malgré cela, le voisin du médium sentait subitement qu'une chaise (cannée) était suspendue à son bras; c'est-à-dire que son bras se trouvait être passé à travers le dossier de la chaise, et souvent à travers des ouvertures très étroites. Lorsque le phénomène avait pris fin, le médium, généralement, se réveillait rapidement; on faisait de la lumière et tout le monde voyait une chaise suspendue au bras du voisin du médium. Une des personnes prenant part à la séance eut, de cette façon, deux chaises suspendues simultanément à son bras.

2° Un des assistants apporta à une séance deux anneaux entiers découpés dans un épais morceau de cuir, et on demanda à Friedrich, qui avait manifesté sa présence, de les faire passer l'un dans l'autre.

Friedrich répondit : « J'essaierai. » Les anneaux furent placés derrière le rideau. Pendant quelque temps, on entendit

un remue-ménage, après quoi les anneaux furent rejetés de derrière le rideau dans le milieu du cercle, sans avoir été introduits l'un dans l'autre.

Après la séance, on remarqua que, sur un bout de papier à lettres blanc, suspendu au mur, les mots : « Je ne peux pas » avaient été écrits au crayon. Il faut dire qu'après presque toutes les séances, on suspendait au mur, dans plusieurs parties de la chambre, et surtout derrière le rideau, de petits morceaux de papier blanc avec des crayons attachés à des ficelles.

3<sup>o</sup> A une des séances, on exprima à l'unanimité le désir qu'un objet quelconque parmi ceux se trouvant dans une autre chambre fût apporté dans celle où avait lieu la séance. Après quelque hésitation, on décida de demander que le chapeau d'une des dames présentes fût apporté de l'antichambre.

Bientôt après une d'elles déclara qu'on lui avait mis un chapeau sur la tête; après quoi ce chapeau fut, à tour de rôle, placé sur la tête d'autres personnes.

Quand on eut fait la lumière, tout le monde vit que le chapeau auquel on avait pensé se trouvait sur la table, au milieu du cercle.

Il faut noter que la porte qui donnait de l'antichambre dans le cabinet était fermée.

4<sup>o</sup> Généralement, les instruments de musique, comme une boîte à musique, une mandoline, une petite flûte, etc., étaient placés sur la table au milieu du cercle, ou sur une table ou une chaise en dehors du cercle, à quelque distance du médium.

A une des séances, immédiatement avant de prendre place, et à l'improviste, on emporta la mandoline dans la chambre voisine — la chambre à coucher — et on la mit sur le lit qui se trouvait près du mur, faisant face à la porte de la chambre où avait lieu la séance. On laissa cette dernière ouverte; on ferma, au contraire, à clef une autre porte donnant de la chambre à coucher dans le couloir, et un des assistants mit la clef dans sa poche. Bientôt après qu'on se fut assis, le médium commença à manifester une activité énergique : il

grinçait des dents, il tremblait fort et serrait convulsivement les mains ; après quoi, crispé, il tomba dans un état d'immobilité et pour ainsi dire de concentration, ce qui était toujours l'indice d'une transe profonde et se répercutait sur l'intensité des phénomènes. Les assistants se mirent à demander que la mandoline jouât. On entendit la voix d'Olia disant qu'elle tâcherait. Tout le monde se mit à chanter doucement en chœur.

Quelque temps après, les premiers faibles sons de la mandoline se firent entendre. Le chœur se tut de suite. Dans la chambre voisine, où il n'y avait absolument personne, et où il ne pouvait y avoir personne, les silhouettes de tous les assistants y compris le médium étant visibles, on entendait distinctement le son des corde de la mandoline comme si quelqu'un passait lentement et également les doigts dessus. Après quelque temps, les sons devinrent plus forts ; ensuite les cordes tintèrent très fort. Enfin les sons prirent fin. On se mit à demander qu'ils se renouvelassent. Les sons recommencèrent, et se transformèrent bientôt en un tintement acharné et cessèrent enfin.

Tout le monde se mit à demander que la mandoline fût transportée dans la chambre où avait lieu la séance. Bientôt après, tous entendirent nettement la mandoline descendre sur la table qui était au centre du cercle et en virent la silhouette sur la table. (Elle était blanche et visible, même dans l'obscurité.)

5° Avant le commencement d'une des séances, quelques-uns des assistants eurent l'idée d'écrire quelque chose sur du papier, et, sans en faire connaître le contenu, de demander à l'esprit de répondre à cette question. Le maître de la maison se rappela avoir une petite boîte en bois qui se fermait à l'aide d'une serrure à l'intérieur. Il la chercha de suite et l'apporta. Un des assistants remit, d'accord avec d'autres, une carte de visite avec ces mots écrits au crayon : « Écrivons quelque chose. » Ensuite on mit la carte de visite dans la boîte, on y plaça un petit crayon et la boîte fut fermée à clef, qu'un des assistants mit dans sa poche.

Tout cela fut fait entièrement à l'insu du médium, qui se trouvait dans une autre chambre.

Immédiatement avant de s'asseoir, on mit la boîte sur la table, au milieu du cercle; et alors qu'on était déjà assis et qu'on se tenait les mains, on annonça au médium que, sur la table, il y avait une boîte, dans laquelle se trouvait une question écrite. Durant cette partie de la séance, il se produisit des phénomènes physiques assez intenses : divers objets volèrent d'une place à une autre, la sonnette tinta; on ressentait les contacts d'un être velu quelconque; la table se soulevait et s'abaissait. Tout à coup, tout le monde entendit distinctement dans la boîte le bruit d'un crayon qui remuait. Il se fit un silence général et ce son caractéristique qui avait duré quelque temps cessa, puis se renouvela une minute après.

Dès que le médium se fut éveillé et qu'on eut fait la lumière, celui des assistants qui avait la clef dans sa poche, s'approcha de la table, tira la clef de sa poche et ouvrit la boîte. Sur la carte de visite, les mots suivants étaient écrits : « Votre désir est acc. — Olia. »

Il faut remarquer que lorsqu'on ouvrait et fermait la boîte, la serrure claquait assez fort et que si, pendant la transe du médium, la boîte avait été ouverte, ce bruit caractéristique, deux fois répété, aurait dû se faire entendre; or, il ne se produisit pas.

6° A une des séances, Olia dit que, cette fois, elle ne pouvait pas se manifester, mais que Friedrich viendrait; et, quelque temps après, ce dernier répondit affirmativement.

Après cela, Olia annonça que le médium devait sortir du cercle. Le médium, toujours en transe, sortit du cercle et se dirigea vers la porte de la salle à manger, qu'il ouvrit et y entra.

La lumière d'une lanterne électrique qui brûlait dans la cour pénétrait dans cette chambre à travers le store.

Après que Sambor y fut entré, la porte de cette chambre commença à plusieurs reprises à s'ouvrir et à se fermer alors qu'il était absolument impossible de remarquer qui le faisait; cependant chaque fois que la porte s'ouvrait, une partie de la chambre devenait nettement visible et la lumière qui en venait éclairait dans la chambre même où avait lieu la séance les objets placés le plus près de cette porte.

Tout à coup les assistants virent la forme d'un homme inconnu qui ne ressemblait au médium ni comme taille, ni comme apparence, ni comme vêtements, entrer dans le cabinet de la salle à manger. C'était un homme de taille moyenne, de forte membrure; il avait des moustaches noires, les cheveux coupés et une blouse; ceux des assistants qui étaient placés le plus près de l'endroit où cette forme avait paru, le distinguèrent nettement.

Bientôt après l'apparition de cette forme, la porte de la chambre voisine se ferma avec bruit, et la source de la lumière étant exclue, la forme devint invisible.

Quelque temps après, la même silhouette reparut d'un côté opposé de la chambre, près de la porte de l'antichambre, et des coups se firent entendre dans cette porte.

Un moment après, cette silhouette devint invisible de nouveau et tout à coup il retentit dans la chambre un bruit violent et extraordinaire comme si un grand nombre d'ailes d'oiseaux s'y agitaient; il se produisit un violent mouvement correspondant de l'air et une sensation de froid. Le mouvement de l'air était si fort que les cheveux flottaient sur les têtes.

Quelque temps après, le phénomène prit fin; ensuite la porte de la salle à manger s'ouvrit, et Sambor arriva à pas lents et reprit sa place.

Dans la chambre où le phénomène avait lieu, il n'y avait pas un seul objet avec lequel on aurait pu produire artificiellement des mouvements quelconques dans l'air.

7° A une des séances, Olia annonça qu'elle se montrerait à la compagnie. Des matérialisations partielles avaient eu lieu quelquefois précédemment, c'est-à-dire on avait vu de vagues taches lumineuses, de forme indéfinie; quelquefois elles devenaient plus ou moins solides et prenaient soit la forme ronde d'une tête, soit celle d'une petite main d'enfant; mais une matérialisation complète ne s'était pas encore produite jusque-là aux séances de notre cercle.

Olia ordonna au médium de sortir du cercle et il s'en alla dans la chambre voisine, c'est-à-dire la chambre à coucher, en fermant la porte derrière lui. Dans la chambre où avait



lieu la séance, il ne faisait pas tout à fait obscur; elle était quelque peu éclairée par la lumière venant de la cour qui était éclairée à l'électricité, le rideau ne recouvrant pas entièrement la fenêtre cette fois. En outre, chaque fois que la porte de la chambre à coucher s'ouvrait, il en venait la lumière d'une petite lampe qui y brûlait. Sambor resta assez longtemps dans la chambre à coucher. Durant ce temps la porte s'ouvrit avec bruit et se referma à plusieurs reprises, puis le médium parut sur le seuil de la porte et de la même voix dont il prononçait quelquefois des paroles sans sortir de transe, il pria tout le monde de se tenir fortement les mains; puis il referma de nouveau la porte qui s'ouvrit encore une minute après.

Cette fois, il se mit à s'avancer lentement la tête légèrement penchée et à côté de lui marchait, légèrement serrée contre lui, une forme de femme de taille moyenne; s'étant éloignés à deux pas de la porte, ils s'arrêtèrent près de la table à écrire, qui se trouvait près de la fenêtre.

Le médium de même que la forme de femme étaient assez nettement visibles. La forme parut noire aux personnes qui la voyaient projetée contre le store blanc de la fenêtre, mais à ceux qui l'observèrent lorsque le médium se trouvait entre elle et la fenêtre, elle parut être blanche.

Il était impossible de distinguer le visage de la forme parce qu'elle tournait le dos à la lumière qui venait de la chambre voisine; en outre sa tête était penchée en avant. Après être restées quelque temps sur place, les deux formes sans se retourner se retirèrent et disparurent dans la chambre voisine en fermant la porte derrière elles.

Quelque temps après la porte de la chambre à coucher s'ouvrit et Sambor apparut de nouveau; près de lui se trouvait [la forme d']une petite fille lumineuse, d'une couleur bleue tirant sur le blanc. Elle avait l'air d'avoir de huit à dix ans. La forme de la petite fille était nettement visible, mais elle avait l'air de trembler légèrement tout le temps. Sambor, menant la petite fille par la main, traversa deux fois la chambre, après quoi il se retira avec elle derrière le rideau en passant à côté du cercle que formait les assistants. En

se dirigeant vers le rideau le médium et sa compagne durent passer tout près de quelques-unes des personnes formant le cercle, de sorte que ces dernières réussirent à voir distinctement la forme de la petite fille, même à la toucher, mais ce contact n'éveilla en elles aucune sensation. Toutefois les traits de son visage n'offraient toujours rien de défini, ni de distinct, car ils semblaient continuellement trembler. La démarche et le mouvement de sa tête, quand elle saluait les assistants, indiquaient clairement que c'était un être vivant. Quand elle se trouvait déjà près du rideau, elle dit distinctement « bonjour » de sa voix bien connue de tous les assistants. A quoi beaucoup de ceux qui étaient présents, vivement et extraordinairement impressionnés par ce qui se passait, répondirent tout émus : « Bonjour, bonjour chérie, merci, nous te remercions. »

Après cela, Sambor et la petite fille se retirèrent derrière le rideau; ils en ressortirent d'un autre côté, et les personnes assises de ce côté, tout près desquelles le médium passa, ont constaté qu'à ce moment Olia, tout en se mouvant à côté du médium, avait déjà l'apparence d'un ruban qui tremblait. Ils retournèrent tous les deux dans la chambre d'où ils avaient paru, et quelque temps après Sambor en sortit seul et entra dans la chaîne. Bientôt après il se réveilla de la transe<sup>1</sup>.

(*Annales des Sciences psychiques.*)

1. Je crois devoir ajouter que les « matérialisations » dont il est question dans ce compte rendu *ne sont pas celles* auxquelles je faisais allusion dans les *Annales*, 1902, n. 5, p. 302. M. P. S.

## SUR LES ORIGINES

ET SUR

## LA PROPHYLAXIE DE L'APPENDICITE

Beaucoup des incertitudes et des divergences d'opinion sur l'appendicite tiennent à ce qu'elle est réellement pour nous une maladie nouvelle.

La typhlite ou la colique de miserere d'autrefois étaient des maladies rares, tandis que l'appendicite est fréquente.

Elle paraît en certaines régions, en certaines familles. Elle suit la grippe et elle coïncide avec une fréquence infiniment plus considérable des infections intestinales.

La grippe paraît bien être le point de départ de l'appendicite. Mais, même due à la grippe, elle se développe à peu près uniquement dans les pays où on use et on abuse de l'alimentation carnée. Elle est toujours plus grave, surtout chez ceux qui en abusent.

Quand l'appendicite existe, un seul remède nous en débarrasse : l'opération. Mais on pourrait la prévenir par le régime semi-végétarien, et par le retour à l'usage périodique de la purgation.

Il est possible qu'une tendance analogue aux infections intestinales ait existé autrefois et que les abus de la purgation et des lavements dans la médecine ancienne aient eu cette origine très légitime.

Notre enquête a d'abord établi la rareté des accidents qui peuvent se rapporter à l'appendicite, avant l'apparition de la grippe. (Observations venues d'Australie, du centre de la France, du Midi.)

Apparition de l'appendicite après la grippe, constatée dans les observations générales et dans les cas particuliers.

Mais, après la grippe, là où elle apparaît en masse, c'est sur les mangeurs de viande.

A Porto-Rico, elle n'est pas observée dans la population végétarienne, mais chez les envahisseurs américains mangeurs de viande.

En France, rareté générale ou absence totale de l'appendicite dans les populations végétariennes. Multiplication de l'appendicite à mesure qu'augmente l'usage de la viande. Observations en Bretagne, dans les populations des montagnes, au centre de la France, etc.

En Roumanie, statistique des plus curieuses, montrant un cas sur 22.000 malades (population végétarienne), un cas sur 221 malades (population carnivore).

Mêmes observations en France, en Belgique, en Algérie, au Tonkin, en Nouvelle-Calédonie.

Dans les prisons et dans toutes les agglomérations toujours soumises à la grippe, là où le régime est à peu près uniquement végétarien, on ne constate pour ainsi dire pas d'appendicite.

Voici ce que dit l'auteur à ce sujet :

J'ai eu peu de documents positifs sur les prisons, pour lesquelles on m'a affirmé plusieurs fois la rareté relative de l'appendicite. Je dois à l'obligeance du Dr Pein, qui a bien voulu aussi me communiquer plusieurs renseignements très précieux sur les couvents et pensions de Verdun, la communication suivante du Dr Lutier, médecin de Clairvaux.

L'appendicite ne figurant pas dans la nomenclature pour les maladies dans les prisons, il est assez difficile d'établir une statistique proprement dite. Mais notre confrère nous rapporte qu'à Clairvaux, depuis 1900, sur une population de 900 à 1.000 prisonniers, il n'a observé qu'un seul cas d'appendicite.

L'alimentation ne comprend de viande que deux fois par semaine. Toutefois cette alimentation, en apparence très végétarienne, l'est un peu moins en réalité, à cause de la faculté qu'ont les détenus d'acheter à la cantine de la charcuterie et même de la viande.

Nous avons reçu du Dr Touchard, médecin de la prison de la Petite Roquette, où sont renfermés les jeunes prison-

niers, tous jeunes sujets dont l'âge correspond à celui des élèves de nos lycées, les données suivantes :

En 1902, sur 1.913 détenus, pas un seul cas d'appendicite.

En 1903, deux cas d'appendicite sur 2.008 détenus.

L'un, chez un malade qui avait déjà eu une crise quelques années auparavant.

Les deux cas du reste ont été fort bénins. Les deux malades ont guéri en trois ou quatre jours, sans aucune intervention.

Chez l'un et l'autre, les accidents s'étaient bornés à une légère sensibilité dans la fosse iliaque droite, sans aucune réaction péritonéale.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1904, il y a eu 900 entrées nouvelles, il n'y a eu aucun cas.

Pour les années 1900 et 1901, nous dit le Dr Touchard, qui a tenu à ne nous affirmer que des chiffres précis, je n'ai pas eu de notes rigoureuses, mais je n'ai pas conservé le souvenir qu'il y ait eu plus de un ou deux cas au maximum et en tout cas, sans gravité, dans le genre des précédents. Il a eu pour 1900, 2.801 prisonniers et en 1901, 2.519.

Le régime de la maison est absolument végétarien.

En consultant le menu, on constate que le dimanche seulement et le jeudi, et encore une seule fois par jour, il y a de la viande de bœuf.

Le régime ne comprend même pas d'œufs.

On ne doit pas oublier qu'en aucune épidémie de grippe, les prisons n'ont été épargnées.

C'est là vraiment une statistique qu'il serait très curieux de comparer à celle de nos lycées car chacun sait que les cas d'appendicite sont si nombreux parmi notre jeunesse qu'il n'y a guère de parents qui ne soient dans les transes à propos de tous les accidents graves ou légers qui peuvent avoir quelque analogie avec ceux de l'appendicite. Le nombre des opérations faites chaque année dans les lycées de Paris est considérable.

En étudiant les asiles, couvents, pensions, on trouve des documents intéressants.

Nous avons un seul document positif sur une maison d'aliénés.

Il nous a été remis par le Dr Bresson, de Paris, qui nous a déjà donné sur les cas de sa clientèle, des renseignements positifs très intelligemment collectés et qui par conséquent pouvaient dépister les autres.

En trois ans, à l'asile des aliénés de Mayenne, qui comprend de 14 à 1.500 pensionnaires, il n'a pas observé un seul cas d'appendicite.

Or, le régime est essentiellement végétarien.

Dans beaucoup d'établissements d'enseignement, de couvents ou de bienfaisance, les pensionnaires consomment de la viande, mais en proportions modérées en général, proportions qui sont encore tempérées par l'observation des jours maigres. C'est le cas des pensions et séminaires de Verdun sur lesquels le Dr Pein a bien voulu nous donner les renseignements suivants :

A Verdun, le Dr Gœury, depuis 1888, chez les Sœurs de Saint-Joseph (40 à 50 personnes, plus un noviciat), n'a vu aucun cas d'appendicite.

En trois séminaires, il n'en a pas vu davantage.

Il ajoute que dans la ville de Verdun, l'appendicite lui paraît avoir été assez rare. C'est aussi l'opinion du Dr Lespine qui pourtant en a vu et même opéré.

Mais, dans la maison de Saint-Maur, où il y a un personnel de 100 personnes adultes et enfants (par moitié), il n'en a jamais vu.

La nourriture y comprend de la viande deux fois le jour (sauf les jours maigres).

Les enfants n'en ont qu'une fois le jour.

Le régime alimentaire paraît bien dans les couvents jouer un rôle considérable. Contrairement aux faits observés dans les maisons que je viens de citer, le couvent des religieuses de l'Hôtel-Dieu nous a donné un nombre relativement considérable d'appendicites, puisque j'en ai opéré quatre, et d'autres encore ont été opérées.

J'attribue ce fait à ce que ces dames ont un régime carné très accentué. Nourries par l'administration, elles n'ont guère de bonne nourriture que la viande. Qui se souvient du diner de salle de garde, sait que les légumes administratifs sont souvent immangeables.

A ce régime, les religieuses qui ont peu d'appétit, arrivent à ne manger guère que de la viande et le régime particulier de ces religieuses n'est tempéré que par le maigre.

Il aurait été tout particulièrement intéressant de savoir ce qui se passe dans les couvents dont la règle empêche de manger de la viande. J'ai eu quelques renseignements assez vagues, dus à des personnes non médicales, qui semblaient indiquer que dans ces couvents, la grippe ayant été fréquente, l'appendicite était inconnue. Je n'ai malheureusement pas de documents assez nombreux sur ce sujet, mais ceux que j'ai obtenus sont bien typiques.

Le Dr Halgan, de Nantes, m'écrit ceci :

« Deux couvents à Nantes ne font jamais entrer la viande dans l'alimentation, les Clarisses et les Carmélites.

« Il y a toutefois entre les deux ordres une distinction à faire : le premier n'admet aucune exception à la règle, le second autorise les religieuses malades à prendre de la viande si le médecin le juge utile.

« Les Clarisses n'ont jamais eu d'appendicite, alors que la tuberculose et la grippe y ont fait de grands ravages.

« Les Carmélites ont eu un seul cas opéré avec succès, il y a deux ans. La religieuse qui en a été atteinte était depuis un an au couvent. Elle avait eu antérieurement deux ou trois crises d'appendicite. En outre, elle ne suivait pas le régime alimentaire du couvent. Enfin, elle était atteinte de colite membraneuse. »

Le Dr Pauchet, d'Amiens, nous envoie une communication qui n'est pas moins précise. Elle est particulièrement intéressante, parce que le Dr Pauchet, qui a une clientèle chirurgicale très étendue, est partisan de l'intervention immédiate dans l'appendicite et en a opéré un bon nombre. Il fait remarquer que la maladie est fréquente dans la ville d'Amiens et qu'il l'a observée soit chez des gens riches, grands mangeurs de viande, soit chez les pauvres qui mangent beaucoup de charcuterie.

Il n'a jamais opéré aucun enfant n'ayant jamais mangé de viande.

Il est précisément le chirurgien des communautés d'Amiens

et dans la Somme. Or, il n'a jamais opéré ni vu d'appendicite chez les Carmélites, sauf chez une postulante de cet ordre qui était depuis quinze jours seulement au couvent et avait eu une attaque antérieure.

Le Dr Guimbaud, de Blagdac, près Toulouse, médecin d'un couvent des Trappistes comprenant de 70 à 80 religieuses, à la sollicitation du Dr Pein, a bien voulu nous faire savoir que depuis vingt ans qu'il soigne ces dames, il n'a observé aucun fait de maladie qui pût se rapporter à l'appendicite.

Il s'agit encore de religieuses suivant un régime exclusivement végétarien.

Les faits que je viens d'énumérer m'ont paru très topiques. Sans doute, ils laissent matière à discussion.

Mais ils autorisent jusqu'à nouvel ordre deux conclusions pratiques dont on ne saurait méconnaître l'importance.

L'appendicite n'est pas une maladie rendue obligatoire par la constitution anatomique. Elle s'est développée à une époque récente. Elle paraît avoir trouvé son origine première dans la grippe.

Le régime alimentaire carné joue un rôle considérable dans son développement, et la modification de ce régime est avant tout indiquée pour la prophylaxie du mal, dont pourraient se garantir ainsi ceux qui ont été atteints par la grippe.

En cas de conservation du régime alimentaire général par la viande, les intermittences dans ce régime par une alimentation passagère semi-végétarienne, comme dans le maigre religieux, sont un excellent palliatif.

Enfin, la purgation est le grand remède préventif contre le développement et la propagation de toutes les infections alimentaires et, la constitution médicale actuelle étant donnée devrait être au premier rang des préventifs de l'appendicite.

Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*



## LES PHÉNOMÈNES LUMINEUX <sup>1</sup>

### I

Nous reconnaissons tous qu'il faut examiner avec une grande prudence, je pourrais dire avec une défiance profonde, les phénomènes classiques dont les médiums nous offrent le spectacle intéressant. Il est bon de les surveiller et de démasquer la fraude inconsciente, la fraude voulue, réfléchie, d'une part, et du côté des témoins l'ignorance, la superstition, l'hallucination, le long cortège des effets de la suggestion. Tout cela est vrai.

Mais il est utile aussi de se garder du parti pris antiscientifique des intellectuels et des professionnels qui étudient les phénomènes de l'occultisme avec l'idée bien arrêtée de tout expliquer par des forces, des fluides, des vibrations encore inconnues et de ne jamais reconnaître, si apparente qu'elle soit, l'intervention d'une personnalité étrangère inconnue, ange ou démon.

Ces professionnels dénaturent les faits et exagèrent les conclusions. Ils présentent les faits d'une manière incomplète, ils suppriment ce qui les gêne, ils dissimulent ce qui ne cadre pas avec leur système, ils n'avouent qu'une partie des phénomènes dont ils nous font la relation, ils ne nous donnent que des éléments insuffisants pour résoudre le problème, ils ont la prétention de parler au nom de la science qui leur commande cette réserve. Ils se croient modestes et ils sont scep-

1. Dans la livraison de novembre, p. 365, l'auteur de l'article sur les parfums dans les séances spirites semble douter de la résurrection de Lazare ; il fait un rapprochement puéril entre les odeurs spirites et l'odeur cadavérique. La résurrection de Lazare, après trois jours et trois nuits passés dans la décomposition et la pourriture du tombeau, est un miracle éclatant. Notre-Seigneur annonce lui-même avec solennité ce miracle qu'il va accomplir, comme une manifestation de la puissance de Dieu. *Videbis gloriam Dei.*

tiques, leur réserve même est une manière détournée de faire passer leurs négations.

Nous retrouvons le même procédé dans les fausses conclusions qu'ils dérivent des faits bien connus mais mal exposés. Ils nous diront : voilà ce que j'ai vu. Mais, ils ne diront pas *tout* ce qu'ils ont vu. Ils nous diront : les faits certains se sont passés de cette manière. Mais, ils ne diront pas *tous* les faits certains dont ils ont été témoins. Ils avancent, ils reculent, ils hésitent; le respect humain les retient et les enchaîne, ils présentent des conclusions qui reflètent cet état d'esprit, et qui laissent le lecteur dans l'incertitude, conclusions qui semblent dériver des faits qu'ils veulent bien avouer, mais qui ne découlent pas, en réalité, de tous les phénomènes qu'ils ont observés.

Pour rétablir les faits dans leur intégrité et porter un jugement équitable, il faut rapprocher et comparer les dépositions des divers témoins : on ne tarde pas à s'apercevoir que le même récit nous cache des réalités diverses et qu'il en résulte une grande confusion.

Nous allons parcourir le cycle des phénomènes les plus connus, pour expliquer et justifier notre assertion. Il nous sera plus facile d'étudier ensuite la notion du miracle et du préternaturel.

## II

Voici, d'abord, les phénomènes lumineux. On désigne sous ce nom des lueurs, des phosphorescences, des effluves, des étincelles, accompagnés d'une odeur semblable à l'odeur ozonée qu'on respire près des machines d'électricité statique ou en activité.

Après avoir limité ainsi le champ des phénomènes lumineux pour en déterminer l'explication naturelle, certains auteurs font des rapprochements systématiques entre ces phénomènes et ceux que nous pouvons produire nous-mêmes dans un cabinet de physique ou dans un laboratoire de chimie.

Il suffit d'enduire de sulfure de calcium, de strontium ou

de baryum certains objets qui ont été exposés à la lumière pour les rendre lumineux dans l'obscurité. Un compère habile ne sera pas embarrassé, s'il sait manier l'huile phosphorée, pour obtenir des phénomènes lumineux. On nous parle encore de buée grisâtre de phosphorescence laiteuse, de courtes lueurs qui se montrent au bout des doigts posés sur la table, et l'expérimentateur arrive à cette conclusion qui nous laisse dans l'incertitude et le doute absolu :

« J'ai souvent constaté cette apparence, et ceux qui expérimentent avec moi l'ont aussi constatée, mais j'ai des doutes sur sa réalité ; dans l'obscurité l'œil se fatigue vite et des phosphènes apparaissent : cependant, il m'est presque toujours arrivé de constater que les lueurs étaient aperçues par les autres personnes à l'endroit où je les avais vues <sup>1</sup>. »

L'auteur semble craindre d'avoir été trop loin dans les concessions, il accentue ses doutes, il reprend ses hypothèses tourmentées sur le rôle des préparations à base de phosphore dans la production de la lumière, sur la poudre de sulfure de strontium ou de calcium, sur les effets que l'on peut obtenir, dans ces circonstances, d'un gant bourré de crin, trempé dans la colle et saupoudré de sulfure, dans la position voulue.

On croirait, à lire ces descriptions, que l'auteur s'est entouré de farceurs de foire ou de coquins blasés, teintés de physique et de chimie, faisant métier de chercher des dupes et de s'amuser de la naïveté des badauds que le charlatanisme effronté attire et séduit.

Quand un homme de la valeur de M. Maxwell se décide à faire des expériences pour découvrir la vérité, il ne procède pas ainsi. Il choisit un petit nombre de chercheurs de bonne volonté, très sérieux, profondément honnêtes, ennemis de la fraude, de la ruse, du mensonge, recueillis, et parfaitement convaincus de la gravité de l'expérience physique par laquelle ils espèrent approcher de la vérité.

Ces observateurs ne doivent exciter aucune défiance, leur honorabilité est incontestable ; il est inutile de parler de gants de crin et de préparation à base de sulfures alcalino-terreux

1. Maxwell, *Les Phénomènes psychiques*, p. 126.

au service des physiciens de foire et des prestidigitateurs à grosse caisse, dont l'audace n'a d'égale que la naïveté des spectateurs.

On ne fait pas une expérience sérieuse si, avant tout, on ne prend pas l'engagement d'être sérieux.

### III

A lire la description des phénomènes lumineux que nous venons de reproduire, on serait tenté de croire que ces phénomènes n'ont aucune importance, et qu'il est facile de les expliquer naturellement. Ces lueurs, ces éclairs, ces gouttes brillantes n'ont aucune importance, et ne trahissent souvent que la fatigue cérébrale et l'hallucination des témoins.

Mais, cette description est incomplète et les conclusions qu'on en tire sont fausses de tout point.

J'emprunte à la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, du mois d'octobre 1904, le récit suivant écrit par un homme dont on nous garantit l'esprit élevé et la parfaite honorabilité.

« On mit sur la table deux ardoises lumineuses, un crayon et du papier, et quand chacun eut pris sa place, la séance commença.

« A peine étions-nous assis, que nous fûmes touchés partout par diverses mains matérialisées et entendîmes des voix directes s'exprimer en dialectes différents. Pendant qu'on me parlait à l'oreille en anglais, j'entendais à côté une voix prononcer des paroles en suédois à ma voisine, Suédoise de naissance, tandis que deux mains, dont une grande et une petite, me caressaient la figure et les mains.

« Je rappelle au lecteur qu'une des mains du médium était tenue par moi et que par conséquent il était virtuellement impossible qu'il produisit avec l'autre, en supposant même qu'elle fût libre, ce qui n'était pas le cas, un phénomène qui demandait au moins deux mains pour être réalisé...

« Les conversations et attouchements durèrent environ un quart d'heure, après quoi les phénomènes lumineux se pro-

duisirent. C'était un spectacle intéressant et beau à voir ces lumières qui traversaient la chambre et qui prenaient la forme, tantôt d'étoiles, tantôt de cercles ou de petits nuages, ou enfin, d'une croix, laquelle, après s'être montrée près du plafond, descendit sur nous.

« Ces lumières ressemblent beaucoup aux rayons des corps radio-actifs, et les dernières recherches dans le domaine des phénomènes psychiques nous font croire qu'il doit y avoir affinité entre ces deux lumières ou émanations qui ne sont autres que le quatrième état de la matière, l'état radiant.

« Des matérialisations commencèrent à se former au-dessus de la table et elles se montrèrent les unes après les autres ; elles prenaient les ardoises lumineuses qu'elles approchaient de leurs têtes afin que tous les détails de leurs faces pussent être étudiés. Il y avait des apparitions qui murmuraient quelques mots en se montrant, mais la plupart restaient muettes. L'une d'elles passa avec l'ardoise à travers la table, se montrant tantôt au-dessus, tantôt au-dessous.

« Après quelques instants de repos et un changement de place, les quatre personnes restées libres, comme moi, sentirent plusieurs mains matérialisées qui les entraînaient avec force dans le coin opposé à celui qu'occupait le médium Williams. Celui-ci était assis, et tenu des deux côtés par les personnes qui devaient le surveiller pendant toute la durée de l'expérience.

« Aussitôt, des mains en grand nombre nous touchèrent au visage et aux bras ; des voix directes se firent entendre, nous eûmes la sensation d'être sept ou huit personnes vivantes, au lieu de quatre. Le phénomène augmenta graduellement d'intensité, nous éprouvions une étrange impression.

« Nous suspendîmes la séance pendant quelques instants. Aussitôt les mains nous entraînèrent de nouveau dans le coin opposé de la pièce, où les mêmes phénomènes se reproduisirent avec plus d'intensité. Après avoir pris sur la table les ardoises lumineuses, les entités qui se manifestaient s'en éclairèrent le visage et les mains.

« La séance continuant, les visages illuminés bougeaient, à notre requête, dans différentes directions, et se montraient

tantôt ici, tantôt là, ou très bas ou très haut, de manière à nous convaincre absolument.

« Ce but a été atteint, car, malgré mon scepticisme naturel, et, dois-je l'avouer, mon peu de confiance dans les médiums professionnels, je fus vaincu cette fois par les faits, trop probants pour qu'on pût mettre en doute leur réalité.

« En effet, il est impossible d'admettre que de pareils phénomènes se produisant pendant une heure entière (donc, suffisamment longtemps pour être bien observés) dans une maison étrangère au médium, à plusieurs mètres de distance de l'endroit où il était assis, contrôlé par deux personnes avec lesquelles il se trouvait tout le temps en conversation, puissent être imités par la fraude.

« Je crois que toute personne qui ne serait pas sceptique à outrance, devrait se ranger à mon avis et admettre qu'à cette séance si remarquable sous tous les rapports les phénomènes étaient réels.

« Au cours de cette séance, ajoute M. M..., un des esprits me dit que les conditions étaient telles, à ce moment, que je pouvais demander ce que je voulais. Cette proposition me prit au dépourvu, car, si j'y avais été préparé, j'aurais pu demander, par exemple, d'être soulevé jusqu'au plafond, ce qui n'aurait pas été facile, vu ma grande taille et mon poids. »

#### IV

Il est évident que l'expérience que nous venons de rapporter diffère des autres expériences que l'on a désignées sous le nom vague et général de phénomènes lumineux. La différence des faits justifiera la différence des conclusions.

Il faut, avant tout, établir la réalité des faits. Le témoin que nous venons d'entendre, et qui n'était pas seul, était-il de bonne foi? Une étude impartiale et approfondie de l'expérience, de ses conditions, du caractère de son auteur ne permet pas de douter de la sincérité de l'expérience et de la parfaite honorabilité de l'expérimentateur.

Indépendamment de son témoignage très affirmatif, nous

avons la caution du directeur de la *Revue scientifique du spiritisme* qui n'hésite pas à reconnaître la vérité des faits que nous venons de rapporter, et à couvrir son collaborateur. Aussi bien, les phénomènes de ce genre ne sont pas rares, ils sont même très fréquents dans les séances de spiritisme organisées avec intelligence et avec suite par des professionnels sérieux. On en trouve les procès-verbaux dans les principales revues qui traitent du monde merveilleux.

Sans cesser d'être de bonne foi était-il victime involontaire d'une hallucination ? Il en faudrait des preuves, car ces choses ne se supposent pas, et les preuves nous font défaut ; nous devons supposer que cet expérimentateur qui raconte ce qu'il a vu, senti, touché avec d'autres témoins, est resté jusqu'à la fin en pleine possession de ses facultés.

Que les phénomènes qu'il raconte soient bien extraordinaires ; qu'ils appartiennent à l'ordre merveilleux : qu'ils sortent absolument du cadre des réalités que nous avons l'habitude de voir et de sentir, cela me paraît incontestable. Mais, ces observations ne me permettent pas de dire : Il faut être fou pour parler ainsi. Je demande des preuves plus sérieuses pour croire ici à la folie.

Je suppose établie après un examen sérieux la réalité des faits, vous reconnaîtrez qu'il ne s'agit pas seulement de lueurs, d'étincelles, d'éclairs, comme on a voulu l'insinuer, il y a ici autre chose que des phénomènes purement physiques, il y a des visages que l'on peut reconnaître, des mains qui saisissent les spectateurs et les entraînent, sans coopération du médium, du côté opposé de la salle où l'on se trouvait réuni : il y a des voix qui se font entendre et comprendre ; il y a des communications en langues diverses, pendant une heure, en présence d'un témoin qui garde son sang-froid et raisonne ses impressions.

Pour expliquer ces phénomènes où l'on reconnaît manifestement l'intervention de quelques personnifications étrangères dont il restera à déterminer la nature et les opérations, il nous faut autre chose que des hypothèses physiques. Quand on aura dit que la salle se trouve remplie d'une matière radiante qui entre en rapport, par le système nerveux, tantôt

avec les centres cérébraux supérieurs, idéogènes, tantôt avec les centres inférieurs; que dans le premier cas on obtient des figures d'hommes ou d'animaux, que dans le second cas on obtient des formes non définies, nous n'en sommes pas plus avancés.

Nous n'avons aucune preuve, nous n'avons pas même un commencement de preuve qui nous permette d'affirmer que la chambre est pleine de matière radiante, que cette matière raréfiée subisse l'influence de la force nerveuse au lieu de la dominer et de la modifier, qu'elle a une connexion avec des centres nerveux que nous ne connaissons pas, et que cette connexion engendre des formes d'hommes et d'animaux, automatiquement, sans le concours intelligent de notre esprit.

Hypothèse pour hypothèse, j'aimerais mieux croire, je l'avoue, à l'existence d'autres créatures, anges ou démons, placées sur un autre plan que le nôtre, et qui manifestent accidentellement leur présence par des phénomènes où je reconnais une intelligence et une volonté. Ma raison ne répugne pas à cette explication claire, logique de ces phénomènes de lumière, d'attouchement, de communication verbale, de sentiments et de passions que la matière seule ne produit pas.

On insiste, on nous parle de cercle d'opérateurs, de contraction musculaire, de fatigue excessive pour nous faire comprendre que ces phénomènes lumineux appartiennent à l'ordre matériel et naturel. Ici encore les faits contredisent les affirmations gratuites, et je pourrais citer un grand nombre d'expériences qui ont réussi sans provoquer ni contraction musculaire, ni fatigue, et sans formation d'un cercle favorable à l'émission d'un fluide, ou d'une force inconnue.

Il est certain que par la force de l'habitude nous pouvons contracter une aptitude singulière à la production des phénomènes merveilleux. Les premiers jours, et aux premières séances, le sujet obtient peu de chose. Avec de la persévérance, et en renouvelant tous les jours son expérience, il obtient des résultats extraordinaires qui n'exigent ni fatigue, ni longueur de temps.



J'ai connu un sujet très sérieux, obsédé par la passion de ces expériences, qui, tous les jours, seul dans sa chambre, au moment le plus commode, entrait ainsi en communication avec les esprits. Il lui suffisait de toucher légèrement la table du bout des doigts. Plus souvent, la table, elle-même, l'appelait par des coups frappés. Assurément, il n'y avait ici ni cercle, ni contracture, ni effort ou tension d'esprit, ni fatigue, ni matière radiante, il faut chercher une autre explication.

A ne considérer même que les apparences, et sans creuser la question, il semblerait qu'il s'établît une certaine familiarité entre le sujet qui fait les expériences et l'agent inconnu qui répond à ses désirs. Des expériences répétées et un commerce fréquent rendent les communications plus faciles, et l'on voit alors se produire toute la suite de ces manifestations extraordinaires dont on chercherait en vain l'origine dans les causes et les lois physiques de notre univers.

Nous nous trouvons en présence d'un agent qui connaît mieux que nous la physique et la chimie et qui sait les faire servir à ses fins.

Élie MÉRIC.



## HYPNOTISME ET EXORCISME

---

Certains groupes de savants ont pour habitude d'écarter dédaigneusement, et *a priori*, toute explication préternaturelle concernant les phénomènes extraordinaires et irréductibles aux données de la science.

C'est une mode; ce n'est pas une marque de méthode scientifique. S'agit-il de guérisons surprenantes, à bon droit qualifiées de guérisons miraculeuses? Au lieu d'étudier le cas, de se rendre au besoin sur place, et là, de procéder à un examen personnel et consciencieux, qui permettrait du moins de prononcer un jugement autorisé, ils préfèrent lancer des mots, forger des explications, dont le moindre tort, assez souvent, est de ne s'appliquer nullement au cas en question. Tels les mots de suggestion, auto-suggestion, etc...

Ils ferment pour ainsi dire les yeux de parti pris. Si on leur présente, par exemple, ainsi que le cas s'est plusieurs fois rencontré à Lourdes, une cicatrisation instantanée de plaie intéressant les muscles, le système nerveux n'ayant rien à voir et la suggestion ne pouvant rien expliquer ici, ils font la conspiration du silence sur un pareil cas trop gênant, et ils ne retiennent pour les discuter que des guérisons voisines de paralysie nerveuse. Là ils peuvent entrer sur le terrain vague de la suggestion, et donner des mots, sinon des explications véritables.

Est-ce procéder, nous ne dirons pas avec une méthode scientifique, mais même seulement d'après les règles de la plus élémentaire probité intellectuelle et morale? Que de noms chamarrés de diplômes sont atteints de cette faiblesse morale!

Nous notions naguère un symptôme de cette funeste tendance dans le cas du Dr Doyen, au congrès de chirurgie qui s'est tenu à Paris en octobre dernier. Ce docteur présentait

un sérum comme agent thérapeutique du cancer, et il citait des cas de guérison et d'amélioration obtenus dans sa clinique par l'emploi de son sérum. Ce sérum est-il bon ou mauvais, utile ou nuisible, ceci n'est pas notre affaire. Ce que nous voulons retenir, c'est que dans cette assemblée de savants il s'est trouvé des membres, et non des moindres, pour déclarer *a priori*, sans examen des cas de guérison cités par le Dr Doyen, sans étude spéciale de la composition et de l'action de ce sérum, que ce sérum ne valait rien, ne méritait pas d'arrêter l'attention, et que les moyens chirurgicaux seuls étaient efficaces dans le traitement du cancer. Qu'ils aient raison au fond, la chose est possible. Mais comment condamner, repousser ce qu'on ne connaît pas? Et vraiment n'est-ce point là une attitude absolument antiscientifique?

Ce défaut, qui perça en cette circonstance pour un objet d'ordre purement naturel, est presque une règle lorsqu'il s'agit de questions confinant au monde préternaturel.

Eh bien, il faut que pour ces dernières questions, comme pour toutes les autres, lorsqu'on est en présence de faits authentiques, on se libère de tous préjugés comme de toute faiblesse, et qu'on veuille prendre la peine d'examiner les faits dits « préternaturels » avec autant d'attention et d'impartialité que tout autre fait. La vraie science n'a pas une attitude pour un cas, et une autre attitude pour un cas voisin.

Si les faits supposés préternaturels ne le sont pas, cette méthode d'impartialité est la seule efficace pour le démontrer et fournir les explications naturelles. Si la science — et non pas l'imagination scientifique — est impuissante à fournir l'explication naturelle, du moins, elle pourra éclairer les confins mystérieux du naturel et du préternaturel. Dans les deux cas, la science et la foi ne peuvent que gagner.

C'est dans cet esprit que nous désirerions étudier quelques phénomènes, tous contrôlés par l'observation, et qui nous semblent différencier d'une manière fondamentale l'*exorcisme* de l'*hypnotisme*. Inutile de dire que nous n'envisageons la question que du point de vue scientifique : car, dans leur foi, les croyants savent que la pratique de l'Église appelée « exorcisme », ne peut être assimilée à une séance d'hypno-

tisme, et qu'elle est une chose très distincte et très différente de l'hypnotisme. Notre but est d'étayer d'observations scientifiques cette croyance catholique.

Nous demandons seulement que, par une fin de non recevoir très facile, mais très peu explicative, on ne dise pas *a priori* : un exorcisme ne peut être qu'une façon d'hypnotisme; et que, secouant ce préjugé très répandu, on prenne la peine de vérifier si vraiment nous n'apportons pas certaines remarques, et si nous ne citons pas certains phénomènes éminemment propres à différencier l'exorcisme de l'hypnotisme.

\*  
\* \*

Pour beaucoup, en effet, exorcisme, hypnotisme, c'est tout un. D'après eux, le ministre de l'Église qui prononce les prières du rituel, qui accomplit les pratiques en usage dans les exorcismes, ne fait qu'influencer son sujet par son action personnelle, de la même manière qu'un hypnotiseur influence, endort et suggestionne. Les procédés diffèrent; le fond est identique.

Ont-ils observé personnellement un exorcisme? Ont-ils contrôlé et pesé les phénomènes qui se déroulent dans cette pratique approuvée par l'Église, et les ont-ils comparés aux phénomènes produits par l'hypnotisme? D'avance, presque toujours, on peut être assuré que non. Un savant n'écrivait-il pas il y a quelques années que les exorcismes étaient une pratique tombée en désuétude, et complètement abandonnée. Ses renseignements étaient quelque peu défectueux; mais, comme il s'agissait, dans cette affirmation erronée, d'une cliquenaude lancée au préternaturel, ce savant, si minutieux dans le contrôle de ses expériences de laboratoire, n'avait même pas pris la peine d'interroger les personnes compétentes et d'aller aux sources.

Un premier caractère différencie l'exorcisme de l'hypnotisme. Au moment où un sujet est soumis à l'état d'hypnose, sa volonté devient comme une pâte malléable sur laquelle

l'hypnotiseur peut imprimer toutes les formes qu'il veut. Celui-ci a son sujet « en main » ; sa volonté domine et absorbe la volonté du patient. Qu'il ordonne, et immédiatement ses ordres seront exécutés. C'est bien là un des caractères de l'hypnotisme : mettre les facultés volitives du sujet sous la domination de l'hypnotiseur. L'application de l'hypnotisme à la thérapeutique morale n'a pas d'autre base que cette constatation. Sans doute, il y a des limites à cette soumission d'esclave : la question est controversée de savoir si une personne de bonne moralité irait jusqu'à commettre un crime qu'on lui aurait suggéré dans l'état d'hypnose. Les uns affirment, les autres nient. Peu importe d'ailleurs. Nous ne retenons que ce fait constaté dans l'hypnotisme : le sujet endormi perd sa personnalité, et subit, comme une cire molle, l'influence de son hypnotiseur.

Or ce résultat ne se retrouve point dans l'exorcisme.

Bien loin de constater une déperdition de personnalité, et une inhibition des facultés volitives de son sujet, l'exorciste se trouve, au contraire, en présence d'une très puissante personnalité, et d'une très énergique volonté qui lui tient tête. Tandis qu'une séance d'hypnotisme donne l'impression de la soumission, de la malléabilité, de la non-résistance de la part du sujet, un exorcisme donne l'impression de lutte, de vraie bataille engagée entre l'exorciste et une volonté obstinée dans l'exorcisé.

L'hypnotisme, il est vrai, peut offrir parfois quelques cas de résistance, de refus d'exécuter un ordre, de subir une suggestion qui répugne ; mais ces résistances sont rares, et si la répugnance du sujet était tellement vive qu'il ne pût se résoudre à subir la volonté de son hypnotiseur, la résistance provoquerait chez lui une crise de nerfs, et se terminerait par le réveil.

Dans l'exorcisme, l'opposition et la révolte ne surviennent pas accidentellement ; elles sont permanentes et constituent le fond même de l'exorcisme. La résistance se prolonge, triomphe même parfois de la volonté de l'exorciste. Elle ne se termine jamais par des crises de nerfs. Cela est un fait contrôlé par de très nombreuses observations. Des refus très nets, très

énergiques d'exécuter tel ordre, tel commandement, sont formulés à chaque instant. « Non, je ne le dirai pas... Non, je ne ferai pas cela... Je ne te crains pas... » Nous sommes loin de la soumission hypnotique.

Une particularité curieuse, dans ces oppositions et ces luttes, mérite d'être notée. Si la résistance du démon<sup>1</sup> vient à être vaincue et que le commandement soit exécuté, très souvent alors le démon se redresse tout prêt à entamer une nouvelle lutte, avec une allure aussi orgueilleuse et satisfaite, que s'il n'avait pas subi à l'instant même une défaite humiliante. Il ne manifeste même souvent aucune trace de fatigue. Il y a intérêt à comparer ce fait à l'état d'épuisement et d'anéantissement dans lequel se trouve un sujet hypnotisé qui a lutté plus ou moins longtemps contre une suggestion.

Non seulement cette personnalité très marquée — que les croyants appellent démon — se manifeste par une résistance sans cesse renouvelée et parfois victorieuse aux ordres de l'exorciste, mais encore par des attaques contre l'exorciste lui-même. Il arrive que celui-ci soit interpellé, avant même qu'il ait adressé la parole à son exorcisé. Pendant la récitation des premières prières du rituel, il se voit interrompu tantôt par une insulte, tantôt par une question quelconque.

X... avait été exorcisé plusieurs fois sans être délivré. Il avait refusé de continuer à se soumettre aux exorcismes. Un an après, il redemande un exorcisme au même prêtre. Les prières n'étaient pas commencées depuis dix minutes que, la personne étant entrée en état d'inconscience, le démon interpelle vivement et directement l'exorciste : « Je t'ai bien échappé l'année dernière!... A nous deux, maintenant!... »

Des apostrophes de genre et de goût divers se renouvellent ainsi durant le cours de l'exorcisme. Le démon passe des

1. Lorsque l'exorcisé est entré dans l'état inconscient, que nous appelons « crise démoniaque », ou état de « possession démoniaque manifestée », toutes ses paroles et tous ses actes sont attribués au démon, qui se sert des organes de la personne pour se manifester.

Les incrédules qui ne reconnaissent pas d'état de « possession démoniaque », mais seulement des états « d'hypnose profonde », doivent du moins reconnaître comme une seconde personnalité agissant dans le sujet inconscient. C'est cette seconde personnalité qu'ici nous appelons le « démon ».

paroles aux actes. Ayant l'horreur instinctive des objets de piété et de tout ce qui a reçu une bénédiction de l'Église, il s'empare parfois de l'étole de l'exorciste, la déchire et en jette les morceaux au loin. Il lance à terre le rituel, ou le met en pièces si on ne le retire pas à temps. Un jour, s'étant saisi du rituel, le démon en arracha une douzaine de pages qu'il déchiqueta en mille morceaux. Était-ce pure coïncidence provenant de la disposition du livre, était-ce un choix intentionnel ? La douzaine de pages arrachées à ce volume de plus de 300 pages renfermait justement les prières de l'exorcisme.

Une autre fois, se levant et masquant adroitement son intention, le démon saisit le chapelet d'une religieuse présente, et en répandit les grains dans la salle. En cette circonstance, l'exorciste ordonna sur-le-champ au démon de ramasser tous ces grains épars et de les remettre à la religieuse. Ce qui fut exécuté.

Ces résistances et ces attaques sont constantes et se retrouvent dans tous les exorcismes. Ils en forment une des caractéristiques. Et puisque ce phénomène, révélateur d'une volonté puissante, ne se retrouve pas dans l'hypnotisme, ou ne s'y rencontre que tout à fait accidentellement et jamais, en tout cas, avec l'intensité et la constance que nous avons signalées, n'avons-nous pas le droit de conclure de cette première observation que l'hypnotisme et l'exorcisme sont bien choses d'ordre différent ?

\*  
\* \*

Il a été remarqué que la volonté de l'hypnotisé s'affaiblit de plus en plus par le renouvellement fréquent du sommeil provoqué. C'est là même un des dangers permanents de la pratique de l'hypnotisme.

A la longue, pour occasionner, le sommeil et provoquer les suggestions chez un sujet déjà entraîné, l'hypnotiseur finit par n'avoir plus besoin que d'un simple acte de volonté exprimé, ou même seulement formulé intérieurement. Il s'établit une correspondance réciproque de sujétion d'une

part, de maîtrise d'autre part, qui peut rendre plus faciles ou plus intéressantes les expériences, mais qui a des conséquences morales de la plus haute gravité.

Or, la pratique de l'exorcisme, loin d'aboutir à ce résultat, fortifie, au contraire, la volonté propre de l'exorcisé. Il devient plus maître de lui-même, plus décidé et plus personnel dans ses volitions, et, si l'exorcisme est couronné de succès, c'est-à-dire s'il aboutit à la délivrance du possédé, celui-ci recouvre toute la liberté de ses facultés, et cela d'une façon définitive, comme le cas s'est présenté souvent.

De plus, le pouvoir de l'exorciste ne s'accroît pas en vertu des répétitions de ses exorcismes. Il éprouve autant de facilité, ou de difficulté, à provoquer l'état de « crise démoniaque », et à se faire obéir, la dixième fois que la première fois. Il s'est même rencontré des cas où, après quatre ou cinq exorcismes sur la même personne, la manifestation du démon était beaucoup plus longue et plus difficile à obtenir qu'au début. C'est ainsi l'inverse de ce qui se passe dans l'hypnotisme.

N'est-ce point là encore une particularité qui doit faire classer différemment l'exorcisme et l'hypnotisme ?

\*  
\* \*

Une troisième remarque. Les hypnotiseurs affirment que, du moins dans le début, pour obtenir l'état d'hypnose, la coopération de la volonté du sujet, consentant à être endormi, est nécessaire. Dans la suite, ou même, pour les sujets spécialement prédisposés, dès la seconde séance, la volonté unique de l'hypnotiseur peut suffire : ce qui s'explique par l'affaiblissement progressif de la volonté personnelle chez l'hypnotisé.

Dans l'exorcisme, la volonté du sujet n'est pas un élément nécessaire de réussite. L'exorcisé, avant de tomber dans l'état inconscient, peut vouloir de toutes ses forces son entrée en crise démoniaque, cela ne hâte en aucune façon la manifestation du démon ; il faudra l'attendre peut-être pendant vingt,



trente minutes, tandis que dans d'autres circonstances où le sujet reste dans l'indifférence de volonté, la manifestation démoniaque se produira beaucoup plus facilement.

Bien mieux. Le sujet de l'exorcisme peut même ignorer qu'on l'exorcise, et entrer, sans l'avoir ni voulu ni prévu, en état de crise démoniaque.

Voici un fait qui corrobore cette affirmation. On voudra bien remarquer que la personne dont il s'agit n'avait jamais été exorcisée, et qu'elle ne doit donc pas être assimilée aux sujets devenus extrêmement hypnotisables par suite d'entraînement et de pratiques répétées.

M<sup>lle</sup> Z... souffrait depuis longtemps sans connaître la cause de son mal. Les médecins ne s'accordaient pas sur son cas : on observait bien des troubles pouvant avoir une origine nerveuse; mais, à côté, d'autres symptômes déroutaient les prévisions, et rangeaient cette maladie hors des états pathologiques connus.

Sa mère qui était chrétienne la conduisit un jour à l'église pour se disposer avec elle à remplir ses devoirs religieux. Au courant de la conversation, elle raconte au prêtre qu'elle était allée trouver les tracas et les peines que lui cause l'état de sa fille. En entendant le récit des anomalies étranges manifestées dans la conduite de cette personne, le prêtre se demande si le démon ne serait pas mêlé à cette affaire. Sans prévenir, il prononce quelques prières en latin sous forme d'exorcisme privé. Quel n'est pas son étonnement quand il s'entend interpeller par M<sup>lle</sup> Z..., qui lui demande ce qu'il veut et de quoi il s'occupe. Mais ce n'était pas la jeune fille elle-même qui parlait; elle avait entièrement perdu conscience d'elle-même durant cette manifestation, et quand au bout de quelques instants elle recouvra ses sens, elle ignorait même qu'il venait de se passer en elle quelque chose d'anormal. Le démon s'était démasqué, et il fut soumis par la suite à des exorcismes.

Voilà donc le cas d'une personne qui ignore être possédée du démon; qui — dans l'hypothèse où l'exorcisme ne serait qu'une forme d'hypnotisme — ne s'attend aucunement à être hypnotisée, pas plus qu'elle ne s'attend à être exorcisée. La

« crise démoniaque » survient subitement sous la seule influence d'une prière d'exorcisme, dont ne s'aperçoit même pas la personne en question. A-t-on vu quelqu'un entrer pour la première fois en état « d'hypnose profonde » de cette façon ? Et ne trouve-t-on point là une contradiction flagrante avec ce qu'on observe dans les expériences hypnotiques ?

Dès lors a-t-on le droit de confondre ensemble exorcisme et hypnotisme ?

\*  
\*\*

Un dernier point très remarquable.

Un fait constant dans l'hypnotisme, en dépit de toutes les inconstances qu'on y remarque, c'est la nécessité de l'intervention de l'hypnotiseur pour le réveil de l'hypnotisé. Si cette intervention fait défaut, le réveil se fera, mais après un temps ordinairement très long, et presque toujours avec des troubles, des malaises, des accidents dangereux.

Il est même parfois plus difficile de réveiller le sujet que de l'endormir, et, en certains cas, l'hypnotiseur a besoin de concentrer tout l'effort de sa volonté pour obtenir ce réveil.

Quoi qu'il en soit, jamais l'hypnotisé ne se réveillera contre la volonté de l'hypnotiseur. Nous connaissons un cas où un médecin fit rester une malade trois jours consécutifs dans le sommeil hypnotique. La malade ne se réveilla pas un seul instant, et elle ne reprit conscience que sur l'ordre de son médecin.

On a signalé des cas où des hypnotiseurs inexpérimentés n'ont pu par eux-mêmes réveiller les personnes qui s'étaient imprudemment remises entre leurs mains.

C'est donc une loi de l'hypnotisme qu'une personne en état d'hypnose profonde *ne se réveille pas à l'encontre de la volonté de son hypnotiseur*. Nous pouvons apporter ici le témoignage de docteurs éminents et spécialistes.

L'un d'eux nous écrit : « Pour ce qui est de se réveiller contre la volonté très ferme de l'hypnotiseur, je crois la chose impossible. Pour ma part je n'ai jamais vu un sujet (bien entendu, pris parmi les grands hypnotisables, c'est-à-dire

ceux qui tombent dans le sommeil profond) se réveiller contre mon gré. »

Un autre : « Si le sujet est profondément endormi, il ne se réveille pas malgré la volonté de l'hypnotiseur ; on a même quelquefois de la peine à le réveiller. »

Or, cette expérience constante, à laquelle on n'a pas jusqu'ici trouvé d'exception, et que l'on peut, par conséquent, appeler une loi de l'hypnotisme, nous la trouvons contredite dans certains exorcismes. Dans le plus grand nombre de cas, il est vrai, la crise démoniaque ne cesse qu'au moment où l'exorciste veut y mettre fin. Mais il suffit que l'on ait observé un certain nombre de fois le retour de l'exorcisé à l'état conscient — ce qui correspond au réveil, dans l'hypothèse de l'état d'hypnose — survenu sans le concours de la volonté, et, mieux, *à l'encontre de la volonté de l'exorciste*, pour qu'il soit permis de dire que l'exorcisme offre des phénomènes en contradiction avec les phénomènes de l'hypnotisme.

Or, cela a été constaté.

N... a déjà été exorcisé plusieurs fois. A chaque séance il tombe dans l'état d'absolue inconscience, n'a aucune perception de ce qui se dit et se fait ; on voit se produire quelques-uns des phénomènes habituels aux exorcismes ; c'est bien l'état parfait de « crise démoniaque », d'autres diront d' « hypnose profonde ». Étant dans cet état, N... revient subitement à lui-même, tandis que l'exorciste, les yeux sur son rituel, continue quelque prière, et ne s'aperçoit pas que son exorcisé conscient se demande où l'on en est. Réveil *sans la coopération* de l'exorciste.

On recommence aussitôt l'exorcisme. Nouvel état de « crise démoniaque ». L'exorciste en profite pour donner des ordres au démon, — les incrédules diront : pour faire des suggestions à son sujet. — Pendant qu'il lutte ainsi avec le démon, tout à coup N... revient à lui-même, comme la première fois, tout surpris de se retrouver tantôt debout, tantôt à genoux devant un crucifix. Voilà bien un réveil *à l'encontre de la volonté*, très formellement exprimée et réitérée de l'exorciste, et réveil survenu en plein état de « crise démoniaque » ou d' « hypnose profonde ».

Un tel phénomène, reproduit à la plupart des exorcismes de N..., se trouve en pleine contradiction avec les règles de l'hypnotisme. Il y a là quelque chose d'anormal. L'état de crise démoniaque — ou d'hypnose profonde — est indéniable, vu les phénomènes qui se passent durant ces exorcismes : divination d'objets à distance et cachés, horreur des choses bénites, imposées même à l'insu de N..., absolue inconscience du sujet, etc... Nous sommes donc bien dans les conditions voulues, et nous pouvons conclure que l'exorcisme est là une chose tout à fait différente de l'hypnotisme. Scientifiquement, on n'a pas le droit de les confondre dans une même classification.

Avons-nous réussi à convaincre tout lecteur impartial des différences profondes qui séparent l'exorcisme de l'hypnotisme, et, par voie de conséquence, la « crise démoniaque » de l'état d'hypnose? Nous le désirerions. Nous serons heureux, d'ailleurs, de recevoir les observations que cet exposé consciencieux peut susciter en ces matières délicates. Les frontières du naturel et du préternaturel sont si difficiles à déterminer, que chacun doit s'efforcer, par ses modestes efforts, à débroussailler le chemin, avec, pour unique stimulant, l'amour de la vérité.

C. BOISMORAND.



# LES PAPOUS

---

## Les « Népu » ou sorciers.

Ce n'est pas sans un certain embarras que j'entreprends cette étude sur les sorciers. Ils sont partout, ils se vantent de leurs méfaits; tout le monde les redoute, tout le monde les accuse, et, en définitive, on ne sait rien de positif sur leurs occultes manœuvres.

Cette maudite engeance est comme l'âme de la vie papoue. Rien n'arrive sans que le sorcier ne s'en mêle : guerres, mariages, maladies, morts, expéditions, pêches, chasses, toujours et partout le sorcier.

Il est l'homme du diable et par conséquent l'homme de la sauvagerie et l'ennemi de tout ce qui est civilisation et progrès.

Le gouvernement anglais fait profession de la plus complète indifférence à l'égard des sorciers néo-guinéens. Il n'admet pas qu'il puisse y avoir ni sorciers ni sorcellerie : c'est de la superstition ! Eh bien ! que le gouvernement s'en préoccupe ou non, qu'il y croie ou non, qu'il les craigne ou non, il n'en est pas moins vrai que presque tous les obstacles et toutes les difficultés qu'il rencontre dans son œuvre de civilisation viennent des sorciers ou des gens qui se disent tels.

Ce n'est pas ici une question de théologie spéculative ; il ne s'agit pas de savoir si oui ou non ces hommes néfastes ont des rapports directs et évidents avec le démon, s'ils ont un pouvoir surnaturel, s'ils font la pluie et le beau temps à volonté, s'ils peuvent tuer ou rendre malade par un regard, une parole ou une simagrée. Non.

Mais n'est-ce pas assez que ces hommes se posent plus ou moins ostensiblement comme ennemis des étrangers, mis-

sionnaires ou agents du gouvernement, qu'ils terrifient les populations et les individus par leurs menaces; que, de fait, ils se vantent d'avoir tué ou rendu malade telle ou telle personne; qu'ils rançonnent largement ces populations craintives et superstitieuses, et que leurs menaces soient ordinairement suivies d'effet, mort ou maladie? Peu importe que cet effet soit le résultat de la peur, de sortilèges proprement dits, ou de poisons.

Il me semble que ces raisons devraient être plus que suffisantes pour justifier de la part du gouvernement une conduite tout autre que celle qu'il a tenue jusqu'ici envers les sorciers de tous noms et de tous grades qui infestent la Nouvelle-Guinée et font autant de victimes que les serpents les plus venimeux.

Malheureusement, le gouvernement britannique semblerait plutôt porté à les favoriser. Il n'est pas rare, en effet, que ces individus malfaisants soient précisément choisis comme policemen (agents de police) dans leur propre village, sous prétexte qu'ils sont chefs ou jouissent d'une grande influence. Hélas! oui, ils sont influents... pour le mal; et quand, à leur influence néfaste, vient s'ajouter l'autorité officielle que leur donne la ceinture de cuir et le pagne rouge du gouvernement anglais, le mal qu'ils peuvent faire et qu'ils font dépasse toute imagination.

Ce qu'il y a d'avéré, c'est que, de tous les sorciers, aucun n'est honnête, et que, s'ils ne sont pas les agents officiels, ils sont bien les instruments officieux du diable. Les trois quarts des crimes sont commis, ordonnés ou conseillés par eux. Et jamais on ne fera dire le contraire à aucun de ceux qui, comme les missionnaires, habitent au milieu des indigènes, vivent pour ainsi dire de leur vie et se trouvent mêlés à tous les événements qui surgissent dans leurs villages.

\*  
\* \*

Je vais donc me borner à relater ce que les indigènes pensent et disent des sorciers, sans examiner le bien fondé de leurs dires.

Une chose est certaine pour eux, et ils ne la regardent pas comme un article de foi, mais comme un fait évident et indiscutable : c'est le pouvoir extraordinaire du *népu* ; il est le maître de la vie et de la mort.

Aussi, rien que de très naturel qu'ils le craignent, lui obéissent en tout, et lui donnent tout ce qu'il demande. Le *népu* n'est pas chef, mais il domine les chefs, et l'on peut dire que la vraie autorité, la seule influence effective en Nouvelle-Guinée est celle du *népu*. Rien ne peut lui résister.

Je me suis souvent demandé si les *népu* ne formaient pas une espèce de caste à part, ou plutôt s'il n'y avait pas entre eux un lien commun et secret, une sorte de franc-maçonnerie avec son occultisme et ses diableries.

Je n'ai rien obtenu de bien précis là-dessus ; mais on m'a assuré que, de temps en temps, les *népu* d'une tribu, et même de tribus différentes, se réunissent et tiennent des convents mystérieux. Qu'y font-ils ? Aucun profane ne saurait le dire, et eux-mêmes, les *népu*, sont impénétrables sur ce sujet. D'un autre côté, on peut constater tous les jours que les *népu*, dans un moment de danger ou de crainte, accusent très facilement un de leurs confrères des méfaits qu'on leur reproche à eux-mêmes : ce qui semblerait démentir l'idée d'une union entre eux. Mais, quand ils rejettent ainsi la faute sur un autre, ils ont ordinairement soin d'en désigner un qui demeure à l'autre bout du monde, et se trouve ainsi à l'abri.

En Nouvelle-Guinée, n'est pas *népu* qui veut. C'est un métier très lucratif, mais il demande une audace, une perversité, qui, Dieu merci, est loin de se trouver dans la brune peau de tous nos indigènes. En ce sens-là, on peut dire qu'on « naît » sorcier ; mais, de plus, on peut le devenir ; et il est étonnant combien l'éducation et le milieu peuvent développer, sinon faire naître les aptitudes les plus particulières.

La première condition est donc d'être un menteur à toute épreuve et... un filou fieffé. Tout individu ainsi doué par nature ou par artifice peut, si le cœur lui en dit, se lancer dans la profession : mais cela ne va pas tout seul.

Ordinairement le *népu* (nous expliquerons bientôt le sens

intégral de ce mot) passe de père en fils, ou de mari à femme : c'est une affaire d'héritage. Faisons remarquer ici, en passant, que les *népu*, bien que mariés, n'ont pas d'enfants; dans nos districts, du moins, on n'en connaît point. Le fait est significatif.

Donc, sur son lit de mort, un sorcier sur le point d'aller rejoindre les esprits de ses ancêtres à Lopela, se préoccupe avant tout de mettre ordre à ses affaires. Il appelle sa femme, et, en grand secret, lui passe la consigne. C'est elle qui lui succédera dans le métier, qui préparera les drogues, nourrira le serpent, en un mot fera son possible pour maintenir et augmenter la réputation de la maison. Il n'y a pas de loi salique qui empêche la royale profession de *népu* de tomber en quenouille; et, pour être franc, il faut avouer que les femmes-*népu* se débrouillent à merveille, peut-être mieux que les hommes; les faits sont là; et les pauvres indigènes ne rient pas du tout quand on leur parle de Puro Miria, la sorcière de Mou, ou de Taita Kekele, sorcière de Bebeo.

Il peut arriver qu'un *népu* se dégoûte de sa profession, ou que, pour une raison quelconque, il se trouve forcé d'y renoncer. Dans ce cas, il passe sa boutique et sa clientèle à un autre, et lui redevient simple mortel; mais ceci se fait toujours en grand secret. S'il ne trouve personne parmi les membres de sa famille, pour le remplacer dignement, il fait savoir, par message privé, à des personnes sûres, que son *népu* est à vendre. Et les acheteurs de se présenter, nombreux et avides. Il va sans dire que l'heureux enchérisseur auquel le *népu* est adjugé doit le payer fort cher: il donne tout ce qu'il a et promet ce qu'il n'a pas: il se rattrapera bien. Un *népu* puissant vaut une mine d'or.

\*  
\* \*

Cependant, il ne suffit pas d'acheter, il faut se faire initier, autrement le *népu* est aussi inutile qu'une clarinette dans la bouche d'un phoque, sans compter qu'il pourrait être très dangereux pour le propriétaire ignorant.

Pour l'initiation, on s'adresse naturellement à celui auquel on a acheté le *népu*; mais cela n'est pas absolument néces-



saire ; il y a certains illustres sorciers, blanchis dans la carrière, et réputés dans les tribus au loin, qui savent initier, car ils connaissent les secrets des différentes branches de l'art occulte et ils font payer cher leurs leçons.

Un *ibitoe* de Ziria, Warupi Toi, s'était mis en tête de devenir *népu*. Prenant donc ses richesses les plus précieuses, il s'en va trouver un maître fameux, le grand sorcier de Inavokoa, dans la tribu de Mekeo, et lui dit :

« Voilà pour toi ; apprends-moi ton métier.

— Fort bien, dit l'autre, mais souviens-toi que désormais tu es mon homme, à mon service, et que tu devras faire tout ce que je te dirai. »

A partir de ce jour, Warupi Toi devient un des satellites du sorcier ; du matin au soir il court la forêt pour chercher des herbes ; il nourrit le serpent, va au cimetière surnoisement voler des os de mort, prépare des philtres de toutes sortes, fait les commissions de son maître, épie au village ce qu'on dit et fait, etc.

Un jour son maître lui dit :

« Warupi, je crois que tu feras un *népu* habile ; je vais donc t'initier aux derniers secrets du métier ; je vais te montrer le vrai *népu*, ce qui fait réellement notre force ; tout le reste n'est que pour la farce. Mais, d'abord, il faut que tu sois *rove* pendant un mois. »

Warupi Toi se soumet à tout, et il commence son *Rove*, comme qui dirait son *Ramadan*, avec grande ferveur. Pendant une longue lune, il jeûne avec ténacité et mène une vie d'anachorète pénitent.

Le grand jour de l'initiation est arrivé. Warupi, le corps agité d'un tremblement involontaire, suit son maître dans la forêt sombre ; longtemps ils marchent sous les grands arbres, traversent des fourrés d'épines, pataugent dans des marais, puis arrivent dans une petite clairière où se trouve un grand nid de fourmis blanches.

D'un buisson, le *népu* tire une marmite bouchée et, soulevant le couvercle à demi avec grandes précautions, il montre à son disciple deux serpents noirs, très dangereux, des *Aurama*, et en même temps lui expose la manière de se pro-

curer ces serpents, de les entretenir, de les élever et de les employer, sans avoir personnellement rien à craindre d'eux. Ensuite, du milieu du nid de fourmis, il sort un gros bambou et exhibe son contenu avec force explications.

Enfin un autre bambou plus petit est également extrait du nid; le maître dévide les linges qui l'enveloppent, et à mesure que le contenu approche, notre Warupi commence à perdre la tête, les yeux lui tournent, il se sent défaillir, la sueur perle sur son visage, il étouffe et tombe sans connaissance. Une bonne douche, administrée avec l'eau fraîche d'une crique voisine, le fait revenir à lui; mais c'en est trop. L'esclavage, le jeûne n'ont pu l'ébranler; mais l'odeur seule exhalée par cet objet qu'il n'a pas même vu, lui soulève tellement le cœur qu'il déclare ne pouvoir s'y accoutumer; et séance tenante, il prend congé de son patron, et s'enfuit, lui laissant toutes ses richesses.

Ceci se passait il y a cinq ou six ans, et ce n'est que dernièrement que Warupi Toi, devenu un de nos meilleurs chrétiens, et entièrement attaché à la mission, a fait cette confidence à un des prêtres de Yule.

R. P. GUIB.

(A suivre.)

(Les Missions catholiques.)

---

## LES ANGES ET LES BEATITUDES

(Suite.)

### III. — De la hiérarchie.

Vous êtes la lumière du monde,  
dit Jésus-Christ.

Qu'est-ce qu'une hiérarchie et en quoi se différencie-t-elle de la monarchie?

La monarchie est le pouvoir suprême d'un seul; c'est le *gouvernement* du roi, préposé à son peuple; c'est un *pouvoir gouvernemental* soit sacré, soit temporel.

La hiérarchie est un pouvoir exclusivement sacré, distribué par le chef spirituel suprême entre un grand nombre de fonctionnaires pour l'administration des choses saintes; c'est un *pouvoir administratif sacré*.

Le pouvoir monarchique, nous l'avons vu, peut être temporel ou spirituel, ou encore l'un et l'autre à la fois. La gradation des ministres, des gouverneurs, des officiers qui d'un commun accord avec le peuple et l'armée servent ou assistent le monarque, est divinement ou humainement constituée pour faire agir gouvernants et gouvernés dans le sens de leur fin temporelle ou éternelle : cette gradation est gouvernementale.

Le pouvoir hiérarchique ne relève que de l'autorité spirituelle. Ici les mêmes dignitaires — si ce sont des ecclésiastiques — se trouvent partagés par *ordres* ou *sphères* administratives dans le but unique de se sanctifier, tout en sanctifiant le peuple, et cela en administrant les moyens de sanctification qui sont à leur portée.

Par rapport à la monarchie, la hiérarchie est donc un opération sanctificatrice, comprise dans l'action gouvernemen-

tale ; *comprise*, disons-nous, attendu que tout gouvernement s'adressant à des êtres intelligents et que tout être intelligent ayant une fin surnaturelle à atteindre qui n'est autre que l'union bienheureuse de la créature avec le Créateur, il est indispensable que tout gouvernement ait dans son sein cette opération sanctificatrice laquelle prépare ses sujets à s'unir à Dieu ; tandis que lui, le gouvernement, *les meut* en vue d'un bien-être temporel et du bonheur suprême à venir.

Le pouvoir hiérarchique suppose le pouvoir gouvernemental. La hiérarchie ne peut subsister que dans la monarchie spirituelle, parce que c'est la monarchie spirituelle qui a des ecclésiastiques seuls aptes à assumer les gradations ordinales du pouvoir hiérarchique ; et c'est ce qu'ont toujours saisi les gouvernements temporels bien intentionnés, qui prêtent main-forte à l'action salutaire que doit exercer sur leurs sujets la monarchie universelle du Souverain Pontife.

\*  
\* \*

Sur la terre, parmi les hommes il n'existe qu'une seule hiérarchie ; c'est la hiérarchie ecclésiastique avec ses trois ordres d'institution divine : le diaconat, le presbytérat et l'épiscopat. — Hors de là, en ce monde, il n'y a point de hiérarchie ; et encore, on l'a compris, ne faut-il pas confondre cette hiérarchie ecclésiastique avec le gouvernement ecclésiastique.

Le Monarque visible de toute l'Église catholique, le Pontife romain en tant qu'il *gouverne* l'Église militante ou terrestre en union avec les évêques diocésains, princes de l'Église et les cardinaux ses princes héritiers, forme avec eux et avec les prélats qui les entourent un gouvernement spirituel, le gouvernement ecclésiastique ayant pour mission de *diriger* spirituellement les fidèles du monde entier, ses sujets spirituels, dans la voie du salut.

En tant qu'Il fait paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire qu'Il *nourrit* de grâce divine les fidèles et le clergé par la parole de foi et par les sacrements, le Pasteur suprême, notre Saint-Père le Pape. constitue avec les évêques, les

prêtres et les diacres une hiérarchie dont il est le chef, lui l'évêque romain, le premier de tous; hiérarchie dont la mission est de procurer aux hommes le bonheur qu'il y a d'être enfant de la sainte Église, compagnie de Dieu, membre de la communion des saints, société des anges: de conserver et d'augmenter — propagande zélée du prosélytisme chrétien — un bonheur qui doit se consommer dans la béatitude éternelle du salut à laquelle sont appelés indistinctement tous les hommes.

\*  
\* \*

Or le pouvoir hiérarchique sur la terre comme au ciel atteint sa fin qui est la sanctification des fidèles par la parole de vérité qu'est celle du Verbe éternel, auteur de toute sainteté et de toute science.

Oh! sublime condescendance et commisération ineffable d'un Dieu tout-puissant qui après avoir créé l'homme à son image va jusqu'à matérialiser, pour ainsi dire, sa divinité pour se faire homme et douer l'homme de son pouvoir divin, afin que l'homme, devenu semblable à Dieu, puisse s'unir à Lui! Voilà pourtant le principe et la raison d'être des mystères déifiants que l'Église terrestre partage avec l'Église des cieux. La différence entre les deux se réduit simplement au mode: là-haut, tout est purement spirituel; ici-bas, tout spirituel est nécessairement en affinité avec la nature corporelle.

Le Verbe a dit à Pierre: « Tu es un autre moi-même, je te donne les clefs de ma justice et de ma miséricorde. »

Il a dit aux apôtres et aux disciples: « Allez enseigner et baptiser tous les peuples de la terre. » Il leur a dit encore: « Je vous envoie un autre Paraclet, l'Esprit révélateur qui dicta les Écritures, et moi-même, je demeure avec vous, jusqu'à la consommation des siècles. »

Depuis lors nous sommes les temples du Saint-Esprit, selon l'expression de saint Paul, et le Verbe fait chair habite personnellement et sensiblement parmi nous par son action et par le sacrement de son amour. Depuis lors, chaque évêque, de par le Verbe, consacre un autre évêque. Depuis

lors, de par le Verbe, tout évêque confirme les fidèles en leur donnant l'Esprit de Dieu, et ordonne les diacres et les prêtres en donnant à ceux-là le pouvoir de prononcer la parole de Dieu, et à ceux-ci le pouvoir d'offrir le sacrifice auguste de la loi nouvelle, ainsi que le pouvoir de remettre les péchés aux coupables qui après avoir eu l'audace ou la faiblesse de pécher ont le courage de l'avouer.

Il est donc immense le sacré pouvoir du prêtre dans la hiérarchie chrétienne dont le chef invisible est Jésus-Christ et le chef visible le Souverain Pontife. Et le pouvoir divin comment le prêtre l'exerce-t-il? Il l'exerce en vertu de la divine parole et en vertu de la puissance du Verbe dont il est écrit : « Il a dit et tout a été créé. » (Ps. CXLVIII, 5.) Et ailleurs : « Tout a été fait par Lui, et sans Lui, rien n'a été fait de ce qui a été fait. » (Johan., I, 3.)

D'une parole, le Verbe a créé les sacrements, qui sanctifient et produisent la grâce divine *ex opere operato*; comme par lui ont été créés le ciel et la terre, les anges et les hommes.

D'une parole, le prêtre de Jésus-Christ produit les sacrements et communique aux chrétiens la sainteté qui les rend aptes à être admis parmi les anges.

Le prêtre dit : « Je te baptise; » et l'eau qu'il verse sur le front du catéchumène ou du nouveau-né acquiert la vertu rédemptrice du sang adorable qui coula de la croix. — Il dit : « Je t'absous; » et Dieu pardonne. — Il dit : « Ceci est mon corps; » et voilà le pain transsubstantié en la personne du Rédempteur.

\*  
\* \*

Telle est l'influence vraiment céleste; telles sont les gloires surnaturelles de la hiérarchie ecclésiastique, et ses trésors de vie, divin mélange de matière et de spiritualité, offrent aux habitants de la terre tous les *mystères déifiants* qui réjouissent l'armée angélique au plus haut des cieux. La *purgation* se trouve ébauchée dans le Baptême et dans la Pénitence; l'*illumination* est le propre de la Confirmation,

de l'Ordre, du Mariage, de l'Extrême-Onction; l'Eucharistie unit à Dieu et divinise.

\*  
\* \*

Voilà pour les fidèles du monde entier qui eux aussi sont des ecclésiastiques dans le sens large du terme, puisque par la communion des saints ils font partie intégrante de la sainte Église catholique et que c'est principalement pour eux que le Rédempteur a fondé cette Église. Église veut dire assemblée; l'Église est l'assemblée des chrétiens que gouverne et administre le clergé dont les membres, dès lors, sont les serviteurs du peuple de Dieu ainsi que l'exprime le Souverain Pontife chaque fois qu'en signant un document de son autorité il paraphe son titre le plus cher : « Serviteur des serviteurs de Dieu. »

Enfin le peuple forme avec les diacres un ordre à part qui peut être considéré comme l'ordre *purgatif* de la sainte hiérarchie. Ils en sont la base et ils aspirent à la perfection des sphères supérieures d'où leur vient la sainteté.

Les prêtres constituent l'ordre *illuminatif* de la hiérarchie terrestre; aussi Jésus-Christ leur a dit : *Vos estis lux mundi*, vous autres, vous êtes la lumière du monde.

Le corps des évêques représente l'ordre *unitif* ayant pour tête le Pape. Car le Christ interroge Pierre à plusieurs reprises sur le degré de son amour : c'est à la condition d'aimer, d'être uni à Dieu — ce qui est la même chose — qu'on est pasteur du divin bercail pour aider tout le monde à s'aimer, à s'unir, à se sauver.

\*  
\* \*

Or nous allons retrouver dans les cieux angéliques la même distinction d'ordres purgatifs, d'ordres illuminatifs et d'ordres unitifs, ayant les uns sur les autres réciproquement action unitive, illuminative et purgative. Et cela dans des proportions analogues de nombre et de quantité, circonstance proportionnelle ayant son principe dans la nature des choses,

nature qui exige que, dans les catégories d'êtres, la perfection l'emporte sur le chiffre, comme cela se constate par rapport aux trois règnes au sein desquels les corps minéraux tels que cailloux, grains de sable, gouttes d'eau se multiplient incomparablement davantage que les petites herbes et autres végétaux : tandis que les insectes et toutes les bêtes réunies sont loin de représenter une somme égale à celle des plantes que produit la terre et qui leur servent de nourriture.

Alfred VAN MONS.

Pancsova (Hongrie).

(*A suivre.*)





# CONTRIBUTION A LA PSYCHOLOGIE

## DU RÊVE

---

Par l'analyse, les phénomènes du rêve peuvent se décomposer en trois phases qui se succèdent rapidement.

1° Une impression provenant soit de l'extérieur (impression sensorielle, bruit, sensation tactile, etc.), soit des organes (sensations internes, sensations musculaires, génitales, etc.), constitue le point de départ initial du rêve, *phase d'excitation initiale*.

2° L'excitation initiale se transmet à certains centres cérébraux dont elle met en jeu l'activité sous forme de souvenir, *phase du souvenir*.

3° De ces centres l'excitation s'irradie dans un plus ou moins grand nombre de centres cérébraux sensitifs, moteurs psychiques, et produit ainsi la multiplicité et la variété phénoménale du rêve, *phase d'irradiation*.

En ce qui concerne la première phase, il est certain que toutes les impressions sensibles provenant soit de l'extérieur, soit des organes peuvent devenir le point de départ de rêves. Chez moi ce point de départ se trouve spécialement dans les sensations tactiles, musculaires et dans les impressions partant des organes digestifs.

On peut se demander si, dans la production du rêve, cette première phase est nécessaire et si les centres cérébraux dans lesquels surgissent les souvenirs ne peuvent pas entrer en

activité par de simples variations de pression sanguine, des changements de composition du sang, des actions chimiques, etc., en dehors de toute incitation sensitive. La question est presque impossible à résoudre; cependant je serais porté à répondre par l'affirmative. Certains aliments, le gibier par exemple, qui produisent des toxines, déterminent constamment chez moi des rêves plus fréquents, plus intenses et plus compliqués.

Les souvenirs qui constituent la deuxième phase peuvent se rattacher aux événements soit du jour même, de la veille ou des jours précédents, soit, moins souvent chez moi, de périodes antérieures quelquefois très éloignées. Je dois remarquer que même dans ce dernier cas, ma personnalité *actuelle* est toujours conservée; jamais je n'ai rêvé que j'étais enfant ou jeune homme, même quand mes rêves se rapportaient à des événements de ces périodes de mon existence.

Avant d'aborder les caractères de mes rêves je noterai les points suivants :

Je n'ai jamais pu rêver à volonté ni déterminer d'avance les sujets et les caractères de mes rêves. Jamais non plus je n'ai pu volontairement mettre fin à mon rêve en me réveillant.

D'après ce que j'ai observé sur moi-même, je suis porté à croire que je rêve toutes les nuits. Je n'irai pas cependant jusqu'à dire qu'il n'y a pas de sommeil sans rêves; ce serait peut-être trop absolu. Mais je crois que c'est seulement dans le *sommeil naturel profond* et dans le *sommeil hypnotique sans suggestions* qu'on rencontre l'absence complète de rêves et l'inactivité absolue de la pensée. (Voir mon livre, *Le somnambulisme provoqué*, 2<sup>e</sup> édit., p. 210.) En tout cas, les rêves dont je me souviens nettement sont ceux qui se présentent dans la seconde moitié de la nuit.

J'étudierai successivement la façon dont se comportent chez moi les diverses images mentales dans le rêve.

*Images visuelles.* — Je suis un visuel, mais un visuel incomplet. Si je ferme les yeux et que je veuille me représenter mentalement un objet, un arbre, une personne,

l'image mentale n'a jamais la netteté de l'image réelle; les images sont toujours un peu indécises, un peu floues, comme en grisaille; les couleurs sont un peu passées; c'est plutôt une sorte de vision mentale plus facile à comprendre qu'à expliquer. Si j'entends prononcer un mot, je vois le mot imprimé, en caractères ordinaires, plutôt que l'objet lui-même et souvent c'est le mot seul que je vois. Je dois dire que j'ai beaucoup lu et que, soit habitude, soit organisation innée; je lis des yeux seulement et très rapidement.

Dans mes rêves, les images visuelles ont à peu près les mêmes caractères de vague et d'indécision; en général les objets sont vus plus nettement que les personnages, les mots plus que les objets, les dessins (dessins d'anatomie et d'histologie par exemple), les cartes plus nettement encore.

Cependant, dans mes rêves *en grisaille*, comme je les appelle, certains objets, certaines figures peuvent présenter une netteté de contours et de couleurs presque comparable à la réalité, mais c'est toujours limité à une fraction de l'étendue visuelle du rêve, fraction qui joue le rôle principal et sur laquelle je fixe mon attention. J'ai même conscience que l'effort d'attention augmente la netteté de l'image. En tout cas, il est très rare chez moi que les images mentales visuelles soient aussi vives que dans la réalité.

Les *images auditives* ne sont jamais chez moi très intenses; j'entends nettement les voix, mais elles sont comme assourdies, voilées; ma propre voix, sauf de rares exceptions, m'arrive avec les mêmes caractères. Je noterai que, quoiqu'aimant beaucoup la musique et en entendant assez souvent, je n'ai jamais entendu en rêve de symphonies ou d'auditions musicales réelles; tout s'est borné à quelques fragments de café-concert ou à quelques refrains grotesques (une seule fois cependant un air de la *Favorite*). Rien de spécial pour les *sensations tactiles* et les *sensations de température*. Je n'ai ressenti que très rarement de *douleur*, quelquefois seulement un peu de gêne ou de fatigue.

Autant qu'il m'en souviennne, je n'ai jamais eu de sensa-

tions *olfactives*. Une seule fois j'ai éprouvé une sensation *gustative* très nette.

Je ne m'arrêterai pas sur les sensations *génitales* : elles ne présentent rien de particulier.

Les *sensations organiques* jouent chez moi un rôle assez important et constituent les éléments d'un grand nombre de mes rêves. Spécialement les besoins correspondant aux fonctions du rectum et de la vessie se présentent souvent dans mes rêves et parfois dans les circonstances les plus invraisemblables et les plus grotesques sur lesquelles il est inutile d'insister.

Les sensations de mouvement (*images motrices*) sont un des éléments les plus importants de mes rêves. Je ne suis pourtant pas un moteur; quand je lis un mot, je ne le prononce jamais mentalement; cette tendance motrice, cette ébauche de mouvement ne se montre chez moi que pour les chiffres, et très faiblement encore, jamais pour les mots.

Les rêves de mouvement consistent en marches, courses, ascensions quelquefois pénibles, descentes, très rarement chutes dans des précipices. Un rêve que j'avais souvent autrefois, c'était de voler à un ou deux mètres au-dessus du sol en parcourant ainsi d'un bond léger dix à vingt mètres; c'était pour moi une sensation délicieuse de légèreté et de vitesse en même temps qu'une vive satisfaction d'amour-propre d'avoir résolu le premier le problème de la locomotion aérienne et cela sans mécanisme particulier et en vertu d'une organisation supérieure. Ce rêve a tout à fait cessé depuis une vingtaine d'années.

Je n'ai presque jamais rêvé que j'écrivais. J'ai passé cependant une partie de mon temps à écrire. Le même fait a déjà été signalé par Guardia qui a énormément écrit et n'a jamais rêvé qu'il écrivait. Je n'ai jamais non plus rêvé que je dessinais ou que je modelais, ce qui m'arrive assez souvent en réalité.

Pour ce qui concerne la parole, je renverrai aux rêves intellectuels.

*Sujets des rêves.* — Mes rêves portent tantôt sur des objets inanimés, connus ou non (paysages, monuments, etc.), tantôt sur des personnes connues ou imaginaires; ou bien ce sont des scènes dans lesquelles je joue ordinairement un rôle actif non pas seulement un rôle purement contemplatif.

Les objets ou les personnes connues ne sont jamais tout à fait semblables à la réalité; souvent même il n'y a qu'une ressemblance lointaine, ce qui ne m'empêche pas de les dénommer sans hésitation. Pour les personnes imaginaires il m'arrive souvent de leur attribuer un nom, celui d'un personnage célèbre par exemple, sans que je sache pourquoi.

J'ai vu assez souvent en rêve des personnes mortes de ma famille ou de mes amis sans que je puisse me rendre compte des motifs qui m'ont fait apparaître telle personne plutôt que telle autre. Ainsi je n'ai jamais vu ni mon père, ni ma mère, tandis que j'ai vu plusieurs fois un frère et une sœur.

Dans ces rêves de personnes décédées, je ne puis être d'accord avec de Sanctis qui prétend que l'image d'une personne chère qu'on a perdue ne peut être jamais vue en rêve que longtemps après la mort. J'aurai occasion de revenir plus loin sur ce genre de rêves.

J'arrive maintenant aux rêves que j'appellerai *rêves intellectuels*.

L'activité psychique peut, dans certains cas, se manifester dans le rêve dans des limites assez étendues et peut se traduire par le fonctionnement des centres cérébraux supérieurs. On peut, en effet, dans le rêve, analyser, comparer, juger, raisonner; l'attention peut se porter volontairement sur tel ou tel objet; on discute les questions les plus abstraites; la plupart du temps, les raisonnements sont faux, les discussions étranges, les conclusions erronées, mais il n'en est pas toujours ainsi.

En tout cas, je puis conclure de mes observations que la conscience subsiste dans le rêve, dans son intégrité, et je ne pourrais admettre la distinction, qui me paraît tout à fait arbitraire, que font Spitta et Radestock entre la conscience de soi qui serait supprimée dans le rêve et la simple conscience

qui serait seule conservée. La personnalité et le sentiment du moi ont toujours été conservés dans mes rêves. Je n'ai jamais observé le dédoublement du moi dont ont parlé quelques auteurs.

Les *sentiments affectifs* sont en général très affaiblis chez moi dans le rêve et bien moins intenses que dans la réalité. Jamais de terreurs, sauf dans les cauchemars que j'avais étant enfant, jamais de peurs réelles ; un peu d'appréhension (rêves dans lesquels je courais quelque danger, rêve que j'allais être opéré, etc.), un peu d'inquiétude, de honte (certains rêves où je jouais un rôle ridicule), de l'ennui, c'est à cela que se bornent, en général, les émotions désagréables de mes rêves. Les sentiments agréables sont plus intenses (plaisir de la locomotion aérienne, ravissement devant un beau paysage). Le sentiment de l'amour-propre, si j'en juge d'après quelques cas, est assez prononcé (rêves de locomotion aérienne).

Un fait à noter, c'est que dans les rêves de personnes mortes, je n'éprouve ni douleur de les avoir perdues, ni joie de les revoir vivantes en rêve. Je n'éprouve d'autre sentiment que de l'étonnement, de la surprise. Il en est de même quand je rêve que des personnes vivantes sont mortes, même des personnes qui me sont chères.

Dans le cours de mon existence déjà longue (je suis né en 1830), j'ai pu suivre l'évolution de mes rêves et les variations que l'âge a pu leur faire subir. Laissant de côté mon enfance et mon adolescence sur lesquelles mes souvenirs ne sont pas assez précis, je puis dire d'une façon générale que les sujets de mes rêves ont varié suivant mes occupations habituelles.

Jusqu'à 30 à 35 ans, mes rêves étaient surtout des rêves visuels (paysages, villes, etc.) et des rêves de mouvement, parmi lesquels je mentionnerai ce rêve de vol aérien qui se répétait fréquemment. Dès que mes fonctions de professeur commencèrent, je rêvais très souvent que je faisais mon cours et ce genre de rêve cessa presque complètement quand

je pris ma retraite. Vers l'âge de cinquante ans, les rêves de locomotion aérienne disparurent tout à fait. Les rêves à proprement parler intellectuels ont commencé quand je m'occupai spécialement de questions psychologiques et surtout quand je fus nommé directeur d'un laboratoire de psychologie physiologique. Les rêves littéraires coïncident avec une période où ma santé, m'interdisant tout travail scientifique, je me rejetais sur des travaux littéraires auxquels j'avais toujours pris, du reste, un très vif plaisir. Les rêves à caractère grotesque ont à peu près disparu depuis une dizaine d'années.

A propos de l'influence des préoccupations habituelles sur les sujets des rêves, je mentionnerai les deux exceptions suivantes :

Pendant plusieurs années, à Nancy, j'ai consacré beaucoup de temps à l'étude des phénomènes de l'hypnotisme, et cette question me préoccupait vivement tant au point de vue physiologique qu'au point de vue psychologique. Jamais, pourtant, je n'ai rêvé que j'hypnotisais ou fait un rêve se rapportant à cette question.

Pendant la guerre de 1870-1871, j'ai subi le siège de Strasbourg où j'avais un service d'hôpital; j'ai fait, dans les conditions que l'on sait et que j'ai décrites (*Impressions de campagne*), les campagnes de la Loire et de l'Est comme médecin en chef d'ambulance. Jamais, dans cette période où tout mon être n'avait qu'une pensée, la guerre à laquelle j'assistais, jamais je n'en ai rêvé.

Si les sujets de mes rêves ont varié, comme je l'ai dit plus haut, dans le cours de mon existence, les caractères mêmes de mes rêves n'ont pas varié. Les images mentales se sont toujours présentées dans les mêmes conditions; ce sont toujours les mêmes tableaux en grisaille, les mêmes voix assourdies, et la description que j'en ai faite ci-dessus reste valable pour toutes les périodes de mon existence.

Actuellement, mes rêves sont surtout des rêves visuels dans lesquels l'élément moteur joue un rôle de moins en moins considérable.

Jusqu'ici, les auteurs qui se sont occupés de cette question ont étudié surtout l'influence des phénomènes psychiques de la veille sur le rêve; il me semble que l'autre face de la question, savoir *l'influence du rêve sur les phénomènes psychiques de la veille*, mérite aussi d'être étudiée et j'essaierai, aussi brièvement que possible, d'en faire ressortir l'importance, S'il y a une action des idées sur les rêves, il y a aussi une réaction du rêve sur les idées.

On sait quel rôle considérable jouaient les songes chez les peuples primitifs et chez les anciens; mais encore aujourd'hui, dans les classes inférieures, cette influence s'est conservée et la *clef des songes* constitue avec l'Almanach et les histoires de brigands le fond de la bibliothèque du colporteur. Chez les êtres ignorants et grossiers, comme on le voit dans les temps barbares ou dans les époques troublées, comme au moyen âge, par exemple, les rêves prenaient une importance dont il nous est difficile actuellement de nous faire une idée. Les légendes qu'on trouve à l'origine de quelques religions, les croyances aux êtres fantastiques les plus invraisemblables, les manifestations quelquefois si étranges de l'art primitif (hindou, étrusque, etc.), ont en grande partie leur point de départ dans les souvenirs du rêve. Du rêve à la vision, il n'y a qu'un pas à franchir. La vision n'est qu'un rêve prolongé qui a laissé son empreinte dans un cerveau surmené, surexcitable et malade.

. . . . .

Si on envisage cette question du rêve à un point de vue plus strictement philosophique, on peut dire, fait déjà entrevu par quelques auteurs, que la croyance à la survivance après la mort a son germe dans le rêve. C'est, du moins, me semble-t-il, la seule explication rationnelle qu'on puisse en donner, si l'on consent à lui chercher une explication rationnelle.

. . . . .



## Conclusions

1° En prenant les précautions nécessaires, on peut avoir confiance dans les souvenirs des rêves tels qu'ils se présentent au réveil :

2° Les phénomènes du rêve peuvent se décomposer en trois phases : phase d'excitation initiale, phase de souvenir, phase d'irradiation ;

3° La seconde phase semble pouvoir se produire en dehors de toute excitation initiale sensitive, sous une simple variation de pression ou de composition du sang (action chimique) qui agit directement sur un centre cérébral pour déterminer l'apparition d'un souvenir, point de départ du rêve ;

4° Les souvenirs qui apparaissent dans les rêves peuvent provenir d'événements du jour même, ou des jours précédents, ou d'époques plus ou moins éloignées. Les deux ordres de souvenirs peuvent s'amalgamer dans le même rêve ;

5° D'une façon générale, les sujets des rêves correspondent aux occupations habituelles ;

6° L'évolution biologique du rêve correspond assez exactement à l'évolution organique et psychologique de l'individu ;

7° Les cas sont fréquents dans lesquels le rêve ne peut être ramené à une simple succession de tableaux ;

8° Les sentiments affectifs sont conservés dans le rêve, mais atténués. Cependant, chez moi, les sentiments de plaisir et d'amour-propre restent très vifs encore ;

9° La personnalité *actuelle* est conservée dans le rêve ;

10° La conscience de soi est conservée dans le rêve ;

11° On peut, dans un rêve, avoir conscience qu'on rêve ;

12° Les manifestations psychiques les plus élevées : raisonnement, attention, comparaison, jugement, etc., peuvent se montrer dans le rêve (rêves intellectuels) ;

13° La volonté peut être conservée dans le rêve, mais elle est affaiblie. En ce qui me concerne, je n'ai jamais pu me réveiller *volontairement* au milieu d'un rêve;

14° L'influence des rêves sur les idées et par suite sur les doctrines philosophiques et religieuses, a été méconnue et mérite d'être étudiée;

15° Le rôle du rêve a surtout été très important chez les peuples primitifs et chez les peuples anciens. :

. . . . .

H. BEAUNIS.

(*Revue des Sciences psychiques.*)



## L'HYPNOTISME EN RUSSIE

## LE POUVOIR DES SORCIERS RUSSES

J'appelle aujourd'hui votre attention sur plusieurs points relatifs à l'extension que prend l'hypnotisme en Russie non seulement dans le monde médical, mais encore dans le grand public.

L'hypnotisme moderne se développe de front avec la psychologie expérimentale et la psychiatrie ; il attire l'attention de tous ceux qui explorent ces deux domaines. Dans un avenir prochain il aura dépouillé chez nous ce qu'il garde encore de superstitieux et de mystérieux et deviendra définitivement une des branches du grand arbre des sciences médicales.

Je vais exposer brièvement ce qui a été fait récemment en Russie pour et par l'hypnotisme.

Surtout pendant ces dernières années, plusieurs régions ont été dotées de nombreuses infirmeries destinées au traitement des alcooliques. Vous savez à quel point ce fléau s'est développé en Russie. Toutes les mesures prises pour l'enrayer sont restées, jusqu'à présent, inefficaces, tandis que grâce à l'hypnotisme nous obtenons environ 50 o/o de guérisons. Le prompt succès du traitement hypnotique dans ces infirmeries a donné lieu à la création d'autres établissements de même espèce qui ont rencontré une grande sympathie auprès de la population. Les médecins qui s'occupent de l'hypnotisme peuvent même par là lutter, d'une manière au moins indirecte, contre la superstition dont, par défaut d'instruction, est affligée la grande majorité du peuple. En voici un exemple. Une jeune fille, appartenant à une famille de paysans, est très jolie et remplie de séductions. Les succès qu'elle

obtient provoquent la jalousie de toutes ses compagnes : et celles-ci ne laissent pas échapper une occasion de lui nuire. Ainsi elles imaginent de lui faire jeter un sort. Quand elle a ses dix-huit ans, un prétendant des plus honorables lui fait la cour, ce qui porte au paroxysme la jalousie de ses rivales. Il existe dans le village un paysan qui prétend avoir le pouvoir d'enlever ou de donner toutes sortes de maladies. Notre jeune fille connaissait cet homme et son prétendu pouvoir. Au grand étonnement des uns et la grande joie des autres, quelques heures avant la cérémonie nuptiale cette jeune fille est prise d'une attaque hystérique ; on l'interprète comme le premier phénomène de l'ensorcellement :

Sortie de sa crise, la malade reste plongée dans une sorte de torpeur, avec mutisme, refus des aliments, peur de la lumière et recherche de la solitude ; en un mot sa personnalité est soudain totalement transformée. Le mariage est rompu et on enferme la malheureuse fille comme folle dans un grenier. Pendant un mois son état ne subit pas de notable modification.

Cependant le sorcier se prit à regretter son acte cruel et il résolut de retirer le sort qu'il avait jeté. A cet effet il se rend au logis de la pauvre possédée et, dès qu'il est en sa présence, il commence différentes manœuvres telles que placer des bougies dans divers endroits, mettre de l'eau dans une assiette et y mélanger de la poudre, puis marmotter des paroles destinées à retirer la mauvaise influence dont il s'était servi contre elle. Moins d'une demi-heure après, la jeune fille se réveille et se met à parler. Elle reconnaît son entourage, sa gaieté revient, elle recouvre son état normal, sans avoir le moindre souvenir des événements qui se sont passés.

Voici les renseignements que j'ai recueillis sur ce cas. La malade appartient à une famille névropathique ; la mère, nerveuse, irritable, a eu, dès sa plus tendre enfance, des crises de colère suivies de suffocation. Jusqu'à l'approche de ses règles elle ne présente rien de particulier ; mais vers cette époque elle change de caractère, devient sombre, violente, et présente des douleurs ainsi que des secousses nerveuses dans tous les membres. A la puberté on remarque des symp-

tômes manifestement hystériques. Par exemple, elle invente de toutes pièces une foule d'histoires scandaleuses dont elle se prétend l'héroïne. On fait en outre les constatations suivantes : ovarie gauche avec sensation de suffocation à la pression et anesthésie passagère dans diverses régions du corps. Enfin elle présente une suggestibilité tout à fait extraordinaire à l'état de veille.

Les cas de ce genre sont très fréquents. L'hystérie, en effet, est très répandue dans la population russe. Or les hystériques vivent au milieu de toutes ces superstitions, elles manquent d'instruction, leur imagination malade trouve dans tous les préjugés un aliment puissant pour l'auto-suggestion. Nous passerons rapidement sur la contagion des crises hystériques ou des possessions démoniaques. Les malades de ce genre se rendent à 4 heures du matin vers la chapelle de Saint-Panteleymon située à Moscou, et là, pendant que le prêtre invoque ce saint, ils sont soulagés de leurs maux.

Profitant de l'occasion, je vous parlerai d'un soi-disant sorcier, paysan d'une province de la Pologne, lequel jouissait d'une réputation considérable. Quand on ne l'invitait pas à une noce, le jeune couple ne devait avoir que des relations fraternelles; si au contraire on le conviait et lui offrait des présents, la prospérité du jeune ménage était assurée.

Les médecins, qui sont en contact constant avec les masses, doivent connaître à fond les phénomènes de la suggestion et de l'hypnotisme. C'est à eux que s'impose le devoir de répandre dans la population des notions exactes et de combattre les superstitions entretenues par l'ignorance.

Gardons-nous de passer sous silence que c'est sous la direction de nos célèbres professeurs Bechtereff et Serebrenikoff que s'est fondé le journal : *Le Messager de la psychologie, de l'anthropologie criminelle et de l'hypnotisme*. Toute une partie de ce journal est consacrée aux questions relatives à l'hypnotisme. Les noms des professeurs Bechtereff et Serebrenikoff nous sont garants du caractère éminemment scientifique de ce journal; j'aurai à cœur de vous signaler les principaux articles qui y seront publiés.

(Revue de l'hypnotisme.)

## Cas de léthargie et remède aux inhumations prématurées

---

On écrit de Budapest qu'une jeune fille, enterrée dans le champ de repos d'une petite ville hongroise, vint frapper la nuit suivante à la fenêtre du gardien du cimetière, en agitant sa main amputée ! Des voleurs avaient brisé sa bière pour lui voler ses bagues ; pressés d'expédier leur lugubre besogne, ils lui avaient *coupé trois doigts*. La douleur ressentie dissipa le sommeil léthargique que les médecins de la localité avaient pris pour une forme de la mort.

Mais est-ce bien exact ? Tout est là. Quoi qu'il en soit, c'est peut-être la lecture d'un fait divers de ce genre qui a poussé miss Frances Power Cobbe, l'*authoress* anglaise bien connue, à modifier son testament. Elle mourait presque subitement dernièrement, après une courte maladie, laissant un document notarié qui contenait ses suprêmes volontés. Or, à la suite de l'énumération des legs et donations, on lisait les phrases suivantes, qui stupéfièrent la famille et les amis, avant de répandre à Londres, dans toutes les classes de la société, un sentiment d'horreur :

Je charge mon médecin habituel, dès que j'aurai rendu en toute apparence le dernier soupir, de trancher sur mon corps l'artère *carotide*, les veines, la trachée-artère, en somme, de procéder à une décapitation presque complète, afin de rendre absolument impossible tout retour de la vie dans le sépulcre. Si cette opération n'est pas exécutée, si l'un et l'autre de mes exécuteurs testamentaires ne s'assurent pas de leurs propres yeux qu'elle a été accomplie, je déclare annuler tous les legs et dispositions du présent testament...

Vous pensez bien que les héritiers, devant la perspective énoncée par ce dernier paragraphe, n'hésitèrent pas une seconde. Le médecin de la famille procéda sur l'heure à

l'opération requise... Reste à savoir si, croyant satisfaire aux suprêmes désirs de l'illustre défunte, il ne commit pas un *homicide*. D'ailleurs, s'il est partisan de l'*assassinat médical*, que nous avons étudié dans un numéro précédent<sup>1</sup>, il doit avoir la conscience tranquille !

Le lugubre testament de miss Power Cobbe a remis sur le tapis la question du *burial alive*, de la vie dans la mort, comme disent les Anglais. Nos confrères londoniens n'ont eu garde de laisser perdre cette occasion d'interviewer les spécialistes. D'après l'un d'eux, les personnes sur qui pèse le plus lourdement cette menace d'être enterré vivant sont les alcooliques et les amateurs de drogues pharmaceutiques.

Il est effrayant de songer que, chaque année, quelques personnes peuvent être enterrées prématurément. On peut le constater, affirment certains auteurs, en assistant à des fouilles dans les cimetières abandonnés, ou même à des exhumations. Le cadavre ou le squelette, au lieu d'être allongé rigidement entre les parois du coffre, serait distendu de façon à ne laisser aucun doute sur la lutte atroce qui se déroula à six pieds sous terre, sur l'effort final, l'effort exaspéré, dont la rage se heurta à l'épaisseur des planches de chêne. Mais tout cela est-il démontré ? Pour notre compte, nous en doutons très fort.

On ne saurait dire, même approximativement, combien de prétendus cadavres se raniment au fond de la tombe, pour expirer au milieu de tortures épouvantables. Cependant, certaines expériences exécutées récemment à la Morgue de Paris, auraient permis de déterminer que la *revivification* se produit dans un cas sur trois cents. Ce qui est une proportion énorme !

On cite le cas curieux d'un médecin anglais, adonné à l'opium et au chloral. Une première fois, après s'être administré 120 grains de ce dernier produit, il passa pour mort, fut enseveli et conduit en grande pompe au cimetière. Un accident le sauva. Les fossoyeurs brisèrent le cercueil en le descendant du fourgon, et, tandis qu'on procédait à une réparation sommaire, le bon praticien se réveilla à temps pour demander que la

1. *Gaz. méd. de Paris*, 1904, p. 229.

cérémonie fût ajournée. Aussi, quand il mourut... pour la seconde fois, le mois dernier, attendit-on, pour renouveler la promenade au cimetière, que des signes de décomposition se produisissent sur le cadavre, ce qui est le seul moyen d'éviter des enterrements de vivants. Tout récemment, le Dr Gilbert (de Saint-Servan) avait demandé dans son testament qu'à sa mort, deux médecins constatent la décomposition de son corps avant de l'inhumer. Il fut fait droit à ce désir<sup>1</sup>.

Plus étrange est le cas d'une grande dame qui habite Londres : elle en est à son troisième ensevelissement. La première fois, elle resta exposée pendant quarante-huit heures sur son lit de mort, en un curieux état de semi-conscience qui la faisait assister aux préparatifs funèbres. Elle savait qu'elle serait enterrée vivante, et elle ne pouvait pas empêcher la réalisation de cette épouvantable perspective ! Elle aussi ne dut qu'à un incident fortuit de ne pas être enterrée vivante. Et l'on se prend à regretter non que cette dame soit devenue la bête noire des entrepreneurs funéraires, mais qu'elle n'ait pas à sa disposition la plume d'un littérateur !

*(Gazette médicale de Paris.)*

1. *Gaz. méd. de Paris*, 1904, p. 150 et 179.





## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

Monseigneur,

Dans le numéro d'octobre 1904, M. de L. V... propose une théorie pour expliquer l'action des anges sur la nature. Elle consiste à admettre que les esprits ne peuvent produire aucune énergie nouvelle; ils n'auraient qu'une action purement directrice sur les énergies déjà existantes.

L'auteur, dont je me plais à reconnaître la science, me permettra de dire que cette hypothèse est impossible. Car nous ne pouvons concevoir aucune action directrice qui ne soit, dans une certaine mesure, une action motrice, exigeant dès lors une dépense d'énergie. On a un exemple de ce fait dans le pilote d'un navire. A la vérité, la majeure partie du travail est produite par le vent qui enfle les voiles, mais le timonier a dû faire aussi un petit travail moteur pour orienter la barre du gouvernail. De même, sur une locomotive, la vapeur est la grande force motrice, mais elle n'est mise en jeu que par un robinet que l'on tourne, ce qui exige une petite force motrice initiale.

L'auteur croit trouver des exemples contraires dans les êtres vivants. Il cite l'évolution que le grain de blé subit dans la terre et il remarque avec raison que son principe vital accomplit là « un travail énorme: désagrégation des matériaux voisins, adduction et fixation de leurs éléments utilisables au moyen de combinaisons chimiques et de constructions physiques, ascension verticale par la circulation constante de la sève, sans compter la résistance aux intempéries ». Partant de cette constatation, le savant auteur se pose cette question: « Est-ce par sa propre force que le principe vital accomplit tout ce travail? » Et il répond: « Non, ce principe emprunte ce travail *en totalité* aux forces du monde inorganique... à peu près comme un ingénieur dirige une exploitation industrielle, sans agir par lui-même. »

Malheureusement cette proposition hardie nous est affirmée sans aucune démonstration. Je la nie simplement. Du moment que le principe vital produit des mouvements, il ne peut pas se dispenser d'en être en partie la source, comme le timonier de tout à l'heure. Si l'ingénieur peut se croiser les bras, c'est que son action est purement morale. Il ordonne aux ouvriers de travailler; mais ceux-ci sont contraints de produire une action physique, avec dépense d'énergie.

Saint Thomas s'est posé le problème du mode d'action des anges sur la nature. D'après lui, elle se réduit tout simplement à produire des mouvements, à rapprocher ou à éloigner les éléments. Il déclare avec raison que cela suffit à toutes les transformations que nous appelons chimiques <sup>1</sup> et n'accorde pas que les anges puissent produire cet effet uniquement par un acte de volonté *imperio*. (*De potentia Dei*, 9. 6, a. 3, c et ad 2 et 11.)

De fait, celui qui pourrait remuer les atomes et l'éther serait, par cela même, maître de toute combinaison chimique. En séparant l'oxygène de l'hydrogène, il remplacerait l'eau par des gaz, comme le fait la pile, et par l'opération inverse, il ferait de l'eau avec des gaz. En faisant vibrer l'air ou l'éther, il produirait le son, la lumière, l'électricité. Il pourrait également les détruire, les inhiber.

D'après cette théorie très simple, les anges agissent sur le monde, d'une manière restreinte, qui rappelle celle de notre âme sur notre corps. Nous ne pouvons pas, par un seul acte de volonté, augmenter ou diminuer notre chaleur corporelle, mais cette volonté suffit pour remuer nos membres, et par là, d'une manière indirecte, nous nous réchauffons ou nous buvons le vin qui réchauffe. Tout ce que l'homme fait ici-bas est la suite d'une action unique : le mouvement de ses membres.

Une dernière remarque. L'auteur émet cette opinion que si un pur esprit pouvait produire le mouvement de la matière « par un simple acte de volonté, efficient par lui-même sans aucun instrument, rien ne le différencierait de l'acte créateur qui ne peut appartenir qu'à Dieu ». (P. 281.) Il y a pourtant une grande différence : Dieu crée de la substance; l'ange et tout principe vital ne peut créer que de l'énergie. Il y a loin d'une de ces opérations à l'autre.

Aug. POULAIN.

---

Remilly-et-Aillicourt (Ardennes), 16 novembre 1904.

Monseigneur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me communiquer les observations du R. P. P...; je vais essayer d'y répondre, en commençant par le dernier paragraphe de sa note.

« Autre chose, dit-il, est de créer de l'énergie, ou de créer de la substance. » Il faut s'entendre. Qu'un mobile meuve un corps au repos,

1. Il exprime cette pensée dans le langage de l'époque en disant que par ces mouvements on peut faire apparaître les formes substantielles.

il n'y a pas création d'énergie, mais simple transport d'un corps à l'autre. Que la combustion de la houille actionne un moteur, il n'y a pas davantage création, mais seulement transformation d'énergie. Mais si un acte de volonté libre d'un pur esprit mettait par lui-même en mouvement un corps au repos, ou actionnait un moteur, il y aurait bien création d'énergie. Cette énergie serait de l'être, d'une catégorie autre que la substance, je le veux bien, mais enfin de l'être, et créer de l'être n'appartient qu'à Dieu.

Je ne puis donc pas accepter l'explication que m'offre ainsi le R. P. P..., et j'aime mieux laisser à son objection toute sa force : Si le principe vital, végétal ou animal, si l'âme humaine et l'esprit angélique ne possèdent qu'une action purement directrice, comment cette action directrice peut-elle s'exercer sans dépense d'énergie ? et où prendront-ils cette énergie, si ce n'est dans leur propre nature ? Comparant cette action directrice à un aiguillage, le R. P. remarque très justement qu'à côté de la force principale, la résistance des rails et de la construction qui les porte, utilisée pour le changement de direction du train, il y a encore une force initiale, dépensée par l'aiguilleur pour la manœuvre de l'aiguille. Si l'aiguilleur ne pouvait faire cette dépense d'énergie, il n'y aurait pas d'aiguillage. Le principe vital, l'âme et l'ange, ont donc, avant tout, à vaincre l'inertie des agents, qui doivent obéir à leur direction, et pour cela, il leur faut une énergie initiale, qu'ils ne peuvent trouver qu'en eux-mêmes. Voilà bien, ce me semble, l'objection du R. P. dans toute sa force.

Je réponds que l'assimilation n'est pas justifiée, et voici pourquoi. La force développée par les muscles de l'aiguilleur et l'inertie de l'aiguille sont deux énergies du même ordre ; il peut donc y avoir transport d'énergie des bras de l'aiguilleur au levier de l'aiguille. Mais précisément les agents dont j'ai étudié l'action ne sont pas du même ordre que les instruments qu'ils ont à diriger. La volonté du démon en particulier ne peut avoir par elle-même aucune efficacité physique pour vaincre l'inertie du mécanisme qu'il doit mettre en jeu pour produire la lévitation de la table, dans l'exemple que j'ai choisi. Et pourtant la lévitation a lieu : c'est donc que le mécanisme entre en jeu à la simple volonté du démon. En bonne logique, je suis obligé de conclure : *l'inertie du mécanisme n'offre aucune résistance à la volonté du démon.*

C'est ce que j'avais exprimé sans y insister peut-être suffisamment, par ce que j'ai appelé la hiérarchie des causes.

Si vous voulez bien en effet vous rappeler, Monseigneur, les considérations que j'ai eu l'honneur de vous soumettre dans ma première lettre, vous verrez qu'elles peuvent se résumer ainsi :

Le principe vital est une forme substantielle qui ne peut agir que par son action informante. Cette action informante est purement

directrice, et cette action directrice s'exerce sans aucune dépense de force, parce qu'elle s'exerce sur des causes secondes qui lui sont subordonnées. J'ai ensuite assimilé à l'action du principe vital, et surtout à celle de l'âme humaine, l'action des agents préternaturels, lorsqu'ils interviennent dans notre univers pour produire un phénomène sensible.

Il semble qu'au lieu d'expliquer le phénomène par la subordination des causes instrumentales, j'aurais pu aussi bien l'attribuer à la transcendence de l'agent directeur, en donnant à cette transcendence une valeur active, quelque chose comme une juridiction. Je crois qu'en réalité, en ce qui concerne les agents préternaturels, il faut écarter cette seconde hypothèse.

Et d'abord, je crois qu'on peut hardiment affirmer que cette transcendence active n'est pas une propriété directement concédée par Dieu à la nature angélique. J'en donnerai une raison expérimentale. Nous savons que les dons de Dieu sont sans repentance, et qu'en particulier la réprobation des démons ne les a pas privés des dons naturels qu'ils avaient reçus du Créateur. Si donc, parmi ces dons figurait cette juridiction naturelle et transcendante sur les agents de notre monde matériel et sensible, le démon, cet éternel révolté, serait sans cesse occupé à bouleverser notre univers. Il faudrait alors admettre que Dieu serait tenu de faire bonne garde, et, à chaque tentative du révolté, de lui opposer une organisation défensive, plus savante et plus puissante, qui arriverait toujours à point nommé pour annihiler les efforts de son ennemi. Sans doute, il n'y aurait rien là qui dépassât la science ou la puissance de Dieu, mais j'avoue qu'une semblable conception me semble incompatible avec la sagesse et la majesté divines. Je n'hésite donc pas à penser que par sa nature l'ange est aussi étranger à notre monde qu'il lui est supérieur. Qu'on ne dise pas qu'il y a là une sorte de *diminutio capitis* de la nature angélique... L'hirondelle est-elle amoindrie dans sa possession de l'air parce qu'elle ne peut traverser la mer à la nage ?

Mais l'expérience nous apprend aussi que, si le démon ne possède pas normalement de juridiction sur les agents naturels de notre monde, néanmoins il y intervient quelquefois, mais par exception et *dans des conditions voulues de Dieu*, comme je le disais au début de ma précédente lettre.

Comment Dieu s'y prend-il pour réaliser cette exception ? Évidemment, il pourrait, pour un temps, accorder au démon cette transcendence active, qu'il ne possède pas par sa nature, mais il devrait alors à la fois en limiter la durée et en restreindre la juridiction à certains agents naturels, sous peine de retomber dans les risques du bouleversement de l'univers... En outre, il répugne d'admettre que la sainteté divine puisse faire un don gratuit au démon, si temporaire et si res-

treint qu'il soit. Je crois donc qu'il faut renoncer à cette hypothèse de la transcendance active, même exceptionnelle dans sa durée et sa juridiction, pour expliquer l'intervention de la nature angélique dans notre monde sensible.

Reste l'autre terme, l'agent naturel. Par sa nature, il est inférieur au démon, mais il né lui est pas normalement subordonné. Lors donc que Dieu voudra permettre au démon d'intervenir dans le monde sensible, il rendra certains agents naturels, pour la durée et dans la mesure convenables, aptes à être informés par le démon, de même qu'il rend les éléments qui doivent, pour un temps, constituer notre corps, aptes à être momentanément informés par notre âme. (C'est le phénomène de l'assimilation et de la désassimilation, sur lequel vous avez bien voulu attirer mon attention.)

Il me semble que cette explication, outre qu'elle obéit mieux à la loi de l'analogie, ne se heurte plus aux difficultés que nous venons de rencontrer, qu'elle respecte à la fois la dignité de Dieu et la liberté du démon.

Elle me paraît bien concorder avec ce que nous savons de la possession diabolique, de la médiumnité spirite, des matérialisations, etc. Elle permettrait peut-être de concevoir comment les démons peuvent être sensibles au feu matériel de l'enfer, et en tout cas, comment il en est ainsi pour les âmes du purgatoire. Je vous demanderai aussi de faire brièvement appel en sa faveur à l'Écriture sainte. A prendre, par exemple, dans son sens obvie, le récit du chapitre III de la Genèse, le démon n'a pas pris la figure du serpent, mais il s'est introduit momentanément dans le serpent, un vrai serpent vivant, Dieu ayant permis que cet animal, dont les qualités s'y prêtaient à merveille — *callidior cunctis animantibus terræ* — fût pour un instant rendu apte à recevoir l'information satanique. Voici encore le récit de la délivrance du possédé génésarien dans saint Marc (chap. v). La légion de démons que Notre-Seigneur chasse de cet homme le supplie de lui permettre d'entrer dans un troupeau de porcs qui paissaient tout près de là. Le démon se passerait bien de la permission du Seigneur, mais il a besoin que ces porcs, qui naturellement ne lui sont pas soumis, soient rendus aptes à être informés par lui, afin qu'il puisse y pénétrer, *ut in eos introeamus*.

Enfin, cette explication aurait l'avantage de rendre compte, si j'ose ainsi parler, du mécanisme de la tentation. Par suite du péché originel, nos sens et les facultés inférieures de notre âme, l'émotivité, la mémoire, l'imagination, etc., sont devenus aptes à être informés par le démon, momentanément du moins, tandis que la volonté ne le devient que par le péché mortel, et l'homme tout entier et pour toujours par l'impénitence finale.

Je ne veux pas terminer sans dire un mot des saints anges. Il va sans dire que, de par leur nature, ils peuvent intervenir dans le

monde sensible, au même titre que le démon; en particulier, l'inspiration des saints anges dans nos âmes se ferait par les mêmes procédés que la tentation diabolique. Mais actuellement, leurs dons naturels sont tellement perfectionnés par la gloire, et ils sont si parfaitement unis à Dieu que, pour eux comme pour les âmes des saints, je ne vois pas ce qui pourrait limiter la subordination des agents naturels, et il en est ainsi, si, comme il est permis de le croire, Dieu les associe au gouvernement de sa Providence. Toutefois, pour les raisons déjà données, leur mode d'action est purement directeur, et par voie d'information de ces agents naturels.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon profond respect.



## VARIÉTÉS

*ENCORE LES SERPENTS BICÉPHALES*

On nous demande quelques renseignements complémentaires sur le cas des serpents à deux têtes, dont nous avons parlé dans un numéro précédent. C'est là un phénomène tératologique, une monstruosité, qui tend à ce que l'œuf renferme quelquefois deux germes sous une même enveloppe; lorsque les deux embryons se soudent entre eux, ils donnent lieu à des sujets pouvant avoir en double telle ou telle partie du corps, soit deux têtes sur le même tronc, soit deux queues; les deux têtes peuvent être rattachées à deux cous plus ou moins longs. On a observé des individus ayant deux corps, trois yeux et une seule mâchoire. Toutes ces monstruosités ont été observées tant par les anciens que par les modernes, et sont décrites dans les ouvrages de toutes les époques. Dans la *Revue scientifique* du 14 mars, Ch. Boussac ajoute : « De pareilles anomalies ne pouvaient échapper à des observateurs comme les Égyptiens, vivant dans un pays où les ophidiens pullulent; aussi ne manquèrent-ils point d'en faire usage dans les représentations de leurs symboles. On voit, en effet, au tombeau de Sési I<sup>er</sup>, non seulement des serpents à deux têtes, mais, jugeant sans doute qu'un animal pourvu de deux têtes pouvait en avoir un plus grand nombre, ils dotèrent de cinq chefs le serpent Asch-Hérou et le placèrent dans la sixième heure de la nuit. Ce reptile a la queue repliée sur sa bouche et circonscrit un personnage dont la tête est surmontée d'un scarabée.

« — D'après Horapollon, un serpent qui ronge sa queue désigne le monde, et ses écailles figurent les astres qui en sont l'ornement. Si ces paroles se rapportent au serpent Asch-Hérou, son corps serait l'image de l'univers dans lequel se

meut le soleil, représenté ici par un scarabée, emblème de cet astre. »

(*La Lumière.*)

### LES TREMBLEMENTS DE TERRE AU JAPON

Comme on le sait, les phénomènes sismiques ou tremblements de terre sont très fréquents au Japon. Les variations annuelles et diurnes des trépidations du sol sont en rapport avec les variations annuelles et diurnes de la pression barométrique ; le maximum sismique correspond toujours, de façon très étroite, au maximum barométrique. Les variations barométriques isolées ou brusques, les tempêtes entre autres, sont généralement sans influence. Il y a une corrélation entre la pression barométrique (variation continue et générale) et le mouvement de l'écorce terrestre, et M. Omori admet que ceux-ci sont des conséquences des variations (des maximums) de celle-là.

D'une façon générale, il y a certainement bien des corrélations encore inconnues ou mal étudiées entre les phénomènes sismiques et volcaniques d'une part, météorologiques de l'autre, sans parler des troubles psychiques des populations, qui, dans certaines conditions, retentissent sur les uns et les autres, ou les provoquent.

(*Rev. scient.* du 14 mars 1903.)

### LA LUMIÈRE BLEUE

M. Minin, de Saint-Pétersbourg, a découvert à la lumière bleue des propriétés thérapeutiques remarquables. Il a fait agir sur des inflammations cutanées, à travers un écran bleu, une lampe à arc voltaïque de 50 bougies et il a constaté que ces radiations possèdent un pouvoir sédatif énergique et une action anesthésique si puissante que des incisions pratiquées n'occasionnent pas la moindre douleur. Le fait est confirmé par M. Kaiser, de Vienne, qui attribue en outre à la lumière



bleue des propriétés bactéricides s'exerçant jusque dans la profondeur des tissus.

(*Rev. scient.* 28 mars.)

### LA VUE RENDUE AUX AVEUGLES PAR LA DÉCOUVERTE DU PROFESSEUR PETER STIENS

Le professeur Peter Stiens vient d'inventer un appareil destiné, non seulement à rendre la vue à ceux qui l'ont perdue, mais à la donner à ceux qui ne l'ont jamais eue. Il repose sur ce principe que l'homme voit, non pas avec les yeux, mais, en réalité, avec le cerveau. Les yeux servent seulement à recevoir l'image que des nerfs optiques transmettent au siège de la perception. Si une image peut être transmise au cerveau sans le secours des yeux, un aveugle pourra voir tout comme un autre.

L'appareil du professeur est basé sur le même principe que le téléphone et joue le même rôle pour la transmission de la lumière que le téléphone pour la transmission du son.

Le Dr Caze, qui communique cette prodigieuse découverte, raconte qu'introduit, les yeux étroitement bandés, dans une chambre noire, il entendit le professeur Stiens allumer une lampe, mais sans en percevoir la moindre lueur. Aussitôt qu'il eut l'appareil sur les tempes, il commença à percevoir une lueur d'abord très faible, puis de plus en plus vive; bientôt il put compter les doigts de sa main qu'il tenait devant lui, et toutes les chaises qui se trouvaient dans la chambre.

Plusieurs personnalités médicales ont expérimenté l'appareil et constaté sa valeur. Personne n'est encore en état de donner la complète explication de ces étonnants résultats. En tout cas, on peut s'attendre à ce que cette nouvelle conquête de la science, si elle entre réellement dans le domaine de la pratique, suscite une émotion profonde, et soit appelée à de merveilleuses applications.

(*Journal*, 8 mars 1903.)

*PREUVE SCIENTIFIQUE DU SPIRITISME*

M. Abignente ne pense pas que le spiritisme puisse être scientifiquement démontré, et qu'il est affaire de foi surtout comme toute religion, et qu'il restera tel, même le jour où il sera devenu une phase de la religion éternelle, partout répandu, adapté qu'il sera à la mentalité de l'époque. Dans son acticle, l'auteur cite des faits intéressants qui se sont produits au quartier du génie militaire, à Vérone. Lors d'une séance, M. Abignente était de piquet à la caserne voisine de Campone. Le capitaine Mazza demande à l'esprit Silvio, qui s'était manifesté, quel était l'officier de piquet à Campone. Silvio vint donner le signalement exact de M. Abignente et ajouta que l'officier était là bâillant. Ce dernier détail était parfaitement vraisemblable.

M. Mazza demanda alors à Silvio ce qu'il y avait sur la table de l'officier. « Des livres, » répondit-il. — « Quels livres? — Je ne sais pas lire — Décrivez-les. » Et alors Silvio dit, par la typtologie toujours, qu'il y en avait trois et un manuscrit, et indiqua les couleurs des couvertures. M<sup>me</sup> Abignente, qui avait envoyé ces livres au piquet, confirma l'exactitude de la réponse. Mais comme elle connaissait ces livres, on pouvait tout rapporter à la transmission de son inconscient à celui du médium.

M. Abignente fut cependant frappé du résultat obtenu et résolut de faire une expérience de laquelle serait exclue toute possibilité d'explication par l'inconscient. Un jour donc, il pria l'officier de piquet de mettre sur la table un objet à son choix pour le moment de la séance qu'il projetait, puis à l'heure déterminée se rendit à la séance. On évoqua Silvio, et voici le dialogue qui s'établit : « Dites-moi quel objet se trouve sur la table de l'officier de piquet de Campone. — Une bouteille. » M. Abignente connaissait cette bouteille; il demanda : « De quelle couleur? — Blanche. — Vraiment, toute blanche? — Oui. » Or, M. Abignente savait que cette bouteille devait être blanche et rouge. « Il n'y a pas autre chose? — Une bouteille. — Mais vous l'avez déjà dit! — Une

bouteille. — Quelle bouteille? De quelle couleur? — Blanche et rouge, à dessins *biscornus*, avec un plateau et des verres. » Cette fois il s'agissait bien de la bouteille que connaissait M. Abignente. — Intrigués, les trois expérimentateurs coururent au piquet, et ils trouvèrent sur la table un miroir, la bouteille blanche et rouge et, chose étonnante, effectivement une autre bouteille blanche, que le sergent avait peu auparavant placée sur la table. M. Abignente regretta de n'avoir pas poussé l'interrogatoire de l'esprit plus loin; peut-être aurait-il encore fait mention du miroir. Il n'y avait pas d'inconscient en jeu ici, car la bouteille blanche s'était trouvée placée sur la table à l'insu de tous.

Quoi qu'il en soit des conclusions de M. Abignente, la preuve scientifique des faits supra-naturels se fera néanmoins, mais probablement pas par le moyen de la typtologie.

(Luce et Ombrà, 1<sup>er</sup> nov. 1902.)

### LE JEUNE MÉDIUM BELGE EDOUARD PIRSCH

E. Pirsch est un garçon de seize ans qui habite, avec ses parents, le hameau de Chevelipont (Brabant). Il est médium depuis trois ans et traite des malades. Il est intelligent, bien portant et travaille avec son père qui est un maître de carrières. Il emploie ses loisirs à étudier les langues. Il dit qu'il reçoit constamment des communications d'esprits, surtout d'un docteur de Serbie nommé Cyriot qui dicte des prescriptions d'herbestrès efficaces. Beaucoup de ces herbes n'existent pas en Belgique et on les fait venir de l'étranger. Le médium ne connaît rien de la médecine, d'ailleurs.

Pirsch écrit les messages en français et parfois avec écriture en miroir. Il montre des photographies qui représentent, selon lui, des mains d'esprits. La famille du médium prépare les herbes prescrites et les distribue gratuitement. Chaque dimanche la maison est pleine de malades et des séances ont lieu dans la soirée. Les médecins du pays sont loin d'être contents et le curé de la paroisse déclare le jeune Pirsch possédé du diable.

Un correspondant du *Daily Express* a assisté à une séance. « Nous nous assîmes, dit-il, autour d'une lourde table de cuisine; en tête de la table se trouvait le médium ayant devant lui un cahier de papier blanc et un crayon... Le président du groupe présenta gravement les visiteurs à Callon, qu'on suppose être l'esprit d'un voyageur décédé au Pérou, il y a environ quinze ans. Puis vint une pause, après quoi on entendit le médium qui écrivait avec une grande rapidité...

« Nous communiquâmes aussi avec un certain Pirot, qu'on nous dit être l'esprit d'un horloger de Montigny, décédé depuis quelques années. Avec son aide nous vîmes des boules lumineuses de couleurs variées, surtout rouges, qui flottaient dans la chambre. Pirot est surtout un esprit taquin qui écrit en wallon; il tambourine sur la table et joue de mauvais tours au médium. Quelquefois il se rend utile en remontant l'horloge de la maison.

« Après cela... la grande table de cuisine se mit à danser sur le dallage et finalement se lança par-dessus la cloison (qui séparait la pièce en deux), dans le compartiment à côté, où elle fut trouvée assez mal arrangée. On engagea un des journalistes qui m'accompagnaient, un homme grand et nerveux, à monter sur la table qui folâtra dans la chambre malgré son poids.

« ... Pirsch dit qu'en ces derniers temps, il a communiqué avec l'esprit de Zola qui a déclaré que c'est grâce à son influence que la revision du procès Dreyfus a été décidée (?) »

(*Le Messager*, 15 décembre 1903.)

### PRÉMONITION D'INCENDIE

En revenant un jour de la chasse avec un ami, M. Mackenzie, en raison du mauvais temps, au lieu de rentrer chez lui, descendit chez son ami. Ils allèrent se coucher vers 11 h. et demie du soir dans deux lits placés dans la même chambre. Peu après 2 heures du matin, l'ami de M. Mackenzie le réveilla en lui disant qu'il avait rêvé d'incendie. M. Mackenzie le

tranquillisa et l'engagea à dormir. Peu après l'ami eut le même rêve et réveilla de nouveau M. Mackenzie. Il était tellement impressionné qu'on décida de s'habiller à moitié et à faire le tour des bâtiments. On ne vit rien et on se recoucha. Mais voilà que l'ami fait le rêve une troisième fois, en le précisant : il s'agissait d'une meule de foin de son frère, située tout près de la ferme de celui-ci et brûlant par un bout. Cette fois on s'habilla, on prit du café chaud et on partit à cheval pour se rendre auprès du frère dont la ferme était éloignée de 5 milles et demi. Les deux amis s'arrêtèrent devant la porte de la ferme ; il n'y avait pas trace de feu, et déjà ils s'en retournaient sans avoir réveillé le frère, lorsque l'ami de M. Mackenzie exprima le regret de ne pas l'avoir réveillé, et à ce moment ils eurent *tous les deux ensemble* la vision du feu. Ils revinrent vers la ferme et appelèrent le frère. Tous trois ensemble, ils firent le tour des 13 ou 14 meules alignées et arrivèrent enfin à la principale, tout près des bâtiments. Le frère demanda où l'ami de M. Mackenzie avait vu le feu ; celui-ci désigna le point de la meule ; on l'attaqua avec une tige de fer, et aussitôt un pied et demi de foin tomba montrant un foyer d'où s'échappa aussitôt la flamme. Les deux frères appelèrent à l'aide le personnel de la ferme et M. Mackenzie alla vivement à la ville voisine chercher les pompiers. Toutes les meules brûlèrent et on eut beaucoup de peine à préserver les bâtiments.

(*Ligth*, 6 février.)

### UNE APPARITION A CALCUTTA

Il s'agit d'un fait dûment enregistré avec le sceau officiel du gouvernement anglais des Indes. Il est relaté par le R. Bouchier Wrey Savile, dans la préface de son livre intitulé : *Apparitions* (2<sup>e</sup> édit., 1880), comme il suit :

« Je dois à l'obligeance amicale de M. van George Sparker de Bromly (Kent) le récit du singulier fait que voici : M. Sparker m'a rapporté, en s'appuyant sur des documents sérieux, qu'un jour que son grand-oncle Joseph Cater siégeait dans la

salle du Conseil à Calcutta, M. Shakespeare se leva soudain, s'écriant : « Ciel ! voici mon père. » Toute l'assemblée vit la forme d'une personne inconnue traverser la salle et pénétrer dans une autre salle sans issue, où elle disparut.

« Ce qui attira surtout l'attention de l'assemblée, c'est que la forme était coiffée d'un chapeau de modèle extraordinaire, le « tuyau de poêle » de nos jours. Le gouverneur général des Indes fut si frappé de ce fait qu'il donna ordre de le consigner dans les archives, où on en trouverait sans doute encore la relation.

« Quelque temps après arriva un navire anglais qui apportait la nouvelle de la mort du père de M. Shakespeare et toute une cargaison de chapeaux de haute forme, les premiers qui furent introduits aux Indes. »

(*Het toekomstig leven*, 1<sup>er</sup> oct. 1902.)

### L'OISEAU MESSAGER DE MORI

Il s'agit d'un serin, le favori des infirmières d'un hôpital de Londres, dans une salle d'hommes. Un jour que la porte de la cage était ouverte, l'oiseau prit son vol et alla se placer à la tête du lit d'un des malades, et on eut beaucoup de peine à l'en faire partir. La même nuit, ce malade mourut. Une seconde fois, l'oiseau se trouvant délivré, fit le même manège et vint se placer à la tête du lit d'un malade; celui-ci mourut dans la nuit. Jusque-là on pouvait croire à une simple coïncidence, mais le fait se renouvela une troisième fois, et l'un des malades dit à la Sœur : « Vous voyez le lit où s'est placé l'oiseau ? Bon ! il partira cette nuit. » La Sœur se moqua de lui, d'autant plus que rien dans l'état du malade visé ne faisait croire à une terminaison fatale si rapide. Il mourut dans la nuit. A partir de ce jour, on prit soin que le serin ne sortit plus de sa cage. — C'est sans doute là un fait analogue à celui qui s'observe avec la chouette, le grand-duc, etc. Les oiseaux sont attirés par le fluide spécial émis par celui qui doit mourir.

(*Light*, 18 oct. 1902.)

*ANNONCE TÉLÉPATHIQUE DE MORT*

« Ma mère, écrit M<sup>me</sup> Maria Bloos, avait un frère unique qui mourut inopinément à Détroit, en Amérique, de la fièvre jaune. Peu auparavant, cet homme, encore jeune, avait envoyé d'heureuses nouvelles de sa santé. Mon grand-père, un forestier... vivait à cette époque en Westphalie. Un matin il se réveilla et entendit dans la pièce voisine, partant de la porte qui conduisait au corridor, un pas sourd comme celui d'une personne en chaussettes, se dirigeant vers l'horloge, placée sur une tablette, pour l'arrêter. Il sauta du lit, alla vers l'horloge et constata qu'elle était effectivement arrêtée, puis alla vers la porte qui était solidement close. Il se rendit alors dans la chambre où couchaient sa femme et sa tante... Il les trouva toutes troublées, assises dans leurs lits, et elles lui demandèrent s'il avait entendu les trois terribles coups : c'était comme si on avait entre-choqué des planches. A cette même époque, ma mère était en visite chez des amis. La même nuit elle entendit, vers six heures du matin, deux voix priant une litanie. Mécaniquement elle joignit sa voix, disant : « Priez pour lui. » Subitement sa main fut saisie solidement par une main glacée; elle eut de la peine à se dégager et épouvantée sauta hors du lit. Elle raconta aussitôt à ses amies ce qui venait de lui arriver et affirma qu'un des siens avait dû mourir. Le lendemain vint son père qui lui raconta ce qui était arrivé chez eux et exprima la crainte que son frère fût mort. Plusieurs semaines après seulement arriva d'Amérique la nouvelle qu'il était mort le jour et à l'heure où il s'était manifesté. »

(*Die übersinnl. Welt*, sept. 1902.)

*AVERTISSEMENTS FUNÈBRES PAR DES CROIX*

M<sup>me</sup> Bloos raconte ce qui suit : « Lorsque j'étais encore enfant, les décès dans la famille ne se produisaient pas inopinément; ils étaient souvent annoncés par les petites croix

mortuaires dans le linge, des semaines à l'avance. J'ai trouvé des croix dans mon linge, étant encore petite, comme l'annonce du décès d'un oncle. Une autre fois c'étaient des groupes de trois croix et dans l'espace de six semaines je perdis ma petite sœur et deux adultes de la famille. C'étaient toujours deux grandes croix et une petite. »

Le père de M<sup>me</sup> Bloos, le pharmacien Ditgen, à Obercassel, ajoute : « Les croix mortuaires se présentèrent dans ma famille pour la première fois lorsque j'étais pharmacien à Dülken, vers 1858. Elles étaient par groupes de trois dont les plus grandes pouvaient avoir trois centimètres de longueur. Comme j'étais occupé avec M. Zillessen... à les faire disparaître du linge, il se forma subitement sous nos mains une foule de petites croix. Ces croix, qu'aucun moyen chimique ne réussissait à faire disparaître, disparaissaient spontanément du linge quand les décès s'étaient produits. »

Ces croix étaient toujours très noires.

Les cas de ce genre se produisent assez fréquemment en Allemagne; en Styrie, ils ne sont pas rares.

*(Die übersinnl. Welt, sept. 1902.)*

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*



## VERS LES MATÉRIALISATIONS

---

### I

J'ai fait observer que trop souvent les expérimentateurs les plus opposés à la théorie spirite et à l'enseignement chrétien nous présentaient les faits observés, d'une manière incomplète et trompeuse. Ils rapportent volontiers *les commencements* des phénomènes, ils n'en font pas connaître la *suite* et la *fin*. On peut expliquer le commencement d'une manière scientifique, par des causes naturelles qui relèvent de la physique et de la chimie, mais la fin du phénomène prend souvent un caractère particulier, des formes nouvelles, il se produit avec des accidents imprévus qui en modifient profondément la nature et qui laissent voir l'insuffisance manifeste de l'explication scientifique.

A ne considérer que les débuts du phénomène, vous serez tenté de dire : Je reconnais que ce phénomène est extraordinaire, qu'il frappe l'imagination, que je n'en vois pas immédiatement la cause et la loi, mais je vois bien qu'une étude plus attentive me permettra de le classer, de le faire entrer dans la catégorie des phénomènes et des énergies de la nature, de le rattacher à des lois encore inconnues.

Mais, voilà que d'autres phénomènes qui ont une étroite connexion avec les phénomènes que je viens de constater se produisent. Ce ne sont plus seulement des lueurs et des flammes qui voltigent au-dessus de la tête du médium et des assistants, ce sont des personnages qui apparaissent. Le phénomène lumineux devient la matérialisation. Pour expliquer cette transformation il me faut d'autres causes et d'autres lois.

Il nous paraît intéressant d'étudier cette transition du phénomène lumineux à la matérialisation.

## II

M. Maxwell, malgré son scepticisme sur l'intervention des esprits, a su observer des faits avec une sagacité pénétrante. Il perd ses avantages dans les conclusions. Inconséquence ou timidité, il n'ose pas conclure, il laisse dans l'ignorance et le doute le lecteur déconcerté.

« Je me bornerai, écrit M. Maxwell, à indiquer ici que la pièce où nous tenions nos séances est éclairée par une très large fenêtre à trois corps. Les contrevents à claire-voie en étaient fermés, mais quand le gaz était allumé au rez-de-chaussée, dans une dépendance de la cuisine en retour d'équerre sur le jardin, une lumière faible pénétrait dans la pièce et éclairait les vitres de la fenêtre. Celle-ci constituait de la sorte un fond clair sur lequel, pour une moitié des expérimentateurs, se profilaient certaines formes noires.

« Nous avons tous vu ces formes, ou plutôt cette forme, car c'est toujours la même qui s'est montrée : un profil allongé, barbu, avec un nez fortement busqué. Cette apparition disait être la tête de John, qui est la personnification habituelle avec Eusapia. C'est un phénomène très extraordinaire. La première idée qui se présente à l'esprit c'est celle d'une hallucination collective. Il resterait à dire pourquoi elle se manifestait dans les conditions très spéciales que j'ai indiquées. D'ailleurs, le soin avec lequel nous observions ce curieux phénomène — et il me paraît inutile d'ajouter le calme avec lequel nous expérimentions — rend bien invraisemblable l'hypothèse d'une hallucination<sup>1</sup>. » (P. 136-237.)

John, c'est le nom que prend l'esprit qui répond toujours à l'appel d'Eusapia, et qui produit les phénomènes extraordinaires qui ont été si souvent constatés et rapportés. Qu'est-ce donc que ce John? C'est la question que nous posons aux

1. *Les Phénomènes psychiques*, par Maxwell, docteur en médecine, avocat en

expérimentateurs qui repoussent absolument toute intervention préternaturelle, toute action des esprits.

Voilà une entité qui se rend visible, qui parle, qui agit, qui secoue des chaises, des tables, des meubles, qui enlève un médium et le transporte avec sa chaise, sans dépense d'énergie, d'un endroit à un autre. Il a pris le nom de John, il produira même les phénomènes les plus étranges de lévitation. Il se fait voir ici, plusieurs fois, avec son profil allongé et son nez fortement busqué. Qu'est-ce donc que cette entité?

Il est réel puisqu'on a pu le voir, l'entendre, le toucher. Il est intelligent, car il répond aux questions qui lui sont faites avec la connaissance certaine de ce qu'il dit. Il a une puissance physique au-dessus de celle du vulgaire puisqu'il soulève comme un fétu les meubles et les tables, jusqu'au plafond, et qu'il sait manier des énergies que nous ne connaissons pas encore. Il sent, enfin, comme nous, il a de l'amour et de la haine, des sympathies et des antipathies.

Prétendre qu'il n'y a rien de réel dans ces apparitions si souvent répétées, et que tous les expérimentateurs sont toujours et ont toujours été dupes d'une hallucination, c'est se mettre en contradiction avec toutes les règles de l'expérimentation. Il est impossible de tenir pour hallucinés sept ou huit observateurs intelligents, de bonne foi, qui restent sur la défensive et qui étudient un phénomène avec la ferme intention de déjouer la ruse et l'erreur.

M. Maxwell<sup>2</sup> reconnaît avec raison que l'hypothèse d'une fraude est encore moins admissible : « La tête que nous apercevions était de grandeur naturelle, et atteignait une quarantaine de centimètres du front à l'extrémité de la barbe. On ne s'explique pas comment Eusapia aurait pu cacher dans ses poches ou sous ses vêtements un carton quelconque découpé. On ne s'explique pas davantage comment elle aurait pu extraire à notre insu cette découpe, la monter sur un bâton ou sur un fil de fer et la faire manœuvrer. Eusapia n'était pas endormie, elle voyait quelquefois elle-même le profil qui se montrait, et elle manifestait sa satisfaction d'assister, éveillée et consciente, pour la première fois, je crois, aux phénomènes qu'elle produisait.

« La faible clarté que répandait la fenêtre éclairée était suffisante pour que l'on aperçût les mains d'Eusapia : je n'ai pas besoin d'ajouter que ces mains étaient d'ailleurs tenues avec soin par les contrôleurs de droite et de gauche. Il lui était impossible de faire manœuvrer ces profils, s'ils eussent été fabriqués par elle.

« En effet, le profil observé paraissait se former au sommet du cabinet, à une hauteur de 1<sup>m</sup> 25 environ au-dessus de la tête d'Eusapia ; il descendait assez lentement et venait se placer au-dessus et en avant d'elle ; au bout de quelques secondes il disparaissait pour reparaitre quelque temps après dans les mêmes conditions. Nous nous sommes toujours assuré avec soin de l'immobilité relative des mains et des bras du médium et l'étrange phénomène que je relate est l'un des plus certains que j'aie jamais constatés, tant l'hypothèse de la fraude était incompatible avec les conditions dans lesquelles nous l'observions.

« Deux ou trois fois seulement le phénomène a paru légèrement lumineux ; il s'est formé le long des rideaux, du côté où se trouvait un de mes amis, M. de Pontaud et moi, une tache blanchâtre, laiteuse, visible pour tout le monde, au moins pour ceux qui étaient placés de manière à pouvoir commodément l'apercevoir. Cette tache a paru s'abaisser assez rapidement, et s'est évanouie au niveau de nos têtes. » (P. 137-138.)

M. Maxwel rapporte avec la même exactitude et la même prudence dans ses observations, qu'il a vu plusieurs fois, dans des séances différentes, des lueurs phosphorescentes, des mains lumineuses, une main très lumineuse qui monta rapidement à l'extérieur des rideaux, et alla saisir une sonnette qui avait été accrochée à un clou à environ 2<sup>m</sup> 50 de hauteur, une main et un bras nu jusqu'au niveau du coude qui toucha le sommet de la tête d'un expérimentateur placé en face de lui.

Il fut témoin un jour d'un phénomène plus intéressant qu'il rapporte ainsi : « Tout à coup, après la production de quelques lueurs très faibles et très mobiles, j'aperçus une ravissante figure de femme, pâle, les yeux levés au ciel dans

l'attitude de la prière. Les yeux et les cheveux étaient noirs ; la coiffure était formée par deux bandeaux égaux, dans le genre de celle qui était à la mode il y a cinquante ou soixante ans. La figure était enveloppée d'un voile blanc qui recouvrait la tête et l'encadrait complètement. La physionomie était très douce et d'une rare beauté. L'apparition paraissait légèrement lumineuse, d'un ton blanc laiteux.

« Elle se produisit au-dessus et à gauche du médium, à une assez grande hauteur près du plafond. La durée de cette apparition a été extrêmement courte... Je n'ai que très rarement obtenu ce curieux phénomène, mais cependant je l'ai observé nettement trois fois avec le médium dont je parle. » (P. 141.)

M. Maxwell avoue qu'il n'a jamais pu engager une conversation avec ces formes humaines, il serait plus exact de dire avec ces fantômes, mais que ces fantômes ont toujours déclaré aux médiums qu'ils étaient des esprits humains. « Ce qui rend cette unanimité particulièrement intéressante, c'est que l'un des médiums avec qui j'ai obtenu les plus beaux phénomènes d'apparences humaines n'est pas spirite le moins du monde. » (P. 146.)

## II

Tout observateur impartial reconnaîtra, sans doute, en présence des faits que nous venons de rapporter 1° que ces phénomènes sont réels; 2° qu'ils décèlent la présence et l'intervention *d'un autre*, c'est-à-dire d'une entité étrangère; 3° que, pour entrer en communication avec nous, cette entité se sert d'un fluide qui se dégage de nos nerfs, qui fait partie de notre organisme, qui est de nous; 4° que cette entité possède le pouvoir de condenser cette matière fluidique, de lui donner la solidité des corps et de produire avec elle des phénomènes physiques d'autant plus extraordinaires que l'agent est doué d'une plus grande puissance et de propriétés dont nous sommes privés.

Ces phénomènes sont réels, le nombre, la valeur morale,

la sincérité des expérimentateurs ne permettent pas de s'en tenir à l'hypothèse de l'hallucination. Ces phénomènes révèlent la présence et l'intervention d'une cause qui n'est pas nous, car nous voyons clairement, avec la même certitude, que ce n'est pas nous qui décrochons la sonnette, à deux mètres de hauteur, ce n'est pas nous qui produisons ces lueurs, ces têtes, ces visages auxquels nous ne pensons pas et qui provoquent notre étonnement; ce n'est pas nous qui faisons apparaître des mains brillantes et des bras nus jusqu'au coude. Sans le savoir et sans le vouloir, nous n'avons pas cette puissance, et nous serions fort embarrassés, à l'état de veille, en pleine possession de toutes nos facultés et de tous nos moyens, pour faire apparaître et rendre sensible à dix ou à vingt témoins la tête d'un ami disparu. La peur de la vérité nous jette quelquefois dans de ridicules erreurs.

L'entité mystérieuse qui produit ces phénomènes se sert d'un fluide émané des assistants. Les expériences de Reichenbach, de M. de Rochas et de bien d'autres ne nous permettent pas de douter de la réalité de ce fluide dont certains sensitifs ont pu voir la couleur et qui a été photographié.

Quelle est la nature de ce fluide? Quels sont ses rapports avec les rayons N, la force psychique, l'électricité? L'avenir nous le dira. Il n'est pas sage d'encombrer d'hypothèses le chemin qui conduit à la vérité. Mais ce fluide existe, il a des rapports profonds avec notre organisme, il est manié, quelquefois, dans ces expériences souvent dangereuses, par des entités dont M. de Rochas lui-même ne conteste pas la réalité.

Nous pouvons dire que l'existence de ce fluide et son action dans les phénomènes psychiques sont établies par une masse de faits et d'expériences de tout ordre, et, pour moi, je n'en doute pas.

Il me paraît également certain que l'entité qui se sert de ces énergies pour produire des phénomènes physiques si troublants nous est infiniment supérieure; elle connaît mieux que nous la nature et l'art de faire concourir les puissantes énergies de l'univers à l'exécution de ses desseins. Elle est

arrêtée et liée par une force supérieure, par la volonté de Dieu, comme le fait observer Bossuet. Mais ce n'est pas le moment de la faire connaître et de caractériser son intervention.

### III

Après avoir lu les expériences loyales rapportées par M. Maxwell, nous attendions des conclusions claires et fermes, ou, du moins, la discussion serrée des opinions diverses qu'elles ont soulevées. Vain espoir.

L'auteur nous dit : « Je n'ai évidemment aucune explication à donner. L'apparition de ces formes humaines soulève un problème beaucoup plus compliqué que les raps et les mouvements sans contact; et j'estime qu'on ne peut pas en aborder avec fruit l'étude actuellement. Rien ne m'autorise à considérer ces curieux phénomènes comme démontrant l'exactitude de l'hypothèse spirite : je leur soupçonne une cause autre que l'intervention de l'esprit d'un mort, mais, je ne suis pas encore en état de formuler une opinion raisonnée à cet égard. » (P. 138.)

M. Maxwell reconnaît, cependant, que des esprits élevés, indépendants de toute croyance religieuse, hardis jusque-là dans leurs négations, rompus aux recherches scientifiques n'ont pas hésité à formuler des conclusions qui permettent de résoudre le problème :

« Les membres les plus influents de la *Société anglaise de recherches psychiques*, Meyers, Sidgwick, Lodge, Nodgson, Hyslop, M<sup>lle</sup> Johnson, ont abordé ces études dans d'excellentes conditions d'observation et considèrent qu'ils ont été en communication avec leurs amis prédécédés. Je n'ai pas eu la même fortune et mes propres expériences tendent à me faire adopter une manière de voir différente. Il est très possible que ce soient mes collègues qui aient raison et moi qui aie tort. » (P. 150.)

Je ne veux retenir de ces conclusions des philosophes anglais que cet aveu : ces phénomènes contiennent une preuve sérieuse en faveur de l'existence d'un autre monde et de

communications encore mal définies pour la raison seule, entre ce monde et nous. Il est manifeste, en effet, pour tout homme de bonne foi, que, dans ces expériences troublantes, on reconnaît des effets intelligents produits par une cause intelligente, distincte de nous et des assistants.

Le moment n'est pas venu de porter plus loin nos conclusions sur ce point.

#### IV

Pour expliquer des phénomènes dont ils ne peuvent plus contester la réalité, les adversaires du surnaturel ont recours à des hypothèses invraisemblables que nous ne pouvons pas admettre. Et, ces hypothèses, quand nous les acceptons sous bénéfice d'inventaire, sont toujours à côté des faits observés, et ne les expliquent pas.

Tout ce que M. Maxwell écrit sur le champ de force créé par l'influx nerveux des assistants autour du médium et des expérimentateurs; tout ce qu'il dit d'une énergie libérée qui demeurerait dans une certaine mesure en connexion avec les centres nerveux supérieurs ou inférieurs, conscients ou inconscients; cette identification d'essence entre la force psychique et la force qui circule dans les nerfs, tout cela n'est pas prouvé. Aucune expérience ne le démontre, et nous pourrions rapporter des faits nombreux en opposition absolue avec ces théories. M. Maxwell ne nous paraît pas, d'ailleurs, bien certain de ce qu'il avance. Après avoir écrit : « Je ne me dissimule pas combien l'hypothèse que je viens de formuler est difficile à admettre », il ajoute : « Les choses semblent se passer comme s'il en était ainsi dans la plupart des cas. »

Rapprochez ces hypothèses des cas que l'on voudrait expliquer, soumettez-les au contrôle de l'expérience, et vous verrez clairement leur insuffisance.

S'il ne s'agissait que de quelques lueurs, de certains phénomènes physiques très secondaires, on nous permettrait, sans doute, de recourir à ces explications où la terminologie scientifique un peu trop prétentieuse cache l'insuffisance des



idées. Mais, c'est tout autre chose qu'il s'agit d'expliquer, ce sont des faits d'un ordre particulier.

Je ne parle pas encore des phénomènes si étranges de matérialisation qui remplissent aujourd'hui les revues spirites de France et de l'étranger, je reste au seuil de ces recherches, et je demande à M. Maxwell quel rapport il peut voir entre sa théorie du champ de force et les faits suivants, faits élémentaires dont il nous garantit l'authenticité.

« J'assistai à une séance dans l'après-midi chez M<sup>me</sup> Agullana. Elle était assise les mains sur un guéridon avec deux ou trois personnes que je ne connaissais pas. L'une de celles-ci est un propriétaire aisé habitant une commune voisine de Bordeaux; ce visiteur venait pour la première fois chez le médium, il avait été accompagné par un garde champêtre, ancien gendarme que je connaissais. M<sup>me</sup> Agullana dit tout à coup au visiteur nouveau : « Je vois quelqu'un qui dit être votre oncle; il est coiffé d'un béret, a la figure colorée, porte toute la barbe, il est roux, il fume une courte pipe; il a l'air d'être infirme du bras droit; il le porte replié sur sa poitrine. » Elle donna encore quelques détails. Le visiteur ne parlait pas, ainsi que j'ai eu soin de m'en assurer.

« Ces détails une fois donnés, le visiteur prit la parole et dit que si l'apparition vue par le médium était son oncle, il lui demandait d'indiquer comment on l'appelait en famille. La table se mit alors à dicter typtologiquement : Tonton-l-P.

« L'étranger fit alors connaître que M<sup>me</sup> Agullana lui avait donné le signalement exact d'un oncle à la mode de Bretagne mort depuis quelques mois, qu'à cause de ses habitudes de fumeur invétérées on appelait Tonton la Pipe. — Je connais quelques récits du même genre, et j'ai vu plusieurs personnes sincères qui ont été l'objet de faits semblables produits par M<sup>me</sup> Agullana. » (P. 148.)

J'ai donné le nom de phénomène élémentaire à ce fait. Il nous serait facile d'en citer un grand nombre que nous avons nous-même constatés, et contrôlés avec soin.

Le fait suivant est déjà plus important : « Le médium dont je parlais tout à l'heure, écrit M. Maxwell, a eu, à diverses reprises, l'impression qu'une personne décédée, inconnue

d'elle mais bien connue de moi, pénétrait dans sa chambre. L'apparition était précédée d'un bruit de pas se rapprochant, la porte paraissait s'ouvrir et la forme entrait.

« Elle s'asseyait au pied du lit, caressait le bras du médium et lui prenait la main. Le sujet a été très effrayé de ces visions qu'il considère comme hallucinatoires et il a fait son possible pour s'en débarrasser. Au bout de deux ou trois visites la forme a cessé de se montrer, à mon grand regret, car j'avais là l'occasion d'une observation du plus haut intérêt; certains détails de ses visions m'ont paru intéressants. La personne qui était censée apparaître avait une démarche très caractéristique... D'autre part, elle portait la barbe rasée d'une façon spéciale. La vision s'est montrée avec une courte barbe; vérification faite auprès du médecin qui a soigné mon ami, sa barbe n'avait pas été rasée dans les derniers temps de sa vie.

« Enfin, l'apparition manifestait le désir de dire quelque chose. Elle essaya de rassurer le médium effrayé, mais celui-ci se levait et allumait l'électricité avant que le fantôme pût s'expliquer. Or, à ce moment, un événement que j'avais intérêt à connaître se préparait. Cet événement s'est réalisé et l'apparition ne s'est plus montrée. C'est là un ensemble de circonstances de nature à éveiller l'attention. » (P. 147.)

Je suppose que vous soyez amené par une analyse sévère des faits rapportés et des circonstances, à reconnaître qu'il n'y a ni fraude, ni erreur, ni hallucination; que le médium dont la bonne foi est ici au-dessus de tout soupçon a vu réellement un fantôme entrer dans sa chambre, lui prendre les mains, sortir, avec un bruit de pas particulier, et qui éveille un souvenir précis dans l'esprit de M. Maxwell; que le phénomène a un caractère objectif, je vous défie d'en trouver l'explication dans la théorie des centres idéogènes, du champ de forces, de l'énergie libérée, etc.

Nous sommes en présence d'une catégorie de phénomènes qui ont été si souvent constatés qu'il n'est plus permis de les nier. Tout se passe comme si un être réel, intelligent, caché sous les apparences d'un fantôme apparaissait, et essayait d'entrer en communication avec nous, par la vue, par le

tact, par l'ouïe. Est-ce une apparence, est-ce une réalité ? Selon nous, et selon la vraie philosophie, c'est une réalité. Les considérations pseudo-scientifiques des matérialistes n'expliquent rien ; il est bien plus difficile de les admettre que de s'incliner devant l'enseignement lumineux de la théologie.

Élie MÉRIC.



## LES ANGES ET LES BÉATITUDES

(Suite.)

### IV. — La triple hiérarchie des Cieux.

La clef de ce mystère est la gradation de l'intelligence angélique.

Dieu a créé les cieux et l'univers pour les anges, pour les hommes et tout pour sa gloire.

Il a créé les anges et les hommes hors de son essence; mais non hors de lui, afin que par un retour très glorieux pour Lui, et très heureux pour ces créatures, les anges et les hommes, après avoir évolué dans la vie de la grâce divine, en arrivent à être unis à Dieu jusqu'à se trouver divinisés dans la vie de la gloire divine, sans toutefois rien perdre de leur personne et de leur être.

Il a créé l'homme en vue de combler les vides laissés vacants au sein des célestes hiérarchies par la défection et l'expulsion des anges damnés, ainsi que cela ressort des divines Écritures et des écrits unanimes des Pères. Nous dirions volontiers qu'après la chute des anges rebelles, Dieu a essayé dans l'homme d'une créature nouvelle; et que celle-ci s'étant également soustraite à son amour par une faute qui ne fut point irréparable, comme celle des anges, il a envoyé son Fils unique relever le coupable et l'amener à répondre à sa destinée. De là l'univers corporel, berceau de l'homme et confié aux anges, de là l'Incarnation et la Rédemption. — Ce ne sont pas des hommes que Jésus-Christ est venu sauver: c'est l'homme; et Il l'a sauvé! Et quoique fassent les démons de Lucifer, l'homme, conquête du Christ, est chrétien; l'homme de jour en jour rend au ciel son contingent

d'élus qui déjà innombrables louent Dieu dans la plénitude illimitée des chœurs angéliques, en attendant le jour de la résurrection où l'homme, un instant détruit en compensation du mal, sera reconstitué dans la réalisation du plan divin.

L'homme est libre, et Dieu ne se presse point, parce qu'Il est éternel.

Ici nous apparaît donc sous un aspect particulier la parenté divine qui rend frères, l'homme et l'ange. L'un et l'autre partagent une destinée identique et y coopèrent à l'aide des mêmes moyens.

Et l'on conçoit que l'ange assiste l'homme sur la terre dès lors que l'homme va compléter l'ange au ciel, en corps et en âme.

\*  
\* \*

L'homme se sanctifie sur la terre par les mystères d'une hiérarchie unique. Il consommera sa sanctification aux cieux entraîné par les anges dans les mystères d'une triple hiérarchie.

\*  
\* \*

Et ceci est aussi un mystère : Pourquoi faut-il-qu'il y ait au ciel trois hiérarchies distinctes énumérées et décrites par l'auteur « de la céleste hiérarchie » lui qui met son titre au singulier « *de cœlesti hierarchia* », et qui prouve dans le même ouvrage qu'une seule hiérarchie suffit à l'Église terrestre pour les hommes voyageurs ici-bas ?

Tâchons de rendre aussi compréhensible et aussi brève que possible l'explication extrêmement érudite que donne de ce mystère saint Thomas d'Aquin.

Il s'agit de nous rendre compte de l'existence et de la raison d'être de trois hiérarchies angéliques subdivisées chacune en trois ordres, ce qui fait en tout neuf ordres ; nous qui sommes accoutumés à voir les mêmes *mystères déifiant*s que ceux du ciel, se dispenser ici-bas par trois ordres seulement, constituant l'unique hiérarchie ecclésiastique.

L'armée des anges ne forme-t-elle donc pas un ensemble homogène pareil à l'ensemble de l'armée spirituelle des hommes ?

A cette question le saint Docteur doit répondre affirmativement pour ce qui est de la nature de ces esprits purs, puisque tous n'ont qu'une même nature, la nature angélique; mais si notre question porte sur la puissance de leurs facultés intellectuelles, il ne peut répondre que par la négative, attendu que comme nous avons eu l'occasion de l'étudier, la pénétration des anges varie nécessairement en proportion de leur perfection, et que la perfection angélique n'est pas la même pour tous les anges, dont chaque individu est, nous le savons, d'une espèce différente, tandis que chez nous tous les hommes sont d'une même espèce, l'espèce humaine.

La clef de ce mystère n'est autre que l'intelligence de créatures spirituelles qui ne sont pas toutes aptes à percevoir la vérité de la même manière, ni au même degré.

Comment les hommes perçoivent-ils la vérité; comment les anges la perçoivent-ils? — Y répondre, c'est résoudre la difficulté.

Nous savons à quoi nous en tenir sur les facultés intellectuelles; nous en avons amplement traité au cours de cette étude. Nous savons de même ce qu'est la vérité: c'est, pour nous, tout ce qui existe et c'est, de la part de Dieu, tout ce qu'il révèle à l'homme et aux anges. Dieu est vérité. Tout ce qui vient de Dieu est vrai. Nous savons de quelle manière Dieu communique la vérité à ses créatures et de quelle manière les créatures se la propagent entre elles. Cela se fait par les mystères déifiants; et nous savons que le principe des mystères déifiants est l'illumination spirituelle.

Toute créature intelligente ne possède ses facultés intellectuelles que pour saisir la vérité et la faire valoir: elle l'acquiert par l'intelligence; elle la met à profit par la volonté.

\*  
\* \*

Les anges conçoivent la vérité directement par l'esprit: ce sont des esprits purs. L'homme ne la perçoit qu'indirectement par l'intermédiaire de ses organes corporels.

Ce qui nous met déjà en présence d'une distinction assez

tranchée que pour indiquer la nécessité d'une administration hiérarchique spéciale pour l'homme.

L'homme à cause de l'obstacle relatif de ses sens en égard à la vérité, chose toute spirituelle, toute divine même, ne saurait être *illuminé* à la façon des anges.

Ajoutons que la manière de *discerner* la vérité est identique pour tous les individus de l'espèce humaine : l'homme ne discerne la vérité que dans les faits qui sont produits autour de lui — à tel point que sa science et sa raison tendent à n'admettre que le côté concret des choses et à rejeter tout ce qui ne se traduit point par le fait patent. — La vérité ne se dévoile à son esprit que dans des effets naturels dont les causes lui échappent, du moins en grande partie.

\*  
\* \*

L'ange, habitant de la surnature, l'ange esprit pur extrêmement subtil, discerne la vérité soit dans les *causes immédiates* de ces effets; soit dans les *raisons d'être des causes secondes*; soit enfin dans la *divine puissance* de celui qui est l'auteur de toute raison et de toutes causes.

Et, bien que chacun de ces esprits innombrables perçoive très distinctement ces causes, ces raisons et cette puissance, puisque tous, répandus partout, ils voient Dieu face à face, on doit néanmoins admettre dans leur aptitude à discerner la vérité des proportions basées sur leurs facultés intellectuelles, facultés qui, évidemment, nous l'avons assez prouvé, ne sont point les mêmes pour tous les anges.

D'un autre côté, il n'est pas moins évident que c'est dans les mêmes proportions que ces célestes intelligences reçoivent la vérité; l'illumination hiérarchique ne pouvant s'administrer avec une intensité égale à des esprits d'aptitudes diverses.

Ce raisonnement du docteur Angélique le conduit à conclure qu'il existe dans l'Église des cieux plusieurs genres d'administration de la vérité ou d'illumination spirituelle et par conséquent plusieurs hiérarchies.

Et il détermine le nombre de ces hiérarchies en groupant

toutes les aptitudes intellectuelles ou, en d'autres termes, toutes les intelligences célestes en trois catégories d'anges.

\*  
\* \*

Arrêtons-nous ici à une remarque importante qui nous empêchera de confondre deux choses bien distinctes qui ont leur principe dans une même faculté, dans la faculté intellectuelle de l'ange.

L'aptitude qu'a l'ange de saisir la vérité lui permet de saisir, du côté de la création, la science des choses créées qui sont autant de vérités; de saisir du côté du Créateur les mystères de l'illumination spirituelle qui sont également des vérités.

Confondre ces deux portées inverses de l'aptitude angélique reviendrait à confondre deux puissances qui ont entre elles beaucoup de connexité, et qui *se mesurent l'une par l'autre*; mais dont les tendances divergent entièrement.

Par sa science l'ange s'ingère dans l'univers; par sa sainteté il se porte vers Dieu.

Et il est exact que cette sainteté se mesure par cette science; attendu que l'érudition d'un ange est d'autant plus grande que les facultés intellectuelles de cet ange sont plus développées; lesquelles sont plus développées à mesure que l'ange est plus parfait — et plus l'ange est parfait plus aussi il est saint.

C'est pourquoi saint Thomas, partant de notre monde, estime la gradation hiérarchique des anges par la science qu'ils ont des choses créées; par leur pénétration intellectuelle en présence des vérités de l'univers, — sachant bien que c'est dans la même mesure que les esprits purs participent aux mystères déifiants.

\*  
\* \*

L'illustre docteur admet donc que si tous les anges sont d'espèces différentes, il en est parmi les espèces angéliques qui peuvent bien, à l'instar des espèces terrestres, se ressembler suffisamment pour être classées suivant des ordres



distincts et il préconise les neuf ordres célestes désignés par l'Écriture sainte.

Or l'existence de ces neuf ordres, auxquels nous devons croire puisqu'ils font partie du dogme catholique, est un fait qui est à lui seul assez concluant pour prouver la réalité de trois hiérarchies.

En effet les mystères déifiants sont au nombre de trois : purgation, illumination, unification. Une hiérarchie ne peut donc comprendre que trois ordres : un ordre purgatif, un ordre illuminatif, un ordre unitif.

Par conséquent nommer neuf ordres revient à désigner trois hiérarchies.

\*  
\*\*

Le docteur angélique va plus loin. Il prouve la *nécessité* de trois hiérarchies célestes.

Basé sur les facultés intellectuelles de l'ange, il étudie l'aptitude qu'ont les anges de discerner, de connaître, de comprendre les secrets de la création, de l'univers et de la nature ; et il en déduit les proportions selon lesquelles ces esprits étagés dans la gloire peuvent saisir la divine illumination.

\*  
\*\*

La création suppose évidemment trois procédés successifs qui, bien qu'entièrement enchaînés l'un à l'autre, sont cependant de trois catégories différentes.

Impossible de concevoir la création sans l'acte créateur calqué sur la divine raison des êtres préexistant en Dieu à l'état idéal.

L'action créatrice tire du néant l'univers et la nature.

Qu'est-ce que l'univers ? — C'est l'ensemble des mondes. Ce sont les astres, ce sont les cieux visibles au sein desquels agissent les influences des causes premières.

Qu'est-ce que la nature ? — C'est la vitalité d'un monde ; c'est l'opération de causes secondes aboutissant à des effets finaux.

\*  
\* \*

Nous autres, ici-bas, nous constatons ces effets : les compositions et décompositions de substances ; les attractions, le mouvement des eaux et de l'air, les phénomènes lumineux, caloriques, magnétiques, électriques ; la végétation ; la vie des animaux ; notre propre existence. Nous savons que tout cela a des causes immédiates. De ces causes nous surprenons çà et là quelques-unes, sans toutefois en saisir complètement le mystère et, souvent, sans oser jurer que ces prétendues causes ne soient de simples effets, mal connus.

A quelle distance ne sommes-nous donc pas de concevoir tout le secret des causes supérieures qui provoquent ces causes immédiates !

Quant à la cause incréée de toutes les causes, Dieu, nous n'avons pas la moindre idée de son essence.

N'en déplaise à l'orgueil de certains hommes d'étude qui prétendent tout connaître et pouvoir un jour tout expliquer, cette gradation de notre ignorance fait pressentir la gradation de la science des anges, de ces êtres purement spirituels qui ne se meuvent point comme nous dans le séjour mortel et éphémère d'effets passagers, mais qui habitent la surnature et les régions au delà de l'univers, le monde invisible des causes.

\*  
\* \*

Au plus haut des cieux une foule incalculable d'intellectuels non seulement voient Dieu, mais pénètrent son essence adorable au point de percevoir en son divin amour le principe détaillé de tous les êtres ; en sa bonté très sainte la possibilité de toute création ; en l'activité de sa puissance la réalisation de tout ce qui existe, de tout ce qui existera dans un avenir éternel.

Ceux qui puisent ainsi la science à la source infinie des choses, sont les esprits divins de trois ordres parfaitement intimes au Créateur, favoris de la cour céleste, membres du conseil de la sainte Trinité, ayant à leur tête le Roi lui-même, Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Leur titre est séraphins, trônes et chérubins. Ils sont au ciel ce qu'est ici-bas en tant qu'action belliqueuse l'état-major d'une armée lorsqu'il entoure l'empereur sur les collines : de là part le commandement qui fait agir en tous sens colonels, officiers, combattants.

\*  
\* \*

Tout le monde n'a ni le privilège, ni les capacités d'être admis aux rangs les plus élevés, et si le Tout-Puissant a su disposer partout les charmes d'une variété vraiment admirable, nous ne pouvons croire qu'il en ait privé les cieus.

Aussi y a-t-il là-haut des esprits plus multipliés que les précédents et qui sans avoir l'aptitude de pénétrer avec autant de capacité les secrets les plus intimes du Créateur, sont cependant capables de comprendre les mystérieuses lois décrétées par le Législateur de l'univers.

Nous avons nommé les dominations, les puissances, les forces ; les intelligences de trois ordres moyens saisissent, conçoivent et partagent les grandes causes premières. Situées en quelque sorte entre le Créateur et ses œuvres corporelles, ces intelligences sont destinées à faire valoir les plans généraux de la création, à régir l'univers par son côté céleste.

Leur chef principal est certainement saint Michel archange, généralissime des bataillons angéliques ; celui qui remporta dès l'origine la victoire décisive et chassa du ciel pour les précipiter au fond des enfers une multitude d'ennemis à jamais perdus.

\*  
\* \*

Terminent l'immensité des sphères spirituelles les principautés, les archanges, les anges, remplissant de leur présence les abords et la plénitude de la nature mondiale pour gouverner la terre et tous les globes sidéraux pris en particulier.

La faculté de comprendre et de vouloir chez ces esprits encore tout célestes, est loin sans doute d'égaliser celle des dignitaires qui les précèdent dans la gloire ; mais, elle surpasse tellement la nôtre qu'il nous est impossible d'en soup-

çonner la portée, et leur multitude ne le cède point au nombre des intelligences supérieures.

Ce sont ces anges qui fécondent les causes secondes afin de produire des effets et phénomènes naturels qu'étudie la science humaine.

\*  
\*  
\*

Voilà comment sont partagés les anges par rapport aux autres créatures et par rapport à la science qu'ils en ont.

Ils sont partagés de la même manière par rapport à Dieu et par rapport à l'illumination spirituelle qu'ils reçoivent de Lui.

Les trois ordres qui s'occupent spécialement de nous et de nos choses, forment la hiérarchie inférieure, laquelle reçoit l'illumination de troisième main.

Les trois ordres du milieu constituent la hiérarchie moyenne et obtiennent l'illumination de deuxième main.

Les trois ordres dont l'activité consiste à s'occuper spécialement de Dieu et à commander à tous les autres esprits purs composent la hiérarchie supérieure et sont illuminés directement par Dieu.

\*  
\*  
\*

La hiérarchie ecclésiastique participe en cela au privilège des esprits les plus sublimes : *Elle est illuminée directement par Dieu*, parce que sa nature étant tout autre que celle des anges, l'illumination ne peut lui venir des hiérarchies célestes avec lesquelles d'ailleurs elle n'a aucun rapport hiérarchique <sup>1</sup>. Inutile d'ajouter que l'illumination de la hiérarchie inférieure des anges est incomparablement plus lumineuse que l'illumi-

1. Ceci ne s'accorde pas avec l'enseignement de saint Denys, à qui est faussement attribué l'ouvrage déjà cité, où il est dit (ch. ix) que la hiérarchie inférieure des anges régit par illumination les « hiérarchies humaines ». — D'abord nous avons prouvé qu'il n'y a et ne peut y avoir qu'une seule hiérarchie humaine : la hiérarchie ecclésiastique. — Prétendre que les anges n'ont point de part officielle dans l'œuvre de notre sanctification et de notre illumination spirituelle serait nier leur principal ministère auprès de nous. Mais pour les raisons exposées ici, nous croyons pouvoir soutenir que voyageurs dans la voie de la grâce, nous ne recevons pas des anges, du moins directement, d'illumination dans le sens des mystères défilants, et que l'Eglise n'a avec l'Eglise du ciel aucun rapport hiérarchique proprement dit.

nation de la hiérarchie ecclésiastique; le moindre des anges ayant l'intelligence incomparablement mieux développée que le plus intelligent des hommes; et encore parce que pendant que l'homme reçoit l'illumination spirituelle sous des formes corporelles qui lui en cachent la splendeur, l'ange la reçoit en pleine clarté de l'esprit pur.

Alfred VAN MONS.

Pancsova (Hongrie).

(*A suivre.*)



## EXPÉRIENCES D'ATTRACTION A DISTANCE

SANS PAROLES NI CONTACT SUR DES SUJETS A L'ÉTAT DE VEILLE <sup>1</sup>



L'auteur de ces expériences est un lecteur assidu des *Annales des Sciences psychiques*. S'il les signe du pseudonyme *Pax*, c'est parce que la situation qu'il occupe ne lui permet pas, sans s'exposer à des désagréments, de les signer de son nom.

A vrai dire, ce compte rendu devrait plutôt porter le titre : *Attraction du fluide dit magnétique sur des sujets à l'état de veille* : 1° sans contact ou à distance et sans paroles ; 2° avec contact et sans paroles. Cependant, comme je veux faire ressortir surtout ce fait que je peux influencer mes sujets (qui peuvent être quelconques) à distance et sans les endormir, à l'aide du seul fluide magnétique dirigé par la volonté, j'ai adopté de préférence le genre de division indiqué plus haut ; et la forme de titres qui attire davantage l'attention.

Il y a à peu près un an je me trouvais seul avec M<sup>lle</sup> T..., jeune personne très nerveuse (peut-être hystérique, je n'en sais rien), âgée de vingt-sept ans. Depuis assez longtemps déjà nous avons essayé, en famille, à nos soirées d'hiver, de petites expériences très intéressantes avec contact et dont je parlerai à la fin de cet article. — Comme l'occasion s'y prêtait, l'idée me vint d'essayer une nouvelle expérience avec contact : c'était de faire écrire M<sup>lle</sup> T..., en lui appliquant les mains sur les omoplates. Cela me rappelait, d'assez loin, les

1. Cet article que nous empruntons aux *Annales des Sciences psychiques* nous paraît très important au point de vue des résultats obtenus. Si plusieurs expérimentateurs sérieux obtenaient ces mêmes résultats, on pourrait, peut-être, formuler quelques conclusions certaines qui éclaireraient ces questions.

médiums écrivains. Je réussis à lui faire former quelques lettres, même un mot assez difficile. Presque immédiatement je fus saisi par un coup *d'intuition*, et je lui dis : « Mademoiselle, placez-vous là, au milieu de la chambre, et soyez attentive; fermez les yeux et dites-moi ce que vous éprouvez. » Au bout de quelques secondes elle me dit : « Je sens que mon bras gauche se lève, comme quand vous m'appuyez sur les omoplates. » J'étais en effet placé à un mètre environ derrière elle, et, concentrant ma volonté sur l'idée de lui faire lever son bras gauche, ja faisais en même temps le geste de lui lever le bras avec la main droite à peu près comme si sa main eût été attachée à un fil invisible que j'eusse tiré en levant ma main lentement.

Il ne m'en fallut pas davantage : ma joie était au comble à cette découverte. « Soyez encore attentive », lui dis-je (elle est toujours éveillée, je ne l'ai jamais hypnotisée), et me plaçant en face d'elle à un peu plus d'un mètre, je concentre ma volonté sur l'idée de lui faire joindre les mains comme dans un geste de prière. Aussitôt, je décris le mouvement que je voulais lui faire exécuter, et ses mains, après un frémissement (très visible) dans les bras, se rejoignirent. Alors je lui dis : « Ouvrez les yeux. » Elle fut fort étonnée de me voir dans une attitude semblable à la sienne. C'était parfait ! De nouveau je lui recommande de fermer les yeux et je lui dis : « Soyez bien attentive; si vous sentez le *fluide* vous pousser : reculez; vous attirer : avancez; mais, ne marchez qu'autant que vous vous sentirez sous l'influence, sans jamais vous inquiéter de quoi il s'agit (c'est la condition nécessaire pour le succès, avec n'importe quelle personne intelligente). » Après cette préparation de mon sujet, je me mets dans un coin obscur de la chambre, à trois ou quatre mètres plus loin. Je concentre ma pensée sur le désir qu'elle vienne à moi, tout en faisant absolument comme le Dr d'Ardenne pour sa malade hypnotisée, c'est-à-dire en faisant, avec les mains jointes à la hauteur de sa tête et dans le geste de l'imposition, des mouvements d'attraction vers moi; puis en écartant les mains de chaque côté à la hauteur des épaules en faisant le mouvement des doigts pour attirer, comme on ferait sur l'eau pour attirer

à soi un objet qui ballotte à distance. Elle commence alors par être penchée fortement en avant, puis s'avance par à-coups et finit, au bout d'une minute tout au plus, par être dans l'endroit où je l'attirais. Alors, par voie de déduction logique, je la faisais aller d'un point à un autre de la chambre, elle fermant les yeux et moi la faisant avancer à l'aide d'un mouvement de la main droite, sans la toucher et placé à plusieurs mètres en avant ou en arrière. Je la faisais ainsi s'incliner en avant, en arrière, venir à moi, reculer; je la faisais tomber à genoux en lui plaçant les mains de la manière décrite ci-dessus à dix centimètres au-dessus de sa tête; alors elle sentait comme un poids formidable qui pesait sur elle et la forçait de plier les genoux. Je l'envoyais, par la pensée, chercher des objets qu'elle ne voyait pas, en me servant toujours de mes gestes dont elle ne pouvait se rendre compte non plus, ayant les yeux fermés.

Fait pour moi extraordinaire, j'arrivais à la faire manœuvrer sans la voir, à travers un mur, l'imagination seule me guidait; et, chose à noter, chaque fois que, par l'imagination, je la perdais de vue, mon influence cessait et elle me criait : « Je ne sens plus rien. » — La règle est, on ne l'a pas oublié, qu'elle ne doit se mouvoir que si elle se sent poussée par un fluide qui va de moi à elle et que l'habitude lui fait de mieux en mieux distinguer. Je voulais dans la présente expérience la faire venir à moi dans l'autre salle où je me tenais caché. Elle vint en effet. Elle a mis, il me faut l'avouer, au moins trois ou quatre minutes pour exécuter son trajet; mais enfin elle est venue tout droit (ne sachant pas où j'étais), poussée seulement par l'action que j'exerçais. Un mur épais se trouvait entre nous deux; de plus, elle avait deux portes à passer (elles étaient ouvertes) et elle avait les yeux fermés. Je puis certifier qu'elle a toujours gardé scrupuleusement ses yeux fermés; du reste, ces sortes d'expériences lui plaisent autant qu'à moi. Elle n'a certainement pas triché. Je le répète, je ne lui avais pas même fait entrevoir ce que je voulais. Ces expériences je les ai renouvelées par-devant témoins et si vous avez besoin de témoignages, je puis vous en fournir.

Voici pour mes attractions sans paroles ni contact. Mon



sujet M<sup>lle</sup> T... est éveillé ou à l'état de veille ; je ne l'ai jamais endormi, il est très nerveux, très intelligent, très attentif à reconnaître le fluide, car je dirais comme le Dr d'Ardenne (j'avais l'idée de vous envoyer le présent article quand le sien a paru) : Je me suis convaincu par moi-même que *quelque chose sort des mains et des yeux* et va affecter le sujet. La preuve, la voici : d'abord, le sujet peut être *quelconque, homme ou femme*, que l'on prend *hic et nunc* (cependant les jeunes personnes du sexe et les plus nerveuses sont *préférables* et celles-là absolument sûres). Ensuite, il faut que le sujet soit *intelligent* (c'est mieux), bien *éveillé et attentif* à sentir le fluide que je lui envoie et qui doit le faire agir sans savoir de quoi il s'agit. Dès que le sujet veut réfléchir, il s'auto-suggestionne et se trompe. Le sujet est une machine *flasque*, à l'état *passif* (neutre, pour ainsi dire) entre mes mains et (l'expression n'est pas trop forte) je rentre dans ses membres par mon fluide et il n'est plus alors que le prolongement de mon être. Pour bien réussir il faut avoir grande confiance en soi, et préparer son sujet d'après les quelques indications que je viens de donner. On ne fera jamais manœuvrer un sujet contre son gré, par exemple.

Après avoir instruit mon sujet déjà cité, sur la façon de s'y prendre pour me faire agir (d'après ce que je venais de faire), je me suis mis moi-même dans l'état requis et j'ai fort bien senti quelque chose qui m'envahissait et qui me faisait mouvoir : *Ça n'est pas une pensée, ça n'est pas une image ; c'est une force fluidique*, c'est quelque chose qui vient de l'opérateur qui est conduit par sa volonté, laquelle chose est *sensible*, et qui fait agir tout sujet qui veut s'y prêter. Que les lecteurs des *Annales* fassent les expériences comme moi et ils seront eux-mêmes étonnés.

Le sujet le plus en rapport de tempérament avec l'opérateur est le plus facile, — il y en a qu'on ne pourra (je dirai presque) jamais faire manœuvrer ou influencer. Ce qu'il faut bien connaître, pour être sûr de réussir d'une façon très concluante, c'est l'*art* de la *concentration* de la volonté, — de plus, l'*art* d'émettre le fluide de façon à en rendre le courant sensible.

Voici une expérience d'attraction à distance qui m'a un peu impressionné. C'était il y a à peu près trois mois : une jeune personne, M<sup>lle</sup> R... (permettez-moi de ne pas la nommer), vient me voir. On parle de ces différents phénomènes, Elle se lève et me dit : « Je veux bien me constituer votre sujet, pour voir. » J'accepte. Elle est nerveuse, intelligente et pas hystérique certainement. Après l'avoir préparée, je la faisais avancer, reculer même rien qu'avec *le regard*; alors je lui fis fermer les yeux et j'eus l'idée de la faire asseoir. Je préparais à son insu une chaise au milieu du salon sur le tapis. Je lui imposais les mains; et par un grand geste allant d'elle-même à la chaise, je spécifiais dans la concentration de ma volonté l'idée de la faire venir s'asseoir; elle avait près de trois mètres à faire, et les yeux fermés. Après ce geste impératif, je me mis les mains derrière le dos et, des yeux seuls, je faisais les indications du chemin à prendre. Elle vint à soubresauts, comme en glissant, puis aussitôt, debout près de moi, ayant la chaise bien derrière elle, elle tomba comme une masse sur la chaise, ainsi que le ferait une personne qui se trouve mal. Je fus *très surpris*, pour ne pas dire *plus*. Elle m'expliqua qu'elle avait senti comme un poids sur elle et comme quelque chose qui, la saisissant par la taille, la forçait de s'asseoir. Elle m'a juré qu'elle n'avait aucune idée préconçue sur ce que je voulais lui faire faire, et qu'elle a eu l'impression qu'elle était jetée par terre : « Heureusement, dit-elle, que la chaise s'est trouvée là. »

Je puis aussi affirmer qu'il n'est pas besoin de geste de mains, que les yeux suffisent. J'ai fait lever les bras, avancer les jambes, avancer et reculer le sujet, rien qu'au moyen du *regard*, en concentrant ma volonté comme le D<sup>r</sup> d'Ardenne; mais moi, je n'endors pas mes sujets, je me contente de les *préparer*, tout simplement.

Maintenant, pour donner plus de poids et d'authenticité à mon récit, je puis vous dire que j'ai fait ces expériences, et en partie toutes celles que je vais encore relater, en la présence (et pour le convaincre) du sympathique et très intelligent D<sup>r</sup> Robin, de Saint-Hilaire-de-Villefranche, ex-interne et élève du célèbre D<sup>r</sup> Pitres, de Bordeaux. Et ce n'est que parce que

ces petits amusements scientifiques le surprenaient, que j'ai cru qu'ils valaient la peine d'en parler.

**Expériences (antérieures) sur l'action du fluide dit magnétique avec contact mais sans paroles sur des sujets à l'état de veille.**

Comme c'est par une suite de déductions logiques que j'en suis arrivé à une expérience d'attraction ou d'action à distance, il est juste que j'indique quelle voie m'y a conduit. Les ouvrages qui touchent de près ou de loin à cette matière sont encore assez rares, et ce n'est que depuis deux ans au plus que j'en ai en ma possession. Il me faut l'avouer aussi en passant, je suis très heureux de me trouver en compagnie et en bonne compagnie, bien qu'il me répugne assez de lire les écrits d'hommes certainement intelligents, qui nient le surnaturel. C'est toujours la même chose, on oublie que la vérité est entre les deux extrêmes. Pendant un temps on mettait le bon Dieu et le diable partout et maintenant, c'est trop tout le contraire.

C'était pendant l'hiver, en 1901 ; un de mes amis, très intelligent, vint me voir un jour et me proposa de m'emmener passer la soirée chez lui. Il avait un sujet très intéressant à me montrer, me disait-il : en lui appliquant les mains sur les omoplates, il lui faisait mouvoir les bras, lui faisait prendre (les yeux fermés ou ouverts) des objets désignés à l'avance par les spectateurs, dans n'importe quel endroit de la maison, en le faisant avancer devant lui et lui tenant toujours les mains appuyées sur les omoplates. Ami du merveilleux et sans parti pris, je le suivis et, après dîner, il me conduisit chez ses amis où se trouvait ce sujet : un jeune homme de dix-neuf ans, fort mais nerveux.

On était prévenu sans doute dans la famille, car personne ne se trouva surpris lorsque mon ami proposa de faire sa petite expérience devant moi. Voici comme il procédait : on envoyait le sujet dans la chambre voisine, on fermait la porte sur lui pour qu'il n'entende pas ce qu'on dirait ; alors ceux qui étaient

présents et qui désiraient voir et se rendre compte, désignaient un objet à prendre entre un certain nombre, sur une table, et d'accès facile. On faisait entrer le sujet et mon ami lui faisait fermer les yeux à peine entré dans la salle ; puis, lui appuyait les mains sur les omoplates et l'expérience commençait. Alors on voyait s'avancer doucement le sujet vers la table, toujours suivi par mon ami en contact avec lui, puis un de ses bras se levait et sans hésitation aucune sa main s'avançait vers l'objet, le saisissait et le présentait à celui qui préalablement avait été désigné pour le recevoir. On recommença à plusieurs reprises et tout réussit très bien. Le sujet ne sait pas où il va (il a les yeux fermés), on lui fait tourner le robinet d'une fontaine, se laver les mains en règle, etc. On le fait monter sur une chaise et décrocher un objet suspendu, puis le porter à un endroit désigné : c'était étonnant et satisfaisant. Doué d'un esprit observateur, assimilateur et très déductif, ceci m'impressionna fort. Je dus me soumettre aussi à l'expérience, mais je ne suis pas un bon sujet parce que je veux toujours me rendre compte, et il ne le faut pas, comme je l'ai découvert depuis.

On se retira, et arrivé chez moi, à quelques jours de là, je me mis à essayer l'expérience (*fabricando fit faber*) et avec plusieurs personnes très nerveuses de mes amis je réussis aussi, bien plus vite, même plus parfaitement que mon ami ; nous passions ainsi des soirées très intéressantes. D'abord c'était aussi à prendre des objets sur des meubles et à les porter juste à une autre place, l'opérateur suivant toujours le sujet et lui appuyant légèrement les mains sur les omoplates ; puis on essaya des choses plus difficiles. Une des aimables personnes qui étaient venues passer la soirée chez moi étant très apte à être impressionnée, on la choisit comme sujet. On la fit sortir de la salle, puis, sans qu'elle puisse ni voir ni entendre, on décida de lui faire prendre sous des livres et d'autres boîtes, une boîte de dragées. Il y en avait d'une sorte qu'elle n'aimait pas, on conclut qu'elle devait prendre la boîte de la main droite, la placer fermée dans la gauche, l'ouvrir de la droite, poser la couverture à telle place, — tout ceci les yeux fermés, — puis que, les yeux ouverts, elle pren-

drait la dragée désignée (une de celles qu'elle n'aimait pas), puis, qu'elle la porterait les yeux fermés à la bouche d'une des personnes présentes et choisie aussi à l'avance. On fit entrer le sujet et je lui recommandai de fermer les yeux, et, sans hésitation aucune, elle exécuta chacun des mouvements attendus par l'assistance émerveillée. Détail typique : arrivée à la dragée, — la boîte était pleine, — je lui fis ouvrir les yeux. Sa main hésite, elle avance, elle recule et finalement elle se récrie : « Puisque je ne l'aime pas, celle-là ! — Si vous ne l'aimez pas, à votre guise, prenez-la quand même, si c'est celle-là que vous devez prendre, et fermez les yeux. » Elle prend alors la dragée, et la porte, les yeux fermés, directement dans la bouche de la personne désignée pour la recevoir.

J'ai fait avec la jeune personne dont j'ai parlé plus haut, M<sup>lle</sup> T..., plus nerveuse encore, je crois, plusieurs autres expériences, très *curieuses* à mon avis. Un soir chez elle, devant mon ami G... émerveillé, j'ai joué aux échecs avec son père, en faisant fermer les yeux au sujet et en lui appuyant les mains sur les omoplates, me servant de ses mains comme des miennes et *j'ai gagné la partie*. Elle connaissait à peine la marche des pions, de plus elle fermait les yeux. Elle manœuvrait les pièces comme si elle en eût connu la marche et si elle eût eu les yeux ouverts. Mon *ami la surveillait*, cela va de soi. Ensuite devant mon ami qui, lui, n'avait pas essayé ce tour de force, je pris la *canne* du père de cette jeune personne, je la lui *appuyai* sur la main gauche *ouverte* et je lui fis, par ce moyen, exécuter les *yeux fermés* un mouvement en arrière pour aller chercher avec sa main droite un objet placé derrière elle et désigné d'avance à son insu. — Je la conduisis au piano les yeux fermés et je lui fis jouer, en lui appuyant légèrement les mains sur les omoplates, me servant de ses mains à elle comme si elles eussent été miennes, je lui fis jouer des notes convenues et désignées par mon ami à mesure que je devais les faire jouer ou, pour être mieux compris, les jouer avec les mains de M<sup>lle</sup> T... : une seule ne fut pas bien appliquée, c'était très curieux. — Je vous ai déjà dit que j'écrivais, mais très difficilement, de cette façon. Je

lui ai fait, par le même procédé, tourner le bouton d'une lampe pour *baisser* la mèche, allumer une bougie sans la voir, et l'éteindre en *soufflant* dessus (*sic*) en présentant la flamme à la hauteur de sa bouche. Mais j'explique le fait de *souffler* par une idée qui pourrait être inspirée au sujet par le fait qu'elle avait la lumière en face de la bouche et tout près. J'ai fait monter aussi le sujet sur une chaise, je l'ai fait mettre à genoux, étendre les bras en croix, puis rejoindre les mains dans l'attitude de la prière, puis s'asseoir et délayer ses chaussures, comme pour se mettre au lit. Cette petite scène et chacune des autres étaient *convenues* à l'avance entre les aimables spectateurs, le sujet seul ignorait ce qu'on avait décidé. Mais c'est assez sur ce sujet : finalement c'est à peu près toujours la même chose, et qui réussit bien un de ces jours, peut les réussir tous. Pour cela il est *mieux* d'avoir un sujet *sensible* nerveux. Cela fatigue l'opérateur et engourdit les bras, surtout les poignets. La fatigue peut se comparer à celle des médiums et des assistants dans les séances du spiritisme dont parle M. Maxwell, par exemple. C'est bien un *fluide* qui se dégage, et la personne que l'on fait agir ainsi est bien le prolongement de la propre personne de l'opérateur.

PAX.

---

# L'od, les rayons N et les effluves humains

(*Journal d'études psychologiques.*)

Avant de reprendre le sujet, abordé dans notre article de février dernier, il nous paraît indispensable de dire un mot de ce fluide spécial auquel le baron de Reichenbach donna le nom d'*od*, tant il est probable, ainsi que le dit M. le colonel de Rochas, que l'*od* et les rayons N — et nous ajouterons, la photographie des effluves humains — comprennent beaucoup de radiations communes.

Qu'est-ce donc que l'*od*? D'après M. de Rochas<sup>1</sup>, « les études méthodiques, faites depuis quelques années, ont conduit à admettre l'hypothèse de l'existence d'un fluide analogue, sinon identique, au fluide nerveux, répandu dans tout le corps charnel et servant d'organe de transmission entre lui et l'âme pour les actes sensitifs et moteurs. Ce fluide occupant la même portion de l'espace que le corps charnel dont il serait par conséquent la forme, constituerait le corps fluide dont tous les grands philosophes de l'antiquité ont professé l'existence. Comme la chaleur animale, il rayonnerait hors de la surface cutanée, mais surtout par les organes des sens et les extrémités. Dans les conditions ordinaires, il ne serait point perceptible pour la majorité des hommes. Quelques-uns cependant, plus impressionnables, pourraient le ressentir; d'autres le projetteraient avec une intensité telle qu'il affecterait alors, sous des formes diverses, les sens du vulgaire.

« Une des propriétés essentielles et caractéristiques de cet

1. Voir : *Les frontières de la Science* (1<sup>re</sup> série), par Albert de Rochas, en vente à la Librairie spirite (prix : 2 fr. 50). Les lecteurs que ces études intéressent, consulteront avec fruit cet important ouvrage, ainsi que les *Phénomènes odiques*, du même auteur, et dont la *Revue* publie actuellement la préface.

agent subtil, qui semble se nourrir et se renouveler par les sécrétions du cerveau comme le cerveau et le reste du corps se renouvellent par les aliments, est d'obéir à la volonté, aux ordres de l'âme. »

Un médecin écossais, Guillaume Maxwell, décrit le premier, dans un livre publié en 1679 : *De medicina magnetica*, les propriétés des « rayons corporels qui s'échappent des corps humains et dans lesquels l'âme opère par sa présence en leur donnant l'énergie et la puissance d'agir ».

Un siècle plus tard, un médecin autrichien, Antoine Mesmer, reprenant une partie des idées de Maxwell, les vérifie et constate l'existence d'un fluide universellement répandu qui se manifeste particulièrement dans le corps humain par des propriétés analogues à celles de l'aimant, d'où le nom qu'il lui donne de *magnétisme animal*.

A leur tour des idées de Mesmer sont développées par deux de ses élèves : le général Puységur, qui fait connaître le premier l'état de *somnambulisme* et remet en honneur l'hypothèse du corps fluide ; et le capitaine de Montravel, qui est amené par ses observations et par les révélations d'une de ses somnambules à admettre un sixième sens tenant à la fois de l'âme et du corps et à revenir, lui aussi, à l'hypothèse du corps fluide qu'il formule ainsi : « Ce sixième sens est cependant matériel, et c'est ce qui me fait regarder l'homme comme étant composé de trois parties bien distinctes : l'homme intellectuel, immatériel qui est l'âme ; l'homme intérieur, le sixième sens, l'instinct, et, si l'on pouvait parler ainsi, l'âme matérielle ; et enfin l'homme purement matériel ou le corps tel qu'on l'a connu jusqu'à ce jour, c'est-à-dire la machine agissant au moyen des cinq sens connus. »

Deleuze, aide naturaliste au Muséum, dans son *Histoire critique du magnétisme animal*, publiée en 1813, écrit ceci : « La plupart des somnambules voient un fluide lumineux et brillant environner leur magnétiseur et sortir avec plus de force de sa tête et de ses mains... Ils reconnaissent que l'homme peut à volonté accumuler ce fluide, le diriger et en imprégner diverses substances. Plusieurs le voient non seulement pendant qu'ils sont en somnambulisme, mais encore



quelques minutes après qu'on les a réveillés; il a pour eux une odeur qui leur est agréable, et il communique un goût particulier à l'eau et aux aliments. »

Vers 1840, le Dr Charpignon, à Orléans, et le Dr Despine, à Aix-les-Bains, reprenaient les expériences de Montravel et faisaient distinguer par leurs somnambules le fluide magnétique humain du fluide électrique et du fluide magnétique de l'aimant.

C'est à cette même époque que Reichenbach, docteur en philosophie, géologue et chimiste, faisait des milliers d'expériences en Autriche sur les propriétés physiologiques et physiques de ce qu'il appelait l'od. « Esprit très observateur et très sagace, dit M. de Rochas, il avait remarqué l'influence exercée sur le système nerveux de certaines personnes par un grand nombre de radiations émanant, soit de substances inertes qui présentent, comme l'aimant et les cristaux, des molécules nettement orientées, soit d'organismes vivants tels que les végétaux et les animaux. Il les étudia avec méthode, classa sous le nom générique d'od toutes celles qui produisaient les mêmes effets sur les sensitifs et essaya de les définir en comparant leurs actions avec celles des autres forces déjà connues. » Et voici à quelle conclusion il arriva : « Puisque l'od possède le pouvoir moteur, et par suite vient s'ajouter aux dynamides de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme, de la lumière, il a sa place marquée au milieu de ces dynamides. Puisque l'od se rapproche davantage du principe vital et pénètre plus intérieurement dans l'être vivant, qui lui doit le dualisme, il doit occuper dans la nature, qui en est tout imprégnée, une place plus élevée que celle des autres dynamides connus, quels qu'ils soient. *Il y a de puissants motifs pour le considérer comme appelé à constituer le dernier et le plus élevé des termes de la série qui rattache le monde des Esprits à celui des Corps.* »

Dans le même ordre de recherches, Reichenbach eut pour successeurs, en Angleterre, le savant et célèbre électricien Varley, qui obtint des preuves aussi nombreuses que décisives sur l'existence des flammes odiques émanées des corps magnétisés, des cristaux et des êtres humains; en France,

MM. Durville, Dr Chazarain et Dècle, enfin le Dr Baréty, qui, sans connaître les travaux de Reichenbach pas plus que ceux des anciens magnétiseurs, fit les mêmes observations et arriva aux mêmes conclusions qu'eux sur l'existence et la réalité d'une force qu'il appela *force neurique* ou *neuricité*.

En 1892, M. de Rochas entreprit, dans un des laboratoires de l'École Polytechnique, avec un des répétiteurs de l'École, une série de recherches, qui eurent pour résultat de leur démontrer la réalité de l'effluve, perçu réellement par la voie de l'œil comme tout autre phénomène lumineux.

Enfin, nous arrivons aux expériences d'enregistrement de l'effluve humain ou force psychique par la photographie. — Citons parmi les expérimentateurs, qui tous s'occupaient ou s'occupent encore de magnétisme animal, mais qui tous vraisemblablement ignoraient les travaux importants de Reichenbach, MM. Darget, David, Majewski, Dr Luys, Dr Baraduc, Dr Gustave Le Bon et A. Bouvier, de Lyon. Leur procédé consiste dans l'immersion, pendant un temps plus ou moins long et dans l'obscurité, des doigts dans un bain photographique révélateur, quelquefois encore dans le simple contact des doigts ou d'autres parties du corps avec la surface du liquide, ou enfin dans la disposition d'une plaque photographique sensible à faible distance des organes dont on veut fixer les productions fluidiques. L'action photographique, mais sans interposition d'aucune lentille, est donc ici parfaitement établie.

Bien différent est le procédé de MM. Charpentier et Blondlot, qui font usage, pour mettre en évidence l'existence des rayons N, d'un écran enduit de platino-cyanure de baryum, et placent sur cet écran un morceau de sulfure de calcium phosphorescent ou de sel de radium et promènent ce dispositif le long du corps ou des organes à explorer. L'écran s'éclaire alors d'une lumière plus ou moins vive, et qui, nous l'avons entendu dire, n'est pas toujours nettement perçue par tous les expérimentateurs.

Parlons maintenant des photographies obtenues par M. le commandant Darget. Sa première photographie fluidique date de 1883. Ses études sur le magnétisme animal l'avaient porté

à penser que le corps humain dégageait des vibrations pouvant modifier les vibrations de la lumière et que, par conséquent, la plaque photographique en porterait l'empreinte. Il se rendit chez un photographe et obtint la réalité de sa conception. Puis, il n'y pensa plus jusqu'au jour où la rencontre du Dr Baraduc l'amena à se livrer à des expériences suivies. Ses premières radiographies de la pensée remontent au mois de mai 1896; et, depuis cette époque, il n'a cessé d'en produire un grand nombre, en appelant sur ses travaux l'attention des savants et du public. Des comptes rendus ou des appréciations favorables de ces travaux ont paru dans un grand nombre de publications : dans la plupart des revues ou journaux spirites français ou étrangers, dans la *Nature*, la *Science française*, dans l'*Éclair* du 29 juin 1897, la *Libre Parole* du 25 août même année, les *Débats* du 27 janvier 1898, la *Fronde* du 22 mars 1899; dans différents ouvrages; *Les grands horizons de la vie*, de La Beaucie; *L'âme humaine, Différences graphiques des fluides*, etc., du Dr Baraduc; *Science et foi*, par Mansuy; *Physiologie psychique*, du Dr Dupouy. En même temps, quelques-unes des plus remarquables photographies étaient publiées à l'appui des citations faites. Le *Journal* en exposait pendant trois mois dans sa salle des dépêches. Le Dr Encausse (Papus) a fait trois conférences avec projections des clichés de M. Darget. Ce dernier en a fait trois lui-même à Paris dans les mêmes conditions.

Parmi les photographies que M. Darget a données à la bibliothèque de Tours, il y en a plusieurs qui représentent des formes mentales de la pensée que le commandant a obtenues en mettant, pendant quelques minutes, une plaque au-dessus de son front en pensant fortement à la figure de l'objet qu'il voulait imprimer sur le cliché. Il a graphié également le fluide émis par les animaux et les végétaux.

Nous avons nous-même sous les yeux quelques-unes de ces photographies qui présentent des radiations des doigts ou de la pensée, radiations très sensiblement différentes suivant l'état de la pensée ou des nerfs de l'opérateur au moment de l'opération.

En voici une très curieuse qui représente bien nettement

une canne reposant sur deux sortes de coussins noirs séparés par un intervalle clair. Les deux bouts de la canne sont dans l'ombre mais se détachent aussi bien que le milieu sur le fond clair, et le bec recourbé fait saillie dans une auréole claire qui entoure l'une des formes noires ressemblant à des coussins. Le commandant a obtenu cette photographie en regardant un cliché dans le bain révélateur et en pensant fortement à sa canne qu'il venait de regarder à la lumière rouge de son cabinet noir, pendant 10 minutes. On peut objecter, il est vrai, que, dans ce cas particulier, l'œil de l'opérateur, ayant enregistré l'image de la canne, a joué le rôle d'un appareil photographique. Cette thèse est bien connue et a été, s'il nous en souvient bien, soutenue par J. Claretie dans un de ses romans les plus attachants. Il y est question d'un assassinat mystérieux, dont l'auteur n'est découvert que grâce à ce fait que les traits de son visage sont restés fixés sur la rétine de la victime. Mais quelle que soit l'explication que l'on donne, le fait n'en reste pas moins très curieux et digne d'observation.

Nous avons eu l'occasion de parler des photographies d'effluves obtenues par M. Majewski. Elles remontent à l'année 1896, et il les a poursuivies avec persévérance, tantôt seul, tantôt avec le concours de M. David, sous-directeur de la manufacture des Gobelins, ignorant bien entendu les travaux similaires de M. Darget comme ce dernier ignorait les siens. Dernièrement il faisait de nouvelles expériences et, sur notre demande, il nous adressait à ce sujet une lettre, dont nous croyons devoir citer les principaux passages :

« J'ai fait de nouvelles expériences en présence de savants et de personnes des plus distinguées et des plus honorables, au nombre desquelles je suis autorisé à citer MM. le Dr Fink, Matisse, Roux-Delille et Sandoz, ce dernier, collaborateur du célèbre abbé Kneipp. J'ai eu recours, dans ces expériences, à mon procédé habituel qui consiste à mettre une plaque sensible au gélatino-bromure d'argent dans un bain révélateur d'hydroquinone (au 10 du 1.000), et à placer la face palmaire de la main sur le côté lisse de cette plaque opposé au gélatino-bromure, de façon que la main soit légèrement mouillée par

le liquide révélateur... Ce bain a été changé à 40 degrés centigrades, et nous avons expérimenté à 39 pour un temps de 10 minutes. Le cliché quoique bien réussi était trop noir, la température étant trop élevée. A la température ambiante la pose est ordinairement de 15 minutes, ce qui donne des clichés très nets. Mais, pour parer à l'objection de l'action calorifique, j'ai préféré chauffer le bain à 39 degrés, température plus que suffisante. Nous avons fait trois poses, dont deux parfaitement réussies. Une contre-expérience — ainsi que vous me l'aviez conseillé — a été aussi faite. Nous avons mis une plaque photographique dans le révélateur à la température ambiante et placé une vessie, remplie d'eau chauffée à une température de 50 degrés, sur le côté lisse de la plaque déjà immergée dans le liquide, et nous avons obtenu avec une pose plus prolongée des effets non pas absolument identiques mais analogues à ceux de l'expérience avec la main. — Il faut donc convenir avec sincérité que de plus amples études sont nécessaires.

« Cependant, je dois dire que nous avons pu nous rendre compte déjà que, dans les expériences faites avec un homme bien portant, d'un tempérament nerveux, les fluides subissent des variations quelquefois très sensibles que l'on peut attribuer à la température physique ou morale, tandis que dans toutes les expériences faites avec une main de caoutchouc, les effets obtenus ne varient jamais. Néanmoins je pense que même au point de vue de l'action calorifique la question mérite d'être étudiée.

« Pour continuer cet ordre de recherches, je suis en train de construire ou faire construire deux appareils très délicats et très minutieux dont je vous donne un dessin. J'espère, par cette innovation, contribuer à jeter une nouvelle lumière sur la question. Je vous tiendrai au courant des résultats. »

Rappelons à ce sujet qu'à la suite des expériences faites par le Dr Luys et que celui-ci avait portées devant la Société de biologie, M. Yvon montra à cette même société des photographies reproduisant identiquement les « auréoles digitales » enregistrées par M. Luys. Seulement au lieu d'une main

vivante, M. Yvon avait appliqué sur les plaques révélatrices les doigts de la main d'un cadavre.

Ces radiations étaient-elles bien identiques? N'étaient-elles pas plutôt simplement analogues?

Avec les rayons N, l'intensité du phénomène lumineux serait directement proportionnelle à la somme d'énergie musculaire ou nerveuse dépensée, d'où il résulterait qu'on n'obtiendrait aucune radiation si l'on opérait sur un cadavre. Mais nous croyons savoir que les expériences sur les rayons N répétées à Paris par des savants n'ont pas donné des résultats tous parfaitement concluants, — du moins en ce qui concerne le corps humain. — D'autre part, si l'on s'en rapporte aux observations de Reichenbach, l'action chimique, qui se produit à l'infini dans notre organisme sous forme de digestion, respiration et décomposition, est une source d'od. La chaleur et l'électricité produisent également des effluves odiques.

Il y a quelques années, le Dr Narkiewicz Iodko, membre de l'Institut de Saint-Pétersbourg, se servant de l'électricité comme excitateur de l'organisme, photographiait les radiations produites le long des doigts du sujet et sur ceux des personnes qui se trouvaient dans le voisinage de ce dernier.

De ces expériences on peut rapprocher les intéressantes observations que M. Murani publiait au commencement de l'année. Le professeur italien a pu constater, à différentes reprises, que certaines personnes sont naturellement douées d'un pouvoir électrique capable d'influencer l'aiguille d'un galvanomètre.

On voit, pour tout ce qui précède, que la question a été envisagée et étudiée sous de multiples faces et par des procédés divers, mais qu'on ne peut pas la considérer encore comme résolue définitivement. C'est là ce qui nous a engagé à en résumer l'histoire pour permettre aux chercheurs de diriger, en évitant les tâtonnements et les pertes de temps, leurs observations sur les points délicats et encore obscurs qu'il s'agit d'éclaircir, tels que celui qui consiste à faire, dans la fixation des phénomènes de radiation, la part de ceux de

ces phénomènes qui sont dus soit à la chaleur, soit à l'électricité, au magnétisme ou enfin à l'od.

En terminant, nous remercierons bien vivement M. le commandant Darget et M. Majewski des renseignements qu'ils ont bien voulu nous fournir sur leurs expériences, et aussi M. le colonel de Rochas des précieuses indications qu'il nous a fait l'honneur de nous donner avec le plus aimable empressement

ALGOL.



## PHÉNOMÈNES D'EXTÉRIORISATION

### DE LA SENSIBILITÉ ET DE LA MOTRICITÉ

(*Revue d'études psychiques.*)



Au sujet des intéressants phénomènes d'extériorisation de la sensibilité et de la motricité, dont je vais m'occuper, je me bornerai à faire remarquer qu'ils se sont produits d'une façon soudaine et inattendue au sein de notre groupe privé pour les recherches psychiques, dans les premiers mois de 1900.

Si j'ai tardé jusqu'à ce jour à les faire connaître, c'est que je m'attendais, ainsi que tous les autres membres du groupe, à voir ces phénomènes se renouveler, ce qui nous aurait permis de les examiner encore d'une manière systématique. Seulement, nous avons été déçus. Le médium avec lequel s'étaient produits ces phénomènes, se trouvait alors au début d'une nouvelle phase d'évolution médianique. D'autres phénomènes plus importants devaient bientôt commencer à se manifester par son moyen — surtout des phénomènes d'*apports*. Or, cette nouvelle phase évolutive de ses facultés médianiques ne se produisit qu'au détriment des phénomènes d'extériorisation. Ceux-ci, après être survenus d'une manière spontanée et inattendue, cessèrent tout aussi inopinément, comme s'il s'agissait de phénomènes de transition.

J'estime donc ne pas devoir retarder davantage la publication des intéressants résultats que nous avons obtenus; je ne doute pas qu'ils constitueront une contribution de quelque valeur à l'étude des phénomènes d'extériorisation en général, d'autant plus qu'ils viennent confirmer parfaitement ce qui a été publié à ce sujet par M. le colonel de Rochas.



Par rapport à la personnalité du médium avec lequel ces phénomènes ont été obtenus, il me suffira de dire qu'il s'agit de ce même M. L..., dont j'ai dû m'occuper longuement au chapitre VIII de mon livre : *Hypothèses spirites et Théories scientifiques*. Or, voici dans quels termes je m'exprimais à son égard dans cet ouvrage : « Je me bornerai à observer qu'il s'agit d'un monsieur sur la quarantaine, riche, et qui a été l'un des fondateurs de notre « Cercle scientifique Minerve », à Gênes ; j'espère que cela suffira à prouver le sérieux des fins pour lesquelles il consacre, depuis plus de dix ans, son temps et son intelligence aux recherches psychiques, en consentant même à se soumettre aux fonctions peu enviables de sujet — et ce malgré des contrariétés de famille, dont il a eu à souffrir, par suite de préjugés religieux.

Cela dit, je passe aussitôt à la relation des passages essentiels des procès-verbaux des séances au cours desquelles les phénomènes d'extériorisation se sont passés.

Ces comptes rendus avaient été rédigés par M. le Dr Joseph Venzano.

\*  
\*  
\*

*Séance du 24 janvier 1900.* — (L'assistance est composée de MM. Charles Peretti, Ernest Bozzano, Dr Joseph Venzano, M<sup>me</sup> Judith Peretti, M<sup>lle</sup> S... et le médium L... — Le médium, plongé dans un état de transe profonde, après être resté assez longuement dans le cabinet médianique, en est sorti et a repris sa place dans la chaîne. La séance a lieu à la lumière rouge.)  
... Soudain, le médium se lève.

— Où vas-tu? que cherches-tu? lui demande M. Peretti.

— Je vais rendre son corps à L... (le médium), répond alors la personnalité médianique de *Luigi*, par la bouche du médium lui-même.

— Où est-il resté? demande M. Peretti.

— Sur le fauteuil, dans le cabinet, répond la même personnalité.

A ces mots, l'idée nous vient, naturellement, qu'il s'agit peut-être d'un phénomène de dédoublement du corps fluide du médium. Alors, M. Bozzano se lève et passe immédia-

tement dans le cabinet, pendant que M. Peretti retient le médium.

Quelques instants après, le médium se plaint qu'on lui tire la moustache. M. Bozzano déclare avoir exécuté en l'air, précisément au coin où aurait dû se trouver la tête du médium, des mouvements, en écartant les mains avec le pouce et l'index serrés. Un instant après, voilà que le médium se tord et est pris d'un rire spasmodique, en tâchant de se protéger des mains, comme si on le chatouillait. Or, M. Bozzano déclare justement avoir exécuté en l'air, à la hauteur des aisselles, les mouvements bien connus par lesquels on provoque le chatouillement. La preuve se renouvelle à plusieurs reprises.

Comme l'état de *transe* s'était déjà trop prolongé, M. Peretti se dispose à réveiller le médium.

Quelques instants après, L... paraît éveillé et passe dans la pièce à côté. Là, nous ne tardons pourtant guère à nous apercevoir que l'état de transe persiste. Le médium a encore un air égaré; ses yeux sont endormis. Tout à coup, il dit :

— Je vais revenir dans le cabinet, parce que une partie de L... y est restée.

Une fois là, il se met à genoux, et se courbe jusqu'à appuyer la tête sur le coussin du fauteuil où, quelques instants auparavant, s'étaient produits les phénomènes d'extériorisation. Il reste assez longuement dans cette position, en poussant, de temps en temps, de gros soupirs de soulagement, ou en jetant des exclamations par lesquelles il manifestait un sentiment de bien-être. Il se comporte, en un mot, comme s'il réabsorbait réellement sa sensibilité extériorisée. Il se lève, au bout de quelque temps, mais seulement pour s'asseoir sur le fauteuil, où il tombe aussitôt dans un sommeil profond. Enfin, avec un sursaut soudain, il se réveille complètement.

\*  
\* \*

*Séance du 31 janvier 1900.* — (L'assistance se compose des mêmes personnes que dans la séance précédente. La séance a lieu en pleine lumière. Le médium a pris place dans la chaîne avec le groupe.)

... A un certain moment, la personnalité médianique de *Luigi*, en se manifestant par la bouche du médium, s'écrie :

— Comme il est donc curieux le médium ! il a voulu se rendre dans la chambre à côté.

— Que veux-tu dire par là ? demande alors M. Peretti.

— Je parle de l'esprit du médium. Il est même allé plus loin ; voilà qu'il est passé sur la terrasse ; il fait froid, il attrapera quelque mal. (Le médium, sur ces entrefaites, est saisi par des frissons de froid ; il se retrouse le collet du veston, et il se blottit sur son séant.)

— Bon, voilà qu'il revient. Il s'approche du poêle. Qu'il fait bon, ici ! Maintenant il se porte dans la véranda : il est resté là dans le coin, à gauche, immobile.

En entendant ce mot, M. Peretti se lève et se rend dans la véranda. — Il importe de remarquer qu'entre le point de la véranda indiqué par le médium, et l'endroit où se trouve le médium lui-même, s'élève l'un des murs de refend de la maison. — Soudain le médium tressaille, il crie qu'on l'agace en lui piquant la poitrine ; il déclare que c'est là une plaisanterie de mauvais aloi. Cet épisode se renouvelle à trois reprises différentes, après quoi le médium se tranquillise.

M. Peretti survient et déclare avoir frappé trois fois, avec la pointe de son crayon, des petits coups dans ce coin de la véranda qu'avait désigné le médium, justement à une hauteur correspondant à la poitrine d'un homme.

... Le médium occupe toujours sa place dans la chaîne. MM. Bozzano, Venzano et Peretti se disposent à s'assurer si un état d'anesthésie partielle ou totale du corps du médium ne correspondrait pas au phénomène d'extériorisation de la sensibilité. Le Dr Venzano, grâce à différentes expérimentations, plusieurs fois renouvelées, constate en effet l'existence de cet état. Alors, se plaçant derrière le médium, toujours plongé dans une transe profonde, il commence à pincer l'air à une distance de 30 centimètres environ du dos du sujet. Celui-ci ne bronche pas. Le docteur renouvelle alors la même épreuve à une soixantaine de centimètres de distance. Toujours aucune réaction. Il recommence enfin à un mètre environ, et voilà que cette fois le médium réagit vivement. MM. Bozzano et Peretti

renouvellent alors l'expérience pour leur propre compte, tantôt en s'approchant davantage du dos du médium, tantôt s'en éloignant; il en résulte d'une façon absolument catégorique que le médium ne réagit qu'à la distance d'un mètre à peu près.

Jamais le phénomène de l'extériorisation de la sensibilité n'est ressorti d'une manière si évidente pour tous comme dans cette séance.

En attendant, comme la nuit est déjà très avancée, M. Peretti se décide enfin à exécuter des passes magnétiques pour réveiller le médium; il n'y parvient qu'après que L..., se plaçant successivement en contact avec les différents endroits de l'appartement où s'étaient passés les phénomènes, se met en condition, pour ainsi dire, de réabsorber le fluide émis.

\*  
\*  
\*

*Séance du 14 février 1900.* — (La séance se passe dans l'obscurité complète. Le groupe est composé des mêmes personnes. Le médium se trouve dans le cabinet; la personnalité médianique de *Luigi* se manifeste, comme d'habitude, par sa bouche. Les assistants sont tous assis sur plusieurs rangs devant le cabinet, à la distance d'un mètre et demi environ de celui-ci.)

... M. Peretti demande :

— S'il est vrai, mon bon Luigi, que tu te trouves en possession du corps du médium, où se trouve donc l'esprit de ce dernier?

— Il est étendu de toute sa longueur sur la carpe, à vos pieds; ne le voyez-vous pas?

Ces mots avaient à peine été prononcés, qu'un cri de douleur s'éleva soudain de la bouche du médium. C'était un hurlement long, persistant, qui exprimait une souffrance aiguë et réelle.

L'on fit immédiatement la lumière et l'on accourut dans le cabinet médianique, où l'on trouva le médium toujours en train de gémir et de se lamenter; il se tenait accroupi, il s'agitait sur le fauteuil, en pressant des deux mains la région abdominale.

Que s'était-il donc passé? — Voilà : M. Bozzano aussitôt qu'il avait entendu dire que le corps fluide du médium était étendu aux pieds des assistants, avait lancé, sans souffler mot, un coup de poing presque au niveau du sol. Or, à ce qu'il paraît, en agissant ainsi, il avait frappé en plein une partie du corps fluide extériorisé du médium, correspondant à la sensibilité spéciale d'une région fort délicate de l'organisme corporel du médium lui-même.

Celui-ci, en attendant, continuait à se plaindre et à gémir, ce qui fait que l'on décida de le réveiller sans retard. L'on y parvint avec quelques difficultés, moyennant les passes magnétiques habituelles. Cela ne suffit pourtant pas à faire disparaître la sensation douloureuse ressentie par le médium pendant son état de transe ; il en souffrit même pendant toute la journée suivante.

\*  
\* \*

*Séance du 21 février.* — (Toujours le même groupe. La séance a lieu dans l'obscurité complète. Le médium se trouve dans le cabinet, en face duquel se sont rangés les assistants.)

... La personnalité médianique de *Luigi*, en s'exprimant par la bouche du médium, annonce la présence de la petite *Inès* (fille de l'un des expérimentateurs, morte à un âge très tendre). L'on demande alors à quel point exact de la pièce elle se trouve. L'on répond qu'elle se tient blottie dans le coin extérieur à gauche du cabinet. Dans ce coin, se trouve l'interrupteur de la lumière électrique, ce qui fait que M. Peretti imagine aussitôt de demander à la petite *Inès* de vouloir bien lui donner une preuve de sa présence en ce lieu, en faisant déclencher l'interrupteur. A peine a-t-il manifesté ce désir, que l'on entend le dé clic de l'interrupteur et que la lumière se fait.

Le médium est toujours assis dans le cabinet, où il dort profondément. Malgré cela, quelqu'un parmi les assistants ne se trouve pas complètement satisfait. L'on fait remarquer que, quoique la distance entre le coin où s'est produit le phénomène et le fauteuil dans le cabinet soit assez considérable, l'on ne peut toutefois pas exclure d'une façon sûre la possi-

bilité que le médium, suggestionné par les paroles de M. Peretti, ait pu agir inconsciemment derrière le rideau, en allongeant un bras — geste qui, à vrai dire, aurait difficilement échappé aux regards de tous les assistants.

La personnalité médianique présente ne tarde point à s'apercevoir de nos doutes, et elle dit :

— Voulez-vous la contre-épreuve? Bon! la petite Inès vous fera voir qu'elle sait faire déclancher l'interrupteur, même en pleine lumière.

A ces mots, comme il est naturel, tous les regards se tournent immédiatement, avec la plus grande attention, vers le coin du cabinet médianique. L'on entend d'abord un léger craquement de la clef de l'interrupteur, ensuite celui-ci déclanche et la pièce retombe dans l'obscurité. Au cours de ce phénomène si remarquable, M. Peretti s'était rendu à côté du médium pour s'assurer — comme il le fit en effet — qu'il demeurait dans la plus parfaite immobilité.

\*  
\*  
\*

Tels ont été les intéressants phénomènes d'extériorisation de la sensibilité et de la motricité qui se sont produits spontanément, dans une période de temps assez courte, au sein du groupe auquel j'appartiens.

A mon avis, ces phénomènes sont assez clairs et précis pour qu'il ne soit pas nécessaire de les appuyer par des commentaires. Partant, je me bornerai à les faire suivre de quelques brèves observations complémentaires.

Ainsi, par exemple, il me paraît que les résultats expérimentaux obtenus au cours de la séance du 31 janvier, et précisément lorsque l'on pinçait l'air, derrière le médium, soient de telle nature à exclure absolument l'hypothèse de la suggestion mentale pour expliquer ces manifestations. En effet, s'il s'était agi de suggestion mentale, les choses auraient dû se passer de même lorsque nous pincions l'air à la distance de 30 ou 60 centimètres du dos du médium, et quand nous faisons le même acte à la distance d'un mètre. En effet, dans notre idée, nous n'avions pas moins l'intention d'obtenir

une réaction chez le médium dans un cas que dans les autres; nous supposons même devoir constater de préférence le phénomène à la distance de 30 ou de 60 centimètres, qu'à celle d'un mètre, étant donné que cette dernière distance peut déjà passer comme assez exceptionnelle.

Quant à l'épisode si intéressant, survenu dans la séance du 14 février, et que j'ai moi-même involontairement provoqué, je remarquerai seulement que, quoique ce soir là, personne n'ait déploré aussi vivement que moi les conséquences de mon acte, aujourd'hui cependant, dans l'intérêt du progrès des études psychiques, je me déclare content de ce que j'ai fait. Mon acte, en effet, a donné origine à un épisode des plus intéressants — j'allais dire des plus impressionnants — qui puissent servir à la démonstration expérimentale de la réalité de l'existence des phénomènes d'extériorisation de la sensibilité.

Le fait est surtout remarquable, à cause de sa spontanéité subite — spontanéité qui prend, au moins pour les personnes qui en ont été les témoins, une force probatoire littéralement décisive.

Relativement à la séance du 21 février, séance dans laquelle se passa le seul phénomène d'extériorisation de la motricité que j'ai rapporté, je me bornerai à dire que si (malgré ce qui avait été affirmé au sujet de la présence de l'esprit de la petite Inès, là où le phénomène avait eu lieu) je me décidai à classer ce phénomène parmi ceux qui sont dus à l'extériorisation de la motricité, c'est que le phénomène en question ne pouvait pas constituer une preuve d'identité spirite, que, d'ailleurs, l'on n'était non plus parvenu à obtenir au moyen d'autres preuves dignes de ce nom.

Si je dis ceci, c'est par égard aux justes règles théoriques auxquelles il faut se tenir dans les recherches expérimentales; à part cela, les phénomènes d'extériorisation de la sensibilité et de la motricité ne sont, dans leur ensemble, qu'une étude très importante sur le chemin qui mène directement vers la reconnaissance expérimentale de l'existence dans l'homme d'un *double fluidique*, ou *corps astral*, qui occupe tout l'organisme corporel et lui donne vie, mais dont il montre pouvoir

s'émanciper en certaines conditions spéciales, pour agir et sentir à distance avec une indépendance plus ou moins prononcée <sup>1</sup>.

Or, de cela à reconnaître la réalité de l'existence, dans l'homme, d'un esprit survivant à la mort du corps, il n'y a qu'un pas; d'autant plus, si cette hypothèse peut être corroborée par d'autres ordres de phénomènes se rattachant avec l'ordre de phénomènes dont nous nous sommes occupés, sans y rentrer. Ces phénomènes existent, ainsi que l'on sait. L'animisme et le spiritisme se complètent mutuellement <sup>2</sup>.

Ernest BOZZANO.

Gênes, avril 1904.

1. Ce n'est pas le corps astral, c'est l'âme qui seule donne la vie à l'organisme.

E. M.

2. La théorie de l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité est loin d'être démontrée; elle se confond, d'ailleurs, avec d'autres phénomènes : telle l'apparition de la petite Inès que cette théorie ne peut pas expliquer.. E. M.





## DES EFFETS DE LA Foudre

(*Céramnographie.*)

---

Sous ce terme, nous comprenons toutes les traces laissées par la foudre quand elles ont un sens ou qu'elles paraissent offrir l'image d'objets extérieurs. De toutes les circonstances qui accompagnent les fulgurations, ce sont certainement celles qui parlent le plus à l'imagination et prêtent le plus à l'imposture ou aux exagérations. Dans nos *Éclairs et Tonnerres*, nous leur avons réservé un chapitre étendu, quoique à cette époque on ne connût point encore les phénomènes qui permettent de les expliquer en partie et qu'ils auraient pu servir à prévoir si on les avait étudiés avec plus de soin. Mais les savants officiels les dédaignent, et ils savent même mauvais gré aux vrais amis de la physique qui persistent à les analyser.

Le premier cas de céramnographie, sur lequel nous attirerons l'attention des lecteurs du *Cosmos*, remonte à l'année 1689. Il a été observé dans une église de Lagny par le P. Lamy, célèbre Bénédictin, qui soutint des polémiques ardentes avec le P. Marsenne, de l'Oratoire, Nicole et Arnaud. Ayant appris qu'après un coup de foudre qui avait frappé le clocher, le canon de la messe avait été enlevé du carton sur lequel il était imprimé et avait été transporté sur la nappe de l'autel, le P. Lamy se rendit à Lagny et examina soigneusement les objets matériels ayant figuré dans l'explosion. Il publia le résultat de ses recherches comme supplément à un volume de physique dont il était l'auteur, et dans lequel on voit déjà des preuves signalées de sa sagacité.

Il constata que le carton sur lequel le canon avait été

imprimé se trouvait à sa place habituelle lorsque la foudre est survenue. C'était l'explosion qui l'avait précipité à plat sur la nappe où les caractères avaient passé. Mais le P. Lamy fit une remarque excessivement précieuse. Tous les caractères ne furent point transportés ; ceux qui avaient été imprimés avec de l'encre ordinaire étaient restés adhérents au carton ; il n'y avait que ceux formés avec du vermillon qui avaient changé de dessous. Le P. Lamy ne pouvait trouver la raison de la différence parce qu'il était antérieur d'un siècle et demi à Karsten, qui découvrit le procédé pour dessiner un portrait de Franklin avec une feuille d'or placée sous une médaille de l'inventeur du paratonnerre et intercalée au-dessus d'un ruban de soie sur le trajet d'une décharge électrique. Les lettres rouges avaient été véhiculées par la décharge uniquement parce qu'elles étaient conductrices et que les autres ne l'étaient pas.

Il ne faut pas reprocher au P. Lamy de ne pas avoir découvert la raison de ce fait étrange ; il faut le reprocher aux physiciens officiels qui ont persisté à considérer le récit du coup de foudre de Lagny comme apocryphe, même après que, dès notre première édition des *Éclairs et Tonnerres*, nous en ayons fourni l'explication.

Mais ne serait-il point étrange que l'on nous en ait su mauvais gré, et que notre chapitre sur la céraunographie ait été un des motifs argués par nos libraires pour ne pas faire une cinquième édition d'un livre qui avait eu un incontestable succès ? Ainsi que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le dire, des physiciens allemands ont tiré des transports de matière produits par l'électricité des conséquences d'une absurdité manifeste. La conception des électrons à laquelle les disciples d'Auguste Comte et de Clerk Maxwell attachent une importance si extravagante n'est qu'une matérialisation grossière de ce pouvoir merveilleux. Mais cette puissance de transport des molécules existe, et c'est peut-être dans les fulgurations qu'on la trouve mise en évidence de la façon la plus instructive et la plus démonstrative. L'étude de ces étranges épreuves de céraunographie, découvertes sur les cadavres sidérés, ou sur le corps des individus simplement

blessés s'explique à merveille avec la théorie actuellement professée pour expliquer les rayons Röntgen. Lorsque a paru notre dernière édition, nous étions dans la même position que le P. Lamy, nous ne pouvions alléguer que des raisons vagues.

Les exemples de reproduction d'objets métalliques éloignés et identiques malgré leur éloignement au modèle sont très nombreux; nous allons en énumérer quelques-uns à titre de curiosité. Nous commencerons par trois phénomènes dont Arago n'a pas cru prudent de tirer parti dans sa *Notice sur le tonnerre*, quoiqu'ils les ait considérés comme assez authentiques pour les admettre dans les *Comptes rendus* dont, en qualité de secrétaire perpétuel, il contrôlait la publication.

Au mois de septembre 1825, la foudre tomba sur un brigantin ancré dans une baie de l'embouchure de l'Adriatique : on découvrit sur les reins d'un matelot foudroyé un fer à cheval parfaitement identique à celui qui était cloué au grand mât suivant la coutume des marins grecs, croyant ainsi porter bonheur à leur bâtiment.

Des rayons X étaient partis de tous les points du fer emportant des particules matérielles qui s'étaient arrêtées sur la peau du cadavre. Deux autres faits analogues qui se sont passés tous deux à Zante, le premier en 1838 et le second en 1846, sont également signalés. Dans le premier, la victime portait au-dessous de la mamelle gauche les deux 4, qui formaient un nombre accroché dans les agrès. Le dernier est plus compliqué, mais le chemin que les molécules avaient à faire était beaucoup moins long; cette fois le matelot portait autour de son corps une ceinture dans laquelle se trouvaient 7 livres sterling, 2 demi-livres, 2 pistoles d'Espagne et 1 sequin de Venise entortillés en deux tas dans deux bouts de papier. On trouva sur la peau du matelot des cercles qui se touchaient et dont le diamètre répondait exactement à celui d'une livre, d'une pistole, d'un sequin et d'une demi-livre. A ces trois exemples, nous en ajouterons un autre; une dame foudroyée portait sur le corps l'empreinte d'une fleur rouge imprimée sur son jupon avec

une encre de même composition sans doute que les caractères transportés sur la nappe de l'autel de Lagny, c'est-à-dire à base métallique.

Ce qui intriguait surtout les physiciens, c'était de voir ces émanations métalliques et ces effluves traverser des substances opaques comme les vêtements. Les allures connues des rayons X ont mis fin à ces ébahissements et justifié d'une façon complète les physiciens assez clairvoyants pour ne pas reléguer ces récits avec ceux du Petit Poucet et de la Belle au Bois Dormant. Bien entendu, il ne faut point aller d'une extrémité à l'autre, et faire de la foudre un véritable escamoteur sachant exécuter les métamorphoses les plus stupéfiantes et susceptible, par exemple, de changer le sexe des individus fulgurés.

Mais il ne faut point oublier que la foudre possède la faculté prodigieuse de vaporiser instantanément les liquides et même de les décomposer en leurs éléments premiers. Supposons qu'un millimètre cube d'eau soit ainsi décomposé subitement en ses éléments premiers. Si l'on admet que la température des gaz ainsi produits soit de 300 à 400 degrés, ce qui certainement est au-dessous de la vérité, on arrive à reconnaître à l'aide des principes élémentaires de la physique que les fluides élastiques occupent un volume 2.000 fois plus grand que celui qu'avait la goutte de liquide ainsi transformée. Ce changement s'accomplit en une fraction de temps dont la petitesse dépasse tout ce que nous pouvons imaginer de plus minime.

L'eau même en vapeur est donc *la poudre à canon de la nature*, comme nous n'avons point été le premier à l'écrire. Rien ne limite la puissance des effets dynamiques des gigantesques explosions que peuvent produire des coups de foudre dans certains orages exceptionnels.

Il ne faut donc pas s'étonner si, par le passage d'un carreau vigoureux, les arbres les plus magnifiques peuvent être réduits en poussière et disparaître anéantis. L'on ne sera plus surpris d'apprendre que des troupeaux de moutons aient péri anéantis d'un seul coup.

Mais quant à dire que ces effets surprenants sont le pro-

duit du hasard, d'un aveugle caprice, d'une suspension des lois de la nature, c'est une révoltante absurdité.

On se tromperait également de la façon la plus grossière, si l'on croyait que, plus que le vent, la pluie ou le soleil, la foudre soit ennemie du genre humain.

L'illustre Franklin nous a rendu un service analogue à celui dû au premier qui a eu l'idée de construire une chaumière pour nous mettre à l'abri des intempéries des saisons. Mais son paratonnerre, même perfectionné par l'adjonction d'un contrôleur, n'est point le dernier mot de la science céraunique, il n'en est que le premier vagissement. Cette électricité puissante qui nous cerne partout, il faut parvenir à la domestiquer, à en faire une esclave, afin de bénir la main de la Divinité qui l'a mise à notre portée.

C'est dans ce but qu'il faut étudier ses manifestations les plus déconcertantes. En effet, si nous trouvons que souvent elle frappe les voyants de cécité, nous constatons aussi qu'elle rend parfois la lumière à ceux qui l'ont perdue.

Si elle flétrit et dessèche la plupart des plantes qu'elle frappe, il en est parfois qu'elle débarrasse de leurs ennemis. Qui sait, si, sans tuer les vignes, elle ne peut point anéantir le phylloxera.

Mais le sujet que nous avons en vue au commencement de ce chapitre est trop intéressant pour que nous l'abandonnions. Malgré tous nos efforts, il nous sera impossible, non pas de l'épuiser, mais même d'en tracer l'esquisse complète aujourd'hui. En effet, nous n'avons point encore dit un seul mot des véritables images céraunographiques, nous avons laissé de côté les cas dans lesquels des objets non conducteurs ont été dessinés avec des dimensions moindres que les modèles. Nous n'avons pas parlé des observations où l'on dit avoir découvert sur la chair de moutons fulgurés après les avoir écorchés, l'image des paysages voisins. Sans nous occuper d'événements aussi extraordinaires, nous nous contenterons d'exprimer notre sentiment à propos d'un fait que nous avons trouvé rapporté dans *Paris-Nouvelles* et qui se serait passé dans le petit village de Le Pont, situé dans le district de la Vallée, une des circonscriptions administratives du canton

de Vaud. Comme nous avons écrit dans le pays pour avoir des renseignements, nous pensons utile de publier notre avis, semblable de tous points à celui que nous avons donné dans nos *Éclairs et Tonnerres* sur des cas analogues. Bien entendu, l'information nous paraît sérieuse; mais jusqu'à preuve contraire nous serions en présence d'un *canard*, que notre explication n'en subsisterait pas moins d'une façon absolue. En effet, elle s'applique à plusieurs espèces sur l'authenticité desquelles aucun doute n'est possible, et qu'il serait trop long de rapporter.

*Paris-Nouvelles* a raconté que dans les orages du commencement d'août, un coup de foudre est tombé sur le système télégraphique d'un tir, dans lequel on employait l'électricité pour marquer les coups. Nous demanderons la permission de supposer que le lecteur connaît l'organisation de ce genre d'établissements qui sont fort ingénieux et fort utiles. Nous dirons seulement que les tireurs et les spectateurs étant rangés en file le long du trajet de la foudre, il n'est pas étonnant qu'un grand nombre de personnes aient été atteintes assez violemment pour être renversées à terre et étourdies. Lorsqu'on a relevé les victimes, qui étaient au nombre de 25, suivant le journaliste, on en a trouvé un certain nombre portant sur le corps l'image de sapins devant lesquels passait la ligne de tir.

L'explication a été depuis longtemps fournie par un phénomène cité par le P. Beccaria dans ses admirables lettres sur l'*Électricité*. Ce savant Barnabite rapporte que sur le cadavre d'un homme qui avait été tué raide, le fluide paraissait être entré dans une veine près du col, et l'avoir suivie dans ses ramifications les plus délicates. On voyait tout le système à travers la peau comme si un habile anatomiste l'avait injectée avec un liquide coloré en bleu. Inutile de dire que ce liquide était le sang coagulé par la fulguration.

Dans un cas moins grave, le Dr Sestier signale des arborescences produites par la même cause et qui disparurent progressivement avec le rétablissement de la circulation.

Nous pensons, comme nous le pensions déjà il y a vingt ans en écrivant nos *Éclairs et Tonnerres*, que ces arbo-

rescences, teintes sans doute en rouge ou en bleu, peut-être en noir par suite d'une carbonisation, ont donné des figures régulières qu'on a pris pour l'image d'arbres plus ou moins éloignés. La foudre a commencé le tableau et l'imagination l'a complété. Nous reviendrons, s'il y a lieu, sur ces intéressantes questions qui ne sont pas au-dessous de nous, puisque, heureusement, nous ne sommes point académicien.

(*Le Cosmos.*)

W. DE FONVIELLE.



## VARIÉTÉS

---

### APPELS D'UN MOURANT

Le Dr Maier certifie l'authenticité de ce fait qui s'est produit à B..., dans le Wurtemberg. Un ouvrier, M..., était lié avec un nommé T..., dont il partageait les opinions démocratiques ardentes. Les deux amis s'étaient entretenus à plusieurs reprises de la question de survie, mais pour arriver à une négation absolue. Au printemps de cette année M... eut cependant l'idée de dire à son ami que s'il existait une chose de ce genre, il viendrait sûrement se manifester à lui à sa mort. Or peu après M... tomba malade et pendant quinze jours T... n'eut pas l'occasion de le visiter. Un matin T... arriva très excité à la table familiale pour son déjeuner et raconta que dans la nuit on était venu frapper à sa porte et qu'une voix qu'il avait reconnue pour être celle de M... l'avait deux fois appelé par son prénom : *Wilhelm! Wilhelm!* Pendant que la famille s'entretenait de ce fait, la porte s'ouvrit et un homme du voisinage vint annoncer, à la grande frayeur de tous, que M... était mort dans la nuit.

(*Psych. Studien*, août 1902.)

### LE DENTISTE OCCULTE

Ce fait est extrait de la correspondance, non publiée, de Stainton Moses; il se trouve relaté dans une lettre adressée à Moses par M<sup>me</sup> Louisa Andrews, de Springfield, le 25 mai 1877. Celle-ci le tenait de sa sœur qui était trois années auparavant en visite chez Slade: voici ce que raconte cette dernière :



« J'avais passé toute la matinée avec Slade, qui souffrait violemment d'une dent depuis son lever. Depuis une demi-heure il était assis à côté du poêle, pendant que j'écrivais sur un pupitre, et il me dit : « Cette dent me fait de nouveau bien souffrir. » Je me retournai vers lui et il ajouta en demi-transe : « Je sens la présence d'Orvasso. » Une seconde après, il saisit les bras de son fauteuil de ses deux mains et se levant brusquement s'écria : « Seigneur ! » puis se pencha en avant et cracha la dent avec du sang plein la bouche. Je demandai à voir la place où s'était trouvée la dent et c'était tout l'aspect qu'elle aurait présenté si la dent avait été arrachée par un dentiste, mais la gencive était sans incision. Le sang coulait abondamment et Slade dit qu'il sentait un grand trou avec sa langue. Il avait senti l'instrument saisir la dent, puis l'arracher, ce qui lui occasionna une sorte de choc, mais pas de véritable douleur. Simmons qui était assis près de lui assura avoir entendu distinctement le craquement de l'extraction. La bouche était fermée quand l'opération fut faite. Ce n'était pas la première dent qu'Orvasso enlevait à Slade, paraît-il. »

(*Light*, 3 mai 1902.)

### OBJET RETROUVÉ GRACE A UN RÊVE

Le professeur Royce, de la Harvard University, raconte le fait suivant que lui a confié le colonel A. V. S..., du Texas. Il y a cinq ans, le colonel habitait avec ses quatre enfants, un garçon et trois filles, une ferme du Massachusetts. Son fils périt d'un accident. Environ six mois après, il fit cadeau à chacune de ses filles d'un petit couteau. La plus jeune, âgée de huit ans, fut tellement heureuse de l'avoir qu'elle le portait avec elle partout où elle allait. Un jour que les enfants firent une partie de campagne, elle perdit son couteau dans un grenier à foin. Elle en fut navrée et toutes les mains se mirent à la recherche du trésor, mais sans succès. Cette nuit, elle se coucha en pleurant et refusant toute consolation. Le matin elle réveilla toute joyeuse une de ses sœurs et lui dit que son frère était venu pendant la nuit et lui avait montré

l'endroit où était le couteau. Les deux enfants s'habillèrent à la hâte et coururent au grenier à foin. La petite se rendit immédiatement à un endroit déterminé de l'amas de foin et dit : « C'est ici que le frère a sorti le couteau du foin », et le couteau était là bien visible à un endroit où on l'avait cherché en vain, à plusieurs reprises, la veille.

(*Light*, 1<sup>er</sup> février 1902.)

### TERREUR INEXPLICABLE

M. J. Littler raconte le fait suivant : « J'étais allé faire un séjour à la campagne dans une partie que je n'avais jamais visitée. Une nuit, me sentant particulièrement éveillé, au lieu de me rendre à ma chambre, je pris ma canne et mon chapeau, et, sifflant mon chien, un petit fox-terrier, quittai la maison vers onze heures du soir, dans le but de faire une longue promenade. Après avoir suivi un sentier à travers champs jusqu'à une distance d'environ un mille et demi, je tombai finalement sur une route étroite, conduisant à travers une avenue d'arbres. A ce moment, la lune émergea et j'observai avec plaisir la lumière argentée brillant à travers les arbres et jetant des ombres délicates sur le gazon. Soudain, j'éprouvai une sensation d'horreur impossible à surmonter et un froid glacial m'envahit de la tête aux pieds. La sensation était effrayante ! Pendant un moment, il me fut impossible de bouger, tandis que mon chien avait fui avec un hurlement de terreur. Mais le premier moment passé, je ne perdis pas de temps pour m'éloigner de cette place et je retournai à la maison par un autre sentier. Le lendemain matin, rencontrant un vieil habitant du pays, et sans rien lui dire de ce qui m'était arrivé, je lui exprimai l'idée qu'il devait y avoir quelque chose de particulier concernant l'avenue d'arbres en question, et j'appris par lui qu'au point précis où je me trouvais arrêté quand je fus saisi d'un sentiment d'horreur, un brigand de grand chemin avait été pendu pour avoir assassiné au même endroit et dans des conditions de révoltante cruauté, un voyageur inoffensif.

(*Light*, 18 oct. 1902.)

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

Monseigneur,

Des occupations et des voyages m'ont empêché de lire en son temps le numéro d'octobre qui, lui-même, fut exposé à diverses pérégrinations avant d'apporter à ma connaissance l'étude de M. M. de L. V., « La science et le surnaturel », au cours de laquelle l'auteur paraît confondre çà et là le *préternaturel* avec le *surnaturel*. le premier de ces deux adjectifs ne qualifiant que des actes ou des prodiges et non des êtres substantiels.

Cette étude fort intéressante offre quelque connexité avec la théorie que je mis jadis en parallèle avec celle du D<sup>r</sup> Audolent sur le fluide vital.

La *Revue du Monde invisible* a d'ailleurs beaucoup entretenu ses lecteurs de tout ce qu'il est possible de connaître par rapport à la nature des esprits purs et en particulier de ce qui a trait à l'intelligence et à la volonté de ces êtres surnaturels.

Pourvu que nous n'attribuions pas aux anges le pouvoir créateur proprement dit, nous pouvons leur attribuer tous les pouvoirs que nous voulons sans crainte d'usurper en leur faveur la toute-puissance de Dieu. En effet, la toute-puissance divine ne consiste pas à pouvoir faire de grandes choses, à produire des effets grandioses, mais bien à *faire de rien* la moindre des choses : *susciter l'être du néant*, voilà le propre exclusif de la puissance infinie du Créateur.

Je pense que tout le reste peut être attribué à ces milliards d'intelligences et de volontés angéliques, à ces innombrables espèces spirituelles que Dieu a créées en même temps qu'il créait la matière et les espèces corporelles sur lesquelles l'ange à d'autant plus de pouvoir qu'il ressemble davantage au Tout-Puissant.

Vous accordez à des énergies naturelles le pouvoir d'arracher au sein d'un volcan des roches énormes, de les lancer dans l'espace, et vous refuseriez aux énergies surnaturelles celui de soulever une table ou de la faire bouger? — Vous admettez que l'homme puisse soumettre à ses caprices les trois règnes, faire produire à la nature des merveilles, fruits du génie humain; former, édifier, transformer, composer, décomposer? — Croyez donc que les esprits célestes agissent de même dans l'univers et utilisent la création grâce aux secrets que leur a livrés le Créateur. Mais entre les mystères de la naissance et ceux de la mort, pauvres mortels d'une courte vie, objets de la sollicitude des anges, nous sommes en présence de leurs œuvres ce que sont nos animaux domestiques en présence des productions de notre puissance.

Hâtons-nous donc de faire notre salut et alors, au céleste domicile de nos chers maîtres, nous serons avec eux comme des dieux, pénétrant d'un simple regard les problèmes dont la nature et la surnature dérobent la solution aux sciences terrestres.

En attendant, il importe de sanctifier notre curiosité, ne lui concédant que des recherches utiles, imbus du respect que nous devons à Dieu et aux anges.

Ce serait une grande erreur que de comparer le rôle des anges dans l'univers à l'action et à l'influence que l'âme a sur le corps dans la personne humaine. Ici, ce n'est pas l'âme, c'est l'homme complet qui agit ; tandis que les anges agissent sur la création, à peu près comme nous agissons sur la nature qui nous entoure, mais avec infiniment plus de science, de sagesse, de pénétration et de puissance. J'espère qu'il me sera donné de traiter à fond cette question en terminant l'ouvrage que j'ai entrepris dans cette revue, pour faire mieux connaître les saints anges.

En regard de l'axiome connu : « La matière est inerte », je crois qu'on pourrait établir l'axiome suivant : « Tout mouvement a son principe dans la force ; toute force a son principe dans la vie, et toute vie a son principe dans l'esprit. »

Alfred VAN MONS.

Kronstadt, 28 décembre 1904.

Monseigneur,

Voici un fait assez curieux qu'un de mes amis me rapporte et qui pourra peut-être intéresser les lecteurs de la *Revue du Monde invisible*.

Plusieurs fois, me raconte cet ami, il m'est arrivé de communiquer ma pensée sans intermédiaire de paroles, à une personne voulant bien se soumettre à certaines conditions indiquées. J'ignore absolument les causes et le mode de cette transmission de pensée à distance, mais je constate le fait.

Ainsi je demande un jour à une personne à l'état de veille — car il ne s'agit nullement d'hypnotisme — de consentir à ne mettre opposition à aucune des impulsions, pensées, volontés, etc., qu'elle ressentira au cours de ma petite expérience. Pour éloigner plus sûrement les occasions de distraction, je lui bande les yeux et la prie de se recueillir, en chassant toute préoccupation, dans une pièce voisine. Il est convenu qu'au bout de quelques minutes elle viendra dans mon cabinet et ôtera le bandeau qui lui cache la lumière.

Pendant ce temps, de mon côté, je concentre fortement ma pensée sur un objet et une action ; dans la circonstance, je pense aux pincettes

qui garnissent la cheminée, et je me représente l'action de tisonner le feu. La personne rentre; elle va et vient quelques instants à travers la pièce, et bientôt je la vois s'approcher de la cheminée, prendre les pincettes et tisonner le feu. Elle accomplissait ce que j'avais voulu qu'elle accomplît, et cela en plein état de *veille*. Une autre fois, il s'agit de papiers à arranger sur le bureau, ou bien d'une chaise à mettre à une autre place, etc.

En interrogeant la personne sur le mobile qui la poussait à accomplir cette action plutôt que toute autre, elle me dit que la pensée lui en était venue d'elle-même, qu'elle s'était sentie inclinée à tisonner le feu, ou à ranger les papiers, etc., non pas par suite d'une représentation imaginative de ces actions, mais par une impulsion volitive. Elle agissait comme pensant et voulant elle-même librement cette action.

Mon expérience fut renouvelée avec succès sur plusieurs personnes différentes.

Quelle explication fournir à ce phénomène? Ce n'est point une transmission de pensée par mots ou par images; d'après les données de l'expérience, c'est une transfusion de volonté ou d'impulsion, et non pas sous forme d'impulsion reçue, mais sous forme d'impulsion *directement* et personnellement ressentie.

Je livre le fait à l'appréciation des personnes compétentes.



Monseigneur,

Les réfutations de M. Lainé transportent la discussion, commencée au sujet de son interprétation de l'Apocalypse, sur un terrain absolument étranger aux études de la *Revue de l'Invisible*. Aussi ne l'y suivrais-je point, s'il ne m'importait de dégager la question de ma bonne foi et si je n'avais quelques rectifications de détail à faire à certaines de mes assertions. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro cette lettre, que je vais tâcher de faire aussi courte que possible.

1. — Nous n'ignorons pas que dans les questions d'ordre purement temporel, les décisions du Saint-Siège ne s'imposent pas souverainement aux fidèles. Mais en considérant la prudente réserve qu'il y apporte, surtout quand elles touchent à la politique, et de quels moyens d'information puissants et sûrs il dispose, nous estimons que S. S. Grégoire XVI a prononcé, en toute connaissance de cause et non pas à la légère, sa condamnation des prétentions bourbonniennes de Naundorff. Nous la tiendrons donc pour sérieusement motivée et valable, tant qu'on ne nous aura pas dit *de qui* émanaient les rapports qui avaient trompé le Souverain Pontife, *en quoi* ces rapports étaient erronés, et produit un bref de réhabilitation aussi net que l'a été celui de la condamnation.

2. — Charles Guillaume Naundorff a épousé en 1818 une protestante et son mariage a été célébré selon le culte luthérien, auquel il a déclaré appartenir. Ceux de ses enfants nés en Prusse ont été baptisés et élevés dans le même culte. Celui que la *Légitimité* appelle « Charles XI » était peut-être catholique de cœur, mais il ne l'était pas de fait le 21 janvier 1883, puisqu'à la fin de cette même année, ses fidèles l'adjuraient encore de le devenir. — « Prince, nous vous rappelons votre vœu », lisons-nous dans la *Légitimité* du 16 décembre 1883. « *Voudrez-vous rester, au moins matériellement, avec les blasphémateurs du Cœur sacré de Jésus, quand vous venez d'arborer ce signe divin dans votre bannière? Mais c'est impossible, absolument impossible, et demain vous serez, comme le peuple franc, catholique, apostolique et romain.* »

La cérémonie du 14 mars 1884 a donc été précédée d'une abjuration.

Nous n'avons pas dit autre chose.

3. — Un *lapsus calami* nous a fait dire que le Vatican avait exigé de la *Légitimité* de supprimer de sa couverture le *blason de France*<sup>1</sup>. Il est loisible à tous de le reproduire, de le charger du Sacré-Cœur, de le surmonter de la croix ou du triangle maçonnique, sans que l'Église intervienne. Nous entendions surtout parler des deux lettres qui semblaient faire corps avec lui et qui bien qu'obtenues en 1879 et utilisées ainsi en 1883, pouvaient passer, près de lecteurs superficiels, pour une sorte d'encouragement donné à des illusions reposant sur un respectable sentiment filial. La première de ces lettres, sollicitant la bénédiction du Saint-Père pour « la petite fille du roi martyr » (sans nommer Louis XVI) « comme gage de salut et de suprême espérance » était signée : Amélie de Bourbon. Voici la copie textuelle de la réponse du Souverain Pontife.

*Domine Deus virtutum, converte nos, et ostende faciem tuam, et salvi erimus.*

Roma, die 1<sup>a</sup> septembri 1879.

*A Son Altesse Royale Madame Amélie.*

Ce sont ces deux lettres dont la suppression a été exigée il y a quelques années. La dernière publication naundorffiste que nous ayons eue, le fascicule double d'août 1899 du journal *La Plume*, consacré exceptionnellement à la *Question Louis XVII*, ne portant ni le blason, ni les lettres, a causé notre erreur. Mais nous avons sous les yeux le numéro de la *Légitimité* du 1<sup>er</sup> janvier 1902. Le blason y

1. Par blason, j'entendais, à tort, l'écusson et ses annexes.

figure, mais *seul*. Il est donc certain qu'il y a toujours figuré et qu'il y figurera toujours.

4. — En 1888, une petite brochure et trois petites feuilles imprimées nous furent communiquées par un député de nos amis auquel elles avaient été adressées ainsi qu'à ses collègues. Dans la brochure intitulée *Souvenir d'un voyage à Loigny*, l'auteur raconte sa visite à la Congrégation des *Épouses du Sacré-Cœur de Jésus Pénitent*, où il rencontra l'abbé Laprade, beau-frère de M<sup>me</sup> Amélie Naundorff. On y lut le « Message » dicté par l'entremise de la Supérieure, par *Jésus Pénitent à Charles XI, petit-fils du roi martyr Louis XVI* pour être adressé à son peuple, et traçant la conduite à suivre; il est daté de Paray-le-Monial, le 16 décembre 1884. (Il y avait plusieurs années que Mathilde Marchat avait des communications surnaturelles quand elle se décida à en occuper le public.)

La première petite feuille contient le *Message*, orné du portrait de Charles XI et conclut ainsi : « Si je viens à mourir en travaillant à la régénération ou en combattant à votre tête, mes héritiers légitimes sont les enfants de mon frère Charles-Edmond, décédé le 29 octobre 1883. »

Le *Souvenir*, le *Message* et une seconde feuille, intitulée le *Vrai Louis XVII*, sont imprimés à Saint-Malo, chez Billois.

La dernière feuille, qualifiée d'*Annexe* à une publication déjà parue où la validité de la condamnation de Mathilde Marchat était attaquée, reproduit la nouvelle lettre adressée de Rome à Mgr de Chartres, pour l'avertir que son ordonnance concernant la voyante était maintenue dans toute sa force d'après une décision de la Congrégation du Saint-Office; et la fait suivre d'une discussion concluant à la nullité de cette décision. Ce *factum*, daté du 20 septembre 1888, est imprimé chez Morien, 48, rue des Saints-Pères.

La *Légitimité* avait eu la prudence de ne se féliciter qu'avec une certaine réserve de l'ardente propagande faite en faveur de Naundorff par Mathilde Marchat et ses acolytes. Elle prévint le scandale qui allait rejaillir sur eux de la révolte ouverte de ces illuminées, en insérant dans son numéro du 14 octobre suivant cet entrefilet :

« Nous rappelons à nos lecteurs que Mgr le prince Charles est non seulement étranger aux publications que répandent les partisans de la prétendue voyante de Chartres, mais qu'il les désapprouve complètement.

Dont acte.

5. — J'aurais dû dire *compliquées* et non embrouillées, car je comprends très bien les filiations de la famille Naundorff dont j'ai la généalogie complète. Charles XI, sans enfant, avait *choisi* pour héritiers ceux de son *second frère* Adelberth. D'où scission profonde

avec cette branche, quand il lui substitua celle de son frère puîné Edmond.

6. — Parmi les enfants d'Edmond, MM. Auguste-Jean et Charles-Louis, élevés par M<sup>me</sup> Amélie, ont été *seuls*, paraît-il, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, désignés par leur oncle Charles... pour représenter sa famille au point de vue dynastique. Nous souhaitons que tous les membres dissidents de la descendance d'Adelberth se rallient à l'exemple de leur frère Louis, communiquent les pièces permettant enfin d'entamer le procès en revendication d'état civil, depuis si longtemps annoncé et remis.

7. — La pièce concernant le « Grand Monarque » et le « Triumvirat secret » nous a été envoyée, à la fin de 1888, par M. de Ciskey, avec cette apostille : « Connaissez-vous ceci, qui me semble un comble de sottise ? » C'est, croyons-nous, l'opinion générale.

8. — L'opuscule en question est le *Dernier Dauphin de France*, par Édouard Burton, publié en 1884. M. Lainé le connaît bien, puisqu'il a réfuté la thèse de M. Jules Tréfouél (et non Tréguel) sur Alexandre Marotte du Coudray. Je n'ai probablement pas lu les quatre pages qu'il lui a consacrées. Nous n'avons jamais attaché d'importance à ce qui présente Naundorff comme né de parents français et ayant vécu en France jusqu'à vingt-cinq ans. Si c'était exact, il aurait parlé allemand avec l'accent français, et non le français avec cet abominable accent tudesque dont il n'a jamais pu se défaire. Les notes que j'y ai ajoutées renvoient aux *documents inédits, officiels et privés*, sur lesquels nous avons établi notre *Histoire de Louis XVII*, éditée à Orléans, par Herluison, en 1890.

Pardonnez-moi, Monseigneur, mon insistance et cette longue lettre, la dernière, j'espère bien, sur ce sujet. Si M. Lainé a d'autres observations à me faire, qu'il me les adresse directement, comme autrefois, je lui répondrai de même.

Veillez, Monseigneur, agréer l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

E. LE NORMANT DES VARANNES.

La Roseraie.

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



## VERS LES MATÉRIALISATIONS

### I

Le fantôme prend-il quelquefois une forme matérielle, tangible? Peut-on le voir, l'entendre, le toucher, lui parler, comme nous avons l'habitude de le faire avec les vivants? Jusqu'à présent nous avons rencontré des observateurs sérieux, de bonne foi nous parler de flammes, de lueurs, d'éclairs, mais tout cela est insuffisant. Il nous faut d'autres preuves pour croire que des morts puissent se faire un corps sensible, tangible, résistant, se matérialiser en un mot, et se mêler quelques instants à notre vie.

Il importe avant tout de constater les faits, il est permis, ensuite, d'en chercher l'explication et de découvrir la nature des entités cachées sous un corps emprunté.

Un savant célèbre, de la Société Royale de Londres, naturaliste de premier ordre, Russel Wallace, écrivait il y a quelques années à M. Alfred Erny :

« A l'époque où j'ai écrit mon livre je n'avais pas encore vu de matérialisations, et ce phénomène s'était rarement produit en Angleterre.

« La théorie que les formes matérialisées ne sont en réalité que le corps psychique du médium modifié en apparence, peut être vraie dans certaines circonstances, mais je ne la crois pas générale. Les nombreux cas où le médium est éveillé et conscient, lorsque les formes paraissent, aussi bien que les cas où beaucoup de formes se montrent en même temps, sont en opposition avec ce point de vue.

« La matérialisation, comme tous les autres phénomènes,

arrive à divers degrés de perfection et se produit probablement de différentes façons.

« Dans certains cas, le corps psychique du médium sort de lui et, dégagé de tous les liens matériels, se présente tellement transfiguré dans sa physionomie et ses vêtements qu'il peut paraître un être distinct.

C'est ce genre de matérialisation qui a servi de prétexte à tant de personnes, pour affirmer qu'elles ont démasqué des médiums. C'est un merveilleux phénomène, mais un peu moins étonnant que les formes plus parfaites de matérialisation.

« Mon opinion personnelle est que *toute matérialisation est l'œuvre d'êtres spiritualisés*, qui font de leur mieux pour se produire dans les conditions qui se présentent au moment de la séance.

Quelquefois la forme matérialisée ne semble qu'un masque, incapable de parler et de se rendre tangible à un être humain. Dans d'autres circonstances, la forme (le fantôme) a tous les côtés caractéristiques d'un corps vivant et réel, pouvant se mouvoir, parler, écrire même, et chaude au toucher. Elle a surtout une individualité et des qualités physiques et mentales tout à fait différentes de celles du médium...

« Ces êtres, réels pendant un certain temps, disparaissent complètement en quelques minutes, et souvent on peut assister à leur dissolution. Dans ce dernier cas, il est difficile de ne pas croire que l'esprit possédant cette personnalité ne soit pas présent <sup>1</sup>. »

Le savant naturaliste reconnaît donc la réalité de certains êtres distincts et différents des créatures qui nous entourent, au milieu desquelles nous vivons. Il voit ces êtres qui appartiennent à un autre plan, ou à un autre monde, faire des efforts réels pour entrer en communication avec nous. Il essaie d'entrevoir la nature de la matière fluide ou radiante qu'ils paraissent rechercher pour se rendre sensibles, et pour nous faire connaître leurs pensées. Il a constaté vingt fois leur présence dans des maisons particulières où le médium venait en

1. Erny, *Le psychisme expérimental*, p. 163.

simple visiteur, sans appareils, sans sacs à surprises, sans arrière-pensée de jonglerie, et où tout essai de tromperie soit de médiums, soit de compères, était tout à fait impossible. Il a constaté que ce fantôme qui se faisait voir avec cette netteté pouvait entendre, répondre, écrire, parler à la manière des êtres vivants. Il a vu, enfin, ces êtres réels se dissoudre et disparaître en quelques instants.

Ce que Wallace vient d'affirmer avec sincérité et courage est exactement ce que d'autres observateurs ne craignent pas d'affirmer encore aujourd'hui, dans des conditions à peu près identiques. On voit des êtres inconnus descendre sur cette planète, là, près de nous, dans le demi-jour d'une expérience, s'emparer de fluides inconnus, et revêtir un corps qui présente la réalité et la solidité des corps matériels.

Des expériences qui se continuent encore aujourd'hui, à la villa Carmen, dans des conditions qui paraissent sérieuses, concordent absolument avec les expériences de Wallace. On y constate aussi un être inconnu, une action assimilatrice sur des fluides, la formation d'un corps sensible, des manifestations à travers ce corps, manifestations intellectuelles et passionnelles, et enfin, l'évanouissement de ce corps vaporeux qui nous fait voir d'une manière saisissante notre ignorance absolue de la constitution de la matière et de ses lois.

## II

Un autre savant physicien, plus célèbre encore que Russel Wallace, Crookes, de la Société Royale de Londres, apporte à son tour l'appui et la confirmation de son témoignage à ceux que nous avons recueillis. Nous avons étudié à fond, dans cette Revue, l'histoire des apparitions de Katie King. Comparez les observations et vous serez frappés de la ressemblance parfaite qui existe entre toutes les apparitions racontées par des témoins qui n'appartiennent pas à la religion catholique et qu'on ne peut pas accuser de superstition.

On a essayé de prendre William Crookes en contradiction

avec lui-même; on a prétendu qu'il avait démenti ses premières affirmations. Il n'en est rien.

Dans une lettre adressée au professeur américain Elliot Cowes, et reproduite par *La Lombardia*, William Crookes s'exprime ainsi :

« Si vous avez connaissance du bruit qui court, et d'après lequel j'aurais rétracté mes affirmations en ce qui concerne la réalité des phénomènes spiritiques, parce que j'aurais eu peur depuis d'avoir été trompé, je vous donne la plus entière liberté, et je vous prie instamment d'opposer de ma part une dénégation énergique et complète à ces fausses assertions.

« Aujourd'hui, comme après mes expériences, je garde la même conviction quant à ces phénomènes. Je n'ai pu alors trouver la plus petite possibilité de fraude, et maintenant, après mes expériences de vingt ans et plus, expériences confirmées par celles d'autres savants, je ne puis comprendre comment j'aurais pu me tromper.

« Lisez mes comptes rendus des séances avec D. Home, et vous verrez exactement mes idées actuelles sur ce sujet<sup>1</sup>. »

Dans son discours présidentiel à l'Association Britannique, Crookes renouvelle ses affirmations.

Ne dites pas que le fantôme qui apparaît est le double, l'astral du médium plongé dans un profond sommeil. Cette objection ne tient pas debout.

Ainsi, il arrive quelquefois que le fantôme qui apparaît et semble vivre un instant de notre vie est un homme, comme on le voit actuellement dans les expériences de la villa Carmen. Or, le médium *entransé*, c'est-à-dire plongé dans un état profond de sommeil, est ou une jeune fille, ou une femme connue de tous les témoins.

On ne peut pas supposer que le médium soit simultanément homme et femme. Si le corps astral est la décalque ou la reproduction exacte du corps matériel, dans des conditions nouvelles, il est incontestable que le corps matériel d'une femme ne donnera jamais le corps astral d'un homme.

Si le médium est une femme et si le fantôme est un homme,

1. *Revue scientifique du spiritisme*, octobre 1902, p. 255.

c'est que le fantôme est un autre personnage, un être qui a sa personnalité et qui n'est pas le double du médium.

Ainsi encore, on a vu dans certaines expériences plusieurs fantômes apparaître ou successivement ou simultanément dans des expériences très sérieuses, sous un contrôle très sévère. Ces fantômes divers, ces personnages différents qui parlent, agissent et se promènent autour des expérimentateurs ne sont pas, évidemment, le double du médium endormi. La multiplicité ne se concilie pas ici avec l'unité.

Ces simples observations confirment la première observation de tout homme qui étudie ces phénomènes, savoir : nous sommes ici en présence d'un être étranger et inconnu qui intervient, qui prend une partie du fluide du médium, et peut-être des assistants, pour se faire un corps et se rendre sensible. Le phénomène de l'apparition résulte de l'intervention de deux facteurs, un être étranger et un médium.

Quel est cet étranger? Le moment n'est pas venu de le rechercher, il nous suffit, en ce moment, d'établir sa réalité et son intervention.

### III

Voici encore un témoignage aussi décisif que ceux que nous venons de citer. C'est celui de l'ingénieur Donalt Mac-Nab : « Les expériences de Crookes et d'Aksakoff au sujet des matérialisations sont tellement péremptoires qu'il faut avoir sur les yeux les écailles du scientisme officiel pour ne pas les considérer comme classiques et définitives.

« Je n'ai pas à examiner si la matérialisation est un fait vraisemblable ou non, la vraisemblance n'est pas un caractère scientifique : je dis seulement que *cela est*, parce que *j'ai vu, j'ai senti, j'ai photographié, dans des conditions où ma bonne foi ne pouvait être surprise.*

« Ces expériences sont excessivement graves, et le premier observateur venu, fût-il un médecin, n'est pas apte à les faire. Il y a une foule de précautions à prendre, et si on les néglige on n'obtient rien, ou il arrive des accidents.

« Ces formes ne sont pas toujours complètes, j'ai observé

souvent des mains et des bras isolés, des têtes, des étoffes. Le fantôme a quelquefois le visage du médium, mais quelquefois aussi l'apparence physique est tout à fait différente. Dans les cas que j'ai observés, la forme (le fantôme) représentait une femme alors que le médium était un homme avec de la barbe. »

Il est donc évident, comme nous l'avons déjà observé, que le fantôme n'est pas le double du médium et qu'il ne faut pas les confondre. Nous sommes bien en présence de plusieurs personnalités distinctes et différentes. C'est ainsi que dans une séance avec le médium Bastian, le baron Hellenbach vit apparaître successivement six formes matérialisées, (six fantômes), un homme vêtu de noir, rasé et dont on ne vit que le buste ; une grande femme avec des cheveux noirs, et dont la figure n'était pas très nette ; une jeune fille d'environ douze ans, blanche et vêtue de blanc ; un Indien de sept pieds de haut ; une religieuse habillée de blanc ; un homme à la figure glabre. Assurément ces six fantômes n'étaient pas le double du médium endormi.

#### IV

C'est ici que nous voyons bien le lien qui unit les phénomènes secondaires décrits par M. Maxwell et les phénomènes plus importants si souvent constatés. C'est ce lien étroit qui nous oblige à ranger les uns et les autres dans la même catégorie et à leur attribuer une origine commune.

Au début vous n'apercevez que des lueurs fugitives, des éclairs, etc., mais, observez encore, continuez l'expérience, et vous arriverez promptement à l'apparition des fantômes, aux phénomènes de matérialisation les mieux caractérisés. On aperçoit d'abord des vapeurs blanchâtres qui semblent sortir de la poitrine du médium, c'est ensuite une boule de feu qui tournoie et s'entoure d'une sorte d'étoffe. On voit enfin apparaître la tête, les mains, et le fantôme qui parle et agit.

« Quatre photographies ont été prises par M. de Bodisco ; elles montrent les divers degrés de matérialisation, depuis l'apparition du fluide astral ou psychique entourant le corps du

médium, jusqu'à la condensation d'une forme dont on ne voit que la tête, le reste du corps semblant drapé dans une sorte de gaze. A côté de la forme, on aperçoit le médium en léthargie sur un fauteuil.

« Ces photographies offrent les mêmes aspects que trois dessins de M. Keulemans, un peintre anglais qui a beaucoup étudié la matérialisation. Il a fait au pastel divers dessins pendant et après les séances auxquelles il a assisté.

« La première représente le médium entransé et toute sa poitrine entourée d'une substance nuageuse. Au bout de peu de temps, dit M. Keulemans, on voit (les séances ont eu lieu à la demi-lumière) un objet sombre avec un point lumineux au milieu qui tourne d'une façon circulaire.

« Le second dessin montre le point lumineux allant en augmentant ainsi que la partie nuageuse. Le troisième dessin nous présente la forme matérialisée (le fantôme) devant le médium qui est debout et a les yeux fermés. Un des assistants semble le soutenir. Un lien fluidique comme une chaîne d'étoiles lumineuses relie la forme matérialisée au médium<sup>1</sup>. »

Nous voyons ici la transition des phénomènes élémentaires constatés par M. Maxwell aux phénomènes plus développés de matérialisation, à l'apparition des fantômes vivants. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier quand on se livre à l'étude philosophique des faits rapportés par des observateurs qui refusent absolument de croire à la réalité du préternaturel malgré les preuves si évidentes et si nombreuses que tout homme impartial peut constater, dans ces séances troublantes de magie.

Ne trouvez-vous pas un aveu de ce que j'avance dans cette déclaration d'un homme qui avait approfondi expérimentalement le problème du merveilleux :

« Il est possible que les intelligences, ayant été mauvaises sur la terre et restant liées à la sphère terrestre, cherchent encore à nous pousser au mal après la mort... Si on admet la chose, on peut supposer que ces esprits pernicieux ou mauvais agissent sur les idées, ce qui expliquerait très naturellement

1. Alfred Erny, *Le psychisme expérimental*, p. 419.

ces états où on disait qu'un homme ou une femme était possédé du démon.

« Aussi, je ne conseille pas à tout le monde de faire des expériences psychiques; les personnes faibles ou crédules *peuvent être ainsi dominées par un esprit malfaisant* et se trouver dans l'état d'un sujet suggestionné par un hypnotiseur. C'est l'effet qu'on voit se produire sur la terre quand un magnétiseur puissant substitue ou impose sa volonté à un être plus faible <sup>1</sup>. »

Écartons, un instant, les points contestables de cette déclaration sur la nature et l'origine des êtres qui interviennent dans les phénomènes de matérialisation, un point reste acquis, c'est que ces matérialisations sont réelles et qu'elles sont l'œuvre d'esprits pernicious et dangereux qui s'emparent du médium jusqu'à le subjuguier et l'hypnotiser. Nous avons fait un grand pas.

Élie MÉRIC.

1. A. Erny, *Op. cit.*, p. 199.





## LA FIN DU MONDE

---

Le temps porte aux idées sérieuses, presque aux idées noires. J'allais écrire quelques mots de philosophie rétrospective sur la fin de cette année 1904, qui nous a fait tant de mal et qui lègue à son héritière un programme politico-religieux si lamentable. Mais la plume s'est échappée de mes doigts lorsque M. le chanoine Lenfant m'a proposé d'entretenir lui-même nos lecteurs de la fin du monde, qui, d'après ses calculs, ne saurait manquer d'être un fait accompli, dans un siècle au plus. Ce qui doit rassurer nos contemporains c'est qu'ils ne seront plus là, quand viendra l'époque de la suprême échéance.

M. Lenfant se base sur les prophéties qu'on attribue à un évêque irlandais du douzième siècle appelé Malachie, et qui, d'ailleurs, est canonisé. Notre ami, très au courant de la question, n'ignore pas que l'authenticité des prophéties de l'évêque d'Armagh (1148) n'est plus guère admise par la critique. Elles ne virent le jour qu'en 1595 grâce à dom Wion, religieux bénédictin, et l'on suppose qu'elles furent composées vers la même époque. M. le chanoine Lenfant n'est pas sans doute de cet avis. A-t-il raison historiquement ? Ce n'est ni le cas ni le lieu de le rechercher. Nous préférons remercier M. le chanoine Lenfant d'avoir bien voulu procurer à nos abonnés l'avantage de lire une dissertation intéressante et qui sera pour eux la source de réflexions salutaires.

J. C.

Voici le travail de M. le chanoine Lenfant.

Pourquoi jeter ce cri d'alarme et d'effroi au milieu de cette génération si pleine de joie de vivre, si rêveuse de nouvelles conquêtes scientifiques, et dont le principal souci est de faire de la terre un éternel paradis ? Et pourtant... Si l'on en croit l'authentique prophétie de saint Malachie, prophétie qui a fait ses preuves, le monde touche à sa fin. Encore un siècle à peine et de ce que fut notre humanité rien ne restera, tout aura disparu dans le gouffre béant où viennent s'abîmer tour à tour les choses finies.

On connaît, au moins pour en avoir entendu parler, la *prophétie des Pontifes romains* justement attribuée à saint Malachie, archevêque d'Armagh (Irlande) au onzième siècle, mort à Clairvaux, entre les bras de saint Bernard, le 2 novembre 1148, et canonisé par Clément IV. Cette prophétie, publiée pour la première fois en 1794, à Ferrare, avec l'autorisation ecclésiastique, désigne clairement les cent douze Papes qui, à partir de Célestin II (septembre 1143), se succéderont jusqu'à la fin des temps sur la chaire de saint Pierre. Chacun de ces Pontifes est indiqué par un symbole en latin qui le caractérise exclusivement. Ce symbole fait allusion soit au nom et aux armes de sa famille, soit à sa patrie, soit à ses qualités personnelles, à son titre cardinalice ou aux autres circonstances qui le feront facilement reconnaître. Il serait du reste facile, mais beaucoup trop long, de prouver cette assertion, en passant en revue les cent deux Papes qui ont précédé Pie X, depuis Célestin II, et en leur appliquant le symbole qui leur est attribué. Contentons-nous d'en prendre quelques-uns au hasard :

Eugène III, désigné par ce symbole, *ex Magnitudine montis*, était issu de la famille toscane des *Grandmonte*.

Adrien IV, *de Rure albo*, né de parents cultivateurs dans un village, était cardinal-évêque d'*Albano*.

Grégoire IX, *Avis Ostiensis*, était évêque d'*Ostie* et avait un *aigle* dans ses armes.

Jean XXII, *de Sutore Oseo*, était né d'un père cordonnier et se nommait *Ossa*.

Urbain VIII, *Lilium et rosa*, était issu de la famille Barberini, dont le blason porte des *lis* et des *roses* où viennent butiner les abeilles.

Léon XIII, *Lumen de cælo*, indépendamment de la vive lumière qu'il a répandue sur le monde, avait une *étoile* dans ses armes.

Pie X, *Ignis ardens de littore maris*, nous vient en effet des *bords de la mer Adriatique*, et le feu ardent n'exprime-t-il pas le zèle enflammé du saint Pontife pour la gloire de Dieu ; ou bien ne verra-t-on pas sous son règne l'impiété grandissante et la persécution s'étendre sur l'Église comme un feu dévorant ?

Après cette exposition simple et rapide, raisonnons.

Selon l'auteur de la prophétie, dix Papes, y compris Pie X, doivent encore occuper le saint Siègre apostolique, après lesquels s'élèvera la dernière persécution contre l'Église romaine. Le dernier de ces Pontifes prendra le nom de Pierre II, *Petrus, romanus*; il sera Romain : « Dans la dernière persécution de la sainte Église romaine, il y aura un Pierre, Romain élevé au Pontificat; il paîtra les ouailles dans de grandes tribulations, et, ce temps désastreux étant passé, la ville aux sept collines sera détruite et le Juge redoutable jugera le monde. »

Les symboles des dix derniers Papes sont les suivants : *Ignis ardens* (Pie X), — *Religio depopulata*, — *Fides intrepida*, — *Pastor angelicus*, — *Pastor et nauta*, — *Flos florum*, — *De medietate lunæ*, — *De labore solis*, — *Gloria olivæ*, — *Petrus, romanus*.

En donnant à chacun de ces Papes un règne moyen de dix ans, selon que l'expérience des siècles passés le démontre, nous aurons un espace de cent ans qui nous conduit vers l'an 6000 de la création du monde, 2000 après Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous ferons remarquer que l'intervalle de cent ans que nous prêtons aux dix derniers Papes, bien que rationnel, ne laisse pas que d'être arbitraire. Nul ne saurait avoir la prétention d'assigner une date fixe à un événement dont le jour et l'heure, ignorés des anges et du Fils lui-même, ne sont connus que du Père seul (saint Marc, ch. XIII). Tous les calculs ne peuvent donc avoir qu'une date approximative.

Avec ces réserves, reprenons notre raisonnement et disons que ce nombre d'environ six mille années assignées à la durée du monde par le prophète saint Malachie concorde parfaitement avec les données de la sainte Écriture et de la tradition.

Le nombre de six jours de la création du monde était certainement la figure de sa durée, et le repos du septième jour représente le grand repos qui suivra la résurrection générale. Saint Jérôme dans sa lettre à saint Cyprien, où il déclare avec le Prophète-Roi (psaume 89, v. 4.) que mille ans sont

aux yeux du Seigneur comme le jour d'hier déjà passé, s'exprime ainsi : « Je pense que, dans ces paroles, mille ans indiquent une seule journée ; car de même que le monde fut créé dans ces six jours, ainsi il est à croire qu'il subsistera six milliers d'années, et qu'ensuite le septième mille ne suivra pas ; ce sera le samedi véritable. »

Saint Gaudence de Brescia, dans son dixième traité, raisonne comme suit : « Nous contemplons ce jour vraiment saint du septième millénaire, lequel luira après ces six jours, c'est-à-dire après les *six mille ans* du siècle, qui, étant terminés, feront place au repos pour les croyants à la résurrection du Christ. »

Saint Jean dans l'Apocalypse a pendant deux fois consécutives marqué le règne de Jésus-Christ sur la terre pour une durée de mille ans : *et ils régneront avec le Christ pendant mille ans ; et avec lui ils régneront pendant mille ans, après lesquels Satan sortira de sa prison, séduira les nations, puis rentrera dans l'abîme avec les faux prophètes dans les siècles des siècles.*

Saint Augustin, expliquant ces mille ans deux fois répétés de l'Apocalypse, s'exprime ainsi : « Ces mille années signifient que ces choses doivent arriver dans les derniers mille ans, c'est-à-dire dans le sixième millénaire, comme on dirait dans le sixième jour, pour de là marquer la succession du samedi qui n'atteindra pas le soir... C'est le repos éternel des saints. »

C'est une fausse interprétation des mille ans de l'Apocalypse qui a causé la fameuse panique de l'an mille, où l'on croyait la fin du monde imminente.

Nous pourrions ajouter une autre preuve qui a sa valeur. Les lois données successivement par Dieu aux hommes sont au nombre de trois. La première, *loi naturelle*, d'Adam à Abraham, a duré *2.000 ans* ; la deuxième, *loi écrite ou mosaïque*, inaugurée par la Circoncision qui en était la marque distinctive, d'Abraham à Notre-Seigneur Jésus-Christ, a duré *2.000 ans*. La troisième, *loi chrétienne*, de Notre-Seigneur Jésus-Christ à la consommation des siècles, par une conséquence bien naturelle devra également durer *2.000 ans*.

A l'incontestable autorité des écrivains sacrés, parmi lesquels nous pourrions encore citer saint Grégoire le Grand, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Irénée, saint Hilaire, etc., vient se joindre le témoignage des auteurs profanes les plus connus. Le célèbre Elias, grand rabbin du onzième siècle, écrit dans le Talmud (tome IV, traité Sanedreim) : « La durée du monde sera de *six mille ans*, après quoi il retournera de nouveau au néant. »

Le célèbre Pic de la Mirandole, dont il est dit qu'il pouvait discourir dans toutes les langues connues *de omni re scribili*, écrivait en 1486 : « Le Christ apparaîtra *dans 514 ans et 25 jours*. » Ce qui nous conduit exactement à l'an 2000 et 25 jours de notre ère.

Nostradamus, appelé le grand prophète, interprétant les prophéties si bien fondées d'Olivarius et d'Orval, affirme « *que l'an mil neuf cent nonante neuf et sept mois, du ciel viendra le grand Roy d'effrayeur et que les entrés (les morts) sortiront de leur tombe* ».

Ces deux dernières prophéties, sans rien perdre de leur valeur, ont le tort d'aller contre la parole évangélique, en assignant une date fixe et certaine à un événement que Dieu seul connaît.

« Cette opinion de la fin du monde vers l'an 6000 de la création, dit Cornelius a Lapide (*Comment. sur l'Écrit. sainte*), soutenue d'un commun accord par les chrétiens, les hébreux, les gentils, les grecs et les latins, doit être regardée comme une antique et générale tradition, et je la tiens comme probable, pourvu toutefois qu'elle n'ait pas la témérité de vouloir préciser soit l'année, soit le jour où finiront ces 6.000 ans.

Le divin Sauveur, dans sa réponse à la question des apôtres : « Maître, quand ces choses arriveront-elles et quel sera le signe de votre avènement ? » indique avec une remarquable précision les convulsions que subira le monde dans son acheminement à sa dernière période. Ne semble-t-il pas que nous y touchons ?

Ce seront d'abord des bruits, des préparatifs, des déclarations de guerre : *oportet hæc fieri, sed nondum est finis*.

Puis les guerres éclateront, les royaumes seront bouleversés par des luttes intestines; le monde sera éprouvé par la famine, la peste, les tremblements de terre. Tout cela ne sera que le prélude de plus grands désastres : *hæc autem omnia initia sunt dolorum.*

Alors viendront les faux prophètes, qui séduiront un grand nombre de fidèles par leurs insidieux mensonges accompagnés de prodiges; l'Antéchrist qui, par la puissance de Satan déchainé, ira jusqu'à faire descendre le feu du ciel (Apoc., xiv, 13). L'impiété grandira au point que le Fils de l'homme ne trouvera presque plus de foi sur la terre. D'après les prophéties d'Olivarius et d'Orval, les cinq sixièmes de la France seront à peu près sans croyance : « *En France, dit-elle, la tierce part et encore la tierce part et demie n'a plus de croyance.* »

D'après la tradition, Hénoc et Élie combattront l'Antéchrist qui les fera mourir.

L'Évangile sera prêché dans toutes les parties de la terre, continue Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Quelle est la contrée du monde qui aujourd'hui n'est pas évangélisée ?

La dernière et la plus violente des persécutions sévira contre l'Église romaine, et l'abomination de la désolation envahira le lieu saint. C'est l'approche de la fin : *Tunc veniet consummatio.*

Soudain apparaîtront, visibles à tous, des signes dans le ciel : le soleil et la lune perdront leur lumière, les étoiles tomberont, les vertus des cieux seront ébranlées; ce sera la crise finale, le cataclysme universel. Les hommes mourront de frayeur.

Les anges sonneront le réveil des morts, leur résurrection et leur comparution au jugement général. Ce sera la fin. *Tunc apparebit signum Filii hominis in cælo.*

Enfin, ce sera la sentence publique, irrévocable; les cris de désespoir et les blasphèmes des maudits allant au supplice : les chants d'allégresse et de victoire des élus montant à la gloire.

Le ciel et la terre auront passé, et sur le chaos des mondes détruits, en attendant peut-être de nouveaux cieux et une nouvelle terre (Apoc., xxi. 1), régnera l'éternelle justice de Dieu.

C. LENFANT, *chan. hon.*

# LES ANGES ET LES BÉATITUDES

(Suite.)

## V — Les Ordres angéliques.

« Anges, Archanges, Trônes, Dominations, Principautés, Puissances, Vertus des cieux, louez le Seigneur du ciel, alleluia! »

Le système hiérarchique vous révèle la perfection des esprits célestes dans les splendeurs de la divinisation.

Le système ordinal vous révèle plus spécialement les multiples offices de ces divins ambassadeurs envers l'homme, envers notre monde et toute la création corporelle.

Les anges ne pouvaient avoir part aux œuvres du Tout-Puissant sans être unis à Dieu, sans puiser en Lui l'amour et la bonté que dénotent ces œuvres. Pour dominer et vivifier la vérité créée dans ses productions universelles, il était nécessaire qu'ils fussent eux-mêmes imbus de l'éternelle et infinie vérité qu'est l'Auteur du ciel et de la terre.

Saint Thomas insiste beaucoup sur la question des ordres angéliques; il en fait un des points les plus saillants de la vaste partie de sa *Somme* consacrée à la doctrine des anges, et il établit, pourrait-on dire, thèses sur thèses pour démontrer, avec sa richesse d'idées accoutumée, la réalité de ces ordres, leur importance et l'exactitude des termes qui les désignent.

Les anges — on ne saurait trop appuyer sur cette circonstance en cet endroit de notre étude — ces millions de millions d'esprits célestes, nom de nombre jeté ici au hasard et incapable de vous donner la moindre idée des multitudes compo-

sant le moins peuplé des ordres; les milliards d'anges sont chacun d'une espèce différente de façon à ce que dans tout le ciel il n'y a pas deux anges qui soient de la même espèce angélique.

Notre-Seigneur, à propos des justes, dit qu'un bon arbre ne saurait produire de mauvais fruits; mais tandis que chez l'homme tous les saints étant de la même espèce humaine donnent tous une même sorte de fruits, chaque ange, à l'instar du citronnier et de l'oranger, fructifie en œuvres selon l'essence qui lui est propre. Or, cela doit s'entendre de leurs opérations célestes entre eux et de leurs actions providentielles dans notre monde.

Ceux dont les œuvres se ressemblent le plus se sont assemblés pour former des ordres à part.

La Révélation nous enseigne que ces ordres sont au nombre de neuf, nombre éloquent s'il en fut et dont on conçoit la signification pour peu qu'on réfléchisse. — Le neuf contient la paire, puis le chiffre de la gamme lumineuse, identique à celui de la gamme sonore, appropriés par là à ces intelligibles, qui s'expriment en éclairant; mais le neuf avant tout renferme trois fois la trinité dans l'union d'une unité mystique: une fois pour la divinité, une fois pour l'angélique nature et une fois pour le trine aspect des éléments.

\*  
\* \*

D'après saint Thomas, tous les anges sont des séraphins, parce que tous ils aiment; des chérubins parce que tous ils contemplent; des trônes parce que tous ils portent Dieu; des dominations parce que tous ils dominent le monde; des puissances parce que tous ils agissent selon le Créateur; et des vertus parce que tous ils sont forts; des principautés parce que tous ils règnent; des archanges parce que tous ils sont députés pour de grandes causes; des anges parce que c'est leur nom d'ambassadeurs.

Tous ils sont dans le secret de l'Éternel et l'Écriture n'en nomme que trois: Michel, Gabriel, Raphaël. Celui-ci lui-



même se dit un des sept grands esprits qui se tiennent debout devant le Très-Haut; il appartient donc à l'ordre des séraphins, le plus rapproché de la sainte Trinité; mais un jour il s'est fait ange gardien et il est connu parmi les archanges. — « L'ange du Seigneur », dit le texte évangélique à l'endroit de l'archange Gabriel qui d'ailleurs joua le rôle de chérubin lorsqu'il adora le Verbe incarné dans le sein bienheureux de la Vierge Marie; et son nom signifie « force de Dieu », ce qui le rend une des célestes vertus. — Enfin Michel est par son rôle un archange, par son élévation un séraphin, par son état une principauté, par son autorité une domination, par son triomphe une puissance.

Dieu fait ce qu'il veut de ses créatures; avec sagesse, il dispose à son gré de ses anges, mettant à profit les aptitudes dont il les doua.

Néanmoins, il les a partagés avec ordre, comme toutes ses œuvres, et il ne permettra jamais que la confusion envahisse leur multitude.

Il s'est réservé, en l'intimité d'un chœur spécial, ceux qui se distinguent entre tous par la sublimité extraordinaire de leurs facultés intellectuelles; ces esprits brûlants d'amour, excellent en dilection, en charité, en affection du bien, en attrait exclusivement divins, il les a créés séraphins. — Il a nommé chérubins d'un ordre à part les anges qui, par leur intelligence toute lumineuse, ne le cèdent point aux autres esprits célestes; ce sont les docteurs du ciel, voyant en l'essence de Dieu ce que ne voient pas les autres, et comprenant les mystères divins autant que peuvent les concevoir les plus parfaits des êtres intelligents. — Dieu a encore un ordre de trônes vivants qu'il a placés dans la salle d'honneur de ses palais éternels, sièges animés de sa gloire, du haut desquels le Roi des rois règne sur le ciel et sur le monde. Esprits choisis pour porter le Très-Haut, les trônes ont mérité cette faveur incomparable à cause de leur sainteté suréminente.

C'est ainsi que l'Éternel a constitué chacun des neuf ordres angéliques, se basant sur les facultés et les attributs particuliers des esprits célestes, attributs et facultés que Lui-même décréta et suscita lors de la création des anges.

Ajoutons que ces neuf ordres à la fois sont partout où est Dieu; qu'ils sont avec lui sur la terre aussi par conséquent, parce qu'ils sont les ministres de sa providence et que la providence de Dieu atteint le monde entier.

\*  
\* \*

Les ordres angéliques associent les anges à Dieu, à l'ensemble de la création et aux détails de l'univers.

Alfred VAN MONS.



## LA PUISSANCE DE L'IMAGE VISUELLE

### ET LA PUISSANCE DU SOUVENIR



Si vous voulez considérer que les progrès de nos civilisations s'accomplissent non seulement par les grandes choses, mais aussi au moyen des petites, vous m'excuserez de venir intercaler une idée personnelle et toute spéciale parmi les vues générales et élevées qui vous sont exposées ici par des savants en renom.

C'est surtout l'intérêt pratique attaché à cette idée, dont je poursuis l'application avec persévérance, qui me permet d'espérer pour elle un bienveillant accueil.

Je vais donc vous la signaler; mais, avant d'entrer en matière, quelques mots de psychologie pratique sont nécessaires.

Trois espèces de caractères graphiques, tant élémentaires que composés, servent à l'incarnation de nos idées :

*Les chiffres — les lettres — les figures ou images.*

Les *chiffres* et les *lettres*, dans les opérations intellectuelles, ont essentiellement la puissance ou faculté d'investigation et d'analyse qui mène l'homme à la vérité.

Les images ont la puissance ou faculté synthétique d'individualisation sensationnelle caractérisée par les avantages suivants :

*Instantanéité et certitude de la conscience, suggestion.*

*Persistance du souvenir* par la puissance ou faculté de provoquer les multiples sensations secondaires qui résultent du fonctionnement de ce grand ressort de la mémoire qu'on nomme la *liaison des idées*.

Cette puissance d'individualisation de l'image, j'ai cherché

à l'appliquer utilement à l'industrie des transports, et je suis parti de ce double fait que, non seulement en France, mais dans le monde entier, les voitures composant un train de chemin de fer se ressemblent toutes, et, en ce qui concerne les bagages, il est à remarquer que beaucoup présentent le même aspect, surtout quand il s'agit de malles sortant de chez le même fabricant.

Mon idée est-elle réellement pratique et répond-elle à un besoin ?

Tout le monde aujourd'hui ayant l'habitude des voyages en chemins de fer, vous allez pouvoir en juger en connaissance de cause, en même temps que la Presse française et étrangère qui, depuis trois semaines, consacre de nombreux articles à l'occasion de l'expérience du *Train-Image* qui circule quotidiennement de Paris à Cherbourg.

Les facilités de locomotion ont prodigieusement accru le nombre des voyages et sont ainsi devenues, pour les générations actuelles, un élément de surmenage se superposant à tant d'autres.

Les chemins de fer — qui s'étendent de plus en plus — ont donc incontestablement leur part de responsabilité, dans le développement de la neurasthénie moderne, par la trépidation des trains, les préoccupations des détails et l'excitation spéciale dont le voyage est le principe générateur.

A l'appui de cette affirmation — bien que l'éducation du public en matière de voyages en chemin de fer ait fait d'incontestables progrès — on peut citer nombre de faits prouvant que les gens, même les mieux équilibrés, sont rarement exempts de surexcitation, dès qu'ils se mettent en route.

Ainsi par exemple :

Un grand nombre de voyageurs obsédés par la crainte de manquer le train — une fois leur billet pris — s'évadent étourdiment du guichet sans compter leur monnaie; d'autres oublient de la prendre<sup>1</sup>;

1. Nous ne disons pas que cette monnaie soit perdue pour le voyageur distrait. Son oubli est, au contraire, le plus souvent, signalé à temps par le distributeur, le surveillant ou les voisins.

Qu'un employé entre dans le buffet, en criant : « Messieurs les voyageurs, vous avez encore dix minutes ! » il arrive souvent que cette annonce produit l'effet inverse à celui qu'elle avait pour but d'obtenir. La plupart se précipitent tumultueusement comme si le train se mettait en marche ;

Les réclamations adressées par les voyageurs aux agents de l'Administration sont presque toujours empreintes de troubles et d'un brouillonnement exubérant, même quand elles proviennent de personnes ordinairement réfléchies ;

A chaque station d'arrêt, quand il s'agit de retrouver la voiture dans laquelle on est installé les voyageurs s'élancent à l'aveuglette, et s'agitent le long du train, bourdonnant anxieusement de portière en portière ;

A l'arrivée, une confusion de même nature se produit dans la salle de distribution des bagages, et la recherche des colis occasionne beaucoup de soucis et de perte de temps.

Et l'inquiétude de chacun agit sur tous en vertu des *influences intermentales* qui se produisent au sein des foules. Telle est la psychologie du voyageur en chemin de fer. Certes ! il ne saurait être question de neutraliser artificiellement ces prédispositions névropathiques ; mais on peut les empêcher de se donner carrière, et même de prendre essor, en donnant préalablement satisfaction aux besoins qui les provoquent.

C'est le désir d'atteindre ce but qui m'a suggéré l'idée d'utiliser la *puissance de l'image*, pour faciliter la recherche des voitures et des bagages.

Le seul point de repère que les unes et les autres présentent actuellement est le numéro matricule, qui est peu secourable. Dans son aspect d'ensemble, en effet, rien n'est moins différent d'une série de chiffres qu'une autre série de chiffres. Le numéro, d'ailleurs, n'a rien de saisissant pour l'œil, ni d'imprégnant pour la mémoire. Il faut un effort pour le lire, un autre pour le retenir.

L'image, au contraire, impérieusement sensible et suggestive, attire le regard, se distingue par son objet et se grave dans le souvenir, comme malgré soi, tout en amusant l'esprit.

En un mot, si l'on compare le pouvoir d'action du numéro avec celui de l'image, on constate que :

*Le Numéro vous fait chercher, tandis que l'Image vous appelle.*

Ce principe psychologique est fondé en fait et en raison.

Tels sont les motifs qui ont provoqué l'élaboration des deux systèmes d'application auxquels j'ai donné les dénominations de « Train-Image » et « Bagage-Image », dénominations où l'analogie des idées se trouve indiquée par la similitude de désinence.

**Train-Image.** — Tous ceux qui voyagent en chemin de fer ont pu constater la difficulté qu'on éprouve, dans la presse du départ, à retrouver la voiture où l'on était installé et dont on est momentanément descendu pendant un arrêt du train.

Cette difficulté est devenue d'autant plus grande que presque toutes les compagnies ont adopté l'uniformité de couleur pour les voitures de toutes classes.

Avec les voitures à compartiments indépendants, le seul moyen usuel et pratique de rentrer en possession de sa place consiste à se repérer par la reconnaissance des petits colis laissés sur la banquette et dans les filets, et surtout par la physionomie et l'accoutrement des compagnons de route dont on s'est trouvé voisin. Mais ces indications — qui n'existent même plus avec les voitures à couloir — reposent sur des données aléatoires. Viennent-elles à faire défaut, il ne reste plus que le numéro difficile à reconnaître et à retenir, surtout la nuit, et quand, par suite de manœuvres de gare, le train a changé de place, d'aspect et quelquefois même d'orientation.

L'expérience de ces inconvénients nous a conduit à marquer les voitures de chemins de fer par des images, placées en manière d'armoirie.

Mais, pour que ces images rendent bien les services qu'on en attend, il faut qu'elles soient très apparentes, reconnaissables de loin, visibles de jour et de nuit.

Ces diverses conditions se trouvent réalisées par :

- 1° L'emplacement choisi sur la voiture ;
- 2° La luminosité de la matière employée.

L'image, en effet, étant placée sur les glaces généralement dormantes ou semi-dormantes, situées aux deux extrémités

de la voiture, ne peut être masquée ni par les portières ouvertes, ni par le passage des gens et colis sur le quai d'embarquement. Comme, de plus, elle se détache éclatante de blancheur sur un fond sombre, elle assure la visibilité diurne et nocturne. Ce résultat est pratiquement obtenu au moyen d'un *émail blanc, faisant corps avec la vitre*, lequel assure, en outre, le double avantage d'être inaltérable et de n'exiger aucun entretien spécial. Dans l'expérience faite quotidiennement entre Paris et Cherbourg, la *puissance de l'image* s'y montre telle, qu'ongagne une à deux minutes sur la durée des réembarquements aux grandes stations d'arrêt. Aussi, un gouvernement étranger a-t-il résolu d'appliquer le système du Train-Image pour le transport des troupes en cas de mobilisation.

#### INDIVIDUALISATION DES BAGAGES, PAR LES IMAGES

**Bagage-Image.** — Le Bagage-Image est un système de marque des colis destiné à faciliter leur reconnaissance.

Dans l'entassement de la salle de distribution, dans la hâte des voyageurs à rentrer en possession de leurs colis, il est d'autant plus difficile de signaler les objets dont on est en quête, que beaucoup de fabricants de malles adoptent des types ayant le même aspect.

En accompagnant chaque colis d'une image — collée ou flottante — on remédie à ces inconvénients.

L'image, en effet, crée à chacun des colis qui la porte, une sorte d'individualité originale, et abrège ainsi le travail du livreur en facilitant la reconnaissance à première vue. De plus, en cas de fausse direction, elle est d'un grand secours aux employés chargés de la recherche des colis dévoyés, surtout si la partie marginale de l'image, qui porte, en gros caractères, les mentions : Nom... Adresse... est remplie par le propriétaire du colis.

En présence de ces avantages évidents, les directeurs des grandes compagnies de chemins de fer ont fait bon accueil à l'innovation, et adressé à l'inventeur du système des appréciations toutes approbatives.

Voici textuellement l'une d'elles :

« L'idée nouvelle de prier MM. les voyageurs de coller sur leurs bagages ou colis expéditionnés une étiquette-image est tout à fait satisfaisante et pratique ; si elle se généralise, elle rendra beaucoup plus facile la distribution des bagages à l'arrivée, et la recherche des colis qui auraient pu être dévoyés. »

En outre, les chefs d'exploitation ont adressé aux chefs de gare une circulaire recommandant au personnel, chargé du pesage et de l'étiquetage, d'avoir soin de ne jamais recouvrir les images dont les colis se trouvent marqués, et, si un colis égaré portait une étiquette-image, d'en faire mention, avec indication du sujet sur les avis des colis-en-moins et sur les bulletins de recherche.

Le projet d'utiliser la puissance de l'image, ainsi qu'il a été dit, a été soumis à l'appréciation de plusieurs sommités médicales françaises et étrangères. Les plus autorisées en matière de neurologie ont été d'avis que son application diminuerait d'une façon sensible le nervosisme auquel beaucoup de voyageurs sont soumis.

\*  
\* \*

Pour offrir aux voyageurs des images variées et remplissant le but à atteindre, j'ai créé un répertoire de cinq cents images. Les sujets — choisis parmi les plus simples et les plus suggestifs — ont été sélectionnés en parcourant, non seulement le vaste champ du monde physique, mais encore ceux où s'exerce l'activité humaine.

Aux personnages, animaux, végétaux, fruits, fleurs, astres, etc., sont venus se joindre les instruments de musique, d'agriculture, ceux des métiers les plus usuels, et tout ce qu'on peut tirer des engins de locomotion, de guerre, de marine, etc., etc.

J'ai renoncé à utiliser la couleur comme signe de reconnaissance des voitures et des bagages. Voici pourquoi :

Si la couleur est plus vibratoire et parfois plus frappante que l'image, elle ne suggère rien, et ne persiste dans le souve-



nir que par suite de circonstances accessoires et accidentelles.

A un conducteur de locomotive qui apercevra un feu rouge, il ne viendra pas d'autre idée que celle de s'arrêter. Et cette même exclusion de toute autre idée est l'avantage caractéristique du signal coloré.

Mais pour le voyageur les besoins sont autres. Il ne s'agit pas pour lui d'un *commandement* simple auquel il doit obéissance immédiate, et sans souci de l'avenir. Il faut que sa mémoire soit mise à même d'entrer en jeu pour des circonstances et des opérations futures.

Or l'image d'un coq, d'une guitare, d'un ballon, d'un raisin, d'une barque, ont pour effet de provoquer à l'instant une foule de sensations secondaires, et c'est grâce à celles-ci qu'on se souviendra longtemps et comme malgré soi de l'image, pour retrouver sa place ou son bagage ou pour une réclamation à l'occasion d'un fait circonstancié.

Autre considération. — Si la forme est absolue, la couleur n'est que relative. Jamais une sphère ne paraîtra, avec des angles, tandis que l'incidence de lumière, ou même une différence d'intensité suffit pour changer l'éclat et même la couleur. Ainsi, une rose entre deux dahlias pourpre paraîtra grise; une robe bleue, à la lumière, paraîtra verte. Enfin, il suffit d'une légère couche de poussière pour grisonner une couleur. On peut donc dire :

Souvent couleur varie,  
Bien fol est qui s'y fie.

Un dernier mot.

Parmi les nombreux articles qui ont été publiés, certains, avec cet esprit qui sert à tout et ne suffit à rien, ne ménagent pas les railleries et les sarcasmes. L'imagerie peut porter parfois à l'hilarité, mais où serait le mal? Après tout, le rire n'est-il pas hygiénique, et aussi « le propre de l'homme », comme l'a dit Rabelais ?

(Revue de l'Hypnotisme.)

## L'HYPNOTISME AU JAPON

### UN MOYEN DE GUERRE

---

Depuis le début de la guerre russo-japonaise on a cherché quel pouvait être le secret des succès incontestables remportés par les soldats du mikado sur nos amis — et alliés — les Russes. Au cours des multiples discussions soulevées sur ce point les hypothèses les plus sérieuses comme aussi les plus inadmissibles ont été émises ; mais personne, jusqu'à présent tout au moins, ne s'était avisé de trouver la raison de la supériorité japonaise dans... — ne riez pas ! — dans l'hypnotisme ! C'est pourtant ce qu'a fait notre éminent confrère M. Jules Claretie, dans une de ses chroniques si documentées sur la « Vie de Paris ».

M. Claretie, prenant texte d'un article publié dans la *Revue de l'hypnotisme* du Dr Edgar Bérillon, nous affirme tout de go que, si les petits bonshommes jaunes du Nippon ont battu les troupes du tsar, c'est parce qu'ils les ont hypnotisées. Notre confrère, du reste, a le soin de laisser la responsabilité de cette trouvaille au Dr Bérillon, le savant professeur de psychothérapie.

— Quelle plaisanterie ! direz-vous.

Ne vous hâtez pas de porter un jugement téméraire et laissez-nous vous présenter les explications que nous sommes allé, ce matin, demander au Dr Bérillon.

— Mon cher docteur, lui avons-nous dit, une nouvelle aussi stupéfiante que celle que nous donne M. Claretie mérite bien d'être commentée. Dites-nous donc, pour les lecteurs de la

*Patrie*, ce qu'est au juste cette histoire — que quelques-uns ne manqueront pas de traiter de... fantaisiste.

— Il est vrai, nous a répondu M. Bérillon, que j'ai recueilli dans ma revue l'histoire du *yiujutsu*.

— Comment dites-vous?

— Du *yiujutsu*. C'est la *grande école du saule* où chaque nuit des élèves viennent apprendre « l'art de vaincre les Occidentaux ».

— Que veut dire ce mot *yiujutsu*?

— Il signifie victoire en sachant céder ou plier. Pour plus de détails, prenez donc, au reste, copie de la communication dont je me suis fait l'éditeur. La voici :

Les grands secrets du *yiujutsu* ne sont révélés qu'à des hommes d'esprit pondéré et de moralité irréprochable.

Par un seul attouchement, ils peuvent paralyser le cerveau de leur victime, lui démettre l'épaule ou la hanche, lui distordre un tendon d'un seul coup, toujours porté avec la rapidité de l'éclair, et la rendre absolument inoffensive.

Plus le non-initié offre de résistance, plus sa défaite est rapide et ce sont les sujets les plus faibles dont l'initié a le plus difficilement raison.

Celui qui possède bien son *yiujutsu* a pour premier principe de ne pas se fatiguer et de ne pas se laisser toucher. Il tend à la partie adverse des pièges et cherche à se faire porter des coups qu'il évitera et saura rendre fatals à celle-ci.

Jamais de corps à corps avec l'initié. Celui-ci suit, dans une impassibilité hypnotisante, les mouvements de l'adversaire pour lui porter au moment propice tel ou tel coup favorisé par tel ou tel mouvement.

Jamais la pratique du *yiujutsu* n'a été aussi populaire qu'à l'heure actuelle et l'État favorise de son mieux son développement. Tous les officiers de l'armée du mikado sont initiés à ses secrets. C'est là la principale raison de la bonne discipline dans les rangs et de l'audace et de la jactance de ces petits hommes aux yeux obliques.

— Ainsi donc voilà le secret de l'habileté déployée par les troupes japonaises ?

— N'exagérons rien, répondit le Dr Bérillon. A la vérité, les Japonais sont un peuple neuf, complet, bien portant, et chez lequel l'énergie vitale est grande. Il a donc des aptitudes à avoir de la volonté. On peut dire que depuis quelques années le Japon tout entier a été une grande école de la volonté... et c'est sans doute là toute l'histoire du yiujuitsu.

— Mais le yiujuitsu ne pourrait-il être appliqué par les Japonais dans la guerre contre la Russie ?

— Souvent, il arrive que, dans les rues de Yokohama, un agent de police, de taille insignifiante, s'approche d'un matelot étranger, à la carrure de colosse, lui reproche sa turbulence et, après l'avoir à peine touché, ce semble, le ramène à son navire, sans que celui-ci, ahuri et impuissant, fasse la moindre résistance.

— Si les Japonais agissaient de même avec les Russes sur les rives du Yalou ?

Le Dr Bérillon ne répondit pas à l'interrogation. Visiblement, malgré tout ce qu'il attend de l'hypnotisme, notre hypothèse lui paraissait invraisemblable. Il se contenta de sourire, puis, par déduction, en revint au sujet qui semblait lui tenir le plus à cœur :

— Je vous disais donc, reprit-il, que le Japon a été une grande école de la volonté. En France, malheureusement, nous n'en sommes pas là. Au lieu de cultiver la volonté on emploie tous les moyens les plus susceptibles de l'annihiler. L'action des parents sur les enfants est des plus nuisibles. Ils ne laissent à leur progéniture aucune initiative et lui inculquent surtout la peur des responsabilités.

— Vous êtes sévère !

— Je suis juste. Le yiujuitsu n'est pas autre chose que l'école de la volonté, car l'hypnotisme dans l'éducation n'est qu'un procédé de renforcement : celui qui est hypnotisé subit plus facilement la direction qu'on lui imprime et certes, si

on se place à ce point de vue, les soldats japonais sont littéralement hypnotisés par leurs chefs...

— Alors, en résumé, le yiu-jutsu?...

— N'est autre chose que le « dressage de la volonté ».

Et comme nous prenions congé de lui, le Dr Bérillon en nous accompagnant jusqu'à la porte ajouta :

— Voyez-vous, ce qui nous manque en France, c'est le yiu-jutsu obligatoire!

... Et laïque, aurait certainement ajouté M. Combes, s'il avait été présent!

Félix MÉTÉNIER.

(*La Patrie*, dimanche 29 mai 1904.)



## Banquet de la Société d'hypnologie et de psychologie

---

Après la treizième séance annuelle, qui a eu lieu le mardi 21 juin, les membres de la Société se sont réunis, selon l'usage, en un banquet fraternel. M. le Dr Huchard, médecin de Necker, membre de l'Académie de médecine, présidait. A ses côtés avaient pris place M. le Dr Beaunis, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Nancy, M. le Dr Tripier, ancien président de la Société d'électrothérapie, M. Lionel Dauriac, professeur honoraire à la Faculté de Montpellier, vice-président de la Société, M. le Dr Paul Magnin, professeur à l'École de psychologie, vice-président de la Société, M. le Dr Fiesinger, membre correspondant de la Faculté de médecine, M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, secrétaire général de la Société.

Parmi les convives, nous devons citer M. le Dr Lux, médecin-major, officier de la Légion d'honneur, M. Baguer, directeur de l'Institut départemental des sourds-muets, M. Valentino, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, MM. les Drs Félix Regnault, Farez, A. Bianchi, professeurs à l'École de psychologie, M. le Dr Saint-Hilaire, médecin de l'Institut départemental des sourds-muets, M. le Dr Raffegau, directeur de l'Établissement hydrothérapique du Vésinet, M. le Dr Billhaut, chirurgien de l'hôpital international, M. le Dr Courtault, directeur des *Tablettes médicales*, M. le Dr Rivière, directeur des *Annales de physiothérapie*, MM. les Drs Bernard (de Cannes), Paul Joire (de Lille), Van Dormund (de Nice), MM. les Drs Bouyer, Demonchy, Le Menant des Chesnais, M. Bloch, Fège, Saison, Marmion, Barbier, Guimbeau, Saqui de Paris, MM. Gallia, Quinque, Reb, professeurs, MM. Blech et Blicck, avocats à la Cour d'appel. MM. Lépinau, professeur à l'École de psychologie,

et Grollet, secrétaire général de la Société de pathologie comparée, représentant les médecins-vétérinaires. Le nombre des convives s'élevait à quarante.

M. le Secrétaire général annonce qu'il vient de recevoir de M. le Dr Orliczky (de Moscou) un télégramme par lequel il s'associe à la manifestation en l'honneur de Liébeault. Il fait part à l'Assemblée des excuses qui lui sont parvenues non seulement de toutes les parties de la France, mais de nos correspondants de l'étranger. On peut en juger par l'énumération suivante : M. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, vice-président de la Société, M. Melcot, avocat général à la Cour de cassation, M. Honorat, chef de division à la Préfecture de police, M. Muteau, député, ancien président de la Société internationale d'assistance, M. Achille, membre du Conseil municipal de Paris, MM. les Drs Van Renterghem (d'Amsterdam), de Groer (de Varsovie), Jaguaribe (de Sao-Paulo), Damoglou (du Caire), Pewnitzky (d'Odessa), de Gorsky (de Saint-Pétersbourg), Kæberlin (de Hambourg), Van Velsen (de Bruxelles), Bourdon (de Méru), Legrain, médecin en chef de Ville-Évrard, Joly (de Montcerf), Pottier (de Paris), de Majewska (de Paris), Binet, chef du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, Dr Triboulet, médecin des hôpitaux, Dr Godon, directeur de l'École dentaire, Dr Lemesle (de Loches), Dr Deny, médecin de la Salpêtrière, M. Guénon, vétérinaire principal à Châlons, etc... Toutes les marques de sympathie des absents indiquent quelle est la puissance d'expansion de la Société.

M. le Dr Bérillon remercie, au nom de la Société, M. le Dr Beaunis qui a fait un long voyage pour présider une séance consacrée à honorer la mémoire de Liébeault; M. le Dr Huchard, nouveau membre d'honneur de la Société, qui a bien voulu accepter la présidence du banquet et qui en écrivant, il y a plus de vingt ans, le *Traité des névroses*, a contribué au progrès de la psychologie pathologique. Après avoir exposé les travaux du Dr Tripier, qui fut le principal créateur de l'électrothérapie médicale, il rappelle les titres que le vénéré maître a acquis à l'admiration de ses contemporains.

M. le Dr Paul Magnin, vice-président, montre qu'un lien

intime unit tous les membres de la réunion, quelle que soit la spécialité médicale à laquelle ils se sont consacrés; ce lien, c'est l'intérêt qu'ils portent à la psychologie. Il porte un toast à M. le Dr Jules Voisin, président, dont l'autorité exerce une influence si heureuse sur les destinées de la Société et dont la bienveillance inspire à tous une affection respectueuse.

M. le professeur Beaunis s'associe aux vœux exprimés pour le succès de la Société d'hypnologie et de psychologie.

Enfin M. le Dr Huchard clôture la série des toasts par une allocution inspirée par l'esprit philosophique le plus élevé. Aux applaudissements de tous, il commente l'idée que le sentiment le plus réconfortant pour l'homme de science, c'est celui de l'amitié qu'il constate chez ses élèves, chez ses collaborateurs et chez ses collègues. Il conseille aux membres de la Société d'hypnologie et de psychologie de rester unis autour de leur président et souhaite que leur groupement si utile aux progrès de la psychologie et de la psychothérapie demeure pour de longues années uni et fécond.

« Messieurs, dit-il en substance, j'hésitais à accepter la présidence de votre réunion. Dans ces derniers temps, on a fondé tant de ligues, élu tant de présidents, que je ne voulais pas en augmenter le nombre. Rien que pour faire la guerre à ce petit microbe de la tuberculose, que de comités, que de distinctions, que de présidents ! Et pour arriver à quel résultat ! C'est ce qui me faisait récemment donner de ce bacille envahissant la définition suivante : « Bacille de la tuberculose, petite bête dont meurent beaucoup de malades, mais qui fait vivre et surtout décorer quelques médecins. » Les honneurs que vous conférez ici n'ont rien de solennel : ils sont inspirés par l'amitié ; or, permettez-moi de vous dire ce que je pense de l'amitié. *L'amitié, c'est un repos. C'est pour cela que ma présidence d'aujourd'hui m'est si agréable. Elle me repose et j'en garderai le meilleur souvenir : comme je voudrais que vous goûtiez longtemps les charmes de l'amitié qui nous unit tous en ce moment, je bois au bloc... de votre amitié ! »*



## LA SENSATION DU DÉJÀ VU

---

Vous arrivez dans une ville que vous visitez pour la première fois : vous reconnaissez tel monument, telle place dont vous avez lu des descriptions détaillées, et vous pouvez éprouver une certaine satisfaction à constater que l'idée que vous vous en faisiez est assez conforme à la réalité. Vous lisez les œuvres d'un auteur favori et vous vous plaisez à vous le représenter d'une certaine manière, et si les circonstances vous permettent de vous rencontrer avec lui, il peut se faire que votre imagination ne se soit pas trop éloignée de la réalité ; vous reconnaissez ce personnage que vous n'avez jamais vu.

Inversement il arrive quelquefois que vous croyez reconnaître un site, une personne que vous n'avez jamais vue, que vous êtes sûr de n'avoir jamais rencontrée. C'est une illusion relativement assez fréquente ; elle s'accompagne d'une angoisse profonde. Angoisse bien naturelle produite par la faillite apparente de votre raison en face de ce phénomène, en apparence contradictoire et inexplicable. Certains sujets qui l'ont éprouvée, et fort bien décrite, insistent précisément sur le caractère angoissant de l'illusion d'un individu qui se trouve en présence d'une personne qu'il n'a jamais vue, ni en réalité, ni en peinture, et qui croit la reconnaître, qui retrouve ses traits et jusqu'au timbre de sa voix. Le sujet ne comprend pas d'où a pu venir la première impression, il est stupéfait de trouver antérieurement déposée dans son esprit, à un moment et dans des circonstances qu'il ignore, une image qui s'y est formée à son insu à un moment et dans des circonstances qu'il ignore.

« L'angoisse que j'éprouve en ce moment, dit Shelley, est indicible, je me sens devenir fou, et j'en défaille, non méta-

phoriquement, mais littéralement, ma tête tourne, mon cœur bat à se rompre, et je tomberais à la renverse si un bras ami ne me retenait. »

C'est l'illusion de fausse reconnaissance. On voit et on croit reconnaître un objet, une personne qu'on voit certainement pour la première fois.

La fausse reconnaissance peut être une sensation de déjà entendu, plus souvent encore d'émotion déjà éprouvée et qu'on a de la peine à retrouver intacte. Le plus souvent, dit Lalande, « on se sentira soi-même dans le même état et les mêmes sentiments que le jour illusoire de la première perception ». C'est, disent certains sujets, « comme si nous avions vécu ce moment dans notre vie antérieure ; c'est une impression dominante d'un recommencement d'un instant de la vie passée avec toutes les sensations que nous en eûmes »...

Il faut donc deux éléments également essentiels pour constituer le phénomène : 1<sup>o</sup> la reconnaissance d'une image, d'une émotion, d'un état psychique qu'on a conscience de n'avoir jamais éprouvés ; 2<sup>o</sup> l'ignorance de l'origine de la première impression (image visuelle ou auditive, émotion), antérieurement acquise par le psychisme du sujet et à laquelle l'impression actuelle apparaît identique.

Comme dit Fernand Gregh, « vous sentez que vous vivez identiquement une minute que vous avez déjà vécue, mais vous ne pouvez la situer dans votre passé ».

Le fait existe, il est même assez fréquent, il a été l'objet de nombreux travaux dans ces derniers temps. Le Dr Grasset vient de lui consacrer une intéressante étude dans laquelle il en rappelle de nombreux exemples. Il en donne une explication très simple basée sur la théorie de l'automatisme psychologique.

La fausse reconnaissance est due à ce que le sujet a inconsciemment et à son insu éprouvé en réalité l'émotion qui lui paraît nouvelle, et il ne peut, même au moment où il l'utilise, se rappeler ni le moment ni les circonstances de l'acquisition de cette connaissance psychique.

A chaque instant, nous recueillons dans le monde extérieur, par l'intermédiaire des sens, une foule innombrable d'images,

et cela d'une façon inconsciente. Ces images s'accumulent, se déposent en quelque sorte par couches successives, chacune ensevelissant la précédente, mais toutes ces images sont là, existant virtuellement et pouvant renaître un jour. Aussi voyons-nous dans certains cas physiologiques ou pathologiques, les acquisitions ignorées de l'esprit se révéler, apparaître tout à coup à la conscience.

« Les fous, dit Maudsley, reviennent quelquefois dans leur délire sur des scènes et des événements dont ils n'ont aucun souvenir dans leur état normal. Sous l'empire de la fièvre, un malade peut réciter des passages entiers dans une langue qu'il ne comprend pas : c'est qu'il a, par hasard, entendu ces passages. Il suffit de rêver qu'on est à l'école pour éprouver de nouveau toutes les sensations par lesquelles on y a passé; des souvenirs sans nombre se pressent avec une instantanéité et une lucidité remarquables devant la conscience de l'homme qui se noie. »

Max Simon, qui cite le fait, en rapporte un grand nombre d'analogues.

Les souvenirs ensevelis dans la subconscience, dans ce que Durand de Gros appelait le sous-moi et que Grasset place dans le polygone de son schéma des centres automatiques, peuvent avoir été acquis sans la participation du moi supérieur et dans un état de désagrégation psychologique.

Dans la distraction, dans le rêve, dans les nombreux états de désagrégation voisins de l'hypnose, les faits se produisent, et, à un moment donné, le sous-moi peut présenter au moi des souvenirs d'images enregistrés par lui, connus de lui seul et qui surprennent le moi supérieur.

Prenons d'abord le sommeil naturel qui représente un état assez profond de désagrégation.

Un sujet voit en rêve une personne, et, le lendemain, à sa grande surprise, la rencontre dans la rue. Il ne peut s'expliquer le fait que par une sorte de pressentiment étrange. C'était cependant beaucoup plus simple. Il la rencontrait tous les jours auparavant, leurs occupations les amenant dans la même rue tous les jours; son sous-moi l'avait vue et revue en rêve; seulement, dans le rêve, le sommeil sans doute

n'étant pas très profond, la dissociation du sous-moi étant incomplète, le moi supérieur avait été instruit de cette acquisition.

Expérimentalement, on peut, dans l'état d'hypnose, placer dans le subconscient des images qui, sous certaines influences dans la vie normale, se réveillent et donnent l'illusion du déjà vu.

Ajoutons que le subconscient peut, dans une mesure, associer des idées. Aux acquisitions exogènes s'en joignent d'endogènes inconscientes, dont on trouve des exemples dans les hallucinations de somnambules et de certains spirites.

Si on admet cette théorie, il n'y a plus de fausse reconnaissance. La reconnaissance est réelle, mais elle se rapporte à une impression non perçue au début par le moi supérieur.

Dans les faits que rapporte Grasset, l'angoisse fait toujours partie du phénomène de fausse reconnaissance. Il nous paraît cependant qu'elle peut ne pas nécessairement l'accompagner.

La plupart des théories qu'on a données de ce fait sont nécessairement incomplètes. Seule la notion de la désagrégation psychologique peut en rendre compte.

Certains auteurs, Lapie et Méré, admettent qu'il s'agit en pareille occurrence d'une impression éprouvée en rêve. Cela s'applique seulement à un certain nombre de cas : il y a le rêve, il y a la distraction, il y a enfin tous les cas aujourd'hui bien connus de désagrégation psychologique. Le fait cesse d'être étrange, et, puisqu'il est expliqué, ne devrait pas, quand il se produit, amener d'angoisse; mais il paraît se produire surtout chez les nerveux, et l'angoisse qui l'accompagne a le caractère de celle qui se manifeste dans toutes les variétés d'obsession et de phobie : délire du toucher, recherche angoissante de mots, onomatomanie ou agoraphobie, signes de dégénérescence ou rançon de la supériorité intellectuelle, suivant la théorie que vous préférerez.

D<sup>r</sup> L. MENARD.

(Cosmos.)

## LES CURIEUX ÉVÉNEMENTS DE RAIKES FARM

---

Le 15 octobre, le *Daily Express*, de Londres, publiait une information très étrange, qui cependant donne lieu en Angleterre à des commentaires sans fin.

La merveille dont il s'agit se passe dans la famille Webster, dans la Raikes Farm, Beverley. Le pain acheté pour les besoins des habitants de la maison, diminue, disparaît d'une manière inexplicable, sans que personne y touche. Un rédacteur de l'*Express*, qui visita la ferme et qui fit une sérieuse enquête à ce propos, avoue ne pas avoir pu jusqu'à présent trouver une explication raisonnable du phénomène. La bonne foi des Webster est hors de doute; d'ailleurs, parmi les témoins oculaires du fait se trouvent des personnes que l'on ne peut absolument pas soupçonner capables de se prêter à de pareilles mystifications.

La famille Webster se compose du père, de la mère, de sept enfants et de la mère de la femme. Il y a dans la ferme dix laboureurs, mais aucun domestique, M<sup>me</sup> Webster étant aidée dans le ménage par sa mère et par sa fille aînée.

L'histoire des mystérieuses miches de pain date de la première semaine de mars, quand le pain pétri le soir précédent et placé sur une dalle en pierre pour la cuisson, fut trouvé, le matin, diminué de telle manière qu'on pensa qu'il avait été rongé par des souris ou des rats.

Depuis ce jour, les miches furent déposées sur un buffet, dans la chambre où l'on faisait le beurre — dans un lieu inaccessible aux rongeurs. Mais le pain continua quand même à disparaître.

On l'enferma alors dans le garde-manger — mais en vain. L'on se servit d'une autre qualité de farine et de levain —

toujours inutilement. L'on soupçonna l'eau elle-même, qui fut changée : mais le phénomène continua.

M. Webster, supposant qu'il s'agissait peut-être d'une mauvaise plaisanterie, sans rien dire à personne, prit des mesures pour en découvrir l'auteur. Il enferma du pain frais et une souricière dans le garde-manger; il plaça une autre souricière en haut du meuble; il parsema de farine le parquet, bien sec, de la chambre, et non seulement il ferma la porte à clé, mais il étendit sur elle deux longues bandes de percale. Le lendemain il trouva les bandes intactes, aucun signe sur le parquet, et les souricières dans le même état où il les avait laissées. Mais quant aux miches qu'il avait renfermées, l'une avait complètement disparu, sans qu'il en restât une seule miette; l'autre était réduite à la moitié.

Pendant trois mois environ, les Webster ne soufflèrent mot de la chose, se bornant à faire le possible pour éclaircir le mystère; mais, où que l'on plaçât le pain, au rez-de-chaussée ou dans les pièces d'en haut, exposé ou enfermé, le résultat ne variait guère. Il y avait des miches qui disparaissaient plus vite que d'autres; M<sup>me</sup> Webster affirme en avoir vu une, placée sur la table de la cuisine, diminuer et disparaître en moins d'une heure.

La situation devenait de plus en plus désespérée, car, en outre du malaise produit dans la maison par le phénomène, il en résultait aussi une perte d'argent assez sensible, ce qui fait que la famille décida de déménager.

— Je ne suis pas du tout superstitieux ni poltron, observait M. Webster, mais je n'aime pas cela. Quelqu'un s'imagine qu'il s'agit là d'une simple plaisanterie de notre part; mais comment est-il possible de nous croire assez fous pour pousser les choses à tel point de nous voir contraints à déménager?

Prenant ce qui restait d'une miche en train de disparaître de la table, et faisant remarquer que la croûte et la partie extérieure avaient déjà disparu, il demanda énergiquement :

— Croyez-vous que des mains humaines pourraient faire cela?

Afin de détruire tout soupçon de fraude, les Webster

eurent recours aux services d'un ex-constable de police, nommé Berridge, de Bishop Burton, et lui confièrent pendant plusieurs jours la garde de l'endroit où l'on tenait la farine et l'on faisait le pain. Berridge avoua franchement au rédacteur du *Daily Express* que le phénomène le dépassait absolument. Il arriva à la ferme un lundi d'octobre, apportant deux miches achetées à Beverley, qu'il mit dans la pièce qui lui avait été confiée : à la serrure déjà existante à la porte, il en ajouta une autre qu'il avait apportée avec lui. Le lendemain, le pain était intact ; mais le mercredi, comme il coupait l'un des bouts d'une miche, il resta ahuri en la trouvant à moitié vide. Un trou passait d'un côté à l'autre du pain. D'abord, il songea à un défaut de pétrissage ; mais voyant le pain se vider de plus en plus, et l'autre miche qui commençait aussi à diminuer rapidement, il ne lui resta qu'à accepter la situation.

Mais voilà qu'une autre surprise l'attendait. Le mercredi il avait mis dans une maie cinq autres pains faits dans la maison. Le lendemain, à dix heures, il les examina et les trouva extérieurement intacts. A midi, la partie supérieure de l'un d'eux avait complètement disparu, tandis que les autres pains disparaissaient peu à peu.

Supposant que, malgré toutes les précautions prises, un inconnu pouvait pénétrer dans la pièce, M. Berridge cacha des morceaux de pain dans d'autres endroits de la maison, mais tous diminuèrent bientôt jusqu'à leur complète disparition.

Dix des principaux chimistes de Beverley et de Hull qui visitèrent la ferme et analysèrent le pain, ne furent pas moins étonnés, en constatant que le microscope ne révélait la présence d'aucun microbe ni d'aucune fongosité ; le pain a été déclaré absolument pur.

Une autre curieuse circonstance que l'on a pu remarquer est la suivante. Afin d'éviter le lamentable gaspillage de pain, M<sup>me</sup> Webster eut recours à l'expédient de cuire des fougaces pour la famille ; elle poussa un soupir de soulagement en constatant que, quoiqu'elles fussent à côté du pain dans le buffet, elles ne donnaient aucun signe de... dépérissement.

Hélas ! Sa satisfaction ne fut pas de longue durée ! A peine la dernière miette de pain avait-elle disparu, le mange-pain mystérieux attaqua vigoureusement les fouaces : M<sup>me</sup> Webster est maintenant forcée d'employer le curieux stratagème de faire cuire une certaine quantité de miches destinées à assouvir la voracité de l'invisible gourmand, afin que les fouaces puissent rester pour la famille.

L'East Riding ne s'occupe plus que de l'histoire de la « maison hantée » ; l'estime générale dont jouissent les Webster augmente l'intérêt public pour ce mystère.

Jusque-là le récit que faisait d'abord le *Daily Express*. Le 16 octobre le même journal ajoutait :

« Le mystère de la Raikes Farm devient de plus en plus étrange, à mesure que l'on s'efforce de l'élucider. Au début, l'on avait cru que tout se bornait à la disparition graduelle du pain ; mais ce phénomène, tout surprenant qu'il est, ne constitue qu'une partie de cette histoire de sorcellerie du Yorkshire.

« Après la tombée de la nuit, l'on entend dans la nuit des bruits étranges, assez forts pour réveiller les enfants. Les Webster supposèrent d'abord que des farceurs, ou bien des gens mal intentionnés, en étaient les auteurs.

« — Plusieurs fois déjà, a dit M<sup>me</sup> Webster à un collaborateur du *Daily Express*, je suis descendue au rez-de-chaussée, au milieu de la nuit, afin de découvrir la cause de ces bruits, mais, malgré toutes mes précautions, je n'ai jamais abouti à rien.

« Tout aussi bien Webster que sa femme entendirent des bruits de pas sur l'escalier. Comme ils approchaient, M. Webster ouvrit tout à coup la porte de la chambre à coucher et sortit avec une bougie allumée à la main ; parfois, cette irruption mit fin aux bruits ; d'autres fois ils continuèrent ; en tout cas, personne ne fut à même d'en connaître la provenance, quoiqu'on les entendit tout près.

« — Jene suis pas spirite, dit M. Webster, mais je suis porté à croire, contre ma volonté même, que des forces surhumaines entrent en tout cela.

« Parfois, les bruits étaient si forts, que les Webster crurent



que quelqu'un déplaçait les chaises et les chenets en fer, dans la pièce au-dessous.

« Une nuit que l'ex-constable de police, M. Berridge, gardait la chambre où l'on fait le beurre et le pain, il entendit des pas; il crut que c'était M. Webster, et il fut bien surpris, le lendemain, en apprenant par M. Webster lui-même, qu'il n'avait pas quitté sa chambre un seul moment:

« Mais ce n'est pas tout. Une nuit M. Webster, entendant ces bruits, alla dans la chambre de Berridge; tous les deux firent une ronde dans la maison, mais ils trouvèrent tout en place, comme lorsqu'ils s'étaient couchés.

« Le lendemain, au moment du déjeuner, un fils de Webster, âgé de quatorze ans, demanda qui avait chanté, pendant la nuit. Le père, qui ne voulait pas épouvanter les enfants, lui répondit qu'il avait sans doute rêvé et qu'il ferait bien de se taire. Mais les autres aussi avaient entendu cette musique nocturne. M<sup>me</sup> Webster en avait été, d'abord, si épouvantée, qu'elle cacha la tête sous les draps pour ne pas l'entendre. Elle finit pourtant par s'y habituer; alors elle l'écouta même avec plaisir. « C'est la plus douce musique que j'ai jamais entendue, aurait-elle dit à des voisins. On dirait un chœur. » Les Webster ne furent pas les premiers à l'entendre; le lourd sommeil de l'un des travailleurs de la ferme fut interrompu, à son tour, par les mystérieux ménestrels.

« Un matin M. Webster ne trouva plus ses habits. Il les chercha, et ils les trouva parsemés dans les autres pièces de la ferme.

« Des spirites d'Hull et d'autres endroits l'assurèrent que l'on doit attribuer le phénomène à des êtres d'un autre monde. Ceux qui ne croient pas aux manifestations occultes cherchent une autre explication et supposent que les chants et le déplacement des habits est l'œuvre d'un somnambule. Mais comment expliquer la disparition du pain? Un somnambule a beau être atteint de manie vorace, il ne pourra pas passer sans clé à travers les portes. En outre, la diminution graduelle du pain a lieu tout aussi bien le jour que la nuit. D'ailleurs on a parfaitement pu établir qu'aussitôt que le pain sort de la ferme, sa consommation est immédiatement

interrompue. L'on assure que quelque chose de semblable s'est déjà passé à la Raikes Farm il y a quarante ou cinquante ans. Mais l'habitant le plus âgé de Bishop Burton ne sait fournir aucune indication précise à ce sujet, et l'avis qu'il s'agit des forces surnaturelles est le seul qui soit généralement accepté. »

Le *Journal de la Society for Psychical Research* annonçait, dans sa livraison de novembre, que la Société avait ouvert une enquête sur cet original événement et qu'il n'aurait pas manqué d'en publier les résultats; il laissait comprendre qu'il ne doutait pas de pouvoir expliquer ce mystère d'une manière toute naturelle. Dans la livraison de décembre du journal, il n'en est plus question. Faut-il croire que l'explication toute naturelle n'a point été trouvée ?...

(Revue d'études psychiques.)

1. A propos de ce récit, l'on peut rappeler que les anciens Romains offraient aux mânes de leurs morts des banquets appelés *silicernia*; Donat, Valère-Maxime, Ovide, Lucien et bien d'autres écrivains en parlent en plusieurs endroits de leurs ouvrages. Pausanias trouve cette croyance chez les Grecs; il ajoute même que, selon les prêtres de Delphes, le démon Eurynome ne laissait jamais autre chose que les os de ce festin. Mgr Maigrot, évêque de Colon, nous apprend que les Chinois croient, à leur tour, à l'appétit des esprits, qu'ils divisent même en *chin-xin* (esprits sobres), et *sié-xin* (esprits gloutons). Il est à peine besoin d'ajouter que l'on ne possède aucune donnée sérieuse sur l'authenticité de ce phénomène.

# LES PAPOUS



## Les népu ou sorciers (suite).

Expliquons maintenant la multiple signification de ce nom de népu.

Le népu, c'est d'abord un serpent, non un serpent quelconque, mais un terrible animal dont le venin est mortel ; c'est tantôt un *Aurama*, tantôt un *Api*. Le premier est un serpent d'un noir sale, de la grosseur d'un doigt et long de cinquante à soixante centimètres. L'*api* est moins long et d'une couleur jaune rougeâtre, comme les feuilles d'arbres sèches ; il est de beaucoup le plus dangereux.

Seulement, on ne peut jamais dire à première vue si un serpent, même un *aurama* ou un *api*, est un népu, il faut qu'il ait fait ses preuves.

— Comment reconnaissez-vous que vous avez affaire à l'acide cyanhydrique ? demande un examinateur à un élève carabin.

— Monsieur, j'en avale trois gouttes, et, si je tombe raide mort, je reconnais que j'ai affaire à l'acide cyanhydrique. »

Tel est le raisonnement des sauvages.

— Comment sais-tu qu'un serpent est un népu ?

— Voilà : quand il mord quelqu'un dans telle et telle condition et que ce quelqu'un en meurt. »

\*  
\* \*

Un serpent donc est népu : 1° quand il est mauvais de sa nature ; 2° quand il est employé par un népu. C'est comme

un cercle vicieux : l'homme s'appelle népu parce qu'il a le serpent népu, et le serpent s'appelle népu, parce qu'il est la propriété du népu. Allez y voir!

Le népu est encore un objet quelconque à l'usage du sorcier pour ses maléfices. Il y en a de toutes les sortes et de tous les calibres; généralement ce n'est pas propre.

Le népu semble désigner le pouvoir, la puissance des sorciers; c'est ainsi qu'ils avouent volontiers que le népu du missionnaire est plus fort que le leur. Ils savent pourtant bien que nous n'employons ni serpents, ni amulettes!

\*  
\* \*

Au commencement de la mission, cependant, les Papous étaient convaincus que nous n'étions que des sorciers à peau blanche et habiles. Le regretté Mgr Verjus leur avait fait une impression, qui est loin d'être effacée aujourd'hui. Son regard seul les clouait sur place, sa voix les faisait frissonner, son indomptable énergie leur paraissait surhumaine, et son mépris absolu du danger, son calme dans les situations les plus critiques étaient absolument inexplicables pour eux : s'ils n'avaient pas été convaincus que c'était un homme en chair et en os comme les autres, ils en auraient fait un esprit de la classe des Biriwa ou des Paipai. Les gros bonnets parmi les népu tinrent un jour conciliabule pour élucider la question du pouvoir extraordinaire de ce *mizinari* qui ne craignait rien, pas même les népu, et se faisait un plaisir de les défier.

Le plus malin dit :

— Vous n'y entendez rien! Cet homme-là, ce Blanc, je le sais, a une pierre dans le ventre. Cette pierre, c'est son népu, et ce népu vaut mieux que le nôtre; voilà pourquoi il est si fort.

Et chacun d'approuver en poussant un petit hum! et en levant les yeux et les lèvres au ciel.

C'est à la suite de cette conférence que Jao, le sorcier de Inawa, résolut de tuer Mgr Verjus, de lui ouvrir le ventre et de s'emparer de la fameuse pierre népu. Le missionnaire,

informé de la chose, vint à la rencontre du sorcier, posté dans la forêt pour exécuter son mauvais coup, et lui dit à brûle-pourpoint en lui présentant son énorme couteau de chasse.

— Iao, tu veux me tuer; tiens, voici mon couteau, frappe moi!

Iao, tout décontenancé, balbutia que ce n'était pas vrai et s'esquiva prestement, résolu à ne plus s'attaquer à ce Blanc qui, grâce à sa *pierre*, savait tout.

\*  
\* \*

Cependant les sorciers prennent un détour pour avouer leur infériorité et disent : « Notre népu a été fait contre les noirs, pas contre les blancs, Nos ancêtres n'ont pu prévoir l'arrivée des blancs. » Mais je soupçonne fort que ce beau raisonnement a simplement pour but de ne pas se mettre les blancs à dos. Au fond, s'ils osaient, il nous attaqueraient aussi bien que leurs compatriotes, et, pas de doute, nous succomberions comme eux. Je pourrais citer des exemples et des noms de blancs qui ont été victimes des sorciers, d'une manière plus ou moins directe.

En résumé, le mot népu désigne une personne ou une chose mauvaise en elle-même et bonne seulement à faire du mal aux autres. Le népu, c'est à la fois l'agent et l'instrument, l'un ne peut rien sans l'autre; mais, réunis, ils ont un pouvoir extraordinaire que personne n'ose discuter.

\*  
\* \*

Voici, d'après les indigènes, quelques échantillons de ce pouvoir.

Le népu envoie les maladies graves et les plaies dangereuses. Si un crocodile mange un homme ou lui ampute un membre, c'est le népu qui le lui a commandé.

Il est à remarquer, toujours d'après les indigènes, que les

crocodiles de la mer et ceux qui infestent le fleuve et les criques depuis la mer jusqu'à Inawi, sont seuls à se tailler des biftecks dans le genre humain. A partir d'Inawi jusqu'aux montagnes, jamais un crocodile ne se permettra ce luxueux régal. Ceci est un fait très réel. Jamais de mémoire d'homme, et très certainement jamais depuis quinze ans que les missionnaires sont sur les lieux, on n'a pu accuser un crocodile de ces régions de s'être invité à un repas homicide.

La raison? c'est que les népu de la côte ont envoyé le diable dans le corps des crocodiles et leur ont commandé de mordre et de manger tout ce qui se présentera devant leurs mâchoires; tandis que les népu, à partir d'Inawi, ne leur ont jamais fait une pareille recommandation. Il paraît, d'ailleurs, que c'est entre Inawi et la mer que résident les plus mauvais sorciers.

Si une personne est mordue par un serpent, c'est encore le népu qui a ordinairement fait le coup. Voici comment ils s'en assurent. Si la morsure est au pied gauche, c'est un « serpent des herbes » non venimeux, ou du moins son venin n'est pas mortel; le blessé souffrira peut-être beaucoup mais ne mourra pas. Si c'est le pied droit qui a été attaqué, oh! alors, il est plus que probable que c'est un mauvais serpent, un serpent envoyé par le népu, et, dans ce cas, la vie ou la mort de la victime dépend uniquement du népu qui l'a frappée.

Mais, au pied gauche ou au pied droit, bien qu'on puisse en tirer une conclusion assez sûre, ce n'est pourtant pas le signe infallible pour distinguer le serpent népu d'un autre. La première chose qu'on demande au blessé est celle-ci :

— Était-ce un serpent des herbes, ou un népu ?

Et le blessé de répondre suivant le cas sans hésiter :

— C'est un népu, car il est venu contre moi, il m'a attaqué le premier, il ne s'est pas sauvé quand je lui ai fait peur.

Un serpent des herbes, lui, n'est pas si enragé; il ne mord que pour se défendre, ou quand on le foule aux pieds en marchant. Dans les autres cas, il ne mord jamais; au contraire, il s'enfuit au moindre bruit.

Nos indigènes se croient tellement sûrs de l'impunité, que l'on voit parfois des enfants s'amuser à poursuivre de ces reptiles :

— Prends garde! il va te mordre.

— Oh! pas de danger, c'est un serpent des herbes; vois comme il se sauve!

Ils prennent leurs précautions pour ne pas se faire mordre; mais ils n'en ont pas peur.

Mais si un serpent vient droit au-devant d'eux, ou si, au lieu de fuir, il se retourne contre ceux qui le poursuivent, ils ne sont plus si braves, alors, ils battent en retraite, la peur au ventre, claquant des dents, et le front couvert d'une sueur glacée. Et tout ça, quelquefois pour une pauvre inoffensive couleuvre effarouchée. Mais voilà! Elle n'a pas tourné le dos ou plutôt la queue de leur côté, sa vue seule a failli les faire mourir... de peur!

Supposé que, d'après les indications du blessé, on a affaire à un serpent népu, reste la question de trouver qui des nombreux sorciers du village ou des environs a bien pu faire le coup, et ce n'est pas chose facile.

\*  
\* \*

Lorsque le népu veut entrer en campagne pour opérer, il ne commence jamais sans une longue préparation pénible.

Il est d'abord *rove* (*ngope*, à Mékéo) pendant plusieurs jours.

Ce mot *rove* a un sens dont le français n'a pas l'équivalent absolu; le mot latin *sacer* est ce qui en approche le plus, si on le prend dans son sens étymologique de « séparé, mis à part ». En effet, dire qu'un homme, un népu est *rove*, signifie qu'il cesse de mener sa vie ordinaire, qu'il est dans un état d'esprit et de corps particulier. Il n'habite plus au village, abandonne sa case, se cache dans la brousse; il évite soigneusement de parler aux femmes, de les regarder et de se trouver à proximité d'elles. Il se prive des aliments ordinaires, viande et poisson surtout; il jeûne rigoureusement, ne fume plus, ne chique plus; il se contente de mâcher et d'avaler du gingembre; il ne boit plus de l'eau pure du fleuve ou des criques ou de la pluie, mais soit de l'eau de coco, soit

une décoction de gingembre. Il se serre le ventre jusqu'à la limite du possible, comme les *ibitoe*, et se barbouille la figure en noir avec des desseins bizarres. Sous l'influence de cette solitude, de ces privations, de cette nourriture échauffante, le népu maigrit rapidement, ses nerfs sont surexcités, et il est tout prêt pour exécuter ses criminels desseins; il est enragé, il est endiablé, il est *rove*.

Que fait-il durant ces longs jours de retraite sauvage? Nul ne le sait; mais n'est-il pas étrange qu'il regarde comme une nécessité de se soumettre à une si rigoureuse pénitence avant de se livrer à l'exercice de son diabolique pouvoir? Et il paraît qu'en Chine et dans l'Inde, on retrouve la même pratique chez les sorciers, les kafirs, et les endiablés de toute étiquette qui font des choses extraordinaires. Faut-il regarder la surexcitation de ces gens-là comme un état purement pathologique, ou bien diabolique, ou encore comme une résultante de ces deux influences?

\*  
\* \*

Quoi qu'il en soit, le népu, ici, considère cette préparation comme absolument nécessaire, comme la condition *sine qua non* de la réussite de son entreprise.

Il va sans dire qu'il a apporté avec lui, dans les herbes, son népu, c'est-à-dire toute la collection de ses diableries, sans oublier son serpent qui, lui aussi, est soumis à un régime spécial, un jeûne sévère probablement.

Quand le népu juge la préparation suffisante, il se décide à sortir de sa cachette. Il s'en va alors, toujours barbouillé de noir, serré comme une guêpe, à travers les hautes herbes, évitant les sentiers fréquentés. Il pousse même la précaution jusqu'à ne marcher que sur les talons ou les côtés du pied, afin qu'on ne puisse le reconnaître à l'empreinte de ses pas.

C'est ordinairement le soir, à la nuit tombante ou au milieu des ténèbres. Malheur alors à celui qui vient à le rencontrer, non pas, toujours, que le népu le frappe ou lui fasse quelque mal: mais sa vue, sa présence seule, est un mauvais présage, un malheur. Que de fois de pauvres jeunes



gens, des jeunes filles, et même des femmes et des hommes, reviennent en courant au village, criant, pleurant, tremblant de tous leurs membres !

— Qu'y a-t-il donc ? demandent les voisins.

— J'ai vu le népu, je vais mourir !

Et il est rare qu'ils n'en fassent pas une maladie, tant est grande leur frayeur.

Notre népu, lui, continue son chemin ; il doit aller jusqu'au village, ou au jardin, chercher sa victime dans sa case, au milieu de la danse, à la *maréa*, au travail, n'importe où.

Dès qu'il arrive, tout le monde se tient sur ses gardes ; on se barricade dans les maisons, on fait le guet, on se donne le mot. Car, on ne s'y trompe pas, un signe infailible leur montre que l'homme fatal est en quête d'une proie : c'est la manière dont il porte son *mahawa* (filet).

Nous avons dit ailleurs qu'on ne voit jamais un Papou, homme ou femme, sans son filet. Les femmes le portent ordinairement sur le dos ou la poitrine, la ficelle passée au cou ou sur le front : les hommes l'ont toujours suspendu à une épaule, sous le bras. Le népu aussi le porte de cette manière dans les temps ordinaires ; mais, quand il veut agir en qualité de népu, il tient ce sac attaché au bout d'un bâton ou d'un casse-tête reposant sur l'épaule, de manière que le sac ne puisse lui toucher le corps : un peu comme les conscrits partant pour la caserne emportent leur balluchon au bout d'une canne.

C'est que, dans ce sac, il a mis son népu en tout ou en partie, et lui-même en a peur : il ne le manie qu'avec des précautions infinies. Cela m'a toujours fait soupçonner qu'il devait y avoir de très forts poisons sous une forme quelconque. Qui sait, en effet, si toutes ces feuilles d'arbres, ces graines, ne sont pas des poisons ? Je mets le point d'interrogation, parce que ces feuilles sont toujours tellement mêlées ou décomposées ou hachées, qu'il est impossible de les identifier. Quant aux jolies graines rouges de l'*abrus precatorius*, il n'y a aucun doute ; inoffensives avalées tout entières, elles tuent rapidement si on les ingurgite broyées, ou si on les

place en contact avec une plaie vive ou sous la peau. Or, ces graines se trouvent en grand nombre dans le sac d'un népu...

\*  
\* \*

Le fait suivant, arrivé dernièrement à Raraï (Mékéo), m'a été raconté par le R. P. Bouellat.

C'était lors de la bénédiction de la nouvelle église de Raraï. Pour la circonstance, on avait invité tous les villages de la tribu à un gigantesque banquet, précédé d'une danse interrompue durant quarante-huit heures. Or, parmi les invités, il y avait les gens de Veifaa, et un des grands sorciers de ce village avait une dent contre ceux de Raraï qui, dans un *tazu* (festin) précédent, ne lui avaient donné qu'un jambon au lieu de deux. Cas pendable ! Raraï le payera cher !

Le népu vient donc à la fête, le cœur rempli de haine et résolu de se venger. Pour ne pas donner l'éveil, il avait laissé son attirail de sorcier dans sa case, et n'avait pris avec lui que la principale pièce de son arsenal ; il l'avait dissimulée entre sa peau et sa ceinture, se promettant de s'en servir au moment favorable, la nuit, quand la danse serait en grande animation.

Heureusement, c'est lui qui fut pris. Dans la soirée, voilà qu'il n'en peut plus, les reins lui font mal, ses genoux fléchissent, il tombe et, quelques heures après, il expirait au milieu d'horribles souffrances.

En procédant à sa toilette funèbre, on découvrit le népu. Inutile de dire que tous se sauvèrent à cette vue. Un de ses collègues en sorcellerie vint recueillir le dégoûtant objet et le porter en lieu sûr.

· Nous ne pouvons dire la cause de sa mort ; mais les indigènes prétendent en savoir plus long que nous et affirment que le sorcier s'est tué lui-même avec son népu.

— Vous croyez donc, disent-ils, qu'un homme touchera le népu et vivra ? Non, celui qui touche le népu maladroitement doit mourir, quand même il serait le plus grand des sorciers. X... a été maladroit, il a touché son népu, il est mort.

\*  
\* \*

J'ai eu la bonne fortune de voir de mes yeux, sinon tout, au moins une partie de ce que le népu charrie dans son sac. Faut-il en donner la complète description ou même simplement l'énumération? Ce serait long, minutieux et pas très propre. Qu'on aille donc voir certains chapitres du livre *La Cité de Dieu*, par saint Augustin. Cela me dispensera d'être trop explicite moi-même.

Je veux, du moins, en faire un rapide inventaire pour qu'on ne m'accuse pas de faire trop de mystères. C'est une vraie pharmacie portative, mais une pharmacie qui rappelle plutôt les herboristeries du moyen âge, où, à côté d'une racine d'*agnus castus*, s'étalait une peau de crapaud desséchée, où la corne de cerf trônait au milieu d'yeux d'écrevisses.

\*  
\* \*

Qu'on en juge :

Voici d'abord des cailloux. Il y en a de ronds et d'ovales, de blancs et de noirs. Tous sont luisants et polis naturellement, ou par l'usage et le frottement. Ils ont la forme et la grosseur d'un œuf de pigeon. On les trouve soit dans le lit du fleuve Arabure (Saint-Joseph River), soit dans un gouffre situé sur la terre d'Ozu près de Rerena. Les indigènes m'ont affirmé avec un sérieux imperturbable que ces cailloux marchent tout seuls (!?). Ils ont différents noms, suivant leur forme et leur couleur : *periabu*, *manua*, etc. Ces pierres sont recherchées comme des talismans ou plutôt des charmes. Rares sont les *mahawa* (sacs de sorciers) qui n'en contiennent pas une au moins. On y rencontre aussi des morceaux de mica et de cristal de roche, et, depuis l'arrivée des Blancs, des fragments de verre et de miroir.

Ces cailloux sont perdus dans un tas de feuilles fraîches ou desséchées, ficelées en petits paquets, ou séparées. Elles proviennent de toutes sortes d'arbres, d'arbustes et de

plantes, la plupart odoriférantes. Les feuilles du *paita* sont en plus grande quantité que les autres.

Ce *paita* est très employé pour toutes sortes d'usages louches, malhonnêtes et criminels. A-t-il réellement les propriétés qu'on lui attribue? Je ne l'ai évidemment jamais constaté; je ne fais que transcrire ce que disent nos gens, et eux n'en doutent pas. Ils m'ont assuré que les népu, et d'autres aussi, sur le conseil des népu, quand ils veulent se venger de quelqu'un, prennent de ces feuilles et les mêlent soit à du tabac, soit à de la nourriture. Celui qui fume ce tabac ou avale cette nourriture devient fou au moins pour un temps, bien heureux s'il ne tombe pas malade plus gravement.

Je crois que ce *paita*, qui a la taille et le port d'un lilas, doit renfermer un poison stupéfiant et très actif à des doses élevées, dans le genre du haschish. Le *paita*, c'est la chose par excellence du sorcier et de la sorcellerie, au point qu'il est devenu comme l'emblème de cette corporation; un *paita hauna* (homme du *paita*), c'est un sorcier tout court. Aussi les népu ont-ils toujours beaucoup de ces feuilles dans leur besace, et ils en usent eux-mêmes, mais avec prudence.

Ce n'est pas tout.

Il y a encore l'herbe aux poissons. Il suffit d'en jeter dans l'eau et tous les poissons évoluent dans un certain rayon, viennent au bout de quelques minutes flotter à la surface, étourdis et le ventre en l'air.

Il y a l'herbe aux kanguroos. Les Papous en frottent le museau de leurs chiens avant de partir pour la chasse et ceux-ci deviennent très ardents et très habiles à dépister les kanguroos.

Il y a des herbes pour guérir certaines plaies et les maux d'yeux; pour ce dernier cas, ils font bouillir les feuilles et exposent l'œil malade aux vapeurs qui se dégagent de la marmite.

Il y a aussi des plantes pour guérir des morsures de serpents et pour s'en préserver. Le serpent, paraît-il, redoute tellement cette herbe que son odeur seule le met en fuite et qu'on peut le rendre tout à fait impuissant et comme stupéfié au point de pouvoir le prendre et le manier impunément, si

l'on a eu le soin de se frotter les mains avec les feuilles de cette plante qui est, si je ne me trompe, une aristoloche (*aristolochia serpentaria*), etc., etc.

\*  
\* \*

Après les minéraux et les végétaux, voici la pharmacie animale : un cimetièrre, un charnier. Quantité d'ossements, becs, crânes, tibias d'oiseaux, dents de crocodiles, de kangourous, de chiens... Tout cela est rangé, ficelé dans des paquets de feuilles ou dans des tubes de bambou.

Prenons le plus volumineux de ces étuis. Il faut d'abord dérouler un kilomètre de ficelle poisseuse, puis une longue étoffe en écorce d'*itaburi* battue, puis une autre ficelle, puis des feuilles, puis une autre étoffe ; le bambou maintenant est à découvert. Un bouchon crasseux en ferme l'orifice. Si vous n'êtes pas délicat, ouvrez-le. Je vous avertis, cependant, que bien peu, même parmi les indigènes, peuvent supporter l'inénarrable puanteur qui s'exhale de cette chose infecte dont je n'ai pu deviner la nature, mais qui me semblait fort de la chair en décomposition.

\*  
\* \*

Quittons ce sujet. C'est, d'ailleurs, l'extrême limite de ce qu'une plume qui se respecte peut décrire. Laissons le reste au fond du sac du népu ; je risquerais peut-être de n'être pas cru si je poussais l'inventaire plus loin. De ce que j'ai vu et senti de pareilles choses, ce n'est pas une raison pour les exposer sous les yeux et le nez des lecteurs.

Avec ce qui précède, on peut se faire une idée du matériel requis pour la profession de sorcier en Papouasie.

\*  
\* \*

Il faut y ajouter le serpent. Lui n'est pas dans le sac, mais gardé dans une marmite, au fin fond de la case du népu. Ce

serpent, comme je l'ai dit, est ordinairement un *api* ou un *aurama*, terribles bêtes dont la morsure, quand elle est profonde, est promptement suivie de léthargie, de tétanos et de mort.

Depuis longtemps on savait que les népu avaient un, quelquefois deux serpents : mais jamais on ne les avait vus, et l'on s'en rapportait aux affirmations des indigènes. Les officiers du gouvernement, fortes têtes, ne pouvaient avaler cette... couleuvre, et riaient de notre crédulité.

\*  
\* \*

Un beau jour, je ne sais plus à quelle occasion, un de ces officiers eut à instrumenter contre Puro Miria, la vieille sorcière de Mou, fort redoutée dans les environs, et qui avait succédé à son mari Wani, vieux, infirme et à moitié idiot. L'officier profita de la circonstance pour saisir tout ce qu'il put des objets de sorcellerie. Il se retirait satisfait et, triomphant, disait d'un air narquois au missionnaire :

— Eh bien ! Et le fameux serpent ? Vous voyez bien qu'il n'y en a pas plus que dans ma poche !

Ce disant, il achevait de donner un dernier coup d'œil dans les recoins de la case. Près du foyer, il aperçoit une vieille marmite fêlée et soigneusement bouchée par le haut. Soupçon ou curiosité, il s'approche et, d'un coup de pied, renversant la marmite, il l'envoie rouler contre un poteau, où elle achève de se briser. Horreur ! de la marmite en morceaux, deux crânes humains s'échappent, et en même temps un magnifique *aurama* se détend comme un ressort et bondit contre l'officier, qui n'a que le temps, à son tour, de bondir hors de la case, tout suant de peur et pouvant à peine parler.

Ses *policemen* entourent la maison et font bonne garde pour ne pas laisser le serpent se faufiler dans les herbes. Il était resté à l'intérieur. Alors l'officier fait venir Puro Miria, la sorcière, et, le revolver au poing, lui commande de couper le serpent en morceaux et de les jeter dehors. La vieille grommelle, proteste, menace, mais le revolver est là, braqué

sur son crâne chauve. Elle monte dans sa case, gémissant et disant de sa voix de crécelle :

— Voilà-t-il pas une affaire! moi, népu, il faut que je tue mon népu! *Shai!* mon népu chéri!

Quelques minutes après, deux tronçons de serpent gignaient dehors, sur le sable, aux pieds de l'agent, qui, depuis, n'est plus si incrédule; et, s'il avait eu complète liberté, les népu de nos districts auraient passé un mauvais quart d'heure. Mais, d'en haut, on lui signifia de ne pas s'acharner contre ce qui « n'existe pas et ne peut pas exister »...



On se demandera comment le népu se sert de son serpent et comment celui-ci attaque telle ou telle personne au choix de son maître.

J'avoue n'y rien comprendre. Les faits sont là, pourtant, très réels, très avérés, impossibles à nier! Le népu en veut à un homme, il le menace et lui dit :

— Je me vengerai, le serpent te mordra, et tu mourras!

Un temps plus ou moins long s'écoulera entre la menace et son exécution, mais elle s'accomplira.

R. P. GUIB.

(*A suivre.*)

(*Les Missions catholiques.*)



## UNE SINGULIÈRE PROFESSION

---

On annonce la mort, à Vienne, de Magdalena Gelly, qui fut pendant vingt ans une des curiosités de l'hôpital général, où elle exerçait la singulière profession de mannequin vivant.

Tous les jours, vers midi, Magdalena arrivait dans la cour de l'hôpital; vieille, ridée, assez mal vêtue, un bandeau noir cachant un œil atteint d'ophtalmie chronique, elle était bien connue des élèves fréquentant la clinique rhinologique auxquels elle servait de sujet d'étude. Un grand sac d'étoffe qu'elle portait à la main renfermait tout un arsenal d'appareils, d'outils et d'objets disparates dont le déballage eût rempli les profanes d'ahurissement. Elle ne tardait pas à être très entourée, et, sur un carnet grasseux, inscrivait les rendez-vous qui lui étaient donnés. D'heure en heure, les apprentis spécialistes s'assuraient ses services, et, moyennant une rémunération de 2 florins, apprenaient d'elle à se faire la main, à acquérir la pratique indispensable à l'exercice de la laryngologie.

Schrotter et Chiari appelaient souvent Magdalena Gelly dans leurs cliniques et se servaient d'elle pour former les commençants. Son rhinopharinx a servi à exercer des générations de médecins.

On conçoit sans peine la difficulté que les étudiants ont à surmonter pour acquérir la dextérité manuelle indispensable pour les opérations que nécessitent les affections de la gorge. Il suffit de jeter les yeux sur un atlas d'anatomie pour voir combien le simple tamponnement des fosses nasales doit être délicat. Magdalena aplanissait toutes les difficultés.

L'habitude lui avait donné la singulière faculté d'immobiliser au besoin ses cordes vocales pendant de longues minutes, de fixer son voile du palais et ses piliers, et les étudiants, le



laryngoscope en main, suivaient, sur ce sujet commode et vraiment parfait, les descriptions anatomiques que leur fournissaient leurs livres classiques. Ce qui peut sembler plus remarquable encore, c'est qu'elle était parvenue à commander à ses réflexes de façon à les supprimer ou à les exagérer à son gré. Ses cordes vocales pouvaient être impunément touchées sans réagir, d'où la possibilité pour les élèves de pratiquer toutes les explorations qu'indique la technique de la laryngoscopie et de la rhinoscopie postérieure. Mieux encore, Magdalena exagérait ses réflexes au commandement pour habituer les élèves à vaincre les résistances qui s'opposent dans la pratique courante au libre passage des instruments, suivant la sensibilité tactile particulière de chaque malade. Tous les médecins connaissent les difficultés de certains pansements laryngés; ceux qui ont eu la bonne fortune de les faire avec Magdalena ont appris à vaincre tous les obstacles et à porter leurs instruments sur les parties en apparence les plus inaccessibles. Le cathétérisme de la trompe d'Eustache est parfois empêché par une constriction spasmodique de sa partie rhinopharyngienne. Cette constriction, Magdalena la produisait à volonté, pour apprendre aux opérateurs novices les manœuvres de douceur qui permettent de faire progresser le bec de la sonde et d'en triompher. Elle avait même acquis une sensibilité spéciale de ses muqueuses qui lui permettait de signaler les erreurs commises et les fautes de direction: elle se rendait un compte exact de la position d'un instrument introduit dans son nez, dans son larynx ou dans son pharynx et la rectifiait quand elle était défectueuse.

Quand les élèves étaient bien exercés au maniement des instruments, quand ils avaient appris à les diriger avec exactitude, méthode et précision, Magdalena se prêtait à un ordre nouveau d'exercices. De son grand sac d'étoffe noire, elle sortait toute une collection d'objets étranges, destinés à jouer le rôle de corps étrangers, et se les introduisait elle-même dans les diverses parties des voies aériennes où les élèves avaient à aller les rechercher.

Grâce à Magdalena Gelly, les laryngologistes viennois pouvaient acquérir, avant de quitter la clinique, toute la dexté-

rité manuelle indispensable à l'exercice de leur art, et ils abordaient la clientèle avec la sûreté de main de vieux praticiens blanchis sous le harnais. A ce titre, elle a rendu de grands services à la médecine et bien mérité la petite aisance que lui avaient value ses nombreuses séances à 2 florins.

Voilà une carrière nouvelle qui s'offre aux amateurs de métiers bizarres. Qui veut se faire mannequin laryngologique?

Francis MARRE.



## LE GRAND MYSTIQUE DU SEIZIÈME SIÈCLE

---

Parler au vingtième siècle de mysticisme et d'auteurs mystiques; essayer de faire connaître saint Jean de la Croix à une génération qui semble ne vouloir connaître que les choses matérielles et sensibles pourrait sembler un contresens et une entreprise au moins inutile. Mais cela n'est pas. Il en est en effet de la mystique comme des moines et des chènes dont Lacordaire a dit qu'ils ne meurent jamais. On peut méconnaître la mystique, on peut en rire et railler les auteurs qui en parlent, mais on ne détruira pas Dieu, et l'on n'empêchera pas Dieu d'avoir avec les âmes qu'Il a créées les rapports qui lui plaisent.

L'âme se met d'abord en rapport avec Dieu par les différents exercices de la vie chrétienne qui forment ce que l'on appelle l'ascétisme: puis, quand elle est parvenue à un certain degré de perfection, il arrive parfois que Dieu l'appelle à une perfection plus haute, à une union plus intime avec Lui.

Cette union nécessite une préparation spéciale; c'est pourquoi Dieu envoie à l'âme des lumières plus vives, des ardeurs plus grandes. Grâce à ces lumières qu'elle ne pourrait jamais obtenir par ses seules forces, c'est-à-dire par la méditation ordinaire et les autres exercices de piété, elle voit de plus en plus l'étendue de ses misères, elle en conçoit plus d'horreur, elle sent naître en elle un désir plus vif de s'en purifier complètement, et elle y travaille avec une ardeur sans borne. C'est quand elle s'est ainsi purifiée davantage qu'elle est susceptible d'être appelée aux faveurs ineffables de l'union divine.

Au fond, cette doctrine est très simple. Mais, saint Jean de la Croix voulant la donner sous une forme figurée l'a rendue obscure en plusieurs points. Lui-même dit qu'il faut le lire

plusieurs fois avant de le comprendre. Tous ceux qui ont entrepris de lire ses ouvrages ont reconnu cette obscurité et c'est là certainement une des raisons par lesquelles ce grand auteur mystique est si peu étudié et partant si peu connu.

Désormais, on peut le dire, ce semble, sans exagération, la difficulté résultant de cette obscurité n'existe plus. La « Terminologie » de saint Jean de la Croix dans la « Montée du Carmel » et dans la « Nuit obscure » explique toutes les expressions figurées employées par l'auteur.

Dans une première partie, M. l'abbé Calabrer fait voir très nettement ce qu'il faut entendre par la nuit des sens, la nuit de l'esprit, la nuit de la mémoire, la nuit de la volonté : il donne par là même une idée très claire de la « Montée du Carmel ».

Dans une seconde partie, il met en lumière le sens nouveau donné par saint Jean de la Croix dans la « Nuit obscure de l'âme », à ces deux expressions : *nuit des sens* et *nuit de l'esprit*. Puis, avant de résumer la doctrine des deux livres de la « Nuit obscure » il fait voir par des comparaisons lumineuses ce qu'il faut entendre par la contemplation ténébreuse, la contemplation amoureuse, la contemplation purifiante, la contemplation douloureuse.

Ces expressions revenant sans cesse dans saint Jean de la Croix, on peut dire que la « Terminologie » sera d'une réelle utilité à tous ceux qui liront les ouvrages du grand mystique du seizième siècle... C'est le jugement qu'en a porté M. l'abbé Saudreau, auteur bien connu de plusieurs ouvrages de spiritualité très estimés. « Quiconque, dit-il, aspire à une piété solide et généreuse ne peut trouver un meilleur guide que saint Jean de la Croix ; et après avoir lu dans l'ouvrage qui lui est aujourd'hui recommandé — la « Terminologie » — la doctrine du grand docteur espagnol si clairement résumée, il pourra lire les ouvrages du Maître avec facilité, avec intérêt, et avec un grand profit pour son âme. »

Abbé GASNIER.

# VARIÉTÉS

---

## CAS DE PRÉMONITION VÉRIDIQUE

Un matin de juillet 1900, M. Guido Ceccherelli, qui venait de se réveiller, restait là pensant à diverses choses, plutôt tristes, car il avait été frappé récemment d'une catastrophe familiale. Il se dit : « S'il m'arrivait de trouver sur ma route le major B... mort, je serais obligé d'aller à son domicile aviser sa famille et d'accompagner sa veuve à l'hôpital. » Trois semaines après, il causait dans la rue avec un ami, lorsque leur attention fut attirée par un groupe de gens rassemblés autour d'un homme tombé par terre. M. Ceccherelli s'approcha et reconnut le major B..., déjà mort. Il en fut péniblement ému, mais non étonné, car, depuis trois semaines, il s'attendait à cet événement. Il ne put s'empêcher de s'écrier : « Je le savais ! » Pendant qu'il se tenait avec son ami près du cadavre du major, il vit s'approcher un fils de celui-ci. Il se rendit avec son ami à sa rencontre, et, lui cachant le fait, ils l'engagèrent à rentrer à la maison avec eux. C'est ainsi que M. Ceccherelli fut amené à se rendre au domicile de la famille B..., à laquelle il fit part de la nouvelle. M<sup>me</sup> B... pria l'ami de M. Ceccherelli de prévenir sa fille qui se trouvait dans une maison voisine et demanda à M. Ceccherelli lui-même de l'accompagner à l'hôpital, ce qui fut fait. M. Ceccherelli ne connaissait le major que depuis un an, et cette connaissance s'était faite à l'occasion de l'enterrement d'un fils de M. B..., son camarade de lycée. Depuis, il ne l'avait pas revu et ne savait pas qu'il était malade, et personne dans sa famille ne se doutait qu'il eût une maladie de cœur pouvant causer la mort subite; on le savait seulement un peu asthmatique.

(*Archivio di psichiatria* de Lombroso.)

*SUPERSTITIONS DE MINEURS*

Les mineurs du puits de Port-Talbot (Clamorganshire) se sont mis en grève par crainte d'un fantôme. Ce dernier se montre, dans les galeries profondes, sous l'apparence d'une femme vêtue de blanc, qui élève les bras au-dessus de sa tête et murmure des mots dans une langue inconnue. On rappelle, à ce propos, qu'en 1878 plusieurs centaines de mineurs de Warwick cessèrent le travail par crainte d'un enfant lumineux, qui apparaissait dans une galerie abandonnée, et lequel se trouva être un simple morceau de bois pourri.

Dans une mine de Cornouailles, les ouvriers prétendent entendre de temps en temps une cloche souterraine; ils croient qu'elle présage une catastrophe prochaine, et rien ne pourrait les contraindre à demeurer quand ils pensent l'avoir entendue.

En 1887, à Mons, les mineurs se refusaient également à descendre par crainte d'un revenant. Le directeur finit cependant par avoir raison de leurs terreurs, et, après quelques jours de chômage, le travail recommença; mais il n'avait pas repris depuis deux heures qu'une explosion terrible ensevelissait soixante-dix-huit hommes, ce qui ne contribua pas à tuer la superstition!

Il est évident que tous les fantômes ne sont pas du bois pourri lumineux, bien que, dans des forêts marécageuses, par exemple, ce phénomène de phosphorescence en ait imposé plus d'une fois.

(*Le Messager*, 1<sup>er</sup> janvier 1903.)

*CAS DE TÉLÉPATHIE DE M<sup>me</sup> FRAPPERIT*

M<sup>me</sup> Frapperit, qui tient une petite boutique d'épicerie dans une petite rue de Paris, a marié sa fille Angèle à un contremaître mécanicien, M. Malbec, il y a huit ans; et le jeune couple alla s'installer à Melbourne, en Australie. Depuis lors, M<sup>me</sup> Frapperit a eu maintes apparitions de sa fille, et,

lorsqu'elle les racontait, elle ne trouvait que des incrédules. Un jour, il lui fut réclamé une somme assez forte que sa fille avait payée autrefois. Elle ne put trouver le reçu et elle se coucha en implorant l'assistance de sa fille, et la nuit même elle eut un rêve où elle vit Angèle fouiller dans le tiroir d'une armoire, y prendre un vieux livre de messe et en sortir la quittance placée entre la dernière page et la couverture. Le lendemain matin, elle retrouva le livre et la quittance.

Le 29 décembre dernier, elle eut l'apparition la plus marquante et la plus cruelle aussi de sa fille. A dix heures et demie du soir, comme M<sup>me</sup> Frapperit venait d'entrer dans sa chambre pour se coucher, tenant encore la bougie allumée à la main, elle vit soudain sa fille lui apparaître en pleine lumière. Elle avait les yeux fixes et fiévreux, le teint blafard, les lèvres blêmes. Celles-ci s'amincirent et ces paroles en sortirent : « Maman, je suis morte ! » M<sup>me</sup> Frapperit ne put fermer l'œil de la nuit ; le lendemain, vers sept heures du soir, elle reçut un télégramme lui annonçant la mort de sa fille.

(*Monit. des Étud. psychiq.*, 5 janv. 1903.)

### L'IF ET LE CYPRÈS NÉFASTES

Depuis des siècles, l'observation a montré que la plantation de cette sorte d'arbre dans un jardin qui renferme une habitation est souvent suivie de troubles et même de mort chez les habitants. Une personne qui a récemment eu l'occasion de faire une observation de ce genre, a écrit le récit suivant :

« Il y a un an, un de nos voisins plantait une rangée de jeunes cyprès le long d'une avenue conduisant à sa maison : peu de temps après son fils est mort et nous avons vu le cortège funèbre passer au milieu des jeunes arbres qui sont le symbole de la mort.

« Nous connaissions aussi, il y a quelques années, une personne qui planta un if dans son jardin, près du cimetière du village ; dans les douze années qui suivirent cette plantation cinq membres de la famille moururent successivement : la mère, trois fils et une fille.

« Une autre fois encore nous avons vu la plantation d'un if près de la maison suivie de la mort du père et la maison devint inhabitable pendant près de deux ans par suite des bruits qui s'y produisaient depuis le crépuscule jusqu'à l'aube; ils étaient si violents et si continus que les filles quittèrent la maison de leur père; aucun domestique ne voulait y rester. »

(*Echo du Merveilleux*, 15 sept.)

### LE SAULE DE WINDSOR

On planta jadis à Windsor, près de la chapelle, une branche coupée sur le saule qui ombrageait à Sainte-Hélène la tombe de Napoléon. La branche prit racine; elle devint un arbre magnifique. Le 2 septembre 1870, alors que l'Empire s'effondrait à Sedan, la plus grosse branche du saule de Windsor était brisée par la foudre et tombait. Le saule subsista. Mais le tonnerre le blessa une fois encore, et ce fut le jour où les Zoulous blessaient à mort le fils de Napoléon III. Ce saule est sur le point d'être déplacé par suite de travaux de restauration.

(*Echo du Merveilleux*, 1<sup>er</sup> nov. 1903.)

### PRESENTIMENT RÉALISÉ

Le fait suivant s'est passé aux exploitations de minerai de fer de Coleford (Angleterre). Un jour de novembre dernier, la femme d'un ouvrier de cette mine, nommé Elvey, pria son mari de ne pas se rendre au travail. Elle avait, disait-elle, le pressentiment qu'il serait tué. Ce jour-là, on arrêtait les travaux de la mine. Or Elvey était le second mari de cette femme; le premier, mineur comme l'autre, avait été tué un jour de clôture des travaux. Elvey se rit des craintes de sa femme et s'en fut à la besogne. Quelques heures après, on ramenait son cadavre. Un bloc de minerai, tombé de la voûte d'une galerie, lui avait écrasé la tête. Ces détails ont été établis par l'enquête qu'ouvrit le corps des mines.

(*Le Messager*, 15 décembre 1903.)

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



## LA MYSTIQUE DE GORRES

Il nous arrive souvent, au cours de nos laborieuses recherches sur le monde merveilleux, de citer *la Mystique* de Gorres. Nous avons lu et médité longtemps ce travail puissant d'un homme de génie.

Notre ancien collègue à la Sorbonne, l'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel, dont personne ne contestera la valeur théologique et la sévère orthodoxie, a consacré un jour une de ses meilleures leçons de la Sorbonne au rôle du démon dans le paganisme, et il a porté ce jugement sur l'ouvrage du savant allemand<sup>1</sup> :

Chose singulière ! c'est à notre époque, où le sens du surnaturel est assez émoussé, que la thèse des Pères sur le rôle du démon dans l'histoire a trouvé le défenseur le plus solide et le plus profond. Je considère *la Mystique* de Gorres comme une œuvre capitale sur les rapports du monde visible avec le monde invisible. Jamais peut-être l'esprit philosophique n'a pénétré plus avant dans ces problèmes si délicats et si élevés. Pour analyser des fait si complexes et les réunir dans une synthèse complète, il fallait tout le génie de Gorres. Naturaliste, historien, mythologue, critique, cet homme, à qui Napoléon I<sup>er</sup> faisait l'honneur de l'appeler la quatrième des puissances alliées contre lui, avait toutes les connaissances nécessaires pour suffire à cette immense tâche. Sa *Mystique* est un vrai chef-d'œuvre de science et d'érudition, où tous les phénomènes de l'ordre surnaturel, depuis l'extase jusqu'à la possession, sont observés, analysés, critiqués, approfondis, classés avec une sagacité et une précision qui frappent d'étonnement. Gorres distingue avec soin la mystique naturelle, la mystique divine et la mystique diabolique. Après avoir cherché les fondements de cette triple mystique dans le dogme et dans l'histoire, il décrit les faits relatifs à chacune d'elles. S'appliquant à la mystique naturelle, il étudie les rapports extraordinaires qui peuvent exister entre l'homme et le monde sidéral, le règne végétal, le règne animal, etc. Il développe à ce sujet les formes diverses de la clairvoyance et du magnétisme animal, où le système nerveux et l'élément psychique ont une prédominance marquée. Puis, arrivé à cette extrême limite du monde sensible où les forces de la nature tendent en quelque sorte à se spirituali-

1. *Les Apologistes chrétiens au onzième siècle*. Saint Justin, par Mgr Freppel. 3<sup>e</sup> édition, p. 293. (Cours fait à la Sorbonne en 1858-1859.)

ser, il entre de plain-pied dans l'ordre surnaturel. Là, dans ces régions supérieures, la mystique se divise en deux branches, selon que l'âme peut être sollicitée par des puissances contraires, qu'elle descend vers l'abîme du mal ou qu'elle s'élève jusqu'à la source du bien. Examinant cette double face de son grand sujet, Gorres aborde successivement les différents faits merveilleux qui se sont produits dans la vie des saints. Il suit la mystique dans les Pères du désert, dans les martyrs, dans la solitude du cloître, dans les situations multiples où s'est manifestée une sainteté extraordinaire. Il montre comment cette action surnaturelle de Dieu peut influencer, chez les saints, sur les organes, les fonctions des sens, les diverses régions du corps, sur les facultés de l'esprit, pour les élever et les transformer. Ce que les grands mystiques chrétiens n'ont fait le plus souvent qu'exposer et décrire, Gorres le discute en critique dans son explication des phénomènes de l'extase, de la vision surnaturelle, des dons les plus élevés que Dieu puisse communiquer à l'homme. Passant ensuite à la mystique diabolique, le philosophe de Coblenz fait voir comment elle forme la contre-partie de la mystique divine : il constate les opérations des esprits mauvais qui veulent assurer leur pouvoir sur l'homme, les degrés de ce pouvoir selon que l'âme cède à leur domination, les pratiques ténébreuses par lesquelles certains hommes ont cherché de tout temps à se mettre en rapport avec les puissances du mal ; et, sans lui faire négliger la part de la supercherie et de l'illusion, le sens profond qu'il a des choses morales le prémunit contre un pyrrhonisme superficiel et léger. Telle est la grande œuvre que le génie de Gorres a dressée hardiment devant l'esprit sceptique de son siècle. On peut y contester certains faits, quelques vues de détail, des rapprochements plus ingénieux que fondés, mais, prise dans l'ensemble, elle défie la critique. On peut la définir d'un trait en disant qu'elle offre une application merveilleuse de l'esprit philosophique aux rapports du monde invisible avec le monde visible. Je ne saurais mieux justifier le sentiment de Justin et des autres apologistes sur le rôle du démon dans l'histoire en général et dans les siècles païens en particulier, qu'en vous renvoyant à un ouvrage qui restera comme l'une des productions les plus sérieuses et les plus originales du dix-neuvième siècle.

Mgr FREPPEL, év. d'Angers.

# VERS LES MATÉRIALISATIONS

(Fin)



## I

Je ne crois pas que l'on puisse douter de la réalité des phénomènes de matérialisation dont nous avons parlé. Je ne dis pas la réalité de *tous* les phénomènes dont il est question dans les ouvrages qui traitent du spiritisme et du monde inconnu. Je crois, au contraire, qu'une sélection sévère s'impose, qu'un grand nombre de faits rapportés sans contrôle, ne méritent pas l'attention des esprits sérieux, mais, je ne voudrais pas dire, *a priori*, sans examen, avec l'assurance de l'ignorance, que *tous* les phénomènes de matérialisation sont l'œuvre de l'imagination et de l'hallucination.

Cherchez des signes certains pour constater la réalité des phénomènes que vous voulez étudier, interrogez les témoins, suivez les détails de l'expérience, gardez votre sang-froid, observez le *processus* et le dénouement de l'expérience, et n'hésitez pas à faire connaître votre sentiment, malgré le rire sceptique de ceux qui trouvent plus commode de tout nier.

Les spirites, toujours favorables à la thèse des désincarnés, nous reprochent souvent de croire à l'intervention des démons dans le monde, ils s'entendent avec les matérialistes pour jeter le ridicule sur la croyance aux démons; ils nous diraient volontiers, comme on l'a déjà fait : Vous êtes un *diabolisant*.

C'est une erreur. Nous admettons les faits quand ils nous paraissent bien constatés, et nous les attribuons, d'après leurs caractères distinctifs, soit aux esprits bons, soit aux esprits mauvais, anges ou démons.

C'est précisément dans une revue spirite que nous trouvons

la confirmation du sentiment si raisonnable que nous venons d'exposer.

« Il est bien difficile, écrit le Dr Van Eeden, de réfuter l'opinion qui ne voulant voir dans tout ceci ni télépathie, ni clairvoyance, attribue les phénomènes à l'intervention des esprits. Selon cette théorie, *adoptée par des hommes supérieurs*, tels que A. Russell Wallace, etc., des esprits nous enveloppent toujours et de toutes parts, s'efforçant de diriger nos actes, nos pensées, jusqu'à nos fantaisies. Ces influences peuvent être agréables ou déplaisantes, utiles ou nuisibles, insignifiantes ou remarquables, selon notre sensibilité et l'état plus ou moins parfait de notre santé.

« On peut ainsi se rendre compte de la télépathie, de la clairvoyance, de tous les phénomènes de conscience subliminale, même des songes et des hallucinations, ainsi que des troubles intellectuels des aliénés.

« Cette opinion me semble tout aussi bien justifiée que l'autre. Dans le cours de mes recherches sur les rêves et les troubles des maladies mentales, j'ai eu souvent le profond sentiment que dans quelques cas ils ne pouvaient résulter que de l'action néfaste d'agents du dehors, tels que les démons, avec leurs inspirations diaboliques. Tous les observateurs ont dû être frappés de ce fait qu'il semble qu'un esprit malfaisant cherche toujours à profiter de l'état de faiblesse ou de maladie de l'esprit de l'homme, pour l'assaillir de toutes sortes d'idées ou d'imaginations terribles, grotesques ou funèbres. »

Le Dr Van Eeden, qui n'est pas catholique, raille avec esprit les nouveaux philosophes qui nous parlent sans cesse, et avec emphase, d'inconscient, de subliminal comme si ces mots obscurs contenaient la solution mystérieuse de toutes les difficultés.

« L'attribution, écrit Van Eeden, de tous ces phénomènes morbides à l'inconscient ou à la conscience subliminale, ou encore à une personnalité seconde n'est pas justifiée. Du reste, au point de vue philosophique, peut-on dire que les termes d'inconscient, subliminal, personnalité seconde, sont plus clairs et plus scientifiques que ceux de démon, esprit, fantôme? N'est-ce pas là le plus souvent une simple question

de mots? *Quelle différence peut-on établir entre une personnalité seconde ou tertiaire et un démon possesseur<sup>1</sup> ?* »

## II

Ce n'est pas un théologien catholique qui tient ce langage, c'est un spirite, et, quand ces spirites nous reprochent sans cesse d'avoir recours à l'intervention superstitieuse des esprits mauvais, des démons pour expliquer certains phénomènes préternaturels, ils oublient leur enseignement et leurs déclarations.

Quand ils prétendent s'appuyer sur l'autorité scientifique des hommes supérieurs tels que Russell Wallace pour justifier leur croyance à des esprits qui nous enveloppent toujours et de toutes parts, ils sont l'écho de la tradition catholique et ils empruntent le langage de la théologie.

Quand ils reconnaissent, dans certains cas exceptionnels, dans certaines formes particulières de quelques maladies un singulier mélange de causes naturelles connues et de causes étrangères inconnues, ils répètent l'enseignement autorisé des mystiques catholiques les plus estimés.

N'est-il pas évident qu'il se fait aujourd'hui un étrange abus de ces mots subliminal, inconscient, subconscient, etc., et que l'on cache ainsi sous la pompe des mots la pauvreté des idées? N'est-il pas évident que ces termes sont plus obscurs que les termes consacrés par une longue expérience?

Il ne nous déplaît pas de voir ainsi des spirites de bonne foi reconnaître que des esprits d'une grande valeur, mais étrangers au catholicisme, embrassent nos conclusions, et reconnaissent avec nous la réalité de certaines communications encore mal définies ou insuffisamment connues, entre l'homme et les esprits. Il appartient au théologien de nous en donner l'explication selon la raison et selon la foi.

1. *Rapport sur les séances de M<sup>me</sup> Thompson, par le D<sup>r</sup> Van Eeden. (Revue scientifique du spirilisme. Octobre 1902.)*

## III

Ma raison, je parle ici en philosophe, ne voit aucune impossibilité à l'existence d'autres créatures, dans d'autres mondes, et à leurs communications avec nous, sous certaines conditions.

« Dès que l'on admet, écrit le Dr Van Eeden, que j'ai déjà cité, la possibilité de l'intervention dans notre vie d'êtres dont les conditions matérielles d'existence sont pour nous tout à fait imperceptibles et même incompréhensibles, tout le reste s'explique sans peine.

« Comme conception philosophique, cette vue n'a rien d'absurde ni d'improbable. Nous pouvons, au contraire, considérer comme plus vraisemblable l'opinion qui admet l'existence d'une infinité d'êtres invisibles, dont nous sommes entourés, que celle qui nous représente comme la dernière expression de la vie ou comme ayant atteint la limite extrême de la faculté de prendre notion des autres êtres.

« Nous savons, en effet, que nous ne possédons que cinq modes de perception sensorielle et que chacun de ces modes n'embrasse qu'une infime partie de l'échelle infinie des mouvements vibratoires. Il est, philosophiquement parlant, aussi absurde de croire que toutes les formes de vie et d'existence doivent tomber sous nos facultés d'observation, que de prétendre qu'il n'y a dans l'espace aucun autre corps céleste que ceux que nos yeux nous permettent de percevoir. »

Les expériences qui ont été faites autour des matérialisations ne sont donc pas des tentatives chimériques, ou des hallucinations d'une imagination éprise du merveilleux.

Un champ nouveau d'observation s'ouvre devant nous, et c'est avec une grande et impartiale prudence que nous devons contrôler les faits qui sont rapportés par des chercheurs de bonne foi.

C'est déjà beaucoup que nos adversaires reconnaissent 1° la possibilité d'autres créatures et d'autres mondes, 2° la possibilité scientifique de certaines communications entre ces mondes et nous. Il reste à examiner et à discuter la question de fait.

A côté des phénomènes qui sont l'œuvre de l'imagination et de l'hystérie, et que nous connaissons mieux parce que les hommes de science en ont fait l'objet de leurs recherches et de leurs travaux, il reste encore d'autres phénomènes, d'un ordre différent, qui ne sont plus l'œuvre de l'homme seul, mais de l'homme placé sous la domination d'autres forces dont on essaie aujourd'hui de déterminer l'origine et la puissance.

#### IV

Que l'on exige une certaine obscurité dans les expériences de matérialisation, je n'y répugne pas. La chambre noire n'est-elle pas nécessaire au photographe et au chimiste qui se livrent à certaines manipulations que la lumière pourrait contrarier? Le corps vapoureux du fantôme que nous connaissons si peu est soumis, sans doute, dans sa formation, à des lois qu'il faudrait étudier.

Aussi bien, la lumière rouge suffit pour assurer la sincérité de l'épreuve, et, dans bien des cas, les expérimentateurs se voient, se reconnaissent, et assistent au phénomène de matérialisation, dans cette lumière. A notre avis, l'essentiel c'est de donner à ces expériences un caractère sérieux, scientifique, d'en exclure les charlatans, les curieux, les compères et les sots.

Nous ne connaissons ni exactement ni approximativement la nature du corps choisi par l'esprit qui apparaît; nous ne pouvons que constater encore une fois notre profonde ignorance de la nature de la matière et des lois de ses transformations. Cette matière qui apparaît tour à tour sous une forme vapoureuse et solide, qui s'agrège et se désagrège, qui se condense et se dissout subitement ne permet pas assurément d'identifier le corps du fantôme avec le corps humain qui est fait de chair et d'os.

Que la substance du corps du fantôme soit formée de parcelles vitales, de matières radiantes empruntées au médium et aux assistants; qu'on ait cru voir cette substance sortir du médium sous forme de points lumineux; qu'on ait cherché

dans la nature même de cette substance l'explication des phénomènes de bilocation ; que cette matière si délicate et encore mystérieuse craigne la lumière, tout cela est possible, il y a cependant plus d'imagination que de raison dans les hypothèses que l'on se plaît à multiplier aujourd'hui. Mais, je ne contredirai pas les spirites qui avouent en présence de ces phénomènes nouveaux, à certains points de vue, que les Esprits sont des chimistes plus forts que les chimistes de ce monde. Ils connaissent mieux les forces, les énergies de l'univers ; ils savent mieux s'en servir.

## V

*La Revue scientifique du spiritisme* publie, tous les mois, le procès-verbal des séances de matérialisation qui se continuent à la villa Carmen. La lecture de ces procès-verbaux est instructive et troublante. Jamais, dans les expériences des séances magiques, on ne vit une telle familiarité, jamais un tel commerce entre les deux mondes que la mort inexorable a séparés.

Je ne veux pas m'arrêter à reproduire le récit de ces séances et à les discuter. Pourquoi leur donner cette publicité dangereuse qui fait naître quelquefois des curiosités malsaines ? On y retrouve, d'ailleurs, les expériences connues et incontestables de Crookes et de Gibier.

Dans une lettre à laquelle j'ai déjà fait allusion, Russell Wallace a essayé d'approfondir ce phénomène des matérialisations, et comme tout homme sincère il a été amené à reconnaître dans ces phénomènes l'intervention d'une entité étrangère, d'une cause intelligente qui n'est ni l'expérimentateur, ni le médium. Je le cite parce que cet homme, ce savant honnête, courageux, pénétrant sait observer et ne craint pas de parler.

« A l'époque où j'ai écrit mon livre, je n'avais pas encore vu de matérialisations, et ce phénomène s'était rarement produit en Angleterre.

« La théorie que les formes matérialisées ne sont en réalité que le corps physique du médium modifié en apparence,



peut être vraie dans certains cas, mais je ne la crois pas vraie dans la généralité des nombreux cas où le médium est éveillé et conscient lorsque les fantômes paraissent, aussi bien que les cas où beaucoup de formes se montrent en même temps, sont en opposition avec cette affirmation trop absolue.

« La matérialisation, comme les autres phénomènes occultes, arrive à divers degrés de perfection, elle se produit probablement de différentes façons.

« Dans certains cas le corps psychique du médium sort de lui et, dégagé de tous les liens matériels, se présente tellement transfiguré dans sa physionomie et ses vêtements, qu'il peut paraître un être distinct. (Nous n'avons pas besoin de rappeler que ce corps psychique distinct du corps réel n'existe pas; c'est une hypothèse sans fondement.)

« C'est ce genre de matérialisation qui a servi de prétexte à tant de personnes, pour affirmer qu'elles ont démasqué des médiums. C'est un merveilleux phénomène, mais un peu moins étonnant que les formes plus parfaites de la matérialisation.

« Mon opinion personnelle est que toute matérialisation est l'œuvre d'êtres spiritualisés, qui font de leur mieux pour se produire dans les conditions qui se présentent au moment de la séance. (Wallace n'essaie pas de faire connaître sa pensée sur la nature, l'origine et les conditions de ces êtres spiritualisés.)

« Quelquefois, la forme matérialisée ne semble qu'un masque, incapable de parler et de se rendre tangible à un être humain. Dans d'autres circonstances, la forme (le fantôme) a tous les côtés caractéristiques d'un corps vivant et réel, pouvant se mouvoir, parler, écrire même, et chaude au toucher.

« Elle a surtout une individualité et des qualités physiques et mentales tout à fait différentes de celles du médium.

« J'ai vu des formes de ce genre (fantômes) dans des maisons particulières où le médium venait en simple visiteur, sans appareils ou sacs à trucs, et où tout essai de tromperie, soit du médium, soit de compères, était tout à fait impossible.

« Ces êtres, réels pendant un certain temps, disparaissent

complètement en quelques minutes, et souvent on peut assister à leur dissolution. Dans ce dernier cas, il est difficile de ne pas croire que l'esprit possédant cette personnalité ne soit pas présent.

« Les apparitions et les matérialisations ne sont évidemment que des modes légèrement différents du même phénomène. »

## V

Au point de départ de ces recherches sur les matérialisations, nous avons rencontré avec M. Maxwell des phénomènes élémentaires, phénomènes lumineux qui n'ont pas une signification déterminée. Mais, si l'on continue ces observations, avec prudence et impartialité, on voit ces lumières se rapprocher, se condenser selon des lois que nous ne connaissons pas et reproduire exactement le visage, la physionomie de certains personnages que nous avons connus.

Si l'on poursuit ces recherches et ces observations, on constate avec Crookes, Wallace, Gibier, Mac-Nab et beaucoup d'autres que ce fantôme qui apparaît prend la consistance et la résistance de la matière quoiqu'il diffère substantiellement des autres corps, puisqu'il disparaît en s'évanouissant, comme une vapeur.

Ce fantôme nous présente en lui, dans son corps, la matière sous une forme qui nous est encore inconnue, et qui la rend susceptible de produire des phénomènes que nous ne soupçonnons pas, bilocation, matérialisation, dématérialisation, apports, etc.

Le médium et les assistants font-ils passer dans la substance du fantôme une partie de leur propre fluide, d'un fluide nerveux ou autre, je n'en sais rien, et j'estime que l'on est trop prompt à faire des hypothèses risquées. Nous savons, en effet, que dans les apparitions des morts qui ne sont ni provoquées, ni attendues, le fantôme apparaît sans aucune coopération, fluidique ou autre, de ceux que ce spectacle remplit d'étonnement.

Dans les matérialisations provoquées qui rappellent les expériences de magie, la coopération du médium paraît plus probable, comme on le vit dans Miss Cook et Katie King.

Il ne me répugne pas de croire que, dans certains cas très rares, des sujets d'un tempérament particulier puissent produire des phénomènes étranges qui se rattachent à un état particulier du système nerveux, radiations N, etc. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur l'ensemble de ces phénomènes mal connus, mal définis, mêlés d'ombres épaisses et de faibles lumières.

Dans l'appréciation théologique de ces faits, ce n'est pas seulement le phénomène particulier, matériel qu'il nous faut examiner, cet examen superficiel serait dangereux; nous devons principalement tenir compte du sujet, de sa moralité, de ses croyances, de ses intentions, de ses vertus ou de ses vices, de toutes les circonstances de temps, de lieu, de personne, de doctrine, et ne nous prononcer sur la réalité d'une intervention étrangère qu'après avoir fait un examen approfondi.

E. MÉRIC.

---

## A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT DU D<sup>r</sup> GRASSET



Voilà donc l'homme spirituel réduit à un sac de neurones, ayant chacun leur mémoire distincte ; le centre O lui-même, étant, nous l'avons vu plus haut, composé d'un grand nombre de neurones, la volonté libre, le plus beau joyau de notre couronne, serait la résultante de la décision de ces cellules ! Tout ce qui se passe en dehors du centre O, se passerait dans le polygone.

Le Dr Grasset reconnaît que, chez l'homme normal, il est difficile de distinguer les deux ordres de psychisme, et, pour les étudier dans des conditions qu'il prétend favorables, il les considère dans la distraction, puis dans le sommeil. Écoutons-le : « Les actes du distrait ne sont pas volontaires et libres, par conséquent ne dépendent pas de O ; ils sont coordonnés, intelligents et spontanés, et par conséquent psychiques.

« Ainsi vous marchez automatiquement en pensant à autre chose ; dans cet acte automatique, vous rencontrez une voiture ou un caillou, vous les évitez ; il pleut, vous ouvrez votre parapluie ; vous rencontrez une dame, vous descendez du trottoir et vous la saluez ; tout cela, vous le faites toujours automatiquement, machinalement, sans y penser volontairement. Mais il y a déjà du psychisme. »

Ici, nous apparaît le jour vraiment spécial sous lequel nous voyons les choses, quand nous voulons nous donner raison à nous-mêmes.

Il serait beaucoup plus exact de dire : quand nous marchons et que nous sommes distraits ou absorbés, nous manquons de nous faire écraser, nous ne saluons personne ; bien plus, nous regardons, sans les voir, les gens que nous connaissons, et, à plus forte raison, nous omettons de les saluer.

La distraction fait commettre des bévues intenses, quel-

quefois des malheurs, le plus souvent des incohérences en paroles ou en actes. En voici quelques exemples : Un officier très distingué sort en grande tenue, l'épée au côté, avec un chapeau sur la tête ! Un aiguilleur dirige un train sur une fausse voie et cause une catastrophe. Nous écrivons à deux personnes et intervertissons les enveloppes, ce qui peut amener une brouille pour la vie, si nous parlons à l'une de ce que l'autre doit ignorer. Je vois, l'autre jour, à un guichet de gare, deux dames partant pour Paris : l'une des deux veut prendre les billets et demande à plusieurs reprises : deux secondes-premières, jusqu'à ce que sa compagne lui faisant remarquer l'incohérence de sa demande, elle rectifie dans un éclat de rire : deux secondes Paris.

Ce qui caractérise, au contraire, tous ces actes, c'est l'absence complète d'esprit de suite, le manque absolu de coordination. Ces mouvements sont quelconques, et, il n'est pas plus besoin de leur trouver un centre, qu'à ceux de la queue coupée d'un lézard, laquelle remue très longtemps sans être reliée au cerveau.

La seule chose que nous sentions, sans qu'il soit besoin d'insister, c'est que notre volonté peut intervenir dans tout ce que nous entreprenons. Écoutons, parlons, regardons, remuons *avec attention*, et voilà le polygone par terre.

Nous sentons également que notre conscience est prête à intervenir, dans tout acte engageant notre responsabilité, et aucun tribunal n'accepterait qu'un médecin, ayant prescrit un remède dont son malade meurt empoisonné, vint donner comme excuse qu'il a élaboré l'ordonnance dans son polygone.

Si, des actes de la distraction, nous passons au sommeil, nous nous trouvons en face de l'inconnu ; les uns ont prétendu que le sommeil était dû à un empoisonnement momentané du sang ; d'autres l'expliquent par la solution de contiguïté des neurones, dont les ramifications se rétractent. Or, ne connaissant pas exactement la cause du sommeil, il est imprudent de le considérer comme un état favorable à l'étude de ce que l'auteur appelle : les deux psychismes. Le sommeil peut amener dans notre économie des modifications radicales qui nous sont encore inconnues.

Voilà donc deux ordres de faits qui n'ont rien à voir avec l'hypothèse du polygone.

Il y a une troisième catégorie : celle des mouvements automatiques dénotant une certaine intelligence ; mais ce sont des mouvements dont l'initiation nous a coûté beaucoup d'attention et de souffrances ; apprendre à marcher est une très grosse affaire, et ce n'est pas sans des chutes et des bosses, plus ou moins nombreuses, que l'enfant parvient enfin à mettre seul et correctement un pied devant l'autre.

Quand, d'autre part, nous regardons un ouvrier, un menuisier par exemple, dresser habilement son bois en un tour de main, il ne faut pas perdre de vue que cette habileté est le résultat de trois ans d'apprentissage et de bien des réprimandes.

Ce sont là des actes dont le mouvement initial est donné par la conscience, qui surveille plus mollement, parce qu'elle sait que leur répétition fréquente est devenue une habitude.

Nous avons insisté sur ces trois classes, parce que M. le professeur Grasset prétend faire rentrer dans leur catégorie tous les actes du médium. Nous verrons plus loin que la plupart du temps, les paroles et les phénomènes dus à la médiumnité proviennent de l'extérieur du médium, et ne sauraient venir d'autre part.

Les neurones peuvent jouer un certain rôle dans la vie animale, mais dans la vie psychique, leur mode d'action nous est inconnue.

Une même excitation extérieure peut, d'ailleurs, produire des effets réflexes opposés : une personne que nous chérissons vient nous souhaiter notre fête et nous embrasse : nous éprouvons une joie réelle qui se peint sur notre visage ; supposons maintenant qu'un hypocrite, un être que nous savons pertinemment nous desservir en toute occasion, vienne également nous apporter ses souhaits et nous embrasser ; il est certain que ce baiser de Judas nous sera très pénible et que nos traits exprimeront la souffrance. Il nous faudrait donc des neurones de rechange pour manifester des impressions provenant d'une même excitation extérieure ?

En ce qui concerne les neurones, voici l'appréciation que

j'en trouve dans un livre du Dr Henri Berdal, datant de 1900, livre intitulé : *Nouveaux éléments d'histologie normale à l'usage des étudiants* (Maloine, éditeur); il s'agit donc de choses enseignées à des jeunes gens, qui ne sont pas encore reçus médecins, l'histologie faisant partie du programme de la première année. Je détache ce passage, page 252 :

« La théorie des neurones, et en particulier leur indépendance anatomique, a fait naître un certain nombre d'hypothèses sur le fonctionnement des éléments nerveux des centres. « *Ces théories sont de pures conceptions de l'esprit, des hypothèses dans le sens le plus absolu du mot, dépourvues encore de toute base scientifique sérieuse* (Van Gehutchten). »

Ce que l'expérience constate, c'est qu'il y a une certaine relation entre les différents organes des êtres organisés, et que les cellules ne sont pas indépendantes. Les maux d'estomac, provoqués par la migraine ou la grossesse, en sont une preuve, et la fréquence du pouls, indication si utile au médecin, provient souvent du mauvais fonctionnement d'un organe éloigné. Donc, rien qu'en ce qui concerne la vie animale, il y a une indiscutable unité chez l'être organisé.

Arrivons au médium. Voici une séance qui eut lieu à Marseille, chez M. de Cériani, le 26 décembre 1903.

Nous étions huit personnes. Le médecin endormi prit, tout d'abord, différentes poses, très belles, très chastes, pleines d'harmonie, passant du rire aux pleurs, suivant les tableaux qu'il nous présentait. Des phénomènes ci-dessus, je ne dis rien, tout le monde pouvant les imiter plus ou moins; j'affirme, cependant, que les gestes étaient si doux, si justes et si pleins de grâce, qu'on ne pouvait se défendre d'une certaine émotion.

Mais, là où nous fûmes stupéfaits, c'est de voir ce médium s'incarner dans une petite fille, et de venir vers chacun de nous en nous donnant, sans qu'on le lui demande, un diagnostic exact sur notre état de santé.

Par suite d'hémoptysies anciennes (dont je fus guéri par un médium après avoir été condamné par messieurs de la Faculté), il m'est resté un point douloureux au sommet des poumons: le médium qui ne me connaît pas, qui ne connaît ni mon nom

ni mes antécédents, vint vers moi et, immédiatement, mit le doigt sur ce point faible; puis il s'adressa à deux dames qu'il voyait également pour la première fois, ainsi qu'à deux autres personnes et leur décrivit exactement leur état. Le médium ne cherchait pas; il disait carrément : je vois.

Je répète que nous n'avons pas interrogé le médium, que nous ignorions absolument ce qu'il allait nous dire lorsqu'il s'est avancé vers nous : il y a donc lieu d'écarter absolument la suggestion; personne n'osera soutenir sérieusement que le médium a lu nos maladies ou les points faibles de notre organisme dans son polygone! Le médium était donc guidé par la force intelligente X, laquelle, par les organes dudit médium, nous a montré qu'elle connaissait nos maux.

L'avant-veille, chez M<sup>me</sup> Pujol, nous avons vu un autre médium, femme également, prendre des poses clownesques qu'il est impossible de conserver dans l'état normal. Encore un acte qui ne rentre dans aucun des cas précités d'actes automatiques. Pour être gymnaste il faut s'être exercé longtemps à la gymnastique, et, même par distraction, il est impossible de marcher sur les mains, si l'on n'a pas appris à le faire.

Donc 1<sup>o</sup> : Si un médium en transe dit des choses, ou fait des mouvements qu'il lui est absolument impossible de reproduire à l'état de veille, en concentrant toute sa volonté et toute son attention; 2<sup>o</sup> si ces paroles ou ces actes concourent à un but intelligent, à la découverte de choses inconnues des assistants et vérifiées plus tard, qu'on ne vienne pas nous parler de polygone et d'inconscient. Ce sont des mots vides qui n'apportent aucune explication.

On a usé et abusé du mot *inconscient*; puis est arrivée *l'intelligence de l'inconscience!* Mais on a trouvé que les deux mots hurlaient trop de se trouver accolés, et l'on a enfin adopté le terme de subconscient. Mais la subconscience ne fera pas jouer du piano à un médium qui n'a pas appris la musique, pas plus qu'elle ne lui fera parler une langue qu'il ne connaît pas. Il y a, à l'heure actuelle, une tendance marquée à tout mettre sur le dos du subconscient ou du subliminal; tout cela ne nous éclaire pas davantage.



Arrivant au roman martien, le Dr Grasset nous découvre les fautes de médium de M. Flournoy et il avoue, d'ailleurs, que ces messieurs lui ont tendu des pièges. Ces erreurs ne sont pas rares; dans les *Arcanes de la vie future* de M. Cahagnet, le médium Adèle décrit des paysages lunaires avec des forêts, des fontaines et des habitants; la force qui guide ce médium ignore que la vie, telle que nous nous en faisons une idée, ne peut exister à la surface de la lune. C'est évidemment là le point faible du spiritisme, mais nous avons toujours dit que la force qui se manifestait était plus ou moins intelligente. Nous sommes loin de nier qu'il n'y ait des communications enfantines, niaises, douteuses et d'autres où le vrai est mélangé de faux. A cela, nous répondons qu'il n'y a pas à hésiter, qu'il faut regarder comme non avenue toute expérience qui n'est pas parfaitement claire. Si, sur cent essais, vous obtenez vingt épreuves absolument satisfaisantes, vous avez le devoir d'en tenir compte.

Enfin le Dr Grasset conclut que le médecin ne doit pas se désintéresser de l'étude du magnétisme et du spiritisme. Nous sommes de son avis; ces deux sciences peuvent lui rendre de grands services. Il y a, d'ailleurs, des médecins qui, devant la difficulté de poser un diagnostic, n'hésitent pas à interroger un sujet endormi, et sont tout surpris par la suite de la justesse de ses réponses. D'autre part, la médiumnité guérissante n'en est plus à faire ses preuves, et nombreux sont les malades qui lui doivent leur guérison, là où des médecins ont échoué et souvent condamné.

L'auteur du *Spiritisme devant la science* réédite cette définition de ceux qui, par leurs travaux, honorent la science et l'humanité. « Remarquez, dit-il, que l'équilibre parfait n'est pas signe de plus grande supériorité, au contraire.

« Les grands supérieurs sont des déséquilibrés... Les très équilibrés sont des médiocres. En général, les talents sont plus équilibrés que les génies. »

Pourquoi donc ne pas ajouter : Les extra équilibrés, ceux qui sont en haut de l'échelle de l'équilibre parfait, sont les crétins et les idiots, et que c'est à eux que peut s'appliquer la formule *mens sana in corpore sano*.

On dirait positivement que ces hommes qui s'érigent en juges de l'élite de leurs semblables, veulent se venger de ne pouvoir les égaler.

Qu'un malheur les frappe, ils ne se montrent pas supérieurs aux autres et sont tout aussi impuissants. J'en sais un qui, lorsqu'on lui parlait de l'âme, avait coutume de dire : Montrez-la moi au bout d'un scalpel, et j'y croirai. Un jour, son tout jeune enfant tomba malade et cet homme affolé fit appel à ses confrères qui, tous, accoururent avec empressement et déclarèrent le cas désespéré. Des parents attristés vinrent voir le malade et promirent de prier, en vue d'obtenir la guérison. *Oh oui ! priez*, s'écria le père. Finalement, grâce aux soins assidus d'un collègue, le pauvre petit être fut arraché des griffes de la mort ; on réveilla la respiration, presque éteinte, par des pressions rythmées et l'enfant fut sauvé.

Le chagrin si touchant, si profondément humain de ces parents angoissés, ne peut pourtant pas être imputé à l'un de nos cinq sens. Il y a des gens qui nient le monde spirituel, prétendant que nous n'avons la notion de la vie que par l'intermédiaire de nos sens ; mais la certitude que nous avons des abstractions mathématiques n'a rien à voir avec nos sens, non plus que la pitié, la douceur, le désintéressement, bref toutes les vertus qui font l'ornement d'un cœur bien placé.

Je ne veux pas terminer sans rendre hommage à la courtoisie du Dr Grasset, qui cite les réfutations des idées qu'il professe, mais il nous semble, sans parti pris, qu'à chaque fois que le professeur se trouve devant un fait qui sape ses théories, il se contente de le déclarer *non scientifiquement établi*.

Il y a aussi des affirmations un peu hasardées, celle-ci par exemple :

« La spontanéité complète et vraie est un non-sens scientifique, tout mouvement étant une transformation d'un mouvement antérieur. »

Ce serait le moment de lui demander ce qu'il pense du radium, et d'apprendre par suite de quelle mutation de mouvement ce métal dégage de la chaleur sans perdre une parcelle de son poids. Le radium est une exception, mais cela nous enseigne à ne pas être trop affirmatif dans des sciences

autres que les mathématiques. Aux philosophes qui montrent que l'analyse psychologique de l'homme sain ne permet pas de distinguer les deux ordres de psychisme, le Dr Grasset répond par cette proposition (page 205) :

« Il y a chez l'homme des centres différents pour l'automatisme et le psychisme supérieur; à l'état physiologique, l'intrication fonctionnelle de ces deux ordres de centre est telle, qu'il est impossible de démontrer leur indépendance et leur existence séparée par l'analyse psychologique de l'homme sain; à l'état pathologique, la maladie, en altérant séparément, suivant les cas, tel ou tel de ces centres, permet d'en faire la dissociation fonctionnelle et d'en établir l'existence anatomiquement séparée. »

De quel droit conclure de ce qui se passe chez l'homme sain, par les phénomènes variables observés dans la maladie?

Bien plus vraies nous semblent les propositions suivantes :

*L'homme sain n'a qu'une seule conscience libre et responsable; il est reconnu, d'ailleurs, qu'il est impossible de démontrer chez lui l'existence de deux centres psychiques.*

*Chez l'homme malade, il se forme des lésions qui semblent diviser en deux l'unité de la conscience.*

Il est à présumer que la théorie du polygone viendra s'ajouter à celles, si nombreuses déjà, que la médecine a dû abandonner.

Quoi qu'il en soit, et, en tout état de cause, nous ne pouvons que nous applaudir de voir la science étudier des phénomènes qu'elle a commencé par nier.

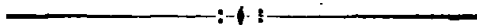
— Il y a un pas de fait; l'expérience de MM. Charpentier et Blondlot, dont nous parle la précédente *Revue*, nous apprend qu'un corps humain peut, sans contact et par un simple effort musculaire ou nerveux, influencer un écran préalablement enduit d'une substance convenablement choisie, et le rendre plus lumineux. Or, d'après la loi de la conservation de l'énergie, loi admise par la physique moderne, cette

lumière peut se transformer en chaleur, la chaleur en mouvement, et l'on peut concevoir déjà le déplacement d'un objet sans contact, la force projetée se chargeant de la lévitation.

C'est déjà un commencement d'explication, quant à la matérialité du fait; il restera à connaître le mode d'action de cette force et son intellect.

Henri BRAULT.

*(Revue scientifique du Spiritisme.)*



## ACTION A DISTANCE

---

**L'action à distance. L'action au contact. L'hypothèse de l'éther.**

Les passages et indications cités et appréciés dans les pages qui précèdent sont tirés de ce qu'on pourrait appeler le livre I<sup>er</sup> de l'ouvrage posthume de M. Renouvier, la partie consacrée au *Personnalisme*. Dans l'*Étude sur la perception externe et sur la force* (soit le livre II qui, soit dit en passant, nous paraît supérieur au premier), bien que nous ne puissions suivre l'auteur dans l'emprunt qu'il fait à la monadologie et à l'harmonie préétablie de Leibniz, on trouve une critique raisonnée et originale des théories cosmogoniques de Descartes, de Newton, de Boscowich, de Kant, de Laplace, de Faye, de Hirn, de Pictet, et des vues philosophiques de Locke, de Condillac, de Maine de Biran, de Bain, de Stuart-Mill, d'Herbert Spencer, etc., etc.

Ne pouvant entrer dans l'examen de questions si variées, quel qu'en soit l'intérêt, nous appellerons l'attention sur une dissertation très solide et reposant sur des observations des mieux motivées, pour renverser le préjugé, si répandu parmi les philosophes et les savants, contre la possibilité de l'action à distance.

Avant d'entrer dans ces considérations, nous aimons à citer un passage que M. Renouvier ne donne d'ailleurs qu'incidemment, mais qui résume d'une manière topique la réplique à un argument si souvent employé :

« Un penseur à qui l'on faisait valoir ce philosophème qu'un *corps ne saurait agir que là où il est*, répliquait : *mais où est-il?* Et ceci n'est pas un simple trait d'esprit; car il est impossible de désigner le *lieu* d'une *action*, on ne connaît que le lieu de l'effet. Le savant et profond écrivain scientifique

auquel nous empruntons cette citation observe qu'on ferait aussi bien de dire : *un corps est où il agit*. Et, en effet, la force et l'action ne se localisent qu'en tant qu'on les considère scientifiquement dans leurs effets ou dans leur condition d'existence; mais, en elles-mêmes et comme l'esprit, on ne peut les attacher en des lieux, on ne peut dire qu'elles occupent, remplissent ou bornent des étendues. »

Ceci rappelle la distinction que faisait naguère le très savant et toujours regretté P. Carbonnelle dans ses *Confins de la science et de la philosophie*, entre la « substance » des corps et l'ensemble des phénomènes par lesquels ils se manifestent à nos sens (ce que les scolastiques appellent : les accidents) : poids, couleur, odeur, etc. Or, la substance d'un corps n'est pas seulement là où ce corps peut être touché, vu, flairé, etc.; elle est partout où ce corps agit; et de ce qu'il agit sur nos sens suivant la manière dont nos sens y sont appropriés, il ne suit pas nécessairement qu'il ne puisse agir ailleurs que là où nos sens le perçoivent.

Poursuivons la citation commencée :

« L'action à distance, écrit le même auteur, demeure un fait ultime, inexplicable par les principes du choc et de la pression du corps en contact immédiat. Et ce fait (le fait de la gravitation) est le fondement de la construction théorique la plus magnifique que la science ait jamais érigée, — fondement qui s'enfonce plus avant avec chaque conquête de la vision télescopique, et s'élargit avec chaque progrès de l'analyse mathématique <sup>1</sup>. »

Les adversaires de l'action à distance invoquent la nécessité d'un contact, soit immédiat, soit par intermédiaire, d'un corps sur le ou les corps sur lesquels il agit. Mais ce contact, un contact réel, mathématique, n'existe pas dans la nature; on ne peut plus l'invoquer « depuis que le calcul des vibrations lumineuses a prouvé que de réels intervalles linéaires sont appréciables pour le calcul entre des molécules voisines dont les centres sont situés à une distance moyenne les unes des autres atteignant à peu près le millionième du centimètre.

1. J.-B. Stallo, in *La Matière et la Physique moderne*, p. 44 (Paris, Alcan), cité par Ch. Renouvier, in *Le Personalisme suivi d'une Étude*, etc., p. 470-471.

*Il faut renoncer à croire qu'on voit deux corps se toucher, alors qu'il se loge entre leurs surfaces de contact d'innombrables molécules dont les fonctions déterminent, quand elles nous touchent, les relations externes de nos organes et de toutes nos sensations<sup>1</sup>. »*

La transmission du mouvement *au contact* est donc une pure apparence; il n'y a pas, en réalité, de contact, et les actions prétendues au contact sont déjà des actions à distance. Sans doute les distances qui séparent les corps dits *au contact* sont infiniment petites, mais elles existent, et leur valeur, si minime soit-elle, n'infirmes point le principe<sup>2</sup>.

On a voulu considérer l'éther — ce fluide hypothétique répandu dans l'immensité des espaces et compénétrant tous les corps, liquides et gazeux — comme l'intermédiaire par lequel sont transmises, à travers l'espace, les actions réciproques des corps les uns sur les autres. Mais l'existence de ce fluide éthéré n'est rien moins que certaine. Cet agent universel des mouvements du Cosmos tout entier est-il bien d'ailleurs un fluide, au moins au sens ordinaire que l'on donne à ce mot? Voici maintenant que, pour faire face à tous les emplois que doit remplir ce milieu répandu partout, on est amené à le considérer comme un solide élastique, mais doué d'une rigidité telle que les vibrations de la lumière y atteignent « un million de millions » (c'est-à-dire un trillion) de fois le nombre de celles d'un diapason à 400 par seconde.

Et quelle force n'est pas nécessaire pour produire un tel nombre de vibrations! « Songez, dit lord Kelvin, à la force exigée pour faire vibrer un diapason 400 fois par seconde, et comparez-la à la force exigée pour un mouvement qui se reproduit 400 millions de millions de fois par seconde. A égalité de masse vibrante et d'amplitude de vibration, la force serait un million de millions de millions de millions (soit un *quatrillion*, ou l'unité suivie de 24 zéros) de fois aussi grande que la force nécessaire pour mouvoir les branches du diapason<sup>3</sup>. »

1. *Etude sur la perception externe et sur la force*, faisant suite au *Personnalisme*, p. 381, *in fine*.

2. *Ibid.*, p. 382.

3. Sir William Thomson (lord Kelvin), *Conférences scientifiques*. — *Constitution de la matière*. Trad. par Lugol et Brillouin, 1893; Paris, Gauthier-Villars. Conférence VIII<sup>e</sup> sur *La théorie ondulative de la lumière*, p. 211, *in fine*.

Et ce corps, ce milieu, cet agent, ou l'éther, n'oppose pas la moindre résistance aux mouvements des astres, soleils, planètes, comètes, nuées et buées cosmiques, qui tous évoluent en son sein avec des vitesses souvent presque incalculables, absolument comme s'il n'existait pas.

« Si des vibrations, dit encore lord Kelvin, du même degré de fréquence prenaient naissance dans un milieu tel que l'acier ou le laiton, les forces correspondantes se mesureraient par des millions, et des millions et des millions de tonnes par centimètre carré de matière. Il n'y a pas dans notre air de forces pareilles. Les comètes produisent une perturbation dans l'air, et peut-être l'éther lumineux est-il déchiré par le mouvement d'une comète qui le traverse... Que peut être cet éther lumineux? C'est une matière au travers de laquelle les planètes se meuvent avec la plus grande facilité. Il pénètre dans notre atmosphère; dans notre air il est presque dans les mêmes conditions que dans les espaces interplanétaires, autant que nous pouvons en juger.

« Ce que nous savons de l'éther lumineux, c'est qu'il a la rigidité d'un solide et qu'il cède graduellement. S'il est ou n'est pas cassant, et s'il se crevasse, nous ne pouvons le dire... On dit quelquefois qu'il est impondérable, parce que nous pouvons croire ou considérer comme probable qu'il n'est pas pesant<sup>1</sup>. »

Il faut convenir que l'imagination humaine a quelque peine à se figurer ainsi « un solide adamantin », comme dit M. Renouvier, qui pénètre tout, se laisse pénétrer par tout et reste impalpable. En fait de hardiesse, l'hypothèse de l'éther impalpable en même temps que solide comparable au diamant, pénétrant les corps palpables et pénétré par eux comme s'il n'existait pas, cette hypothèse dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

On comprend que lord Kelvin se demande quelles forces il peut y avoir dans l'espace compris entre l'œil humain et la lumière produite par les vibrations « dont il a été parlé plus haut; quelles forces il y a dans l'espace compris entre nos

1. Sir William Thomson, *loc. cit.*, p. 212-214.



yeux et le soleil, entre nos yeux et l'étoile visible la plus éloignée. Il y a de la matière, il y a du mouvement, mais quelle peut être la grandeur de la force qui s'y exerce<sup>1</sup>? »

M. Renouvier fait remarquer que cette question est pareille à celle qui, depuis Newton, tient en échec le génie des géomètres et des astronomes :

« Quelles forces y a-t-il dans l'espace entre nos corps et le soleil, entre les attractions que nous subissons avec la terre qui nous porte, pour nous tenir à de certaines distances de lui, réglées par une loi ?

« Et c'est un même esprit qui anime l'une et l'autre : *la répugnance à admettre la possibilité des actions à distance*<sup>2</sup>. »

Ce même esprit était aussi celui de H. Faye, qui écrivait, dans les trois éditions successives de son beau travail *Sur l'origine du monde*<sup>3</sup> :

« Si les élèves ont pris l'attraction au pied de la lettre sans se douter du contresens philosophique (?), le maître (Newton) n'était pas homme à s'y méprendre. Voici ce qu'on acceptait autour de lui... Toute molécule de matière inerte, incapable de modifier par elle-même son état de repos ou de mouvement, rayonne pourtant dans le vide de l'espace ; tout autour d'elle à l'infini, une vertu attractive, et toute autre particule de matière ressent aussitôt son action. Cette omniprésence d'une simple molécule inerte qui a le privilège d'agir là où elle n'est pas, c'est-à-dire dans l'univers entier, est en quelque sorte une contradiction dans les termes<sup>4</sup>. »

Observons d'abord que le terme *omniprésence* est ici impropre. Il suppose en effet une présence égale et uniforme en tous les points de l'espace, et cet attribut n'appartient

1. Sir William Thomson, p. 212.

2. Ch. Renouvier, *loc. cit.*, p. 394.

3. P. 95 de l'édition de 1884, et p. 416 de chacune des éditions de 1885 et 1896.

4. H. Faye, ici, cède au préjugé auquel cédait Newton lui-même, pressé sans doute de se soustraire à l'opposition des Cartésiens, mais il ajoute en note au bas de la page 117 de la 3<sup>e</sup> édition : « Ce privilège d'agir là où elle n'est pas, que l'on accorde à une simple molécule, Newton le refuse à Dieu. » Une telle proposition n'a pas de sens : elle repose sur la méconnaissance de l'un des attributs de Dieu : l'omniprésence. Dieu, étant infini, est nécessairement présent, et infiniment présent partout. On ne peut donc dire qu'il agit ou n'agit pas là où il n'est pas, puisque ce second terme de la proposition est vide de signification. M. Faye, pour qui l'action à distance était un « contresens philosophique », ne s'est pas aperçu qu'il tombait lui-même dans un non-sens.

qu'à Dieu. Pour le reste, Renouvier observe, non sans quelque raison, que, pour qu'il y eût contradiction, il eût fallu que, *autour de Newton*, on eût regardé comme inertes les molécules attractives. Mais, ajoute-t-il, « on sait qu'il n'en était rien et qu'on les voulait actives, contrairement à la prétention de Newton de ne point faire d'hypothèses ». *Hypotheses non fingo*, disait, en effet, le célèbre astronome anglais dans son immortel livre des *Principes*. Au surplus, ajoute le savant français, pour avoir le droit de nier avec Faye la possibilité métaphysique des actions à distance, il ne serait pas vain de prouver d'abord qu'il existe des actions au contact, et *qu'il y a des contacts* <sup>1</sup>.

Le savant Alsacien G.-A. Hirn, dans sa *Constitution de l'espace céleste*, publiée à Colmar et à Paris <sup>2</sup> en 1889, combat l'existence de l'éther, mais, toujours féru de la prétendue impossibilité de l'action à distance, remplace ce milieu hypothétique parce qu'il appelle l'*élément dynamique*, immatériel, et cependant étendu <sup>3</sup> ou multiple. M. Raoul Pictet, le savant Genevois, repousse aussi l'existence d'un milieu matériel intersidéral. Il faut donc placer « en regard de la matière pondérable quelque chose comme ce qu'on appelle *force* ou *esprit*, qui, au point de vue dynamique, est l'énergie virtuelle ou potentielle. M. Raoul Pictet la désigne par ce terme unique : *le potentiel*, qui a l'inconvénient de réaliser une abstraction <sup>4</sup>. »

Et, en effet, qu'on appelle *potentiel* ou *élément dynamique* le principe en vertu duquel les corps se meuvent dans l'espace suivant la loi newtonienne, on ne sort pas de la difficulté. Ou plutôt on reconnaît implicitement — inconsciemment si l'on veut — la réalité de l'action à distance, mais en la déguisant sous des vocables différents.

Qu'on admette ou qu'on n'admette pas l'existence d'un milieu éthéré, le fait de la loi formulée par Newton n'en existe pas moins. Opposer à l'existence de cette loi une objection préalable d'ordre métaphysique, c'est augmenter, sans

1. Ch. Renouvier, *loc. cit.*, p. 396 *ad notam*.

2. Librairie Gauthier-Villars.

3. Ceci serait une contradiction : si cet élément est étendu, il n'est pas immatériel ; s'il est immatériel, il n'est pas étendu.

4. Ch. Renouvier, *loc. cit.*, p. 348.

grand profit, la difficulté. Et s'appuyer sur l'autorité de Newton pour la taxer d'absurde, c'est oublier les circonstances et les difficultés avec lesquelles le grand astronome avait à compter. Cette objection discourtoise ne pourrait-elle pas être retournée et appliquée à cette hypothèse d'un éther dur comme le diamant ou plus encore, et cependant impalpable, pénétrant et pénétrable, auquel on est obligé de recourir pour éviter la prétendue absurdité de l'action à distance ?

Il y a, sans doute, dans le livre quasi posthume de M. Ch. Renouvier, des propositions et des thèses fort sujettes à contestation ; il en est même d'éminemment regrettables. Mais on y trouve aussi bon nombre de précieuses vérités, et s'il peut contribuer à renverser ce préjugé de l'impossibilité de l'action des corps à distance de leur aspect sensible, il aura, croyons-nous, rendu un grand service à la science et même à la métaphysique.

(*Cosmos.*)

---

## Règles pour le discernement du préternaturel

Nous recevons fréquemment des consultations sur la *licéité* des participations aux expériences de spiritisme et sur les signes qui permettent de discerner le préternaturel.

Nous avons commencé un travail de fond sur cette question, vaste, complexe et souvent très obscure.

*L'Ami du Clergé*, qui jouit avec raison d'une grande estime parmi les théologiens, a condensé, incidemment, dans un article substantiel, très clair, d'une orthodoxie irréprochable, l'enseignement de l'Eglise sur ce point, et il a rappelé les principes qui doivent diriger la conscience des catholiques en présence des phénomènes de spiritisme et de magie.

Nous ne saurions mieux dire, et nous reproduisons cet article du 30 août 1900. C'est une réponse autorisée aux consultations si nombreuses qui nous arrivent de toutes parts.

Élie MÉRIC.

### I

Nous supposons ici qu'on s'est assuré qu'on n'est pas le jouet de supercheries de prestidigitateurs, de compères ou même de savants, mais qu'il y a vraiment rapport avec d'autres esprits. Alors la thèse n'est pas difficile à prouver. Nous en donnerons cependant les preuves négatives et les preuves positives.

PREUVES NÉGATIVES. — Il faut nécessairement attribuer le spiritisme aux démons, si aucun autre n'en peut être l'auteur. Or ni Dieu, ni les bons anges, ni les âmes des défunts, ni les hommes n'en peuvent être les auteurs.

1° *Dieu ne peut pas être l'auteur immédiat du spiritisme.* — Qui pourrait, en effet, sans blasphème, attribuer directement à Dieu les réponses impies, mensongères, immorales et contradictoires rendues par des tables, des tabourets, etc., se livrant à des danses ou des convulsions grotesques, avec des

personnes la plupart du temps incroyables, légères ou même immorales pour médiums, sans qu'il en résulte aucun bien spirituel, tout au contraire? Et si quelquefois, dans les réponses, il y a quelque chose de grand, de sublime et de pieux, ce n'est que pour mieux faire passer le fond et l'ensemble d'une doctrine qui tend au renversement d'une religion établie par Dieu lui-même : il n'en peut donc pas être l'auteur.

2° *Les bons anges ne le peuvent pas davantage*, car, comme le dit saint Paul (Hébr., I, 11), ils ne sont envoyés sur la terre que pour aider les hommes à faire leur salut : ils ne peuvent donc pas faire ce que nous déclarions tout à l'heure indigne de Dieu, ni travailler à renverser la religion de Jésus-Christ ; ils ne peuvent non plus ni mentir, ni tromper les hommes, ni se contredire, ni enseigner des choses immorales et honteuses.

3° *Les âmes des défunts ne le peuvent pas non plus*, et cela pour trois raisons. La première donnée par saint Thomas (1<sup>re</sup> p., q. 117, a. 4), c'est que la nature humaine n'a point les mêmes propriétés ni les mêmes forces que la nature angélique. L'âme humaine n'a de pouvoir direct que sur le corps qui lui est uni et dont elle est la forme substantielle ; c'est si vrai qu'elle ne peut même mouvoir ses propres membres quand ils sont paralysés, et elle ne peut mouvoir les objets extérieurs que par l'intermédiaire de son propre corps. En conséquence, l'âme séparée, ne vivifiant plus son corps, ne peut exercer par sa propre vertu aucun empire sur les objets extérieurs ni les remuer, à moins que ce ne soit par une vertu miraculeuse communiquée directement par Dieu. Or Dieu ne donnera jamais un pouvoir miraculeux pour faire quelque chose d'indigne de lui, et qu'il ne peut faire lui-même. — La seconde raison, c'est que ces âmes séparées sont sous la puissance immédiate de Dieu, et par conséquent ne peuvent être évoquées au gré des opérateurs, et se prêter à satisfaire leur vaine curiosité contre Dieu lui-même. — La troisième raison, c'est que ces âmes sont ou bien béatifiées déjà dans le ciel, et alors ne peuvent pas plus se prêter au spiritisme que les bons anges ; ou

souffrantes dans le purgatoire, et alors n'ont aucune liberté et doivent expier leurs fautes, et non se prêter à ce qui ne peut qu'offenser Dieu; ou enfin damnées et retenues dans les enfers, d'où elles ne peuvent sortir, comme l'atteste la parabole ou plutôt l'histoire du mauvais riche en saint Luc, et même en supposant qu'elles pourraient en sortir, ce ne serait que par la volonté des démons et pour agir comme eux, et alors la cause du spiritisme n'en devrait pas moins être attribuée aux démons.

4<sup>o</sup> Enfin *les hommes ne le peuvent pas non plus*, puisqu'il s'agit précisément de la révélation de choses que les hommes ne peuvent connaître par eux-mêmes.

PREUVES POSITIVES ET DIRECTES. — La première preuve que nous en donnerons est la *preuve d'autorité infailible tirée de la sainte Écriture elle-même* : « Quando ingressus fueris terram quam Dominus tuus dabit tibi, cave ne imitari velis abominationes illarum gentium; nec inveniatur in te qui pythones consulat... aut *quærat a mortuis veritatem* : omnia enim hæc abominatur Dominus, et propter istius modi scelera delebit eas in introitu tuo. » (Deut., XVIII, 9-12; voir aussi Is., VIII, 18-19.)

La seconde preuve *d'autorité est celle tirée du témoignage des saints Pères*. Nous avons déjà cité les témoignages bien frappants de Tertullien, Minutius Felix et Julius Firmicus Maternus; or saint Justin, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, Tatien, Arnobe, saint Athanase, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, etc., parlent absolument dans le même sens. Citons seulement en terminant le témoignage de saint Thomas, qui résume si admirablement la doctrine des Pères : « *Frequenter dæmones simulant se esse animas mortuorum ad confirmandum gentilium errorem qui hoc credebant.* » Or ce qui était regardé unanimement diabolique du temps des saints Pères doit l'être encore.

Troisième preuve d'autorité : *le témoignage des philosophes païens eux-mêmes*. Porphyre, un des plus instruits sur ce sujet, ne craint pas d'attribuer ces oracles à des esprits malins et rusés qui se donnent pour des dieux ou les âmes

des défunts : « Genus quoddam naturæ subdolæ conforme ac versutum, causa est vaticinii, dum *simulat Deos, genios, animasque defunctorum.* » — Ænesius Platonicus est peut-être plus formel encore : « Nondum didicisti *maleficos dæmones materiæ involucro septos humanas imitando animas mentiri* et magos necromantiæ peritos polliceri se eos qui jam mortui sunt ab inferis excitaturos, qui tamen *hominum animas carminibus non eliciunt sed dæmones qui formas mortuorum induunt.* » — Ammien Marcellin et Philostrate parlent à peu près dans le même sens.

La quatrième preuve d'autorité, qui n'est pas ici à rejeter, ce sont *les aveux et les témoignages des esprits eux-mêmes* qui forcés de parler avouèrent plusieurs fois qu'ils étaient des démons et se nommaient *Satan, Astaroth, Béalzébuth*, etc., et le prouvaient par l'horreur qu'ils montraient pour tous les objets sacrés et bénits, ainsi que nous l'avons dit dans l'étude critique.

Une cinquième preuve et bien évidente se peut tirer de *la doctrine insinuée ou prêchée ouvertement par ces esprits*, ainsi que nous l'avons aussi exposé dans l'étude précédente. Les démons ne pourraient en effet prêcher une doctrine plus perfide et plus capable de perdre les hommes.

Une sixième preuve doit se tirer des *résultats vraiment diaboliques de la doctrine spirite* que nous avons exposés aussi précédemment.

Enfin une septième preuve peut se tirer de ce que nous connaissons par la sainte Écriture de *la nature des démons*, êtres très intelligents, mais tombés, dévoyés, jaloux et voulant par ruse entraîner l'homme avec eux dans le mal et dans un malheur éternel. Ainsi ils connaissent ce qui est caché à l'homme, ils peuvent voir ses pensées lorsqu'elles se manifestent par quelques signes extérieurs dans les actes ou sur la figure, ou même, probablement du moins, simplement dans le cerveau ; ils peuvent conjecturer l'avenir, sinon avec une certitude complète, au moins avec une probabilité des plus grandes ; ils connaissent toutes les tendances et les passions des hommes ; avec cela ils ont une haine souveraine de Dieu, qu'ils reportent surtout sur l'incarnation et aussi la Vierge

Marie, et ils nous apparaissent bien tels dans les révélations du spiritisme, et comme ils sont surtout orgueilleux, ils veulent montrer qu'ils sont les maîtres, se faire supplier, désirer et ne pas toujours répondre aux évocations, et enfin tendre à se faire adorer. Qu'ils se contredisent parfois, se disent les âmes des défunts, et quelquefois cependant se révèlent ce qu'ils sont, cela tient à la nature maligne, fourbe et mensongère de ces intelligences qui trouvent leur intérêt à faire du mal sans être connues, qui parlent différemment selon les différentes propensions de ceux à qui ils s'adressent, et qui veulent surtout leur ôter la croyance des vérités capables de les détourner du mal, comme l'éternité de l'enfer, mais que Dieu force cependant quelquefois, grâce aux prières des âmes pieuses, à se révéler ce qu'elles sont, afin qu'elles ne puissent pas faire tout le mal qu'elles voudraient, et que les hommes ne soient trompés que s'ils le veulent bien.

## II

Nous supposons ici que les phénomènes qui par eux-mêmes ne dénotent pas directement de l'intelligence ne sont pas mêlés à d'autres phénomènes manifestant de l'intelligence par eux-mêmes, car ils appartiendraient au premier genre de spiritisme dont nous avons parlé. — Nous supposons également qu'on s'est bien assuré qu'il n'y a pas de supercherie, et que les phénomènes susdits ne peuvent pas venir de forces naturelles connues ou inconnues et déployées ici, mais sont en contradiction certaine avec des lois naturelles bien connues : autrement, ils appartiendraient au spiritisme improprement dit dont nous parlerons après. — Il est vrai qu'ici on peut rarement arriver à une certitude absolue comme quand il s'agit de phénomènes intellectuels, mais on peut arriver souvent à une certitude morale qui doit suffire pour nous convaincre, car en dehors des révélations et des vérités évidentes par elles-mêmes, l'homme ne peut arriver le plus souvent pour diriger sa croyance et sa conduite dans les choses même les plus graves qu'à une certitude morale.



Ceci posé, notre assertion est encore facile à prouver. Car, comme dans le cas précédent, nous nous trouvons en face du préternaturel, puisqu'il y a opposition certaine à une loi de la nature, et à ce préternaturel il faut aussi une cause préternaturelle qui ne peut être que Dieu, les bons anges, les âmes des défunts ou les démons ; or les mêmes raisons que nous avons données dans l'assertion précédente s'opposent encore ici à ce que Dieu ou les bons anges ou les âmes des défunts en soient les auteurs. — Dieu, comme nous le voyons par l'Évangile, ne fait des miracles que pour le bien de l'humanité, et pour procurer par là sa gloire, mais jamais pour contenter une vaine curiosité par quelque vaine exhibition : Notre-Seigneur refusa toujours de se prêter aux demandes de ce genre qui lui étaient faites. — Les bons anges agissent toujours dans le même sens et le même esprit que Dieu. — Les âmes des défunts, comme nous l'avons vu, n'ayant plus leur corps, ne pourraient aucunement par elles-mêmes agir de la sorte sur les objets matériels. Restent donc les démons seuls qui, ainsi que nous le savons encore par la sainte Écriture et la tradition, ont une force ainsi qu'une intelligence bien supérieures à celles de l'homme ; comme ils connaissent à fond les propriétés de la matière, l'étendue et la loi des forces, ils peuvent s'en servir de la manière la plus variée ; ils peuvent lire une écriture cachée à l'homme, et savoir aussi où sont les objets cachés ; et produire une multitude de phénomènes bien au-dessus des forces humaines. Il convient aussi tout à fait aux tendances et au caractère de ces esprits mauvais d'entretenir par des jeux insignifiants ou dangereux les hommes qui recherchent au moins indirectement leur société, de les duper, et de les éloigner ainsi du vrai bien, en satisfaisant leurs envies, sans leur apprendre jamais rien de sérieux. Mais Dieu ne leur permet jamais de faire tout le mal qu'ils voudraient et pourraient. — Les textes que nous avons cités dans la partie historique, confirment parfaitement ce que nous venons de dire.

## III

Il y a cette différence entre ce spiritisme et le magnétisme médical que ce dernier a pour lui tant d'analogies avec des états naturels, tant de raisons sérieuses, et, malgré ses dangers, tant d'avantages et d'utilité, qu'on peut prononcer, sans aucune témérité, qu'il est naturel dans sa cause, tandis qu'au contraire le spiritisme dont nous parlons n'a pas pour lui assez d'analogies dans la nature, ni assez de raisons sérieuses pour qu'un esprit droit puisse prononcer, non pas avec certitude, mais même avec une très grande probabilité que sa cause est naturelle. — Il n'a pas non plus contre lui les mêmes preuves que le spiritisme proprement ou par induction. — Il n'y a donc rien ni pour ni contre qui convainque pleinement l'esprit. Celui-ci doit donc, s'il est sage, rester dans le doute.

Assurément, quand il s'agit du surnaturel ou du préternaturel, la règle est de ne l'admettre que quand on a des preuves, et en dehors de ces preuves de pencher plutôt pour une cause naturelle, car le préternaturel ne se suppose pas, il se prouve; nous sommes faits en effet pour vivre avec la nature et par la nature, tout en surnaturalisant nos actes; il semblerait donc téméraire de supposer partout, sans preuves suffisantes, l'opération diabolique dans les choses de la nature, de même qu'il serait téméraire aussi d'y voir, sans preuves suffisantes, l'opération miraculeuse de Dieu; c'est la règle généralement admise en théologie; aussi nous n'oserions blâmer ceux qui croiraient devoir admettre comme plus probable que ce spiritisme est naturel, et dù soit à un fluide, soit à des mouvements vibratoires, soit à l'influx nerveux, soit à l'électricité.

Citons maintenant à ce sujet les opinions des principaux théologiens modernes, dont chacun n'ose se prononcer. *Gury* : « Quidquid sit de motu simplici tabularum qui physicus aliquando videri potuit, modo solo voluntatis imperio non fiat. » — *Bullerini* lui-même, qui proscrit si impitoyablement tout magnétisme, ne condamne les tables tournantes

que parce qu'elles ouvrent l'entrée au démonisme qui viendra plus tard : « Quia per istud oblectamentum puerile latus aditus fuerit apertus insigniori dæmonis fraudi, responsa scilicet per tabulas reddendi. » — *Scavini* : « Quidquid sit de simplici motu tabularum qui forsan ad certum gradum per contactum mere physicum naturalis esse poterit, si tamen imperio solo voluntatis non fiat... » — *D'Annibale* : « Eos lethaliter peccare non dixerim qui quadam animi levitate aut curiositate, jocandique causa mensis manus apponunt, ut in gyrum moveant. » — *Lehmkuhl* : « Tabularum rotantium phænomenon multi per magnetismum in corporibus assidentium excitatum explicare volebant, et putabant ex hoc mensam attolli atque demitti identidem posse, quanquam hoc ipsum aliis incredibile videbatur non ita tamen evidens erat, ut qui experimentum capiebant, apertæ superstitioni noxii essent. » — *Perrone* : « A censu eorum qui gravis culpæ se reos constituant eos excipi judicamus, qui vel ex ignorantia, vel ex quadam animi levitate aut curiositate, jocandique causa mensis manus suas apponunt ut in gyrum moveant. » — *Genicot* : « Si quis persuasus foret nullum effectum supernaturalem oriturum fore, non peccaret mensas movendo, ut reliquorum errorem experimento corrigeret », etc.

Espérons que la lumière se fera sur ce sujet comme elle s'est faite en bien d'autres choses, et qu'alors la certitude dans un sens ou dans un autre succédera au doute.

#### IV

1<sup>o</sup> Comme le spiritisme proprement dit est certainement diabolique, il est sûr que, de soi, il y a péché mortel à y prendre part, comme opérateur, parce que c'est entrer en relation directe avec le diable, qui est le grand ennemi de Dieu et des hommes ; ce qui ne pourrait être permis, et avec de graves raisons, que pour le forcer de se dévoiler et mettre les autres en garde contre lui. Nous disons *de soi*, parce qu'en cela comme en toute autre chose, l'ignorance de bonne foi pourrait être une excuse et surtout exempter de péché grave formel.

2° Nous devons dire la même chose en général du spiritisme inintelligent ou par induction, puisqu'il est moralement certain qu'il est diabolique. En pratique, la certitude morale nous impose généralement les mêmes obligations que la certitude absolue. Ajoutons seulement qu'en certains cas, il pourrait bien ne pas y avoir certitude morale, mais seulement probabilité plus ou moins grande de démonisme, et alors le péché aussi diminuerait de gravité.

3° Tous ceux qui *concourent* d'une manière quelconque à ces expériences doivent être jugés selon les règles de la coopération, par conséquent *le concours direct* cherché et voulu en lui-même, et *le concours formel* impliquant influence directe sur la volonté perverse des opérateurs, doivent aussi être regardés comme péchés mortels en soi. Quant *au concours simplement matériel*, pour en juger la culpabilité il faut examiner s'il est plus ou moins proche, plus ou moins nécessaire ou utile aux opérateurs, et aussi donne plus ou moins de scandale.

4° Quant à *ceux qui assistent aux séances*, si leur assistance doit être regardée comme une approbation et un encouragement, il est difficile, en soi, de les exempter de péché mortel. Mais s'ils n'y assistent que pour se rendre compte de la chose et la pouvoir juger avec plus de sûreté, surtout s'ils le font avec le consentement de l'évêque, et que leur intention soit bonne et le scandale écarté, on ne pourrait même pas les accuser de péché véniel (ita Perrone, Génicot, etc.). Il est certain que parmi les personnes qui y assistent il peut en être un certain nombre qui n'y assistent que par curiosité, par passe-temps et qui ne réfléchissent pas au mal qu'elles peuvent faire, elles sont sans doute moins coupables; mais si l'occasion s'en présentait, il serait bon de les instruire.

5° Quant *au spiritisme proprement dit*, il y aurait péché mortel à y recourir pour ceux qui le regarderaient comme diabolique et ceux qui voudraient obtenir de lui des effets préternaturels, parce que ce serait vouloir au moins implicitement entrer en relation avec le démon. Même en dehors de là, comme on ne peut pas savoir au juste s'il est ou n'est pas diabolique, et comme il y a toujours danger d'ingérence du

démon, on ne doit pas y prendre part à moins d'une raison grave, et en protestant au moins intérieurement contre toute intervention diabolique. Cependant, d'après ce que nous avons dit, il serait téméraire d'accuser de péché mortel ceux qui veulent y prendre part et ne pas outrepasser les bornes de ce spiritisme improprement dit, rejetant bien loin toute relation avec le démon, à moins donc que le scandale ou le danger d'arriver au vrai spiritisme ne soient trop grands. Il semble bien cependant qu'il y aurait en soi au moins péché véniel à y prendre part, ou même à y assister par simple raison de curiosité, à moins donc qu'on ne soit bien persuadé que tout y est naturel. Toujours est-il qu'il convient bien d'en détourner le plus possible. — Mais s'il s'agissait de ceux qui peuvent faire autorité dans la science, ou qui ont quelque espoir de jeter sur la chose une plus grande lumière, on ne pourrait même pas les accuser de péché véniel s'ils agissaient avec prudence et pureté d'intention, à plus forte raison s'ils n'agissaient qu'avec le consentement de l'évêque.

6° Enfin si l'on savait pertinemment que celui qui se donne pour médium n'est qu'un habile prestidigitateur, il serait non seulement permis d'assister à ses séances, mais encore de le prier d'en donner, tout en faisant bien sentir aux assistants, afin d'écartier tout scandale, qu'il n'y a absolument rien de diabolique.

## V

Les miracles et les prophéties ont toujours été donnés et sont encore regardés comme des moyens infaillibles de reconnaître la vraie religion et aussi la vérité des révélations, des visions, de la sainteté et des manifestations de la volonté divine. Mais si les phénomènes du spiritisme ou du magnétisme pouvaient imiter parfaitement les miracles divins, que deviendrait cette preuve donnée comme irréfutable ? Et qu'en serait-il du sens commun, porté invinciblement à admettre comme vraie une religion prouvée par des miracles ? — Aussi de même que Dieu a dû donner à son Église des marques qu'aucune autre Église ne pût imiter, ainsi il a dû donner

aux prophéties et aux miracles émanés de lui certains signes ou caractères que jamais aucun miracle diabolique ne pourra imiter ou contrefaire.

Nous avouerons sans peine que, de même qu'il y a des choses dont on peut raisonnablement douter si elles viennent de Dieu, du démon ou de la nature, ainsi il y a des miracles dont on ne peut constater s'ils viennent de Dieu ou du démon, ou même s'ils outrepassent vraiment les forces de la nature. Mais ceux-là ne peuvent pas être apportés comme preuve de la vérité de la religion ou de la sainteté, et de ceux-là nous ne parlons pas. Nous voulons seulement des miracles vrais et certains, admis, par exemple, par la sainte Écriture ou l'Église, et ceux-là ont cinq caractères que jamais aucun miracle diabolique ne pourra imiter ou contrefaire : le premier est tiré de la nature même du miracle ; le second du caractère de la personne qui l'opère ; le troisième de la fin pour laquelle elle agit ; le quatrième des effets qui en résultent ; et le cinquième des circonstances qui l'accompagnent.

*Premier caractère : La nature même du miracle.* — Le vrai miracle est défini par saint Thomas : ce qui est au-dessus des forces de toute nature créée, non seulement visible, mais même invisible, et par conséquent des anges et des démons. Assurément nous ne connaissons pas toutes les forces de la nature, ni toute la puissance des anges et des démons ; mais au moins il est certaines lois de la nature que nous connaissons parfaitement et dont nous pouvons constater sûrement la violation ; et nous pouvons aussi, soit par la sainte Écriture, soit par le sens commun ou le consentement général des peuples, connaître sûrement que la puissance des anges ou des démons ne va pas, par exemple, jusqu'à tel point, et en général nous pouvons nous assurer qu'elle est outrepassée ou par la nature du miracle en lui-même, ou bien par le sujet sur lequel il est opéré, ou bien par la manière dont il est fait.

Les théologiens citent donc trois classes de miracles divins que les démons ne pourraient jamais contrefaire. Parmi les miracles de la première classe, c'est-à-dire *quant à la nature même de la chose*, on cite la résurrection d'un homme dont

la mort a été bien prouvée, comme celle du Christ ou de Lazare. — Parmi les miracles de la seconde classe, c'est-à-dire *quant au sujet sur lequel ils sont opérés*, on cite la vue rendue à un aveugle de naissance ou à qui les pupilles ont été enlevées. — Enfin parmi les miracles de la troisième classe, c'est-à-dire *quant à la manière dont ils sont opérés*, on cite la guérison instantanée d'une maladie grave, incurable, par la seule parole ou seulement par des prières sans aucun attouchement ni aucun prestige. — Or jamais le spiritisme n'a pu opérer aucun de ces miracles-là.

*Second caractère : Le caractère même de la personne qui opère les miracles.* — Tout en elle doit respirer la sainteté, la modestie et l'humilité. Aussi est-il reçu dans les usages de la Sacrée-Congrégation qu'on ne doit faire aucune recherche sur les miracles faits avant ou après la mort, à moins qu'il n'ait été fait au préalable un examen très rigoureux pour constater que l'auteur a pratiqué d'une manière très excellente les vertus théologiques et morales, et c'est à juste titre, car Dieu qui est la sainteté même et l'auteur de toute sainteté n'a pas pour habitude de départir à d'autres qu'à ses amis intimes le pouvoir de faire des miracles, qui après confirment cette sainteté aux yeux des peuples. Et si nous admettons que Dieu, pour des fins à lui connues, s'est servi quelquefois d'hommes méchants pour opérer des choses merveilleuses, nous devons au moins ajouter que c'est une exception, et alors même il est très difficile de prouver que ces prodiges sont vraiment divins, à moins qu'il n'y ait d'autres circonstances particulières qui le prouvent, et encore nous ne nous occupons pas ici de ces miracles-là. Or quel est le spirite dont les vertus théologiques et morales, la chasteté surtout et l'humilité, aient été élevées à un très haut degré, et qui n'ait plutôt donné des preuves frappantes du contraire?

*Troisième caractère : La fin que se proposent ces thaumaturges.* — Cette fin doit toujours être digne de Dieu et surnaturelle; par conséquent ils doivent avoir pour fin dernière l'unique gloire de Dieu, et pour fin prochaine le bien spirituel du prochain, auquel doivent converger même les guérisons corporelles, destinées à faire connaître à ceux qui en sont les

sujets la vraie religion, ou s'ils la connaissent déjà bien, à leur en faire pratiquer les devoirs avec plus de zèle et de fermeté, et à leur faire aimer Dieu davantage et le servir avec plus de fidélité et de désintéressement. Or quel est le spirite qui en ait jamais été là, et qui n'ait eu plutôt pour fin une popularité malsaine, la satisfaction d'une vaine curiosité et la séduction des autres, qu'il veut pousser à une fréquentation plus assidue de ces expériences diaboliques ?

*Quatrième caractère : Les résultats.* — Les guérisons, par exemple, rapportées dans la Bible ou les fastes de l'histoire ecclésiastique ont cela de propre qu'elles persévèrent, s'affermissent et amènent avec elles une amélioration notable dans la conduite morale et chrétienne des miraculés, tandis que les guérisons opérées par le spiritisme ou le magnétisme diabolique sont presque toujours transitoires et ne rendent jamais meilleur, mais plutôt plus vain, plus mondain, plus immoral et amènent souvent une obsession continuelle des démons qui se termine par la folie ou le suicide.

*Cinquième caractère : Les circonstances qui accompagnent ces prodiges.* — Les miracles divins se font à peu près toujours par un commandement au nom de Dieu, précédé de ferventes prières, de jeûnes et de mortifications, et ne comportent rien de léger, de vain, d'orgueilleux ; tout au contraire y respire la gravité, la modestie, l'humilité et la charité ; voilà encore ce que n'imitèrent et n'imiteront jamais les prodiges du spiritisme.

Tant s'en faut donc que ces prétendus miracles infirment les vrais miracles de la Bible et de l'histoire de l'Église, qu'au contraire ils servent admirablement à en démontrer la vérité et la supériorité, comme les prodiges opérés par les mages d'Égypte ne servirent pas peu à montrer la vérité et la puissance des miracles de Moïse, comme les ombres dans un tableau relèvent merveilleusement la beauté des figures, ou encore comme dans le magnifique tableau de Raphaël, la figure grimaçante de Satan sert à faire paraître plus beau le visage tout céleste de l'archange saint Michel.

Ce que nous venons de dire des miracles, nous pouvons le dire, toute proportion gardée, des *prophéties*, car Dieu seul



peut connaître avec certitude les futurs contingents qui dépendent de la libre volonté de l'homme. Le démon ainsi que l'homme ne peut connaître que les choses qui existent en elles-mêmes ou dans leur cause. Or tout ce qui dépend de la libre volonté n'existe ni en soi ni dans sa cause, puisque la volonté qui doit le former choisira alors ce qu'elle voudra et n'a encore pris aucune détermination, et que si elle en avait pris une, elle la pourrait changer. Le démon peut le conjecturer, mais dans ces conjectures il peut souvent se tromper. Il n'y a donc relativement à cela que les prophéties venant de Dieu qui sont absolument sûres, et c'est là le premier caractère des prophéties divines : elles doivent annoncer avec une certitude absolue des choses qui dépendent entièrement de la volonté libre de l'homme, et au besoin les annoncer longtemps d'avance. Les quatre autres caractères sont les mêmes que ceux énoncés tout à l'heure pour les miracles, et ces caractères que portent les prophéties bibliques ou ecclésiastiques, jamais aucune prophétie diabolique n'a pu ni ne pourra les contrefaire.

Pour la connaissance *des pensées humaines*, Dieu s'est aussi réservé quelque chose qui n'est qu'à lui et que lui seul peut faire connaître. Un homme ne peut pas lire dans la pensée d'un autre ; s'il est sagace et intelligent, il la devinera souvent par les gestes et signes extérieurs, mais c'est tout ; car si même il lui était donné de voir ce qui se passe dans le cerveau, il n'y connaîtrait rien, car il n'a pas la clef des relations qui se trouvent entre telle pensée et telle impression du cerveau ; cette clef, il est bien probable au moins que les anges et même les démons l'ont ; aussi peuvent-ils souvent connaître sûrement certaines pensées intérieures, oui, mais pas ces pensées intimes et toutes spirituelles et ces décisions de volonté que l'homme veut garder absolument secrètes et qui ne font pas à proprement parler d'impression sur le cerveau. Dieu seul et l'homme qui les a les connaissent : *Quæ sunt hominis nemo novit, nisi spiritus hominis qui in ipso est*, dit Notre-Seigneur dans le saint Évangile.

Enfin nous pouvons, toujours proportion gardée, appliquer les caractères énoncés précédemment, *aux visions, aux*

*extases, aux apparitions et aux révélations divines.* A ces merveilles étonnantes dont Dieu s'est plu à gratifier plusieurs de ses saints pour faire éclater leur sainteté aux yeux du monde, on a bien eu l'impudence d'opposer les visions, apparitions et révélations spirites. Il y a cependant une différence absolue. Sous leurs révélations se trahit toujours chez les spirites une grande agitation, quelquefois une sorte de fureur, toujours du trouble, une sorte de délire dans l'imagination, un orgueil immense, de l'exagération, du mépris pour les autres, de l'estime pour eux-mêmes, de la sensualité et de l'entêtement; tandis que sous l'impression des choses divines se trouvent chez les saints un grand calme d'âme, un immense amour de Dieu, un profond mépris de soi-même, une mortification très austère, une haute élévation d'idées jointe à une très profonde humilité, enfin une docilité, une obéissance, une abnégation, une pureté et une charité portées au suprême degré. Voilà ce que nous défions les spirites, les sectaires et les hérétiques d'imiter jamais. Là se reconnaîtra toujours le doigt de Dieu. *Digitus Dei est hic.*

---

La réponse à la question suivante complète l'article que nous venons de citer.

Q. — Un excellent jeune homme, très bon chrétien, vient me dire qu'il a été, pour la première fois, en contact avec des esprits, et que cela est vraiment curieux. Voici comment opèrent ces esprits.

Dans un paroissien, et de préférence à la page où se trouve l'évangile de saint Jean (pourquoi? ce n'est peut-être pas le côté le moins curieux de l'opération), on insère une clef qu'on attache dans le livre avec une corde; puis, protestant hautement qu'on répudie par avance toute intervention diabolique et toute participation avec un agent mauvais quel qu'il soit, on prend avec deux doigts le haut de ladite clef et on l'interpelle ainsi : « Clef, je te commande de me dire telle chose : si c'est vrai, tourne trois fois »; et la clef tourne trois fois.

Ainsi, on lui a demandé, sous mes yeux, de tourner autant de fois que Monsieur un tel avait de paires de souliers; autant de fois qu'il y avait de chaises, de tableaux dans l'appartement; autant de fois qu'il y avait dans la maison de milliers de francs : et elle l'a dit exactement.

« Si tu es un esprit mauvais, tourne, » et elle n'a pas tourné.

« Si tu es une âme en purgatoire, tourne, » et elle a tourné.

« Si tu es l'ennemi de Jésus-Christ, tourne, » et elle ne tourne pas.

« Si tu es de telle paroisse, et si nous ne te connaissons pas, ne tourne pas, » et elle tourne.

« Si tu es de telle paroisse, tourne, » et elle tourne, etc.

Elle répondit ainsi très exactement à une foule de questions.

Ce qui fut aussi très remarquable en l'affaire, c'est que le prêtre présent ne put jamais arriver à faire tourner seul la susdite clef.

Ceci posé, je demande :

1° D'où vient l'effet magique de cette clef;

2° Ce que vous pensez de ce renoncement à toute intervention diabolique dont j'ai parlé plus haut;

3° Quelle faute commet celui qui s'amuse à faire de pareilles expériences; et, dans le cas présent, quelle faute ont commise et l'excellent jeune homme qui ne croyait pas mal faire, et le prêtre qui a assisté et même tenté l'expérience.

R. — Pour bien résoudre ce cas, il suffirait de se reporter aux principes déjà posés par l'*Ami du Clergé* dans l'étude théologique sur le spiritisme (3<sup>e</sup> partie, voir ci-dessus). Ajoutons cependant les principes suivants, tels que les pose et les admet saint Alphonse de Liguori. (Lib. 4, tr. 1, n° 8.) « *Is tacite cum dæmone paciscitur, qui vanis et naturaliter improprietatis utitur ad aliquid cognoscendum vel efficiendum. Neque requiritur ut dæmon aliquando pactus sit, se ad talis vani medii adhibitionem concursurum; eo enim ipso, quo quis vanitatibus iis utitur, dæmon se immiscet, licet præter intentionem utentis si eum invocare, ut docent Suar., Less., et Sanch.* — Non excusatur a peccato qui utendo talibus rebus quas constat esse naturaliter improprietatas, protestatur se nullum cum dæmone commercium intendere, quia reipsa facit contra suam protestationem. Cum enim nec Deus, nec angeli boni talibus se misceant, dæmon implicite iis invocatur, ut præter citatos docent Laym. et Bonac. — Neque is excusatur qui talia media utilia credit propter experientias, quia has dæmon procurat, ut homines paulatim illaqueet, et ad similia usurpanda inducat. *Sanch., Viva.* »

Nous ajouterons, d'après ce que nous avons dit dans la seconde et troisième partie de l'étude sur le spiritisme, que si l'on faisait parler cette clef seulement sur ce que sait fort bien celui qui la tient entre les mains, on ne pourrait pas en conclure qu'il y a du diabolisme, parce qu'il est très facile à quel-

qu'un qui est un peu habile, de faire dire à la clef ce qu'il veut; il pourrait même peut-être en arriver là par les simples vibrations ou les mouvements conscients ou inconscients de ses nerfs. Si on lui demandait seulement encore s'il est un mauvais esprit ou une âme du purgatoire, celui qui tient la clef pourrait également lui faire dire ce qu'il penserait. Mais la clef est interrogée sur des choses que ne peut savoir celui qui la tient, par exemple combien il y a de milliers de francs dans la maison, et elle répond exactement toujours. C'est dans cette hypothèse seule que nous répondons :

Ad I. Le pouvoir magique de la clef vient et ne peut venir que du démon. Rien d'étonnant que le démon dise qu'il est une âme du purgatoire : n'est-il pas l'esprit menteur par excellence? Il n'avouera guère qu'il est le démon que quand il y sera forcé.

Ad II. Le renoncement à toute intervention diabolique ne peut servir de rien dès lors qu'on veut prendre part à des prestiges qui ne peuvent venir que de lui, pas plus qu'il ne servirait de renoncer à l'intervention diabolique à celui qui voudrait consulter sérieusement un vrai sorcier qui a fait un pacte avec le diable.

Ad III. Celui qui s'amuse à faire de pareilles expériences fait évidemment un péché mortel, s'il a bien conscience de ce qu'il fait, car c'est toujours une faute grave d'entrer en rapport avec le démon, à moins que ce ne soit pour le honnir ou le chasser. L'ignorance cependant, ici comme en toute autre chose, pourrait excuser du péché mortel. — Quant à la simple assistance, s'il n'y a pas scandale, s'il n'y a aucune connivence avec les acteurs dans cette scène, ni aucune approbation ou excitation directe ou indirecte, mais seulement volonté de s'instruire et de savoir comment les choses se passent, il serait difficile d'y trouver un péché. Si au contraire il y avait quelque scandale, ou excitation directe ou indirecte, ou approbation, il y aurait péché plus ou moins grave selon le degré de scandale, d'approbation ou d'excitation. — Pour pouvoir tenter licitement soi-même l'expérience, il faudrait ou bien être convaincu que tout est innocent, ou bien être dans le doute, et avoir une raison grave

*et proportionnée* d'agir ainsi, et de forcer par exemple le démon à se déclarer, si c'est lui qui agit. — Dans le cas présent, il est très probable que le prêtre qui tenta l'expérience ne crut pas mal faire, et il est excusé au moins de ce chef. Mais il ne devra pas recommencer à tenir et à interroger la clef, au moins sur ce qu'il peut savoir lui-même.



## GUERRE ET SUGGESTION

---

### Le soldat russe et le soldat japonais

Il faut donc admettre que, dans cette guerre, les influences purement suggestives dépassent de beaucoup les déductions dues au pur raisonnement.

D'un côté, entêtement inébranlable, engendré par l'orgueil de se croire invincible; de l'autre, haine mortelle.

Si, avec intensité, le cerveau d'un homme se trouve soumis à une des influences ci-dessus, un manque d'équilibre en résultera dans ses actes, ils seront désordonnés, impulsifs; il en sera de même pour l'imagination collective (l'âme collective) d'une nation. Les études sur la psychologie des foules établissent d'une manière certaine que la collectivité ne fait qu'aggraver ce fâcheux état.

Ainsi, en lisant les récits des différentes attaques à fond poussées par les Japonais, on est étonné de leur témérité, de leur bravoure, ils s'avancent vraiment à la mort comme s'ils n'avaient pas conscience du danger. Sans diminuer en rien leur réelle valeur, on se demande ce qui peut soutenir certaines colonnes d'assaut dans leur course à l'abîme.

Les hommes courent, crient, s'élancent droit devant eux, les yeux fixes, comme dans une sorte de sommeil somnambulique. Ils sont comme sous l'empire d'une influence double, car ils voient le danger, ils sentent que la mort va les saisir, certains se cachent même la figure tout en avançant, mais une force plus puissante que le raisonnement les pousse en avant: ils ne tirent même pas, parfois brandissent leurs armes en l'air, ils s'enferment sur les petits piquets, combent les trous de loup et toujours vont de l'avant. C'est que ces troupes sont sous l'influence d'un *fort excitant*, — la boulette de chanvre indien, — le *haschisch*, savamment et spécialement

préparé pour inciter au mouvement en avant. Les hommes en absorbent, mais il est interdit aux officiers d'en user.

C'est un renouvellement de ce que faisait le Vieux de la Montagne (Scheik-âl-Djelal) et sa secte, dite des haschischéens, mot devenu par corruption « des assassins ».

C'est l'analogie du « dopping » produit aux formules variées, qui a fait l'objet de plusieurs récents procès de courses et dont l'emploi est interdit pour les épreuves sportives et les raids militaires, par une circulaire ministérielle du 15 mars 1904.

Ce haschisch doit ses propriétés à la résine du chanvre alliée à un sous-produit qu'elle renferme, le cannabène, qui lorsqu'on l'absorbe ou qu'on respire les vapeurs qu'il dégage, procure dans le corps un singulier frémissement. On éprouve un besoin irrésistible de se porter en avant.

Les personnes qui savent manier le haschisch et ses dérivés obtiennent de ces substances à peu près *tout* ce qu'elles désirent.

Il est même certain que l'opium, ou des substances extraites de ce suc, sont aussi employées. Comme la thébaïne, la papavérine, la narcotine qui sont des produits excitants <sup>1</sup>.

Je ne prétends nullement que l'armée japonaise soit constamment sous l'influence d'un excitant violent. Au contraire, elle est remarquable par sa sobriété, sa tempérance, mais la « boulette » est donnée au moment où une troupe d'assaut doit s'ébranler, pour la rendre irrésistible, comme dans d'autres nations on donne la double ration d'eau-de-vie.

Les Russes, surtout en haut lieu, ne l'ignorent pas. Ils savent que si ces substances ont le pouvoir de produire la plus grande excitation, par contre elles vident vite les centres nerveux ; qu'à l'impétuosité succède l'abattement le plus complet.

Les récits des combats ne nous montrent-ils par les Japonais comme anéantis après leurs succès, incapables de toute poursuite. Les Russes, souvent, les lendemains de leurs insuccès, ont été victorieux avec de petits détachements, et

1. D'après A. Besnard : La morphine, la codéine, la narcéine sont soporifiques ; la thébaïne, la codéine, la papavérine sont toxiques.

Voir pour l'opium : *La clef des faux Paradis* de Matgioi. *Le Haschisch*, du Bosc.

ont repris des canons perdus sur un ennemi entièrement épuisé. La boulette se prend, mais il faut de longs jours avant de pouvoir en faire un nouvel usage, il faut d'abord réparer les pertes nerveuses.

Il me reste à parler de la mystérieuse école du Saule.

Cette école du Saule, « Jutsutsu », n'est en somme qu'un Joinville nippon, une école de gymnastique supérieure. Mais c'est un Joinville perfectionné. On n'y cultive pas seulement l'agilité, la force musculaire, l'endurance physique, on y enseigne les méthodes à suivre pour augmenter le courage, acquérir le sang-froid, et pratiquer l'intimidation de l'adversaire.

Le récit de l'entraînement que l'on fait subir aux réservistes avant de les envoyer rejoindre les troupes sur le front de bataille peut nous renseigner : « Marches de plus en plus longues pendant un mois, puis courses sur pistes d'obstacles dont certains, pour être franchis, exigent une vigueur et une adresse peu communes, surtout les murs d'assaut qui sont des masses effrayantes. Ce n'est que lorsqu'on est apte à exécuter cette première partie, qui nécessite une véritable audace, que l'on aborde le tir. On est ensuite envoyé au front de l'armée. »

C'est une vraie sélection, qui ne prend que les hommes ayant acquis par une lente auto-suggestion, une véritable confiance en eux-mêmes.

A l'enseignement pratique de l'école du Saule en est joint un théorique sur la manière d'attaquer l'adversaire, de le toucher au défaut de la cuirasse, c'est-à-dire dans les parties les plus vulnérables du corps ; là où un choc minime peut abattre un colosse.

La lutte à outrance a toujours été pratiquée avec honneur en Chine et au Japon. C'est un sport ayant sa technique, ses règles, demandant un long entraînement, comme autrefois chez les gladiateurs romains. Il n'est pas étonnant qu'avec leur talent d'observation, les Japonais ne soient parvenus à connaître exactement la sensibilité plus ou moins grande des parties du corps humain. Les raffinements des supplices de l'Extrême-Orient le témoignent assez.



Avoir du muscle, savoir s'en servir, n'est pas suffisant, si on ne possède pas une volonté ferme, et si on ne sait pas l'imposer aux autres. Est un véritable chef celui qui par sa supériorité et surtout par sa persuasion oblige ses subordonnés à lui obéir. Il les entraîne à accepter sa manière de voir ; si c'est de force, il y a manque de confiance ; mais si c'est par lente suggestion, chef et soldats ne font plus qu'un corps mû par une seule intelligence.

Or, c'est une science que celle de capter la confiance des troupes, et à voir l'empire qu'ont les chefs japonais sur leurs hommes, on sent qu'ils emploient une méthode de persuasion ou du moins de contrainte réfléchie.

C'est de l'ancienne caste guerrière des Samourais que descendent la majeure partie des cadres de l'armée actuelle. Par hérédité, ils possèdent les qualités nécessaires pour en imposer aux classes des artisans et des laboureurs dans lesquelles se recrute l'armée. Examinons les masques japonais, ils sont en exagération la figure d'un Samourai en colère, mais à voir ces yeux vifs, perçants, cruels, on comprend qu'un regard pareil, même adouci, doit avoir une forte emprise sur des caractères moins solidement trempés.

Aux exercices de l'école est donc joint comme un cours d'entraînement hypnotique.

N'oublions pas aussi que si les classes élevées, dirigeantes, ou celles adonnées aux professions libérales, pratiquent la doctrine de Confucius, ont des idées rationalistes très avancées, le peuple, c'est-à-dire la masse, est encore très enraciné dans l'ancien culte de Shinto. C'est le culte des ancêtres et surtout la croyance aux kamis, démons ou esprits de la nation. Lors de son voyage au Japon, le tsar faillit être assassiné pour avoir voulu pénétrer dans un temple du culte de Shinto.

Or, que sont les pratiques shintoïstes ? Sont-elles si mystérieuses ? Comme dans les sanctuaires de l'Inde, elles doivent se résumer à quelques pratiques de magnétisme, d'hypnotisme avec des sujets entraînés et plus ou moins hystériques. Ces pratiques ont accès auprès d'un peuple crédule dans le fond sinon sceptique à la surface ; elles servent pour l'influencer

ave habileté, le suggestionner dans le sens utile à ceux qui le gouvernement. Les kamis, ces vieux conducteurs de la nation, ont parlé — mieux vaudrait dire on les a fait parler — et on obéit. C'est l'oracle antique, et le culte shintoïste s'abrite jusque dans le palais du Mikado.

Dans les dernières cérémonies funèbres faites aux morts, à la suite des récentes batailles, ne voyait-on pas figurer à la place des cadavres de petits sachets renfermant leurs cendres ou des feuillets de papier remplaçant les absents. On décernait des honneurs et des décorations aux défunts. C'est que le Japonais croit à la survie, surtout à une sorte d'âme collective de la nation, unissant vivants et morts, et qui présiderait aux destinées du Japon.

Loin de réagir contre leur manière de voir, on les y fait persévérer, on cherche à leur rendre moins lourd le sacrifice de la vie, on les suggestionne par la grandeur du sacrifice, comme les martyrs, pour leur rendre moins douloureuse l'épreuve finale.

*(Revue de l'Hypnotisme.)*

---

## DEUX APPARITIONS

---

Paris, 15 février 1905.

Monseigneur,

Une autre question de l'*Autre Vie*, le corps aérien que prennent les âmes des morts quand Dieu permet qu'elles se manifestent à nous, et le degré de consistance de ce corps, me rappelle deux faits à ma connaissance personnelle.

L'un se rapporte à un homme que vous avez peut-être connu, M. l'abbé Durand, qui fut professeur de géographie à l'Institut catholique à l'époque de sa fondation. C'était un ancien missionnaire lazariste qui avait usé sa santé dans les fatigues de l'apostolat. Il habitait à Paris avec son père, robuste vieillard dont la santé physique et morale était admirée de tous ses amis. Le père survécut au fils. Je connaissais très particulièrement l'un et l'autre. Quelques jours après les obsèques de l'abbé Durand, je vis son père qui était venu faire une visite à mes parents et leur conta ce qui va suivre. Ce sont ses termes presque textuels :

« J'étais à Charenton sur le bord de la Seine, et je me promenais, regardant à terre et réfléchissant, lorsque je vis se projeter à mes pieds l'ombre d'un homme debout devant moi. Je levai les yeux ; c'était mon abbé. Sous l'impression du saisissement les paroles qui me vinrent aux lèvres furent cette question :

« — Tu as dû avoir bien froid ? » (Le jour des obsèques avait été frais et pluvieux.)

L'apparition resta muette et s'évanouit.

L'ombre du corps et toutes ses apparences de réalité faisaient croire à M. Durand que c'était bien son fils qu'il avait vu, non une illusion ni un fantôme. Il crut que son fils lui demandait un secours spirituel et il y pourvut.

Le second fait est beaucoup plus saisissant. Il s'est passé dans ma famille.

Ma grand'mère paternelle mourut en 1855, à l'âge de soixante-douze ans, laissant à ses enfants le souvenir de tant de bonté et d'affection que son apparition ne causa ni émotion ni frayeur d'aucune sorte à une de mes tantes qui la vit, une nuit, debout à son chevet. Ma tante avait ressenti un immense chagrin de la mort de sa mère. En la revoyant, son premier mouvement fut de lui saisir la main, puis elle dit : « Maman, vous ne vous en irez pas. » Elle insista, d'un ton de résolution décidée : « Ah ! vous ne vous en irez pas. »

Et comme elle était seule dans la maison, elle appela de toute sa voix une voisine. Une disposition locale permettait cet appel.

L'apparition, sans parler ni faire aucun signe, disparut sous l'étreinte des deux mains qui la retenaient.

Ma tante était une personne pieuse, raisonnable, dont la foi ne connut jamais une hésitation ni un doute. Elle n'était pas sujette aux illusions ni aux impressions irréfléchies. Elle était parfaitement éveillée et maîtresse de son bon sens quand elle vit sa mère. Elle avait la sensation parfaitement positive de la main et du poignet qu'elle avait serrés un moment et qui lui avaient échappé.

Il est certainement probable que Dieu qui permet ces apparitions permet aussi qu'elles réunissent toutes les conditions dont elles ont besoin pour atteindre leur but, c'est-à-dire pour nous toucher de telle sorte que nous sachions bien qu'elles ne sont pas un rêve, et pour qu'il nous en reste bien l'impression ou la pensée, que sans nul doute, elles avaient mission de nous apporter.

Je n'ignore pas, Monseigneur, qu'il existe dans cet ordre d'idées beaucoup de faits démonstratifs et des anecdotes saisissantes. Ces cas extraordinaires confirment la foi de ceux qui croyaient déjà. La multitude des constatations particulières sert à former la croyance générale.

Je vous prie, Monseigneur, de croire à tous mes sentiments de respect en Notre-Seigneur.

Georges Bois.

# LES PAPOUS

## Les népu ou sorciers (*suite*).

Voici comment les indigènes expliquent ce fait.

Quand le népu veut « frapper » un ennemi, il se soumet d'abord au régime que nous avons expliqué plus haut, puis il attend une occasion favorable. Toujours aux aguets pour surprendre l'individu, il le suit ou le fait filer par ses aides, et un beau jour il réussit à le *frapper*, c'est-à-dire à le toucher avec une de ces pierres rondes qu'il a toujours dans son *mahawa*. La pierre a été préalablement frottée avec certains ingrédients qui développent une odeur très forte et la communiquent à la personne touchée. D'autres fois il ne se sert pas de la pierre, mais seulement de la matière puante : l'effet en est beaucoup plus sûr.

Dès que l'homme désigné à la mort a été ainsi touché, marqué, le népu s'empresse de courir vers son serpent, et lui fait sentir la même chose pendant un jour. Puis il va se cacher près de l'endroit où il sait que l'homme doit passer. Dès qu'il le voit venir, il lâche son serpent qui se précipite avec rage sur la victime qu'il reconnaît à l'odeur, et la mord avec une telle furie qu'il faut parfois de grands efforts pour lui faire lâcher prise. La victime, si elle le peut, se sauve au village. Le népu reprend et renferme son serpent, revient chez lui et attend l'effet qui doit se produire.

\*  
\* \*

Cette explication à vrai dire n'explique pas grand'chose.

A force de revenir à la charge, j'ai pu en obtenir une autre, et même plusieurs autres, que je donne sous la même réserve.

Ces diverses explications d'un fait certain montrent que le commun du peuple n'a pu pénétrer les arcanes des sorciers.

Donc, comme je me montrais incrédule à l'égard de l'atouchement de la pierre, mes Papous ont convenu qu'en effet cela ne pouvait guère suffire pour communiquer à la personne une odeur assez forte et assez durable; aussi, dirent-ils, le népu a un autre moyen.

Il ordonne à un de ses aides dont on ne se défie pas, d'aller rôder de-ci de-là dans le village, de s'introduire comme ami ou sous un prétexte quelconque dans la case de l'individu qu'il veut frapper, et de lui dérober un des objets dont il se sert habituellement, et qui soit bien imprégné de son odeur, par exemple, un chiffon, ou un morceau de son *itaburi*. Quand le népu a cet objet en sa possession il le met dans la marmite où se trouve le serpent et expose le tout devant le feu.

Le serpent qui a déjà été soumis à un jeûne sévère et se trouve par conséquent de fort mauvaise humeur, devient absolument enragé sous l'action du feu qu'il ne voit pas mais qu'il ressent bien. Il se tord, se roule, se détend, bondit contre les parois de sa prison; il souffle bruyamment, et ne sait contre quoi tourner sa fureur. Est-ce que le chiffon ne serait pas, par hasard, la cause de tout le mal? Et le voilà qui fonce dessus, s'acharne, y plante ses crocs, le pétrit dans sa bave, y déverse son venin. Le népu, accroupi près du feu, entend le remue-ménage qui se passe dans la marmite, et, quand il juge le serpent suffisamment excité, il l'emporte dans les herbes près du chemin et le lâche au bon moment.

Nos indigènes sont au courant de cette manœuvre du népu; aussi sont-ils très soigneux de ne jamais rien laisser traîner de ce qui leur appartient en propre, c'est pour cela qu'ils ont toujours sur eux ou dans leur sac leurs divers effets d'habillement, articles de toilette et ustensiles, tels que *itaburi* de rechange, peigne, fourchette, cuillère, etc.

Quand leur *itaburi* et leur couverture (*tupuna*) sont tellement usés et sales qu'ils ne peuvent absolument plus les porter, ne croyez pas qu'ils vont les jeter; ils les brûlent immédiatement ou les cachent avec soin en attendant de pou-

voir les brûler. Quand un Papou se fait tondre ou raser ou épiler, il ne livre sa tête qu'à des mains sûres et amies et, l'opération finie, la toison est soigneusement recueillie, brûlée ou ensevelie. Les ongles même, s'il leur arrive de les couper (chose rare), ne sont pas laissés n'importe où. S'ils se blessent et que le sang coule, ils vont vite se cacher afin que le sang ne tombe pas sur un endroit où il serait vu par tous et, après, ils brûlent les morceaux de bois ou d'étoffe et les feuilles qui ont été maculés par leur sang. Si la terre en a reçu quelques gouttes, vite ils piétinent l'endroit, le retournent, et, si c'est possible, allument un feu au-dessus. J'avais dû, un jour, couper des chairs mortifiées autour d'une affreuse plaie; l'individu, oublieux de son mal, me suivit partout et ne me quitta qu'après s'être assuré de ses yeux que j'avais jeté ces débris dans le feu.

La raison de toutes ces précautions? C'est que si, par hasard, un de vos ennemis rencontre ces débris, il les ramasse et les met dans son sac avec une étiquette de lui connue. S'il a jamais envie de vous faire mordre par son serpent, il n'aura qu'à lui présenter ce qui vient de vous et le serpent, vous reconnaissant à l'odeur, au milieu de vingt autres, se jettera sur vous et cherchera à vous piquer.

\*  
\* \*

Encore une autre manière de procéder du népu.

Caché dans les hautes herbes, il attend son homme, s'approche de lui et lui fait sentir quelque chose de si fort et de si abominable que le pauvre homme en devient stupide, au point qu'il ne peut plus même voir et se rappeler quel est le népu qui le frappe. Ce dernier ne perd pas de temps et, profitant de l'abrutissement de la victime, il l'achève d'un coup de casse-tête ou de lance, ou le pique avec un os empoisonné. D'autres fois il ne fait que l'étourdir et, quand il git à terre, il le fait tranquillement mordre par le serpent.

Quelquefois le blessé est incapable de se relever et meurt sur place. Mais ordinairement il réussit à se trainer jusqu'au

village. On veut « prier » sur lui, cracher sur la plaie, lui donner du *mura-mura* (remède), mais il refuse tout :

« — C'est inutile; je vais mourir; le népu m'a frappé.

« — Oui? Quel népu? »

Mais il ne veut rien dire ou répond qu'il ne sait pas, qu'il ne l'a pas vu, ce qui est vrai le plus souvent; d'autres fois c'est la peur qui lui ferme la bouche. Mais les autres veulent absolument savoir et ne lui laissent aucun repos jusqu'à ce qu'il ait désigné quelqu'un. Il cède alors à leurs importunités et, pour avoir la paix, cite au hasard le nom d'un népu.

On court chez lui, on le supplie, on lui offre des richesses; parfois il se laisse attendrir, donne un remède et le blessé ne meurt pas; d'autres fois, il ne veut rien entendre, le malade alors est perdu.

Le népu désigné comme l'auteur du mauvais coup ne nie jamais, même quand, de vrai, il est parfaitement innocent. C'est une trop bonne aubaine pour lui : cela le fait craindre de tous et lui attire de nombreux présents.

Il arrive que la famille du blessé, surtout si elle est puissante, ne se contente pas de prières et de cadeaux. Les hommes prennent leurs lances et leurs casse-tête et vont faire une invasion chez le sorcier. C'est alors le tour de celui-ci de faire la souple échine et de protester de son innocence : ce n'est certainement pas lui, mais tel autre népu. Quant à lui, il est tout disposé à guérir le malade, si ce n'est pas trop tard pour les remèdes. Il essaie; s'il réussit, tant mieux, il est bien payé; s'il ne réussit pas, il s'en tire en Gascon : « Je n'y puis rien; mon népu est bon, mais le népu de l'autre est plus fort que le mien. »

\*  
\* \*

Les cas de personnes menacées par le népu et mordues par le serpent sont relativement fréquents : c'est par douzaines qu'on pourrait les compter, dans nos districts seulement.

En voici un des plus extraordinaires, pour finir ce chapitre du serpent.



Un homme de Mekeo avait eu maille à partir avec un népu. Celui-ci le menaçait en la forme ordinaire : *Arana Ka tabuaina, erau Ke arazinio* : (Je me vengerai, le serpent te mordra.)

Quelques semaines après, notre homme se rendait à sa plantation, avec d'autres personnes de son village. Il se trouvait vers le milieu de la file (les Papous marchent toujours à la file indienne, même sur un très large chemin), tout à coup il sent un serpent s'enrouler autour de sa jambe, il bondit, et, d'un vigoureux coup de pied, envoie promener l'animal dans les herbes. Le soir, au retour du travail, dans le même chemin, le serpent revient et l'attaque de nouveau, au milieu de ses compagnons, et cette fois le mord profondément, au-dessus de la cheville. Heureusement, le missionnaire, appelé en toute hâte, put le tirer de ce mauvais pas au moyen de remèdes énergiques.

Le népu ne se tint pas pour battu. Environ un mois après, le même homme était de nouveau mordu dans les mêmes conditions. Il en mourut.

Cela n'est pas une légende. Eh bien, comment expliquer cet acharnement d'un serpent contre le même individu ? Il ne se trompe pas, il n'attaque ni les cinq ou six premiers de la file, ni ceux qui sont les derniers ; mais, à coup sûr, il tombe sur la victime désignée et marqué d'avance par le népu. C'est pour le moins étrange.

L'officier du gouvernement qui avait instrumenté chez la vieille Puro Miria, était parti en guerre contre les népu, et en avait arrêté un certain nombre.

Lors de son retour à la station, il fut, tout le long de la route, assailli par des serpents, dont ses heureuses bottes le garantirent. Tous ses soldats et porteurs reconnurent dans ce fait la vengeance des népu, furieux de la prise de leurs confrères.

Hasard, dira-t-on ?

Peut-être.

Il ne faudrait pas croire que le népu n'a, pour exécuter ses hautes œuvres, pas d'autre agent que son serpent. Non, tous les moyens lui sont bons, et il les varie selon les circonstances, en cherchant toujours les plus expéditifs pour la victime, et les moins compromettants pour lui-même. Il sait manier le

casse-tête avec vigueur et adresse; il sait vous larder proprement avec sa lance; il est très expert dans la fabrication et le choix des drogues et poisons; c'est même là, j'en suis persuadé, sa principale ressource. C'est si commode! Il ne s'expose jamais lui-même; mais il confie le toxique à un de ses aides qui, adroitement, le mêle à la nourriture ou à la boisson, et c'est fait. C'est grâce à sa connaissance de la force des divers poisons que le népu peut prédire presque l'heure de la mort de quelqu'un.

R. P. GUIB.

(*A suivre.*)

(*Les Missions catholiques.*)



## LA SUGGESTION ET LA BONNE AVENTURE

---

En parcourant le livre si intéressant du psychologue Jules Bois, *Le Monde invisible*, mon attention a été particulièrement attirée par le chapitre « Les marchands d'espoir » et j'ai songé au rôle considérable que jouait la suggestion dans les prédictions des devineresses, cartomanciennes ou autres somnambules plus ou moins lucides.

Il est bien vrai qu'une diseuse de bonne aventure (j'écris *diseuse*, car ce sont plus spécialement des femmes qui se chargent d'éclairer les ténèbres du futur), il est bien vrai, dis-je, que ces sorcières modernes, celles, du moins, qui acquièrent une certaine renommée, ne sont pas de vulgaires tripoteuses de cartes, basant votre horoscope sur la disposition accidentelle des figures, interprétée sur un tableau conventionnel. Les sillons de vos mains et le sombre marc de café lui-même ne dictent pas plus à la vraie devineresse les déclarations qu'elle vous fait.

Le rôle principal de cette femme, devant laquelle les sceptiques sentent un *Qui sait?* surgir au fond de leur être — et pourquoi pas puisque de grands esprits y croyaient? — consiste d'abord à connaître, aussi exactement que possible, le passé et le présent de ceux à qui elle va dévoiler l'avenir. C'est d'abord dans l'antichambre qu'un compère vous confesse à votre insu.

Puis c'est la demi-déesse elle-même vous arrachant sans douleur, dans son sanctuaire, les indications précises qui la mettront vite au courant de vos faiblesses, de vos penchants, de vos désirs, en un mot, de votre mentalité. Ses facultés d'observation et son flair intuitif entrent en jeu et celle qui vous a compris va vous annoncer, en évitant la précision, ce qui doit vous arriver à peu près sûrement.

Si vous avez abordé la cartomancienne avec un sourire

d'incrédulité, votre scepticisme a été bientôt ébranlé par l'exactitude des déclarations qu'elle vous a faites concernant votre passé ou votre présent. Vous ne vous doutez pas que c'est le compère, ou vous-même, qui lui avez fourni ces indices et voilà que la confiance naît en vous et vous dispose à considérer comme fatal l'événement prédit. Et lorsque le premier fait annoncé se sera réalisé, vous ne douterez plus, vous deviendrez un client fidèle, la sorcière connaîtra mieux, chaque jour, votre existence et c'est alors qu'elle sera infaillible dans ses prophéties.

C'est là le procédé habituel des voyantes patentées, de celles qui ouvrent des cabinets de consultations et font de la réclame ; c'est d'ailleurs le système qui permet de gagner plus aisément la confiance de la clientèle.

Mais que l'inspirée soit une ignorante croyant naïvement au langage des cartes, des lignes de la main ou du marc de café, qu'elle soit la fine observatrice que je viens de décrire ou qu'il s'agisse même du *cérébral* drapé dans son inconscient hiératisme, l'effet produit est identique si votre crédulité atteint un degré suffisant.

Si la plupart des prédictions se vérifient fréquemment, et l'on n'en peut douter, il est intéressant de constater que les sujets aident puissamment à leur accomplissement. C'est ici qu'apparaissent manifestement les effets de la suggestion.

Ainsi que le sujet conduit inconsciemment, au lieu de le suivre, le prétendu liseur de pensées sur le point où il s'agit d'exécuter un ordre mental, le client suggestionné préparera, par sa conduite et son attitude, la voie que devra parcourir l'événement annoncé.

Il deviendra fataliste, non pas à la façon de l'Oriental qui subit philosophiquement les événements et s'écrie, résigné : « c'était écrit » ; mais en condamné, connaissant d'avance l'inéluctable destin et courbant docilement la tête pour recevoir ses coups.

C'est bien la suggestion vigile dans sa forme absolue et il n'est pas peu curieux de considérer que cette suggestion d'un sujet à l'état de veille peut être pratiquée par une « somnam-

bule », plus exactement par un opérateur plongé dans le sommeil provoqué,

Exposons quelques effets de la suggestion « divinatoire ».

Tenez-vous de la tireuse de cartes l'annonce vague d'un malheur imminent? Vous voilà en proie à une inquiétude de tous les instants, obsédé par la fâcheuse déclaration. Survient-il un événement qu'une calme possession de vous-même eût réduit, en temps normal, aux proportions d'un simple inconvenient? Il prendra vite mauvaise tournure. Votre trouble augmentera en vous répétant : « Voilà bien le malheur annoncé. » Vous ne ferez rien pour le conjurer, vous irez même au-devant de lui comme le cycliste novice se précipite sur le tas de cailloux qu'il a trop fixé, voulant l'éviter.

Si l'événement ne constitue pas en lui-même un grave revers, il vous rendra suffisamment malheureux par l'exagération avec laquelle vous le jugerez.

Inversement, si un événement heureux vous est prédit, le calme et la confiance inspirant vos actes vous éviteront de nombreux déboires, et comme la date de l'événement n'est jamais précisée, au premier avantage qui vous écherra, quelle que soit l'époque et suivit-il plusieurs passes fâcheuses, vous ne manquerez pas de louer la clairvoyance de la pythonisse et d'avoir désormais une foi aveugle dans ses déclarations.

La thérapeutique suggestive est souvent pratiquée dans ces conditions, car c'est aussi pour obtenir la guérison, ou tout au moins des indications sur la marche et la terminaison de certains troubles fonctionnels, que les cartes sont consultées. L'affection jusqu'ici rebelle à divers traitements dans lesquels vous n'aviez qu'une médiocre confiance, disparaîtra à la date indiquée par les petits cartons, parce que vous croirez fermement *qu'elle doit* disparaître à cette époque. D'ailleurs si les troubles persistaient, vous auriez sans doute mal interprété l'oracle et comme tout passe en ce monde, même nos douleurs! la prophétie aurait finalement raison.

Envisageons enfin le cas où la tireuse de cartes annoncerait à un faible sa fin prochaine. Le malheureux crédule se trouve alors dans la pénible situation de l'envoûté connaissant le maléfice dirigé contre lui. Il attend la mort, se décourage,

se déprime et si un tonique moral ne vient à son secours, si une intervention salutaire ne rompt « le charme », l'infortuné pourra succomber dans le marasme<sup>1</sup>.

Et voilà comment la « Bonne Aventure » qui fait parfois du bien en berçant les humaines misères, peut devenir funeste quand elle détruit l'espoir et annihile la volonté.

Martial VERGNOLLE.

1. Nous ne doutons pas que l'envoûtement du moyen âge ne devenait efficace dans une certaine mesure que lorsque le patient était au courant des pratiques de son envoûteur,

*(La Revue de l'Hypnotisme.)*



## BIBLIOGRAPHIE

**LÉON-RIMBAULT**, Missionnaire apostolique. *Par l'Amour et la Douleur*, étude sur la Passion. 1 vol. in-12 de 360 pages, 3<sup>e</sup> éd. Prix : 3 fr. 50. (Ancienne Maison Ch. Douniol, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris-VI<sup>e</sup>).

Dès l'entrée de ce Carême 1905, le bel ouvrage que nous annonçons se recommande tout spécialement de lui-même : quelle autre étude que celle de la Passion pourrait convenir à ce saint temps ? Et quel réel profit on en retirera, si l'on observe que son auteur fut l'un des prédicateurs les plus applaudis de la capitale en ces quinze dernières années !

*Par l'Amour et la Douleur* est une série de discours que prêcha le P. Léon-Rimbault dans notre illustre métropole ; il eût pu les appeler « Les vendredis du Carême à Notre-Dame de Paris ». On sait, d'ailleurs, que la sainte Liturgie contient ces jours-là un office spécial de la Passion, et qu'à Notre-Dame il existe une station à cet effet, distincte de celle des célèbres conférences. — C'est la 3<sup>e</sup> édition de cette station que nous donne aujourd'hui l'éloquent prédicateur.

*Par l'Amour et la Douleur*, contient d'abord huit discours : « Le Don suprême, — l'Adieu, — Seul, — le Condamné, — Face à la Croix, — les Larmes, — la Mère, — le Drame du Vendredi Saint. » On voit ainsi que, du Cénacle au Calvaire, nous étudions les grandes étapes où l'amour de Jésus-Christ s'est donné aux hommes jusqu'à la suprême douleur.

Comment l'auteur a-t-il rempli son cadre ? Simplement, en étudiant d'abord le Maître dans le texte évangélique ; ensuite en appliquant aux chrétiens les leçons qui en découlent. Et il les présente avec des divisions si fécondes et des aperçus si neufs et si pratiques, que leur simple étude suffira à nos prêtres des paroisses pour donner à leurs propres auditoires des sermons remarquables et de première valeur.

Ajoutons que la phrase toujours très littéraire, le style imagé, les expressions choisies, la méthode nouvelle de notre orateur font de son livre, non pas seulement un bon recueil de fort beaux sermons, mais un véritable ouvrage d'une lecture aussi attachante que pieuse, où l'esprit et le cœur trouvent également richesse de pensées et considérations de la plus haute valeur.

Le volume termine par deux discours spéciaux, dont on appréciera ici l'importance. L'un, *le Christ et les hommes*, convient pour toute conférence faite aux hommes seuls ; — l'autre, *A l'honneur !* pour des noces d'argent d'ordination sacerdotale. Écrits avec un soin particulier, aux grandes pensées, et d'une actualité saisissante, il n'est pas de lecteur qui n'en applaudisse d'enthousiasme notre éloquent auteur.

Le temps et l'espace nous manquent, tant nous aurions voulu faire connaître dans ses détails *Par l'Amour et la Douleur* ; mais les chrétiens sérieux le liront, écho toujours vibrant d'une admirable prédication ; et nos frères du sacerdoce s'en inspireront avec un profit vraiment insoupçonné, nous leur en donnons l'assurance.

Avoir entendu, jusqu'à vouloir l'applaudir, le P. Léon-Rimbault, reste une joie réelle ; le lire dans ce nouvel ouvrage sera un vrai délice.

**Résurrection du cœur : la vie du cœur isolé ; le massage du cœur,**  
par M. D'HALLUIN. Paris, Vigot, 1904. Un volume in-8°, 22 dessins,  
6 planches.

M. le Dr d'Halluin, chargé des travaux pratiques de physiologie à la Faculté libre de médecine de Lille, vient de publier un intéressant travail intitulé : *La résurrection du cœur, la vie du cœur isolé, le massage du cœur*. L'auteur a multiplié les expériences personnelles, cherchant à les varier de mille façons, et son travail vraiment original intéressera à la fois les physiologistes et les chirurgiens. Dans une première partie, il passe en revue les méthodes d'isolement du cœur, critique la composition des sérums employés pour les circulations artificielles dans cet organe et démontre la nécessité absolue des sels de chaux pour le fonctionnement du cœur de mammifère. Faisant usage du sérum de Locke et employant un appareil de sa composition, il réussit, à l'exemple de Kuliabko, à ranimer le myocarde plus de vingt-quatre heures après la mort. Ses essais ont porté sur des cœurs de chiens et d'enfants. Ces derniers lui ont donné de bons résultats ; il a pu, grâce à cette méthode, enregistrer directement les battements du cœur humain et ranimer les ventricules vingt-quatre heures après la mort, tandis qu'après quarante-deux heures, il réussissait à faire rebattre les oreillettes. Dans une seconde partie, l'auteur discute s'il n'est point chimérique de prétendre rappeler à la vie un être qui, suivant l'expression consacrée, « a rendu le dernier soupir » ; il conclut à la possibilité de la reviviscence totale, et la troisième partie en est la démonstration expérimentale.

Il a recours au massage du cœur, dont il expose l'historique, le mode d'action et les causes d'insuccès. Ce chapitre sera lu avec intérêt par les chirurgiens qui peuvent employer si facilement cette méthode au cours d'une laparotomie, sans même léser le diaphragme. Si les trémulations fibrillaires se produisent, la partie doit être considérée comme perdue, mais l'auteur trouve, dans le chlorure de potassium employé en injection intraveineuse, le moyen de les faire cesser. Continuant le massage et y combinant au besoin des injections intra-artérielles, il voit le cœur rebattre rythmiquement ; la reviviscence est réalisée ; la principale cause d'insuccès du massage du cœur est ainsi efficacement combattue et la comparaison des statistiques expérimentales de l'auteur en est la preuve la plus convaincante.

Ajoutons que des graphiques très démonstratifs accompagnent cet ouvrage et prouvent nettement, en ce qui regarde le chapitre du massage du cœur, qu'il est possible de ranimer le myocarde, même après un arrêt absolu et prolongé. Il est difficile de donner un abrégé de ce travail qui fourmille de faits intéressants et nouveaux, déductions des patientes et laborieuses recherches de l'auteur, qu'on lira certainement avec plaisir dans l'original.

(*Gazette médicale de Paris.*)

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



## CONCLUSION <sup>1</sup>

### I

On ne conteste plus aujourd'hui dans le monde savant la réalité de certains phénomènes que l'on considérait aux siècles passés comme des inventions ridicules d'une imagination échauffée, d'une pieuse ignorance, ou de la superstition. Le rationaliste résiste encore aux mots de surnaturel et de miracle, il a peur du nom, mais il admet la chose, et il essaie de faire entrer ces phénomènes troublants dans la catégorie des énergies de l'univers dont nous ignorons encore la nature et les lois.

Le matérialisme a perdu ses positions; le spiritisme ne satisfait déjà plus les chercheurs hardis, épris de nouveautés, fascinés par le mirage de la science et ébranlés par ces grandes découvertes modernes qui semblent ouvrir devant nous des perspectives infinies.

Les dogmes chrétiens et les principes moraux de la philosophie spiritualiste traditionnelle répugnent également à ces chercheurs indépendants et égarés. Ils dénaturent les dogmes chrétiens qu'ils ignorent; ils faussent les principes philosophiques qui, depuis tant de siècles, éclairent les routes de l'esprit humain; ils obéissent à l'attrait de la nouveauté. Intraitables dans la critique des preuves qui soutiennent la vérité religieuse, ils acceptent avec la plus grande facilité, sans discussion et sans contrôle, les hypothèses les plus invraisemblables qui favorisent leur sentiment.

C'est ainsi que Carl du Prel, Myers et d'autres philosophes

1. Nous reproduisons la conclusion de l'important ouvrage : *L'Imagination et les Prodiges*, que Mgr Méric fait paraître aujourd'hui, à la librairie Téqui, 29, rue de Tournon.

Nous recommandons à nos abonnés la lecture de ce travail capital du directeur de la Revue.

de valeur inférieure écartent le matérialisme, le spiritisme, le christianisme et le spiritualisme philosophique; ils ont la prétention d'avoir découvert une démonstration objective, expérimentale, très solide de la survivance de l'âme et de son immortalité. Du même coup, et par les mêmes arguments, ils ont essayé d'expliquer naturellement les prodiges et tous les phénomènes que nous avons l'habitude *de classer* dans la catégorie du merveilleux <sup>1</sup>.

## II

C'est pour eux un principe incontestable que l'âme possède un corps astral qui participe aux qualités de l'éther. Les vibrations de l'éther expliquent les phénomènes de chaleur, de lumière, de magnétisme et d'électricité qui se produisent sans cesse autour de nous, dans l'univers. Des vibrations expliqueraient aussi les phénomènes de lueurs, de points lumineux, de boules de feu, etc., qui sont l'effet de notre corps intérieur et invisible, corps astral ou éthéré.

Nous avons constaté que certaines personnes avaient leur double et que l'on apercevait souvent, pendant des mois, des années, la présence d'une personne matérielle, concrète, vivante, dans une chaise, à un endroit déterminé, et la présence insaisissable de son double ou de son fantôme à un autre endroit. Quand on essayait de le toucher, il disparaissait.

Nous savons que des vivants apparaissent quelquefois sous forme de fantômes à d'autres vivants pour leur annoncer une mort prochaine ou les avertir d'un grand danger, d'une catastrophe imminente dont la réalisation se trouvera bientôt reconnue.

On a constaté que des morts apparaissaient aux vivants pour leur demander des prières, tantôt pour leur rappeler un engagement et leur demander un service, quelquefois pour en obtenir justice et réparation, d'autres fois, enfin, pour les

1. Carl du Prel, *La Mort, l'au-delà, la Vie dans l'au-delà*.

vexer, les tourmenter, les punir. Ce fantôme paraissait avoir conservé les pensées, les sentiments qu'il avait pendant la vie, il semblait continuer sous une forme différente, dans des régions inconnues, l'existence qu'il avait menée, sur la terre, auprès de nous.

Tous ces phénomènes s'expliqueraient, selon du Prel, de la même manière et avec la plus grande facilité. Pendant la vie, l'âme continue d'animer le corps physique que nous pouvons voir, toucher, sentir. Mais dans certains états particuliers, par exemple dans le somnambulisme naturel, le corps astral se dégage, se sépare du corps matériel; c'est lui qui apparaît et qui produit le dédoublement anormal, accidentel qui nous étonne et nous effraie, parce qu'il est en dehors des conditions ordinaires de la vie.

Il arrive quelquefois, selon ce même auteur, qu'au moment de sa délivrance, quand il se sépare du corps physique, le corps astral se trouve profondément affecté par un sentiment d'amour, de colère, ou de vengeance (monoïdéisme); il conserve ce sentiment dans les conditions nouvelles de son existence, après la mort, et il cherche à satisfaire son ressentiment en persécutant, par une espèce d'obsession ou d'envoûtement, le sujet dont il avait été victime pendant la vie.

Ce corps astral, qui participe à la nature de l'éther, peut se transporter en un instant sur les points les plus éloignés de l'espace, il n'est point arrêté par les corps opaques, les plus durs, il voit les événements qui se succèdent loin de nous, il nous les fait connaître, il en garde le souvenir, selon du Prel et son école; il est doué des propriétés cachées dont quelques-unes, seulement, nous sont connues: les autres propriétés se manifestent quand l'astral dégagé, enfin, de la continuelle étreinte de son corps physique, retrouve par la mort un état nouveau et sa délivrance.

Avec ces philosophes le mot *subconscient* prend un sens nouveau. Il ne s'agit plus seulement des idées, des souvenirs, des images oubliées qui se réveillent subitement à des moments imprévus; ici, c'est tout autre chose, les phénomènes inconscients sont des actes, des mouvements de la substance cachée et vivante en nous, qui prend le nom de corps astral.

Voilà donc le fondement de la nouvelle psychologie qui doit expliquer tous les prodiges et tous les phénomènes surnaturels. La mort, selon les nouveaux psychologues, consisterait simplement dans un heureux changement d'état, sans douleur et sans violence ; le corps matériel serait anéanti et disparaîtrait, le corps astral jouirait enfin des facultés brillantes qu'il tient cachées pendant la vie, qu'il ne laisse entrevoir que dans des circonstances exceptionnelles ; le rêve du psychologue n'égalera jamais la réalité.

### III

Quel est donc le fondement de ce roman ? Par quelles raisons philosophiques et scientifiques veut-on prouver la réalité de cette psychologie qui expliquera tous les prodiges ? Par quels arguments essaie-t-on de justifier ces accusations violentes, passionnées, contre l'enseignement catholique sur la nature de l'âme et de sa destinée ?

Les nouveaux psychologues se placent en dehors de la question ; ils nous citent des faits, ils multiplient les citations, ils rappellent des histoires qui n'ont pas toujours subi, d'ailleurs, un contrôle sérieux, et ils nous disent : « Des centaines de témoins affirment les apparitions des vivants aux vivants, et des morts aux vivants. Ces témoins ont vu ces fantômes, ils ont pu les entendre, les toucher, constater leur présence et en prendre des photographies.

« Des témoins aussi sincères et aussi nombreux ont assisté à des phénomènes de lévitation. Ils ont vu des corps très lourds, des tables, des meubles s'élever dans les airs, sans contact, et à distance des témoins. Ils ont vu ces tables répondre d'une manière intelligente et quelquefois prophétique aux questions qui leur étaient faites. » — La logique conseillerait aux psychologues de dériver simplement de cette énumération cette conclusion : Donc, il est permis à un philosophe de croire à la réalité des fantômes, à leurs rapports avec les vivants, aux phénomènes de lévitation, etc.

Non, les nouveaux psychologues s'écrient : « Donc, il y a en

nous deux personnages, l'un obéit pendant la vie, au cerveau, nous l'appelons l'homme cérébral; l'autre en est indépendant, nous l'appelons l'homme astral, et c'est à lui qu'il faut attribuer la responsabilité de tous les phénomènes merveilleux. »

Évidemment, ces conséquences ne dérivent pas des prémisses, et nous avons le droit de demander des preuves plus sérieuses pour croire à l'homme astral. Nous espérons que les nouveaux psychologues nous expliqueraient scientifiquement la nature, l'origine et les lois des prodiges, notre attente est déçue, les psychologues n'expliquent rien.

#### IV

Je ne donnerai qu'un exemple de ce vice de méthode qui est si fréquent dans l'argumentation des psychologues de l'astral.

« Il arrive fréquemment, écrit du Prel, qu'un mourant se trouve dominé (monoïdéisé) par une pensée qu'il emporte avec lui dans l'au-delà où elle conserve sa force dominante. Nous connaissons tous des centaines de narrations sur des apparitions qui se montrent dans un lieu où un crime a été commis. La voix du peuple nous dit que le criminel est enchaîné à ce lieu en guise d'expiation. Mais la véritable explication n'est point métaphysique, elle est psychologique.

« La mort est pour nous, plus ou moins, un saut dans les ténèbres, et le criminel mourant, qui suit sa conscience chargée et qui tremble peut-être de se voir condamné au feu éternel, se *monoïdéise* au plus haut degré et, entré dans l'au-delà, il transmet à son fantôme les sensations qu'il éprouve.

« Il se peut donc très bien qu'il soit attaché au lieu de son crime; mais ce n'est pas par l'ordre de la police transcendante, c'est simplement par la force psychologique de son auto-suggestion.

« Cela ne changerait rien au fait si, par exemple, le fantôme étant mort avec des idées métaphysiques spéciales, il faisait écrire dans une séance, par les mains du médium, qu'il souffre la torture comme punition pour son crime. Ces communications sont très fréquentes, et nos spirites laïques

qui n'ont aucune notion d'une psychologie transcendante, s'en rapportent aux expressions du fantôme et construisent leur métaphysique sur ces bases<sup>1</sup>. »

Vous avez sous les yeux un exemple de la méthode scientifique de certains psychologues contemporains: — Un homme commet un crime dans une maison abandonnée. Il meurt quelque temps après, dans le remords, la honte et l'épouvante. L'idée qui le domine et l'obsède le force à hanter la maison du crime. C'est son fantôme que l'on voit.

Vous demandez des preuves de cette explication que l'on fait entrer solennellement dans la psychologie transcendante, on n'en donne pas: on affirme tout, on ne prouve rien. On voudrait donc nous forcer à croire sur parole, sans la moindre preuve, qu'après la mort, il n'y a ni juge, ni sentence, ni purgatoire, ni ciel, ni enfer; que les pensées de notre vie terrestre se conservent et se continuent en nous, sans nous, malgré nous; que les grandioses et terribles nouveautés du monde où nous entrons, après la mort, ne modifient en rien les conditions de notre existence; que le remords ou la passion peuvent nous ramener sur la terre, aux lieux que nous avons habités, sans une intervention particulière de la Providence, comme ils ramènent, pendant la vie, l'assassin au lieu de son crime; que le passage de ce monde dans l'autre et de l'autre dans celui-ci, sous la forme de fantôme, appartient à l'ordre régulier de la nature et ne doivent pas nous étonner.

Les psychologues qui raisonnent ou déraisonnent ainsi, sans nous donner même un commencement de preuve, avec une assurance imperturbable, ont la prétention de parler au nom de la psychologie transcendante et de nous donner la seule explication scientifique, rationnelle des phénomènes merveilleux.

Tous les jours, dans une multitude d'endroits, des individus meurent dans un état de passion ou de colère qui bouleverse et *monoïdétise* leur cerveau: ils sont obsédés par une idée ou par une passion violente; l'alcoolique, le joueur, le débauché, l'assassin peuvent mourir dans l'obsession d'une

1. Le baron Carl du Prel, *La Mort, l'au-delà, la Vie dans l'au-delà*, p. 99.

impulsion violente. Or, s'il était vrai qu'en vertu d'une loi générale, ordinaire de la nature humaine, les communications se continuent entre les morts et les lieux qui ont été le théâtre de leurs passions ou de leurs crimes, on verrait partout des fantômes, on constaterait plus souvent la présence des grands criminels, livrés au remords, dans le châtement de l'autre vie, et condamnés à rester les yeux fixés, dans l'épouvante d'une contemplation vengeresse. Il n'en est rien, ces phénomènes d'apparition sont rares, et nous n'avons aucune raison de croire que nous sommes en présence d'une loi psychologique empirique ou transcendante.

Tous ces psychologues, si violents dans leurs attaques contre l'enseignement lumineux de l'Église, si jaloux d'imposer leurs hypothèses qui s'évanouissent quand on les regarde avec attention, tous ces psychologues nous font bien voir notre impuissance et la vanité de nos tentatives indiscrettes. L'homme cherche à tromper sa douleur de ce qu'il a perdu ou sa crainte de ce qui le menace; il invente des systèmes, il enfle ses conceptions métaphysiques ou scientifiques, il cherche des mots nouveaux pour cacher l'insuffisance et la stérilité de ses rêves, il ne résoud pas les problèmes dont Dieu s'est réservé le secret.

## V

En présence des progrès des sciences naturelles et des découvertes qui bouleversent nos connaissances, certains catholiques s'effraient, ils se plaisent à répéter cette objection banale des adversaires du surnaturel : Nous ne connaissons pas toutes les lois de la nature, attendons : l'inconnu d'aujourd'hui, c'est la science de demain.

Je ne comprends pas ces alarmes, et rien, dans les grandes découvertes de notre temps, ne nous oblige à modifier la conception traditionnelle du préternaturel.

Nous posons mal la question, il en résulte des obscurités qu'il est important de dissiper.

Nous voulons savoir si tel fait particulier, tel phénomène

bien constaté est l'œuvre de l'homme, de l'ange ou du démon; à qui faut-il l'attribuer? Vous n'avez pas le droit de dire *a priori* et d'une manière absolue que tous les phénomènes, sans exception, sont l'œuvre de l'homme ou des énergies de l'univers. Cette prétention ridicule ferait sourire le savant, car notre ignorance est sans bornes; et tous les jours, de nouvelles découvertes nous apprennent que nous n'atteindrons jamais ici-bas les limites des connaissances humaines. Il serait insensé celui qui dirait : Je sais tout ce qu'on peut savoir, et je déclare que le préternaturel n'existe pas.

Mais je sais d'une manière certaine que des faits dont je connais la nature, l'objet, les circonstances, le *processus* ne sont pas l'œuvre de l'homme et qu'il faut les attribuer à un autre qui n'est ni un homme comme moi, ni une force aveugle de l'univers, mais, un être intelligent dont j'affirme l'existence sans chercher encore à connaître sa nature et ses facultés, et je dis, en parlant de cet être : il est là.

Ainsi la guérison d'un aveugle-né, la résurrection d'un mort, la reconstitution instantanée, dans un malade, des tissus rejetés, détruits, et des os éliminés, voilà, par exemple, des phénomènes que le sujet ne peut produire ni par auto-suggestion, ni par suggestion, ni sur la simple parole d'un autre homme, et je suis forcé de dire : Ce phénomène est l'œuvre d'un être intelligent et puissant. Or cet être n'est ni le malade, ni le mort, comme Lazare enseveli depuis quatre jours, ni l'aveugle de naissance qui, jamais, malgré sa foi robuste, n'a pu se guérir lui-même, ce phénomène est donc l'œuvre d'un autre dont il reste à étudier la nature après avoir constaté sa réalité.

A mon avis, l'hypnotisme nous fait connaître le *maximum* de ce qu'on peut obtenir de l'imagination humaine. L'hypnotisé perd, provisoirement, et accidentellement, l'usage de ses facultés supérieures, il est sous le joug de son imagination qui produit en lui des mouvements automatiques que je ne peux pas rappeler dans ces conclusions. Tout ce que l'imagination peut produire naturellement dans un homme, elle le produit dans le sujet hypnotisé.



Or, les savants qui ont fait une étude approfondie de l'hypnotisme, ceux qui pratiquent, depuis longtemps dans les hôpitaux, l'hypnotisme thérapeutique et pédagogique, reconnaissent tous, sans exception, qu'ils n'ont jamais obtenu la résurrection d'un mort, la guérison d'un aveugle de naissance, la reconstitution instantanée d'un organe; ils rétablissent la fonction, ils ne renouvellent pas instantanément l'organe, ce phénomène échappe à la puissance de notre imagination et à la suggestion de l'hypnotiseur.

Voilà donc des faits préternaturels que nous pouvons voir, constater et classer. Nous n'avons pas le droit de dire que, jamais, dans aucun cas l'esprit humain ne peut discerner le préternaturel.

Ce qui reste vrai, c'est que, dans certains cas, le préternaturel n'apparaît pas avec l'évidence qui commande l'adhésion de la raison, il est plus sage alors de s'abstenir.

## VI

Quand on aborde, en effet, le chapitre des visions, hallucinations, prédictions, des extases, des contractures, des paralysies, etc., il devient, trop souvent, presque impossible de faire la part de l'imagination et la part de l'extra naturel, de caractériser l'action profonde et générale du système nerveux bouleversé. Souvent, je le répète, en ces matières, il est plus sage de s'abstenir.

Quand on a vu dans une salle d'hôpital ces sujets malades, livrés aux impulsions désordonnées de leur imagination, ou des centres nerveux du cerveau, on reste confondu. C'est le corps qui se prête aux mouvements les plus extraordinaires, sauts, gambades, convulsions, et qui, haletant, cherche avec frénésie l'ivresse étourdissante de l'éther. C'est l'imagination qui passe des tableaux obscènes de la passion brutale et des habitudes lascives aux contemplations radieuses des âmes les plus élevées. Tout à l'heure elle se traînait dans la boue et dans l'ignominie, en ce moment, elle voit subjectivement des saints, des anges, une lumière ravissante, et le sujet croit

entendre d'ineffables harmonies. Grandeur et décadence ! Le dégoût monte aux lèvres, la terreur étreint le cœur dans la poitrine, on sort de ce spectacle, accablé des pensées les plus tristes, après avoir entrevu les profondeurs misérables de l'être humain.

Sortons de cet hôpital. Voici une fille honnête, chrétienne, elle s'est nourrie de la lecture des visions, des apparitions, des prédictions trop répandues aujourd'hui dans le monde chrétien. Qu'un accident détruise l'équilibre de ce cerveau admirablement préparé aux manifestations extraordinaires, et cette fille vous dira d'étranges choses ; elle dira qu'elle a vu la Vierge, elle décrira son visage et son costume : elle a entendu sa voix, elle en a reçu des ordres et des communications, elle lui a dévoilé l'avenir, une crise générale et le triomphe final de l'Église. Images auditives, motrices, visuelles, olfactives s'entassent, se heurtent dans son cerveau, et forment la trame de ses visions et de ses prédictions. Elle dort éveillée, elle voit ce qu'elle a lu et entendu ; elle donne une forme objective à ses visions. Vous la reconnaissez, il y a cent ans qu'elle nous promet le grand Pape et le grand Roi !

Il y a de vraies prédictions, de vraies apparitions, de vraies relations entre le ciel et la terre, c'est incontestable, mais, il y a aussi des contrefaçons de ces apparitions et de ces prédictions. S'il est vrai que les neurones conservent les images dans notre cerveau, que ces neurones agissent comme la fibre musculaire qui, après chaque excitation, devient plus apte à l'action, nous n'aurons pas besoin, dans bien des cas, de chercher en dehors du sujet, ou de la voyante, en dehors de son cerveau, l'explication du merveilleux ! C'est l'imagination qui fait tous les frais de ces visions, de ces apparitions et des prédictions toujours suivies des déceptions les plus cruelles.

Il faut bien le reconnaître, l'attention des savants s'est portée sur ces phénomènes mystiques, sur le rôle de l'imagination, sur l'action du cerveau, sur l'influence du milieu, sur la puissance de l'auto-suggestion ; la science apporte aujourd'hui des éléments lumineux au théologien, et lui rend plus

facile le discernement du préternaturel et de ses contre-façons.

## VII

Il reste encore une classe de phénomènes que l'on voudrait attribuer à l'imagination pour exclure le préternaturel. Que d'hypothèses ! que d'affirmations tranchantes ! que de systèmes bâtis sur le sable ! Si vous constatez la réalité de certaines apparitions des vivants aux vivants ou des morts aux vivants, c'est, dit-on, l'imagination qui est victime d'une hallucination. Si vous essayez de comprendre la télépathie et les communications à longues distances, on invoquera encore l'imagination qui projette son corps astral ; doué de facultés secrètes, il s'en va errant à travers l'espace, traversant les corps, comme font les esprits, explorant les lieux et les choses et manifestant sa présence par des illuminations, par des coups frappés, par des avertissements mystérieux, par des bruits, des sons, des paroles qui troublent jusqu'au fond de l'âme celui qui les entend.

Nous voici donc en possession de deux corps, l'un qui nous met en communication, par les sens, avec le monde extérieur, matériel : c'est le corps que vous voyez, que vous touchez ; l'autre, invisible, astral, doué de propriétés inconnues, qui nous tient en communication avec le monde transcendant, ouvert à tous les phénomènes merveilleux.

Si les corps les plus lourds s'élèvent d'eux-mêmes et restent en l'air, si un homme plane et passe au-dessus de vos têtes : si des instruments jouent des airs qui vous charment, sans le concours d'aucun artiste, si vous assistez à des phénomènes d'apport et de matérialisation, comme le prétendent des témoins très sérieux, il suffira, pour en trouver l'explication, de recourir à l'hypothèse du corps astral et aux inépuisables ressources de l'imagination.

Comment voulez-vous discuter avec des hommes qui ont une pareille intrépidité d'affirmation ! Ils affirment à outrance, ils ne donnent pas de raison, ils défient la discussion.

Ce qui est précieux pour nous, c'est que ces hommes, si

matérialistes, il y a quelques jours, si dédaigneux du préternaturel, si injustes envers les saints, si odieux dans leurs attaques contre la mystique divine, s'inclinent aujourd'hui et reconnaissent la réalité de ces faits troublants, ils entendent des voix lointaines, dont l'origine leur est encore inconnue. D'où viennent ces voix ?

Qui connaît ces êtres immatériels, qui a pu observer et décrire leurs facultés, qui a déchiré le voile derrière lequel ils semblent vivre et nous appeler pour élever nos pensées et changer quelquefois l'orientation de notre vie ? Chercher la réponse à ces graves questions vaut déjà la peine de vivre, et suffit pour donner à notre existence une certaine grandeur.

J'ai relu, ce matin, cette étrange et inimitable expérience empruntée au *Light*, 1893, p. 224 :

« 4 février 1875. — Après être restés quelques instants en séance, nous commençâmes à entendre un son excessivement triste. On aurait dit le souffle plaintif du vent à travers une grille épaisse de fer. Le son augmentait sans cesse d'intensité ; il avait en lui quelque chose de surnaturel ; il donnait l'impression d'une plainte provenant de créatures plongées dans la douleur et la souffrance. Nous étions tous effrayés<sup>1</sup>. »

Nous cherchons avec anxiété le sens de cette plainte ou de ce cri de douleur qui commence avec la vie humaine, pour se prolonger quelquefois au delà de la mort, dans des régions encore inconnues !

Élie MÉRIC.

1. *Annales des Sciences psychiques*, février 1905.

## EXCURSION DANS LA CHIROMANCIE

---

### I

« Qu'affirme la chiromancie? Que toute notre destinée physiologique et physique, y compris même les événements, est écrite d'avance dans notre main, dans certaines formes et à certaines lignes. C'est parfaitement absurde à première vue, mais comme des millions de faits ont démontré et démontrent tous les jours que c'est parfaitement vrai, passons par-dessus l'absurde, comme nous le faisons dans d'autres cas, et expérimentons par nous nous-mêmes... »

Qui parle ainsi? La plus célèbre chiromancienne de France, de Navarre et des pays circonvoisins<sup>1</sup>.

Il y a un peu d'excès dans son langage. Les faits ne se comptent pas par millions tous les jours, mais néanmoins, il y a des faits, et la question est bien posée. La théorie est absurde. Néanmoins des praticiens de la chiromancie ont assez souvent étonné ceux qui les consultaient par la vérité de leurs observations et même par des prédictions qui se sont réalisées.

Il faut noter de suite que le contraire est arrivé aussi souvent, plus souvent peut-être. On sent tout ce qu'il y a de concessions dans ce « peut-être », mais il suffit que l'expérience réussisse de temps à autre pour que le fait mérite examen.

Notons encore que ce mélange de succès et d'insuccès n'est pas spécial à la chiromancie. Tous les autres moyens de divination donnent lieu à des observations identiques. Par exemple les tireuses de cartes ne jouissent pas d'une réputation incontestée. Il existe pourtant à leur actif quelques anecdotes étonnantes. Inutile de faire ici la revue de tous les procédés anciens et modernes usités pour contenter la curio-

1. M<sup>m</sup>e de Thèbes, *L'Enigme de la main*, p. 9.

sité anxieuse de l'avenir à laquelle aucun homme n'est insensible. Ils ont tous un trait commun : la frivolité, la déraison de leur mise en œuvre, et la créance qu'ils rencontrent auprès des hommes, frappés de quelques résultats. Les oracles anciens n'étaient pas toujours menteurs ; les modernes ont dit aussi quelquefois vrai.

Ces considérations conduisent à conclure que la cause réelle de la vérité de l'oracle, lorsqu'on la constate, n'était pas dans les procédés employés par le devin mais dans la personne du devin lui-même.

Le devin peut être en possession de qualités naturelles portées, par la pratique, à un degré de clairvoyance qui le sert utilement. Le célèbre Desbarolles était un remarquable physionomiste, un graphologue sagace, l'expérience l'avait conduit à une grande pénétration. D'autres devineurs ont été des charlatans servis par des complicités adroites. Cependant ces causes secondaires n'expliquent pas tout. Les praticiens de la divination avouent autre chose. Ils exposent volontiers les signes matériels, les pratiques communes dont ils se servent, mais ils conviennent que ces moyens extérieurs sont aidés, chez eux, par une intuition intérieure, par une inspiration toute personnelle. Notre auteur s'exprime ainsi que suit sur ce point que bien d'autres avaient touché auparavant :

« Desbarolles qui a écrit un livre merveilleux et absolument complet sur les mystères de la main, s'exprime ainsi en parlant de la *lumière astrale*, qui est le grand agent magique :

« La lumière astrale que les kabbalistes appelaient, tour à tour, tétragramme, iuri, fluide magnétique, serpent, Lucifer, n'est pas autre chose que cet agent inconnu, cette force latente que nous nommons aujourd'hui lumière, chaleur, électricité, magnétisme. »

Éliphas Lévy et Dupotet s'exprimaient en termes analogues, et Dupotet, en particulier, parlait avec une impression personnelle d'une grande intensité de *cette puissance redoutable* dont il avait senti l'atteinte et qui s'était *soudée* aux puissances de son âme. Autant qu'on peut citer de mémoire, c'étaient bien ses expressions. Cette puissance communiquait une influence effrayante aux miroirs magiques : pourvu que

Dupotet les tracât lui-même sur le sol en y appliquant, a-t-il soin de dire, toute sa volonté.

Il suffirait d'un peu de patience pour multiplier les citations, car elles abondent dans les auteurs spéciaux. Elles seraient inutiles pour les lecteurs de cette *Revue*. Ils reconnaissent sans tant de peine la nature de cette influence extra naturelle, intelligente, volontaire, capricieuse qui s'ajoute, qui se soude aux facultés de l'âme pour les exercer dans un sens réprouvé par l'Église.

Est-ce à dire que toutes les personnes adonnées à la divination, à la chiromancie, etc., soient en puissance du démon? Par un pacte formel ou tacite, ou par le simple consentement à l'influence subie? Nous ne disons pas cela, mais nous observons que les personnes qui font profession de vivre dans les pratiques frappées des censures formelles dont nous parlons sont plus accessibles que les chrétiens fidèles à ces influences extra naturelles que nous avons le devoir de fuir. Toutes ces pratiques se passent dans une sorte d'atmosphère où les esprits sont plus familiers, ou le démon, pour parler net, est plus à l'aise, plus déchainé, plus influent.

Est-ce lui qui prédit l'avenir? qui devine le passé? qui voit les causes des maladies et les remèdes opportuns? qui répond aux questions des consultants?

Autant de difficultés inépuisables. Le démon n'a pas la prescience, mais il a plus de clairvoyance que les facultés naturelles du devin n'en fourniraient. Le démon dit-il la vérité? C'est accidentellement possible, et néanmoins il est le père du mensonge. Les réponses sont-elles étrangères à toute explication raisonnable et naturelle? Non, car il se sert plus habilement qu'il ne nous serait possible des causes naturelles et ce qui nous paraît prodige peut ne le paraître qu'à raison de notre ignorance.

Cette dernière observation nous ramène à la chiromancie et à un autre moyen de divination qui s'y rattache par de communes apparences de justification naturelle : l'astrologie.

Si la chiromancie n'est pas encore une science, dit-on, elle peut le devenir. Si l'astrologie est contestée, il se trouve, dans

la discussion, beaucoup d'arguments à son appui. Les catholiques attribuent au diable tout ce qu'ils ne comprennent pas, car il est plus aisé de croire que de travailler et ils objectent la foi pour excuser l'ignorance et la paresse d'esprit. Laissons-les donc dans cet état où ils se complaisent ; mais nous, les hommes d'esprit indépendant qui cherchons la science, nous n'avons que faire du diable pour constater cette évidence que le soleil, la lune et les autres astres, pour la même raison, ont une influence certaine sur la terre. Nous ne nous croyons pas destinés à la damnation éternelle, parce que nous soupçonnons que cette influence qui est certaine sur les marées, sur la croissance de certains végétaux peut s'étendre aux êtres vivants du règne animal et sur l'homme lui-même.

Et il est logique de penser que si les astres influencent l'homme, on doit s'en apercevoir à certaines traces, à divers signes que nous appellerons des *signatures astrales*. Tout cela n'est pas déraisonnable, et si on est amené à convenir de la possibilité des signatures astrales, il n'y a plus de motif plausible pour réprover la science qui les recherche, qui les trouve et enfin qui les interprète. Les signatures astrales pourraient s'observer dans tout l'ensemble des formes du corps si nous vivions nus, mais dès bien longtemps on les a lues sur le visage, sur les contours de la tête, sur les formes si variées de la main. De là ces sciences qui se nomment physiognomonie, phrénologie, chiromancie — on parle aussi de chiologie et de chirognomonie — qui ne sont en réalité qu'une seule et même science, et qui, si on les distingue, sont, en tout cas, aussi légitimes les unes que les autres.

Au reste, que les timorés se rassurent ! Et que les dévots eux-mêmes cessent de trembler en pensant au diable, car la chiromancie n'est nullement ennemie de Dieu, ni de Jésus-Christ, ni de l'Évangile, ni de la Bible... Bien au contraire !

Jugeons-en. Je continue à citer l'ouvrage de M<sup>me</sup> de Thèbes, le plus récent, et le plus curieux que je connaisse en ce genre de justification. Je crois très inutile d'adjoindre un commentaire quelconque aux citations qui vont suivre et je craindrais aussi de les déprécier :



Je présente seulement ici un simple manuel, destiné à initier à l'étude de la main considérée dans ses rapports avec les influences planétaires et regardée, par conséquent, comme une sorte de pantacle, c'est-à-dire comme un symbole que Dieu nous donne à déchiffrer.

C'est Lui, est-il dit dans le livre de Job, qui met un signe dans la main de tous les hommes, leur indiquant la voie à suivre.

Nous verrons, au cours de ce livre, comment Moïse a fourni aux Juifs le moyen matériel d'enchaîner la fatalité; nous retrouverons ainsi en la chiromancie, la notion divine, la science des vieux temples qui furent tous à l'origine dépositaires de la vérité. (P. 14-15.)

Allant au-devant d'un reproche vulgaire et facile, M<sup>me</sup> de Thèbes déclare qu'à son avis la chiromancie n'est pas fataliste. Chacun peut changer sa destinée :

A mon avis, je le déclare tout de suite et tout net, les lignes de la main se modifient, non pas au hasard, mais par suite de changements de l'existence dus à la volonté et contraires à la destinée, car, il faut bien le savoir, *chacun peut changer sa destinée*. La chiromancie est la preuve *indéniable* de libre arbitre. (P. 18.)

Le développement de cette idée conduit à un point de vue sur un passage de l'Évangile :

La *Fata*, la fée de nos légendes, est donc plus clairvoyante, moins implacable, moins invincible que le *Fatum* ou destin des anciens.

Cela tient à ce que le Christ est venu rendre aux humains la conscience de l'autonomie, le sens de la responsabilité psychique, et la connaissance du « Libre arbitre » (le talisman de la bonne fée), tout en leur indiquant nettement la succession des existences par cette parole caractéristique : « Personne ne peut voir le règne de Dieu s'il ne naît de nouveau. » (P. 28.)

Nous verrons bientôt que la chiromancie de M<sup>me</sup> de Thèbes admet le système philosophique de la pluralité des existences. Mais continuons à citer :

... Il faut considérer toutes ces choses, croyez-moi, parce que Dieu et la nature n'ont rien fait pour rien. Ce sera la ligne hépatique qui enregistrera le combustible, le degré de chaleur. C'est pourquoi... (P. 71.)

... Il sera tellement stupéfié qu'il ne trouvera à vous répondre que :  
« C'est vrai pourtant, c'est curieux... c'est le hasard. »

Je me suis entendu dire cela quelquefois, moi, et alors le souvenir de mes jours et de mes nuits d'étude me remontait au cerveau.

Je voyais rouge, j'avais envie de sauter à la gorge de l'imbécile qui venait de me faire cette réflexion, puis je me consolais vite en pensant aux services que j'avais rendus et que je rendais encore aux êtres assez intelligents pour comprendre que Dieu, dans sa bonté infinie, se sert de tous les moyens pour nous avertir et nous aider. (P. 73-74.)

... Je pense que l'homme ou la femme, dans une vie, dont la mort a effacé le souvenir, ont produit des gestes dont la perspective s'est marquée par des points sur le livre mystérieux où se gravent les jugements dont la sanction visible est ce qu'on appelle la destinée. Les trajectoires de ces gestes forment des lignes qui s'écrivent dans la main comme les cédules d'un arrêt : à nous de les traduire, et notez que ce n'est pas Dieu qui l'a gravé arbitrairement, c'est l'homme lui-même qui a, dans une existence antérieure, tracé les perspectives et trajectoires de ses gestes, librement exécutés. Il recueille donc ce qu'il a semé, soit en bien, soit en mal, Dieu lui laissant le libre arbitre de choisir et respectant sa volonté. (P. 143.)

Jamais en disant la bonne aventure on n'avait tant parlé de Dieu, de la nature, du libre arbitre, de Jésus-Christ, de Job et de Moïse. Pour grouper tout cela dans un système il faut dire que notre existence actuelle a été précédée d'autres existences sur diverses planètes qui nous ont laissé leur empreinte, sans préjudice de celles qu'elles impriment à l'enfant au moment de la naissance et à celle de la conception, qui devrait être logiquement l'heure de l'horoscope. (P. 31.)

Ces diverses empreintes se résument en une direction dominante, comme, en mécanique, les forces appliquées à un point matériel se résument en une résultante. (P. 25.) Cette résultante est la destinée. Elle mène l'homme aux abîmes ou au bonheur, mais elle ne l'entraîne pas fatalement. Le libre arbitre lui résiste et la chance. Et cette puissance du libre arbitre est si évidente que l'homme averti de sa destinée et qui lui résiste voit, au fur et à mesure qu'il chemine dans la vie, les lignes de sa main se modifier. Il serait donc éminemment utile à toutes les mères de posséder ce moyen de prévoir la destinée réservée à leurs enfants et de les diriger en

conséquence. Il serait très utile à l'homme de savoir discerner dans ses semblables ceux qu'il doit éviter, ceux qu'il doit se choisir pour amis. Il lui serait utile au plus haut point de savoir se choisir une compagne. La chiromancie répond à toutes ces utilités. Qui niera que ce soit une divine science ?

Divine sûrement, car l'Esprit-Saint, qui est l'inspirateur du livre de Job, en est le fondateur direct. Moïse en a fait usage en enseignant aux Juifs (p. 200 et gravure, p. 201) l'usage de la courroie nommée *teffilin* qui s'enroule autour de la main et du bras gauches en entravant le signe chiromancique de la fatalité. Enfin le Messie nous a révélé la pluralité des existences qui explique tout. Et tout cela ne diffère pas de la vérité qui fut enseignée dans les temples antiques.

Ces idées nous font sourire parce que ce sont de vieilles connaissances rencontrées où nous ne les attendions guère, mais elles prouvent chez l'auteur de *l'Énigme de la main* une somme de travail et de connaissances acquises qui la distinguent d'une façon rare des spécialistes jusqu'ici les plus renommés dans son art.

Nous ne nous arrêterons pas à l'enseignement de M<sup>me</sup> de Thèbes en ce qui touche Moïse et Jésus-Christ, parce qu'il existe sur ces questions des auteurs spéciaux plus familiers à nos lecteurs, mais on sera heureux de connaître l'opinion de l'érudite et consommée chiromancienne sur les livres de chiromancie. L'avis d'un si bon juge peut être à l'occasion très utile. Et le voici :

« ... Il y a bien peu d'ouvrages dignes d'un réel intérêt — tous je les ai lus. »

On sait que M<sup>me</sup> de Thèbes fait exception pour Desbarolles dont elle s'inspire elle-même. Le livre qu'elle présente au public rend donc les autres inutiles et suffirait parfaitement au lecteur pour former son opinion sur la divine science. Toutefois pour que notre information soit complète et pour échapper à tout soupçon de préférence partielle, nous en citerons encore un ou deux.

## II

Je me rappelle avoir lu jadis un roman dont le principal personnage possédait une lorgnette qui lui faisait lire, sur le front de ses visiteurs, l'heure fatale de leur mort. Il tirait de là un ascendant qui faisait tout le ressort du récit. L'homme qui connaît notre destin, qui en parle avec assurance nous paraît aussi redoutable que s'il le tenait dans sa main. Il sème autour de lui ce genre de confiance qui n'est que la soumission née de la terreur. Cependant le bon sens railleur nous murmure à l'oreille : « Ne vois-tu pas que c'est impossible ? Ce monsieur ne voit rien dans sa lorgnette. C'est un comédien... » Mais le sens commun ne triomphe guère de la curiosité qu'un secret désir aiguillonne malgré tout. Et pourtant si c'était vrai?... En tout cas ce doit être curieux : pourquoi s'en priver ? Et puis tout le monde y va. Pourquoi s'interdire ce que tout le monde fait ?

Et c'est ainsi que tout le monde allait chez Desbarolles.

On trouvait là, au dire d'un de ces curieux qui nous l'a conté, un prophète de belle prestance, majestueux dans son ample robe de velours noir et qui rendait des oracles avec une dignité qui en faisait sentir le poids. Il avait raison comme jadis avaient raison les magiciens qui se couvraient d'oripeaux cabalistiques, au milieu d'instruments de forme bizarre. L'empire que le devin réussit à prendre sur ceux qui le consultent est une condition de sa clairvoyance. Si le magicien veut pénétrer celui qui attend avec anxiété ses réponses et deviner en lui tout ce qu'il a besoin d'en savoir, il n'est pas indifférent qu'il le domine et même l'épouvante. Il faut qu'on sente sous sa main, parmi les paperasses de son bureau, l'infaillible lorgnette qui lui dira l'heure du destin.

Devant le public, dans un livre il faut, à défaut de cette altitude, quelque chose qui grandisse non plus la personne, mais la pensée du devin et la fasse planer bien au-dessus des vulgarités qu'on suppose à son état. Il a besoin, devant le public, de rattacher ses réponses à quelque haute et profonde philosophie. Il ne s'agit plus, comme dans le secret du cabinet,

d'annoncer la fortune, ou la ruine, un héritage, une attaque d'apoplexie, une blessure à la tête ou un gros lot. Il faut cette fois s'élever aux idées générales, paraître supérieur, génial, transcendant. Il faut que le public à qui on s'adresse conçoive une idée respectueuse des sublimes arcanes de l'art.

C'est ainsi que Desbarolles rattache sa chiromancie à la cabale, science dont la profondeur s'accroît encore quand on écrit *Kabbale*. Nous avons expliqué ailleurs <sup>1</sup> ce antique et fameux système dont les complexités et les conséquences s'étendent loin. Nous n'en dirons ici que ce qui peut toucher la chiromancie. Non que la cabale justifie plus particulièrement la chiromancie ou tout autre procédé divinatoire, mais cette vaste doctrine peut englober tout.

Les cabalistes n'admettent pas la foi en un Dieu créateur du ciel et de la terre. Ce premier article du *Credo* catholique est celui qu'il faut tout d'abord abandonner pour être leur disciple. Il n'y a pas chez eux de création *ex nihilo*. A la place du Dieu de la Genèse ils reconnaissent l'*Ensoph* (c'est-à-dire l'être sans fin) qui *émane* de lui-même, qui projette hors de lui-même en dix efforts successifs les dix *séphi-roth* (au singulier *séphirah*). Ce mot signifie *souffle* et *nombre*. Ces dix séphiroth, que l'on compare à dix cercles concentriques comprennent la totalité de l'univers visible et invisible. C'est ce qui, dans la cabale, remplace l'œuvre des sept jours. Les premières séphiroth conservent quelque chose de la perfection de l'Ensoph dont elles restent voisines. Les autres, graduellement, descendent jusqu'au monde sensible, jusqu'à la matière. L'ensoph et les dix séphiroth forment le nombre cabalistique II, mais chaque séphirah garde son numéro d'ordre et l'Ensoph est indiqué par le chiffre zéro, image du cercle, symbole lui-même de l'Infini. Tout le système se traduit ainsi :

o *Ensoph*. — Être sans fin. Ancien des Anciens.

1<sup>re</sup> Séphirah-*Kether*. — La Couronne, appelée encore le saint Ancien. Je suis, et Jéhovah.

2<sup>e</sup> *Khokhama*. — La Sagesse.

1. *Péril occulliste*, ch. x.

3<sup>e</sup> *Binah*. — L'Intelligence.

4<sup>e</sup> *Khésed*. — La Miséricorde, la Grâce, l'Amour, la Grandeur.

5<sup>e</sup> *Din*. — La Justice.

6<sup>e</sup> *Tiphereth*. — La Beauté.

7<sup>e</sup> *Netzkah*. — La Force, le Triomphe.

8<sup>e</sup> *Hod*. — La Gloire, la Splendeur.

9<sup>e</sup> *Jesod*. — Le Fondement, la Base.

10<sup>e</sup> *Malkuth*. — Le Royaume, la Présence.

Les dix séphiroth se distribuent en un tableau où elles prennent la forme de trois rangées verticales dont celle du milieu comprenant les séphiroth n<sup>os</sup> 1, 6, 9, 10 est appelée l'arbre de vie. Les dix autres formant deux lignes; l'une à gauche (la gauche du lecteur) comprend les séphiroth n<sup>os</sup> 3, 5, 7 et s'appelle *le pilier de justice*.

Celle de droite (n<sup>os</sup> 2, 4, 8) est *le pilier de miséricorde*.

On réunit ensuite toute les parties de ce tableau graphique par des lignes qui les mettent en correspondance dans divers sens.

Cela fait, il faut savoir que chaque séphirah correspond à un nombre, à un esprit céleste, à une région du corps humain, à une planète ou à l'ensemble du firmament, à un des dix noms hébreux de Dieu. Chacun de ces noms se totalise, au moyen de l'alphabet hébreu, en un nombre qui est par lui seul une puissance.

Enfin chaque planète correspondant à une séphirah ne va pas, dans le système, sans avoir son génie particulier qui est une puissance céleste et dont le nom, exprimé en lettres ou en nombre, est également une puissance. On prévoit les conséquences interminables, qui, de tout cela, résultent en pratique. Si, par exemple, une région du corps humain correspond à une séphirah, à un astre, à un génie, aux animaux, métaux et plantes qui sont influencés par cet astre, à un nom de Dieu... on voit surgir toute une médecine cabalistique et on pressent les sources du grimoire...

Desbarolles ne va pas si loin. Il se contente de distribuer les noms hébreux des séphiroth sur diverses régions de la main. Et quand il a dressé cette sorte de géographie cabalistique de la main, il s'arrête là. Il a profondément étonné son

lecteur. Il l'a plongé dans l'état moral souhaitable pour que l'oracle soit reçu avec respect. Il n'en faut pas plus. L'oracle lui-même n'aura aucun rapport avec toutes ces confuses théories.

Au reste le nom de Dieu n'est pas oublié. Le Messie, la Providence et même la grâce ont leur place en de multiples et incohérentes citations semées à travers l'ouvrage<sup>1</sup> comme des paillettes de clinquant sur la robe d'un magicien de foire. Ajoutez les noms d'une douzaine de saints, celui, sept ou huit fois répété, de Jésus-Christ, ceux de Salomon, de Léon X, de Leibniz, de plusieurs philosophes et de Pères de l'Église... Nous allons oublier la Trinité, dont il est parlé comme suit ; commençons par là :

... Le système trinitaire a été établi par nécessité, par raison; il a été basé sur les lois de la nature... etc. (P. 43.)

... Le pentagramme (étoile à cinq pointes) exprimait cette domination (de l'esprit sur les éléments). Aussi le pentagramme à cinq pointes était le nom de Jésus, dont le nom a cinq lettres, c'est le fils de Dieu se faisant homme, c'est Jéhovah incarné. (P. 312.)

Nous avons voulu épargner à nos lecteurs des recherches laborieuses et qui demandent la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, la connaissance de la langue latine. On le sait, nous nous adressons à tous : *Sinite ad me venire parvulos*, a dit Jésus-Christ, et Jésus-Christ c'est la science, la vérité, la lumière. (P. 373.)

Le prestigieux Mangin que nous avons vu, dans notre enfance, faire la parade du haut de son char, sur la place du Châtelet, casque en tête et magnifique dans sa longue robe étoilée, appelait de même tout le monde à la distribution de ses crayons, mais il ne se flattait pas, ce faisant, d'imiter Jésus-Christ.

Ne soyons pas cependant injuste envers Desbarolles. Citons de lui un suprême passage terminal qui certainement, dans sa pensée, était fort sérieux :

1. *Les Mystères de la main.*

Les influences des astres sont incontestables ; mais ce qui est plus incontestable encore, c'est l'action universelle et toute-puissante d'un être éminemment supérieur, qui régit les astres, les cieux, les mondes visibles, les mondes invisibles, les espaces sans bornes, l'immensité ! Cet être que notre raison éblouie ne peut concevoir, cet être qu'elle adore et auquel elle n'ose donner un nom, les hommes l'ont appelé Dieu. (P. 596.)

C'était 20 francs la consultation, boulevard Saint-Michel, 95, de 2 à 5 heures du soir en été, et de 1 à 4 heures en hiver. Desbarolles avait soin d'en informer son lecteur dans l'ouvrage même que nous citons.

### III

Il nous reste un troisième système à connaître, qui, d'ailleurs, n'est pas meilleur ni plus chrétien que les deux précédents, mais qui s'accorde parfaitement avec eux, qui est fort connu dans le monde spécial où nous introduit cette étude et qui achèvera de nous en faire connaître l'esprit. Il s'agit de l'*astral*. L'obscur problème dont l'*astral* est une solution non moins obscure n'est pas nouveau. Ce n'est autre chose que la célèbre question de comment l'esprit agit sur la matière. Dieu, qui est un pur esprit, agit sur le monde : Comment ? Notre âme, esprit créé par Dieu à son image, agit sur le corps : Comment ? Les explications qu'on donne ou qu'on cherche en reviennent toutes à cette difficulté qu'est le point de contact de l'esprit et de la matière. On suppose — et on a supposé dès longtemps — un intermédiaire qui tiendrait à la fois de la matière et de l'esprit et qui ne serait exclusivement ni l'un ni l'autre. Entre notre corps et notre âme s'interposerait un corps *astral* ou *sidéral*, qui serait le moteur du corps matériel et qui lui-même serait soumis aux impulsions directes de l'âme.

Entre la nature, ou monde matériel, ou plan matériel et le monde divin, ou plan divin, s'interposerait le plan astral, formé de fluide astral.

Le plan astral recevrait les impulsions du plan divin des-



tinées à se réaliser dans le plan matériel. Si bien que quiconque posséderait la lorgnette magique dont nous parlions au début, qui lui permit de lire non sur le front des hommes mais dans le plan astral, serait prophète infailliblement.

Les occultistes parlent quelquefois de cliché astral, de cliché visible en astral. Ce cliché est l'événement en suspension qui doit se réaliser sur le plan terrestre avec autant de précision que le cliché du photographe se réalise sur le papier sensible. Ils disent quelquefois que tel cliché est visible en astral. Ils n'ont pas encore expliqué la lorgnette qui montre si bien les images de l'astral. Ils nous disent seulement que tout en ce monde, fût-ce un brin d'herbe, a son image correspondante en astral et que le corps astral de l'homme est le moule et la forme de son corps physique. Par conséquence immédiate ce corps physique porte dans ses formes des signes, des empreintes qui sont révélatrices de l'astral et du destin. Ces empreintes sont visibles, cette fois, sans lorgnette magique :

Les signes imprimés dans la lumière astrale par le reflet et l'attraction des astres se reproduisent donc, comme l'ont découvert les sages, sur tous les corps qui se forment par le concours de cette lumière. Les hommes portent les signes de leur étoile sur le front et surtout dans les mains <sup>1</sup>.

.....  
L'art sérieux de la divination repose tout entier sur la connaissance de ces signes. La chiromancie est l'art de lire dans les lignes de la main l'écriture des étoiles, et la métoscopie cherche les mêmes caractères ou d'autres analogues sur le front des consultants. En effet les plis formés par les contractions nerveuses sont fatalement déterminés, et le rayonnement du tissu nerveux est absolument analogue à ces réseaux formés entre les mondes par les chaînes d'attraction des étoiles. Les fatalités de la vie s'écrivent donc nécessairement dans nos rides, et l'on reconnaît souvent au premier regard, sur le front d'un inconnu, une ou plusieurs des lettres mystérieuses du planisphère cabalistique. Cette lettre est toute une pensée et cette pensée doit dominer l'existence de cet homme <sup>2</sup>.

Les bornes d'un article ne laissent pas ici ce qu'il faudrait

1. Eliphas Lévy, *Dogme et rituel de la Haute Magie*, tome I, p. 332.

2. Eliphas Lévy, *op. cit.*, p. 333.

de place et de temps pour développer ce sujet. Disons seulement, pour donner une idée de ce que notre auteur entend par corps astral, un exemple saisissant. Le corps astral, qui se sépare de l'homme après la mort, peut s'en éloigner momentanément pendant son sommeil et prendre en cette circonstance des formes différentes de la forme humaine. Un cas antique et célèbre de cette séparation va être cité :

... Je veux parler de la lycanthropie ou de la transformation nocturne des hommes en loups, si célèbre dans les veillées de nos campagnes, par les histoires de loups-garous; histoires si bien avérées, que, pour les expliquer, la science incrédule a recouru à des manies furieuses et à des travestissements en animaux. Mais de pareilles hypothèses sont puérides et n'expliquent rien. Cherchons ailleurs...

Nous avons parlé du corps sidéral qui est l'intermédiaire entre l'âme et le corps matériel. Ce corps reste éveillé souvent pendant que l'autre sommeille, et se transporte avec la pensée dans tout l'espace qu'ouvre devant lui l'aimantation universelle. Il allonge ainsi sans la briser la chaîne sympathique qui le retient attaché à notre cœur et à notre cerveau, et c'est ce qui rend si dangereux le réveil en sursaut pour les personnes qui rêvent. En effet une commotion trop forte peut rompre tout à coup la chaîne, et occasionner subitement la mort.

La forme de notre corps sidéral est conforme à l'état habituel de nos pensées, et modifie, à la longue, les traits du corps matériel. C'est pour cela que Swedenborg, dans ses intuitions somnambuliques, voyait souvent des esprits en forme de divers animaux.

Osons dire maintenant qu'un loup-garou n'est autre chose que le corps sidéral d'un homme, dont le loup représente les instincts sauvages et sanguinaires, et qui, pendant que son fantôme se promène ainsi dans les campagnes, dort péniblement dans son lit et rêve qu'il est un véritable loup<sup>1</sup>.

Avant de poursuivre, un mot sur notre auteur. *Éliphas Lévy* est la traduction en hébreu des prénoms *Alphonse-Louis* qui étaient ceux de l'abbé Constant, décédé il y a une quarantaine d'années, laissant la réputation d'un mage étrange. Vers la fin de sa vie il était revenu à l'Église, regrettant ses erreurs, mais sans pouvoir retirer de la circulation ses assez nombreux et dangereux livres, qui ne lui appartenaient plus. Malgré son titre d'*abbé*, Alphonse-Louis Constant n'avait pas

1. *Op. cit.*, p. 296.

reçu l'ordre de prêtrise, ce qui lui donna occasion de démentir le reproche de prêtre défroqué qu'un adversaire lui donna dans une polémique. C'était un homme intelligent et instruit, écrivain de mérite. Ses livres ont formé presque toute l'école occultiste actuelle. Une citation encore suffira pour compléter notre opinion sur cette fâcheuse espèce de littérature :

Suivant Ptolémée, le soleil dessèche, et la lune humecte ; suivant les cabalistes, le soleil représente la Justice rigoureuse, et la lune est sympathique à la Miséricorde. C'est le soleil qui forme les orages ; c'est la lune qui, par une douce pression atmosphérique, fait croître, décroître et comme respirer la mer. On lit dans le *Sohar*, l'un des grands livres sacrés de la Cabale, que le « Serpent magique, fils du Soleil, allait dévorer le monde, lorsque la Mer, fille de la Lune, lui mit le pied sur la tête et le dompta ». C'est pour cela que, chez les anciens, Vénus était fille de la Mer, comme Diane était identique avec la Lune ; c'est pour cela que le nom de Marie signifie étoile de la mer ou sel de la mer. C'est pour consacrer ce dogme cabalistique dans les croyances du vulgaire qu'on a dit en langue prophétique : C'est la femme qui doit écraser la tête du serpent. (P. 335.)

La plume tremble devant de pareils rapprochements. Je sens l'indignation du lecteur, et il a fallu tout mon désir de faire connaître le fond de la doctrine en épargnant au lecteur des froissements pires encore, pour achever la transcription de ces quelques lignes. Le mélange des souvenirs impurs du paganisme avec les traditions dénaturées d'un christianisme qui nie la divinité du Christ pour n'en faire qu'un homme supérieur à d'autres conduit à ces conséquences qui sont la honte de l'imagination, et il faut savoir que la science occulte ne s'intimide d'aucune de ces conséquences. La seule retenue que connaisse l'écrivain est celle qu'il peut devoir à sa bonne éducation et au prudent respect de son public. Éliphas Lévy, beaucoup plus instruit et plus habile que les auteurs que nous avons précédemment cités, ne perd jamais l'occasion de parler des dogmes catholiques avec une déférence trompeuse qui consiste à les honorer en leur donnant une interprétation naturelle qui entraîne son lecteur loin de la doctrine véritable de l'Église.

Son disciple le plus écouté, dans l'occultisme d'aujourd'hui, est le Dr Papus. Il est le vulgarisateur le plus actif, chez nous, des doctrines occultistes. C'est un écrivain lucide, et celui qui sait le mieux donner à ses idées les apparences de la simplicité et de la science. Nous lui emprunterons une explication du corps astral qui s'adapte avec plus de précision que toutes les autres au système de la chiromancie :

Les célèbres expériences du physiologiste Flourens ont prouvé que toutes les cellules qui constituent la partie matérielle de notre être (notre cadavre, pour l'appeler par son vrai nom) meurent et sont remplacées, dans un temps qu'on peut évaluer à sept ans pour l'homme, os compris. Quand nous voyons une personne sept ans après notre première visite, *aucune des cellules matérielles qui existaient alors ne subsiste*, le corps physique s'est entièrement transformé et cependant il n'a pas perdu sa forme. Nous *reconnaissons* facilement les formes déjà vues il y a sept ans.

Cela nous indique que le corps physique est le produit de *quelque chose* qui fabrique ses éléments matériels et qui leur donne *leur forme*. Ce quelque chose agit en dehors de notre conscience et agit même encore quand nous dormons, puisque nos poumons marchent, notre estomac fonctionne et nos artères battent pendant le sommeil.

D'après ce que nous avons dit, le corps physique n'est plus qu'une étoffe tendue sur autre chose qui lui donne sa forme. Le corps physique, c'est comme un gant inerte qui emprunte sa forme à la main vivante qu'il renferme. Nous pourrions donc déjà appeler ce quelque chose *le corps formateur* et nous aurons ainsi un nom exprimant clairement les fonctions de ce principe...

Les philosophes hermétiques, à qui nous devons la création première, dès le moyen âge, de toutes ces sciences dont nous sommes si fiers, tenaient leurs principes philosophiques des anciens sanctuaires égyptiens. Aussi se gardaient-ils bien de séparer la métaphysique de la physique, et ils avaient même poussé un peu loin l'amour de l'abstraction, puisqu'ils préféraient l'astrologie à l'astronomie, l'alchimie à la chimie, et la magie à la physique. — Aussi une réaction énorme se produisit-elle, et pendant deux siècles on ne cultiva que l'astronomie, la chimie et la physique, considérant la partie métaphysique de ces sciences, c'est-à-dire l'astrologie, l'alchimie et la magie comme de nuageuses absurdités. Cependant de nos jours certains chercheurs ont eu l'idée de revenir à l'étude de ces sciences occultes et une nouvelle réaction se manifeste, tendant à rendre justice à ces philosophes pour la plupart si méconnus. On étudie la conception qu'ils avaient de l'homme, et on découvre dans leurs ouvrages de longs chapitres con-

sacrés à ce *corps formateur* dont nous avons parlé. — Mais au lieu de l'appeler corps formateur, ils le considèrent comme agissant dans l'homme comme les astres agissent (d'après l'astrologie) dans l'univers et ils l'appellent « corps astral ».

Par respect pour la tradition, de même que nous avons conservé le nom de chiromancie, nous conserverons le nom de *corps astral* pour indiquer ce *principe inconscient qui donne la forme à nos organes, qui rétablit autant que possible les formes détruites et qui préside à tous les échanges organiques qui entretiennent la vie dans le corps humain*<sup>1</sup>.

Il y a dans tout cela matière à discussion. L'astral mène loin. Mais ce n'est pas le lieu. Nous devons nous en tenir à ce qui se rapporte à la chiromancie.

L'astral, avons-nous dit antérieurement, imprime à la matière, le corps astral imprime au corps matériel toutes les impulsions qui lui viennent de l'esprit, du principe immortel, en un mot de l'âme, et en fait ressortir le signe visible dans les détails des formes organiques. Et par conséquent l'étude de ces détails et de ces formes nous mène à connaître les dispositions de l'âme, « le caractère intime de l'être humain qui a partout imprimé sa signature », comme dit notre auteur. De là, conclut-il, les sciences de la divination<sup>2</sup>.

La phrénologie, la physiognomonie, la chiromancie, etc., sont l'observation de ces signes dans les formes du crâne, dans celles de la main, dans les traits du visage, etc...

Les sciences de divination seraient donc légitimes.

En réalité on peut supprimer le mot *divination*, celui d'*astral* et ranger ce qu'il y a de vrai en tout le reste dans le catalogue des observations dont se composent les sciences naturelles qui poursuivent leur objet sans avoir besoin de l'occulte.

Georges Bois.

(A suivre.)

1. Papus, *Premiers éléments de chiromancie*, p. 136 et suiv.

2. P. 195.

## LES SOMMEILS PATHOLOGIQUES

---

Vous avez tous entendu parler de cette terrible maladie du sommeil qui décime les populations indigènes dans l'Afrique équatoriale.

Après une incubation de plusieurs semaines, ou même de plusieurs mois, surviennent des prodromes insidieux, des malaises vagues, de passagères douleurs de tête, des vertiges, quelquefois aussi quelques troubles digestifs et une élévation de température. Puis, la maladie s'installe à la période d'état. Le malheureux nègre atteint du « sino », comme on dit dans le pays, éprouve une lassitude extrême, toute besogne lui est pénible, tout effort lui coûte. Il devient sombre, mélancolique, morose, taciturne; il évite la société, s'isole, se cache. Il s'endort à tout propos; en toute posture, à toute heure. Au soleil, s'il s'abrite les yeux avec la main et vient à s'endormir, sa main reste ainsi en place, à mi-chemin; ou bien il s'endort sans avoir eu le temps de déglutir les aliments qu'il vient de mastiquer et sa bouche reste pleine jusqu'à ce qu'on le réveille. Une légère excitation extérieure suffit pour le tirer de sa torpeur; sa démarche alors est incertaine et ressemble à celle d'un homme ivre; sa parole est lente, hésitante, difficile. A peine réveillé, il se rendort, terrassé par une invincible somnolence.

La maladie progresse d'une manière continue. Bientôt surviennent des phénomènes somatiques tels que parésie ou paralysie des paupières supérieures (d'où ptosis complet ou incomplet), de l'enflure de la face, du tremblement de la langue, des mains et des membres, de la tuméfaction ganglionnaire, etc. Puis à l'amaigrissement succèdent l'asthénie musculaire, l'amyotrophie, l'impotence absolue. La somnolence fait place insensiblement au coma, puis à la mort, à

moins qu'un accès convulsif n'amène une terminaison brusque.

La maladie du sommeil ne pardonne pas : son pronostic est fatal dans tous les cas ; elle dure, tantôt, seulement quelques mois, tantôt une année et même deux ; mais elle tue inévitablement celui qu'elle a touché ; jusqu'ici, elle a déjoué tous les artifices de la thérapeutique.

Cantonnée d'abord sur la côte occidentale de l'Afrique tropicale, aux environs de la baie de Bénin, dans le golfe de Guinée, elle vient de s'installer dans des régions non encore contaminées, et a pris, depuis plusieurs années, une extension considérable ; dans sa marche envahissante vers la côte orientale, elle a gagné Kisoumou, le point terminus du chemin de fer de l'Ouganda. Dans cette dernière région, située sur la rive septentrionale du lac Victoria-Nyanza, elle a tué en une seule année plus de cent mille individus. Vous le voyez, elle exerce ses ravages à la manière du choléra ou de la peste.

Dans ces régions torrides, le nègre seul peut supporter les fatigues du travail physique. Or ce fléau compromet l'existence même de la race noire. Que va devenir l'expansion coloniale et, avec elle, la cause de la civilisation, si la main-d'œuvre vient à manquer ? Et ne sera-ce point un désastre économique si, comme on le craint, l'Égypte, au nord, et le Transvaal, au sud, sont menacés ? En outre, des existences humaines sont fauchées par milliers ; il y a là de quoi émouvoir le cœur de tout philanthrope. Enfin la médecine est totalement impuissante à prévenir aussi bien qu'à guérir le mal ; et l'intelligence se révolte à la pensée que cette faillite puisse être définitive.

« Savoir, afin de pouvoir », telle est la devise baconienne. Pour se rendre maître de l'ennemi, il faut le bien connaître et, pour cela, l'aller étudier sur place. Or, de notre pays est partie une initiative des plus louables. M. le professeur Blanchard fit, l'an dernier, des démarches multiples pour que des savants français fussent envoyés officiellement là-bas et, comme de juste, subventionnés. Auprès des pouvoirs compétents, on lui prodigua « eau bénite de cour et monnaie de singe ». La mission fut quand même constituée. En provo-

quant son départ, en la couvrant de son autorité scientifique, en lui donnant les moyens matériels d'aboutir, M. le professeur Blanchard a bien mérité à la fois de la civilisation, de la science et de l'humanité. Nous sommes heureux de lui adresser le juste tribut de notre admiration, — et de nos remerciements en tant que Français; nous nous félicitons d'associer à l'hommage public que nous lui rendons le nombreux et fidèle auditoire de l'École de psychologie.

M. Émile Brumpt, préparateur de M. Blanchard, est donc parti à Brazzaville; il a observé de nombreux cas de maladie du sommeil; quelques autopsies lui ont fourni des matériaux anatomiques précieux; il a étudié expérimentalement le terrible ennemi par des inoculations aux animaux; enfin il a ramené en France trois malades congolais qui furent admis dans le service du Dr Wurtz à l'hôpital de l'Association des Dames françaises à Auteuil, et que M. le professeur Blanchard présenta à l'Académie de médecine, le 20 octobre 1903. Bobanghi est mort il y a quelques semaines, au cours d'une crise cataleptiforme; il y a trois jours, Macaia est passé doucement de vie à trépas; ce matin même Salomon expirait à son tour. Aucun de ces trois Congolais n'aura été sauvé. Mais, peut-être, sont-ce des victimes de choix; peut-être, aussi, les études et les expériences dont ils ont été l'objet ouvriront-elles la voie vers une thérapeutique efficace. A ce moment de l'année si fertile en vœux de toutes sortes, souhaitons que les efforts persévérants et compétents de MM. Blanchard, Brumpt et Wurtz soient couronnés de succès; et puisse la France, si longtemps et sur tous les points du globe le champion de l'émancipation intellectuelle et sociale, émanciper aussi nos frères noirs du fléau qui menace leur existence même.

Ce traitement sera efficace s'il s'attaque à la véritable cause du mal. Comme facteur étiologique, on a invoqué les écrevisses, l'intoxication alimentaire par la farine de manioc, l'anémie, l'insolation, l'abus de la kola, du haschisch, voire même des plaisirs vénériens. Ce sont là autant d'erreurs. Pour quelques auteurs, il s'agit d'une maladie microbienne. Si, par bonheur, il en était ainsi, le fléau redoutable serait



justiciable de la méthode pasteurienne ; un sérum analogue à celui que l'on inocule contre la rage ou contre la diphtérie assurerait à la fois la prophylaxie et le traitement de la maladie du sommeil. Quel est donc ce microbe ? Sur ce point *quot capita tot sensus*, autant d'opinions que de savants : un bacille spécial, un diplobacille, un diplocoque, un streptocoque, un strepto-diplocoque, le pneumocoque lui-même sont incriminés à tour de rôle : cette diversité exclut la prétendue spécificité. D'ailleurs, l'étiologie bacillaire, d'abord simplement hypothétique, est maintenant tout à fait rejetée. Les recherches de M. Brumpt ont confirmé les résultats déjà obtenus sur ce point par des savants anglais ou italiens. La vraie cause de la maladie du sommeil est un parasite. Ce parasite n'est pas, comme on l'a prétendu, une larve de strongyle ou d'ankylostome, ni un embryon de filaire ; c'est un petit organisme très élémentaire, microscopique, ressemblant à un têtard difforme, un protozoaire du genre *trypanosome*. Notons, en passant, ce détail curieux : les trypanosomes ont été décrits et ainsi dénommés, en 1845, par un médecin fort habile qui, pendant toute la seconde moitié du dix-neuvième siècle, a pratiqué à Paris, avec un très grand succès, sinon ouvertement, au moins en fait, la suggestion thérapeutique, j'ai nommé Gruby.

Le trypanosome est véhiculé par une mouche du genre tsé-tsé, la *glossina palpalis* ; celle-ci inocule le parasite aux malheureux nègres qu'elle pique. Comme le fœtus baigne dans le liquide amniotique, le système nerveux cérébro-spinal baigne, vous le savez, dans le liquide céphalo-rachidien ; ce dernier constitue pour les trypanosomes un habitat de prédilection ; c'est là qu'on les trouve en grande abondance : et ils occasionnent, non pas des complications infectieuses ou toxiques, mais de simples désordres mécaniques ou circulatoires à la surface de la masse encéphalo-rachidienne.

Ce n'est donc point par un sérum antitoxique qu'on guérira la maladie du sommeil. Sera-ce en modifiant petit à petit le milieu habituel des trypanosomes, de façon à le leur rendre de plus en plus inhabitable ? Y arrivera-t-on en injectant par la voie lombaire des quantités variables de liquide céphalo-

rachidien emprunté à des animaux réfractaires à la maladie du sommeil ? Sera-ce en introduisant dans le liquide céphalo-rachidien une substance parasiticide qui ne soit pas en même temps homicide ? La parole reste sur ce point à de plus autorisés.

\*  
\* \*

Dans nos contrées, on observe une forme spéciale de sommeil pathologique dont la symptomatologie rappelle, parfois d'assez près, celle de la maladie du sommeil proprement dite. Les individus dont je parle s'endorment malgré eux, partout où ils se trouvent, au milieu des occupations les plus diverses, et quoi qu'ils fassent pour lutter contre le sommeil.

Pendant une conversation, ils s'arrêtent au milieu d'une phrase et s'endorment debout ou, parfois, s'affaissent ; au milieu du repas, ils s'endorment la bouche pleine, et laissent tomber leur fourchette, leur couteau, leur verre ; s'ils se mettent à lire, au bout de quelques minutes le livre leur tombe des mains ; en marchant dans la rue, ils s'endorment, continuent à marcher automatiquement et vont buter dans les réverbères ; d'autres s'endorment dès qu'ils s'arrêtent, dès qu'ils s'assoient, dès qu'ils regardent une gravure, un tableau. Une simple tape sur l'épaule, un pincement, un appel à haute voix, un bruit, une sensation quelconque les tirent de leur sommeil. Par exemple, un fumeur se met une cigarette aux lèvres ; pour l'allumer, il craque une allumette et s'endort : il se réveille lorsque l'allumette, qui a continué à brûler, lui chauffe les doigts.

Ces pauvres dormeurs sont exposés à quelques mésaventures : certains, terrassés par le sommeil, tombent dans une glace, qui dans un escalier et se font des blessures plus ou moins graves. D'ordinaire, ils passent pour des paresseux. La vérité est qu'ils ne peuvent accomplir aucun travail suivi, ni exercer convenablement leur profession : un marchand de vins s'endort au milieu d'une phrase, en servant les clients, un employé de mercerie en mesurant du fil, un

cocher en conduisant sa voiture, un couvreur, alors qu'il travaille sur les toits. En interrogeant un malade, tel de nos confrères tombe endormi en travers du lit; se met-il à rédiger une ordonnance, au bout de quelques mots les lettres chevauchent les unes sur les autres, des jambages manquent, la plume ne trace plus que des traits confus, des barres informes, puis lui échappe des mains.

Tous ces malades craignent d'être surpris en train de dormir; ils se surveillent, mais le sommeil est plus fort qu'eux: endormis, ils cherchent à se réveiller, mais ils sont incapables de remuer ou de parler.

Ce sommeil pathologique, toutefois, diffère de l'inexorable maladie du sommeil par certains symptômes ainsi que par sa cause. De plus, on s'en guérit presque toujours assez vite.

Ce n'est ni de la somnolence, ni de la torpeur, mais un sommeil vrai, complet, profond, qui s'installe non point petit à petit mais d'une manière brusque, violente, subite, et se termine de lui-même, après une durée variable, souvent très courte; et tout est fini jusqu'à la prochaine invasion. Impérieux, incoercible, il revient par accès qui se renouvellent plus ou moins fréquemment, par exemple, cinq, dix, vingt fois par jour. Dans l'intervalle des accès, le malade a l'intelligence lucide, les idées nettes, la mémoire intacte, il jouit de sa pleine puissance de synthèse mentale. Vous avez tous rencontré dans le monde cet homme très corpulent et très gros mangeur; à la fin d'un dîner copieux, il est irrésistiblement envahi par le besoin de dormir; il dort cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure, puis se réveille spontanément; pour tout le reste de la soirée et jusqu'à très avant dans la nuit, il sera plein de verve et d'entrain.

Ces sommeils incoercibles présentent, suivant les individus, des variétés de brusquerie, de durée, de profondeur, de fréquence. On les rencontre principalement chez les obèses et chez des hépatiques; on les a observés dans de nombreux cas de polyphagie, diabète, ictère, coliques hépatiques, cirrhose, cholémie, angiocholite.

Dans tous ces cas, ou bien la fonction d'un organe essen-

tiel est troublée (et il en résulte directement une intoxication spéciale), ou bien les différents actes du chimisme interne sont pervertis, l'assimilation est viciée, l'élimination des déchets insuffisante : il y a une intoxication notoire. Or, certaines toxines, assimilables en cela aux leucomaines, sont de vrais narcotiques, au même titre que, par exemple, l'opium, le chloroforme ou l'éther. Comme ces derniers, elles peuvent produire une véritable narcose. Les accès de sommeil *narcoleptique* auxquels elle donne lieu sont l'expression des décharges toxiques qui surviennent, à intervalles plus ou moins rapprochés, dans l'organisme des malades ci-dessus mentionnés.

En dehors de ces cas bien connus, on a voulu décrire une narcolepsie essentielle, idiopathique, véritable névrose autonome. Or, de nos jours comme au moyen âge, *entia non sunt præter necessitatem multiplicanda*; d'ailleurs, en faisant un examen rigoureux, on relève, dans chaque cas de narcolepsie, une tare dyscrasique ou une intoxication, témoin bon nombre d'observations récentes qui se rapportent à des myxœdémateux, des basedowiens, des syphilitiques.

Pour combattre ce sommeil narcoleptique, il suffit, le plus souvent, de supprimer ou de réduire au minimum les causes de fermentation et d'intoxication, de faciliter l'élimination des toxines, de régler l'alimentation comme quantité et comme qualité, d'exclure les agents d'épargne, d'instituer un régime sévère, une hygiène rationnelle, des exercices modérés, de prescrire, enfin, s'il y a lieu, un traitement spécifique ou opothérapique.

\*  
\* \*

Certains auteurs voient dans ces accès de sommeil narcoleptique des accès frustes ou larvés de crise épileptique, des attaques ébauchées ou avortées du mal comitial. L'identification n'est pas possible : *avant l'accès*, le narcoleptique pressent qu'il va s'endormir, il le dit, il l'annonce, ses paupières s'alourdissent, souvent il prend le temps de s'asseoir commodément, même de poser son verre ou sa fourchette;

*pendant l'accès*, il sent qu'on le pince, qu'on le pousse, qu'on le secoue: il n'offre ni rigidité, ni spasme, ni changement de coloration de la face. ni émission involontaire de l'urine ou des matières; *au réveil*, il a conscience d'avoir dormi, il se souvient de ce qui s'est passé pendant son sommeil, il ne ressent ni lassitude ni courbature; il jouit du bien-être causé par cette courte période de repos.

Donc, quand ces attaques surviennent, avec tous les caractères précités, même chez des épileptiques avérés, on se trouve en présence d'une simple narcolepsie, nettement distincte des accidents épileptiques.

Le mal comitial possède d'ailleurs sa forme spéciale de sommeil pathologique. Dans l'accès complet d'épilepsie, après une première période tonique et une seconde période clonique, survient une troisième période stertoreuse. Le malade est immobile, les yeux fermés, il respire profondément et ronfle; chaque expiration rejette hors de la bouche une quantité plus ou moins abondante de salive spumeuse et épaisse; l'inconscience est absolue et il est presque impossible de provoquer le réveil. Lorsque après une demi-heure, et souvent plus, l'épileptique sort de ce sommeil comateux, il a le regard vague, hébété, il se plaint de lassitude, de mal de tête; il n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé; il présente des troubles intellectuels plus ou moins durables, plus ou moins marqués, pouvant aller parfois jusqu'à l'obnubilation. Pour de plus amples détails, je vous engage à lire le livre magistral de M. le Dr Jules Voisin sur *l'Épilepsie*.

\*  
\* \*

La crise épileptique comporte donc une période de sommeil; et celui-ci fait partie intégrante de l'attaque complète. La crise hystérique, au contraire, se termine brusquement avec sentiment de bien-être, gaieté, exubérance, explosion de rire ou même de larmes. Parfois, cependant, le sommeil intervient à titre de variante ou d'équivalent; il remplace alors l'une quelconque des périodes classiques décrites par

Charcot, la phase convulsive, de préférence; plus rarement, l'attaque de sommeil constitue, à elle seule, toute la crise d'hystérie; elle survient, d'ordinaire, à la suite d'un traumatisme physique ou psychique.

Quand une hystérique s'est ainsi endormie, on essaie de la réveiller par la pression des zones hystérogènes, lesquelles sont en même temps frénatrices. S'il n'en existe pas, on attend patiemment le réveil, lequel ne manque pas d'arriver... au moins dans l'immense majorité des cas; il a lieu d'un seul coup ou progressivement; il peut être spontané ou provoqué par une circonstance extérieure; il s'accompagne d'amnésie.

La durée de ce sommeil varie suivant les cas; elle est, d'ordinaire, de quelques heures ou, au plus, de quelques jours. On cite une femme qui s'endormait tous les quinze jours, du mardi au samedi; plusieurs personnes, en proie à l'exaltation religieuse, se sont endormies, chaque année, depuis le premier jour du carême jusqu'à Pâques.

D'autres fois, ce sommeil dure pendant des années, avec ou sans périodes de réveil. Tantôt, le dormeur ouvre les yeux, dit quelques paroles, fait quelques gestes, puis se rendort; une jeune fille, par exemple, se réveille, chaque dimanche, juste le temps de s'habiller et d'aller à la messe; puis elle rentre chez elle et se rendort pour toute la semaine. Tantôt le sommeil reste ininterrompu pendant de nombreuses années. Nicéphore, dans son « Histoire ecclésiastique », nous rapporte un cas de sommeil qui aurait duré trente-sept ans; mais son récit paraîtra à bon nombre bien plus près de la légende que de l'histoire. Au moyen âge, les épidémies de démonopathie ont provoqué de nombreux sommeils prolongés. De nos jours, les cas authentiques, à peu près scientifiquement observés, ne manquent point. On en trouvera la relation dans les recueils spéciaux, en particulier dans la *Revue de l'Hypnotisme*. C'est, par exemple, la fameuse Eudoxie, qui resta longtemps à la Salpêtrière, dans le service de notre maître le Dr Jules Voisin, et au sujet de laquelle Charcot fit plusieurs leçons magistrales; c'est la dormeuse de Rochefort, qui reçut la visite de Félix Faure, au cours d'un voyage présidentiel, celle de Périgueux, celle de Congosto, en Espagne, et

tant d'autres. La plus célèbre pour les neurologistes de notre génération est celle de Thenelles qui dort pendant vingt années consécutives. Il y a quelques semaines, dans l'Allemagne septentrionale, une jeune femme, à l'occasion d'un incendie, sortait d'un sommeil qui avait duré dix-sept ans. Je viens de recueillir, sur ce cas, un important dossier que je compte dépouiller pour l'une des prochaines séances de la Société d'Hypnologie et de Psychologie.

Ces dormeuses (ce sont, en effet, le plus souvent des femmes) provoquent la curiosité des foules, des gens du monde, des littérateurs, des dramaturges. Il existe à Paris un amateur qui collectionne les pièces de théâtre sur les sommeils hystériques; il en a réuni le chiffre respectable de 274.

D'ordinaire, on fait de ces cas des récits fantaisistes; on insiste sur l'état cadavérique, squelettique de ces malades; on les appelle des mortes-vivantes. Je ne dis pas que cela n'a pas eu lieu dans des temps très lointains; mais il faudrait, aujourd'hui, une précipitation bien grande, un examen bien superficiel, une ignorance bien coupable pour confondre cet état avec la mort réelle et permettre une inhumation prématurée. Rappelons toutefois la mésaventure d'André Vésale. Il est appelé en Espagne pour faire l'autopsie d'une femme morte d'une « suffocation de matrice »; et la prétendue morte se réveille, à la première incision.

En dépit d'une alimentation souvent très rudimentaire, ces dormeuses présentent les symptômes d'une vie assez intense. Sans doute elles restent immobiles, étendues sur le dos; les bruits les plus violents, les aiguilles enfoncées à travers la peau ou les muscles, les vapeurs d'ammoniaque, la glace, la faradisation, le fer rouge du thermocautère les laissent tout à fait insensibles; l'anesthésie est, ou, tout au moins, paraît complète. Mais la respiration est régulière et le pouls normal. Si l'on soulève un bras, il garde la position dans laquelle on le met, et cela jusqu'à ce que la fatigue physiologique le ramène à l'état de repos. Les muscles présentent une disposition toute spéciale à la contracture, à l'occasion

du moindre attouchement. Certains muscles spéciaux sont même le siège de contractures permanentes, au moins au moment où l'on s'approche de la malade. Ainsi, les paupières présentent des contractures spasmodiques manifestées par un tremblement continu, extrêmement rapide, sorte de frémissement vibratoire. D'autre part, les mâchoires sont fortement serrées l'une contre l'autre et aucune force ne peut vaincre le trismus. On comprend alors qu'il soit très difficile d'alimenter ces malades. Parfois une dent manque, ou bien on en fracture une, par mégarde, en essayant d'ouvrir la bouche de force. Par cette brèche, on verse des aliments liquides et le réflexe de la déglutition s'accomplit. Si une contracture du pharynx empêche la déglutition, il reste alors la ressource d'administrer des lavements nutritifs.

A vrai dire, ces hystériques, au cours de leur sommeil prolongé, peuvent, sans grand dommage, s'alimenter très peu. En effet, les dépenses sont réduites au minimum, l'excrétion de l'urée est insignifiante, la dénutrition très faible. Brûlant peu, elles peuvent vivre longtemps sur leur acquis. A la faveur du sommeil et de l'immobilité, l'autophagie permet des jeûnes très prolongés que l'histoire a enregistrés en très grand nombre. D'ailleurs, les paysans de la Russie, dans les mauvaises années, ne souffrent pas de la disette, à la condition de dormir pendant tout l'hiver. D'autre part, la marmotte et les animaux hibernants ne restent-ils pas des mois entiers sans absorber aucune nourriture? Aussi l'amaigrissement de nos hystériques endormies n'est-il pas en rapport avec leur faible alimentation ou la longue durée de leur sommeil. Elles peuvent même rester, sans trop en souffrir à ce qu'il semble, des jours et même des semaines, sans accomplir aucune des évacuations qu'exige l'organisme à l'état normal.

L'hystérie est, avant tout, une ouvrière de dissociation : certains centres dynamiques sont inhibés, d'autres exaltés. Il se peut que l'anesthésie ne frappe pas tous les sens et que l'audition, par exemple, subsiste. C'était, semble-t-il, le cas de la malade que Keser a pu faire uriner par suggestion.

Mais supposons une dormeuse anesthésique totale. Lorsqu'il



présentait Eudoxie, Charcot disait : « Nous pouvons parler de son cas devant elle; elle ne nous entend pas; en effet elle n'exécute aucune des suggestions qui lui sont faites; elle est fermée au monde extérieur. » L'est-elle complètement, ainsi qu'on le croit et l'enseigne?

C'est cette question que j'ai surtout cherché à élucider, lorsque, après tant d'autres, après les Drs Voisin et Bérillon, en particulier, je suis allé faire l'inévitable pèlerinage scientifique à Thenelles, en septembre 1902. Je n'ai pas le temps d'insister sur les conditions particulièrement favorables de cette visite ni sur les concours précieux que j'y ai rencontrés. Contrairement à ce qui est arrivé à bon nombre de neurologistes avant moi, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir longuement étudier la malade, sans en être à tout instant empêché par sa mère : le cerbère redoutable avait, ce jour-là, rentré ses griffes. Il fut convenu avec le Dr Charlier (d'Origny-Sainte-Benoîte) que, pendant les vacances de l'année suivante, c'est-à-dire en 1903, après avoir, à tête reposée, bien mûri la question, je viendrais à Thenelles avec tout un plan de traitement et que nous nous appliquerions à réveiller Marguerite B.... Malheureusement, dès les premiers mois de l'année 1903, la tuberculose se déclara, fit de très rapides progrès et emporta la malade, le 28 mai. Trois jours avant de mourir, elle s'est réveillée spontanément, mais petit à petit et, encore, pas complètement. Elle n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant ses vingt années de sommeil, mais elle s'est rappelé nettement certains faits antérieurs à cette période.

Quoi qu'il en soit, pendant mon examen fait en septembre 1902, je fus frappé de certaines particularités que je suis désolé de ne pouvoir, pressé par le temps, vous exposer par le menu. En tout cas, j'acquis la certitude que si, chez Marguerite B..., la pleine conscience était suspendue, la subconscience persistait pleinement, qu'elle enregistrait, qu'elle réagissait et qu'ainsi la pauvre dormeuse était accessible aux influences extérieures, comme aussi aux suggestions plus ou moins maladroites de sa famille ou des visiteurs.

\*  
\* \*

Dans les sommeils dont il vient d'être question, la contractilité musculaire, les battements cardiaques, les mouvements respiratoires accusent une vie très manifeste. D'autres fois, on rencontre la même immobilité et la même anesthésie apparente ; mais aucune intervention ne peut faire contracturer les muscles s'ils sont relâchés ou les relâcher s'ils sont contracturés ; de plus, les battements de cœur et les mouvements respiratoires sont imperceptibles, même pour l'oreille médicale la plus exercée. Tous les signes positifs de la vie ont disparu. S'agit-il d'un état de mort apparente ou de mort réelle ?

Le véritable signe positif de la mort, c'est la putréfaction. Mais, par une illusion ou une hallucination du sens olfactif, les assistants peuvent s'imaginer la sentir, alors qu'elle n'existe pas. Cela est arrivé dans un cas rapporté par Pfendler : la personne qu'on allait enterrer revint peu à peu à la vie.

Combien d'inhumations sont faites avant que la fameuse tache verte de l'abdomen soit visible ? Souvent, en effet, celle-ci n'apparaît pas avant le quatrième jour, elle tarde encore quand la température est basse. Or, chez nous, les inhumations sont autorisées au bout de vingt-quatre heures ; en temps d'épidémies, le délai est encore abrégé. C'est pourquoi, d'après les statisticiens, la France est la terre classique des inhumations prématurées. Une littérature spéciale a recueilli un très grand nombre de faits authentiques, observés avec toutes les garanties scientifiques désirables et relatifs à des réveils au moment de la mise en bière, ou à l'église, ou pendant l'inhumation, ou sur la table d'autopsie, ou... dans la tombe, mais, avec asphyxie consécutive, c'est-à-dire, cette fois, mort réelle.

Voici, entre tant d'autres, un cas qui remonte à peine à quelques années. Dans l'île de Lesbos, Mgr Nycephoru Clycas, métropolitain grec orthodoxe de Méthymne, âgé de quatre-vingt-quatre ans, s'alite ; son état s'aggrave et bientôt le médecin constate la mort. Conformément aux prescriptions

de la religion grecque orthodoxe, le métropolitain, revêtu de ses vêtements sacerdotaux, est placé sur un trône dans sa cathédrale. Pendant deux jours et deux nuits, les prêtres doivent le veiller et la foule défile devant lui. Le second jour, tout à coup, à la stupéfaction générale, le métropolitain se lève ! Il était donc simplement en état de mort apparente. S'il eût été un simple laïc, on l'eût enterré vivant, car d'après les règlements en usage dans ce pays, l'inhumation doit avoir lieu douze heures après le décès.

Une statistique que j'ai sous les yeux rapporte, pour une durée de treize années, quatre-vingt-quatorze cas de personnes sauvées, au dernier moment, par des causes fortuites. On ne cite pas ceux que les circonstances n'ont point servis. Les inhumations prématurées sont donc non seulement possibles, mais parfaitement réelles ; et il n'y a à cela rien d'étonnant. Les constatations de décès sont, le plus souvent, hâtives, sommaires, précipitées ; elles n'offrent qu'une garantie illusoire. D'ailleurs, attester qu'on n'a pu relever aucune manifestation vitale appréciable n'est point prouver la cessation réelle de la vie. Comme le disait Bichat, « l'interruption des phénomènes extérieurs de la vie est un signe presque toujours infidèle de la réalité de la mort... » et, plus loin : « l'individu vit encore plusieurs jours en dedans, tandis qu'il cesse tout à coup de vivre en dehors ».

Pour prémunir l'humanité contre les tortures morales qu'entraîne l'inhumation prématurée, on a préconisé divers moyens radicaux, par exemple les suivants : enterrer sans cercueil, faire dégager dans le cercueil des gaz délétères, ou bien faire une injection hypodermique de strychnine, ou encore pratiquer systématiquement la cardiopuncture avant toute mise en bière, ainsi que cela se passe, paraît-il, à Gratz, en Autriche. Tous ces procédés tuent sûrement ; mais, ils outrepassent le but.

Il serait à la fois plus scientifique et plus humain de rechercher dans tous les cas la preuve positive de la mort et non pas seulement la preuve négative de la vie. Les moyens ne manquent pas ; mais nous ne pouvons nous attarder à les exposer. Retenons toutefois ce point : ce n'est pas sous

l'empire d'une crainte imaginaire que bon nombre de vivants demandent, par disposition testamentaire spéciale, qu'avant leur inhumation on fasse la vérification de la mort réelle, même par des moyens chirurgicaux, non homicides, bien entendu; pour ma part, j'ai reçu de plusieurs personnes la mission formelle de procéder à ce soin et je n'y faillirai pas.

Pendant les préparatifs des funérailles et au moment de l'inhumation, que se passe-t-il dans l'esprit de ces faux morts? Sont-ils conscients ou inconscients, reliés ou non au monde extérieur?

Chez certains, le moi conscient est totalement étranger à tout ce qui l'entoure. S'ils ont le bonheur de se réveiller, ils ne conservent aucun souvenir de cet état. Ce sont des hystériques qui, gravissant un degré de plus, sont passés du sommeil léthargo-cataleptique au sommeil syncopal.

D'autres, au point de vue psychologique, sont dans un état analogue au sommeil naturel; ils peuvent avoir des rêves, qu'ils se rappelleront au réveil, si celui-ci survient. Comme dans le sommeil normal, les impressions de toutes sortes qui les affectent, même faiblement ou confusément, fournissent des matériaux à la trame de leurs rêves. Avertis, au moins subconsciemment, de ce qui se passe autour d'eux, ils ont donc des rêves en rapport avec leur état de mort apparente. Et, suivant leurs croyances religieuses, ils rêvent, par exemple, que leur âme est transportée dans l'Adès, aux champs Elysées. Certains illuminés prétendent, au réveil, que leur âme a véritablement quitté leur corps et accompli un voyage réel. Dans cet ordre d'idées, citons Er l'Arménien, dont Platon rapporte le cas dans son livre *De la République*, Thespesius le Cilicien dont parle Plutarque, puis sainte Christine, saint Sauve, Drithelme, Albéric, des moines de Milbourg et d'Evesham, un soldat, enfin, dont le prétendu voyage extra terrestre est abondamment raconté dans les *Dialogues* de saint Grégoire le Grand.

D'autres fois, ils ont la pleine conscience de ce qui se passe : au milieu de tortures morales inexprimables, ils assistent, impotents et muets, à leurs propres funérailles.

Entre tant d'exemples célèbres et authentiques, citons celui du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. Voici comment il raconte lui-même son cas, le 27 février 1866, à la tribune du Sénat, lors de la discussion de la loi sur les inhumations.

« En 1826, par une des journées les plus chaudes et dans une église entièrement pleine, un jeune prêtre fut pris en chaire d'un étourdissement subit; la parole expira sur ses lèvres, il s'affaissa sur lui-même, on l'emporta, et quelques heures après on tintait son glas funèbre; il ne voyait pas, mais il entendait, et tout ce qui arrivait à ses oreilles n'était pas de nature à le rassurer. Le médecin déclara qu'il était mort et, après s'être enquis de son âge, du lieu de sa naissance, il fit donner le permis d'inhumation pour le lendemain. Le vénérable évêque, dans la cathédrale de qui prêchait le jeune prêtre, était venu au pied de son lit réciter un *De Profundis*; déjà avaient été prises les dimensions du cercueil; la nuit approchait, et chacun comprend les inexprimables angoisses d'un être vivant dans une pareille situation. Enfin, au milieu de tant de voix qui résonnent autour de lui, il en distingue une dont les accents lui sont connus, c'est la voix d'un ami d'enfance. Elle produit un effet merveilleux et provoque un effort surhumain. Le prédicateur reparait le lendemain dans sa chaire. Il est aujourd'hui, Messieurs, au milieu de vous... »

Ce sommeil syncopal peut survenir d'emblée. Parfois, il succède au sommeil léthargo-cataleptique, à titre d'aggravation, soit spontanément, soit à la suite d'une suggestion: témoin les deux cas suivants, rapportés par Pfendler :

Une femme de vingt-huit ans présente, pendant plusieurs semaines, des séries d'attaques de sommeil qui durent de quarante-huit à soixante-huit heures. Dans la dernière de ces attaques, elle est prise pour morte, c'est-à-dire que les battements cardiaques et les mouvements respiratoires ne sont plus perçus. On l'enterre. Le fossoyeur voulant s'emparer des vêtements de la morte ouvre, la nuit, le cercueil et l'inhumée revient subitement à la vie.

Une jeune fille de quinze ans présente des attaques répétées

de sommeil avec toutes sortes de phénomènes convulsifs, raideurs musculaires, trismus, rires, hoquets, etc. Les premiers médecins de Vienne sont appelés en consultation ; ils parlent devant elle sans se gêner, puisqu'il est admis qu'elle n'entend rien. On dit, à haute voix, près de son lit, que ses forces sont épuisées, que son état ne laisse aucun espoir, qu'elle n'a plus que quelques jours à vivre. Le lendemain, au moment où Pfendler s'approche de la malade, celle-ci se relève, se jette sur lui pour l'embrasser, semble-t-il, et retombe ensuite comme frappée par la mort. Tous les essais pour provoquer un signe quelconque de la vie restent infructueux. On la considère comme morte. Au bout de vingt-huit heures, on croit déjà sentir un peu l'odeur de la putréfaction. Tout se prépare pour l'enterrement. Après avoir consciemment tout entendu, elle finit par se réveiller en disant : « Je suis trop jeune pour mourir. »

\*  
\*  
\*

Ces divers états d'immobilité, d'insensibilité, d'inconscience et de sommeil ont été, plus d'une fois, simulés dans le but d'éviter le service militaire, la comparution en justice, l'incarcération, etc. Quand ces faux dormeurs sont seuls, ils ouvrent les yeux à la dérobée, ou bien mangent, boivent et évacuent en cachette.

D'autres fois, un individu dort, à ce qu'il semble, d'un sommeil calme et tranquille ; couché dans le décubitus dorsal, il a les yeux fermés, la respiration régulière, la température ainsi que le pouls normaux ; le tronc et les membres sont dans la résolution musculaire ; parfois, cependant, les maxillaires sont serrés l'un contre l'autre ; il paraît anesthésique ; si on le touche, le pince ou le pique, on ne provoque aucune réaction ; si, le mettant au bain, on le laisse, à dessein, choir au fond de la baignoire, il ne fait aucun effort pour sortir la tête de l'eau et l'on est obligé de l'en retirer pour prévenir un accident ; toutefois, brûlé au thermocautère, il retire légèrement le membre touché ; quant à l'alimentation par la sonde, elle lui est particulièrement désagréable ; d'ordinaire, pour y

échapper, il lutte et résiste, au point que cela peut provoquer le retour à l'état de veille normale. Cet individu n'est pas, à proprement parler, un simulateur; c'est un aliéné mélancolique, maladivement absorbé par une idée fixe. Par exemple, l'un est, à propos de quelques peccadilles, harcelé par toutes sortes de scrupules; il se fait à lui-même le serment de s'isoler complètement du monde extérieur, de faire semblant de dormir, afin d'être tout entier à ses méditations et d'élucider son cas; il ne se réveillera qu'après avoir trouvé ce qu'il appelle sa justification. Un autre est bourrelé de remords et, par esprit de mortification, se donne les apparences de la mort. Un autre se croit damné et pense accomplir son devoir en s'abstenant de toute manifestation extérieure. Un autre, encore, se croit possédé d'un malin esprit; il fait un délire à forme religieuse, multiplie les genuflexions et les prières, achète des crucifix, des bénitiers, désire la mort et la craint à la fois, à cause des peines éternelles, réclame les sacrements, etc.; finalement, il se croit mort et reste dans la position du cadavre dans son cercueil. Monoidésés par leur obsession, tous ces aliénés l'objectivent somatiquement, de même que les hypnotisés objectivent les types qu'on leur a suggérés.

Cette apparence de sommeil, par intoxication psychique, oserai-je dire, peut se perpétuer sous forme de léthargie maniaque, même avec abstinence complète, pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines. Dans certains cas, l'idée délirante a fini par provoquer la véritable attaque de sommeil hystérique. Ainsi, une femme éprouve dans le dos une douleur intercostale. Les traitements conseillés n'amènent aucune amélioration. Alors la malade devient la proie d'une idée fixe : elle est certainement atteinte d'une fluxion de poitrine qui, non moins certainement, la fera mourir; elle refuse de manger et de boire, elle est à l'agonie, elle se dispose à mourir, elle fait ses dernières recommandations, reçoit les sacrements et tombe dans un état analogue à celui d'Eudoxie ou de Marguerite B....

Dr Paul FAREZ.

(Revue de l'hypnotisme.)

# LES PAPOUS

---

## Les népu ou sorciers (*fin*).

Un autre tour du sorcier, et celui-ci très fréquent, est de se glisser la nuit sous les cases (dans nos districts, les neuf dixièmes des cases sont construites sur de hauts pilotis). Il est armé d'une longue et mince flèche empoisonnée, et, à travers le plancher à claire-voie, il tâte et essaie de piquer les imprudents qui se sont endormis dessus. C'est, en effet, une vraie imprudence; car ordinairement ils ont grand soin de ne coucher ni sur le plancher ni contre la cloison. Comme nous le verrons plus tard, ils dorment, la nuit, sur des claies disposées au milieu de la case; ces claies sont quelquefois suspendues, comme la planche à pain de la caserne, et ordinairement posées sur des pilotis.

Les piqûres faites par le népu avec cette flèche, sont presque toujours mortelles. C'est aussi en partie pour se mettre à l'abri de ses attaques, que l'on entretient toujours un feu sous la maison, et que, au moment de s'endormir, on tire l'échelle qui conduit à la porte de la case, ou celle qui mène aux appartements ou étagères.

Le népu a besoin de certaines parties du corps humain, et, pour se les procurer, il n'hésite pas à violer les sépultures récentes. C'est là la grande et peut-être l'unique raison pour laquelle, dans le plus grand nombre des tribus, les morts étaient enterrés soit au milieu du village (comme à Mekeo), soit sous les cases (comme à Roro). Ils étaient là en sûreté. C'est aussi pour cela que, pendant les premiers mois après la sépulture, la famille du défunt passe la nuit sur la tombe même, et s'astreint à ces longues veillées funèbres si pénibles et si malsaines. Aujourd'hui on n'enterre plus dans les villages, mais dans un cimetière séparé et à distance. Le gouverne-



ment à eu bien du mal à implanter cette coutume: les indigènes s'y sont dérobés autant qu'il leur a été possible, et il a fallu sévir rigoureusement pour les décider à obéir.

Il y a pour les sorciers quelques centres privilégiés, où ils peuvent plus facilement se procurer leur *matériel* macabre. Ce sont les districts où l'on n'enterre pas les morts, comme à Eboa, à Inavokaa, à Inawabui. Dans ces villages, les morts sont déposés sur une étagère dans la forêt, ou encore, et c'est l'ordinaire à Eboa, dans une grotte naturelle creusée au sommet d'un rocher escarpé qui se dresse solitaire dans la plaine. Chaque jour, vers le soir, un de la famille va voir le cadavre et l'arrose d'eau fraîche jusqu'à décomposition complète. Attirés par l'odeur, les népu sont toujours à rôder dans les environs, et il leur est aisé de voler ce qu'ils convoitent.

C'est pourquoi les népu d'Eboa sont les plus en renom. On les redoute dans les tribus les plus éloignées, et, de très loin, on vient les consulter, leur faire des cadeaux et leur acheter des talismans, des charmes et des poisons. Eboa est par excellence l'endroit du noviciat, de l'initiation des élèves sorciers; c'est là que résident les népu les plus puissants et les plus habiles, et aucun sorcier d'un autre village n'oserait les braver. Ce sont eux qui tiennent et débitent en gros les articles de sorcellerie.

Du temps des guerres, il va sans dire que les népu pouvaient s'approvisionner, mais, grâce à Dieu, aujourd'hui ce temps n'est plus qu'un souvenir et une abondante espérance pour quelques-uns.

\*  
\* \*

On me permettra de revenir sur une histoire un peu ancienne (elle date de quatre ou cinq ans). Bien que je n'aie nullement l'intention de critiquer à tout propos le gouvernement, je ne puis m'empêcher de faire remarquer combien à tort il nous a accusés publiquement, nous, missionnaires catholiques, de pousser les indigènes à la révolte sur ce point-là.

Les prescriptions nouvelles, c'étaient, pour nous, une mesure non point indifférente, mais absolument bonne, rai-

sonnable et nécessaire, et jamais nous n'avons poussé nos chrétiens à désobéir. Seulement, comme nous ne sommes pas des agents, et que, bien au contraire, nous avons maintes fois reçu brutalement l'ordre de ne nous occuper que de nos affaires, nous n'avons rien dit ni rien fait quand nous apprenions qu'on avait enterré un mort dans le village : ceci se faisait d'ailleurs complètement hors de nous, à notre insu, et nous n'apprenions indirectement la chose qu'une fois faite.

Donc, si le gouvernement avait été plus au courant des coutumes des indigènes, il aurait compris pourquoi ils se montraient si rebelles à la loi des cimetières, et ne se serait pas fourvoyé en tombant sans raison sur les missionnaires. Il a eu mille fois raison de faire cette loi; mais qui dira que les pauvres indigènes étaient sans excuse, eux qui savent bien les faits et gestes de leurs sorciers : les morts enterrés loin du village n'allaient-ils pas devenir une proie facile pour eux?

Mais, encore une fois, le gouvernement ne croit pas aux sorciers.

Il n'y a pourtant pas si longtemps qu'à Veifaa, à deux pas de la station de la police, on a surpris un de ces hommes néfastes en train de creuser la tombe, fraîche encore, d'une jeune fille. Les gens du village viennent en grand émoi se plaindre au missionnaire, celui-ci en réfère à l'agent officiel :

— « L'avez-vous vu vous-même ? »

— « Non, mais les gens l'ont vu, et les traces sont encore là ! »

— « Ah ! vous ne l'avez pas vu ? Eh bien... rompez ! » Et ce fut tout.

\*  
\* \*

Il reste maintenant un mot à dire des rapports ordinaires du népu avec ses compatriotes.

On le souffre dans le village parce qu'on ne peut pas faire autrement : mais on le déteste et on le craint.

Les enfants fuient les alentours de sa case, et si, par hasard, le népu vient à passer près d'eux pendant qu'ils sont occupés à quelque jeu, vite ces pauvres petits rengainent leur gaité et

leur rire et se sauvent à qui mieux mieux de-ci, de-là : l'arrivée d'un épervier au milieu d'une couvée de moineaux ne fait pas plus d'effet.

Les hommes eux-mêmes sont pleins de respect pour lui, je veux dire un respect servile, fait de crainte, de peur et d'impuissance. Un mot, un signe du népu, et tout le monde se met en branle pour le servir et lui faire des cadeaux. Les chefs eux-mêmes agissent comme le dernier manant du village à l'égard du sorcier. En réalité, un chef ne décide rien sans avoir auparavant demandé conseil au népu.

Dans les grandes fêtes, au moment de la distribution des plats; le chef se fait toujours accompagner par lui, afin de se mettre à couvert des réclamations qui ne manquent jamais de se produire dans ces occasions. Car nos Papous ont un sentiment très délié et très vif du rang et des convenances, et c'est une affaire d'état que de donner une pomme de terre de plus à celui qui, en bonne règle, aurait dû en recevoir une en moins : tout est compté, tout est pesé. Aussi, malgré sa bonne volonté et son impartialité, le chef fait-il toujours quelques bévues. Mais la présence du népu à ses côtés suffit pour fermer la bouche aux mécontents. On crierait bien contre le chef même; mais qui donc oserait s'en prendre au népu? Il va sans dire que, dans toutes ces fêtes, la part la plus abondante et la plus grasse lui revient; il a droit à la part du lion; si on ne la lui donne pas, il la prend.

\*  
\* \*

Le népu ne travaille pas. Il est trop grand personnage pour cela. Il n'a pas de jardin à lui; son « corps est perpétuellement sec » (hauna eororo), selon leur pittoresque expression, il n'a pas une goutte de sueur à dépenser. N'empêche qu'il y a toujours abondance sous son toit.

Il ne va ni à la chasse, ni à la pêche, ou, s'il y va, c'est uniquement en guise de promenade, de distraction et de pique-nique, et non pour se fatiguer; mais au moment du partage, il n'a besoin de rien demander, gibier et poissons s'engouffrent dans son sac et ses marmites.

Une famille serait bien malavisée de contracter mariage, sans l'avis préalable du népu. Si ce dernier n'est pas content du choix qui a été fait, il arrivera sûrement malheur soit aux nouveaux époux, soit à leurs parents.

Au jour des cadeaux de fiançailles et de mariage, quelques pièces importantes de *kepu* (richesse) lui sont toujours portées. Il est invité à la noce, ou du moins on dépose quelques plats sur sa vérandah. Certains plats sont même exclusivement à son usage, par exemple, les œufs de casoar : défense à n'importe quel profane d'en manger.

\*  
\* \*

Malgré, ou plutôt à cause de ce respect et de cette crainte, le commun du peuple ne parle jamais au népu, à moins d'être interrogé par lui. De même, on n'accepte jamais de lui ni nourriture ni boisson. Celui-ci d'ailleurs ne pêche jamais par générosité et, quand il offre quelque chose, on peut dire *a priori* que c'est dans un mauvais dessein. Quand il est en compagnie, on lui passe la pipe comme aux autres, et même avant les autres ; mais jamais personne ne voudra fumer une pipe bourrée par lui.

Si un Papou rencontre sur son chemin une noix d'arec, un chaton de bétel, une banane, sa première pensée sera qu'ils ont été semés là exprès par le népu, qu'ils sont empoisonnés, et il passera outre sans les ramasser. Si dans une maison ou un jardin, il voit une pipe toute préparée, il ne la prendra pas avant de s'être assuré auprès de personnes de confiance que ce n'est pas le népu qui a roulé la cigarette.

Toujours à cause du népu, un Papou ne va jamais seul, même une courte distance, ni de jour, ni de nuit ; il a toujours son *aba'u* (mon compagnon, un autre moi-même). On rencontre bien parfois un individu errer tout seul dans les chemins ; alors, de deux choses l'une, ou bien c'est quelqu'un en

quête de mauvais coup, un sorcier, un satellite du sorcier, ou bien un Papou dont le compagnon, bien qu'invisible, n'est pas loin, et bat la campagne aux alentours. A-t-on un voyage à entreprendre, si l'on ne peut trouver un compagnon de route, on remet le voyage à plus tard.

Enfin, si la nuit on a besoin de sortir pour une nécessité quelconque, on réveille un camarade qui fait le guet et monte la garde à ses côtés. Nous mêmes, missionnaires, ils insisteront pour nous tenir compagnie en pareil occurrence, malgré notre refus et nos protestations.

\*  
\* \*

On voit jusqu'à quel point la vie de nos pauvres indigènes est dominée par le sorcier. C'est une tyrannie de chaque heure, de chaque instant. A tort ou à raison, nos braves Papous ont peur, et c'est cette peur qui fait la force et la puissance du népu. Il le sait bien, et il n'est de moyens et de ruses qu'il n'emploie pour entretenir et augmenter cette crainte; il ne perd aucune occasion de menacer, de nuire, et de se vanter du mal qu'il a fait, et même de celui qu'il n'a pas fait. Aussi, les indigènes sont tellement atterrés, qu'ils n'essaieront pas même de se venger ou de se débarrasser d'un être si odieux et si malfaisant. Supposé même qu'ils aient la facilité de tuer impunément le serpent du népu, ils se garderont bien de le faire. On m'a cité le cas d'un individu qui avait tué un serpent dans son jardin; voyant ensuite qu'il appartenait au sorcier, il est allé aussitôt avec force présents faire amende honorable à celui-ci et le prier de ne pas être fâché contre lui, alléguant qu'il ne l'avait pas fait exprès, etc.

On ne connaît qu'un exemple d'un népu châtié. Il y a de cela une dizaine d'années. C'était à Waima. Le frère du grand sorcier actuel de cette tribu, *Tata-Kou*, avait exaspéré toute la population par ses nombreux crimes: en quelques semaines, il avait fait disparaître une vingtaine de personnes, parmi lesquelles un des fils du chef de Korina (village de Waima). Ce chef, dont le ventre était plus dur que celui de ses compa-

triotés (plus courageux), prit sa lance un beau soir, et en traversa *Beata-Kou*, le népu, de part en part. Aussitôt il annonça son exploit à son village, et tous, hommes, femmes, enfants, ivres de joie, vinrent se repaître de ce spectacle nouveau : un sorcier transpercé par la lance d'un honnête homme.

Un vieillard cependant fit sagement remarquer que, les népu, étant capables de tout, même de revenir à la vie pour se venger, il était prudent de le couper en petits morceaux, et de les distribuer dans les villages de la tribu, pour les empêcher de se recoller. On fit ainsi...

Malheureusement, la mort de *Beata-Kou* n'a pas empêché les autres membres de sa famille de reprendre ses traditions, et de le venger amplement.

\*  
\* \*

Comment se peut-il que, toujours torturés par cette crainte perpétuelle, nos Papous aient encore le courage de s'amuser, de danser et de rire? Il est vrai qu'on s'habitue au danger, et qu'on réussit à se faire une vie passablement confortable et exempte de soucis au milieu des positions les plus périlleuses. Il est vrai aussi que les Papous sont de grands enfants, impressionnables et mobiles, incapables de quoi que ce soit d'une longue durée; travail ou sentiment; ils doivent en changer et en changent très souvent. Aussi rien de plus varié que leur vie en apparence si monotone : l'extérieur semble le même, l'intérieur ne l'est pas.

L'ennui, naquit, dit-on, de l'uniformité.

Or un Papou ne s'ennuie jamais, c'est donc qu'il n'y a pas d'uniformité dans sa vie.

Il est cependant vrai de dire qu'ils ne seront jamais complètement heureux, tant qu'il y aura un népu au milieu d'eux.

Cette maudite engeance disparaîtra-t-elle jamais? On peut en douter. Même quand il n'y aura que deux Papous sur la

terre, je crois que l'un d'eux se dira népu. Mais, assurément, toute l'influence du missionnaire doit se tourner contre eux et travailler à les rendre impuissants : on y a réussi en quelques points. Les convertir ?

Évidemment tout pécheur est convertissable ici-bas... en théorie. En pratique, dussent certains missionnaires être étonnés de mon opinion, je ne répondrai que par un point d'interrogation. Un ou deux cas isolés, qu'on pourrait m'alléguer (et encore !) ne suffisent pas pour prouver le contraire. Je veux dire que le missionnaire ne réussira jamais à détruire la sorcellerie en Nouvelle-Guinée.

Certes, si le bras séculier voulait agir, il aurait vite fait de mettre ces individus néfastes à la raison, peut-être même de les supprimer comme institution publique ; mais il devrait pour cela avoir recours à des mesures radicales. Les indigènes nous en font la remarque.

« — Vous nous reprochez, disent-ils, d'avoir peur et de ne pas oser dénoncer les népu aux hommes du gouvernement, ou de nier devant eux ce que nous avons affirmé devant vous, missionnaires. Mais nous ne sommes pas stupides ! que fera le gouvernement ? Il prendra le népu, le mettra dans la « maison de ténèbres » (la prison) pendant une lune, et puis... il le lâchera. C'est alors que celui-ci nous fera payer cher nos plaintes contre lui ! »

Et les indigènes ont raison.

Si l'on s'attaque au népu, il ne faut pas employer de demi-mesures : ce sont des bêtes qu'il vaut mieux laisser tranquilles si l'on ne peut les abattre du premier coup. Si nos gens étaient assurés qu'une fois le népu pris, il disparaîtrait pour de bon, ils auraient bien plus de courage, et le gouvernement entendrait alors des choses qu'il ne lui plaît pas actuellement d'entendre.

Souvent, en effet, de pauvres diables viennent se plaindre à nous des mauvais tours du sorcier. Le missionnaire, bonne âme, se fait leur interprète (je ne dis pas l'avocat) près du gouvernement. L'agent fait alors venir accusateur et accusé en sa présence ; il les interroge en même temps. Il y a mille chances contre une que la victime n'osera pas dire un seul

mot contre le népu; rien que de voir le terrible homme les paroles lui rentrent dans la gorge, ou bien il ment et nie effrontément. Résultat? C'est le missionnaire qui paye les frais, et on le renvoie vertement à ses moutons. Il me semble que, si l'instruction était secrète, ou si du moins on interrogeait chaque partie à part d'abord, quitte à les confronter ensuite, on arriverait bien mieux à connaître la vérité.

J'allais oublier de dire que, dans les tribus de la montagne, il n'y a pas de népu. Ils ne savent pas ce que c'est.

\*  
\* \*

Avant de clore cette étude, je veux donner la traduction mot à mot d'une lettre d'un de nos enfants à l'agent du gouvernement à Mekeo. Cet enfant a été un an à notre école. Moi-même je lui ai appris à lire et à écrire. Depuis il a tourné assez mal; mais passe! Aujourd'hui il est revenu à une meilleure conduite.

Donc, ce jeune homme, *Anikelo Taikia Ume*, voulait épouser une jeune fille, *Abia Paraha*. Le népu de Waima, *Tata Kou*, et d'autres avec lui, ne voulaient pas consentir à cette union, et menaçaient de mort les deux jeunes gens si le mariage se faisait. C'est dans ces circonstances que *Taikia Ume* écrivit à M. X\*\*\* pour lui demander justice et protection.

Voici cette lettre, elle est intéressante à plus d'un titre :

De Taik Ume la femme ils (les népu) ont effrayée, disant :

« Moi, népu, je te frapperai à mort. »

Tata Kou, homme de Waima, a dit disant :

« — Moi, népu, craignez-moi. Si vous venez, me portez des richesses, et obéissez, je serai apaisé. »

Les gens se sont levés, ont attaché et lui ont donné des porcs, lui ont donné des richesses, lui ont donné des légumes. Ils avaient peur et ils ont donné, parce qu'il est népu.

Les népu unanimement ont dit :

« — Les chaînes sont en bas, les népu en haut. Nous ne craignons pas les chaînes... Ce ne sont que des chaînes! »

Aiki Keta, Baki Keta, tous deux hommes de Rehe (village); Tata



Kou, Aizi Zubu, hommes de Bereina, tous népu, cherchent à m'effrayer.

Ils ont effrayé la femme Abia Paraha, moi j'ai peur. Ume Miria, homme de Roroaiara, a dit disant :

« — Abia Paraha, si tu épouses Taikia Ume, il mourra: toi aussi tu mourras.

« Mais si tu épouses le fils d'Aizi Zubu, tu vivras sempiternellement; si tu méprises ma [parole, tu mourras sans rémission, le serpent te mordra, l'homme que tu épouseras le serpent le mordra, et tous deux vous mourrez certainement. »

Ainsi il a dit, et c'est pourquoi nous mourrons de peur.

Ume Miria a dit disant :

« — Moi, je suis un Anglais! je ne les crains pas (les Anglais), je les connais. Les missionnaires sont des imbéciles! Les Anglais sont des imbéciles! N'ayez pas peur d'eux! »

Alors je me suis levé, mon intérieur (cœur) bondissant de colère, j'ai écrit cette lettre et je te l'ai envoyée. X\*\*\* très cher, c'est une parole véridique celle-ci. Soutiens-moi! Cette parole est une parole vraie. Si tu m'appelles devant toi, la crainte que j'ai du népu m'empêchera de parler peut-être; mais la parole vraie est celle-ci que j'ai écrite, je ne mens pas! Pense] à [moi avec bienveillance. De jour en jour ils (les népu) sont plus puissants, nous en [avons peur, et pour cela nous n'osons parler, ils nous ferment la bouche.

Maintenant c'est à toi de voir.

Ume Miria fait peur aux gens de Waima, il dit, disant :

« — Moi, je suis un *policeman* (un homme du gouvernement)! »

A la figure (face) des personnes il dit disant :

« — Maintenant que vos épouses soient *deux*, c'est moi qui le dis, ne craignez pas; mariez-vous, n'ayez pas peur, que vos femmes soient deux, que vos femmes soient trois; je ne vous trompe pas, faites ainsi, ce] sera très bien; les Anglais, eux, disent la vérité, je ne le cache pas, les missionnaires vous trompent, les Anglais disent les paroles de vérité. »

Tata Kou a dit disant :

« — Je tromperai les Anglais, je leur cacherai vos actes. Je ferai l'aveugle et je livrerai les népu pour tromper X\*\*\* et il sera content. Si vous me faites attacher (mettre en prison), vous mourrez tous à Waima. Moi je ne mourrai pas et je vous ferai disparaître jusqu'au dernier. »

Parce qu'il est népu, Baki Keta a fait peur aux femmes, et il a épousé trois femmes, il leur a fait peur parce qu'il est népu.

Parole vraie est celle-ci, parole qui explique tout est celle-ci. C'est ainsi qu'ils ont parlé!

Mon nom est Anikelo Taikia Ume, mon village s'appelle Ehoho. -

\*  
\* \*

Cette lettre est intéressante, ai-je dit. Elle met, en effet, en relief la conduite de ces maudits népu. Ils se mêlent de régler les mariages à leur guise; ils exigent des présents, veulent être craints et obéis; ils menacent de mort non seulement un individu, mais toute une tribu. Ils se moquent du gouvernement et le défient : « Les chaînes en bas, les sorciers en haut! » c'est-à-dire, nous sommes trop haut pour faire cas des agents, de leurs prisons et de leurs chaînes.

Autant de népu, autant de têtes sous le même bonnet; ils s'entendent et se soutiennent à merveille. Ils tiennent en une même haine les agents et les missionnaires. Il poussent à la polygamie pour faire pièce aux missionnaires.

Cette lettre fait voir aussi dans quelle sujétion vivent nos pauvres indigènes; sur un mot du népu, ils lui donnent tout ce qu'il demande et plus encore. La peur du népu leur ferme la bouche et ils n'osent le dénoncer.

C'est donc bien comme j'ai dit au commencement de cet article :

« Les népu sont partout. Leur maudite engeance est comme l'âme de la vie papoue. Rien n'arrive sans qu'ils ne s'en mêlent : guerres, mariages, maladies, morts, expéditions, pêches, chasses, etc., toujours et partout le sorcier. Il est l'homme du diable et par conséquent l'homme de la sauvagerie et l'ennemi de tout ce qui est civilisation et progrès. »

R. P. GUIs.

(*Les Missions catholiques.*)



## MATÉRIALISATIONS



Dans un voyage autour du monde, fait principalement pour apprendre à le mieux connaître et à observer dans le plus grand nombre de pays possible les phénomènes occultes, mon attention fut attirée, à San-Francisco, par M. J. Munsell Chase, éditeur du *Journal philosophique*, sur le médium à matérialisations E.-V. Miller, 1084, Bushstrasse. J'en ai publié quelques fragments dans le *Journal du Magnétisme*, *La Lumière* et dans le *Phare de Normandie*, mais en plus grand nombre, dans les *Études Psychiques*, Leipzig (Aksakow) et dans des publications américaines et anglaises, de sorte que je dois à peine être connu aux sympathiques lecteurs de la *Revue Spirite*. Les esprits contrôleurs de M. Miller m'invitèrent alors à y faire publier les procès-verbaux de mes séances avec leur médium, témoignages que je me permets d'envoyer à l'honorable rédaction de cette Revue, en certifiant qu'ils ont certainement autant de valeur que ceux du professeur Crookes, sur Katie King, du Dr Home, aussi bien que ceux d'Eglinton, Bastian, Slade, Eusapia Paladino, M<sup>me</sup> d'Espérance, etc., qu'ils peuvent y être joints, et que, souvent, ils les surpassent.

Je dois faire d'abord observer que j'ai vu des douzaines de médiums, aussi bien en Amérique chez eux, que dans les Sociétés spirites, à Berlin, Paris, Londres, Rome, Le Caire, etc., et que, depuis mon enfance, sous la direction de mon grand-père, du magnétiseur le Dr Julius Neuberth, j'ai pu observer les phénomènes du magnétisme et du spiritisme, et que tous leurs ouvrages me sont connus dans leurs points essentiels; je pense donc que je suis en situation de pouvoir dire mon mot sur ce sujet.

M. Miller est né à Nancy (France), le 8 septembre 1870 et habite l'Amérique depuis quatorze ans, où il possède un magasin d'œuvres d'art japonais dans la Jearystrasse, 568. Son extérieur modeste prévient en sa faveur. Je ne lui dis ni mon nom, ni ma profession, en premier lieu; dans les séances ultérieures, je me présentai à lui.

Ma première séance avec lui date du 1<sup>er</sup> octobre 1903, à

laquelle 25 personnes de l'un et l'autre sexe assistèrent. Ce qu'on appelait son cabinet consistait (dans une chambre qui conduisait à la rue), en un enveloppement, au moyen de draperies noires, de trois fenêtres faisant saillie au dehors. J'examinai tout avec le plus grand soin. Monter du dehors dans ce cabinet était totalement impossible, car la rue était complètement éclairée par une lanterne et celui qui aurait voulu pénétrer aurait été vu par les passants qui s'y succédaient. D'abord, Miller pria chaque personne de visiter son cabinet et d'une façon si simple, si aimable et si digne que l'harmonie, si nécessaire dans ces sortes de séances, fut tout de suite acquise. Après qu'il eut fait changer quelques personnes de place, toujours dans le même but, il s'assit devant le rideau, et tout de suite après, celui-ci s'ouvrit et les fantômes parurent. N'étant point en transe, le médium les prit par la main, leur demandant leurs noms qui furent donnés et qui appartenaient, pour la plupart, à des parents ou à des amis des assistants. Quand le deuxième fantôme apparut, Miller dit tout à coup en anglais : « Il y a ici un spirite qui s'appelle... » (Suivaient les noms que je dois taire pour ne pas lui causer de désagréments, car ses parents vivent encore et occupent une haute situation.) Il dit aussi qu'un chien qui vit encore et s'appelle Moppel, pense à moi et garde bien ma maison. Ceci demande un éclaircissement ; je possède, en effet, dans Avallon, dans un lieu de retraite où je faisais autrefois de courts séjours, un chien blanc d'Alaska qui m'était très dévoué et à qui j'avais donné le nom allemand de Moppel. J'étais inconnu dans ce milieu, on ignorait que j'eusse un chien et qu'il s'appelait Moppel, et M. Miller, qui connaît l'anglais et le français, ne sait pas un mot d'allemand. Un certain nombre d'esprits apparurent encore, qui donnèrent leur nom en appelant près d'eux certains assistants et en s'entretenant avec eux. A ce moment, le médium expliqua qu'il allait se rendre dans le cabinet parce que les esprits auraient ainsi plus de force pour venir *eux-mêmes* trouver les assistants. Trois minutes à peine s'étaient écoulées quand le rideau s'ouvrit, et que nous vîmes M. Miller endormi ayant près de lui ses huit esprits guides dans leurs vêtements blancs habituels. Peu à peu, un grand nombre de formes apparurent : des hommes, des femmes, des adultes, des enfants qui, sortant du cabinet, venaient vers les assistants et s'entretenaient vivement avec

eux, en anglais; en français, en allemand, et les embrassaient. La plupart étaient des Américains et des Français; il y avait aussi deux Allemands. J'ai entendu dire, plus tard, que dans une séance de 74 membres, 27 langues différentes avaient été employées parce qu'il y avait dans la réunion un nombre correspondant des nationalités différentes. Un fantôme matérialisé s'adressa à moi en allemand. Il dit son nom, qui m'était bien connu, mais il m'entretint de choses privées et que je dois taire. Au moment précis où le dernier esprit quittait notre cercle. M. Miller sortit du cabinet. Les dématérialisations se firent, pour la plupart, devant le rideau. La lumière était suffisante pendant toute la séance. Le médium ne fut pas lié, j'estime que c'est un acte peu humain, et que son application ne rend pas les phénomènes qui suivent plus inattaquables.

Après cette séance, j'ai mis par écrit ce que j'avais éprouvé et l'inspection rigoureuse à laquelle je m'étais livré. J'ai vu M. Miller, la plupart du temps entouré de fantômes, de corps lumineux, d'apparitions, et je n'ai rien remarqué d'anormal. Pourtant, le baron Hellenbach a raison quand il dit (*Jugement de l'Humanité*, Vienne, 1884, III, 239) : « Il y a un certain scepticisme qui dépasse encore la croyance imbécile d'un charbonnier ou d'un montagnard. »

Telle fut ma première rencontre avec M. Miller, qui me détermina à continuer plus tard, avec lui, de nouvelles expériences. Malheureusement, j'étais alors obligé de voyager, et ce ne fut que le 1<sup>er</sup> février 1904 que je pus de nouveau faire des recherches avec lui et me procurer les preuves qui me manquaient et dont j'avais besoin pour amener, peut-être, soit M. de Rochas, de Paris, soit la Société des recherches psychiques, de Londres, à contrôler mon médium. Je regrette beaucoup que le Dr Carl du Prel, le professeur Zollner et le baron Hellenbach soient morts, car ces savants occultistes allemands auraient été certainement très heureux de le connaître.

Cinq séances publiques et trois séances particulières, à la fin de février et au commencement de mars, m'apportèrent des preuves qui laissaient dans l'ombre les faits de Florence Marriat, décrits dans son livre : *Il n'y a pas de mort* (Leipzig, H. Payne), faits que jusqu'alors j'avais considérés comme fantastiques.

M. Miller reviendra en France en 1905 — et j'ai entendu

dire par le professeur Van der Naillen, président de l'École du génie à San-Francisco, et qui est ami de M. de Rochas, que ce dernier voulait étudier la médiumnité de M. Miller. Ceux qui pratiquent les sciences occultes savent que, plus on a de séances avec un médium, plus elles deviennent intéressantes, pourvu que la sympathie et l'harmonie y règnent. Je résume donc, pour abrégé mes différentes expériences.

J'ai vu, avec une lumière des plus suffisantes, un esprit complètement matérialisé pendant que le médium était devant le rideau. J'ai vu cet esprit en sortir, venir vers une dame qui était assise à trois mètres de moi environ, et l'embrasser : c'était sa mère, puis, suivi de M. Miller qui n'était pas en transe, je l'ai vu le prendre par la main et le ramener jusqu'au rideau, devant lequel il se dématérialisa. Je vis jusqu'à huit fois un homme que j'ai connu pendant sa vie; il vint tout à fait devant moi, à trois quarts de mètre du médium, sous la forme d'abord de petites flammes flottantes qui s'abaissaient, s'approchaient et, en une demi-minute environ, se développaient jusqu'à former une matérialisation complète qui restait devant mes yeux. Il avait avec moi de longues conversations : puis se retirait vers le rideau, où je le suivais. Alors, il se dématérialisait devant mes yeux, continuait à parler jusqu'à la disparition de la tête. Cet esprit était, par son organe, absolument reconnaissable; mais, comme il s'enveloppait de vêtements blancs, je conservais toujours une petite hésitation qu'il m'enleva dans la séance suivante, où il resta habillé avec le même frac et le visage découvert et visible, comme je l'avais vu dans son cercueil.

J'ai vu des groupes de petites flammes blanches, bleues, ou extraordinairement bleu pâle, qui brillaient; une voix en sortait qui s'adressait à moi et donnait leurs noms entiers, c'étaient des amis et des connaissances. Quelques-unes disparaissaient et se reformaient vite, d'autres ne savaient pas encore le faire.

J'ai vu quelquefois mon petit-fils John Helmuth qui mourut à l'âge de quatre ans, le 31 août 1898, sortir du cabinet, planer vers nous avec ses cheveux blonds, disant sans s'arrêter : « Papa, me vois-tu ? » Je l'ai vu longtemps flotter dans la chambre, puis se perdre dans le plafond.

Dans une séance privée, j'ai vu M. Miller debout et non en transe, entouré de flammes brillantes qui venaient vers nous

de tous les côtés et me parlaient d'une façon fort impressionnante.

Dans une conférence publique, j'ai vu un esprit complètement matérialisé s'asseoir sur une chaise, au milieu de l'assistance, et s'entretenir avec elle pendant au moins douze minutes.

J'ai vu au moins une douzaine d'esprits se former devant les assistants à deux ou trois mètres du médium ; et même, une fois, tandis qu'il leur parlait, tout à coup ils se sont mis à chanter : leur voix résonnait comme des éclats, des détonations ; ou bien encore c'étaient des apports comme celui de cette montre perdue depuis six ans. Je m'arrête dans l'énumération de ces petits faits, en ayant un bien plus important à signaler.

Miller possède huit esprits guides. Betsy en est le chef ; sa tâche est difficile, mais c'est un esprit infatigable, aimable et généreux. Il y a parmi eux un Indien qui possède des connaissances médicales et qui m'expliqua, d'une façon détaillée, les causes d'un mal dont je souffrais et qu'aucun médecin n'avait pu trouver. Quand il fut matérialisé, il me mit dans la main le remède nécessaire. Je ne reviendrai pas sur l'entretien de ces esprits qui touche pour la plupart à des sujets d'ordre intime, d'autant plus que je ne m'occupe pas des communications spirites, étant de l'opinion de du Prel qui dit dans : *la Mort, l' Au-delà, la Vie dans l' Au-delà* (Munich, 1899, p. 101) : « Le spiritisme qui nous dévoilera le véritable au-delà n'est pas né ; la science spirite que nous possédons nous apprend seulement à connaître les phénomènes entre les deux mondes. »

Je veux tout de suite raconter en détail un événement arrivé chez M. Miller ; je ne me souviens pas d'avoir rien lu de pareil dans les nouveaux écrits relatant les phénomènes psychiques. Je veux parler de la dématérialisation d'un homme vivant retrouvé, quelques instants après, à un autre étage. La belle brochure du Dr Walter Barmann : *L'Écossais Home* (Leipzig, 1899), décrit bien la lévitation de Home, mais non la disparition de son corps. Du Prel, dans son ouvrage : *La Magie comme science de la nature* (Iéna, 1899, p. 147), a réuni un grand nombre de lévitations à différentes époques ; pourtant, je ne me souviens pas d'avoir lu quelque part le récit de la disparition d'un homme vivant, comme dans le cas de M. Miller.

Il était en transe, assis dans le cabinet. Betsy appela « le gentleman allemand », c'était le nom que je portais dans ce cercle scientifique. Elle m'appela pour me faire constater que le médium était bien dans le cabinet et y était endormi. L'assistance se composait de 27 personnes. Elle me dit : « Nous allons dématérialiser notre médium et le transporter au premier étage ; toi, un autre monsieur et deux dames, faites-nous donner la clef, afin de le faire redescendre. » J'explique ici que toute la maison appartient à M. Miller, que les séances ont lieu au rez-de-chaussée, et, comme le propriétaire n'est pas marié, il tient le premier étage fermé avec soin, car les vols en Californie ne sont pas rares. Le guide demanda ensuite que nous nous tenions par la main et que nous chantions pour obtenir l'harmonie dans le groupe et une grande tranquillité d'esprit, car leur projet était très difficile à accomplir.

J'inspectai tout avec soin. Il était impossible à M. Miller de sortir du cabinet, puisqu'il n'y avait pas de porte devant, mais seulement dans le fond de la salle. Devant ce cabinet où il était en transe, 27 personnes étaient assises suffisamment éclairées ; et si une fenêtre avait été ouverte, nous nous en serions immédiatement aperçus par le courant d'air, d'autant plus qu'il faisait ce soir-là un temps d'orage. Après quatre minutes environ, on entendit Betsy dire que maintenant 4 personnes devaient monter. Je me fis donner les clefs par la concierge qui était dans notre cercle, et nous nous rendimes au premier étage, dont j'ouvris la porte. Nous y trouvâmes M. Miller très oppressé, assis sur une chaise et encore en transe. Je le pris par la main et je le ramenai dans notre cercle, où il se réveilla ne se ressouvenant de rien. Le cœur seul lui faisait mal<sup>1</sup>.

Guadalajara, mars 1904.

Prof. Willy REICHEL,

*Professeur honoraire à la Faculté des sciences magnétiques de Paris.*

(Revue spirite.)

1. Nous avons publié ce récit pour démontrer la réalité des communications entre l'homme et les démons. Il est impossible d'attribuer de tels phénomènes à la fraude ou à l'hallucination. C'est la confirmation expérimentale des leçons de la théologie.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*



---

## CARL DU PREL

---

### I

Dans la préface du savant ouvrage de Carl du Prel sur les phénomènes de la mort et de l'au-delà, M. de Rochas s'exprime ainsi :

« L'ouvrage dont nous publions aujourd'hui la traduction due à M<sup>me</sup> Hœmmerlé, qui fut son disciple, est le dernier qui ait paru pendant sa vie ; ce fut comme le couronnement de sa carrière. Il semble que Dieu ait conservé ses forces jusqu'au moment où il était parvenu à acquérir sur le sort qui nous attend après la mort, une conviction pleine et entière basée sur les seules preuves qu'admettent les esprits façonnés par l'éducation scientifique moderne. » (P. xviii.)

Ce n'est donc pas seulement une preuve scientifique nouvelle de notre immortalité, que Carl du Prel nous présenterait dans son travail, ce serait cependant déjà beaucoup, c'est encore une explication du sort qui nous attend après la mort, des conditions de notre immortalité. Il ne serait plus nécessaire de recourir à l'enseignement de la foi et des théologiens pour connaître un avenir qui dépend de la volonté libre de Dieu, et qui répond aux conditions de sa justice, c'est en lui-même, dans sa raison et dans certains faits, sérieusement constatés, que l'homme trouverait enfin une réponse satisfaisante aux questions, qui depuis l'origine du monde n'ont jamais cessé de troubler l'esprit humain <sup>1</sup>.

Cet éloge dans sa forme absolue nous étonnesous la plume de M. de Rochas. Il nous avait accoutumé à voir en lui un chercheur infatigable, un observateur pénétrant, un esprit mesuré, toujours respectueux de l'enseignement de la foi,

1. Le baron Carl du Prel, *La Mort, l'au-Delà, la Vie dans l'au-Delà*, avec une introduction par le colonel de Rochas.

préoccupé de rester dans le giron de l'Église, avec les penseurs qui approfondissent aujourd'hui le grave problème de la survivance humaine. Mais le livre qu'il nous présente et qu'il recommande avec tant de sympathie est contraire à la foi et contient des erreurs qui pourraient égarer des esprits et des cœurs. L'approbation trop flatteuse de M. de Rochas nous laisse rêveur. Cette approbation n'est-elle qu'un incident? Serait-elle le commencement d'une évolution que nous serions les premiers à signaler, à combattre et à regretter?

## II

Carl du Prel nous annonce, d'abord, comme l'ont fait tant d'autres philosophes d'aventure, l'agonie de la religion. « Les religions, dit-il, basées sur la révélation, ont, de tout temps, enseigné qu'à la mort, l'âme quitte le corps pour être transportée dans l'au-delà, et y recevoir la récompense ou la punition méritée par sa conduite terrestre.

« La vie terrestre ne serait donc qu'un épisode passager durant lequel on devrait d'autant plus s'appliquer à bien se préparer à la vie future qu'elle n'embrasse qu'un petit espace de temps, tandis que l'autre est éternelle. Ce point de vue porte entièrement sur la vie à venir; et quand la foi en l'immortalité est universelle, comme par exemple au moyen âge, toute la civilisation s'en ressent en bien et en mal. Sans cette foi il est impossible de se rendre compte des événements les plus importants du moyen âge, ni de l'excellence et du développement de l'art chrétien, ni de l'oppression de l'esprit par l'Inquisition et ses bûchers. Par contre, nous observons de nos jours que l'influence de la religion, et avec elle le pouvoir de l'Église s'évanouissent de plus en plus; et si (ce dont nous ne doutons pas) cette dissolution continue, le problème de l'immortalité n'aura plus rien à espérer du côté de la religion. » (P. 5.)

Le pessimisme irrégieux de Carl du Prel le rend profondément injuste envers l'Église : « Le problème de l'immortalité appartient dorénavant au domaine de la science physique.

Et tant mieux, puisque ni la religion, ni la philosophie n'ont été en état de préserver l'humanité du matérialisme théorique et pratique. L'Église elle-même s'est montrée une alliée du matérialisme en protégeant de nombreuses institutions qui ne sont qu'une forme d'exploitation des croyants, en frappant d'impôts la naissance et la mort, et en abandonnant les œuvres de charité aux soins des personnes particulières et de l'État. » (P. 32.)

La haine anticatholique aveugle Carl du Prel, il écrit des pages violentes où il accumule les erreurs, les calomnies, les suppositions les plus grossières et des objections ridicules, vingt fois réfutées.

« L'Église, écrit du Prel, a eu le grand tort de ne pas se contenter de poursuivre son but idéal, mais au contraire, de tâcher d'étendre son pouvoir temporel et de mettre l'humanité sous sa domination.

« L'intérêt de la morale exige, montre, que le bien-être dans la vie de l'au-delà dépend de notre propre effort moral, tandis que les prêtres de toutes les religions ont tâché que ce soient eux qui fonctionnent comme intermédiaires entre Dieu et les hommes; l'obéissance envers l'Église compte comme plus méritoire que la morale, et le salut éternel est censé dépendre des grâces accordées par l'Église. Il est vrai que déjà beaucoup de prêtres reconnaissent le tort fait à la religion et à la morale par l'Église, et la réformation radicale qui se prépare sous la parole : A bas Rome ! se développera en son temps. L'Église continue à soutenir des prétentions qui sont contraires à la religion et à la morale. » (P. 126.)

Un enfant de nos catéchismes apprendrait à M. du Prel que si la grâce est nécessaire au salut, il y faut la contrition, le ferme propos, la pénitence, l'effort courageux et persévérant de la vertu. Mais Carl du Prel n'en sait rien, ou il feint de l'ignorer, et il répète ces mensonges et ces outrages, qu'il nous est pénible de reproduire ici :

« La vente des indulgences qui a disparu du monde depuis le temps de la Réforme, n'a fait que changer de place en se cachant derrière les murs du Vatican. On fait toujours encore dépendre le salut dans l'au-delà, des intercessions et des

grâces vénales de l'Église. Si l'on ajoute à ces signes des temps qu'on voit annuellement un flot de millions sous l'enseigne du denier de Saint-Pierre rouler vers Rome, alors on a bien le droit de dire que le christianisme a perdu le trait idéal de son caractère original, et cela par le développement des pouvoirs temporels de l'Église. » (P. 127.)

Nous ne continuons pas cette citation, elle finit dans une grossièreté qui ne mérite pas la discussion.

Et quand j'entends M. de Rochas nous recommander ce livre de violence et d'erreur comme le couronnement de la carrière de Carl du Prel; quand je le vois déclarer sans inquiétude et sans remords, lui, croyant et libéral, que Dieu a conservé des forces à son ami pour écrire ce mauvais livre; quand je considère les ravages que ces impiétés font dans les âmes, je ne sais plus ce qu'il faut penser du dogmatisme de M. de Rochas, et des égards d'apparence sincère qu'il n'avait jamais refusés à notre foi.

### III

A quoi bon ces récriminations et ces paroles de haine? Quel est donc le but de l'auteur? Il prétend démontrer que ni l'Église ni la philosophie spiritualiste ne peuvent nous donner une démonstration scientifique acceptable de l'immortalité de l'âme et qu'il faut chercher d'autres preuves et de plus solides démonstrations. Il a la prétention d'avoir découvert ces preuves et d'avoir établi sur une base inébranlable sa foi à notre immortalité.

La première partie de sa tâche est donc négative, elle doit prouver que les grands philosophes catholiques, les théologiens les plus célèbres, héritiers de la parole apostolique, et que l'Église elle-même ont enseigné l'erreur en essayant avec les philosophes de tous les siècles d'imposer le dogme de la survivance à l'esprit humain.

Carl du Prel ne fait pas cette preuve, il ne discute pas les arguments, il ne nous fait pas connaître les preuves physiques, morales, intellectuelles qui justifient la croyance populaire et

les magnifiques thèses de la théologie sur la survivance de l'âme humaine, il se contente d'invectiver, de reprendre les grossièretés et les outrages du protestantisme contre l'Église de Rome, contre la charité, contre les indulgences, contre l'intercession des saints; il reste constamment en dehors de la question. Il se contente d'affirmer avec une intrépidité déconcertante.

« L'Église, écrit-il, ne peut, en aucune façon, comparer sa doctrine abstraite aux preuves palpables que présente la nôtre. L'au-delà de l'Église est un lieu imaginaire, un ciel chimérique, et elle ne peut rien nous dire sur l'état de la vie future, et, si elle risque une définition, c'en est une qui ne satisfait ni notre intelligence, ni nos aspirations morales. Ces conceptions de l'Église sont absolument incapables d'être développées, tandis que la doctrine de l'occultisme, basée sur les expériences scientifiques, est éminemment apte à progresser. » (P. 130.)

L'auteur essaie-t-il de justifier ses objections? Nous donne-t-il une preuve sérieuse qui renverse l'enseignement traditionnel de la philosophie spiritualiste et de la théologie touchant la vie future? Non. Il se contente d'une condamnation sommaire. Il ne voit que chimères et inventions dans le dogme catholique du ciel et de l'enfer, et il prétend remplacer ce dogme par les rêveries « du somnambulisme, de la magie, du spiritisme et des extériorisations odieuses ». (P. 130.) C'est dans ces rêveries creuses qu'il prétend trouver la base d'une nouvelle religion et d'une nouvelle philosophie.

Quelle est donc cette nouvelle religion et cette nouvelle philosophie?

#### IV

Cette philosophie n'est pas nouvelle, c'est le vieux panthéisme avec toutes ses conséquences, connues et réfutées, et si l'occultisme, le somnambulisme, la magie ne doivent avoir d'autre résultat que de nous faire admirer ces vieilles erreurs, elles ne méritent pas notre attention.

Au début de sa philosophie, Carl du Prel affirme l'éternité

de la matière, cet axiome des panthéistes, et il nie la création. « La science, dit-il, met à la place de la création du monde, *ex nihilo*, son développement progressif. Elle peut même s'arrêter un moment pour adopter les vues des mystiques qui disent que l'état primitif de l'univers était différent de l'état actuel, que notre monde physique est un produit matériel d'un monde transcendantal et que l'homme n'est qu'une forme passagère, une matérialisation d'un être transcendantal. » (P. 131.)

Que l'homme ne soit qu'une forme passagère, une matérialisation d'un être transcendantal, voilà une affirmation inintelligible, derrière laquelle il est impossible de reconnaître une idée. Des mots, toujours des mots ! L'homme doué de raison, de conscience et de volonté, la personne humaine est autre chose qu'un produit matériel d'un monde transcendantal, autre chose qu'une matérialisation d'un être qui vient d'un autre monde et que nous ne connaissons pas.

L'âme serait éternelle comme la matière, selon Carl du Prel, la logique du panthéisme le veut ainsi : « L'âme n'est pas créée à la naissance du corps, elle n'est qu'incorporée, elle n'est pas détruite par la mort, elle n'est que désincarnée. Ce n'est que par un effet d'optique que nous disparaissions pour nos parents à l'heure de la mort. Cette doctrine démontre que la réalité de l'immortalité et l'état de la vie future sont basés sur les mêmes prémisses. Le corps astral quitte le corps physique au moment de la mort, et, délivré des entraves de la matière, il dispose librement de ses facultés occultes qui, durant la vie terrestre, n'étaient que latentes et comprimées. » (P. 129.)

Du Prel semble confondre systématiquement l'âme et le corps astral. Tantôt il nous présente la mort comme la libératrice de l'âme, tantôt il déclare que la mort est l'émancipation du corps astral qui, délivré du corps physique et des entraves de la matière, dispose librement des facultés dont il ne pouvait pas se servir pendant la vie.

Quoi qu'il en soit, cette âme incréée est éternelle, et, après la mort, elle rentre dans *le grand Tout de la nature*. Voilà bien le panthéisme des anciens peuples de l'Orient. « Le

physiologiste même peut se familiariser avec un au-delà qui touche de si près à notre monde actuel, et qui ne se trouve qu'au delà des barrières élevées par nos sens ; un au-delà où nous n'entrerons pas d'une manière mystérieuse, mais où nous nous trouverons quand, après la mort, *notre participation inconsciente avec le grand Tout de la nature* deviendra pour nous un fait conscient. » (P. 128.)

La loi du progrès se retrouve après la mort dans chacun de nous, loi de progrès ou d'évolution qui n'est qu'un corollaire du panthéisme, et un acheminement vers l'identification de tout ce qui existe dans un même être infini.

Il faut un grand effort d'esprit pour comprendre la formule suivante du penseur allemand dont j'essaie d'exposer le système avec quelque clarté :

« La nature transcendante, écrit du Prel, et le côté transcendantal de l'homme seraient donc destinés à se fondre peu à peu avec la nature physique et matérielle. Les progrès de la science devraient insensiblement atteindre les profondeurs occultes de la nature, et la conscience humaine, en progressant, s'enrichirait des forces occultes de l'inconscient. Deux mondes séparés — l'ici-bas et l'au-delà — devraient au cours de l'évolution se fondre en un seul univers. » (P. 131.)

Il viendra donc un jour, où, selon Carl du Prel, il n'y aura plus de distinction ni de séparation entre la vie présente et la vie future, entre l'âme et le corps, entre les forces conscientes de l'esprit et les forces inconscientes de la nature, toutes ces choses seront en fusion et finiront par former un seul univers soumis à l'éternelle loi de l'évolution.

## V

Voyez-vous quelque idée neuve, originale dans ce système du philosophe occultiste allemand? Non. Mérite-t-il les éloges que nous avons signalés avec une douloureuse impression dans la préface imprudente du colonel de Rochas? Non.

Tout ce que l'auteur nous présente dans son livre, hypothèses, rêveries, conceptions romanesques, tout cela est

aussi vieux que l'humanité, et nous rappelle les fables amusantes des Orientaux.

L'éternité de la matière, la négation de la création des âmes, le rôle considérable joué par un astral, dans la magie et dans les phénomènes merveilleux, la pluralité des existences, les revues spirites nous parlent sans cesse de ces inventions d'un esprit malade, de ces rêveries, où la métempsycose et le panthéisme dominant tout.

Quant aux outrages à l'Église catholique qui encadrent ces créations de l'imagination dans les revues spirites, j'aime mieux ne pas en parler.

Il m'est arrivé souvent de louer le cœur et l'esprit du colonel de Rochas. Je le blâme aujourd'hui avec quelque surprise d'avoir écrit cette préface et de nous présenter un livre qui n'est en réalité qu'une arme de guerre contre l'Église et contre toute religion.

Élie MÉRIC.



## **Etude de la force nerveuse extériorisée et enregistrée par le sthénomètre**

---

Parmi les phénomènes psychiques, un de ceux qu'il est le plus difficile de faire admettre par ceux qui ne connaissent pas bien ces sciences ou qui ne sont pas familiarisés avec ces phénomènes, c'est l'extériorisation de la force. Cela tient d'abord à ce que c'est un phénomène rare, c'est-à-dire que, même pour ceux qui se livrent aux études psychiques, il est assez difficile de se mettre dans de bonnes conditions pour l'observer; en second lieu, c'est un de ceux qui semblent le plus heurter les idées communes que nous avons sur la force et la matière.

En lui-même, ce phénomène consiste en ceci :

Un sujet, placé dans un état particulier, que nous appelons état médianique, est capable d'exercer sa force sur certains objets à distance, c'est-à-dire de mettre en mouvement ces objets sans contact.

S'il est difficile de faire généralement admettre ces phénomènes, il est, d'autre part, raisonnablement impossible de nier leur existence. En effet, quelque rares qu'ils soient, un assez grand nombre de personnes les ont constatés; avec certains médiums en particulier, ces phénomènes ont présenté une intensité remarquable; enfin, ils ont été observés et contrôlés, non pas seulement par des observateurs vulgaires, mais par des savants dans tous les pays, tels que MM. Richet, de Rochas, Dariex, Flammarion, Morselli, Okorowicks, Miléxi, Lombroso, etc., etc..., et il faudrait être singulièrement audacieux et inconscient de ce que sont ces personnalités scientifiques pour oser leur opposer un démenti.

Pour convaincre certaines personnes qui ont beaucoup de peine à admettre l'existence d'une force extériorisée, ou la possibilité de mettre en mouvement un objet sans aucun contact avec lui, il est très désirable que nous puissions les rendre témoins du phénomène. Malheureusement, les médiums comme Eusapia Paladino, Sambor, Politi, qui peuvent mettre en mouvement de gros objets sans les toucher, sont excessivement rares. Il est vrai que beaucoup de personnes n'exigeraient pas de voir des phénomènes aussi considérables et que nous entendons souvent dire : montrez-nous seulement mettre en mouvement un petit objet, une feuille de papier, un crayon, et nous serons convaincus.

En effet, il est juste d'admettre que, si l'on peut démontrer que le système nerveux possède une force capable de s'extérioriser, c'est-à-dire de mettre en mouvement le moindre objet, sans contact, on pourra toujours admettre que, chez certains sujets et dans des circonstances particulières, cette force se trouvera multipliée à un degré tel qu'elle pourra s'appliquer et montrer ses effets sur des objets lourds, comme elle l'a fait dans certaines conditions normales sur des objets légers. L'électricité qui met en mouvement les feuilles de l'électroscope n'est-elle pas la même force qui fait tourner les machines.

Le problème consistait donc à trouver un instrument capable de démontrer l'existence d'une force émanant du système nerveux et s'exerçant à distance.

Il était évident qu'il fallait éliminer tous les appareils enregistreurs des forces électriques : électromètres, boussoles, magnétomètres, électroscopes; tous ces appareils devant nécessairement faire intervenir une force qui ne pouvait qu'apporter un élément d'erreur dans nos observations.

Les premières expériences furent faites avec une plume, munie d'un contrepoids, et placée sur un pivot. Ces premières expériences permirent de constater que des mouvements d'attraction et de répulsion se produisaient dans l'appareil à l'approche de la main. Mais la grande légèreté de l'objet, son extrême mobilité rendaient l'expérience excessivement difficile et empêchaient d'en tirer des résultats précis.

D'autres expériences furent faites en modifiant l'appareil ainsi qu'il suit : L'objet à influencer était un cylindre de liège fixé à l'extrémité d'une tige munie d'un contrepoids et placée sur un pivot. Avec ce dispositif il fut facile de constater que la main, étendue vers le cylindre de liège, l'attirait d'une façon évidente dans la majorité des cas. Cependant, il fallait encore prendre de grandes précautions pour éviter l'action du vent sur l'appareil et nous étions obligés de recourir à des artifices plus ou moins compliqués pour constater les moindres courants atmosphériques.

Cet instrument qui pouvait nous confirmer la réalité de la force dont nous voulions prouver l'existence ne nous permettait pas encore d'en établir en détail les propriétés et le mode d'action.

Il fallait arriver à mettre l'objet, destiné à être influencé par la force nerveuse, complètement à l'abri des mouvements de l'air, sans mettre obstacle pour cela à l'action de la force à étudier. En même temps, il fallait pouvoir éliminer l'action de toute autre force sur ce même objet. C'est ce qui nous a amenés à la construction du sthénomètre dont nous allons parler.

L'appareil comprend un socle *a*, en matière appropriée quelconque, dont la face supérieure est graduée en 360 degrés et forme un cadran *b*. Ce socle est percé, en son centre, d'une cavité *c*, au milieu de laquelle est fixé verticalement un support en verre *d*, dont l'extrémité est creusée d'une concavité.

Au-dessus du cadran *b*, est fixée une aiguille légère *e*, le plus souvent en paille, traversée par une pointe *f* servant de pivot et reposant au fond de la concavité du support *d*.

L'un des bras de l'aiguille *e*, beaucoup plus court que l'autre, est chargé d'un contrepoids *g*, suspendu par un fil rigide, de façon à maintenir l'aiguille dans une position horizontale.

Le socle *a* est creusé sur tout son pourtour d'une feuille annulaire *j*, dont le fond est garni d'une lanière de drap *k*, pour recevoir le bord d'un globe de verre *l*, qui sert à mettre l'aiguille à l'abri des mouvements de l'air.

Pour se servir de l'appareil, on place la main étendue en la faisant reposer, pour la maintenir immobile, sur un coussinet indépendant de l'appareil. Les doigts doivent se trouver près de la surface latérale du globe, mais sans la toucher et perpendiculairement à la pointe de l'aiguille.

On constate, au bout de quelques minutes, dans la majorité des cas, un mouvement d'attraction de l'aiguille très accusé. Ce mouvement est suffisant pour déplacer l'aiguille de 15, 20 et parfois jusqu'à 45 et 50 degrés.

C'est donc un mouvement bien visible et facile à constater. L'amplitude du mouvement varie, ainsi que que nous le verrons tout à l'heure, suivant la main présentée, suivant les personnes, et peut même, avec certains sujets, se transformer en mouvement de répulsion.

Quoi qu'il en soit, examinons le mouvement le plus habituellement constaté, l'attraction, et voyons à quoi il peut être dû.

Lorsqu'on opère à l'air libre, il est certain que, en avançant la main un peu vivement ou en la retirant, on détermine une poussée ou un appel d'air. On peut certainement arriver à éviter ce mouvement: mais, comme nous l'avons dit plus haut, cela demande de grandes précautions et il vaut mieux, dans tous les cas, supprimer cette cause d'erreur qui pourrait soulever des objections. C'est ce que nous avons fait en recouvrant tout l'appareil d'un globe qui ferme hermétiquement et le met à l'abri de tout mouvement atmosphérique.

Une seconde objection, s'adressant aussi au dispositif de l'expérience, venait de cette hypothèse que, en approchant de l'appareil, le poids du corps de l'expérimentateur pouvait communiquer au plancher un ébranlement ou une inclinaison capable de modifier l'équilibre de l'appareil et de mettre l'aiguille en mouvement.

Nous pourrions d'abord répondre à cette objection que le mode de suspension de l'aiguille, sur un pivot avec un seul point de contact, la rend indépendante de l'inclinaison de la table ou de l'appareil et la maintient horizontale, quelle que soit sa direction. Mais la question pouvait être ainsi résolue par une expérience et nous avons voulu recourir à cette

démonstration. L'appareil fut suspendu par des cordes aux deux murailles opposées de l'appartement. De cette façon, il se trouvait indépendant du plancher sur lequel reposait l'expérimentateur. Dans ces conditions les expériences donnèrent des résultats absolument identiques.

On ne pouvait donc pas accuser la construction de l'appareil, ni le dispositif de l'expérience de donner naissance au mouvement de l'aiguille.

Il restait donc à constater que, avec l'appareil, tel que nous l'avons décrit, si l'on approche la main et si on la présente vis-à-vis de la pointe de l'aiguille, perpendiculairement à celle-ci, on observe, au bout de quelques instants, que l'aiguille se met en mouvement. Puisque l'aiguille bouge, il est évident qu'une force s'exerce sur elle, telle est la question à résoudre.

Nous connaissons quatre forces, ou, si vous le voulez, quatre genres de vibrations, qui peuvent ainsi se propager à distance, à travers l'atmosphère et certains corps, et donner à un objet inerte un ébranlement qui lui imprime un mouvement. Ces forces sont : le son, la chaleur, la lumière et l'électricité. Nous allons les examiner successivement et voir si leur action peut être invoquée pour expliquer le mouvement qui se produit dans notre appareil.

Le son d'abord est facile à éliminer et il n'est pas besoin d'expériences démonstratives pour prouver qu'il n'entre pas en jeu dans nos observations; il suffit d'opérer en silence.

La chaleur demande à être étudiée; le corps humain produit un calorique assez considérable, et chacune de ses parties, la main en particulier, dégage une chaleur rayonnante appréciable au moyen d'instruments sensibles.

L'expérience pour éliminer l'action de la chaleur fut faite de la manière suivante : Une épaisse couche d'ouate fut placée entre la main et l'appareil. Au bout de quelques instants, le mouvement de l'aiguille se produisit malgré cette interposition. La chaleur rayonnante de la main ne pouvait évidemment traverser aussi rapidement une couche d'ouate aussi épaisse. Néanmoins une contre-épreuve fut instituée; un fer rouge fut approché de l'appareil avec la même interpo-

sition d'ouate, et l'aiguille ne fit aucun mouvement. Puisque la chaleur rayonnante du fer rouge n'agissait pas à travers l'écran, il était bien évident que ce n'était pas, à plus forte raison, la chaleur de la main, bien faible en comparaison, qui pouvait agir dans les mêmes conditions.

On pouvait encore objecter que la lumière, soit réfléchie par la surface de la main, soit agissant d'une façon quelconque, était la force qui mettait l'aiguille en mouvement. L'expérience fut faite le soir, dans une chambre obscure. Tout d'abord, l'appareil fut placé dans de bonnes conditions, comme dans les autres expériences. L'expérimentateur assis dans l'immobilité et la main sur le support; le degré où se trouvait arrêtée l'aiguille fut noté avec précision: puis toutes les lumières furent éteintes.

Au bout des quelques minutes nécessaires, les lumières furent allumées de nouveau, et l'on put constater que l'aiguille avait avancé de 28 degrés. Le mouvement s'était donc produit dans l'obscurité absolue et il était impossible de l'attribuer à l'intervention de la lumière.

Il restait enfin à examiner la quatrième force, l'électricité, et à nous rendre compte si c'était elle qui, dans les conditions de l'expérience, mettait en mouvement l'aiguille de l'appareil.

On sait que tout corps vivant produit de l'électricité, et, par conséquent, peut influencer un électromètre ou un magnétomètre suffisamment sensible. L'influence de l'électricité dégagée par un corps vivant se manifeste tout particulièrement dans tout l'appareil dans lequel peut se produire un courant d'induction. C'est pourquoi nous avons mis tant de soin, dans la construction du sthénomètre, à éviter tous les corps capables de produire ou de conduire l'électricité. Dans la construction de cet instrument, toute plaque, tout fil et tout circuit métallique a été évité, ainsi que, pour la nature de l'aiguille, tout métal et surtout le métal capable de subir une aimantation.

Néanmoins, comme un courant électrique peut toujours exercer son influence sur un corps quelconque, il était nécessaire de recourir à l'expérimentation pour déterminer si

l'électricité était la force mise en jeu dans les observations faites avec notre instrument.

Un cadre de toile métallique, relié à la terre par une chaîne de métal, fut placé entre la main et l'appareil. Dans ces conditions, on constata que l'aiguille se mettait en mouvement de la même façon que lorsque la main était présentée sans interposition. Afin d'avoir une démonstration que la toile métallique, ainsi disposée, arrêta tout courant électrique, nous avons procédé à une contre-épreuve.

Une pointe métallique, reliée à une source puissante d'électricité, attire ou repousse, suivant le pôle employé, un corps léger dont on l'approche. Nous pouvons ajouter, du reste, que le brusque mouvement ainsi obtenu au moyen de l'électricité est un mouvement brusque et désordonné, qui ne ressemble en rien au mouvement de l'aiguille du sthénomètre sous l'influence de la main. Dans cette contre-expérience en question, après avoir constaté ce genre de mouvement au moyen d'une tige reliée à une puissante machine électrique, nous avons pu voir que toute influence électrique était absolument annihilée par l'interposition de notre toile métallique en communication avec le sol.

La conclusion que nous pouvons tirer de ces expériences est que, dans l'action que nous constatons sur le sthénomètre, une force, autre que le son, la chaleur, la lumière ou l'électricité entre en jeu. Mais qu'il soit bien entendu que nous ne prétendons pas que les forces susdites ne puissent, dans certaines conditions, produire une action analogue; nous disons que dans les conditions où nous nous sommes placés elles ne s'exercent pas, et que, dans les expériences telles que nous les indiquons, une force autre que ces forces dénommées entre en jeu; et cela nous l'avons démontré par l'élimination successive de ces quatre forces dans les expériences dont nous venons de donner le détail.

Voici maintenant les différentes constatations que nous avons pu faire, au sujet de cette force, avec le sthénomètre.

Quand on approche une main de l'appareil, les doigts présentés en regard de la pointe de l'aiguille et perpendiculairement à sa direction, on constate, au bout de peu d'instant,

un mouvement de l'aiguille, ordinairement dans le sens de l'attraction vers la main présentée.

Ce mouvement se fait lentement, progressivement et d'une manière très caractéristique, ne ressemblant pas à l'ébranlement de l'aiguille produit par une secousse communiquée à l'appareil.

Le mouvement ainsi communiqué à l'aiguille a une amplitude suffisante pour ne pas laisser la possibilité d'une illusion; ce n'est pas un déplacement de quelques degrés, mais on l'observe souvent d'une étendue de 20, 30 et 40 degrés.

Si l'on compare le déplacement obtenu avec chaque main successivement, on constate que le déplacement obtenu avec la main droite est normalement plus considérable que celui obtenu avec la main gauche. L'amplitude du déplacement de l'aiguille varie suivant les personnes, et surtout avec l'état de santé des individus.

Nous avons constaté chez quelques sujets, mais dans des circonstances rares, un déplacement de l'aiguille en sens inverse, c'est-à-dire dans le sens de la répulsion.

Dans quelques cas très rares, nous avons observé le phénomène curieux de quelques personnes, pouvant exercer une action attractive ou répulsive à volonté.

Des expériences ont été faites avec le même dispositif, mais en changeant la nature de l'aiguille. Nous avons expérimenté des aiguilles de bois, de carton, d'aluminium, et nous avons constaté avec ces matières des résultats analogues.

Nous avons fait enfin des expériences avec un dispositif tout différent. Une aiguille en paille, terminée à une extrémité par un flocon d'ouate, à l'autre par un contrepoids en carton, est suspendue en équilibre par un fil de cocon sous un globe. Lorsqu'une personne se place vis-à-vis de cet appareil sans avancer la main, à environ 60 centimètres du globe et regardant fixement le flocon d'ouate, on constate que l'aiguille, quelle que soit sa position primitive, tourne pour se placer et s'arrêter perpendiculairement à l'observateur, comme si le flocon d'ouate était attiré par lui.



\*  
\* \*

Après ces constatations faites sur des sujets en état de santé, il était intéressant de rechercher comment se comportait cette force chez les personnes malades, ce qui permettrait de tirer des conclusions pratiques de nos expériences.

Ces observations furent prises au moyen du sthénomètre. Les résultats constatés furent les suivants :

Chez les sujets dont le système nerveux est déprimé par une maladie générale ou infectieuse, la force extériorisée, constatée au moyen du sthénomètre, subit une diminution générale proportionnelle à la dépression nerveuse du sujet.

Chez les hystériques, le sthénomètre nous donne la démonstration du trouble de l'équilibre nerveux dans cette maladie, et du bien fondé de la théorie que nous avons émise à ce sujet. C'est ainsi que, quand un sujet hystérique présente une diminution de la sensibilité d'un membre et une augmentation de l'autre, on observe également un déplacement de la force extériorisée, proportionnel au trouble de la sensibilité, qui peut aller jusqu'à être nulle d'un côté et très exagérée de l'autre. Dans les autres manifestations de l'hystérie, le déplacement de l'équilibre de la force nerveuse est proportionnel au trouble existant. De sorte que l'on peut suivre très exactement la marche de la maladie et sa tendance vers la guérison au moyen des constatations que l'on fait avec le sthénomètre. Cette indication est très importante pour la marche du traitement.

Dans la neurasthénie, on constate quelquefois une disparition absolue de la force extériorisée, d'un côté comme de l'autre. Ce sont les cas les plus graves; mais, au fur et à mesure de la guérison, on constate le retour de la force nerveuse qui reprend peu à peu son équilibre normal.

Dans d'autres cas on constate seulement la disparition de la force extériorisée du côté droit, avec parfois exagération de cette force du côté gauche.

Ces constatations nous donnent des indications précieuses pour le traitement, et l'on voit l'équilibre se rétablir à mesure

que l'on fait du progrès vers la guérison. Nous avons publié plusieurs observations de cas de ce genre dans le *Nord médical*, en 1902, en montrant les indications données par le sthénomètre, en même temps que les malades revenaient à l'état normal sous l'influence des bains de lumière colorée.

Les applications pratiques de l'observation de la force nerveuse extériorisée sont donc multiples dans le traitement des maladies du système nerveux.

Les conclusions de ces expériences et observations seront les suivantes :

Il est prouvé, au moyen du sthénomètre, qu'il existe une force spéciale, qui se transmet à distance, émanant de l'organisme vivant, et paraissant spécialement sous la dépendance du système nerveux.

Cette force se trouve modifiée et troublée dans les diverses maladies du système nerveux; et la constatation de ces troubles au moyen du sthénomètre offre un grand intérêt pratique dans le traitement de ces maladies.

Le sthénomètre est construit et mis en vente par MM. Ponthus et Therrode, 6, rue Victor-Considérant, à Paris.

Dr Paul JOIRE.

(Revue de l'Hypnotisme.)

---

## LE MIRACLE D'APRÈS SAINT THOMAS D'AQUIN

Comme sur beaucoup d'autres sujets importants, saint Thomas a émis sur le miracle, ici et là, au cours de ses différentes œuvres, nombre d'idées qui, réunies en une synthèse, envisagent la question sous toutes ou presque toutes ses faces. Voir ce que, sur un pareil sujet, a pensé et écrit le pareil représentant d'une pareille époque ne saurait être sans instruction ; et quand même il serait seulement montré que la plupart des difficultés, et en particulier toutes celles d'ordre philosophique, étaient alors parfaitement connues et non moins parfaitement résolues, cette démonstration aurait bien son utilité, si par là on voyait que, dans ces âges de foi, croire et croire au miracle était moins l'effet de la crédulité que de la raison même.

### Nature du miracle

L'analyse, au travers de l'étymologie, pousse jusqu'à la définition réelle du miracle. « Le mot *miracle* vient du mot *mirari* qui signifie admirer, s'étonner. L'admiration, l'étonnement s'éveille en présence d'un fait remarquable par deux éléments : le premier, c'est que la cause en est cachée ; le second, c'est qu'il arrive le contraire de ce qui, nous semblerait-il, devrait arriver. Par exemple, quelqu'un admire l'attraction du fer par l'aimant, pour ces deux raisons : il ignore la vertu magnétique ; le fer lui semble devoir descendre et non monter. Mais, un fait admirable peut l'être en deux façons : ou absolument et en lui-même, ou relativement et par rapport à nous. *Par rapport à nous*, quand la cause du fait n'est point inconnaissable, mais seulement inconnue de celui-ci ou de celui-là

et aussi quand la contradiction entre ce qui se produit et ce qui devrait se produire n'est pas réelle et objective, mais seulement supposée et subjective ; et c'est pourquoi ce qui est admirable à l'un ne l'est pas à l'autre ; si celui-ci, par exemple, connaît, par science ou expérience, la vertu magnétique que le premier ignore. *Absolument*, quand la cause du fait est inconnaissable, et quand, réellement, il y a opposition entre ce qui se produit et ce qui devrait se produire naturellement : de pareils faits ne sont point seulement admirables en acte ou en puissance (suivant qu'ils s'adressent à des spectateurs ignorants ou avertis), mais miracles, comme ayant vraiment en eux-mêmes une cause d'admiration. Or, la cause inconnaissable et inaccessible à nos sens, c'est la cause première qui opère dans l'intime de toutes choses. Donc, ces faits, et ceux-là seulement, qui ont pour cause la puissance divine, et qui arrivent dans des choses naturellement prédisposées à un effet opposé ou à un mode opposé d'opérer le même effet, méritent le nom de miracle, au sens propre. Quant aux faits que la nature opère par des forces cachées à nous ou à d'autres ; et aussi, quant aux faits que Dieu produit, mais qui ne peuvent être produits que par lui, ce sont des merveilles, sans doute, mais non des miracles proprement dits. » Et se reportant à la définition suivante de saint Augustin ; « Un fait ardu et insolite, dépassant les forces de la nature et l'attente du spectateur ébahi », saint Thomas en fait cadrer les termes avec les éléments de sa propre définition : « C'est pourquoi dans la définition du miracle (celle de saint Augustin) on exprime une double supériorité : supériorité à l'égard des forces naturelles, à laquelle correspond le caractère ardu du fait miraculeux ; supériorité à l'égard de notre connaissance, à laquelle correspond le caractère insolite du fait miraculeux. » (*Pot.*, q. VI, a. 2 ; *C. G.*, l. III, c. 101, 1<sup>a</sup> P., q. 110, a. 4, ad 2.)

On voit se dégager clairement les éléments de la notion du miracle. C'est un fait sensible qui, par sa matière, appartient à l'ordre naturel : mais un fait extraordinaire ; et non pas d'une manière quelconque, mais extraordinaire et de causalité divine. Ainsi la nature et Dieu coopèrent au miracle : où la nature suffit, pas de miracle ; où Dieu opère seul, pas de

miracle (la création n'est pas proprement un miracle) : il faut que dans les choses naturelles Dieu opère divinement : « Ces faits produits, de temps en temps, par Dieu dans les choses, en dehors de l'ordre établi et communément observé, s'appellent des miracles. » (C. G., l. III, c. 101.)

Saint Thomas a donc parfaitement distingué les causes cachées, les forces inconnues, et la cause première. En droit, tout effet d'une force naturelle, même inconnue de tous les hommes, n'est pas miracle. En fait, la difficulté sera de savoir si les incroyants ont raison d'en appeler à ces facteurs occultes pour nier tout miracle, et si les croyants ont droit de crier au miracle en dépit de ces mêmes facteurs.

### Espèces de miracles

Saint Thomas, dans la 1<sup>a</sup> Pars, présente cette question sous ce titre : Un miracle est-il plus grand qu'un autre ? Et il répond aussitôt par une distinction nécessaire et évidente. Cette grandeur relative ne doit pas se prendre du côté de la puissance divine, infinie, et vis-à-vis de laquelle tous les miracles se confondent dans l'égalité et la petitesse ; mais du côté de la nature, dont le pouvoir peut être plus ou moins dépassé. (1<sup>a</sup> P., q. 106, a. 8.)

Saint Thomas donne deux classifications des miracles. Il est bon de les citer toutes deux, car chacune, à son point de vue, et de par les termes employés, a son importance.

**PREMIÈRE CLASSIFICATION.** — On peut assigner au miracle trois degrés, suivant lesquels il dépasse, plus ou moins, les forces naturelles.

« 1<sup>o</sup> *Le degré suprême.* — Le miracle dépasse la nature quant à la substance même du fait, celui-ci étant absolument irréalisable par les forces naturelles ; par exemple, la simultanéité de deux corps dans le même lieu, le jour prolongé par Josué, l'état glorifié du corps humain.

« 2<sup>o</sup> *Le degré intermédiaire.* — Le miracle dépasse la nature non quant à la substance même du fait, mais quant au sujet où le fait est produit ; par exemple, la résurrection d'un mort,

la vue rendue à un aveugle. La nature peut produire la vie, mais non dans un mort; la vue, mais non dans un aveugle.

« 3<sup>o</sup> *Le degré inférieur.* — Le miracle ne dépasse la nature ni quant au fait, ni quant au sujet, mais quant au mode et au procédé suivant lesquels le fait est produit; par exemple, la guérison subite d'un fiévreux; la pluie subite dont il est parlé au Livre des rois. Chacun de ces degrés peut avoir aussi les siens, basés sur le même principe. » (*Ibid.*)

SECONDE CLASSIFICATION. — Celle-ci part d'un autre point de vue, mais correspond à la première, comme il est facile de le constater,

« 1<sup>o</sup> *Miracle supérieur à la nature.* — Le fait produit par Dieu est irréalisable par la nature; ou à raison de lui-même, ou à raison du sujet. (On reconnaît les deux premiers degrés de la classification précédente.)

« 2<sup>o</sup> *Miracle contraire à la nature.* — Celle-ci a des dispositions causales contraires à l'effet miraculeux; par exemple, les trois enfants intacts dans la fournaise, le cours suspendu du Jourdain, l'enfantement d'une Vierge.

« 3<sup>o</sup> *Miracle exclusif de la nature.* — Dieu produit un effet que la nature pourrait produire, mais suivant un procédé et dans des conditions où la nature reste impuissante. (Pour ce fait que la nature pourrait produire, Dieu se passe de la nature, et on le voit aux circonstances.) Et cette impuissance provient ou du défaut des instruments naturels ordinaires; par exemple, le changement de l'eau en vin, aux noces de Cana; — ou de la quantité extraordinaire, remarquable dans l'effet; par exemple, le nombre prodigieux des grenouilles dans la seconde plaie de l'Égypte; — ou du temps requis par la nature et supprimé dans le miracle: par exemple, une guérison subite et totale, comme cela arriva pour la belle-mère de Pierre. » (*Pot.*, q. VI, a. 2, ad. 3.)

On aura remarqué les mots : miracle contraire à la nature. Faut-il y voir une réelle difficulté? Une contradiction entre cette manière de parler admise ici par saint Thomas, et cette même manière réfutée ailleurs par lui-même? Recourir à une distinction, peut-être difficile à justifier historiquement, entre les œuvres de sa jeunesse et celles de son âge mûr? (Didiot,

*Log. surn. obj.*, p. 137.) Nous ne le croyons pas, car le sens est bien différent dans les deux endroits : ici, saint Thomas veut simplement parler du fait miraculeux, et il le dit contraire à celui que la nature, laissée à elle-même, produirait; le feu devrait brûler, et il ne brûle pas; le Jourdain devrait suivre sa pente, et il s'arrête; une vierge ne devrait pas enfanter, et elle enfante. Le mot *contra naturam*, ainsi entendu, est parfaitement trouvé et justement employé. Mais quand saint Thomas défend le miracle d'être contraire à la nature, il ne s'agit plus des effets, mais des causes, et de savoir si Dieu agissant dans la nature pour la surélever, la contrarier ou se passer d'elle, peut être dit opposé et contraire à cette nature, à cet ensemble de forces créées par Lui.

Ainsi, en résumé, « il est hors de doute que Dieu puisse, dans la nature créée, opérer sans les causes créées, de même qu'il opère dans toutes les causes créées; et par son action indépendante, il peut produire les mêmes effets qu'il produit par leur intermédiaire, et dans le même ordre; ou bien d'autres effets, et dans un autre ordre; et par là il peut être cause d'un effet qui va contre le cours commun et ordinaire de la nature ». (*Pot.*, q. VI, a. I.)

### Possibilité du miracle

Pour envisager complètement la question, il importe de rappeler les deux éléments constitutifs du miracle : Dieu et la nature. Ces deux éléments analysés se décomposent ainsi : Dieu — intervient pour produire un effet particulier — indépendant des forces naturelles. La question de possibilité sera complètement résolue si chacun de ces quatre éléments reçoit une solution aux difficultés qu'il comporte.

#### 1. *La nature de Dieu et le miracle*

Évidemment, tout dépend ici de la manière de définir Dieu. « Or, dit saint Thomas, trois faux systèmes le définissent mal.

a) Un premier système supprime vis-à-vis de l'univers toute cause supérieure qui lui ait donné l'être.

b) Un second système admet un Dieu et un Dieu intelligent; mais ce Dieu n'a de l'univers qu'une connaissance universelle et ne s'étendant point jusqu'aux êtres particuliers. De même aussi, les effets particuliers ne dérivent de Dieu que par l'entremise des causes secondes.

c) Un troisième système soutient que Dieu est cause nécessaire ou plutôt nécessitée, et ainsi sa causalité est déterminée au cours naturel des choses. » (*Pot.*, q. VI, a. 1.)

On pourrait mettre des noms modernes sous ces anciens systèmes, et il n'est pas trop difficile d'y reconnaître le matérialisme, le déisme, le panthéisme. Il suffit, à leur rencontre, de rétablir dans sa vérité la nature de Dieu, et d'opposer aux trois allégations précédentes les trois affirmations suivantes : Dieu est cause de l'univers; — il a connaissance de tous et chacun des êtres et exerce sa providence sur tous et chacun d'eux; — il agit non par nécessité de nature, mais par libre volonté. (*Ibid.*)

Le miracle n'est évidemment possible que pour un Dieu qui réalise ces trois conditions de cause, cause libre, cause universelle. Cette première question, un peu lointaine, en introduit une seconde plus prochaine.

## 2. *Les attributs divins et le miracle*

Le miracle est un fait nouveau qui, sans l'intervention directe de Dieu, ne se produirait pas. Dieu peut-il le connaître? peut-il le vouloir? peut-il le faire? Ce sont bien les trois conditions exigibles d'une cause intelligente pour qu'elle puisse produire son effet. Mais le fait est nouveau et Dieu immuable : cette quatrième condition est-elle une antinomie soluble?

a) Dieu peut évidemment connaître autre chose que ce qu'il a fait : l'objet qui est devant sa pensée projette sur l'objet réalisé par la création une ombre qui la dépasse infiniment, ou plutôt le réel est une ombre imperceptible au milieu du vaste désert du possible. Dieu connaît donc et autre chose que le réel, et aussi le réel réalisé autrement — ce que l'on traduit



aujourd'hui par cette formule : les lois de la nature sont contingentes, antécédemment à leur réalisation. « L'ordre des choses les ordonne suivant qu'il est préconçu dans l'intelligence divine, de même que nous voyons, dans les choses humaines, un chef de ville imposer à la cité l'ordre qu'il a prémédité. Mais l'intelligence divine n'est point déterminée nécessairement à l'ordre existant, de manière à n'en pouvoir penser un autre, puisque nous-mêmes le pouvons faire, et pouvons penser par exemple que Dieu forme un homme avec de la terre et sans germe humain. » (C. G., l. III, c. 99.)

b) Dieu peut aussi vouloir autre chose que ce qu'il a fait. « Qu'a-t-il, en effet, voulu dans la création? Représenter et manifester son infinie perfection; c'est la fin de l'univers. Mais bien que l'ordre établi en celui-ci par la Providence représente la divine perfection d'une certaine manière, il ne saurait la représenter adéquatement et il y restera toujours disproportionné. Or, lorsqu'un idéal est imparfaitement reproduit par une copie, une copie nouvelle reste toujours possible. Et c'est précisément pourquoi la volonté divine peut toujours vouloir une nouvelle réalisation de la divine perfection, en particulier celle qui résultera de son action immédiate dans l'univers. » (*Ibid.*) La preuve n'est cependant point complète, car, si l'on voulait aussitôt conclure à la possibilité, ce serait sophisme. Sans doute Dieu s'est proposé un but dans la création : manifester sa beauté; reste à savoir si cette manifestation première n'est pas suffisante, et si Dieu peut avoir un motif nouveau de rajeunir à nos yeux cette beauté aussi ancienne que le monde : la question de possibilité du côté de la volonté divine sera ainsi envisagée et résolue complètement; nous le ferons plus loin en traitant de l'utilité et de la nécessité du miracle.

c) Dieu peut réaliser autre chose que ce qu'il a fait, et dans la nature même : c'est la question des rapports entre la puissance divine et la nature. La réponse n'est pas plus douteuse : « Toute la création est plus soumise à Dieu que le corps ne l'est à l'âme. Or, que voyons-nous? L'âme, par une imagination et une passion violentes, peut produire dans le corps un changement en bien ou en mal, sans même l'entremise des

principes corporels qui président à la maladie ou à la santé. Mais l'âme est proportionnée au corps dont elle est la forme, tandis que Dieu est au-dessus de toute proportion avec l'univers. » (*Ibid.*) L'exemple même de saint Thomas a sa valeur scientifique : laissez un organisme à lui-même, il suivra un développement et un dépérissement réguliers et gradués : les cheveux blanchiront suivant les progrès de la sénescence ; mais qu'une émotion violente, peur ou chagrin, bouleverse l'âme : on verra une tête blanchie en une nuit. Ce que fait l'âme dans le domaine de la vie organique où elle manifeste ainsi sa soudaine intervention, Dieu le fait dans le domaine entier de la nature. Et à cela rien d'étonnant. « Plus une force active est élevée, plus aussi elle est capable de produire un effet avec les mêmes matériaux sur lesquels une force moindre s'épuise en vain : la nature sait mêler les éléments de façon à faire de l'or, et l'homme n'a pas encore trouvé la pierre philosophale. Un même sujet est donc apte à des effets différents suivant la puissance des agents qui l'entreprennent. Aucune difficulté, donc, d'admettre que la nature soit susceptible de produire sous l'action divine certains effets dont les actions créées sont incapables ; et cette puissance a un nom propre, c'est la puissance d'obéissance dont toute la nature est comme pénétrée vis-à-vis du Créateur. » (*Pot.*, q. VI, a. 1, ad. 18.)

Le miracle est comme un produit de l'art divin. L'artiste a besoin d'un idéal dont la perfection l'attire et qu'il ait la puissance de réaliser. « L'art divin ne s'est point révélé tout entier dans la création ; de même que l'artiste humain, après une œuvre d'art, en peut faire une seconde différente de la première, Dieu, lui aussi, peut agir dans l'univers par des procédés différents de son action ordinaire. » (*Pot.*, *ibid.*, ad. 12.) Dieu a en réserve des idées et des énergies infinies : il n'est pas l'artiste indigent d'une seule idée et d'une unique manière.

d) Les attributs précédemment étudiés n'ont été l'objet d'aucune attention de la part des adversaires. L'immutabilité, au contraire, a été leur point de mire. Le miracle la blesse-t-il ? Mal compris, oui. Bien compris, non. Nous ne ferons point à pareille objection l'honneur d'une longue réfutation ; l'objec-

tion est d'ailleurs d'ordre général, et saint Thomas l'écarte d'un revers de phrase. « Quand Dieu agit contre l'ordre établi, ce n'est point par une volonté changeante, car de toute éternité Dieu a prévu et voulu ce qu'il devait faire au cours du temps. Il a donc institué le cours des choses, mais en même temps, il préordonnait dans son éternelle volonté ce que lui-même ferait à côté de ce cours régulier. » (*Pot., ibid., ad. 6.*) — « Ce serait avoir de la Providence, dit Fénelon, une idée indigne de Dieu que de ne concevoir pas qu'il doit renfermer dans une volonté unique et infiniment simple en elle-même et toutes les lois générales et toutes les exceptions qu'il lui plaît d'y renfermer. » Cette objection tant répétée n'est donc autre chose qu'un singulier autant qu'inconscient aveu d'ignorance.

Saint Thomas, d'ailleurs, ne se contente point de cette réponse *a priori*, il en fait une autre qui est pour ainsi dire d'expérience et qu'il emprunte à l'ordre naturel lui-même. Car, dans celui-ci, au sein même des lois, nous trouvons des exceptions, et la Providence n'en souffre pas; donc, elle ne doit pas souffrir davantage de cette exception qu'est le miracle. « Si donc il se peut faire que, par l'intervention de quelque cause naturelle, la loi soit parfois remplacée par l'exception, sans préjudice de la divine Providence, à plus forte raison la vertu divine peut-elle introduire elle-même cette exception aux lois, sans causer plus de tort à la divine Providence. » (*C. G., l. III, c. 99.*)

### 3. *Le miracle, effet particulier, et Dieu, cause universelle*

C'est une difficulté au moins apparente et suggérée par les termes eux-mêmes où éclate une disproportion entre la particularité de l'effet et l'universalité de la cause, une contradiction vis-à-vis du principe expérimental de l'efficience : à cause universelle, effet universel; à cause particulière, effet particulier.

Saint Thomas reconnaît ce principe et l'exprime ainsi : « L'effet est toujours proportionné au caractère même de la cause; d'où il suit qu'une cause d'excessive énergie ne produit point directement un effet infime, mais un effet proportionné à elle-même, et c'est par des degrés que la cause supérieure se relie à l'effet d'en bas. » (*C. G., ibid.*)

Et la raison en est qu'une énergie universelle a besoin d'être déterminée dans son application. Or, « l'activité divine est, vis-à-vis de toutes les activités créées, dans le même rapport qu'une cause universelle vis-à-vis des causes particulières. » (*Ibid.*) Cet excès d'universalité, ce besoin d'application correspondant, semblent donc imposer, à la puissance divine, le passage par les causes secondes.

Saint Thomas ne conteste point ce principe, mais il en restreint la portée, ne lui garantit sa valeur que pour les causes d'ordre physique et matériel, la lui dénie pour les causes intellectuelles et volontaires. Une cause intelligente sait distinguer la particularité de l'effet à produire et y proportionner l'énergie dont elle dispose ; elle est à elle-même principe de détermination et d'atténuation. « Une cause douée de volonté peut se passer d'intermédiaire et produire par elle-même tout effet rentrant dans le champ de sa puissance : un artisan très habile peut faire tout ce dont est capable un artisan moins habile. Or, Dieu est une cause volontaire. » (*Ibid.*) Et si l'exemple allégué prêtait à cette objection qu'une cause intelligente, capable d'un effet supérieur, est parfois incapable d'un effet moindre, comme la division du travail en fournirait abondance de preuves, il suffit de rappeler, au point de vue des principes, que cause universelle signifie compréhension éminente des causes particulières subordonnées : et, au point de vue du fait présent, que Dieu est une cause intelligente et volontaire, mais d'un ordre à part ; c'est la cause créatrice, et lui, qui a produit le fond intime et substantiel des êtres, source de toutes leurs énergies, possède en lui-même la source infinie de toutes et de chacune d'elles. « Les accidents émanant de la substance, il est nécessaire que la cause immédiate de la substance puisse aussi, dans le sujet, causer immédiatement tout ce dont la substance est le principe. » (*Ibid.*)

#### 4. *Le miracle et l'ordre de l'univers*

Ordre signifie, en général, la manière dont plusieurs choses sont placées ou se succèdent, et en particulier, s'il s'agit de causalité, la relation fixe, la loi entre cause et effet.

Il est bon de distinguer, dans l'univers, un ordre triple : l'ordre *particulier*, relation fixe, loi entre une cause particulière et son effet ; — l'ordre *universel*, relations fixes, lois entre toutes les causes envisagées dans leurs actions et réactions, et leurs effets modifiés par ces interférences ; — l'ordre *universalissime*, rattachant l'ordre particulier et l'ordre universel à la Providence divine qui les a décrétés, les inspire et les maintient.

Deux réponses faciles ont trait aux deux ordres extrêmes. La première est négative et regarde l'ordre universalissime : « Si l'on considère l'ordre de l'univers *en tant* qu'il dépend de la première cause, alors Dieu ne peut aller contre, car autrement il irait, du même coup, contre sa prescience, sa volonté ou sa perfection. » (I. P., q. CV, a. 6.) — « En effet, cet ordre procède de la science et de la volonté de Dieu, ordonnant toutes choses à sa perfection. Or, il n'est pas possible que Dieu fasse quelque chose qui ne soit pas voulu par lui, ... ni connu par lui, ... ni ordonné à sa perfection, ... ni voulu, connu ou employé par lui, sans venir de l'éternité... Et c'est par négligence de cette distinction que plusieurs erreurs ont pris naissance. Les uns ont transporté l'immutabilité, qui est en Dieu, aux choses mêmes et ont prétendu que toutes choses sont nécessairement ce qu'elles sont, Dieu ne pouvant faire autre chose que ce qu'il fait. D'autres, au contraire, ont cru que le changement dans les choses suppose forcément un changement en Dieu, se figurant par une illusion anthropomorphiste que Dieu a, comme l'homme, une volonté changeante... D'autres ont soustrait à la Providence le domaine des choses contingentes. » (C. G., l. III, c. 98.) Si donc Dieu allait contre l'ordre de l'univers, *tel* qu'il l'a établi, il irait contre lui-même, c'est évident. Et il n'est pas moins évident qu'il est impossible, sans détruire Dieu, de supposer une exception à l'ordre dans l'univers, sans la supposer aussitôt décrétée par Dieu en même temps que cet ordre et rentrant avec lui dans l'ordre supérieur qui est Dieu même, l'ordre universalissime. Ce qui revient à ce truisme : une exception qui va contre l'ordre seul, ne va plus contre l'ordre et l'exception pris ensemble. Les erreurs décrites par saint Thomas étaient à rappeler. Elles constituent

deux magnifiques sophismes. Dieu est immuable, donc les choses le sont aussi; elles sont comme Dieu les a faites. Or, Dieu les a établies dans l'ordre, il leur a imposé des lois; donc il ne peut toucher à cet ordre, faire exception à ces lois. Toute la question tient en ce point : l'ordre et les lois ont-ils été posés par Dieu sans exceptions ou avec exceptions; et il faudrait une singulière impudence pour y répondre *a priori*. Voilà pour la première erreur. La seconde n'est pas moins édifiante. L'ordre de l'univers change à un moment donné; donc Dieu change en même temps. Même distinction que plus haut : connaît-il, veut-il, fait-il l'exception dans le temps ou de toute éternité? Reste à savoir maintenant si Dieu peut, même de toute éternité, se réserver d'intervenir et de modifier l'ordre par lui établi.

Pour l'ordre particulier, nulle difficulté, c'est la seconde réponse facile que nous avons annoncée. Elle est affirmative : « Dieu peut agir à l'encontre d'une nature particulière, puisque les autres natures le peuvent et le font : le feu peut être empêché de brûler et pareil empêchement est contraire à sa nature; c'est dans le même sens qu'Aristote dit que la mort, la vieillesse et tout défaut est contre la nature. » (*Pot.*, q. VI, a. 1, ad. 1.) C'est ici le nœud vital de la question : oui ou non, une cause particulière peut-elle être modifiée par une autre cause; entravée ou surélevée par elle? La réponse ne saurait être douteuse. S'il en est ainsi, qu'advient-il de la relation fixe, de la loi entre une cause et son effet? que signifie l'invariabilité de cette loi? On est nécessairement amené à ce principe : les lois de la nature sont invariables, à moins qu'une cause étrangère n'intervienne : l'invariabilité est absolument subordonnée au fait de non-intervention. Et ainsi on peut formuler un double principe : l'un regarde une cause laissée à elle-même, c'est l'invariabilité; l'autre regarde une cause modifiée par une autre, c'est la subordination. Et, au fond, ce double principe n'est que l'expression plus explicite du grand principe expérimental : une même cause, dans les mêmes circonstances, produit les mêmes effets.

La seule question encore pendante, c'est celle-ci : étant admis que les causes créées peuvent agir les unes sur les

autres; qu'une cause supérieure, notamment, peut modifier et surélever l'effet d'une cause inférieure, la cause première le peut-elle? Qu'elle puisse agir par toutes les lois, c'est l'ordre naturel lui-même, c'est ce qu'elle fait tous les jours, mais, en dehors de toutes les lois, en dehors de *l'ordre universel*, par une directe et immédiate intervention? C'est la troisième question à résoudre. Et si jamais on a pu dire que poser la question, c'est la résoudre, c'est bien le cas, nous semble-t-il. Demander si la cause première — étant prouvé qu'il n'y a aucun empêchement de son côté — peut faire dans l'univers ce que peuvent faire les causes secondes, c'est provoquer, sans hésitation, une affirmative réponse. Voyons, cependant, avec saint Thomas, les quelques illusions capables de masquer une pareille évidence.

a) *Le miracle n'est pas hors la loi.* — C'est évidemment un fait qui doit avoir une cause et obéir à une loi. Mais il faut se rappeler la précédente distinction de trois ordres et de trois lois, et comprendre que si un fait peut se produire en dehors de la loi d'une cause particulière, mais en dedans de la loi de toutes les causes prises ensemble; un fait peut tout aussi bien se produire en dehors de la loi universelle, mais en dedans de la loi divine: « pareil fait aura lieu selon la nature universalissime qui implique le rapport de Dieu avec les créatures. » (*Pot.*, q. VI, a. 1.) Le miracle suppose donc simplement l'intervention de la cause première qui fait vis-à-vis de toutes les causes créées, ce que font, les forces organiques vis-à-vis des forces inorganiques, les forces humaines vis-à-vis des forces naturelles, les forces supérieures, en général, vis-à-vis des forces inférieures. (*Cf.* van Weddigen, *de Miraculo*, p. 273.)

b) *Le miracle n'est pas destructeur*, c'est-à-dire ne change pas la nature d'un être. Celui-ci reste ce qu'il est, garde son essence et les énergies correspondantes, seulement il importe de considérer celles-ci à deux états: l'acte premier et l'acte second, ou, en termes moins rigoureux, à l'état de repos et à l'état d'activité; et se rendre compte qu'en passant du premier état au second, elles peuvent entrer en conflit avec une force supérieure qui, sans les modifier, sans les détruire, les

augmente ou les neutralise. C'est ce que fait la puissance divine : « Lorsque Dieu produit un effet en dehors d'une cause naturelle, il ne supprime point l'essentielle relation de cette cause à son effet propre ; ainsi, dans la fournaise, le feu gardait sa puissance de brûler, quoiqu'il ne brûlât pas les trois enfants. » (*Pot., ibid., ad. 20*)

c) *Le miracle n'est pas contradictoire.* — Pour reprendre l'exemple cité à l'instant : il y avait dans la fournaise un feu qui ne brûlait pas, un feu qui n'était donc pas du feu. A quoi on pourrait répondre d'une première manière hautement métaphysique par la distinction entre l'essence et l'activité ; d'une seconde manière nettement simpliste et qui consisterait à demander si un poirier qui ne porte pas de poires continue d'être un poirier ; enfin, d'une troisième manière que voici :

Quand on objecte cette prétendue contradiction, il faut veiller à ne pas omettre un élément du problème, qui en est précisément la solution. Cet élément, c'est l'intervention divine. Évidemment que les forces naturelles, libres et dans la sphère de leur exercice normal, ne s'exercent pas, ou s'exercent différemment, c'est contradictoire ; mais que ces mêmes forces, non plus libres, mais enchaînées par une force supérieure, ne s'exercent pas ou s'exercent différemment, ce n'est plus contradictoire, car la contradiction suppose toutes choses égales d'ailleurs. « Un mort vivant, c'est contradictoire, si l'on suppose que cette vie provient du mort lui-même, car la mort c'est précisément l'absence et l'extinction du principe vital ; et Dieu ne fait pas cela. Mais que le mort reprenne la vie par une cause extérieure, ce n'est plus contradictoire, et c'est ce que Dieu fait ici et dans tous les autres cas qui dépassent la nature. » (*Ibid., ad. 5.*)

Il faut d'ailleurs bien distinguer entre la contradiction mathématique et la contradiction physique : la première est absolue, la seconde est relative ; un principe mathématique est tel de par les termes mêmes qui le composent, un principe physique pourrait s'accommoder des mêmes termes placés dans des rapports différents. Mais lois mathématiques et lois physiques, une fois celles-ci établies, sont toutes deux



intangibles, mais avec cette différence que l'exception aux premières implique objectivement une contradiction; l'exception aux secondes implique subjectivement une impuissance : un cercle carré est irréalisable en soi;  $mv^2 + x$  est irréalisable seulement pour un corps qui tombe de son propre poids.

Et si la puissance de Dieu est limitée par les lois mathématiques, — si l'on peut dire ainsi, car c'est moins elle qui fait défaut ici que son objet même, — les lois physiques, qui s'évanouissent dans l'univers même à mesure que des activités supérieures entrent en jeu, à plus forte raison ne comptent-elles plus devant la Toute-Puissance. Qu'un mort redevienne vivant par le seul jeu des forces naturelles, Dieu lui-même ne le peut faire, pas plus qu'il ne peut faire qu'une loi physique non entravée n'aboutisse pas. Mais qu'un mort redevienne vivant par Lui, il le peut, aussi bien qu'un médecin peut guérir un malade, incurable sans le secours de l'art. Et voilà le sens vrai qu'il faut attacher aux exceptions dont nous parlions plus haut : ce n'est pas une loi qui, à un moment donné et prévu et prédestiné, cesse de s'appliquer; c'est Dieu qui a prévu et préordonné son intervention, qui, active dès l'éternité, obtient son effet à un moment précis de la durée. (*Ibid.*, ad. II et 15.)

C'est ce que, avec son sens théologique et philosophique si sûr, a bien compris le P. Lacordaire, lorsque, parlant du miracle et du caractère intangible des lois, il dit : « Dieu agit sur l'univers comme nous agissons sur notre corps. Il applique quelque part la force qui est nécessaire pour y produire un mouvement inaccoutumé; c'est un miracle, parce que lui seul, dans le réservoir infini de sa volonté, qui est le centre de toutes les forces créées et créables, peut puiser assez d'éléments pour agir subitement à ce degré. S'il lui plaît d'arrêter le soleil, pour me servir de l'expression vulgaire, il oppose à sa force de projection une force qui la contrebalance et qui, en vertu même de la loi mathématique, produit le repos... Ainsi en est-il de tous les autres miracles; c'est une question de force. » (38<sup>e</sup> conf. de N.-D.)

d) *Le miracle n'est pas une violence.* — Et quand même il

en serait une, pourrait-on dire, en serait-il moins possible? Il y a des violences très réelles... Mais le mot sonne mal, et d'ailleurs il n'est pas juste. Le miracle est un fait qui surgit dans un être de par l'intervention d'un autre être. « Or, cela peut arriver en deux cas : en effet, ou bien cet agent extérieur n'a point donné la tendance naturelle à laquelle il vient s'opposer et cette opposition est donc violence et *contra naturam*; ou bien cet agent est cause et maître de cette tendance, et il n'y a alors point violence. » (I<sup>a</sup> P., q. CV, a. 6. ad. 1.) Saint Thomas donne deux exemples : l'homme qui projette une pierre en l'air; la lune qui attire la mer : c'est au fond le même phénomène, dans les deux cas il y a opposition faite à l'attraction terrestre; mais dans le premier cas, l'homme n'a point de puissance naturelle sur la pierre; la lune, au contraire, comme tous les corps célestes, est maîtresse des corps inférieurs. Sans discuter ni sur les données de la physique ancienne, ni sur la question générale de savoir s'il y a violence dans le monde purement physique et en quels cas, la pensée de saint Thomas se dégage clairement. Il y a violence quand une force s'exerce sans droit. Et la réponse à l'intervention de Dieu par le miracle s'ensuit : « Quoique Dieu agisse en dehors de l'ordre naturel, il n'agit pas contre la nature. » (C. G., l. III, c. 100.) Et pourquoi? Parce que sur la nature il a tous les droits : droit d'acte pur auquel tous les êtres empruntent leur mouvement; droit de cause première dont tous les êtres sont autant d'instruments; droit de première mesure d'après laquelle tous les êtres ont leur essence; droit d'auteur par lequel tous les êtres sont et sont ce qu'ils sont. Tout se résume dans le mot de saint Augustin : « Dieu, créateur et fondateur de toutes les natures, ne fait rien contre la nature; toujours est naturel ce qui provient de Lui dont procèdent, dans leur totalité, le mouvement, le nombre, l'ordre de la nature. » (*Ibid.*)

### Constatacion du miracle

Constater un miracle, c'est prouver qu'un fait n'est pas dû à une cause naturelle, mais à Dieu. « Les miracles proprement dits sont en dehors de l'ordre de toute la nature créée. Mais comme toutes les causes naturelles ne sont point connues, ce qui arrive en dehors de celles que nous connaissons, mais qui est produit par une cause naturelle inconnue de nous, est pour nous miracle. » (I<sup>a</sup> P., q. CX, a. 4, ad. 2.)

Un fait provenant de causes naturelles qui nous échappent, nous l'appelons miracle, et pourtant ce nom est usurpé. On voit surgir la difficulté : jusqu'où s'étendent les causes naturelles ? et comment, si nous les ignorons en partie, discerner leurs effets de ceux de la cause première, le naturel du préternaturel ? Et celui-ci est double : le préternaturel diabolique et le préternaturel divin.

A diviser le monde en trois règnes, le règne matériel et humain, le règne diabolique, le règne divin, on voit la double difficulté que suscite la constatacion du miracle : discerner le naturel du préternaturel ; discerner le préternaturel diabolique du préternaturel divin. Saint Thomas traite seulement la seconde question, mais elle renferme l'autre, car s'il est possible de définir des effets qui dépassent les forces des esprits purs, *a fortiori* dépassent-ils les forces de la matière. Nous signalerons ce critérium au passage.

Le grand Docteur se rend compte, en toute humilité, du malaisé de la tâche, et s'abritant derrière une parole profondément modeste de saint Augustin, il dit à son tour : « Usant de la même modération, sans trop d'affirmation et sans préjudice d'une opinion meilleure, nous avancerons autant que l'autorité et la raison nous le permettront. » (*Pot.*, q. VI, a. 3.)

Une double proposition dit tout : l'ange peut faire des prodiges ; il ne peut faire de miracles. Il est certain, d'abord, que l'ange connaît mieux que nous les causes physiques, mieux les circonstances qui accompagnent leur exercice, et que son énergie supérieure peut leur communiquer un maxi-

mun d'efficacité. Ces quelques mots suffisent à expliquer les merveilles que l'ange peut opérer. (*Ibid.*) Mais ces merveilles ne seront jamais des miracles vraiment et proprement dits, pour la simple et concluante raison que les miracles doivent sortir de l'ordre naturel (au sens complet du mot : de l'ensemble de toutes les activités créées), et que l'ange y est renfermé. (C. G., l. III, c. 102.)

Il s'ensuit que si l'ordre naturel est soumis à l'ange, qui, à titre de cause supérieure dans cet ordre, y peut agir excellemment : l'ange, à son tour, est soumis à cet ordre auquel il n'est pas supérieur : pour lui aussi gouverner, c'est obéir aux lois. (*Pot.*, q. VI, a. 3; *sed. cont.*) Saint Thomas traduit cette nécessaire sujétion par un mot d'une expressive brièveté : « L'action angélique sur le monde n'est jamais du miracle, mais de l'art. » (*Ibid.*, *corp.*) Leurs prodiges les plus étonnants ne sont jamais une dérogation souveraine, mais seulement une utilisation très habile des lois naturelles. « Qu'est-ce que le miracle? C'est l'œuvre d'une cause supérieure à la nature qui produit des effets sans le secours des actions naturelles; au contraire, se servir de celles-ci pour produire un effet que la nature laissée à elle-même ne produirait pas ou produirait moins bien, c'est œuvre d'art. » (*Ibid.*)

Voilà donc les limites de la puissance angélique : ce sont les limites mêmes des lois physiques. Et ces limites, on peut les tracer métaphysiquement et les arracher à l'indécision qui semble leur prêter quelque chose d'infini. En effet, trois éléments essentiels à tout fait nouveau enserrent l'activité créée dans les mailles d'un infrangible déterminisme : un sujet susceptible de modifications déterminées, — sous l'influence de causes déterminées, — à travers un processus déterminé. Supprimez ces conséquences immédiates du principe de causalité, c'en est fait et de la science et de la raison même.

« Toute activité créée requiert un sujet sur lequel elle s'exerce; Dieu seul évoque le néant. Mais toute activité ainsi bornée doit nécessairement compter avec les disponibilités du sujet: elle ne saurait les dépasser... — Un sujet ne peut passer de la puissance à un acte déterminé que sous l'influence

d'une cause déterminée, et à différents actes que sous l'influence de causes différentes... — Le double déterminisme précédent, déterminisme de l'effet et de la cause, implique le déterminisme du processus : il y a un procédé à suivre, des étapes à franchir dans le passage de puissance à acte : la nourriture n'est point chair tout de suite, mais doit d'abord devenir sang. » (C. G., l. III, c. 102.)

N'y a-t-il pas là de quoi répondre préemptoirement au trop fameux argument des forces naturelles inconnues? Qu'il y en ait, nous ne le nions pas; mais nous connaissons assez la portée de toute force naturelle pour nous prononcer en pleine sécurité. Pour ce qui est des miracles opérés à Lourdes, comment la même eau produirait-elle des effets d'une divergence absolue, et en particulier provoquerait-elle des restaurations organiques que la science déclare sans exemple chez l'être humain? (Cf. R. P. de la Barre : *Faits surnaturels et forces naturelles.*)

Ces principes nous servent aussi à mesurer la puissance angélique. En somme, l'ange ressemble à l'homme; en beaucoup plus puissant; mais il est soumis à la même loi : il peut mettre en œuvre, provoquer ou empêcher les énergies physiques par des moyens physiques d'excitation et d'inhibition que saint Thomas ramène très justement au mouvement local, approche ou éloignement; mais cette condition posée, les phénomènes se développent naturellement, conformément aux tendances du sujet, à la nature de la cause, aux phases du processus. (*Pot.*, q. VI, a. 3, ad. 12 et 16.) — « Rien n'empêche que par l'assistance des démons une guérison soit plus promptement obtenue que si la nature était livrée à ses seules ressources : l'art médical en fait autant. Une guérison subite semble pourtant au-dessus de leur pouvoir (bien que certains effets, subits ou à peu près, puissent être leur œuvre); en effet, tout remède demande à être mis au service des forces vitales... Il ne paraît pas non plus que le démon puisse guérir une maladie naturellement incurable. » (*Pot.*, q. VI, a. 5, ad. 2.)

Il est donc des effets qui dépassent la puissance angélique par leur nature même. On peut donc assigner des différences

d'ordre ontologique entre les œuvres angéliques et les œuvres divines ou miracles. Mais, il faut l'avouer, ces différences ne suffisent pas toujours. Il faut alors recourir aux différences d'ordre moral. Miracles divins, prestiges diaboliques sont alors plus facilement reconnaissables; et si nous ne parlons pas des bons anges, c'est que, très évidemment, leur action se confond avec celle de Dieu.

Et d'abord que les forces matérielles ne soient pas seules en jeu dans la *magie* (c'est le nom assez significatif employé par saint Thomas et qu'on peut traduire par d'autres vocables plus modernes), cela ne paraît pas douteux au saint Docteur, pour la simple et suffisante raison qu'il y a, en pareille occurrence, manifestation d'une activité supérieure et intelligente. (C. G., l. III, c. 104.) C'est un esprit qui intervient. Est-il bon, est-il mauvais? Est-ce Dieu, est-ce Satan? Le sujet, les procédés, le but peuvent suffire à nous édifier : la familiarité et les faveurs accordées à des gens souvent « scélérats » ; — les procédés fréquemment déraisonnables ou même criminels ; — le but ordinairement peu digne, très souvent mauvais. (*Ibid.*, c. 106.)

A ces brèves mais suffisantes remarques ajoutons un dernier trait par où l'on verra que saint Thomas se refuse à voir le diable partout. Saint Augustin rapporte un fait prodigieux survenu en plein paganisme : une vestale, pour prouver sa virginité, puisa de l'eau au Tibre et l'apporta dans un vase percé, sans qu'une seule goutte se répandit. — Le prodige, répond saint Thomas, ne dépasse certainement pas la puissance du démon ; mais Dieu peut aussi bien en être l'auteur, témoignant ainsi en faveur d'une vertu naturelle qui vient de lui tout autant que les vertus surnaturelles. D'ailleurs pareil miracle est tout personnel et ne dépose en aucune façon pour le paganisme. (*Pot.*, q. VI, a. 5, ad. 5.)

### Utilité du miracle

« Dieu seul est donc capable d'opérer des miracles ; seul, il dépasse l'ordre universel qui d'ailleurs vient de lui ; et son

activité, étant infinie, n'est point restreinte à un effet déterminé, non plus qu'à un procédé spécial. » (C. G., l. III, c. 102.) Il n'en reste pas moins que le miracle est une exception, une action directe de Dieu à côté de ses actions indirectes. Cette exception est-elle motivée? La sagesse divine, comme les autres attributs, défie-t-elle tout soupçon?

D'abord, gardons-nous de l'exagération où n'ont pas manqué de tomber certains adversaires du miracle, qui ont crié au bouleversement de l'univers et à l'abolition de la science. Non. « Dieu, par le miracle, ne supprime pas l'ordre entier du monde qui est la perfection du monde, mais change le rapport d'une cause particulière à son effet. » (*Pot.*, q. VI, a. 1, ad. 7.)

Évidemment, « le cours ordinaire de la nature est bon, mais pour autant qu'il est l'œuvre de la Providence; donc si les desseins providentiels exigent une exception, celle-ci est bonne, elle aussi ». (*Ibid.* ad. 14.) Quel peut donc être cet ordre supérieur et providentiel dans lequel rentre l'exception à l'ordre inférieur et naturel? « Le miracle sert à manifester la puissance divine; nulle meilleure manière de montrer la sujétion de la nature entière à la volonté suprême que d'agir divinement en dehors des lois naturelles : par là, en effet, il devient évident que tout l'ordre du monde vient de Dieu non pas en vertu d'une nécessité naturelle, mais bien d'une libre volonté. » (C. G., l. III, c. 99.)

Et ainsi, au point de vue de la finalité, le miracle s'explique par le but même de la nature; c'est bien le cas de dire que l'exception confirme la règle. « Cette explication du miracle : Dieu rendu visible à l'homme, ne doit point passer pour frivole. En effet, toutes les créatures inférieures sont ordonnées à l'homme comme à leur fin; d'autre part, la fin de l'homme raisonnable, c'est de connaître Dieu. Dès lors, quoi d'étonnant qu'il survienne une modification dans l'univers matériel, si par là Dieu est mieux connu. » (*Ibid.*)

Et si cette raison vaut absolument, et si le miracle est utile en dehors de toute hypothèse d'une révélation; il devient nécessaire dans l'hypothèse de celle-ci. Il est, en effet, la confirmation divine de la divine parole, suivant ce mot de

saint Thomas, qui dit tout en abrégeant tout : « Le miracle, c'est un témoignage divin, indicateur à la fois et de la puissance et de la vérité divine. » (*Pot.*, q. VI, a. 5.)

Aussi les miracles portent-ils, entre autres, deux noms, révélateurs de ce double caractère : « Si l'on considère le fait, qui dépasse les forces naturelles, alors les miracles s'appellent des *coups de force* (virtutes); — si l'on considère le but, la manifestation du surnaturel, alors il s'appellent *signes*. » (2-2, q. CLXXVIII, a. 1, ad. 3.) Ceux-ci sont nécessaires à la foi. La foi est une adhésion à des choses qui ne se peuvent prouver par arguments rationnels : on ne les démontre pas ; on les croit sur la parole de Dieu ; mais Dieu doit montrer qu'il parle : le prophète doit donc être doublé d'un thaumaturge. Jésus avait sur les lèvres les paroles du ciel, et dans les mains la puissance de Dieu. (III<sup>a</sup> P., q. XLIV, a. 1. — Voir tous les textes dont le : *non crederet nisi videret esse credendum*, est comme le leit-motiv.)

En résumé, et pour ne toucher que les points les plus attaqués :

1<sup>o</sup> Le miracle est possible : Dieu, sans la plus légère atteinte à son immutabilité, et en vertu d'une volonté et d'une activité aussi éternelles que lui-même, sans toucher aux lois physiques, peut agir dans l'univers, comme toute force supérieure naturelle le peut ;

2<sup>o</sup> Le miracle est reconnaissable : des différences d'ordre ontologique le distinguent de l'effet des causes naturelles et spirituelles : des différences d'ordre moral le distinguent de l'effet diabolique ;

3<sup>o</sup> Le miracle est utile pour manifester le Dieu, libre créateur et seigneur ; il est nécessaire dans l'hypothèse d'une révélation. C'est la traduction réelle du mot de l'Apôtre : *Omnia propter electos*.

FR. J.-D. FOLGHÉRA.  
des Frères-Prêcheurs.

(Revue thomiste.)



## EXCURSION DANS LA CHIROMANCIE

*(Suite)*

## IV

On dira, d'ailleurs on a dit depuis longtemps, et, par le fait, il est trop facile de dire que les dieux du paganisme dont les noms ont été distribués aux sept planètes connues des anciens, n'ayant jamais existé, les caractères attribués aux planètes qui portent ces noms sont illusoire. Qu'au surplus, la répartition de ces noms ne repose sur aucune justification quelconque. L'astre qu'on nommé Jupiter aurait pu recevoir tout aussi bien le nom de Saturne, et réciproquement. Le premier astronome qui employa ces dénominations n'avait pas le pouvoir d'influer sur le caractère et sur le destin de toutes les créatures humaines qui devaient, dans la suite des siècles, naître sous l'influence prétendue des astres qu'il désignait ainsi, arbitrairement. Enfin les astronomes ont découvert d'autres planètes dont l'existence jadis insoupçonnée ôte tout fondement sérieux au système ancien, même aux yeux de ceux qui le prendraient au sérieux.

A quoi les occultistes répondent qu'il y avait autrefois comme aujourd'hui dans le ciel, dans la nature, dans le système planétaire, dans le fluide astral, ou dans ce que l'on voudra si on ne veut pas de l'astral, *sept influences* dont les caractères correspondent à ceux que la mythologie reconnaît aux dieux des sept planètes, et qui agissent comme si le système des anciens astrologues était vrai. Les astronomes modernes découvrirait encore trente autres planètes, que ces sept directions inégalement combinées dans le caractère et la destinée de chaque homme n'en persisteraient pas moins, et que le sens général de chacune, désigné par les noms de Mars, Vénus, Mercure, etc... n'en resterait pas moins vrai.

La science divinatoire discerne ces influences à des signes dont la fidélité est certifiée par la tradition. Après cela, si vous ne croyez pas, rien ne vous oblige à consulter la chiromancie, mais si vous le faites, elle vous offre ce qu'elle peut vous offrir.

Si la théorie vous paraît faible, venez au fait. Étudiez votre propre main et les mains de vos amis. Si les enseignements de la chiromancie sont pris en défaut, vous aurez toujours le droit et le loisir d'en rire. Si vous avez la surprise de constater ce que vous nommerez des « coïncidences », puis la surprise croissante de voir ces coïncidences devenir assez fréquentes pour prendre les apparences d'une justification... nous n'insisterons pas, nous ne rirons pas de vous, nous vous laisserons le soin de conclure vous-même.

Allons donc jusqu'au bout. Voyons, après avoir trouvé les théories inacceptables, si la pratique nous instruira mieux. Cette pratique, bien entendu, ne saurait consister à consulter les chiromanciens pour constater que quelques-uns ont peut-être des « intuitions » que nous avouons possibles et qui ne sont pas en discussion. Elle consiste, logiquement, à vérifier si les indications de leurs livres sont conformes aux faits, et à voir si ces conformités sont assez constantes, assez méthodiques pour donner lieu à des affirmations générales analogues aux règles d'une science qui mérite d'occuper l'esprit humain. Cette recherche est légitime et elle résume aussi tout ce que les occultistes sont en droit d'attendre de nous. Et enfin, pour que cette recherche garde toute sa valeur, pour que le résultat ait son poids, nous n'abuserons pas des dissentiments que nous apercevrons chez les adversaires. Desbarolles conteste les livres de M<sup>lle</sup> Lenormand, après quoi lui-même est discuté par d'autres, et si nous relevions les reproches mutuels de tous ces augures, nous aurions beau jeu à entrer dans le détail. Mais nous n'y entrerons pas malheureusement. Nous exposerons surtout les traits généraux sur lesquels tous les chiromanciens sont généralement d'accord et chaque lecteur fera sa conviction personnelle par ses propres moyens. Ce ne seront pas les détails toujours contestables qui seront en question, ce seront les règles traditionnelles et

générales données par les chiromanciens qui seront, ou constatées ou prises en défaut par des juges désintéressés.

Pour entrer dans la pratique, nous observerons tout d'abord que dans la chiromancie comme dans toutes les autres parties de l'occultisme, certains faits très simples n'ont aucun besoin des apparences de science et de mystère pour être connus. Tout le monde discerne à première vue la main rude d'un travailleur accoutumé à manier les matériaux et les outils. On sait fort bien qu'elle ne ressemble pas à la main d'un oisif, et celui qui devinerait la différence ne serait pas un grand sorcier. De même quand nous voyons une main dont la paume charnue, vigoureuse, décèle la santé débordante et l'activité physique, nous conjecturons sans in vraisemblance que l'homme qui nous tend cette main ne s'exténue pas dans les veilles studieuses, au moins le plus généralement. Et inversement les doigts longs, délicats, soignés, qui voltigent sur le clavier, qui portent le pinceau ou la plume ne sont pas ceux d'une fromagère, au moins dans la plupart des cas. Il ne faut pas non plus affecter d'étudier avec soin, avec une loupe, la main anémiée d'un malade pour lui déclarer ensuite, moyennant une consultation de 20 francs, qu'il ne se porte pas bien. Il répondrait naturellement : « Je n'avais pas besoin de vous pour le savoir. » Et ainsi des autres cas du même genre. Entrons maintenant plus avant dans le même genre. Entrons maintenant plus avant dans le savant mystère.

Au premier coup d'œil que nous jetons sur notre main, sur ses diverses parties et sur leur usage, nous remarquons immédiatement le pouce. Ce gros doigt court, mobile, robuste, opposable à tous les autres, implanté sur une forte racine charnue, forme à lui seul presque une moitié de la main et il en est la partie la plus utile. Les muscles qui le meuvent et qui composent cette saillie renflée qui rejoint le poignet sont les indices de la force physique et cette saillie est considérée comme révélatrice de l'énergie vitale. C'est pourquoi on l'attribue à Vénus. Autrefois on l'a pour la même raison attribuée au dieu Mars. Mais aujourd'hui tous les chiromanciens tiennent pour Vénus. Cette partie de la main qui porte

le pouce est donc le *mont* de Vénus, et la ligne qui en fait le tour est la *ligne de la vie*.

Les impulsions qui sont sous la dépendance de Vénus ont encore d'autres signes que nous retrouverons, car un instinct si général et si puissant de la nature humaine ne laisse pas qu'une seule trace, mais ces autres signes ne se rencontrent pas dans toutes les mains, tandis que toutes les mains ont un pouce. De même tous les hommes n'ont pas le courage belliqueux qui relève du dieu Mars, mais tous ont reçu de la nature une incitation à transmettre la vie qu'ils ont reçue. Toutes ces raisons expliquent assez la présente localisation de Vénus. (Fig. 1.)

Profitons de l'occasion pour indiquer quelques signes intéressant Vénus. Des raies sur le mont indiquent des affections amoureuses, une grande raie unique ou dominant les autres est l'indice d'une affection qui domine la vie. Une croix révèle un amour unique selon les uns, un amour fatal selon d'autres. Quand il s'y ajoute une croix sur le mont de Jupiter (racine de l'index), c'est mariage d'amour et amour heureux.

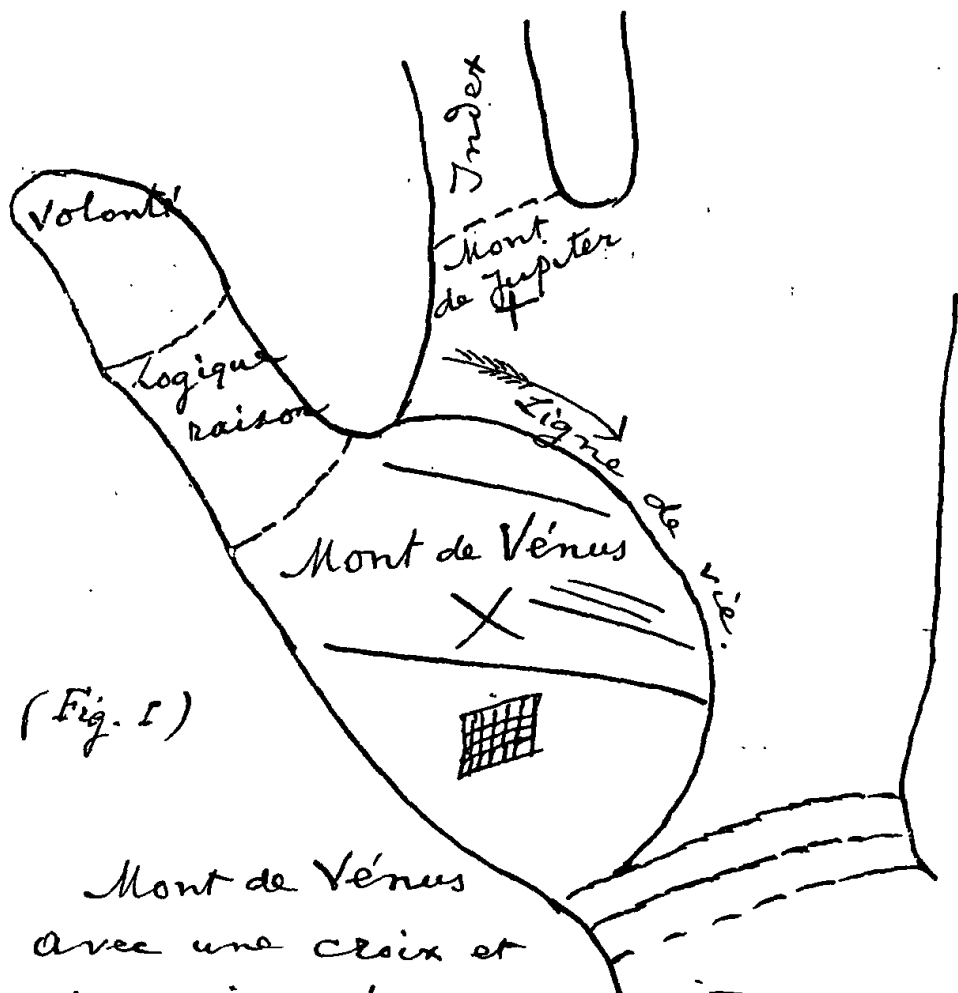
Quand le mont est rayé par un signe en forme de grille, ce sont les instincts indiqués mais détournés de leur sens naturel.

La phalange du pouce qui tient au mont de Vénus (deuxième phalange) est considérée comme le signe de la raison et de la logique. La phalange onglée (première phalange) indiquerait la volonté. On a coutume de faire replier le pouce de façon à mesurer d'un coup d'œil la longueur des deux phalanges. Si l'onglée est plus longue et plus forte que la seconde, on conclut que la volonté l'emporte sur la raison. Si la phalange onglée a la forme d'une boule, d'une bille et domine entièrement la raison, c'est signe d'obstination. On a observé que les violents, les assassins avaient souvent ce signe, qui doit, pourtant, pour avoir ce sens sinistre, s'ajouter à d'autres.

La prédominance exagérée, la longueur anormale de la seconde phalange, avec une première phalange courte<sup>1</sup> est

1. Ici la première phalange est l'onglée. Pour quelques auteurs l'onglée est la seconde.

celle de l'homme qui voit, qui prévoit, qui comprend et qui ne sait rien faire. C'est la clairvoyance jointe au défaut



(Fig. I)

Mont de Vénus  
avec une croix et  
des raies. Mont de Jupiter  
avec une croix. Amour unique et  
heureux. Mariage d'amour.  
Gille sur Vénus. Mauvais sens de Vénus.

Fig. I

d'action. Nous verrons le même caractère indiqué plus tard par un autre signe.

Une autre interprétation du pouce modifie sensiblement celle qui précède. La phalange onglée dénoterait l'esprit d'initiative, le génie inventeur, la décision du caractère.

La volonté jointe au raisonnement aurait son siège indicateur à l'extrémité opposée de la seconde phalange, au commencement du mont de Vénus.

Pour terminer l'explication de la figure 1, on voit à la naissance du poignet trois lignes. C'est le *bracelet*. Chaque ligne indique, suivant les divers auteurs, vingt, vingt-cinq ou ~~trente ans de vie~~. Quelquefois il n'y a que deux lignes, quelquefois qu'une seule, quelquefois une ligne en forme de chaîne, c'est-à-dire épaisse et formée d'entrelacements. La chaîne serait le signe d'une vie laborieuse. Cette partie du poignet se nomme rascette ou restreinte. C'est un signe contesté. Quand on y trouve une croix, certains augures concluent à un héritage : signe de plus en plus incertain.

Après le pouce, le doigt qui domine le reste dans notre main, et celui qui attire de suite le regard, c'est le médus, le plus long, le doigt du milieu, qui domine tous les autres. Dans la mythologie le Destin et le Temps dominant tout. La faux de Saturne menace tous les dieux. Saturne domine Jupiter qui est son fils, et il a d'un coup de faux tué son propre père, Cœlus. Le médus est donc attribué à Saturne et on le considère comme le doigt de la destinée : la ligne qui aboutit à ce doigt, ou qui en part (on dit les deux) et qui traverse souvent toute la main est la ligne de destinée, ou ligne de chance ou saturnienne.

Le renflement qu'on remarque à la racine du médus est le mont de Saturne. Une belle saturnienne aboutissant à un mont bien formé qu'elle divise en deux promet une destinée heureuse.

En un autre sens, l'influence de Saturne est de mauvais augure. Le pronostic en est sombre et fatal, triste comme Saturne lui-même. C'est lorsque le mont et la ligne sont marqués de signes contraires, des barres, des lignes transversales, etc... Toutefois si quelque lecteur d'humeur gaie se croit influencé par Saturne, qu'il n'en perde pas sa bonne humeur. Et si un autre se découvre une belle ligne de chance, qu'il ne s'y fie pas, et n'en soit pas moins prudent en ses affaires.

A côté du médus est l'indicateur, le doigt du commandement, celui qui fait le geste d'autorité, le doigt du maître. Le

Dieu correspondant sera donc le maître des dieux : Jupiter. Le mont qui prédomine à la base du doigt sera le mont de Jupiter. Les signes chiromanciques de Jupiter annonceront la supériorité, l'autorité, la gloire. Il n'y a pas de ligne de

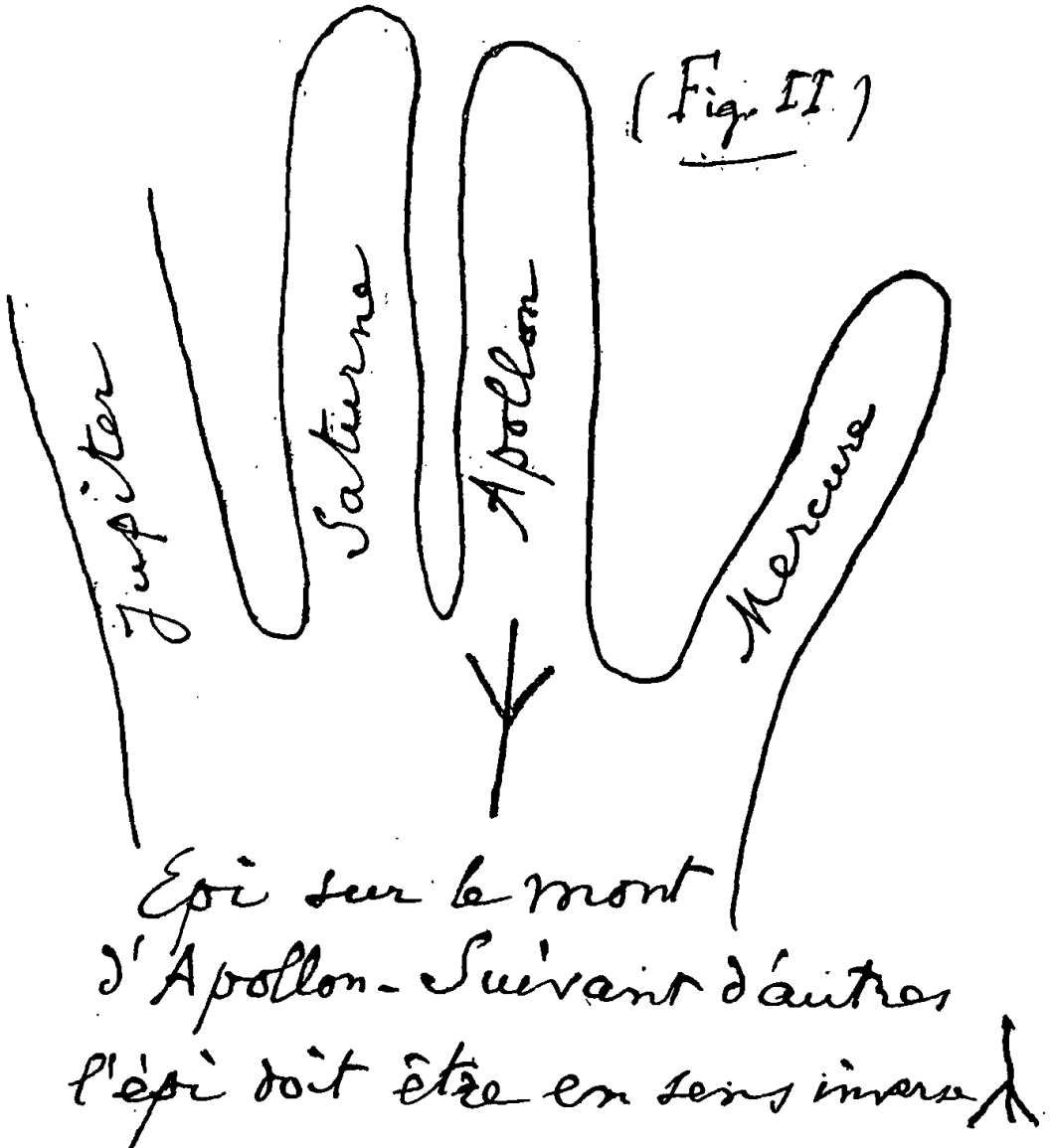


Fig. 2

Jupiter parce que la gloire ne vient pas toute seule, sans autre raison qu'elle-même; elle tient à une cause. Ce sera donc aux autres à venir jusqu'à Jupiter, à jeter des rameaux dans sa direction. C'est ainsi qu'on nomme souvent jupitérienne une ligne horizontale que nous retrouverons plus loin, sous

le nom de *ligne de cœur*. A défaut de ligne on constatera une courte raie divisant le mont de Jupiter et coïncidant avec un autre signe relevé dans une autre partie de la main. Ou bien ce sera quelque autre signe : une croix, une étoile, même, suivant certains, une *araignée* et les sens divers, en général favorables sur Jupiter, varieront cependant selon les auteurs.

De l'autre côté de Saturne est l'annulaire, le doigt auquel nous glissons cet anneau qui s'accompagne de nos vœux et de nos désirs de vie heureuse, et qui symbolise un choix et un lien. Les chances heureuses que la chiromancie devra rapporter à ce doigt seront celles qui tiennent à quelque chose qui nous soit personnel, qui soit en partie notre œuvre. L'index était le doigt du despotique Jupiter, l'annulaire recevra l'influence du Dieu des arts élégants et intelligents, du dieu fortuné qui éclaire le monde, le doigt du Soleil ou d'Apollon. La ligne de la main qui se rattache à l'annulaire et qui traverse le mont d'Apollon sera la ligne solaire, qui est aussi la ligne de fortune.

C'est sur le mont d'Apollon, et faisant suite à la ligne solaire dont il est souvent la terminaison, que s'inscrit un des plus beaux signes de la chiromancie, l'épi, composé d'une ligne droite de laquelle se détachent deux rameaux montant l'un vers Saturne, l'autre vers Mercure. Ce signe promet tout.

Selon d'autres, les deux rameaux doivent être dirigés vers le bas, comme si l'épi était retourné et le mont traversé seulement par la ligne médiane.

La comparaison de Jupiter et d'Apollon donne lieu à une remarque très facile, pratique et simple, qui consiste à constater d'un coup d'œil lequel de ces doigts est plus long que l'autre. Si on veut procéder avec précision et que le sujet observé s'y prête, on trace des horizontales parallèles qui mesurent la différence. La conséquence apparaît aussitôt, hasardeuse pour nous, mais logique pour un chiromancien :

L'homme que nous voyons favorisé de Jupiter par son rang social et par le reste méritait-il son élévation? Oui, si l'annulaire et l'index sont d'égale longueur ou si l'annulaire dépasse l'index. Dans le cas contraire, nous dirons que cet homme a eu de la chance et que Jupiter le comble gratuitement.



Dans une autre interprétation la supériorité de l'annulaire indique un homme qui préfère l'honneur à l'argent et celui du doigt indicateur un homme qui a plus de goût pour le positif que pour la gloriole.

Nous croyons que c'est, dans un sens ou dans l'autre,

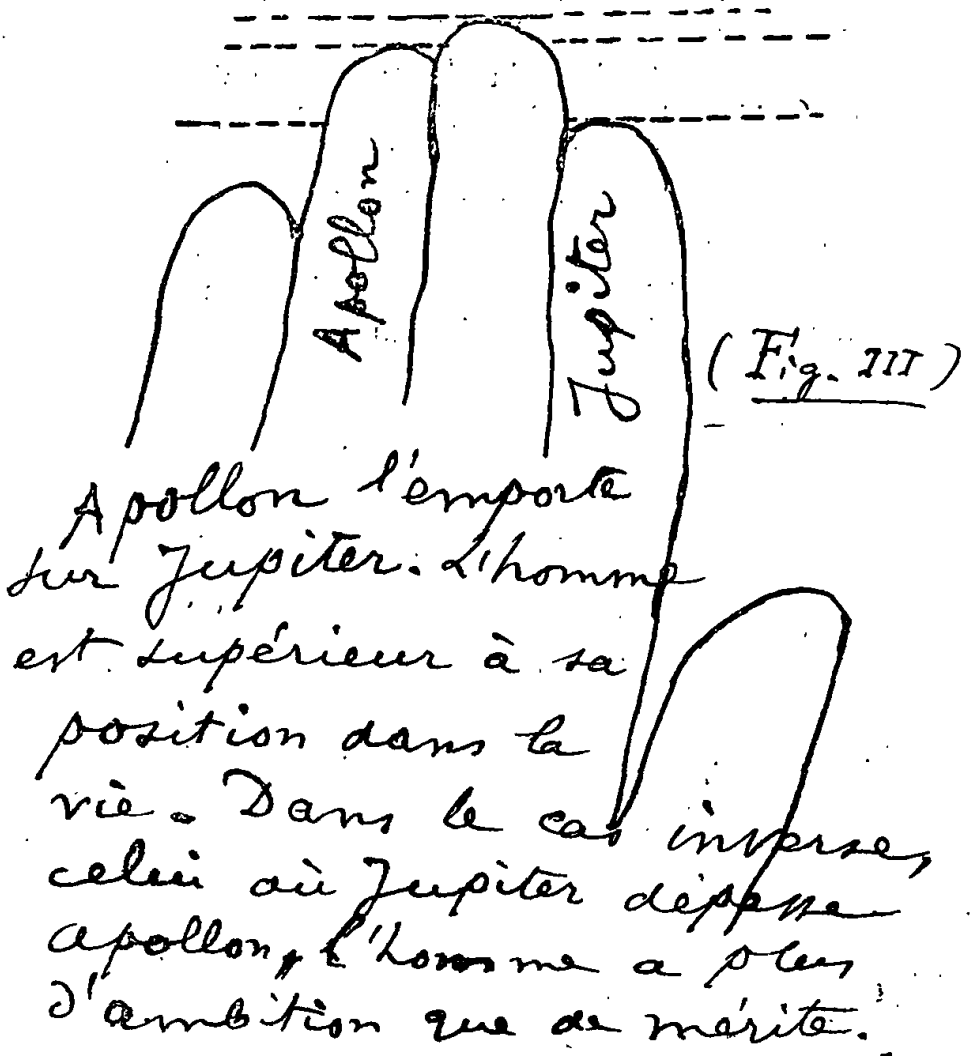


Fig. 3

l'occasion de faire de perpétuels et jolis jugements téméraires, mais passons.

Faisons une halte ici. Nous en savons assez déjà pour avoir de quoi réfléchir, car la ligne de vie nous a promis la longue vie et la forte santé. Jupiter, Apollon, Vénus nous annoncent l'amour, le succès, la gloire, la puissance, la fortune et

la possession d'intelligence qui double encore la valeur de tous ces dons. Dans leurs plus ambitieux rêves le plus grand nombre des hommes n'en demandent pas plus. Sans doute nous savons que ce sont là des divagations superstitieuses désavouées par la religion et le bon sens.

La raison nous le dit et l'expérience nous montre autour de nous que les personnes qu'illusionnent ces sortes de choses cheminent rarement, dans la vie, sur les voies heureuses. Combien de déceptions amères viennent à la suite des merveilleuses consultations de ceux ou de celles qu'on a nommés les marchands ou les marchandes d'espérance!...

Nous le savons, mais notre cœur croit ce qu'il désire et nous sentons en nous malgré tout une voix qui murmure : Et pourtant si... c'était vrai?... C'est si beau que cela vaut la peine d'y regarder de près.

Si c'était vrai nous dirions encore qu'il faudrait trembler plus souvent que se réjouir, car en divination les présages funestes sont aussi fréquents que les heureux, et ceux-mêmes que nous voyions heureux dans nos souhaits le restent rarement quand le voile de l'illusion tombe devant la réalité. Combien d'hommes gémissent de leurs vœux accomplis!

C'est une observation connue que les prédictions dont l'origine est une « intuition », comme disent les professionnels, c'est-à-dire, en termes chrétiens, une inspiration plus ou moins consciente, plus ou moins vague et obscure, d'origine démoniaque, sont très souvent trompeuses, mais qu'elles se réalisent quelquefois aussi, et que ces prédictions qui se réalisent sont généralement celles d'événements malheureux. « ... Lorsqu'on réfléchit sérieusement, dit dom Calmet, sur ce que les démons prédisent, on remarque que souvent ils n'annoncent que ce qu'ils doivent faire eux-mêmes<sup>1</sup>. »

On a cité quelquefois des catastrophes prédites. La prédiction n'était pas toujours bien sûre. On a vu des carrières politiques éclatantes finir dans de lugubres retours de fortune et on a prétendu que des prophètes de l'art divinatoire avaient annoncé tout cela. Le public a cru ce qui flattait sa

1. Dom Calmet, *Traité sur les Apparitions*. Chap. xv.

curiosité; il n'a pas exigé de preuves. Au prix d'une catastrophe qu'ils espèrent savoir éviter, bien des hommes achèteraient ce que promettent les dieux de la chiromancie.

Nous avons qualifié ces promesses de mensonges au nom de la vérité chrétienne. Nous allons apprendre ce qu'ils pèsent dans l'opinion même des augures qui nous les proposent.

Georges Bois.

*(A suivre.)*



## LE PURGATOIRE

**Du manuscrit de la Visitation de Saint-Céré (Lot),  
relatant les apparitions successives de deux âmes du  
Purgatoire dans ce monastère.**

(DE LA FIN DE FÉVRIER AU 26 JUILLET 1863)

Les deux âmes désignées sont : — la première, celle de la sœur Marie-Sophie Claux, du même monastère, morte sept ans auparavant (voir circulaire de la Visitation de Saint-Céré); — la seconde, morte dix-sept ans auparavant, est la mère de la sœur Marguerite-Marie Mousset (voir la seconde relation du manuscrit).

La sœur qui raconta ce qu'elle a vu et entendu est la sœur Marguerite-Marie Mousset (voir lettre publiée de Saint-Flour, 17 juin 1864, et circulaire du 1<sup>er</sup> mai 1884).

La Mère Supérieure, sous le triennat de laquelle ont eu lieu les faits relatés, est la très honorée Mère Marie-Ambroisine Mage, morte le 10 janvier 1872. (Voir sa sainte *Vie* dans la circulaire de Saint-Céré du 15 avril 1873.)

Le manuscrit conservé depuis quarante ans dans le monastère de Saint-Céré, diocèse de Cahors, est déjà connu par quelques extraits, publiés dès 1863 dans diverses revues religieuses. Nous le reproduisons tout entier aujourd'hui comme *document historique* de la plus évidente authenticité, avec toutes les réserves commandées par la sainte Église notre Mère, selon les décrets d'Urbain VIII la déclaration mise en tête du numéro de janvier, et avec l'*imprimatur* du R<sup>m</sup> Maître des sacrés palais apostoliques, apposé à la fin de la présente Revue.

Nous remercions profondément Mgr Énard, évêque de Cahors, de nous l'avoir indiqué, dans sa visite toute paternelle à notre Œuvre du Purgatoire à Rome, en 1903, et la très honorée Mère Supérieure de la Visitation de nous avoir si charitablement facilité notre travail, lors de notre récent pèlerinage à son beau monastère de Saint-Céré.

Victor JOUËT.

Vers la fin de février 1863, j'entendis, en me couchant, des gémissements. Je me transportai à l'endroit d'où ils venaient ;

mais je ne vis rien, ce qui me laissa une grande impression de frayeur. Cependant, je n'en parlai à personne, et je me contentai de prier. Quelques jours plus tard, une voix m'appela par deux fois, me disant : *Ma sœur, ma sœur* ; mais déjà bien effrayée, je m'enfonçai dans mon lit et je priai. Néanmoins, la voix continua toujours de m'appeler : mais je persistai toujours aussi dans mon mutisme. Cette voix, voyant ce silence, s'approcha si près de mon lit, que je sentis le souffle d'une personne aller sur moi ; ce qui acheva de m'épouvanter. — Le 26 ou 27 du même mois, je n'entendis pas seulement, mais je vis à mon côté, en me mettant au lit, une figure et des mains ; tout le reste du corps était sans forme, offrant uniquement une seule ombre. Lorsque j'allais dans mon emploi, j'étais toujours accompagnée par ce personnage. Ainsi, soit en soignant les élèves (étant aide au pensionnat), soit en soignant une petite négresse que notre communauté a adoptée, ce personnage ne me quittait presque pas, sauf aux réunions de Communauté, et souvent même il m'accompagnait jusqu'à la porte. — Une fois, entre autres, voulant sortir de notre cellule pour entrer dans le dortoir des élèves, ce que je voyais m'accompagna comme de coutume. Quand nous fûmes à la porte, je me retirai vite pour donner le pas, m'imaginant toujours que cela allait m'attraper ; mais, à ma grande surprise, je me vis prévenue d'une même manière, et force fut à moi de prendre le devant, en faisant un enclin qui me fut pareillement rendu. — La frayeur me gagna tellement, que je demandai la permission de n'éteindre la lampe qu'un peu avant dans la nuit ; mais lorsque je l'avais éteinte, je me trouvais éclairée par un grand flambeau, qui paraissait se tenir au côté droit de mon lit : ce qui dura jusqu'au 28 mars. — Pendant cet intervalle, on me fit faire des remèdes, croyant que c'était le sang qui me fatiguait ; mais la vision, au lieu de disparaître, semblait être plus claire et plus sensible. C'était à tel point, qu'un jour que l'on m'avait soignée, le bras s'étant débandé durant la nuit et le sang coulant en abondance, j'y vis assez pour remettre la bande... Plusieurs fois j'ai pris un livre, pour essayer si je pouvais lire, et j'y voyais parfaitement. — Notre lit est placé à l'extrémité du dortoir des élèves,

et une d'elles me demanda plusieurs fois si je n'avais pas été incommodée la nuit; car elle avait vu la lumière à côté de mon lit.

Le 28 mars, au soir, me préparant à me coucher, je fus tellement effrayée par l'approche de cette figure, qui semblait vouloir me presser, qu'il me sembla être sur le point de tomber sur cette inconnue; ce qui me fit dire dans mon émotion : *Vous pourriez bien me laisser tranquille.* Alors cela sembla s'éloigner en gémissant. Quoique très effrayée, je me sentis portée à lui demander si je pouvais lui être utile à quelque chose. A cette demande, l'inconnue sembla revenir vers moi, et me dit : « Ne craignez pas, je ne vous ferai point de tort. Vous ne me connaissez pas; mais néanmoins je suis une de vos sœurs; je suis celle à laquelle on dit que vous ressemblez. Rappelez-vous que vous étiez un jour en Communauté, dans la salle, à la récréation, et que nos sœurs Louise, Ursule et Marie de Gonzague vous dirent que vous me ressembliez. Rappelez-vous que vous fîtes une aspiration pour m'invoquer si j'étais au ciel, et qu'au contraire vous offrites pour moi les indulgences que vous gagneriez le lendemain, si toutefois j'étais en purgatoire. C'est à partir de là que le bon Dieu m'a permis de m'adresser à vous pour demander des prières, parce qu'autrefois une personne priait pour moi, et aujourd'hui on ne prie plus. »

Je courus effrayée raconter tout cela à notre honorée Mère, à laquelle aussi je n'avais rien laissé ignorer de tout ce qui s'était passé depuis le commencement de la vision. Notre chère Mère me répondit : « Puisque ce fantôme vous dit que c'est une de nos sœurs, demandez-lui son nom, ce qu'elle désire que nous fassions pour elle, et, si cela peut être utile à la Communauté, qu'elle nous dise pour quelles fautes le bon Dieu la retient en purgatoire, et puis qu'elle vous laisse tranquille, parce que je crains que cela vous fasse mal. »

Le lendemain, avant la nuit, la vision reparut, et je m'acquittai de la commission de notre très honorée Mère.

D. — Puisque vous m'avez dit que vous étiez une de nos sœurs, notre Mère désire que vous me disiez votre nom.

R. — Je suis la sœur Marie-Sophie.

D. — Que désirez-vous que l'on fasse pour vous ?

R. — Je ne veux pas imposer de nouvelles charges à la Communauté, car elle a fait pour moi tout ce qu'elle devait faire; mais vous direz à la Mère Ambroisine que si elle veut faire prier pour moi et m'appliquer quelques communions et quelques indulgences, je lui en serai bien reconnaissante quand je serai au ciel.

D. — Notre Mère vous prie encore de me dire, si cela peut être utile à quelques membres de la Communauté, pour quelles fautes vous êtes en purgatoire.

R. — C'est pour mon défaut d'obéissance simple à mon confesseur et à mes supérieures; et si j'avais un avis à vous donner à vous, ma bonne sœur, ce serait bien de vous recommander l'humilité, l'obéissance et la fidélité à la règle; car une religieuse de la Visitation qui est bien fidèle à sa règle a bientôt fait son purgatoire.

Je répugnais beaucoup à remplir les dernières intentions de notre honorée Mère, qui consistaient à dire à cette pauvre âme de me laisser tranquille; néanmoins, je le fis par obéissance. Alors la pauvre sœur Marie-Sophie jeta un grand soupir en disant :

« — Cependant le bon Dieu m'avait permis d'achever ici mon purgatoire. »

Et alors, il me sembla voir s'entr'ouvrir un manteau noir, d'où il sortait un grand brasier et des flammes bleuâtres, et tout disparut pour cette fois; mais je ressentis une grande chaleur occasionnée par ce brasier.

A dater de cette époque, l'apparition continuait toujours; mais loin de moi, à tel point, que lorsque je paraissais, notre chère sœur Marie-Sophie s'éloignait rapidement et changeait même quelquefois d'appartement.

Les choses demeurèrent en cet état un mois environ, après lequel notre si bonne Mère me dit d'appeler la sœur Marie-Sophie, et de lui demander quelle était la personne qui priait pour elle autrefois. Elle me répondit : *C'était ma sœur*. — Il faut noter que M<sup>me</sup> Canet, sœur de ma sœur Marie-Sophie, était morte il y avait quelque temps. — Elle me dit aussi qu'il

y avait une de ses anciennes élèves qui lui avait longtemps accordé le secours de ses prières. Je lui demandai comment elle s'appelait; mais ne pouvant retenir son nom de famille, je pris un crayon pour l'écrire; mais il se cassa en écrivant et me tomba des mains. La sœur Marie-Sophie se mit à rire et me dit: « Ce n'est pas nécessaire; elle est religieuse; elle était dans un hospice à Toulouse quand je suis morte. »

Ceci se passa dans notre cellule qui donne dans la cour intérieure, où se trouvait la petite négresse qui, m'entendant entretenir avec quelqu'un, monta à toutes jambes pour savoir qui était avec moi, tandis qu'elle me croyait seule; aussi me demanda-t-elle avec empressement: « Qui était avec toi? » — Quelques jours auparavant cette enfant, entrant dans notre cellule, nous avait dit: « Quelle est cette sœur que je ne connais pas et qui était avec toi?... » — Je fis l'étonnée, car je ne voulus pas avouer à l'enfant ce qui en était; mais elle me répondit: « Eh bien! si ce n'est pas toi, c'est donc ton ombre; car j'ai vu quelque chose. »

Un autre jour, la petite Fortunée réitéra ses instances, me conjurant de lui dire quelle était cette sœur étrangère qu'elle voyait quelquefois avec moi, me disant: *Pourquoi s'en va-t-elle dès que j'entre?* Bien souvent l'enfant ne voyait rien; mais elle me demandait d'où provenait cette grande chaleur qu'elle sentait dans l'appartement. J'avais alors la sœur Marie-Sophie à côté de moi et j'éprouvais aussi cette excessive chaleur.

Notre très honorée Mère me recommanda de dire à ma sœur Marie-Sophie que si elle voulait des prières, il fallait qu'elle se montrât et parlât en sa présence; autrement elle ne croirait pas que ce fût une âme du purgatoire. Ma sœur Marie-Sophie me répondit: *Il y a longtemps que j'aurais désiré le faire; mais je ne l'ai pu.*

Notre Mère, voyant que ma sœur Marie-Sophie ne voulait pas lui parler, me dit de lui dire, dans un prochain entretien, que puisqu'elle ne voulait pas s'adresser à elle-même, elle voulût bien le faire à ma sœur la Déposée. Elle répondit à cela: *Le bon Dieu ne me le permettrait pas, parce que je l'ai trop fait souffrir pendant qu'elle était Supérieure.*



Enfin, notre bonne Mère, voyant qu'elle ne voulait parler ni devant elle, ni devant la Déposée, m'enjoignit de lui dire encore de demander la sœur qu'elle voudrait de la Communauté, mais qu'il lui fallait un témoin. — Elle me répondit qu'elle n'avait la permission de parler et de se faire voir qu'à moi. — « Mais, lui repartis-je, d'où vient donc que la petite négresse vous a vue deux fois? » — « Cette enfant est étrangère à la Communauté, et puis cette vue ne lui fait aucune impression. »

Une autre fois, notre très honorée Mère me dit de lui demander si ma sœur Marie-Caroline était en purgatoire. — Elle me répondit que *oui*, et qu'elle était dans la demeure du milieu, et elle m'ajouta : « Ma sœur, vous y avez aussi votre pauvre mère, qui me dit, lorsque je sortis du purgatoire : « Vous êtes plus heureuse que moi; car ma fille prie pour vous, ce qu'elle ne fait pas pour moi. »

Il y avait, en effet, longtemps que je ne priais plus pour elle, la croyant au ciel.

Je vais maintenant classer quelques questions, telles que notre très honorée Mère me les a fait adresser à ma sœur Marie-Sophie, ou qu'avec sa permission je lui ai adressées moi-même. Nos entretiens seront rendus en toute simplicité et avec la plus scrupuleuse exactitude.

D. — Ma sœur, je vous prie de me dire ce que vous souffriez dans le purgatoire, et ce que vous souffrez maintenant sur la terre.

R. — Ce sont des souffrances intolérables; vous ne sauriez les concevoir... Ici, je souffre moins; cependant, tous les maux réunis ensemble n'ont pas de comparaison avec ce que je souffre. (Alors elle me fit voir les flammes qui la consumaient.)

D. — On dit que la sainte Vierge et le bon Ange visitent quelquefois les âmes du purgatoire; cela est-il vrai?

R. — Oui; mais la sainte Vierge bien rarement, et le bon Ange toujours, On y voit aussi les démons, ce qui fait beaucoup souffrir.

D. — Avez-vous encore le bonheur, depuis que vous êtes

sur la terre, de voir la sainte Vierge et le bon Ange?

R. — Je n'ai jamais vu la sainte Vierge depuis que je suis sur la terre, ce qui me prive beaucoup; mais le bon Ange, je l'ai toujours à mon côté; souvent je vois le vôtre; il n'est pas rare aussi que je voie des démons dans le monastère.

D. — N...N... vous prie de lui dire si N... est en purgatoire ou quelqu'un de ses proches parents?

R. — Pour N... N... je ne le sais pas; mais j'y ai vu son beau-frère, M. X... Cependant, je ne sais s'il y est encore, car il était bien plus haut que moi, quand je suis venue sur la terre.

D. — Notre Mère veut que vous me donniez un signe certain de votre apparition, en me disant quelque chose que j'ignore, comme serait quelque événement qui se serait passé entre vous et elle, lorsque vous étiez sur la terre.

R. — Je ne le puis, je n'ai pas de permission.

D. — Est-ce vous qui alliez faire du bruit dans la chambre de ma sœur la Déposée?

R. — Non, le bon Dieu ne me le permettrait pas.

D. — Je vous prie de me dire ce qui met le plus d'obstacles à ma perfection; je vous en serai bien reconnaissante.

R. — Votre orgueil est le plus grand obstacle, et puis votre défaut de mortification et de simplicité. — Vous souvenez-vous de deux fautes que vous avez faites depuis le commencement du carême?

D. — Il est vrai, ma sœur, que je suis bien orgueilleuse et immortifiée; mais, pour la simplicité, je croyais que je n'avais pas manqué.

R. — Rappelez-vous, ma sœur, qu'un jour, à l'infirmerie, vous ne vous êtes pas contentée de prendre les pastilles qu'il vous fallait pour le moment; mais vous en avez pris quelques-unes pour les manger dans la journée. Vous auriez dû dire cela à votre Mère, et, ne l'ayant pas fait, vous avez manqué aux trois vertus que je vous ai nommées. — Il en est de même d'un autre trait où vous fûtes jusqu'à l'impatience. C'était, si vous vous en souvenez, pour du miel que l'on passa au réfectoire. Voyant qu'il se finissait à votre voisine, vous entrâtes en dépit et ne voulûtes plus manger.

D. — Nous avons lu que les âmes du purgatoire méritaient ; cela est-il vrai ?

R. — Non, elles ne méritent pas pour elles-mêmes ; mais elles obtiennent beaucoup de grâces aux personnes qui prient pour elles ; même elles arrêtent souvent des accidents qui arriveraient sur la terre.

D. — Est-ce avec votre corps ou avec un corps étranger que vous m'apparaissez ?

R. — C'est avec un corps étranger.

Quand la sœur m'eut répondu à cette dernière question, on sonna un exercice de Communauté. Je restai malgré cela, notre très honorée Mère m'ayant dit à dessein de continuer quand même ; mais ma sœur Marie-Sophie partit promptement, et comme je l'appelais pour l'arrêter, l'assurant que j'avais la permission, elle me dit, en s'en allant toujours : *Ma sœur, la Règle, la Règle...*

Dans un autre entretien, je continuai ainsi mes questions :

D. — Le vœu héroïque est-il bien agréable à Dieu et soulage-t-il promptement les âmes du purgatoire ?

R. — Oui, il est fort agréable à Dieu, soulage promptement les âmes du purgatoire, et cela sans préjudice pour les personnes qui le font ; elles y gagnent beaucoup, au contraire.

D. — Quel est le but que Dieu se propose en vous rendant visible sur la terre, et cela si souvent ?

R. — (Avec un air embarrassé) : D'abord, ce n'est pas pour votre malheur ; et puis, pour but secondaire, c'est pour réveiller dans la Communauté la dévotion aux âmes du purgatoire.

D. — Pourquoi le bon Dieu vous permet-il de faire votre purgatoire sur la terre ?

R. — C'est une récompense.

D. — Notre Mère m'a dit, en effet, que cela devait être une récompense accordée à votre charité.

(L'humilité de ma sœur Marie-Sophie parut souffrir de cette bonne opinion que l'on avait d'elle ; elle sembla rougir et garda le silence.)

D. — Le feu du purgatoire est-il le même que notre feu ?

R. — Non, il ne peut pas même y avoir de comparaison.

D. — Le bon Dieu permet-il souvent aux âmes de faire leur purgatoire sur la terre ?

R. — Non, et c'est toujours une récompense quand il le permet.

D. — A quoi peut-on connaître que les âmes font leur purgatoire sur la terre ? Quelquefois on entend des bruits, des gémissements. Sont-ce les âmes qui les font ?

R. — Cela peut être quelquefois ; elles les font pour demander des prières ; car il est rare qu'elles puissent parler, si on ne leur parle.

D. — Il y a des auteurs qui disent que les âmes vont faire leur purgatoire là où elles ont commis les fautes ; cependant, ce n'est pas au pensionnat que vous avez le plus habité ?

R. — Cela est vrai ; mais n'ayant permission de ne parler à d'autres qu'à vous, je ne puis aller que dans les endroits où vous habitez.

D. — Puisque le but secondaire de Dieu, en permettant que vous vous rendiez visible, est de réveiller la dévotion aux âmes du purgatoire, vous devriez me donner un signe certain que vous en êtes une ; autrement on croira toujours que c'est le démon qui m'apparaît, et cela ne pourra exciter à prier pour les défunts.

R. — Ce signe n'est pas nécessaire ; votre Mère peut tout dans la Communauté, et déjà il y a un grand élan pour les âmes du purgatoire.

D. — Avez-vous profité des messes qui se sont dites pour vous et de la communion générale ?

R. — Je n'en ai pas reçu un grand soulagement ; la communion ne m'a été offerte que d'un très petit nombre.

D. — Pour quelle raison n'en avez-vous pas reçu de soulagement ?

R. — Soit que le bon Dieu ait permis que l'application ait été faite à d'autres, soit que les sœurs n'aient pas pris l'intention de l'obéissance.

D. — Est-ce dans le lieu du purgatoire où vous étiez que vous avez vu M. X... ?

R. — Oui, M. X... était dans le même lieu ; mais je

ne l'ai connu que par une permission divine, à cause de l'alliance spirituelle qui existe entre nos parents et la famille religieuse.

D. — Notre Mère désire que vous lui disiez si vous voyez en Dieu ce qui peut être plus utile à la Communauté pour la faire avancer dans la perfection.

R. — La pratique de la Règle et des Constitutions.

D. — Elle voudrait aussi que vous lui disiez quel est le plus grand obstacle à sa perfection ?

R. — (La sœur Marie-Sophie prit un air sévère et répondit) : Vous ne devriez pas me demander cela ! (Et sur l'assurance que c'était sur l'ordre de notre Mère, elle me dit) : Ici l'obéissance vous excuse ; mais vous ne devez jamais me faire de telles questions.

D. — Notre Mère désire toujours que vous obteniez du bon Dieu la grâce de lui parler pour lui dire tous ses défauts et les fautes qu'elle a commises pendant son gouvernement, et qu'elle ne connaît pas.

R. — Votre Mère ne sait pas la distance qu'il y a entre Dieu et moi ; assurez-la que quelque grand que soit son désir de me parler, je le désirerais encore plus qu'elle ; mais je n'ai pas la permission. Dites-lui du reste qu'elle soit tranquille et qu'elle agisse toujours sans respect humain.

D. — N'ai-je pas été contre la volonté de Dieu en quittant la Congrégation de la Sainte-Famille ?

R. — Non, au contraire ; car si vous n'étiez venue ici, votre salut était bien en danger.

D. — Pourquoi cela ?

R. — Parce que vous y étiez trop applaudie. Vous devez donc être bien reconnaissante au bon Dieu et à saint Joseph qui vous a obtenu cette grâce.

D. — Pourquoi donc maintenant n'êtes-vous plus à mon côté comme au commencement que vous m'avez apparu ? Il me semble au contraire que vous me fuyez.

R. — D'abord, parce que je sais maintenant que vous priez pour moi, et puis j'ai voulu vous donner une leçon d'obéissance en m'éloignant, parce que votre Mère m'avait fait dire de vous laisser tranquille.

D. — Cela vous soulage-t-il, ou me serait-il avantageux que vous revinssiez à mon côté? S'il en est ainsi, notre Mère m'a permis de vous dire de revenir, parce que maintenant je n'ai plus peur.

R. — Il n'y a aucune nécessité que je revienne; néanmoins, je reviendrai quelquefois.

Je craignais toujours d'être trompée; ce qui porta monsieur notre aumônier à me dire de me recommander à la sainte Vierge et de faire le signe de la croix; ce que je fis en abordant ma sœur Marie-Sophie, qui sourit.

Mes craintes portèrent encore notre très honorée Mère à me dire de mettre de l'eau bénite dans un flacon, d'en prendre pour faire le signe de la croix et d'en offrir à la sœur qui m'apparaissait. Je ne manquai pas à la recommandation. Je pris de l'eau bénite, et ma sœur Marie-Sophie se mit à rire me dit : *Faites le signe de la croix, puisqu'on le veut.* — J'offris ensuite de l'eau bénite à la sœur qui rit encore et qui me dit : *Je ne crains pas l'eau bénite : je l'aime beaucoup, au contraire.* Et, en même temps, elle appliqua trois de ses doigts sur trois des miens, qu'elle brûla à tel point, que je ne pus m'empêcher de crier: et, alors, elle me dit en riant toujours : *Eh bien! vous vouliez un signe : en voilà un petit.*

Je courus vers notre très honorée Mère pour lui montrer ma brûlure, et je lui dis que ma sœur Marie-Sophie m'avait dit que puisque je demandais toujours un signe, j'en avais là un petit. Notre bonne Mère examina la brûlure, la fit voir à quatre de nos sœurs, et m'enjoignit de revenir vers la sœur pour lui dire que cette brûlure, quoique bien constatée par les sœurs qui l'avaient vue, ne suffisait pas, et qu'il fallait encore qu'elle m'appliquât toute la main sur le bras gauche. Notre sœur s'y refusa en disant : *Cela n'est pas nécessaire, et croyez que si je le faisais, je ferais encore plus de mal à votre âme qu'à votre corps.*

(A suivre.)

## VARIÉTÉS

## FAITS DE DÉDOUBLEMENT

M. Mendès raconte qu'en février dernier, ayant sa femme malade et couchée, il dut se rendre à la pharmacie pour chercher un sinapisme. En s'approchant de l'officine, il rencontra une dame de leurs amis qui venait tous les soirs avec son mari visiter la malade. Il adressa la parole à cette dame qui ne répondit rien, puis la pria d'attendre un instant, qu'après ils iraient ensemble. En sortant de la pharmacie, il ne vit plus rien, tourna le coin pour chercher la dame et ne la vit pas davantage. Il rentra par un autre chemin que celui qu'il avait pris en allant, et en rentrant demanda si cette dame était déjà arrivée. La réponse fut négative et l'étonna beaucoup. Quinze minutes après, elle vint avec son mari. Mais, il fut établi qu'elle n'avait point été dans la rue Bento-Freitas où M. Mendès disait l'avoir vue. Elle dit cependant qu'étant encore à la maison, elle s'était absorbée pendant cinq minutes et s'était trouvée en pensée dans la rue désignée. C'était donc son double qu'avait vu le narrateur. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il l'avait vue entièrement vêtue de noir, et en réalité elle se trouvait alors devant lui avec une jupe noire et une jaquette rouge.

La fille de cette dame se dédouble également; elle se montra un jour à une séance chez M. Mendès, ne parla pas et se retira rapidement sans rien dire. A ce moment elle dormait profondément chez elle. Ces faits se sont passés à Sao-Paulo.

(A *Luz da Verdade*, 1<sup>er</sup> décembre 1903.)

### LA LUMIÈRE MYSTÉRIEUSE DE BERBENNO

Voici le récit fait par M. Nagel : « Deux hommes dignes de confiance allaient, par une sombre nuit de février, vers Polaggio. A 11 heures environ ils virent surgir à une faible distance devant eux une lumière. Elle disparut soudain pour reparaitre, se tenant toujours quelques mètres au devant des voyageurs en éclairant leur route. Au moment d'arriver à la localité susdite, elle s'éteignit. L'un des hommes, après avoir conduit son compagnon à sa demeure, revint à l'endroit où la lumière avait disparu. Elle apparut de nouveau et se déplaça devant lui, en maintenant la distance de tout à l'heure, conservant la même intensité, jusqu'à Berbenno. Les voyageurs, seul maintenant, ne put se défendre d'une certaine inquiétude et pressa le pas. Dès qu'il fut rentré chez lui, il ferma la porte, mais put encore observer la flamme qui flottait à travers le vignoble. »

(*Uebersinnl. Welt*, août-sept. 1903.)

### UNE PLANTE LUMINEUSE

Il s'agit d'une plante du Brésil, peu connue et désignée sous le nom vernaculaire d'*Oropé*. Elle se rencontre près de Sao-Joaquim (État de Sao-Paulo). Il paraît qu'elle émet, la nuit, une lumière assez intense pour permettre de lire le journal, et elle ne perd sa luminosité que quelques jours après avoir été cueillie. D'après le *Diario de Ribeiro Hreto*, cette plante appartient au groupe des cryptogames; mais ce n'est pas un champignon. Le fait est intéressant par ce temps où l'on établit les radiations les plus diverses. S'agit-il d'une variété des rayons N? Est-ce une plante simplement phosphorescente? Mais la phosphorescence a d'étroites relations avec ces rayons N ou plutôt avec l'od de Reichenbach redécouvert sous ce dernier nom:

(*Nouvelles scientif. de la Nature*, 30 janv.)

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



# TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME



## PREMIÈRE LIVRAISON. — 15 JUIN 1904

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Mgr E. MÉRIC : Les Possessions . . . . .                                | 5  |
| A. DE ROCHAS : La Lévitiation du Corps humain (suite). . . . .          | 14 |
| Le Médium Politi à Paris. . . . .                                       | 24 |
| Le Démonisme (suite). . . . .                                           | 32 |
| A. VAN MONS : Les Anges et les Béatitudes (suite). . . . .              | 44 |
| D <sup>r</sup> BOISSARIE : Le Pape et les Médecins catholiques. . . . . | 56 |
| Comment le Curé d'Ars fut persécuté par les Démons. . . . .             | 58 |
| Bibliographie . . . . .                                                 | 64 |

## 2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JUILLET 1904

|                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Les Possessions (fin). . . . .                     | 65  |
| A. DE ROCHAS : La Lévitiation du Corps humain (suite). . . . .    | 81  |
| Le Médium Politi à Paris (fin).. . . . .                          | 87  |
| Le Démonisme (suite). . . . .                                     | 97  |
| Comment le Curé d'Ars fut persécuté par les Démons (fin). . . . . | 110 |
| A. VAN MONS : Les Anges et les Béatitudes (suite). . . . .        | 124 |

## 3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 AOUT 1904

|                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Le Naturel et le Préternaturel . . . . .                | 129 |
| A. DE ROCHAS : La Lévitiation du Corps humain (fin). . . . .           | 138 |
| Jules et Cytha LE TEURTROIS : Mgr Auguste Jean III de Bourbon. . . . . | 147 |
| H. CARRERAS : Photographies transcendantales à Rome. . . . .           | 155 |
| Le Démonisme (suite). . . . .                                          | 170 |
| Variétés . . . . .                                                     | 182 |
| G. BOIS et G. ROUBAUD : Tribune de nos Lecteurs . . . . .              | 187 |

TABLE DES MATIÈRES

4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1904

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Une Nouvelle phase de l'Hypnotisme . . . . .                                             | 193 |
| O. LODGE : Discours annuel du Président de la Société de Recher-<br>ches psychiques de Londres. . . . . | 202 |
| Traitement hypnotique dans les Maladies organiques incurables.                                          | 216 |
| Le Démonisme (suite). . . . .                                                                           | 225 |
| Variétés . . . . .                                                                                      | 249 |
| LE NORMANT DES VARANNES : Tribune de nos Lecteurs. . . . .                                              | 256 |

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1904

|                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : L'Imagination dans l'Hypnose. . . . .           | 257 |
| LE NORMANT DES VARANNES : Louis XVII et Jean III. . . . .      | 268 |
| M. DE L. V. : La Science et le Surnaturel. . . . .             | 274 |
| O. LODGE : Discours annuel (suite). . . . .                    | 285 |
| Docteur LE MESNANT DES CHESNAIS : Le Vertige de la Locomotion. | 292 |
| Le Démonisme (fin) . . . . .                                   | 300 |
| C. V. : Les Propos scientifiques du Docteur Bérillon . . . . . | 312 |
| Variétés . . . . .                                             | 319 |

6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1904

|                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : L'Imagination dans l'Hypnose (suite et fin ). . .                                     | 321 |
| A. DE ROCHAS : La Régression de la Mémoire et la Faculté de<br>Prévision . . . . .                   | 332 |
| O. LODGE : Discours annuel (suite et fin) . . . . .                                                  | 339 |
| Docteur CHARLIER : La Dormeuse de Thénelles. . . . .                                                 | 345 |
| BECKER : Les Parfums produits dans les Séances spirites. . . . .                                     | 362 |
| Séances avec Sambor. . . . .                                                                         | 369 |
| Docteur LUCAS-CHAMPIONNIÈRE : Sur les Origines et sur la Pro-<br>phylaxie de l'Appendicite . . . . . | 379 |

TABLE DES MATIÈRES

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1904

|                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Les Phénomènes lumineux . . . . .            | 385 |
| C. BOISMORAND : Hypnotisme et Exorcisme. . . . .            | 394 |
| R. P. GUIB : Les Papous . . . . .                           | 405 |
| A. VAN MONS : Les Anges et les Béatitudes (suite). . . . .  | 411 |
| H. BEAUNIS : Contribution à la Psychologie du Rêve. . . . . | 417 |
| Le Pouvoir des Sorciers russes. . . . .                     | 427 |
| Cas de Léthargie. . . . .                                   | 430 |
| Tribune de nos Lecteurs . . . . .                           | 433 |
| Variétés . . . . .                                          | 439 |

8<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JANVIER 1905

|                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Vers les Matérialisations. . . . .                                                | 449 |
| A. VAN MONS : Les Anges et les Béatitudes (suite). . . . .                                       | 460 |
| PAX : Expériences d'Attraction à Distance. . . . .                                               | 470 |
| ALGOL : L'Od, les Rayons N et les Effluves humains. . . . .                                      | 479 |
| Ernest BOZZANO : Phénomènes d'Extériorisation de la Sensibi-<br>lité et de la Motricité. . . . . | 488 |
| W. DE FONVIELLE : Des Effets de la Foudre. . . . .                                               | 497 |
| Tribune de nos Lecteurs . . . . .                                                                | 504 |
| Variétés . . . . .                                                                               | 507 |

9<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 FÉVRIER 1905

|                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Vers les Matérialisations. . . . .                      | 513 |
| C. LENFANT : La Fin du Monde. . . . .                                  | 521 |
| A. VAN MONS : Les Anges et les Béatitudes (suite). . . . .             | 527 |
| X*** : Puissance de l'Image visuelle et Puissance du Souvenir. . . . . | 531 |
| F. MÉTÉNIER : L'Hypnotisme au Japon. . . . .                           | 538 |
| Banquet de la Société d'Hypnologie . . . . .                           | 542 |
| Docteur L. MÉNARD : La Sensation du déjà vu. . . . .                   | 545 |
| Les Curieux Événements de Raikes Farm. . . . .                         | 549 |
| R. P. GUIB : Les Papous (suite). . . . .                               | 555 |
| Francis MARRE : Une singulière Profession. . . . .                     | 568 |
| Abbé GASNIER : Le grand Mystique du XVI <sup>e</sup> Siècle. . . . .   | 571 |
| Variétés . . . . .                                                     | 573 |

TABLE DES MATIÈRES

10° LIVRAISON. — 15 MARS 1905

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr FREPPEL : La Mystique de Gorres . . . . .                      | 577 |
| Mgr E. MÉRIC : Vers les Matérialisations (fin). . . . .            | 579 |
| H. BRAULT : A propos d'un Livre récent du Docteur Grasset. . . . . | 588 |
| X*** : Action à Distance . . . . .                                 | 597 |
| X*** : Règles pour le Discernement du Préternaturel. . . . .       | 604 |
| X*** : Guerre et Suggestion. . . . .                               | 622 |
| Georges Bois : Deux Apparitions. . . . .                           | 627 |
| R. P. GUIE : Les Papous (suite) . . . . .                          | 629 |
| M. VERGNOLLE : La Suggestion et la Bonne Aventure. . . . .         | 635 |
| Bibliographie . . . . .                                            | 639 |

11° LIVRAISON. — 15 AVRIL 1905

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Conclusion. . . . .                        | 641 |
| Georges Bois : Excursion dans la Chiromancie . . . . .    | 653 |
| Docteur Paul FAREZ : Les Sommeils pathologiques . . . . . | 670 |
| R. P. GUIE : Les Papous (fin) . . . . .                   | 688 |
| Prof. Willy REICHEL : Matérialisations . . . . .          | 699 |

12° LIVRAISON. — 15 MAI 1905

|                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr E. MÉRIC : Carl du Prel. . . . .                                   | 705 |
| Docteur Paul JOIRE : Étude sur la Force nerveuse. . . . .              | 713 |
| Fr. J.-D. FOLGHÈRA : Le Miracle d'après saint Thomas d'Aquin . . . . . | 723 |
| Georges Bois : Excursion dans la Chiromancie (suite) . . . . .         | 745 |
| X*** : Le Purgatoire . . . . .                                         | 756 |
| Variétés . . . . .                                                     | 767 |